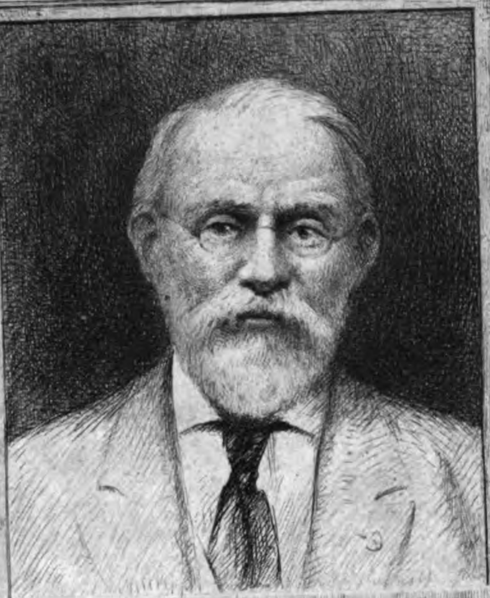






4me ANNÉE. — 2me SEMESTRE

REVUE DU MIDI

RELIGION — LITTÉRATURE — HISTOIRE



NIMES
IMPRIMERIE GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place de la Cathédrale et rue des Halles

—

1890

EXTRAIT DES MÉMOIRES

DE LA MARQUISE DE DAX D'AXAT

NÉE ÉMILIE-ANASTASIE DE SAINT-PRIEST

Les lecteurs de cette *Revue* ont déjà fait connaissance avec Émilie Anastasie de Saint-Priest (1).

Digne compagne du marquis de Dax d'Axat, fille de François-Emmanuel de Guignard, comte de Saint-Priest (2), elle a laissé des Mémoires du plus haut intérêt.

Admirablement bien placée par sa naissance et par sa position sociale pour juger ses contemporains, elle l'a fait sans prétention, au coin du feu, mais avec autant de tact que de finesse et dans un style que ne désavoueraient pas nos meilleurs écrivains.

Tout à fait inédits, ces Mémoires sont aujourd'hui entre les mains de son petit-fils, le marquis Albert de Dax d'Axat qui nous en a permis la lecture.

Nous ne croyons pas être indiscret en détachant quelques portraits du manuscrit de sa noble et spirituelle grand'mère.

(1) Numéro d'avril, 1890.

(2) Le comte de Saint-Priest, fut tour à tour ambassadeur à Constantinople, sous Louis XV; ministre de la maison du roi Louis XVI; premier ministre de l'Intérieur avec Necker pour collègue, enfin pair de France en 1815, par ordonnance de Louis XVIII.

*
* *

Le duc et la duchesse d'Abrantès.

Junot était fils d'un marchand de pommes du Rouergue. Il s'engagea dans le régiment de M. Falguierete de Rebourguil, qui le protégea toujours comme étant du même pays que lui : Junot en fut reconnaissant. Dans le temps qu'il était gouverneur de Paris, M. de Rebourguil vint le voir. On le fit entrer dans un magnifique salon éclairé à jour. Il n'y trouva qu'une vieille femme tapie dans un fauteuil. C'était la mère Junot ! Ravie de rencontrer leur ancien protecteur, elle causa bientôt avec lui en toute confiance : « Ceci est trop beau, lui disait-elle, cela me fait l'effet de ne pouvoir durer ! Tenez, laissez-moi souffler toutes ces bougies pour me rappeler le bon temps où une chandelle me suffisait ! »

En effet, Junot, mari de Mlle de Parnon dont la mère était une vraie princesse Comnène, possédait plus de 800,000 livres de rente. Elles étaient loin de suffire à leurs prodigalités.

Devenue veuve et pauvre, Mme Junot, duchesse d'Abrantès, se retira à l'abbaye aux Bois et en 1832, fit paraître les premiers volumes de ses Mémoires. Ils furent accueillis avec une vive curiosité ; le moment était favorable. La chute de la Restauration occupait tous les esprits ; la haine pour le régime impérial avait fait son temps. On commençait à distinguer quelques-unes de ses lueurs, à regretter des hommes que leur mort avait grandis.

Mme Junot avait vécu avec tout ce qu'il y avait de plus remarquable à cette époque. On lui pardonnait de la voir quelquefois à travers un prisme trop lumineux.

D'autres volumes succédèrent aux premiers. Ils paru-

rent moins intéressants. On crut y remarquer un certain délayage qui sentait l'auteur mercenaire ; néanmoins l'ouvrage était généralement bien écrit ; il s'est soutenu.

On annonça tout à coup que Mme Junot reparaîtrait dans le monde élégant et qu'elle jouerait chez M. Jules de Castellane dans le *Roman d'une heure*, suivi de *Défiance et malice*.

Peu de chose excite la curiosité parisienne. Cette fois elle fut portée si loin qu'il fallut pour la satisfaire que l'ex-duchesse jouât deux soirées de suite. Hélas ! il lui arriva ce qui advient à ceux qui ayant traversé le monde avec éclat et se retirant dans la solitude, y grandissent tellement qu'ils n'ont qu'à perdre en reparaissant. — Sa voix parut rauque et dure ; ses yeux et ses cheveux encore beaux ; le reste empreint de sa date. On lui trouva surtout cet air résolu du temps impérial et ceci déplut extrêmement !

Quelques amis connaissant sa misère vraie lui faisaient parfois passer de l'argent à travers mille délicatesses. Elle courait aussitôt acheter des fleurs, des parfums, des colifichets. On se lassa ! Elle est morte, obligée d'écrire pour vivre, laissant une de ces filles religieuses ; l'autre nommée simplement Mme Aubert, n'ayant aussi d'autre ressource que sa plume.

***

Le Dernier des Stuarts, ou le Comte et la Comtesse d'Albany.

Les Borghèse étaient une puissance à Rome. L'un d'eux s'en servit pour accueillir noblement le dernier des Stuarts, lorqu'il vint y abriter sa tête découronnée.

Charles Edouard, connu sous le nom de Prétendant, était né avec quelque valeur, mais après la malheureuse

affaire de 1746 (1) ayant perdu tout espoir de recouvrer sa couronne, il tomba dans le découragement et s'abrutit par l'usage immodéré du vin. Il prit le nom de Comte d'Albany, épousa une princesse de l'Empire (Louise de Stolberg), et vint avec elle s'établir à Rome.

Bientôt dans son ivresse continuelle, il l'accablait de tant de mauvais traitements qu'elle s'en plaignit au cardinal d'Yorck son beau-frère, et avec son agrément, elle se retira dans un couvent (2) d'où elle ne sortit qu'à la mort de son mari en 1788.

Elle connaissait et aimait depuis longtemps le Comte Alfieri. Tous deux furent s'établir à Florence. On les dit mariés ; ce fait a été démenti. La Comtesse d'Albany avait peu d'esprit, beaucoup d'exigence. On la redoutait mais on aurait craint de passer pour une personne de mauvaise compagnie si on n'avait été présenté chez elle. Sa mort au lieu d'exciter des regrets dans la société de Florence (1824), y parut un affranchissement. Le Comte Alfieri était mort avant elle et l'avait instituée sa légataire universelle. Sa bibliothèque surtout était précieuse. Les manuscrits de ses pièces de théâtre et des autres ouvrages qui l'avaient tant fait distinguer dans le monde littéraire en faisaient partie.

***

Le Baron Fabre — de Montpellier

La Comtesse d'Albany était d'un caractère faible, facile à subjuguer et passa de la domination du Comte Alfieri

(1) Culloden, village d'Ecosse où le duc de Cumberland, par sa victoire, anéantit les espérances des Stuarts.

(2) Couvent des Dames-Blanches à Florence et non pas à Rome. Elle en sortit quelques mois après, pour vivre librement jusqu'en 1803, avec le gentilhomme poète Alfieri.

à celle de Monsieur Fabre qui était depuis longtemps bien accueilli par elle (1).

C'était le fils d'un peintre d'enseignes de Montpellier, protégé par Monsieur de Jouber, trésorier des Etats du Languedoc. Il fut envoyé à Paris, réussit dans ses essais et partit pour l'Italie. Là, disciple des meilleurs maîtres, il devint un bon peintre d'histoire.

Il imposa son caractère impérieux à la Comtesse d'Albany, à tel point que, sachant qu'il venait tous les soirs, chez elle, à 10 heures et aimait à l'y trouver seule, elle regardait sans cesse la pendule et l'interrogeait avec une inquiétude si visible, que les personnes de sa société n'osaient pas rester une minute de plus. Elle ne l'épousa pourtant pas mais elle le fit son héritier et mourut en 1824 (2)

Sa mère, la princesee de Stolberg, ne mourut qu'après elle, à l'âge de 95 ans, n'ayant pas manqué un seul jour de sa longue vie d'aller au spectacle. (3)

M. Fabre revint à Montpellier pour y voir son ancien condisciple, M. Couston. Ayant résolu de s'y fixer, étant sans parents, il conçut la généreuse idée d'enrichir sa ville natale de la totalité de ses héritages. Il lui offrit en don gratuit environ 500 tableaux des meilleurs maîtres, 4,000 belles gravures et 14,000 volumes choisis avec soin par le Comte et la Comtesse d'Albany, le Comte Alfieri et lui-même ; chacun d'eux ayant peu à peu rassemblé tout ce que la littérature Française, Anglaise, Allemande et Italienne avait produit de remarquable. Seulement il crut devoir laisser à la ville de Florence les manuscrits de son poète, le Comte Alfieri.

(1) Fabre avait alors 37 ans ; la comtesse d'Albany, 51 ! !

(2) A Florence.

(3) De l'aveu même de sa fille, cette princesse de Stolberg avait fort mal élevé ses enfants. (Voir le remarquable travail de G. Charvet sur la comtesse d'Albany).

La ville de Montpellier, autorisée par le roi, à la demande de mon mari qui en était maire, acheta en 1825, l'hôtel de Massillan et l'offrit à M. Fabre pour y établir son musée, l'habiter, le diriger toute sa vie, lui laisser son nom ainsi qu'à la rue la plus prochaine. Enfin le roi lui accorda des lettres de noblesse et le titre de baron.

En mourant il laissa 30,000 fr. à la ville pour ajouter une aile au bâtiment du musée et fit de faibles legs à quelques personnes. Il laissa le reste de ses biens *al signor de Santorelli*, sculpteur italien, qui disait-on, y avait des droits. (1)

***

Le Cardinal Maury

En 1809, je logeais à Paris, rue Saint-Honoré, hôtel Hongrois. Je voyais souvent M. d'Aigrefeuille, notre ancien commensal en prison et je lui témoignais ma curiosité de connaître le cardinal Maury, cet apôtre de la monarchie, cet orateur énergique et éloquent de l'Assemblée Constituante.

— D'Aigrefeuille souriait, jusqu'au jour où il me le montra de loin, dans la rue, tout courbé, couvert d'une mauvaise soutane, de la crotte jusqu'à mi-jambe.

Le Cardinal était devenu avare au point de n'avoir pas de voiture.

A quelques jours de là, j'obtins une audience du ministre de la police, Fouché, relative à la rentrée de mon père. J'attendis longtemps dans l'antichambre où étaient entassées aussi nombre de notabilités administratives, entr'autres mon préfet de l'Hérault, Mr Nogaret, qui faisait si gros dos en province et tant de courbettes à Paris !

(1) Ces notes prises sur le vif n'auraient-elles pas piqué la curiosité des auteurs tels que de Reumont, Saint-René Taillandier, Sainte-Beuve et G. Charvet, biographes de la comtesse d'Albany ?

Je distinguais bien vite dans cette foule une Eminence, des plus négligées dans sa tenue, à l'accent traînant, italianisé, à la voix nasillarde, aux gestes étranges. J'aurais dit un Gille, sans la calotte rouge !

Ce personnage, après avoir chuchoté avec mon préfet, s'approche rapidement de moi, m'étreint, me force à lui faire place. «- *Ah! cara ! me dit-il, vous, la nepota della carissima d'Entraigues !* » -

Je reconnus le cardinal Maury, et, lui, continuant en meilleur français : « — Je l'ai vue, en Italie, cette chère comtesse, (elle y avait émigré) et quels transports !!!! ..

....

.... Vous venez plaider la cause de votre père reprit-il, oh ! je veux vous aider ; je ne vous quitte pas. J'entre avec vous chez le Ministre ! »

Mon embarras était extrême ! j'étais désabusée sur mon héros. Il s'était déconsidéré par plusieurs démarches peu séantes. Sa lettre au Saint-Père avait excité un blâme général, au point qu'entrant, un jour, chez la marquise de Coislin et y trouvant son portrait gravé, il se confondit en remerciments.

— Il est très ressemblant, lui dit la marquise. Je regarde cette gravure avec plaisir, mais remarquez bien *qu'elle est avant la lettre !!!.* »

*
* *

Fouché duc d'Otrante

Je pressentais que le duc d'Otrante me recevrait mieux sans un pareil patronage ; j'obtins que Maury entrerait chez lui avant moi. Appelée à mon tour, nous nous croisons sur la porte « Soyez tranquille, me dit-il en passant, son Excellence ne peut rien me refuser. »

J'entre : le ministre était debout ; il me toise d'un air froid, sardonique même — Vous sollicitez le retour de

votre bonhomme de père n'est-ce pas ? Il radote un peu ; j'en parlerai à l'Empereur !

Non, Monseigneur, lui répondis-je, indignée, le Comte de St Priest, mon père possède heureusement toute l'énergie de son caractère, toute la force, la justesse de son esprit. On doit l'en croire, s'il promet de vivre en France, paisible et soumis aux lois !

Je sortis mécontente. Je n'ai jamais attribué cette mauvaise réception qu'à l'intervention .... maladroite du cadinal Maury.

Trois mois plus tard Fouché s'efforça de me rendre service et osa prendre sur lui de faire arriver mon père à Genève, à l'insu de Napoléon. Cet Oratorien terroriste qui avait tant à expier, a rendu secrètement de vrais services à une foule d'émigrés.

Sa taille me parut d'environ cinq pieds trois pouces. Son teint était pâle avec les pommettes saillantes et rouges. Ses yeux étaient petits, bleu clair, sans cils, le regard perçant, sans bonté. Il avait dû être blond. Son âge paraissait cinquante ans passés ; il grisonnait. Presque complètement chauve, son crane et son vaste front étaient désagréablement luisants.

Je n'ai vu nulle part le détail de ses traits. L'histoire dit assez le reste ! ! !

***

Monseigneur de Mons

L'abbé de Mons d'une famille noble de Provence, était plein de gaité et d'esprit. Bossu par devant et par derrière il en plaisantait fort agréablement.

Napoléon 1er connaissait ses qualités et ses vertus mais sa vicieuse conformation lui déplaisait. Il craignait, en le nommant Evêque de se donner un ridicule. Portalis, le ministre des Cultes lui parlait souvent en faveur de M. de Mons, qu'il protégeait et finit même par obtenir une

audience pour lui. L'abbé de Mons était alors grand vicaire.

— L'abbé, lui dit-il, allez vous présenter devant l'Empereur !

— Que lui dirai-je ? exclama l'abbé de Mons ?

— Ce qui vous passera par la tête, d'après ce que lui-même vous dira. Souvenez-vous seulement qu'il faut lui faire une réponse quelconque.

L'Empereur ne peut souffrir qu'on reste court —

L'abbé se présente, sachant parfaitement que sa Majesté le tenait pour homme d'esprit. Il n'en fait point parade et semble parler à regret.

Après quelques moments, feignant un effort de franchise « : Quoiqu'on m'ait fort recommandé, Sire, de tenir mes réponses prêtes, il m'est impossible d'en articuler une seule à votre Majesté ! ».

Napoléon, visiblement flatté du saisissement respectueux qu'il croit avoir inspiré, le congédie gracieusement. Le lendemain il ordonnait à Portalis de le nommer à l'Evêché de Mende.

Le nouvel élu se fit aimer du peuple, et rechercher dans la bonne compagnie. Chacun l'estimait.

Uu jour, prié à dîner par une dame chez laquelle il allait souvent, il la trouve en grande toilette et décolletée à tel point que son très fort embonpoint en débordait. — Q'avez-vous donc aujourd'hui ? Monseigneur ? Vous avez l'air sérieux, préoccupé ? — Madame, répondit-il, en effet, c'est qu'en ce moment je voyage dans la *Grèce*.

— En ce cas-là, répartit-elle, nous ne nous rencontrerons guère, car moi, je parcours la *Beauce*.

Bien, très-bien, s'écria l'Evêque en battant des mains, votre mot vaut mieux que le mien.

Deux blanchisseuses lavaient leur linge dans une rivière et causaient de leur Evêque. — *Ay*, *qu'es pichoutet* ; disait l'une. — *Oy*, répondait l'autre, *mes es poulidet !* — *A may boussudet*, *a may boussudet*, dit en riant Monsei-

gneur de Mons qui était sur le pont à les écouter. !! —

Il fut plus tard nommé et mourut archevêque d'Avignon.

A sa descente de voiture des femmes du peuple, choquées de sa tournure, s'écrièrent avec regret. « Es boussut. ! ! ! — A vosté service, per daban et per darriès, leur cria-t-il gracieusement, et aussitôt toutes de l'entourer et de l'applaudir.

*
* *

L'abbé de Dreux-Brézé (1)

Les prédicateurs les plus en vogue cette année sont M.M. de Ravignan, Duguerry, Combalot : les abbés Dupanloup et de Labruyère ont aussi de la réputation. .... On doutait du talent de M. de Dreux-Brézé, jeune fils d'un pair de France qui a échangé à Rome, titres, honneur fortune contre la prêtrise. On le disait lourd et gauche en société, tel il n'a pas paru en chaire. Son début a été aux missions étrangères où l'on quêtait pour le petit séminaire.

Il a pris pour texte : *La moisson est grande mais le nombre des ouvriers est petit.* » Et avec son frêle physique et avec sa douce voix, il s'en est habilement emparé et a fait ressortir avec un grand bonheur de preuves, un choix admirable d'expressions, les services que le clergé a, de tout temps, rendus aux sciences et aux arts.

On reconnaissait ce dire de bonne compagnie, ce parfum d'éducation première et chacun a conclu que le cadet obtiendrait dans la chaire les succès qu'aucun ne conteste à son frère, à la tribune.

*
* *

Nous avons voulu terminer cet extrait des mémoires de la marquise de Dax d'Axat, par le ravissant croquis de

(1) Le doyen de l'épiscopat français ; évêque de Moulins depuis 1850.

M. l'abbé de Dreux-Brézé. — *Ce dire de bonne compagnie, ce parfum d'éducation première* qu'on reconnaissait dans le futur évêque de Moulins, avec quel plaisir ne les respire-t-on pas dans les écrits d'Émilie Anastasie de Saint-Priest !!! Et combien nous serions heureux d'attacher notre nom à la publication *in-extenso* d'une œuvre si pleine de charme et d'intérêt !!!

E. DURAND, *curé de Monoblet*,

UN POÈTE

CHARLES DES GUERROIS

On aime assez à faire concourir les siècles et à les classer, à l'instar des potaches. A ce singulier steeple chase, le XVIIe siècle a gagné le titre de Grand Siècle ; le nôtre, la simple mention de siècle du fer. Les esprits systématiques en concluent que l'essor littéraire et les découvertes scientifiques, à l'exclusion l'un de l'autre, caractérisent chacune de ces deux périodes. Ils écrasent volontiers nos esthètes modernes par de redoutables et d'injustes parallèles avec les grands noms du XVIIe siècle d'une part, de l'autre avec les savants contemporains et leurs inventions. Il est clair que Hugo, de Vigny et Baudelaire ne sermonneraient pas comme Bossuet et ne fabuleraient pas ainsi que La Fontaine : de même, leur nom n'a rien à voir avec les voies ferrées, que de Vigny n'aimait pas plus que nos littérateurs n'estimaient hier la tour Eiffel. A cela près, toute comparaison est inexacte et je doute que notre siècle, en fait d'art, ait rien à envier à ses aînés.

Ceux nombreux qui jugent la litterature au poids n'ont qu'à mesurer quelle hauteur de tour atteindrait l'empilement des 14.000 volumes imprimés chaque année, ou arpenter quelle surface couvriraient les toiles exposées annuellement aux Salons et galeries, pour se convaincre de l'entraînement, vers les modalités esthétiques, tant des créateurs qne des dilettanti.

Pour les autres on étalerait une trop facile érudition, à

numérer, même compendieusement, les artistes célèbres en peinture, sculpture, musique et littérature.

Il en est, aujourd'hui, qui placent leur orgueil à ne rien ignorer des productions de l'art qui leur est cher : littérateur , à l'affut constant de toute poussée d'un talent ignoré, méconnu ; exécutant,sans cesse à l'étude de créations musicales récentes ; érudit,cataloguant jalousement les œuvres des sculpteurs et peintres qui, par milliers, encombrent les expositions capitales et provinciales.

Est-il vraisemblable que cet appétit général du nouveau, qui force à négliger les admirations posthumes auxquelles se complaisent les esprits classiques, clairsemés progressivement, puisse laisser dans l'ombre n'importe quel talent ? Cela est invraisemblable, mais cela est !

C'est que la Neophilie actuelle n'est qu'apparente et déguise mal l'instinctif misonéisme qui s'objecte à toute tentative originale de l'art ou de la science. L'art-musique nous offre une absolue démonstration de cette vérité. Nous voyons depuis 60 ans les mêmes *chefs-d'œuvres* s'imposer à l'admiration publique, et les nouveaux Repertoriés ne plaire que par leurs parties coulées dans le vieux moule, facilement reconnues, saluées et retenues par les mémoires dès longtemps façonnées à ces faiblesses. Auber, Adam et autres pauvres morts gagneraient bien de l'argent à l'admiration qui leur survit. Tandis que nos musiciens actuels sont contraints d'aller chercher en Belgique, en Allemagne et jusqu'en Russie le courant de néophilie qui les doit porter à la célébrité. Wagner n'a pour bien des gens d'autre synonyme qu'antechrist. Saint Saëns, Reyer, d'Indy, Franck éveillent autour de nous des conceptions aussi vagues que Valmiki.

Et chose étrange, les neophiles Wagneriens sont les misonéiques de Saint Saëns ou de Franck dont le talent déborde l'ornière creusée par le génie allemand.

De même en littérature, les romans de concierge et les spécimens de l'art ochlocratique n'ont que de vagues rapports avec les œuvres auxquelles se complaisent les délicats et les raffinés. Parmi ceux dignes de ce nom, il y a cependant des Brunetière,des Pontmartin qui n'ont jamais compris Baudelaire ou Zola, des Hugolâtres que rebute Leconte de Lisle, des Parnassiens que font loucher Mallarmé, Tailhade ou Verlaine.

Nous avons ainsi prouvé que de méritants auteurs peuvent rester inconnus et que réputation n'est point fonction de talent. Ce qui explique pourquoi beaucoup de nos lecteurs ignorent le poëte que nous leur présentons, Charles des Guerrois.

Si l'on considère les conditions de la production littéraire, on comprend mieux encore l'obscurité de maint auteur. La condition *sine qua non* de notoriété est l'habitat parisien. Là se créent les cénacles, se rassemblent les artistes selon leurs affinités et par groupe vont à l'assaut de la faveur publique. Une réclame bien en vue, un coup de pistolet à propos, une coterie de salon, un artifice de brocheur, une tenue originale suffisent parfois à ouvrir la brèche d'où s'élèvera l'ascension d'une renommée. En dehors de Paris, rien de cela n'est possible. Jadis Nimes eut l'honneur d'avoir fait Reboul et le moins connu mais supérieur Canonge. Il n'eût aujourd'hui pas plus fait Daudet que Marseille, Zola ou Reyer.

Au poëte Charles des Guerrois n'aurait pas manqué le succès, s'il eut été disposé à troquer contre Paris la vie provinciale, et le calme d'une existence laborieuse contre le tumulte des foules, le tapage de la publicité. les souplesses de l'adulation et les complaisances aux variations du goût plébéien.

Il préféra résister aux sollicitations de ses amis au pre-

mier rang desquels nous notons Sainte Beuve. Dans cette vieille cité Troyenne où l'œil est obsédé de monuments du passé, il aima mieux vivre dans une atmosphère tout imprégnée de médiévaux effluves et laisser vibrer sa fantaisie poétique au triple choc de ses concepts intimes, des remembrances du passé, des objectivités ambiantes. Ainsi loin du bruit et des frivolités parisiennes, tout entier à l'Elévation de son Idéal, il a fait passer dans ses œuvres toute son âme d'érudit et d'artiste avec une rigueur de noblesse, de probité, de hauteur morale et de perspective esthétique qu'on ne rencontre plus guère chez nos modernes outranciers de la réclame et de l'éloge.

Ses œuvres, depuis des années écloses pour le régal de quelques délicats, se superposent en strates majestueuses que nous n'avons pas la prétention de fouiller entièrement. Nons laisserons à dessein de côté, les œuvres de prose, de pensée, de critique, d'érudition et de littérature étrangère. Il nous suffira de présenter aujourd'hui le poëte national et philosophique.

Pro Patria. — Nos grandes pages. — Au pays des épées. — La France héroïque. — France toujours. — C'est le prologue et la tétralogie nationale dans l'œuvre poétique de Ch. Des Guerrois.

L'année terrible d'une part, de l'autre une galerie somptueuse où s'étalent dans leur poétique grandeur, tous les événements glorieux de notre histoire.

Ανωθεν ce sont les poëmes de l'âme qui chante, et ce titre dit assez que nous trouverons là toute la psychologie de notre poète.

Nous quittons, en pénétrant son œuvre, le substratum accoutumé des poésies d'hier et d'aujourd'hui : la mythologie classique et ses allégories surannées, l'hyperesthèsie artificielle des tuberculeux élégiaques, source d'é

rudition facile et de douceâtres émotions; l'occultisme ésotérique, l'amplexion audacieuse des panthéons orientaux et préhistoriques, le tourbillon des pastiches d'auteurs successivement devenus notoires, tout, en un mot, ce qui alimente d'emphysémateuses inspirations.

M. Charles Des Guerrois a pensé justement qu'il pouvait trouver chez les ancêtres de notre France actuelle, assez de gloire, de hautes idées et de grandes actions pour en nourrir sa poésie. Il l'a répandue à pleines pages tant sur les faits connus que sur ceux ignorés, doublant alors d'un plaisir d'érudit celui d'ésthète. Toute l'aristocratie de notre patrie défile en ces volumes, sous le riche manteau de l'art, donnant ainsi l'impression d'une épopée solide avec, en moins, ce point de vue unique, cette subordination fatigante des faits, cette lourdeur copieuse qui écrase tout ce qui s'est encore composé d'après le thème épique.

C'est d'abord la Gaule romaine, bientôt dominant Rome en lui donnant des empereurs :

L'astre de Nemausus à peine est le second...
O Rome, saluez la Gaule Narbonaise,
Nemausus, qui vous fait ce présent : Antonin !

N'est-ce pas une triomphante réplique du quatrain de Reboul inscrit au socle de notre Antonin debout !

Après les barbares, Attila et Saint-Loup, Chlodoweg, le fondateur de la monarchie, et sainte Clotilde dont la prière est si touchante :

O Seigneur, en mes mains bien indignes de femme
Comme un dépôt sacré vous avez mis cette âme :
A vos pieds, à mon tour, je l'apporte en tremblant.
C'est l'âme de l'époux ; c'est l'âme de la France !...

Le morceau de sainte Geneviève serait à citer, qui

donne l'impression de repos, de grâce et de fraîcheur rendue au Panthéon par l'admirable suite de Puvis.

Le poète évoque ensuite Poitiers, Charlemagne, les Croisades, saint Louis que nous ne pouvons oublier :

En ce merveilleux temps les saints étaient les forts ;
Ils étaient les vivants pleins de l'esprit des morts,
Ils étaient le salut, le pur sel de la terre ;
Ils étaient la nature, et nous parlent mystère.
Leur sainteté c'était l'épée et la grandeur,
La beauté dans ce monde où règne la laideur,
Les remparts abaissés et les villes conquises,
Les magiques terreurs et les douceurs exquises,
L'Évangile et le fer, la flamme avec l'encens,
L'Apocalypse sombre et les mots caressants,
Une voix qui commande avec la voix qui prie,
Un sermon de Jésus, un rêve de Marie.
L'humble dans le puissant, le sage dans le fort,
Celui qui fut la vie et qui brava la mort
Le saint dans le héros, le chevalier dans l'homme,
La France le connait, et la France le nomme :
Saint-Louis. Un grand Roi dès avant le grand Roi....

Suit encore Poitiers, le second, la défaite. Puis l'épopée Jehannine plus merveilleuse et touchante que les laborieuses fictions poétiques.

Sous tous ces grands noms, le poète magnifie cette France que les ignorants gorgés d'histoire frelatée cuideraient amputer de dix siècles de gloire pour n'en repiquer qu'un rameau dans l'humus sanglant de la Révolution :

Vieille France, ta voix était l'honneur suprême,
Une tache au blason effaçait le baptême...
La France, bon semeur, à la terre est fidèle.
Aux durs champs d'Allemagne, aux sillons d'Italie,
Elle porte en chantant le grain qui multiplie.
« Je ne veux rien pour moi » dit-elle, répandant
A plein poing le pur grain, le froment débordant.... »

La France Paradis de l'allemand pensif.

L'Allemagne a sa grande place dans l'œuvre de M. Ch. Des Guerrois :

.,...... Cette Allemagne sombre,
D'où nous allait venir la flamme ainsi que l'ombre,
Qui rêvait, qui pensait, généreuse, pour tous.
Kant raisonnait pour nous, Uhland chantait pour nous.
Nous croyons qu'ils versaient,comme une eau,comme un fleuve.
La féconde pensée où toute âme s'abreuve.....

Voix de la Germanie
Autrefois trop aimée, aujourd'hui trop haïe !

1870 ! éveil terrible, dissipa ce rêve généreux. Les poètes n'ont point remis à l'Allemagne leur désillusion. M. Charles Des Guerrois,comme Victor Hugo, s'est donné sur nos vainqueurs la revanche de l'imprécation. Son vers exècre les facteurs présumés de nos désastres, depuis le chef jusqu'aux comparses,

Ces généraux qui sont un peu moins que des noms.

Il donne une larme à chaque victime, le dernier adieu à Metz.

Metz, qui vit Charles-Quint, la ville inviolée
Dans son linceul germain brutalement roulée.

Il salue la délivrance du territoire

Qu'ils partent — Margueritte attend à son rouet
40,000 Fausts. Pour eux le noir brouet
Est déjà préparé dans l'écuelle pietiste
Ils pourraient se gâter dans notre France artiste.

Mais au fond

Maudire l'Allemagne, en sommes-nous plus braves ?
Avons-nous moins le dos et le flanc sous l'affront?

Et les souvenirs de la défaite précipitent en horreur de la guerre.

Le sort est incertain
Et le soir ne dit pas son secret au matin...,

Ah, si les rois savaient quand ils tirent le glaive,
Quelle vapeur de sang dans les plaines s'élève....

Une vaste clameur de défaite s'élève
Lamentation morne et vague sous le glaive....

L'homme mis dans la terre, enfin, ne germe pas !

Ces souvenirs lui reviennent au nom d'autres dèsastres,

Azincourt, un nom dur à des lèvres françaises,
Si brûlant qu'à le dire, on sent comme des braises
Vous consumer le sein, car on a des retours
Si sombres, si navrés, pensant à d'autres jours
Plus proches, plus mauvais....

pour faire place à l'ardent désir de la revanche chanté en un *Exoriare* plein de foi, car

Où l'on parle français la France aura son tour.

Heureusement la fanfare glorieuse couvre ces roulements funèbres. Nous nous retrouvons sous Calais avec le Grand Oublié, de Guise; sous Fécamp avec Bois-Rosé ; à Fornoue, triomphe du jeune Charles ; à Prague avec Chevert. Sur le seuil de la France moderne il salue la sympathique figure du Navarrais. Les temps marchent et voici Frédéric et la Philosophie.

D'Argens et Maupertuis, tous les irréguliers,
Algarotti, Jordan, Voltaire et La Mettrie,
Les hommes du bon mot, de la phrase fleurie,
Les gens des petits vers et de grands sentiments,
De la philosophie en rêves, en romans....

A leur table.
Champagne et Chambertin chantent Nones et Laudes...

Ét le livre se ferme sur le *Salut à la Royauté morte* que nous voudrions pouvoir citer en entier....

A parcourir les innombrables tableaux de l'Œuvre Nationale, on négligerait le côté intime de notre poète. Même au cours du dur labeur consacré à la France, la personnalité de l'ouvrier ne disparait pas. Ce n'est pas seulement à la femme de Joinville qu'il pense en nous montrant le bon sénéchal quitter pour la Croix,

son château, ses enfants, sa compagne.
Celle des jeunes ans qu'on aimera toujours !

Mais c'est Ανωθεν qui est la vivante nécropsie de son cœur.

L'art est pour M. Charles Des Guerrois un sacerdoce qui n'a point ici bas sa récompense. Ceux qui ont œuvré pour l'idéal ont gravi leur calvaire avec l'âpre désir de la mort qui les doit immortaliser. Mais tous ont chûté sur la voie douloureuse, ont subi le martyre de l'injure des foules, ont crié leur lamento. Tels furent Hugo, Musset, Vigny, Baudelaire.... Je sais bien que les esprits froids, rétifs à l'enthousiasme, jugent comme de parade ces déclamations teintées de sang. M. Charles Des Guerrois n'a pas la plainte théâtrale : l'excès de l'imprécation n'en compromet pas chez lui la réalité. La blessure est profonde et cachée. A peine quelques soupirs,cris inétouffés de l'âme saignante, troublent la sereine énergie du lutteur lassé mais invaincu. Son âme moderne, imprégnée d'un certain pessimisme,s'entoure de l'orgueilleux dédain d'Horace pour la force brutale et le nombre aveugle.

Laissons lui la parole :

Je n'ai point après tout, péché par ignorance,
Je savais que, poète, on va vers la souffrance
Comme soldat, on va vers la mort. J'ai voulu.

Je suis entré de gré, sans peur, au sanctuaire:
J'y portais cependant, en secret, mon suaire.

Beancoup sont à la peine etjamais à l'honneur
Le peuple et poète anssi ; couple mineur
Le héros inconnu toujours est à la peine,
Mais jamais à l'honneur, o Jeanne la Lorraine.

Le présent est lâche, il ne tresse pas la couronne, mais l'avenir la met sans crainte aux fronts méritants,..

L'avenir est vaillant, il combat pour les siens....
Comme de grands troupeaux il fait marcher les ans...
Il lutte, il lutte encore et dompte le présent.

La victime de cette lutte, c'est nous mêmes. Les ans pleuvent sur nos têtes.

C'est la grêle sans trève en l'humaine tempète

Puis la mort survient, qui n'effraie ni le sage ni le poète,

La mort étant le prix que nous payons pour vivre...
La mort est avec toi dès ton jour de naissance....

la mort qui, fait que

Nous rêvons de portique à l'immortalité...
La mort révèle tout, connaissant tonte chose....
C'est du fond d'un tombeau que la voix porte mieux.

Et cristallisant ses convictions et ses espérances

L'art d'attendre, o poète, est celui de grandir.

La glane d'ἄνωθεν évoque, en un centon, l'idée maîtresse du recueil philosophique : une vocation poétique expectant la consécration de la mort. Quelques pièces

cependant sortent de ce cadre, telle est celle qui débute ainsi:

Sois béni, John Milton, pour n'avoir point maudit,
Cœur vaillant, la musique et la mélancolie.
Oh! les doux vers allant de ta lèvre pâlie
Au nocturne chanteur qui pleure dans son nid...

Nous voudrions citer encore — *Du lointain de la grande Mer* — Il est temps de se borner et de lier la gerbe moissonnée au champ troyen, en transcrivant six vers, la plus courte pièce du recueil. L'auteur y rattache la genèse des Esthetes aux races aristes sacrifiées, les Œlohites de Josephin Peladan, les Promethéens de Charles des Guerrois,

Sur nous passe écrasant le flot Océanique,
Sur nous Promethéens, la race Titanique;
Sur nous passe écrasant le flot noir, le destin,
Roulant à temps éganx inébranlé, certain:
Sur le col redressé, sur le front qui s'incline,
Le flot passe écrasant, vaste et haute colline.

Telle est, mal habile peut-être mais sincère, l'esquisse d'un grand poète érudit et penseur. Il manque bien des traits pour donner à la physionomie toute sa ressemblance. Je pense que les amis du poètes sauront le reconnaître et j'espère que ceux qui l'ignorent désireront le voir et l'étudier.

Fortuné Mazel.

THÉRÈSE DE KERALIN[1]

VIII

Il était six heures déjà lorsque M. et Madame de Kéralin arrivèrent à Tours. Le soleil couchant projetant ses derniers rayons sur les jolies maisons, qui bordent le quai de la Loire, faisait ressortir la blancheur éblouissante de leurs façades en pierres de tailles et le poli de leur toiture d'ardoise. L'air tiède qu'embaumait le parfum des tilleuls en fleurs, le chant des oiseaux, dont le gazouillement joyeux semblait saluer le retour du printemps, la foule des promenenrs se croisant sous les beaux arbres du Mail déjà couverts de feuilles naissantes, tout contribuait à donner un air de fête au beau pays que l'on a appelé le jardin de la France.

Qui ne connaît la ville de Tours, sa cathédrale gothique, dont les murs, noircis par les siècles, contrastent avec les autres édifices, son pont magnifique et cette rue royale, l'une des plus régulières et des plus belles de France , dont la route de Paris et l'avenue de Grammont, paraissent la continuation ! Mais ce que peu de gens ont remarqué sans doute, c'est une jolie petite maison sur la place d'armes, ayant pour perspective les îles verdoyantes de la Loire et les riches côteaux de la rive droite. A la porte de cette maison était suspendu de temps à autre un écriteau sur lequel on lisait en gros caractères.

Appartements à louer présentement.

Madame Bertrand, la maîtresse du logis, bonne et

(1) Voir la *Revue du Midi*, juin 1890.

grosse femme à l'air avenant, montrait avec empressement aux visiteurs son premier et son second étage, n'oubliant rien de ce qui pouvait faire valoir ces modestes logements ; ni le jardin, dont elle laissait la jouissance, c'est-à-dire la liberté d'aller et venir dans deux étroites allées, ni la vue magnifique, qui valait, à elle seule, les cinquante francs par mois qu'elle demandait de chaque appartement, ni la proximité de la caserne, si elle avait affaire à un officier. De plus, Mme Bertrand ne manquait pas de dire gracieusement aux dames qu'elle aimait mieux louer aux gens mariés qu'aux célibataires, bien différente de ceux qui préfèrent ces derniers, parceque les meubles s'usent moins entre leurs mains.

A l'époque dont nous parlons la tablette était enlevée, le premier étage, resté vacant deux mois de suite, ayant été loué pour le jeune ménage par les soins du capitaine de Saint Laurent, et c'est avec joie que la propriétaire s'était empressée de laver le plancher de ses plus belles pièces et les briques rougeâtres de celles qui donnaient sur le jardin. Des rideaux blancs avaient été posés aux fenètres et l'on avait soigneusement enlevé la poussière du secrétaire et de la table de noyer qui, avec six chaises de paille et autant de fauteuils de velours d'Utrecht composaient presque tout l'ameublement du salon, complété par une pendule d'albâtre et deux vases de porcelaine garnis de fleurs artificielles qui décoraient la cheminée. Quelque grande que fut la différence existant entre ce modeste logement et l'hôtel du conseiller d'Ambert, que Thérèse avait habité presque toute sa vie, et celui, plus luxueux encore de la douairière de Suret, les nouveaux époux s'en déclarèrent très satisfaits ; ils allaient s'y trouver seuls ensemble et entièrement l'un à l'autre !

Leur installation ne leur prit pas beaucoup de temps. Dès le lendemain matin la jeune femme se mit en devoir d'arranger tous les effets dans les armoires et d'embellir

sa demeure en ornant les murs de jolis tableaux, qu'elle avait peints elle même, en étalant de beaux livres sur la table du salon, de petits objets d'art sur les étagères et en mettant des fleurs fraîches partout, ce qui donna de suite à son appartement un tel air de fête que le capitaine de Saint Laurent, invité par Kéralin à dîner avec eux ce jour là, ne put s'empêcher d'en faire compliment à sa cousine.

— D'un seul coup de baguette, vous avez transformé ce modeste logis, lui dit-il ; le prosaïque logement garni est devenu entre vos mains habiles un charmant appartement que ne désavouerait point une élégante de nos jours.

— Voici du nouveau ! s'écria en riant Frédéric, le cousin de Saint Laurent devenu subitement complimenteur, ce qui ne lui était jamais arrivé de sa vie !

— Eh bien, je suis toute fière d'avoir les prémices de ses gracieusetés, dit gaîment Thérèse, et, puisqu'il trouve l'appartement de son goût, j'espère qu'il viendra nous voir souvent.

Il y vint assez souvent en effet, et ce fut pendant un mois leur unique visiteur, mais ils étaient loin de trouver le temps long ; Thérèse, qui, depuis la mort de Mme dAmbert avait dirigé le ménage de son oncle, s'entendait parfaitement à remplir son rôle de maîtresse de maison, qui lui était d'autant plus facile que la bonne Françoise, qui avait absolument voulu la suivre, lui en épargnait les difficultés ; elle avait donc tout le loisir nécessaire pour se livrer à ses occupations favorites, la peinture et la musique, et quand son mari revenait de l'exercice ou de la caserne, il trouvait la maison dans un ordre parfait et sa jeune femme accourant à lui le sourire aux lèvres et la joie au cœur !

Le reste de la journée ils demeuraient ensemble, Thérèse occupée de travaux d'aiguille, et lui, faisant à haute voix une lecture intéressante, ou échangeant avec elle ses réflexions. Souvent ils se promenaient tous les deux dans la

campagne, et plus souvent encore dans l'étroit jardin mis à leur disposition par l'obligeante Mme Bertrand, arrosant les plantes, ou cueillant quelques fleurs, heureux comme Adam et Eve dans le paradis terrestre et ne rêvant pas de bonheur plus grand que celui dont ils jouissaient.

Deux mois s'écoulèrent ainsi, sans que rien vînt troubler cette félicité. Un jour cependant que Frédéric était sorti, son absence s'étant prolongée bien plus qu'il ne l'avait annoncé en partant, Thérèse en éprouva une certaine inquiétude.

— Aurait-il oublié que nous devions aller ensemble entendre la musique sur le mail ? mais non, car c'était bien convenu ce matin. Pourvu qu'il ne soit pas malade ou qu'il n'ait pas fait quelque mauvaise rencontre, comme ce pauvre M. Sincery, qu'un chien enragé a mordu la semaine dernière et qui en est peut-être mort à l'heure qu'il est ! il est vrai qu'on assure qu'il n'y a pas eu d'autre chien enragé dans la ville et que la police y a mis bon ordre.

Au même instant deux petits coups discrets furent frappés à la porte du salon et Françoise y introduisit Mme Vernier.

— Je suis resté bien longtemps sans venir vous voir, dit celle-ci, quoique vous ayiez eu la bonté de faire demander de mes nouvelles ; mais j'ai eu mon mari malade et j'ai été moi même assez souffrante ; aujourd'hui je n'ai pas voulu tarder davantage à vous témoigner de nouveau ma reconnaissance.

— Le peu que j'ai pu faire pour vous était chose trop naturelle pour valoir à peine un remercîment, mais donnez-moi bien vite des nouvelles de vos gentilles fillettes ; j'espère quelles sont depuis longtemps guéries de leurs légères blessures.

— Oui, grâce à vous qui les avez si bien pansées qu'elles n'en ont presque pas souffert. Mais, puisque nous sommes seules en ce moment, laissez-moi vous adresser d'abord une question. Vous proposez-vous de faire visite

aux dames du régiment et d'entretenir avec elles des relations suivies ?

— Sans doute, Madame.

— Alors permettez-moi de vous donner un conseil, quoique ce soit plutôt à moi d'en recevoir de vous ; mais je suis de beaucoup votre ainée et j'ai l'expérience de ce qui arrive quelque fois dans la société des femmes d'officier ; qulque unes se formalisent pour une visite qu'on tardera à leur faire, d'autres prendront parti pour un ennemi qui chercherait à nous nuire.

— Je ne vous comprends pas bien, Madame, ai-je donc quelque ennemi ou suis-je menacée d'en avoir ?

— Eh ! quoi ne le devinez-vous point ? le capitaine Pélestrier, un méchant homme, très vaniteux surtout, qui vous a connu à Aix, paraît-il, et que j'ai entendu, hier au soir, dire chez Madame Jarigue, la femme du capitaine trésorier, que vous étiez fière, vaine, coquette et aussi très légère ; il ajoutait même, car je ne veux rien vous cacher, que vous aviez fait tout votre possible pour l'épouser, qu'il avait été séduit tout d'abord par votre joli minois(c'est le terme dont il s'est servi,)mais qu'ayant bientôt connu votre caractère, il n'était pas tombé dans le piège et s'était prudemment retiré.

— Mais c'est abominable ! s'écria Thérèse sans pouvoir retenir ses larmes, c'est un affreux mensonge, je vais m'en plaindre à mon mari dès qu'il sera de retour et lui raconter tout ce que vous venez de me dire.

— Gardez-vous en bien, chère Madame, il en résulterait probablement une querelle entre ces Messieurs, un duel peut-être.

— Vous avez raison, dit la jeune femme après un instant de réflexion, mais je ne puis cependant me laisser calomnier de la sorte ! Que faire, mon Dieu ! que faire?

— Garder le silence le plus absolu sur tout ce que je viens de vous dire, puis faire le plutôt possible vos visites

de nouvelle arrivée en vous montrant ce que vous êtes en effet, bonne, modeste et charmante. On ne pourra vous voir sans vous aimer, on ne pourra croire ce Pélestrier, et ses calomnies tomberont d'elles mêmes ; mais surtout méfiez-vous de lui, tenez-le à l'écart le plus que vous pourrez, sans cependant vous montrer impolie à son égard, c'est le meilleur moyen de couper chemin aux commentaires.

Je vous quitte chère Madame, et je vais retrouver mes fillettes, qui m'attendent pour la promenade.

Restée seule dans son salon, la jeune femme réfléchit tristement à tout ce qui venait de lui être dit. C'était le premier chagrin qu'elle eût éprouvé depuis son mariage, et il lui était d'autant plus sensible qu'elle ne pouvait le confier à son mari.

— Ce serait à lui à me guider, se disait elle, mais j'ai promis le secret, et d'ailleurs, comme me l'a dit Madame Vernier, une querelle, un duel même pourrait être la suite de cette révélation; je dois tout souffrir en silence.

Elle demeura plus d'un quart d'heure plongée dans ces pénibles réflexions ; puis, essuyant ses larmes, elle ouvrit la fenêtre, s'accouda sur le balcon et y demeura longtemps immobile, mais il était évident que, ni la Loire paisible, roulant ses flots d'azur sous les verts peupliers qui bordent le quai, ni la foule insouciante des Tourangeaux indolents, qui ne semblent vivre que pour le plaisir, n'occupaient sa pensée.

— Tout à coup la jeune femme retira brusquement sa tête, quitta le balcon et courut ouvrir la porte à Frédéric, dont le visage, à la fois doux et énergique, la démarche assurée et l'épaisse moustache blonde auraient suffi pour faire reconnaître un militaire, même sans l'uniforme dont il était revêtu et sans les deux croix qui brillaient sur sa poitrine.

A la vue de son mari la physionomie de Thérèse chan-

gea subitement d'expression et s'anima d'un doux sourire.

— J'avais hâte de te revoir, ! tu as été bien longtemps à revenir, dit-elle en se jetant dans ses bras.

Il la baisa sur le front, se débarrassa promptement de son sabre et de son schako, et vint s'asseoir auprès d'elle.

— Qu'as-tu donc fait depuis ton départ, mon ami ?

— J'ai été à la parade, répondit-il, je me suis un peu promené avec Saint Laurent, j'ai rendu trois visites de garçon et j'ai trouvé tout le monde, ce qui m'a beaucoup retardé ;et toi ma chère,qu'es-tu devenue cette après-midi ?

— J'ai été à l'église, j'ai entendu le sermon, j'ai prié Dieu pour toi, et je suis retournée ici, où je me suis fort ennuyée, ajouta-t-elle en rougissant légèrement ; puis je me suis mise à la fenêtre pour te voir revenir.

Ils continuèrent leur conversation, la main dans la main et revenant sur le passé pour ne pas parler de ses soucis présents:

— J'ai songé aussi, dit-elle, à notre séjour chez la tante de Suret si aimable pour moi. Combien je suis heureuse de penser qu'elle m'aime réellement !

— Qui ne t'aimerait pas ma chérie ! répondait le jeune homme, dont les regards exprimaient l'admiration et la tendresse.

Et Thérèse auprès de lui oubliait son chagrin secret ; les heures s'écoulaient rapidement dans ces doux entretiens et déjà la longue file des reverbères projetait sa lumière vacillante sur le cristal de l'onde qu'ils ne s'étaient point encore aperçu de la chute du jour.

Deux petits coups discrets frappés à la porte du salon vinrent interrompre cette causerie.

— Madame est servie, dit un homme à moustache, qu'il était facile de reconnaître pour un militaire,quoiqu'il fût en habit bourgeois.

Si le modeste dîner fut bon ou mauvais, je l'ignore, mais ils le trouvèrent exquis, tant la joie d'une douce intimité donne de saveur aux aliments les plus simples.

Le repas terminé, la jeune femme vint s'asseoir près de la table du salon ; puis après avoir hésité un instant :

— Tout à l'heure, dit-elle, j'ai omis de te dire que Mme Vernier était venue me voir et qu'elle m'a reproché, d'un ton amical, de n'avoir pas fait visite aux dames du régiment.

— Elle a peut-être raison, répondit Frédéric, nous sommes des étourdis d'avoir tant attendu et je suis tout disposé à t'accompagner chez ces dames, lorsque tu le désireras.

— Ce sera donc demain, répondit-elle, car je me reproche un peu d'avoir ainsi manqué aux convenances.

Dès le jour suivant ils commencèrent leurs visites et ils se montrèrent si polis et si aimables que l'opinion générale leur fut tout à fait favorable. Mme de Peyrmouth, la femme du colonel, trouvant Thérèse charmante, les invita à dîner pour le jeudi suivant et leur fit promettre de ne pas manquer d'assister à la grande soirée qu'elle devait donner à l'occasion de sa fête.

Le soir de ce jour étant venu, Mme de Kéralin regretta presque sa promesse, et, soit timidité, soit pressentiment, elle éprouvait une certaine répugnance à se rendre à l'aimable invitation qu'elle avait reçue.

— Je me sens très fatiguée de notre promenade de ce matin, dit-elle à son mari, et j'aimerais beaucoup mieux me coucher tout de suite que d'aller veiller une partie de la nuit.

— Ce sera comme tu voudras, ma chère ; mais il me semble qu'ayant accepté cette invitation nous ne pouvons guère nous dispenser de nous y rendre.

— Allons, voilà qui me décide, dit-elle en ouvrant la porte de sa chambre.

— Veux-tu que je sonne Françoise pour t'aider dans tes préparatifs ?

— C'est parfaitement inutile, je saurai bien m'habiller toute seule.

Peu de temps après elle rentrait au salon, vêtue d'une simple robe de tulle blanc, avec une rose dans ses cheveux. Elle était charmante ainsi, fraîche et souriante, parée de sa grâce naturelle bien plus que de ses atours. Frédéric la contempla un instant dans une muette extase, puis ayant endossé à la hâte son plus bel habit d'uniforme, tous deux se dirigèrent lentement vers la rue de la vieille Intendance.

IX

Lorsque M. et Mme de Kéralin ne furent plus qu'à une faible distance de l'hôtel habité par le colonel de Peyrmouth, les sons harmonieux de la musique militaire frappèrent agréablement leurs oreilles et les charmantes contredanses de la *Dame blanche* et de la *Fiancée* firent hâter le pas à la jeune femme.

— Pourquoi ne m'as-tu pas dit que l'on danserait ? demanda-t-elle à son mari.

— C'est que je n'en savais rien moi-même, mais nous aurions dû nous en douter, puisque c'est aujourd'hui la fête de Mme de Peyrmouth, et que les officiers la lui ont souhaité hier au soir.

— Ce n'était pas une raison absolue pour donner un bal, dit Thérèse, mais c'est un impromptu, dont je profiterai avec plaisir.

— Malgré les fatigues de notre promenade d'hier, dit Frédéric, souriant avec malice.

— Malgré tout, répondit-elle en se débarrassant de son manteau et en montant d'un pas léger l'escalier du premier étage.

Elle pénétra alors dans l'anti-chambre, où elle s'arrêta tout-à-coup, émerveillée du magnifique coup d'œil qu'offraient les salons de la marquise. C'était partout des lustres étincelants, des massifs de verdure et de fleurs remplissant l'air de suaves parfums. Deux sapeurs à barbe touffue, la hache sur l'épaule, semblaient garder l'entrée de ces lieux féériques, et leurs figures rébarbatives contrastaient admirablement avec le visage riant des danseuses, vêtues de robes légères et couronnées de fleurs. Puis brillaient les uniformes, dont le nombre surpassait de beaucoup celui des habits noirs. L'or et les bijoux, scintillant de mille feux, la musique militaire, si entraînante, si animée, tout était fait pour exciter l'admiration d'une jeune femme qui n'était pas habituée au spectacle des fêtes mondaines.

A peine un soldat, parfaitement déguisé sous la livrée du marquis de Peyrmouth, eût-il annoncé M. et Mme de Kéralin, que le colonel s'empressa d'offrir le bras à la nouvelle venue; Mme de Peyrmouth s'avança, vers elle jusqu'au milieu du salon, et, le sourire aux lèvres, l'expression du contentement répandue sur sa physionomie, elle lui adressa d'obligeants reproches sur son arrivée tardive.

C'était vraiment une belle femme que Mme de Peyrmouth, sa démarche était noble, sa taille élégante, son regard spirituel. Elle jouait la petite reine avec une grâce majestueuse, que beaucoup de véritables souveraines auraient pu lui envier, et l'air de protection bienveillante qu'elle prenait de temps en temps ne lui séyait pas mal, en vérité.

A peine eut-elle échangé quelques mots avec Mme de Kéralin que celle-ci fut enlevée par un officier, qui vint l'engager pour le quadrille, et la femme du colonel alla adresser quelques paroles obligeantes aux dames Tourangelles qu'elle avait invité, et dont elle s'occupait plus

que des autres, parcequ'elles étaient étrangères au régiment.

Pendant ce temps les valses et les quadrilles se succédaient rapidement et Thérèse, qui n'était pas blasée sur les plaisirs du monde, dansa avec l'entrain d'une jeune fille jusqu'à ce que, fatiguée de cet exercice, elle se laissa conduire par son mari dans un petit salon, un peu retiré, pour s'y reposer un instant; mais à peine y était-elle assise qu'un gros capitaine, fortement coloré, de physionomie ouverte et joviale, vint s'asseoir à côté d'elle.

— Est-ce que vous penseriez déjà à battre en retraite, ma cousine ? lui dit-il d'un air familier; je m'y opposerais de tout mon pouvoir, je vous en avertis.

— Eh pourquoi donc, s'il vous plait ? lui répondit-elle en riant; ce n'est pas pour danser avec moi toujours, car vous ne m'avez pas invité une seule fois, et ce n'est pas galant de votre part.

— Le moyen d'arriver jusqu'à vous ?

— Il est vrai que c'est difficile, lorsqu'on ne veut pas quitter la table de jeu.

— Méchante ! dit-il, j'espère que vous ne me refuserez pas le premier quadrille.

— Vous mériteriez que je vous prisse au mot, et vous en seriez sans doute bien fâché ; mais je suis trop fatiguée pour vous faire cette malice, j'aime mieux regarder danser Frédéric ; n'est-ce pas qu'il valse à merveille ?

— Sans doute, mais il danserait encore de meilleure grâce, si c'était avec Mme Meynard.

— Qu'est-ce donc que Mme Meynard ?

— Une jeune et jolie veuve, qu'il voyait beaucoup avant son mariage.

— Oh ! elle était jeune et jolie, dites-vous ?

— Ah ! tout à fait charmante, et avec cela fort coquette; Frédéric lui faisait de fréquentes visites, et elle le trouvait fort de son goût.

— Taisez-vous, mauvaise langue, reprit-elle en le menaçant du doigt ; si je vous écoutais, vous finiriez par me rendre jalouse ; mais je connais trop mon mari pour craindre qu'il soit inconstant.

— Et si on vous le prouvait, dit une voix derrière le fauteuil occupé par la jeune femme.

Mme de Kéralin tressaillit involontairement, tandis que Saint-Laurent répétait avec un gros rire.

— Voyons, si on vous le prouvait, que feriez-vous, ma cousine ?

— Je le tuerais, reprit-elle comme pour plaisanter, mais son sourire dissimulait mal son inquiétude secrète, et elle n'osait regarder en face la pâle figure de Pélestrier, qui se tenait debout à côté d'elle, et dont le sombre regard la poursuivait en ce moment avec une étrange obstination.

— La charmante soirée ! dit-elle enfin pour rompre le silence ; il faut avouer que Mme de Peyrmouth fait admirablement les honneurs de chez elle.

— Admirablement ! répéta le cousin.

— Oui, ajouta l'homme au teint blême, pour ceux qui lui plaisent, c'est-à-dire pour les réels flatteurs, toujours prêts à encenser le pouvoir sous quelque forme qu'il se montre.

— Cette fois la forme est grâcieuse, reprit Thérèse.

— Que leur importe à ces gens là ? Croyez-vous, Madame, que la beauté de la Marquise soit l'aimant qui les attire ? Regardez plutôt ces rubans, ces croix, ces pompons rouges et jaunes, dont le bon homme de Peyrmouth la laisse disposer, c'est là la véritable attraction, car il est plus facile d'obtenir une faveur en faisant l'officieux auprès d'une jolie femme que de la mériter par de bons services. Voyez ce blanc-bec, qui, naguère, se traînait le dernier sur les bancs de l'école, qu'a-t-il fait pour obtenir son rapide avancement ? il mène à la promenade le

petit chien de la Marquise ! Et cette femme, plus esclave que les dames d'atour ne le sont de leur princesse, croyez-vous que ce soit l'amitié qui l'attache à la vaniteuse Mme de Peyrmouth ? Non, c'est que son mari ambitionne le pompon de grenadier ! Et d'anciens militaires, des hommes de mérite languissent de longues années sans obtenir de récompense !

— Vous jugez trop sévèrement, Monsieur, répondit Thérèse, à qui cette conversation déplaisait beaucoup.

— Je juge sainement, mais je sais bien que nous ne sommes pas du même avis, reprit Pélestrier avec amertume, je n'en suis point étonné, car je suis né malheureux et rien ne m'a réussi dans ce monde. J'ai de l'esprit, du savoir, j'ai servi avec distinction, personne ne pourrait soutenir le contraire, et je me traîne depuis plus de vingt ans dans les grades subalternes. J'ai aimé passionnément, et le bonheur auquel j'aspirais m'a été enlevé par un autre. Que reste-t-il à l'homme, que l'ambition et l'amour ont trahi à la fois... ? Mais patience, le jour de la vengeance arrivera, je l'espère, et la vengeance est le plaisir des dieux !

Pélestrier continua quelque temps encore à épancher le fiel débordant de son cœur, car saint Laurent avait repris sa place à l'Écarté, et Thérèse restait silencieuse ; cet homme lui faisait peur. Mais, comme elle donnait à son mari le signal du départ, Pélestrier se pencha vers elle, et, la regardant, avec des yeux brillants d'une joie infernale :

— Si jamais vous avez envie de savoir la demeure de Mlle Mabile, une connaissance intime du capitaine de Kéralin, adressez-vous à moi, Madame.

Et il s'éloigna rapidement, au grand soulagement de la jeune femme, fatiguée de ses médisances.

— Vraiment, Monsieur, j'en ai appris de belle sur votre

compte, dit-elle à son mari, lorsqu'ils furent rentrés à leur demeure.

— Voyons, quels sont mes crimes ? répondit-il, en se croisant les bras.

— C'est cela, faites l'ignorant? Combien y a-t-il de temps que vous n'avez été voir cette jeune et jolie veuve, qu'on nomme Mme Meynard ?

— Oh! dit-il, en riant, c'est St-Laurent, sans doute, qui t'a parlé d'elle. Si tu veux la connaître, nous irons la voir un de ces jours ; et, comme ladite veuve, fort aimable du reste, a cinquante ans au moins, je ne crois pas que tu en sois jalouse.

— Et Mademoiselle Mabile, me la ferez-vous connaître aussi ?

Une rougeur subite couvrit le front du capitaine ; mais se remettant tout de suite :

— Assez plaisanté, dit-il; songeons maintenant à prendre du repos, car il est près de deux heures, et je dois me lever à six.

Le lendemain, dans l'après-midi, tandis que M. de Kéralin faisait une ronde, Thérèse, la tête lourde et les membres fatigués, comme il arrive presque toujours après une nuit passée au bal, travaillait nonchalemment à un ouvrage de tapisserie, lorsque Pélestrier, qui ne lui avait pas encore fait visite, se présenta chez elle.

— Madame, lui dit-il, j'ai trouvé hier au soir, dans le petit salon de Mme de Peyrmouth, un objet qui doit vous appartenir.

Et il tira de sa poche un papier, dans lequel était soigneusement plié le pendant d'une boucle d'oreille.

— Je ne m'étais pas encore aperçue de cette perte, dit Thérèse, mais je reconnais cet objet, et je vous remercie beaucoup, Monsieur, d'avoir bien voulu me l'apporter.

Presque au même instant, Françoise annonça M. et

Mme Gerber, et Thérèse se sentit soulagée d'un grand poids, car le capitaine Pélestrier l'avait trop ennuyée la veille, par des malins propos, pour que la perspective de se trouver en tête-à-tête avec cet homme ne fût pas fort désagréable. Elle reçut gracieusement le jeune couple qu'elle ne connaissait point encore.

Le lieutenant Gerber était un très bel homme, fat peut-être, mais ayant l'usage du monde ; sa femme, au contraire, était chétive, malingre, contrefaite et d'une timidité excessive ; mais elle avait l'air doux et modeste, et sa physionomie intelligente n'était pas dépourvue de charme. Ils étaient arrivés à Tours depuis deux ou trois jours seulement, et ils commençaient leurs visites de noce. Comme ils en avaient beaucoup à faire, ils les abrégeaient le plus possible, et, au bout d'un quart d'heure environ, ils prirent congé de Mme de Kéralin. Elle espérait que Pélestrier suivrait leur exemple ; mais il n'en fit rien, il reprit sa place près du canapé, et, de sa voix un peu rauque :

— Que cette femme est laide, dit-il, dès que la porte du salon se fut refermée. A combien de bassesses peut porter l'amour de l'or ! Voilà un officier qui, à tort où à raison, passe pour un des plus beaux hommes du régiment ; il aurait pu se marier à son goût, et il a épousé une petite bossue, sans esprit et sans naissance, parce qu'elle a une grande fortune.

— Je ne trouve pas que Mme Gerber soit aussi laide et aussi dépourvue de grâce qu'il vous plaît de le dire, Monsieur, répondit Thérèse, avec vivacité ; sa figure m'a paru agréable au contraire, et je ne vois pas pourquoi son mari ne l'aurait pas épousée pour elle-même, d'autant mieux que je n'ai jamais entendu mettre en doute la délicatesse des sentiments du lieutenant Gerber.

— Ah ! Madame, si vous aviez plus d'expérience du monde, vous sauriez que les mariages d'intérêt sont si communs de nos jours que certains gentils hommes mé-

me ne s'en font aucun scrupule ; je pourrai vous en citer mille exemples. Je connais entr'autres un officier, qui, après avoir été, pendant plusieurs mois, l'adorateur déclaré d'une jeune et jolie demoiselle, à laquelle il avait promis mariage, sans doute, s'est tout à coup décidé à en épouser une autre, ravissante, il est vrai, mais qu'il connaissait à peine, parcequ'elle avait cent mille francs de dot, et que la première, qu'il va voir souvent encore, n'a pas de fortune.

En parlant ainsi, Pélestrier regardait fixement la jeune femme, qui tressaillit sans le vouloir.

— Et vous ne me demandez point le nom de cet officier ? reprit-il un instant après, vous n'êtes pas curieuse, Madame.

— Pourquoi vous le demanderai-je ? Cette affaire ne me regarde point.

— Plus que vous le croyez peut-être, répondit-il d'une voix sinistre.

Et, le trait du Parthe ainsi lancé, il salua et sortit.

Madame de Kéralin respira plus à l'aise, comme un pauvre oiseau fasciné par un boa, qui s'en trouverait tout à coup délivré. Elle ouvrit la fenêtre, comme si l'air de son salon eut été vicié par la présence de ce méchant homme ; puis, se laissant tomber dans un fauteuil, la tête appuyée dans ses mains, elle se mit à réfléchir à ce qu'elle venait d'entendre.

— Pourquoi me regardait-il ainsi ? se dit-elle ; de quel officier voulait-il donc parler ? Cette dot de cent mille francs, juste le chiffre de la mienne !... Cette demoiselle Mabile, dont il était question hier au soir, et dont le nom a troublé Frédéric ! Oh ! s'il était vrai ! Mon Dieu quelle affreuse pensée !

Les larmes la gagnèrent, et elle pleura en silence ; puis une idée subite traversa son esprit :

— Ces fréquentes lettres qu'il recevait de Tours pen-

dant notre séjour auprès de sa tante de Surel, de qui venaient-elles donc? Pourquoi n'en parlait-il jamais?

Et, se levant tout à coup :

— Si je parvenais à les trouver je saurais sans doute la vérité se dit-elle.

Alors, d'une main tremhlante, elle ouvrit le secrétaire, et se mit à visiter les papiers qu'il renfermait, fouillant les portefeuilles, lisant les lettres, pâlissant à la vue d'une écriture qu'lle ne reconnaissait pas tout d'abord, puis respirant plus librement après en avoir pris connaissance, comme une mère qui, pendant une guerre sanglante, tirerait-ellle même de l'urne fatale les noms des conscrits désignés par le sort, et qui tremblerait à tout moment de tomber sur celui de son fils.

Sa conscience lui disait bien : « Tu commets une indiscrétion, une grande imprudence. » Mais elle lui répondait : « Tais-toi, je ne t'écouterai point, je veux connaître mon sort. »

Cependant, aucune preuve n'avait encore justifié ses soupçons, lorsque son mauvais génie lui inspira l'idée de fouiller dans les poches des vêtements de Frédéric ; un fragment de billet, tout chiffonné, tomba sur le parquet ; elle le ramassa aussitôt et le déplia précipitamment ; il était signé du nom de Mabile.

Au même instant, Frédéric rentrait de la caserne, fredonnant comme à son ordinaire ; et, sans remarquer le trouble de sa femme, il s'en approcha tendrement ; mais elle, le repoussant de la main, et sans pouvoir prononcer une seule parole, tant sa colère était grande, lui montra le billet fatal.

— Ma pauvre amie, dit tristement le capitaine, tes soupçons sont injustes et déraisonnables, je te l'assure.

— Pensez-vous m'abuser encore, s'écriat-elle enfin, les yeux secs et le visage en feu, je ne vous crois plus, Monsieur ; vous m'avez trompée.

— En quoi, s'il vous plaît ? répondit-il, avec un calme apparent.

— Oh ! je sais tout maintenant, reprit-elle, on m'en a averti tout-à-l'heure. Vous aimiez une autre femme, et vous ne m'avez donné la préférence que parce que j'étais plus riche qu'elle. Cette femme, vous allez encore la voir, vous la regrettez sans doute.

Il leva les épaules avec dédain.

— Tu n'as pas le sens commun, s'écria-t-il, reviens à toi, Thérèse, n'écoute pas le bavardage des fous ou des méchants. Je t'aime plus que je ne saurais te l'exprimer.

Un éclair de joie brilla dans les yeux de Mme de Kéralin.

— Ce billet, signé Mabile, n'était-il pas à ton adresse ? demanda t-elle.

— Il était pour moi, répondit Frédéric, mais qu'importe ? ne saurait-on m'écrire un mot, même pour affaires, sans que je sois obligé de t'en rendre compte ? Crois-tu que je me soumettrai jamais à une telle sujétion ?

— Et moi, je veux tout savoir, dit-elle, en frappant du pied, tout ce qui concerne cette demoiselle Mabile surtout. Oh ! ne me cache rien, ajouta-t-elle, en pleurant.

— Et si j'avais promis le secret, répondit-il, avec vivacité, devrais-je, pour te faire plaisir, manquer à ma parole ?

— Ah ! c'est à présent que je ne crois plus à votre tendresse, reprit Thérèse, furieuse ; je vous aimais de tout mon cœur, je vous déteste à cette heure, je veux me séparer de vous, Monsieur.

Et ses yeux lançaient des éclairs, et sa figure, ordinairement riante et douce, était presque laide en ce moment.

— Votre douleur me déchire l'âme, vos emportements me font pitié, dit froidement Frédéric.

Il s'éloigna en prononçant ces mots, la tête haute, mais le cœur brisé.

— Son oncle avait raison, se disait-il tristement, il y a de l'ange et du démon dans cette femme. Jusqu'à présent, je n'avais aperçu que l'esprit de lumière, la griffe crochue vient d'apparaître aujourd'hui. Que faire cependant? contenter son caprice? non; il faut, au contraire, que j'apprenne à y résister. Si je lui cédais cette fois, ce serait à recommencer bientôt. Cependant, la pauvre petite est bien affligée, et c'est moi qui en suis cause!

Il était sur le point de retourner sur ses pas, mais il fut abordé par un sous-officier, qui venait l'avertir que le chef de bataillon le demandait à la caserne, et il dut s'y rendre aussitôt.

Pendant ce temps Thérèse, restée seule avec sa douleur, sentit se refroidir sa colère; plus l'accès avait été violent, plus le regret arrivait vite.

— Qu'ai-je fait? se dit-elle alors, toute confuse, en réfléchissant à sa conduite; est-il bien possible que je me sois emportée de la sorte, moi, qui avais si souvent promis de me corriger de mes vilains défauts! Pardon, mon Dieu, pardon, ajouta-t-elle en se jetant à genoux, pardon de vous avoir offensé! Si j'étais meilleure chrétienne, si je pensais plus souvent à vous, si je vous aimais par dessus toutes choses, j'aurais été plus patiente et plus douce pour mon mari, qui n'est peut-être pas coupable.

Elle pria longtemps avec ferveur, ses larmes coulaient en abondance et son cœur fut soulagé.

Lorsqu'elle se releva, le calme était rentré dans son âme.

— Je n'écouterai jamais plus ce M. Pélestrier, se dit-elle; quel malheur que je ne puisse lui fermer ma porte! mais, un capitaine du régiment, cela ne doit pas se faire, sans doute.

Elle prit sur sa cheminée un portrait en miniature de

Frédéric, qu'elle avait peint elle-même, et contempla avec amour cette figure noble et franche.

— Non, se dit-elle, il est impossible qu'il soit capable d'une indélicatesse.

Cependant, l'heure du dîner était venue, et le capitaine ne rentrait point. Une inquiétude nouvelle s'empara de la pauvre Thérèse.

— Est-ce qu'il ne voudrait plus me voir! se dit-elle; est-ce que je lui serais devenue odieuse? J'ai été si méchante envers lui O mon Dieu! Rendez-moi son cœur et je ne lui ferai jamais plus d'autre scène; je serai bonne et douce désormais, comme ma tante Clotilde l'était pour mon oncle d'Ambert.

Elle se mit à la fenêtre pour guetter l'instant du retour de Frédéric, mais la nuit était sombre, et l'on ne distinguait qu'imparfaitement les passants sur le quai.

Enfin un pas bien connu résonna dans le vestibule, le cœur de la jeune femme battit plus fortement.

— C'est lui, dit-elle, tremblante de joie et de crainte tout ensemble et n'osant point aller à sa rencontre.

Mais Frédéric entra dans le salon, il vit l'abattement de sa pauvre femme, remarqua la trace de ses larmes, et, d'une voix tendrement émue:

— Je suis fâché de t'avoir fait attendre si longtemps, dit-il, en lui offrant le bras pour passer dans la salle à manger, mais le devoir avant tout.

— C'est ainsi que, sans récrimination de part ni d'autre, la paix fut faite, ce jour-là, entre les deux époux.

A suivre). C^ue^ DU THEIL DE LA ROCHÈRE

LE LIVRE ARCHIVIAL

DU COUVENT DES PP. RÉCOLLETS D'AIMARGUES

INTRODUCTION

Nous avons l'honneur de présenter au public le livre des *Archives du couvent des PP. Recolez establis à Aymargues, l'an 1652, au premier jour d'avril, le tout fidèlement recueilli par le P. Cezaire Lambin, archiviste de la province, l'an 1672, au moys de juillet, à la plus grande gloire de Dieu et de l'immaculée V. Marie.*

Deux cent vingt-huit *folios* d'un beau papier de coton qu'on prendrait pour du vélin, n'étaient les vergeures, les pontuseaux et les filigranes à la grappe de raisin et aux initiales M. L., remplis, au *verso* et au *recto* d'une large cursive, perlée, anguleuse et serrée, avec les hasts modérément développés, et présentant l'aspect de la gothique du XIIIe siècle, constituent, sous leur reliure en parchemin, le manuscrit qu'une noble condescendance et un désir honorable de contribuer au renouvellement documentaire de l'histoire a mis entre nos mains.

On trouve rarement un registre mieux tenu. Il est orné de cinq aquarelles, fines comme des miniatures. La première porte les armes de l'Ordre franciscain. La seconde, qui lui fait face, porte le titre du registre, tel que nous le donnons plus haut, écrit en rouge et en noir sur une fourrure d'hermine soutenue par deux anges aux ailes multicolores. Les lettres, majuscules ou minuscules en sont moulées. Le nom de l'auteur est en gothique ornée, ainsi que le nom de la Vierge, tout entier écrit en onciales.

Le *fol.* 38 porte, à son *recto*, l'écu d'azur aux trois fleurs de lys d'or, surmonté de la couronne royale et scellé du double collier de Saint-Michel et du Saint-Esprit. On voit, au *verso*, la croix d'or d'Aimargues, voguant entre une mer d'azur et un ciel de gueules (1). Les dessins à la plume qui encadrent ces armoiries sont particulièrement remarquables. Le rôle des religieux défunts, qui constitue l'une des dernières parties du registre, est précédé de l'apparition sinistre de la mort en squelette, voilée de blanc et drapée de noir. Elle soulève la dalle d'une tombe et montre du doigt cette légende :

Il faut mourir, c'est un arrêt,
Tout homme doit s'y tenir prêt.

Le livre archivial ne présente pas d'autre curiosité paléographique. A signaler cependant, *fol.* 6, *recto*, le sceau du provincial, plaqué en cire rouge, protégé par une torsade en papier.

C'est le *vénérand* P. Césaire Lambin, ainsi que le qualifient ses supérieurs, qui a écrit de sa propre main, la plus grande partie du livre archivial. Le P. Raphaël Le Gault, commissaire général de la province des Franciscains Récollets de Saint-Bernardin, ayant son siège à Avignon, ordonna en *déffinitoire* du 1er juillet 1668, de dresser un livre archivial en chacun des couvents de la province, et, à cet effet, nomma archiviste public et général, le P. Lambin, ancien secrétaire du dernier provincial défunt, lui donnant mission de parcourir, avec un compagnon de son choix, les divers couvents de la province, d'en visiter les archives, et d'en consigner le contenu

(1) Aimargues porte aujourd'hui, comme armoiries : d'azur, à une rivière d'argent ombrée d'azur, sur laquelle est une croix flottante à dextre, de sable. — Germer-Durand. — *Dictionnaire topographique du département du Gard.*

dans un registre. C'était proprement un cartulaire que devait dresser Césaire Lambin. Un décret du provincial Paul-Antoine Salières confirma, en 1670, la décision de Raphaël Le Gault. Le début de ce document rappelle les formules de la chancellerie pontificale : « A notre très-cher disciple en Jésus-Christ, le vénérand Père Cés. Lambin, prêtre, prédicateur et confesseur, archiviste de notre province, salut en celui en qui est le vrai et éternel salut (1). » Le P. Salières ordonne à tous gardiens et supérieurs de prêter secours à Lambin, en son difficile travail, notamment de lui laisser emporter de couvent en couvent, les registres et chartes authentiques, lesquels, dûment légalisés par les notaires royaux ou apostoliques, seront ensuite envoyés aux archives provinciales pour y être conservés (2). Un décret du *déffinitoire* du 4 février 1670 ordonnait « de ne rien effacer, rayer, ny moins deschirer quoy que ce soit aux archives. » (3). Enfin, le *déffinitoire* du 4 août 1671 confirma Lambin dans sa charge et dans ses privilèges d'annaliste et d'archiviste (4).

Tous les documents que nous venons de citer décernent à Césaire Lambin les plus flatteurs éloges. C'est à sa piété, à sa prudence et à ses connaissances paléographiques qu'il devait l'honneur d'avoir été choisi pour l'office d'archiviste : le décret de Raphaël Le Gault en fait foi. Il ne poursuit, quant à lui, d'autre but que la gloire de Dieu et l'édification du peuple chrétien. Son *Discours sur l'établissement des Récollets à Aimargues* se termine par ce verset biblique : *Scribantur hœc in generatione altera et populus qui creabitur laudabit Dominum* (5). Il

(1) *Fol.* 5, *verso.*

(2) *Fol.* 6, *recto.*

(3) *Fol.* 1, *recto.*

(4) *Fol.* 1, *verso.*

(5) Psaume 101.

invoque le secours de Dieu et de son immaculée Mère (1). Ce qualificatif, attribué de bonne heure à la Vierge daus l'Ordre franciscain, nous le trouvons encore *fol.* 16, *verso*, et *fol.* 46, *verso*, sans parler du titre où nous l'avons déjà relevé.

Lambin, d'ailleurs, possède au plus haut degré l'esprit de corps, et l'amour de tout ce qu'on aime le plus dans son ordre. Il parle avec admiration de saint François (2). Il appelle toujours sa Congrégation : « Notre Ordre sacré (3). » Il aime le couvent d'Aimargues comme s'il y eût toujours vécu. S'il raconte certains démêlés de ce couvent avec les messieurs de l'endroit, il dit : « *Nous* l'avions appelé en justice... ; *nous* n'avions pu en aucune manière..., etc. (4). » Toutes les maisons de son ordre lui sont d'ailleurs également chères. Il en rapporte volontiers l'histoire, et, à ses yeux, les moindres anecdotes ont leur prix. Il se plaît à consigner les traits édifiants qui signalèrent les débuts de la réforme franciscaine. Nous citerons les plus caractéristiques.

Voici qui donnera une idée de la manière dont l'on observait l'obéissance au couvent d'Avignon : « Bien loin qu'un supérieur feust obligé de reiterer le commandement, a mesme qu'il en avoit proferé la parole, tous les bons religieux étaient prêts et disposés à effectuer la chose commandée, pour difficile et pénible qu'elle feust, voire mesme avec tant de candeur et d'exactitude qu'un religieux, natif de Carpentras, nommé fr. Jaume, fort avancé en âge, aussi bien qu'en mérite, voulant communiquer une affaire de conscience a son superieur, environ à huit heures du soir, qui est parmi nous un temps consacré au

(1) *fol.* 13, *recto.*

(2) *Fol.* 12, *recto* et *fol.* 46, *verso.*

(3) *Passim* et *fol.* 17, *recto.*

(4) *Fol.* 46, *verso.*

silence, feust prié par ledit superieur d'attendre tant soy peu à la porte de sa chambre; mais par un je ne scay quoy d'une providence toute particulière de Dieu qui vouloit donner et connoitre en quel point de vertu et surtout d'obeissance estoit parvenu le bon religieux, permit que ledit superieur, ne se souvenant plus que le parfait obeissant feust encore a la porte de sa chambre attendant de parler a luy, se mit sur son pauvre lict jusqu'a ce qu'on eveillast les religieux pour aller au chœur chanter matines; le bon et vertueux vieillard obéissant cependant à la voix de son superieur comme à celle d'un Dieu, ne bougea point de là, attendant que ledit superieur feust de loysir pour satisfaire a sa demande, lequel feust bien surpris, et en mesme temps merveilleusement edifié de voir une si haute vertu d'obeissance (1). »

« C'estoit aussi un objet bien admirable, écrit encore Césaire Lambin, de voir le susdit R. P. Nathanael le Sage (2), qui pour conduire plus sainctement cette réforme naissante, bien que cassé de vieillesse, ne laissoit pas de pratiquer la mortification avec tant de rigueur que mesme on l'a veu plusieurs fois, tout superieur qu'il estoit, porter une grande et rude croix sur le dos, autour du refectoir, la corde au col et les pieds nuds; on lui a mesme veu quitter quelquefois son habit, durant ladite mortification, pour mieux imiter son divin Maistre Jesus-Christ, en quoy il n'estoit pas le seul, puisque les autres religieux, voire les plus qualifiés et les plus vieux, s'efforçaient a qui mieux mieux pratiqueroient des semblables ou mesme des plus grandes mortifications (3). »

(1) *Fol.* 12, *verso.*

(2) «Le R. P. Nathanael le Sage, homme véritablement apostolique, qui obtint de notre Saint-Père le Pape Clément huitiesme, ainsi que nous le verrons en la suitte de ce discours, un bref pour introduire la réforme en toutes les provinces de France, et nommément celle de Saint-Louis, laquelle depuis quelque temps avait désisté de produire des fruits de bénédiction. » *Fol.* 6, *verso.*

(3) *Fol.* 13, *recto.*

Lambin croit facilement au merveilleux. Il regarde comme miraculeuse la conversion du P. Siméon Ribere, qui avait fait opposition à la réforme entreprise par Nathanael le Sage. « Ce reverend pere estoit donc au commencement l'ennemy juré de cette saincte reforme, et en eusse sans doute empêché les progrès, si le bon Dieu ne s'en feust meslé, d'autant mieux qu'estant natif d'Avignon, ses parents d'ailleurs y estant des plus illustres, l'authorité desquels n'eusse pas servy de peu a faire reussir tous ses desseins, toutes les raisons, dis-je, aussi bien que celle de son bel esprit, et le talent merveilleux qu'il avoit de se scavoir acquerir l'amitié d'un chascun, estoient des motifs assez favorables pour seconder ses premières volontés, et, en effet, il avoit si bien menagé le tout pour empescher l'establissement de ladite reforme, que, retournant sur le soir au couvent comme dejà a demi-victorieux, se persuadant d'avoir bien assuré toutes ces funestes menées, que, par un coup de providence adorable, trouvant la porte du couvent fermée, il se vit en obligation d'entrer par celle de l'esglise qu'on avoit ouverte casuellement. Mais comme c'est le propre de Dieu de changer les cœurs en un moment et quand il lui plait, ce feust aussy pour lors que ce Dieu de bonté permit que ce R. P. entrast en une chapelle en laquelle il y a un *Ecce homo*, qu'on ne scauroit regarder attentivement sans en estre touché de quelques bons sentiments ; à la veüe duquel il feut si fort changé qu'oubliant ce qu'il venoit de faire en la ville, il protesta hautement, prosterné en terre, et la face baignée en larmes, que bien loin d'empêcher à l'advenir les progrès de cette reforme, il seroit luy-mesme des premiers à l'embrasser (1). »

(1) *Fol.* 7, *verso*. Le R. P. Ribere, l'année même de la Réforme, fut élu, par le Chapitre custodial du 2 octobre, « pour estre le premier custode et superieur de cette reforme naissante. » *Fol.* 15, *recto*.

La réforme ayant été acceptée par toute la province de St Louis, on alla à l'Eglise chanter le *Te Deum*. Or, « la joye qu'un chacun tesmoignoit avoir de l'establissement de cette saincte reforme estoit si extraordinaire qu'on n'entendoit en nostre esglise que des acclamations qui donnaient assez a connoître qu'un dieu s'en mesloit visiblement, puisque mesme il permit qu'un mouton qu'on avait nourry et domestiqué dans le couvent d'Avignon depuis deux ans, nonobstant le bruit extraordinaire que la foule du peuple causoit en ladite esglise remplie de tous les plus apparents de la villes qui avoient suivy monseigneur le vice-légat; Que cet animal, dis-je, entrât dans le sanctuaire ou le susdit R. P. Nathanael célébroit la messe d'action de grâce, ou s'estant comme agenouillé sur ses pieds pliés sous le ventre, il s'y arrestast sans beeller ny bouger aucunement jusqu'a ce que, voyant faire l'élevation de la Ste hostie au prêtre, après avoir fait neuf sauts et beellé tout autant de fois, il se retirast dans la sacristie pour en venir faire de mesme au *Domine non sum dignus*; ainsi qu'il fit au grand estonement d'un chascun pour authoriser en sa manière la reforme que le ciel venoit d'establir si augustement. Tout ce que dessus, nous l'avons appris du R. P. Marc de Broduno, religieux consommé en aage et en merites, et en vertus, qui pour avoir esté présent a cette action si célébre, il conceut deslors le désir de se ranger soubs une si saincte reforme confirmée par tant de merveilles. » (1)

On le voit, en même temps qu'il écrit l'histoire, Lambin consigne les témoignages qui l'apprécient. Investi par ses supérieurs d'une mission de confiance, il s'en acquitte conscienciéusement. On sent qu'il attache une importance réelle à cette formule qu'il inscrit au bas de tous les actes latins de son cartulaire : « *In quorum fidem subs-*

(1) *fol.* 6, *verso.*

cripsimus. Fr. Casarius Lambin proviæ archivista et gnalis annalista. » Après un acte français, la formule diffère, mais la préoccupation est la même : « *Tout ce que dessus a esté fidelement extrait sur son original avec cette difference toutes fois que nous avons traduit les noms susdits de latin en françois pour donner mieux a connaître le tout a la postérité. En foy de quoy nous avons soubsigné.* » Lorsque le P. Celeste Daugieres, supérieur d'Aimargues collationna l'œuvre de Lambin, il ne trouva rien à reprendre dans la transcription des actes, et les contresigna sans restriction. D'ailleurs, la véracité de l'annaliste est encore reconnue à chaque instant et certifiée par la signature du viguier.

L'entière bonne foi de Lambin éclate à chaque page de son œuvre. Ici, ce sont les éloges que ses supérieurs lui ont décernés, et qu'il transcrit lui-même dans son livre archivial. Là, c'est une réflexion pleine de gravité qui part de son cœur et n'est pas le moindre ornement de son *Discours*. « On pouvoit dire a bon droit de la province de S. Louis ce que le prophète Hieremie disoit autrefois des Hébreux, encore bien que ce feust le peuple de Dieu, que *tantisper obscuratum erat aurum, mutatus erat color opsimus.* » (1) Ainsi débute son *Discours sur les monuments sacrez de notre sainte reforme*. Mais, s'il regrette d'avoir à enregistrer des défaillances passagères, comme il triomphe, au contraire, en racontant, et non sans les louer, les actions qui sont en l'honneur des siens ! Il applique aux anciens de son ordre ce verset de l'Ecclésiastique : « *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generationibus suis.* » (2)

Où Lambin se montre consciencieux à l'excès, c'est dans l'ordre invariable et méticuleux de son travail.

(1) *fol.* 8, *recto.*

(2) Eccli. XLIV. 1.

Jamais il ne commence une nouvelle transcription sans la faire précéder d'un sommaire de quelques lignes en grosses lettres moulées, dont les premières au carmin. Le mot initial de chaque paragraphe est invariablement écrit en gros. S'il rencontre sous sa plume les noms du pape ou du roi, il semble se recueillir pour les mouler. Il a, pour désigner les Pères Récollets, des formules variées, suivant leur degré d'honorabilité. Il réserve aux dignitaires le titre de Révérendissime : il divise la masse des religieux en Révérends et en *Vénérands*.

Vraisemblablement, bien qu'il parle avec grand éloge de Henri IV, Lambin est trop jeune pour l'avoir connu. Il termine le récit des bontés de ce roi par ce texte en gros caractères : « *Non recedet, in hac sancti Bernardini provincia tanti regis memoria a generatione in generationem, quia magnum est nomen ejus (1).* » Louis XIII (2), Louis XIV, sont aussi loués dans le livre archivial, et, ce dernier, en termes solennels : « *Le monarque invincible Louis Dieudonné, quatorziesme du nom (3).* »

Lambin connaît les formules du langage diplomatique. Il eut mieux aimé, sans doute, n'avoir à s'exprimer qu'en latin. C'était d'abord son dessein : il le confie au lecteur ; mais on lui a ordonné d'écrire la partie historique en français, et, parce qu'on le lui a ordonné, il trouve à cela d'excellentes raisons. D'ailleurs, il écrit fort bien le français (4), et cet affreux gallicisme : « *fecit legere ipsam bullam (5),* » n'étant pas de lui, on peut supposer aussi qu'il écrivait correctement le latin médiéval.

(1) Fol. 14, verso.

(2) Fol. 15, verso.

(3) Fol. 46, verso. — Dans les anciennes chartes le roi était toujours appelé *serenissimus*.

(4) Nous n'avons rencontré que cette expression qui, alors, n'était que vulgaire : « habits tout *rapetacés*, » fol. 12, verso.

(5) Acte de 1603, fol. 12, recto.

« Le dessein que je me suis proposé, dit Césaire Lambin, dans son *Advis au lecteur*, n'est pas seulement archivial, mais aussi chronologique et historique. » La simple inspection du manuscrit nous en convaincra. Voici d'ailleurs la table de ses grandes divisions, au nombre de neuf.

« A. Le décret du diffinitoire par lequel il est ordonné de dresser les archives en chasque couvent de nostre province; — le décret du R. P. provincial en confirmation du susdit; — les monuments sacrés de nostre saincte reforme et ses progres merveilleux; — les chapitres custodiaux et provinciaux célébrés en la susdite reforme, avec un petit discours sur toutes les élections qu'on y a faictes.

B. L'establissement de la mission des pères recolez en la ville d'Aimargues, authorisée par qui de droit, et tous les actes ensuite qui prouvent pour un toujours ledit établissement d'une mission et la subsistance des pauvres religieux et icelle provenant de la chapelle des Arenes.

C. Les fondations faictes et laissées en faveur du couvent et esglise des pères recolez despuis leur establissement a Aimargues jusqu'à maintenant.

D. Les legats pies et autres dons faitcs et laissés en fa veur du mesme couvent d'Aimargues.

E. Le roolle des plus insignes bienfaiteurs des pp. recolez du couvent d'Aymargues, despuis leur establissement susdit jusqu'a maintenant.

F. L'establissement du tiers-ordre sacré en l'esglise des pp. recolez d'Aimargues.

G. Le roolle des supérieurs et gardiens qu'on a esleus pour le couvent des pp. recolez d'Aimargues, avec les annotations nécessaires sur toutes les réparations qu'ils y ont faict les plus notables durant le trienne d'un chacun.

H. Le roolle des religieux recollects qui sont décedés au couvent d'Aimargues despuis son establissement sus-dit jusqu'à maintenant.

J. Les remarques necessaires sur tout ce qu'il s'est passé de plus mémorable dans le couvent des pp. recolez d'Aimargues despuis leur establissement en icelluy jusques a maintenant. » (1)

La deuxiéme partie du livre archivial est, à la fois, la plus considérable et la plus digne d'être connue. Inédite comme les autres, elle rappelle les origines les plus lointaines de l'Eglise d'Aimargues, et en suit l'histoire jusqu'à la révolution française, époque où Lambin n'eut plus de successeur dans les fonctions d'annaliste et d'archiviste. C'est cette seconde partie que nous publions, en nous réservant de faire servir les autres à en éclairer et compléter le texte, sous forme d'annotations.

Nous offrons ce modeste travail à la population sympathique d'Aimargues à laquelle nous attache le souvenir précieux du carême dernier, qus nous eûmes l'honneur d'y prêcher.

9 juillet 1890. E. Bouisson.

(1) *fol. 4. verso.*

QUELQUES LETTRES

DU MARÉCHAL DE MONTREVEL

A L'INTENDANT DE BAVILLE

---

*Afin de mieux faire connaître la guerre des Cévennes de 1701 à 1706, les nouveaux éditeurs de l'*Histoire de Languedoc *ont ajouté, à l'œuvre des Bénédictins, plus de cent pièces tirées des Archives Historiques du Dépôt de la Guerre ; cela leur a paru suffisant pour donner une* « idée juste et complète des hommes et des choses. »

On a vu cependant, il y a quelques mois, surgir une polémique assez vive, entre deux écrivains protestants, sur cette douloureuse époque. Pour M. Marius Talon, les Camisards étaient des sujets rebelles que le Roi devait châtier ; aux yeux de M. le pasteur Dardier, les révoltés sont des martyrs de la foi et Montrevel un bourreau. L'Académie de Nimes a prié les deux adversaires de suspendre la lutte.

Il nous a semblé utile, pendant la trêve, de signaler, aux combattants et à la galerie, un manuscrit assez volumineux de la bibliothèque de l'Arsenal (nº 3854), *qui renferme des lettres du maréchal de Montrevel à l'intendant de Bâville. En voici quelques extraits ; ils piqueront sûrement la curiosité des polémistes. Pour nous, nous réserverons notre jugement sur le fond tant qu'on n'aura pas publié* in extenso toutes les pièces *qui sont, soit au Dépôt de la Guerre, soit dans les autres bibliothèques publiques. Nous nous méfions des recueils intitulés :* Extraits, choix, *qu'au collège nous nommions déjà avec effroi* : épitomés *et* sélectés.

A. Bardon.

Nimes, 25 mars 1703.

.... N'ayez pas, s'il vous plait, Monsieur, tant de mépris pour notre ville de Nimes, puisque de belles dames la choisissent pour leur résidence. Madame de Calvisson (1) est venue s'y établir, pendant l'absence de Monsieur son mari, qui est parti ce matin pour Paris, contre mon sentiment...

Nimes, 27 mars 1703.

... Je profite mal du séjour de Madame la Comtesse de Calvisson ici, car j'ai eu, hier, un peu de fièvre, avec une grande douleur de poitrine, pendant que, de son côté, elle passait la journée à vomir..... Mais je vous conseille, au lieu d'être médisant mal à propos, de prendre un ombrage mieux fondé d'un commerce de lettres qui est entre Madame du Roure (2) et moi, car elle me fit l'honneur de m'écrire hier, voilà ce qui est bien plus sérieux pour vous, mais j'aurai la bonté de n'en rien faire remarquer à Madame de Bâville pour que vous fassiez un peu ma cour auprès d'elle..... (3)

Nimes, 12 avril 1703.

..... Tous les petits discours insolents de ces MM. se réprimeront avec un peu de patience; dans leur dernière assemblée principale, le St-Esprit ordonna à six de ses plus intimes amis de me venir poignarder, mais j'es-

(1) Mme de Calvisson eut cette année-là son homme d'affaires égorgé par les protestants. Son mari était lieutenant du roi du Languedoc depuis 1700.

(2) Le comte du Roure était lieutenant-général de Languedoc.

(3) Montrevel fut dénoncé comme passant son temps avec des femmes. Bâville, chargé de faire connaître la vérité là dessus, répondit le 2 décembre 1703 : « Les femmes, pour qui l'on a voulu qu'il aît quelque attachement, ne sont pas faites de manière à le pouvoir détourner de ses devoirs. »

père que nous n'en boirons pas moins au frais pour nous dédommager du chaud que nous aurons à essayer de les corriger. De quoi je suis fâché, c'et que certainement je ne vous ferai pas faire aussi bonne chère que vous m'avez fait faire, mais nous tuerons le veau gras, c'et tout ce que je puis vous dire, et d'aussi bon cœur que je vais boire à votre santé, à l'heure qu'il est, avec l'abbé Robert... (1)

M. Dorte de Pézenas.
Sa majorité n'aura pas (2).

...... Nimes, 14 avril, 1703.

Madame de Bâville croit, comme moi que vous faites par malice le vieillard de trop bonne heure ; je reçois souvent des lettres d'une dame de Montpellier qui a, si je ne me trompe, meilleure opinion de vous...

Nimes, 15 avril, 1703.

..... C'est offenser Dieu que de faire servir un imbécile comme M. de Bussy......

Alais, 2 août, 1703.

..... Depuis mon arrivée, les troupes du Roi ont bien dû tuer de trois à quatre mille hommes......

Alais, 6 août, 1703.

... Chose assez singulière qui est arrivée â Madame de Soustelle (3), laquelle en revenant des eaux, escortée par

(1) L'abbé Robert était un ageut de l'Intendant.

(2) Montrevel était un piètre poète si j'en juge par ces deux vers.

(3) Mme de Soustelle, d'après *Court*, était la maîtresse du maréchal. Est-ce bien sûr ? Comparez du reste le récit de cette fâcheuse méprise avec celui qu'en fait Court. Court dit que les cent soldats du régiment de *Tarnaud* allaient arrêter un gentilhomme huguenot , nommé de la Roquête.

les miquelets, a été attaquée, à l'entrée d'une nuit obscure, par le détachement du régiment d'Hainaut qui allait chercher le sieur de Soubreton, et essuyé pendant plus d'une demi-heure un très grand feu qui se fit entre ces deux détachements, faute de se connaître, dans lequel elle a eu cinq coups sur ses habits et une tabatière brisée dans sa poche, ce qui a obligé le sieur Julien (1), galant au possible, de la venir conduire à Anduze.....

Alais 6 août 1703...

.... Vous avez bien raison, monsieur, d'appeler le sieur Fabre un vieux roquentin de capitaine. Je n'ai pu m'empêcher d'en rire; ne suffit-il pas qu'il vous soit recommandé, et que madame votre mère le protège pour qu'il doive s'attendre à toute sorte de douceur de ma part, mais je crois qu'après qu'il sera mis en liberté, ainsi que je l'ordonne au sieur Demaine, il ne serait pas mal à propos que vous lui fissiez un peu de honte du métier auquel il passe sa vie, qui est de vendre les soldats de sa compagnie depuis le premier janvier jusqu'au trente-un décembre, d'entretenir une vieille diablesse dans sa compagnie pour y faire ces manèges, et d'avoir de continuels démélés avec le commandant de Peccais, qui est bien aussi un vieux roquentin de son côté, mais que je suis nécessité de soutenir à cause du caractère..,..

Alais, 14 août 1703.

....Je dois vous dire, Monsieur, qu'il m'est revenu que le sieur de la Bruguière (2) qui a été chargé par vous, et que j'avais exhorté, de mon côté, à mettre en état le procés du nommé Plantier duquel il ne veut point que l'affaire

(1) Julien était maréchal de camp.

(2) Jean de Bertrand, sieur de la Bruguière, juge ordinaire d'Alais depuis 1694.

finisse, ce qui serait une injustice insupportable, car s'il est coupable, il faut le châtier, mais il n'est pas permis de tenir un homme en prison, pendant six mois, sans vouloir donner une fin à son affaire. Le sieur de la Bruguière est même, à mon égard, dans le plus grand tort du monde, car je lui dis, devant mon départ d'Alais, qu'on le soupçonnait d'en user ainsi par passion, que cela était hontenx, et qu'il y allait de son honneur de mettre cette affaire en état d'être jugée. Cependant elle est encore comme quand je suis parti, sans qu'il ait fait aucune diligence, et je suis persuadé que cela est fort éloigné d'être de votre goût.....

Alais, 16 août 1703.

....Je vous assure, Monsieur, que le sieur Daudé (1), qui certainement veille à tout, dans ce canton, avec toute l'activité et la connoissance possible, non seulement ne me mande rien de semblable, mais il m'assure, par une de ses dernières lettres, que les choses y sont dans une tranquillité plus grande qu'il ne l'avait osé espérer. Je vous avoue que j'ai plus de foi à ce qui me vient de M. Daudé que de tout autre part, parce que je vois qu'il connait le bien et le mal, qu'il suit un objet quand il en est chargé, et qu'il sait bien les conséquences qu'il y aurait de souffrir, sous sa vue, de telles assemblées.

Alais, 19 août...

....Les haines particulières sont si familières dans cette province que l'on ne peut y avoir trop d'attention....

Que Plantier soit pendu ou non, je n'y prends d'autre

(1) Daudé fut assassiné par les protestants le 6 juin 1704. Ce subdélégué de l'intendance méritait un meilleur sort, si ce que dit de lui Montrevel est exact.

intérêt que de désirer qu'on lui fasse justice, aussi bien qu'à Pontanel (1).

..... On ne devrait compter de telles dénonciations que quend elles sont bien prouvées (2).

Alais, 20 août.

... Daudé sert à merveille avec tout l'entendement imaginable.

... Je trouve indispensable que les troupes aient des tentes, car sans cette précaution, elles ne sauraient demeurer à l'air, plus de 24 heures sans tomber malades... et je crois que les régiments ne demandent pas mieux.

... Je n'ai nul besoin de deux archers, mais il viendra peut-être un temps où il faudra bien doubler et tripler des dépenses que M. de Chamillart défend aujourd'hui. Feu M. de Louvois n'était pas dans cette avarice, quand il s'agissait non seulement de choses utiles dans le temps, mais de celles qui pouvaient le devenir, et je lui ai vu des magasins égaux en dix endroits à la fois, pendant qu'il ne lui en fallait qu'un pour l'objet dont il était question, parce que les affaires des guerres dépendent souvent autant des ennemis que de nous....... Le roi a contenté un Maréchal de France à bon marché, en donnant à M. de Joyeuse le gouvernement du duché de la Ferté ; il s'accommode aux gens, et il connaît bien ceux auxquels de tels présents conviennent (3).

(1) Cet amour pour la justice honore Montrevel. Avec quelle habileté il nous peint les deux subdélégués d'Alais et du Vigan ! Il serait intéressant de voir les lettres de l'Intendant sur les mêmes individus. J'ignore ce dont Plantier était accusé.

(2) Hélas ! on voit que de tout temps..... (La Fontaine).

(3) On ne s'explique pas comment Montrevel se permettait de juger aussi sévèrement et le roi de France, et un collègue. Quelle pièce précieuse aura là Bâville lorsqu'il voudra se débarasser de Montrevel !

Alais, 23 août,

Il est bien triste de tuer des troupes pour rien......(1); ces canailles.... (2).

Alais, 9 novembre.

J'ai ordonné à MM. de Saint-Florent (3) et autres de rentrer chez eux, reconnaissant rien de si pernicieux, que de laisser commettre un libertinage abandonné à quatorze ou quinze cents fous, qui prennent les armes par caprice et desquels quelquefois pour les avoir trop ménagés, l'on ne se trouve plus le maître. J'ai cent plaintes différentes de tous les endroits où ils ont pris des troupeaux entiers, des bœufs, des chevaux, des mules en quantité, enfin tout ce qui leur a paru être bon à prendre, tuant des femmes de soixante ans comme des poules, et enfin se conduisant en tout comme des gens qui auraient fort bien pu exciter une révolte générale; je vous assure que nous avons assez de nos affaires sans nous commettre aux inconvénients que pourraient produire de tels armements, parce que jamais on ne peut tirer un parti raisonnable de ce fonds de peuples furieux qui n'agissent jamais par règle ni avec ordre et je vous assure que ce n'est pas une chose à laquelle on doive être indifférent.....

(1) Montrevel se plaint dans toutes ses lettres de ne pas avoir assez de troupes pour tenter quelque chose de sérieux, et il ne veut pas envoyer les soldats à la mort par *petits paquets*. Il convient de noter aussi combien il s'occupe de l'hygiène de son armée.

(2) Les protestants révoltés.

(3) Les Saint-Florentins ou camisards blancs, on le voit, n'étaient pas du goût de Montrevel. Néanmoins on s'obstine, dans tous les ouvrages, à le représenter comme leur organisateur.

Nimes, 13 novembre 1703

... Désordres infinis que commettent les anciens catholiques qui ont fait des ravages inouïs. J'ai donné des ordres sévères contre eux...... (1).

(1) Les anciens catholiques prétendaient n'exercer que des représailles contre les bandes protestantes. Mais Montrevel ne voulait commander que des troupes régulières et non des francs-tireurs.

STROPHES A MONSEIGNEUR GILLY

Évêque de Nimes, Uzès et Alais

Excusez, Monseigneur, si je prends la parole
Et viens, en vers communs, jeter ma pauvre obole
Dans le tribut d'honneurs qui se paie en ces lieux.
Ne me demandez pas, je vous prie, à quel titre :
La Muse eut de tout temps partout voix au Chapitre,
Les vers furent toujours un encens pour les Dieux.

D'ailleurs, vous le savez, moi, disciple vulgaire,
Dans un temps déjà loin, je fus, au Séminaire,
Nourri pendant trois ans de vos doctes leçons ;
De l'hébreu, grâce à vous, je connus les mystères,
Et de nos livres saints les énigmes austères :
La Gloire vous marquait déjà de ses rayons.

Revenez, revenez, ô beaux jours de cet âge,
Jours de joie et de paix, sans ombre et sans nuage ,
Où le temps s'écoulait comme un ruisseau de miel,
Où des songes divins électrisaient nos âmes,
Pendant que nous prenant sur leurs ailes de flammes,
La science et la foi nous emportaient au ciel.

C'était un heureux temps, une époque féconde ;
Éveillant de ses cris les échos du vieux monde
Dans notre ciel nimois planait l'aigle Plantier :
Les foudres, les éclairs s'échappaient de ses serres,
Et parmi les mortels, les têtes les plus fières
En tremblant de frayeur, courbaient leur front altier.

Au sommet des hauteurs où se trouvait son aire,
On voyait, sous les feux du soleil qui l'éclaire,
Trois aiglons pleins d'ardeur et de force grandir,
Contemplant le soleil d'un regard plein d'audace,
Avides tous les trois de lumière et d'espace,
Et de Dieu n'attendant qu'un souffle pour partir.

Nous, petits roitelets, sans force et sans haleine,
Destinés à l'oubli des bas-fonds de la plaine,
Nous nous disions, tournés vers l'avenir obscur :
« Vers quels bords inconnus ira leur vol sublime ?
Quel est le nouveau ciel et la nouvelle cime
Où le monde entendra leur voix dans l'âge mûr ? »

Nous disions, et déjà d'une aile indépendante
L'un d'eux volait, poussé par la brise clémente,
Vers les champs fortunés et les côteaux riants
Où, reine, Montpellier lève sa fière tête ;
Un autre s'en allait, malgré flots et tempête,
Dans une île, au milieu des lointains océans.

Le troisième, sorti d'un clan de nos Cévennes,
C'était vous, Monseigneur, qui portiez dans vos veines
Le feu sacré reçu de vos maîtres Romains,
Qui, des écrits sacrés lumineux interprète,
Dans votre pays même avez été prophète,
Faisant mentir ainsi le mot des livres saints.

Comme autrefois Saül dont la taille sublime
Dépassait tous les fronts des enfants de Solyme,
Vous dominez chez nous ; mais si Dieu l'a voulu,
Tous nos cœurs devançant l'auguste Providence
Et des puissants du jour la juste confiance,
Avaient posé la mître au front de leur élu.

Car dans nos temps troublés où le mal, la sottise,
Tous les souffles d'enfer s'attaquent à l'Église,
Où peut-être il faudra la cimenter de sang,
Il nous fallait un chef guidé par la sagesse,
Un pilote prudent, et qui pût sans faiblesse
Rendre vains les efforts de ce sombre ouragan.

Quand nous suivent partout des images funèbres
Quand nous voyons l'erreur épaissir ses ténèbres,
Et de la vérité pâlir le saint flambeau,
Il nous fallait un phare éclairant notre route,
Un astre bienfaisant qui, dans la nuit du doute,
Sût mener les plus froids vers le bien et le beau.

A l'heure où le Démon sème dans notre France,
Où, sous des noms divers, les fleurs de pestilence,
Rouges de sang impur, éclosent à foison,
Il fallait le blanc lis, pour embaumer nos âmes ;
Le blanc lis de nos rois ornait les oriflammes,
Et ne pare pas moins l'épiscopal blason.

Honneur à cette fleur, suave et pur emblème,
Honneur, trois fois honneur, Monseigneur, à vous-même ;
Puissions-nous vous garder parmi nous de longs ans.
Nous sommes tous heureux dans notre foi de prêtre,
De retrouver en vous un père et non un maître :
Pourrions-nous n'être pas de fidèles enfants ?

Marchez ! nous vous suivrons, aux Thabors, aux Calvaires,
Partout où Dieu voudra : malgré les vents contraires
Nous resterons unis, à la vie, à la mort,
Unis comme l'écorce au tronc puissant du chêne,
Et formant un rempart qu'aucune force humaine
Ne saurait entamer dans un suprême effort.

Nous marcherons, serrant les rangs de la phalange.
Et sans doute qu'un jour nous aurons en échange
Des destins bien meilleurs et des jours plus heureux ;
Nous qui, dans le désert, avons perdu Moïse,
Guidés par Josué, dans la Terre Promise
Nous entrerons enfin triomphants et jooyeux.

Excusez, Monseigneur, ces strophes sans mérite
Que vous offre en ce jour un humble israélite
Venu sur ce Carmel, des champs des Philistins.
Aux bords de mon Jourdain où fleurissent les roses
J'ai cueilli ce bouquet de fleurs à peine écloses,
De fleurs qui n'auront vu que quelques courts matins.

Je les mets à vos pieds, puissent-elles vous plaire ;
Elles n'ont pas d'éclat et leur forme est vulgaire,
Mais ne les jugez pas avec trop de rigueur.
Pour désarmer d'un mot les traits de la satire,
Sachez que de tout temps, puisqu'il faut tout vous dire,
L'esprit trahit chez moi les sentiments du cœur.

E. ABERLENC, *curé*.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, 28 Juillet 1890.

Elle a passé, cette fête du 14 juillet, sans aucun charme nouveau. Le temps a été superbe, la foule nombreuse, les illuminations modestes et les drapeaux clairsemés. Nous avons revu nos chères oriflammes qui se reposaient depuis M. Carnot ; la musique municipale a joué la *Marseillaise,* et sur toutes les places publiques on a installé des bals et des orchestres en plein vent. Cela ne demande ni grande dépense, ni grand apparat. Une estrade, c'est-à-dire trois planches sur trois tonneaux, trois musiciens et trois guirlandes reliées par trois bigues. Voilà de quoi bercer mollement le premier sommeil des honnêtes gens dont la chambre à coucher donne sur la place puplique. Cela ne dure malheureusement que huit jours. Ce n'est pas assez. Et c'est ainsi que les temps changent et évoluent. La père de Montaigne voulait que son fils ne s'éveillât qu'au son de la musique. Aujourd'hui nous nous endormons aux accords de l'orchestre. Ce ne sont plus les songes, mais les agréments d'une nuit d'été.

Quelques jours auparavant, le 55me régiment d'infanterie avait célébré sa fête militaire. Toute la caserne etait enguirlandée. On a rappelé ses actions d'éclat entr'autres, Gênes, Marengo, Iéna, Solférino. Il y a eu divertissement et spectacles militaires. De vraies réjouissances de famille, opportunes et bien comprises.

Les promotions du 14 juillet sont venues couronner ces belles journées. M. le lieutenant-colonel de la Rochère a été promu Officier de la Légion-d'Honneur, juste récompense de ses services et de ses mérites ; M. le colonel Pothier a été nommé général de brigade.

Nous adressons au nouveau général nos plus sincères félicitations, mais nous ne pouvons taire les regrets que son départ excite dans notre ville. A l'Académie de Nimes, en particulier, son absence laissera un vide qui sera difficilement comblé. Sa science aussi aimable que sûre, ses travaux d'archéologie qui occupent une place d'honneur dans les mémoires de la savante Compagnie, les relations cordiales qu'il entretenait avec tous ses confrères, tout cela faisait un ensemble qui justifie hautement les marques d'estime que lui a données l'Académie au moment où il se séparait d'elle.

Maîtres et élèves se séparent aussi, en cette fin de mois, mais avec la douce espérance de se revoir, c'est-à-dire que l'ère des distributions de prix est ouverte.

Cette solennité avait attiré nombreuse assistance au Collège Saint-Stanislas. Là, nous avons entendu un fort beau discours de M. l'abbé Bonnefoi, professeur de sciences dans l'établissement. Les sciences dépendent de Dieu, et les grands savants ont été aussi de grands chrétiens. Voilà ce que nous a montré le jeune orateur, en une langue claire, harmonieuse, naturelle, expression fidèle des sentiments et de la pensée. Il a été très applaudi. M. le grand-vicaire Teissier, qui présidait la distribution, au nom de Mgr l'Évêque, a fait entendre, à son tour, des conseils pleins de gravité et dont la forme sobre et correcte rehaussait encore l'importance et la sage opportunité.

A la Maîtrise épiscopale, nous avons eu *Athalie*. Ce n'est pas mince travail, pour des enfants du Midi, d'interpréter l'œuvre admirable de Racine. Ici, pourtant, tout a été à

souhait. Les jeunes acteurs ont excellemment rendu leur rôle, et la foule qui se pressait dans la cour de l'Évêché les a longuement acclamés.

Ils méritaient assurément les éloges que leur a adressés leur supérieur, dans une éloquente allocution, éloges qui s'étendaient à cette belle et prospère institution de la Maîtrise, si utile à l'Église, et dont notre cité peut être fière à juste titre.

M. Jules de Bernis, député de Nimes, présidait la distribution des prix à l'Assomption. Le R. P. Alexis, supérieur de la Maison, dans le discours qui a ouvert la séance, a parlé en maître consommé. C'est avec une sincère émotion qu'il a redit les épreuves auxquelles avait été condamnées l'œuvre du Père d'Alzon, depuis la mort de son illustre fondateur. C'est avec une conviction profonde qu'il a signalé les torts faits à l'enseignement, par des programmes ambitieux, et sans cesse remaniés. Ah ! ces programmes ! comme il les a spirituellement secoués pour enmontrer le vide prétentieux. Et comme la conclusion continue dans ce petit mot de : *liberté* est venue éloquemment à ses lèvres ! Voilà qui est parler d'or, et nous n'avons pas à craindre pour l'enseignement chrétien, tant qu'il comptera dans ses rangs des maîtres aussi judicieux, aussi compétents, aussi complètement à la hauteur de leur mission.

Et maintenant les portes sont ouvertes et les écoliers sont en vacances. Je crois bien que la *Chronique* fera comme eux, et s'envolera pour quelque temps à tire d'aile. Il me semble même qu'elle est déjà partie. Comme début de sa journée elle s'est arrêtée quelques minutes, dans cette gentille cité ciotadienne, dont le nom a été accueilli, il y a quelques jours, avec tant de faveur, dans l'Académie de Marseille. Voici ce qu'elle nous a dit, cette voyageuse chronique : « Vous avez reproduit le discours de réception à l'Académie de Marseille de votre

collaborateur marseillais. Vous apprendrez dès lors, je crois, avec quelque satisfaction, que le Conseil muuicipal de La Ciotat vient de prendre une délibération qui a été aussitôt transmise officiellement par le Maire au nouvel Académicien.

« Je suis heureux, écrit le docteur Gras, maire de La « Ciotat, à Mgr Ricard, de vous faire connaitre que le « Conseil municipal, dont je suis l'interprète, porte un « très grand intérêt à tout ce qui vient de vous, qu'il sait « animé de si patriotiques sentiments pour votre pays « natal. Je vous transmets donc, Monseigneur, ses re- « merciements et je puis vous assurer qu'il donnera, « comme vous en avez exprimé le désir, prochainement « le nom de Louis Marin à l'une des voies anciennes ou « nouvelles de La Ciotat. »

En terminant sa lettre, M. le Maire émet le vœu qu'une plaque commémorative de la naissance de l'historien de la Ciotat soit placée au-dessus de la porte de la maison « qu'il habitait à la place des Arbres. »

Merci donc, chère Chronique ; mais avant de repartir signalez s'il vous plait le petit livre que vient de faire paraître la librairie Cattier, intitulé : *les Sept paroles du Christ*. Il est dû à la plume de Mgr l'Evêque de Nimes. Vous ne pouvez dire trop de bien de ces quelques pages, toutes parfumées de vraie piété, où les paroles du Christ sont commentées avec un sens exquis de l'âme humaine, de ses aspirations, de ses joies et de ses tristesses. C'est du mysticisme et du meilleur et vos éloges ne seront que justice.

Et la Chronique est repartie. Elle va bien loin, vers les Vosges ; mais elle vous reviendra, chers lecteurs, elle ne saurait vous oublier.

FIDELIS.

Marseille, Juillet 1890.

⁂ Un groupe de jeunes gens d'avenir vient de tenter hardiment une œuvre, à laquelle il ne manque jusqu'ici qu'un peu plus de variété dans le choix des sujets traités et d'intérêt dans la forme, bien austère jusqu'à présent pour des jeunes, pour faire sa trouée utile et vaillante dans les gros bataillons adverses. Le *Petit Marseillais* a très spirituellement expliqué le but de la généreuse petite armée. On lisait, en effet, en tête de la feuille locale du 10 juillet :

« Que les jeunes sont pressés de vivre ! Notre siècle a « encore dix années devant lui et déjà apparaît le xxe siè- « cle. C'est une revue d'études sociales traitées, selon « l'esprit catholique par des jeunes gens. Bien que l'ano- « nymat y soit de règle, nous pouvons citer les noms des « fondateurs : MM. A. Bergasse, A Boissard, Ch. Com- « bes, S. de Monléon, J. de S. Ferréol, Paul Télamon, « groupés sous la direction de M. l'abbé Pastoret, de « Toulon. Les numéros parus traitent de sujets dont les « titres disent assez l'importance : *le Paupérisme*, *l'Évo-* « *lution sociale et l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ou-* « *vriers*, *l'Enseignement moderne*, *le Socialisme d'État*, « *etc.* Une belle ardeur juvénile, une foi solide, animent « ces vaillants lutteurs, qui se proposent de « réussir « chrétiennement là où leurs pères ont chrétiennement « échoué. » Nous leur souhaitons de vivre... jusqu'au « xxe siècle. »

⁂ Comment donner sa note dans le concert discordant qui se fait autour de la question de notre Faculté de Médecine ! Nimes est si voisin de Montpellier et la *Revue* y compte tant d'amis, qu'ils n'en faut évidemment parler

qu'avec une sourdine à l'enthousiasme du Marseillais. Je n'en dirai donc presque rien, sinon que le Maire de Marseille, en jetant résolûment sa démission dans la balance des débats au Conseil des ministres, a fidèlement interprété le vœu de tous ses administrés. Sans nuance d'opinion et de partis, ils le lui ont fait savoir, quoique moins bruyamment qu'à Montpelller. J'ajouterai qu'au point de vue de nos saintes croyances, les catholiques ont lieu de se réjouir, en assistant à la transformation en Faculté de notre École, déjà si prospère, de Médecine et de Pharmacie, où les professeurs sont pour la plupart des chrétiens convaincus et même zélés, et où l'enseignement est très respectueux des choses de l'orthodoxie.

E. A. C.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le dernier volume paru des *Mémoires de l'Académie de Besançon* contient une étude intitulée : « *Philippe le Bel et Othon IV , comte « palatin de Bourgogne ; mouvance de la Franche-Comté envers l'Em- « pire germanique, au moyen âge.* »

L'auteur de cette étude est M. Fleury-Bergier.

Son travail ne contient ni textes inédits, ni idées nouvellee, mais il favorise des sentiments séparatistes que nous ne pouvons passer sous silence sans protester au nom de la vérité historique.

M. Fleury-Bergier a voulu, sans doute, réfuter l'opuscule publié dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, en 1888, par M. Funck-Brentano, sous le titre de : « *Philippe le Bel et la noblesse franc-comtoise.* »

M. Fleury-Bergier reproduit les faits et adopte les opinions exposés dans cet opuscule. Parmi ces opinions, il en est cependant une qu'il ne peut admettre et qu'il attaque avec une vivacité inattendue. On peut dire qu'elle est l'objet de tout son travail. Elle a, d'ailleurs, son importance. M. Funck-Brentano avait écrit que, dans la lutte, au sujet de la possession de la Franche-Comté, entre la France et l'Allemagne, à la fin du XIII[e] siècle, la majeure partie de la noblesse franc-comtoise avait incliné vers le roi d'Allemagne, tandis que la bourgeoisie avait incliné vers le roi de France.

M. Fleury-Bergier ne croit pas que les sympathies de la bourgeoisie franc-comtoise aient été vers la France. Et comme il ne peut s'appuyer sur aucun fait précis, il nie cet « *engouement, parce qu'il n'en voit pas les raisons.* »

Les raisons en sont pourtant nombreuses et apparaissent avec netteté. Elles sont d'ordre moral, d'ordre matériel et d'ordre social. Il serait trop long de les exposer ici. Qu'il nous suffise de transcrire une phrase du travail de M. Fleury-Bergier, où il Bergier prend soin de se réfuter lui-même (p. 27). A Besançon, dit-il, « l'établissement de la commune fut l'œuvre de près d'un siècle. Il eut « naturellement pour ennemis l'archevêque et l'empereur. La « force manquant à la ville pour arriver seule à son affranchisse- « ment, elle chercha un appui et des alliés près du comte de « Bourgogne, près du roi de France. »

Si la bourgeoisie était déjà pour la France, cela nous suffit. Tant

pis si les Allemands ne partagent pas cette idée. Nous espérons que M. Fleury-Bergier sera de notre avis.

Achille Bardon,
Membre de l'Académie de Nimes.

L'ÉVOLUTION DES GERMES DANS L'HISTOIRE ET DANS LA LITTÉRATURE, par F. Brunetière (Paris. Hachetté)

Ceci n'est que le commencement d'une série, où on nous permet beaucoup de choses neuves. Le volume qui l'inaugure traite de l'« Evolution» de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. La méthode scientifique, adoptée par l'auteur et adaptée aux données du système de Darwin pour les sciences naturelles l'amène à des conclusion qui dépassent évidemment sa pensée, comme quand il fait sortir ou, comme il dit, « évoluer » Victor Huge Bossuet, et la poésie lyrique de l'elquence de la chaire. Mais, que de choses nouvelles et que de vues vraiment neuves dans ce petit volume, où l'auteur a condensé un vrai thème à developpement, à qui fourni matière à vingt gros volumes. Sans adopter tout le lyrisme des lignes suivantes nous pouvons affirmer qu'il y a du vrai dans les éloges du compte-rendu qui a salué le premier volume du que M. Brunetière professe à l'Ecole normale, Ce nouvel ouvrage marque peut-être « le pas le plus considérable qui aura été fait dans «l'évolution» de la « critique vers les procédés, la précision et la rigueur de la science. « Aucun écrivain de nos jours n'était plus qualifié que M. Brune- « tière pour accomplir ce progrès. Tout le monde sera frappé de « l'originalité des «inventions» de M. Brunetière et reconnaîtra qu'il a « été rarement donné à un écrivain d'être plus «créateur» en critique. « Nous verrons, par evemple, dans ce large tableau, comment un « genre naît' grandit, atteint sa perfection, décline et enfin meurt : « ce sera la tragédie classiqué; comment un genre se transforme en « un autre: ce sera l'éloquence de la chaire devenant la poésie « lyrique : comment un genre se transforme en s'incorporant et en « absorbant tous les autres : ce sera le roman. » Il est seulement fâcheux que l'auteur n'est pas suffisamment revu son style. Habituellement un peu rocailleux, il est ici entaché d'une foule, de petites négligences qu'il eut été bien facile de corriger.

L. Duclos

LES SALONS D'AUTREFOIS, par la comtesse de Bassanville. — 4 vol. in-12. Paris, Arriéré.

L'éditeur Arriéré (Broussoir succeseur) a été bien inspiré, en réimprimant les souvenirs intimes de la cotnesse de Bassanville.

Nous avions lu , lorqu'ils parurent pour la premièrc fois. — il y a de cela quelque quarante ans — ces récits faciles et intéressants. Ils n'ont point vieilli, si nous en jugeons par la lecture que nous sortons d'en faire à travers ces quatre séries, qu'on ne se lasse pas de lire, sans en pouvoir omettre une page, tant la soudaineté et la variété des anecdotes s'imposent au lecteur.

On y rencontre des traits connus, des mots passés proverbes, on les relit volontiers et on y trouve un charme nouveau parce que les uns et les autres sont à leur place, encadrés comne il couvient dans leur milieu naturel.

Le naturel! c'est tout le secret de ce style et de cette façon simple et coulante de narrer, sans prétention comme on parle dans la bonne compagnie, dont la narratrice connaît les arcanes. Puis, comme elle respecte bien toutes les convenances, à tel point que le livre peut être lu de tous ceux qu'intéressent les souvenirs du passé, même quand ils cotoyent le scandale. Nous n'y avons remarqué qu'un seul rècit, au 4e volume, qu'il suffirait d'amender tant soit peu pour que tout puisse passer impunément sous les yeux.

A. Ricard.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nîmes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

DES CORPORATIONS D'ARTS ET MÉTIERS
ET DES SYNDICATS PROFESSIONNELS

I

La question ouvrière préoccupe les esprits non seulement en France, mais encore dans le monde entier; on sent que tant que cette question ne sera pas entièrement résolue, les révolutions seront imminentes, et de nouvelles manifestations se succèderont, plus exigeantes chaque fois et plus impérieuses que celle à laquelle nous venons d assister.

L'ordre social ne sera jamais sûr d'avoir un lendemain, et les crises se renouvelleront entraînant peu à peu le crédit et la fortune de la France.

L'Assemblée nationale de 1871, justement émue de l'antagonisme existant entre les classes bourgeoises et les classes ouvrières, voulut étudier à fond cette grave question, pour y apporter une solution.

Dans ce but, elle nomma, sous la présidence de M. le duc d'Audiffret Pasquier, une commission de 45 membres, chargée de faire une enquête sur les causes de ce mal et sur les moyens d'y porter remède.

Cette commission, composée d'hommes éminents, se réunit, pendant toute la durée de la législature, une ou deux fois par semaine dans la salle de la Smalah, au palais de Versailles : elle prit sa tâche à cœur, ordonna des enquêtes départementales, et entendit les grands industriels de France, et tous les économistes, hommes politiques et publicistes, MM. Le Play, Michel Chevalier, F. Passy, Leroy, Beaulieu, Devinck, Cochut, Audiganne, etc., etc.,

Ils vinrent successivement apporter là, les lumières de leur expérience, et leur dévouement aux intérêts des travailleurs.

De toutes ces dépositions, suivies de discussions intéressantes, il résulte que le mal était déjà grand à cette époque et menaçant pour l'avenir.

Malgré un regrettable esprit de système qui avait fait écarter, dans les questionnaires, toute demande d'information relative aux associations ouvrières, tant on redoutait à cette époque, d'inscrire ce nom, dans un document officiel, dans la crainte de leur donner un semblant d'existence légale, cette question fit explosion sous la pression de l'opinion populaire.

Parmi les remèdes indiqués, ce fut précisément l'organisation légale des syndicats professionnels, qui fut plus particulièrement désignée à l'attention de la commission.

Déjà quelques publicistes, et les ouvriers délégués à l'exposition universelle de 1867, dans les vœux qu'ils avaient exprimés à la suite de leurs rapports, avaient indiqué le libre exercice du droit d'association pour les syndicats professionnels, comme le moyen le plus efficace pour faire cesser les malentendus existant entre patrons et ouvriers.

Forts de la satisfaction qu'ils avaient obtenue en 1864, par la loi autorisant les grèves et la coalition, en vue d'un projet temporaire, les ouvriers et les économistes qui se firent les interprètes de leurs revendications, demandèrent à la commission le droit d'association, pour arriver à une organisation permanente, durable, et qu'on n'aurait pas à renouveler à chaque besoin nouveau.

S'appuyant sur les avantages résultant des associations patronales et des chambres syndicales, auxquelles M. Forcade de la Roquette, ministre de l'Intérieur, avait, dès 1868, dans une circulaire demeurée célèbre, promis la tolérance de l'administration, et sur l'admirable orga-

nisation des « Trades Unions, » qui, en Angleterre commençaient à révolutionner l'industrie, on espérait que la réation des syndicats professionnels suffirait à apporter une grande amélioration dans le sort des ouvriers.

Pour ces chambres syndicales professionnelles on demandait le droit de juger, en première instance, tout individu, patron ou ouvrier faisant partie de la corporation, le droit de s'occuper de toutes les questions intéressant l'apprentissage, le droit de créer des écoles professionnelles, des bibliothèques, des sociétés de consommation ou de construction, des associations ds prévoyance, caisses de secours, caisses de retraite pour la vieillesse, privilèges dont ne bénéficieraient que les membres de la corporation.

Pour toute la corporation elle-même on demandait enfin le droit de réunion reconnu par la loi.

La commission qui au début de ses travaux, n'avait osé faire, dans ses questionnaires, aucune allusion aux chambres syndicales, fut bientôt obligée de se demander si le moment n'était pas venu de donner satisfaction aux publicistes et aux ouvriers qui réclamaient cette importante mesure législative.

De là, certaines résistances de la part de quelques-uns de ses membres qui craignaient que le remède fut pire que le mal et s'obstinaient à nier le mouvement progressif du prolétariat.

La commission se trouva donc placée dans cette alternative, ou d'interdire toute réunion des syndicats ouvriers ou de reconnaître ces associations, sous l'autorité de la loi.

On parut s'arrêter à un moyen terme entre l'ancien régime corporatif et l'individualisme moderne, qui, sans porter atteinte au grand principe de la liberté du travail

aurait pu rendre aux ouvriers le moyen de s'entr'aider pour tous les besoins de la vie.

Si la commission des *classes ouvrières* animée de sentiments conservateurs et chrétiens, eût eu le temps de terminer, dans ce sens, l'élaboration de ce vaste projet et de ramener certains membres qui considéraient que si les syndicats n'étaient pas une chose mauvaise en elle-même, ils étaient du moins dangereux, il serait certainement sorti des délibérations de l'Assemblée nationale, un ensemble de lois, qui en améliorant le sort des ouvriers, aurait amené, sous l'autorité morale de l'Église, l'entente entre les patrons et les ouvriers, et la pacification entre le capital et le travail.

Malheureusement, l'Assemblée nationale, arrivée au terme de son mandat, fut obligée de léguer, avec beaucoup d'autres projets de loi qu'elle ne put mener à bonne fin, cet important travail, aux chambres qui lui succédèrent.

Avant d'examiner si les lois votées par ces chambres, et celles étudiées en ce moment par le Parlement, pourront parvenir à reconstituer la grande famille industrielle telle qu'elle existait autrefois, sous l'influence dominante de l'esprit chrétien, il est nécessaire de revenir en arrière et d'étudier rapidement l'histoire des corporations d'arts et métiers.

La création des syndicats professionnels se lie, d'ailleurs, d'une manière trop intime à la réorganisation et à l'exisience des corps et métiers, dont M. le comte de Mun est l'apôtre éloquent et convaincu pour qu'on puisse examiner cette question sans étudier l'histoire de ces corporations.

Dans cette matière, il est impossible de récuser le témoignage de l'histoire universelle et de ne faire dater l'humanité que de 1789, pour s'appuyer sur des théories vagues et non sur des faits connus.

II

En commençant cette étude, résumé le plus souvent textuel de travaux divers, nous donnons les titres des ouvrages que nous avons consultés et dont nous avons analysé ou transcrit de longs passages.

Le lecteur pourra s'y reporter et ne sera pas ainsi privé des secours que nous avons empruntés aux auteurs qui ont traité ce sujet : il n'importe pas seulement de savoir comment les évènements se sont passés : il faut connaître les jugements que les hommes érudits en ont portés.

I. *Histoire abrégée du corps des marchands et des communautés d'arts et métiers du Royaume*, Paris, 1766. II. *Rapport sur les Jurandes et les Maîtrises*, par Vital Roux, 1805. III. *Considérations historico-politiques sur les corporations et leur meilleure organisation*, par Firuhaber, Hanovre, 1780. IV. *Mémoire sur les corps des marchands et les communautés d'arts et métiers*, par Authelme Costaz. V. *Sur les Corporations*, par Legret. VI. *Règlement sur les arts et métiers de Paris au* XIII[e] *siècle, connu sous le nom du livre des métiers d'Étienne Boileau*. VII. *Histoire de la Bourgeoisie*, par Francis Lacombe. VIII. *Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises*, par Granier de Cassagnac père. IX. *État du Paupérisme en France*, par Ferdinand Béchard, ancien député du Gard. X. *Mémoires d'un ouvrier de Paris*, par M. Audiganne. XI. *Organisation du travail*, par Michel Chevalier. XII. *Organisation du travail*, par Hennequin. XIII. *La Vie morale et intellectuelle des ouvriers*, par M. Eugène Tallon, ancien député, avocat général à Lyon. XIV. *La Question sociale et les Syndicats ouvriers*, par Fernand Desportes. XV. Et les travaux de MM. Jules Simon et Leroy-Beaulieu.

Les corporations d'arts et métiers ont existé chez tous les peuples civilisés.

Elles se montrent déjà parfaitement organisées chez les Juifs, du temps de Salomon et chez les Romains, du temps de Numa.

Flavius Joseph, dans son histoire, Plutarque dans la vie de Numa, et un fragment de Gaïus sur les 12 tables, conservé par le Digeste, donnent sur l'existence des corporations à ces diverses époques et sur leur organisation des détails précis.

M. le baron d'Eckstein, dans un remarquable article publié dans la *Revue* : « le Catholique » remonte à leur origine et les retrouve dans l'Inde, dans la Perse et dans la Phrygie, d'où elles se sont répandues dans tout l'Occident.

Fodéré, dans son *Essai sur la Pauvreté des Nations* (page 205) prouve aussi par une foule de témoignages irrécusables que les corporations d'arts et métiers existaient, depuis un temps immémorial en Égypte et en Chine, et que c'est de là qu'elles furent importées dans la Grèce et à Rome.

Il serait intéressant, à l'aide des documents indiqués par ces auteurs, de refaire l'histoire de ces antiques corporations, sur lesquelles furent calquées les corporations romaines.

Nous nous bornerons à étudier rapidement ces dernières, pour lesquelles les renseignements abondent.

L'histoire de ces corporations se divise en trois périodes :

La première commence au roi Numa et finit à Vespasien.

La deuxième va de Vespasien et finit à Constantin.

La troisième commence à Constantin et finit avec l'Empire.

Les corporations se formèrent spontanément par le

bon vouloir des ouvriers de même industrie et des marchands de même négoce qui se rapprochèrent, convinrent de certaines règles, et élurent certains d'entre eux pour juger les cas qui leur étaient soumis et appliquer les règles acceptées.

Ainsi organisées, ces corporations offrirent leurs services aux riches particuliers qui n'avaient pas des esclaves en nombre suffisant, pour faire faire leurs travaux mais surtout au gouvernement.

C'était là le vrai client des corporations et les travaux entrepris par lui, formaient le principal chantier où les ouvriers gagnaient chaque jour leur vie.

Des corporations pouvaient seules entreprendre, en effet, les immenses travaux, temples, aqueducs, routes, ponts, etc., que le gouvernement faisait exécuter.

C'est ainsi que furent construits, le Pont-du-Gard, le Théâtre d'Orange, les Arènes de Nimes et d'Arles, la Maison-Carrée et tous les magnifiques monuments romains dont on admire encore les imposantes ruines.

Le gouvernement commença à s'immiscer peu à peu dans les statuts des corporations pour les consolider, les simplifier et surtout pour les rendre en quelque sorte solidaires de la fortune publique, et plus tard pour en faire les instruments et les organes de la vie administrative.

Bientôt, en effet, furent créées des corporations chargées de recueillir l'impôt : d'autres furent chargées d'approvisionner Rome : les unes nourrissaient l'État, les autres pourvoyaient à ses édifices ; d'autres habillaient ses soldats, d'autres les armaient, mais toutes unies par un lien commun, n'avaient qu'un but, la grandeur et la gloire de leur patrie.

Les corporations étaient enfin pour nous servir d'une expression commune à tous les auteurs précités, auxquels nous empruntons ces détails et les suivants, la charpente osseuse qui supportait le grand corps romain.

Divisées en corporations commerciales et corporations industrielles, elles avaient toutes les mêmes règlements et les mêmes privilèges, les mêmes devoirs et le même but.

Les principales corporations marchandes étaient celles des boulangers, bateliers, bouchers, fabricants de chaux, tisserands, tailleurs, teinturiers, rouliers, marchands de vins, marchands de bois.

Les corporations industrielles étaient, d'après une loi de Constantin de l'année 339, au nombre de 35 : parmi ces divers corps de métiers, nous citerons les architectes, les sculpteurs-plâtriers, les charpentiers, les ciseleurs, les maçons, etc.

Chaque corporation s'étendait dans toutes les provinces, et elle existait, par groupe, dans chaque ville.

Tous les ans, chacun de ces groupes élisait quatre syndics, et la corporation tout entière nommait pour cinq ans, un administrateur-général des intérêts de la Société, qui prenait le titre de *prior*, et avait la garde de tous les biens, meubles et immeubles.

Les sources d'où provenaient ces biens étaient diverses.

La plus importante consistait en une dotation en fonds de terre accordée par l'État.

La seconde venait des bénéfices que les corporations faisaient soit avec l'Etat, soit avec les particuliers, bénéfices distincts de ceux que gardait l'ouvrier, et qui constituaient son patrimoine, sa fortune personnelle.

La troisième source des biens des corporations étaient enfin les héritages de ceux qui mouraient *ab intestat*.

Tous ces biens étaient inaliénables ; ils finirent par devenir considérables, mais cette richesse profitait à tous les membres de la corporation qui pouvait tout à la fois multiplier ses travaux, améliorer le sort de ses membres, et parer aux chances de l'avenir.

Toutes les corporations étaient organisées, d'après cette donnée générale.

Elles étaient libres de se réunir, de s'organiser et de se former en société.

Mais l'État les tenait sous son patronage, et avait le droit de ne pas les autoriser et de les supprimer quand elles violaient les lois.

C'est ainsi qu'elles traversèrent la royauté et la république, subissant quelques insignifiantes révisions, mais toujours puissantes, et contribuant par leur organisation même à la grandeur de la république.

Au point où nous les avons menées dans cette rapide compilation, elles ont une organisation forte et complète; elles sont les instruments de l'administration, mais les membres de ces corps étaient les maîtres d'y entrer et d'en sortir, et de conserver, dans tous les cas, leur patrimoine intact, libre et séparé : c'est ce que dit expressément une loi de Constantin, de l'année 319.

Malheureusement, les corporations avaient accepté d'être responsables des revenus de l'Empire, et quand les rentes annuelles ne suffisaient pas, le gouvernement pouvait puiser dans la caisse des corporations.

Cependant, grâce à leur industrie et à leurs richesses, les corporations auraient pu subvenir, sans compromettre leurs intérêts, aux besoins de l'État, si le luxe effréné des empereurs romains n'était pas venu porter le dernier coup aux corporations, en les ruinant par des demandes incessantes d'argent.

Dès lors, les corporations romaines furent en pleine désorganisation : les membres qui les composaient ne cherchèrent qu'à se soustraire par la fuite aux charges accablantes qui pesaient sur eux, et c'est en vain que deux lois : l'une de 412, l'autre de 445, ordonnèrent de ramener à Rome les membres des corporations fugitifs.

Cette magnifique organisation, qui avait tant contribué

à la grandeur de la république romaine, s'écroula avec l'Empire, et c'est à peine si deux ou trois corporations purent réunir les débris de leur fortune pour aller s'établir loin du théâtre de leur ancienne splendeur : de ce nombre, fut la corporation des bateliers, dont les tronçons vinrent fonder, sur les bords du Rhône, plusieurs villes, dont quelques unes devinrent puissantes.

La commune de Paris elle-même, qui s'appelle *la marchandise de l'eau* dans les chartes, a été, dans l'origine, un comptoir romain établi dans la cité.

La création de cette corporation dans les Gaules est le trait qui unit *les corporations antiques avec les jurandes* du moyen-âge.

Basée sur ces principes qui avaient fait la force des associations romaines, cette corporation, maîtresse des arrivages et des expéditions par la Seine, domina bientôt tout le commerce, et attira à elle la magistrature municipale.

Le chef du corps municipal fut appelé *prévôt des marchands de l'eau*, qu'il ne faut pas confondre avec le lieutenant du Roi, qui portait le nom de *prévôt de Paris*, et la ville de Paris, en l'honneur de la corporation des bateliers, prit, dans ses armoiries, le vaisseau symbolique qui y figure encore aujourd'hui, avec la devise : *Fluctuat nec mergitur*.

Autour de cette corporation, vinrent s'en grouper plusieurs autres (1), qui prirent les mêmes règlements et

(1) On voit, par les ordonnances de nos Rois, qu'aux XI[e] et XII[e] siècles de nombreux corps de métiers existaient en jurandes ou corporations distinctes et déjà puissantes. C'est à saint Bénézet, constructeur du pont d'Avignon, commencé en 1177, achevé en 1188, que l'on doit la création de la Congrégation des Pontistes, ou frères du pont, pour ne citer que celle-la, véritable corps d'ingénieurs des ponts et chaussées, dont le but était, d'après D. Vaissette (*Histoire du Languedoc*, t. II, ch. XLII), de veiller à la conservation des ponts et des chapelles ou refuges des pèlerins, qu'on y construisait. Il y avait, en Provence, des frères pontistes, à

devinrent bientôt assez puissantes, sous le XIIIe siècle, pour que saint Louis, qui régnait alors, crut devoir les organiser, sous le nom de jurandes, après avoir fait recueillir et mettre en ordre toutes les coutumes, traditions et pratiques existantes.

Ce fut Étienne Boileau, prévôt de Paris, qui fut chargé de ce soin en 1258. Par les ordres du Roi, il convoque à l'Hôtel-de-Ville les marchands, artisans et ouvriers, leur ouvre son *livre des métiers et marchandises* dans lequel était inscrit le règlement des corporations déjà existantes, et trouve dans un large système d'association des travaux un double remède à la misère et aux désordres de la capitale.

Contrairement aux règlements des corporations romaines, chaque membre conservait sa liberté, et pouvait sortir des jurandes françaises quand bon lui semblait en reprenant son patrimoine personnel demeuré libre et indépendant du fonds commun, appartenant à la corporation ; de plus, on divisa ces corporations en deux groupes : celles qui avaient besoin d'autorisation et celles qui n'étaient tenues qu'à se conformer aux règlements de la profession ; mais toutes étaient placées sous le patronage d'un saint, sentiment religieux qui n'existait pas dans les corporations romaines de la fin de l'Empire, et dont nous retrouvons encore aujourd'hui la trace, dans l'institution « des Pénitents, » qui, sous la direction des plus honorables familles de la ville a survécu à Avignon, à toutes nos révolutions.

Un écrivain non suspect, M. Louis Blanc, a rendu à ce sentiment, un hommage qu'il est bon de sigualer.

« La fraternité, dit-il, fut le sentiment qui présida à la

Bonpas, à Lourmarin, à Mirabeau. Ils construisirent le pont de Saint-Saturnin-le-Port, appelé depuis Pont-Saint-Esprit, et la plupart des grands monuments religieux et municipaux du Languedoc et de la Provence.

formation des communautés de marchands et d'artisans constitués sous le règne de saint Louis. Dans ce moyen-âge, qu'animait le souffle du Christianisme, mœurs, coutumes, institutions, tout s'était coloré de la même teinte. Le style même des statuts se ressentait de l'influence dominante de l'esprit chrétien. »

« L'Église était le centre de tout. Elle marquait l'heure du travail : elle donnait le signal du repos. Quand la cloche de Notre-Dame ou de Saint-Méry avait sonné l'*Angelus*, les métiers cessaient de battre, l'ouvrage restait suspendu, et la cité de bonne heure endormie attendait le lendemain que le timbre de l'abbaye prochaine annonçàt le commencement des travaux du jour. Protéger les faibles avait été une des préoccupations du législateur chrétien. Loin de se fuir, les artisans d'une même industrie se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services. Les métiers formaient autant de groupes pressés dans la même rue ou sur les bords du fleuve, et ne reconnaissaient d'autre rivalité que celle d'une fraternelle concurrence. »

Comme les corporations romaines, chaque jurande avait un conseil d'administration centrale, dont les membres portaient le nom de prud'hommes : ce conseil composé de deux, trois, six, huit ou douze membres, nommé pour un temps différent, suivant chaque jurande, était chargé d'administrer le fonds commun, de régler tous les intérêts matériels de la société, et même de juger les délits, commis contrairement aux statuts de chaque corporation. Une innovation importante et dont nous ne trouvons pas trace dans les corporations romaines, par la raison que tous les ouvriers étaient esclaves, fut apportée dans les jurandes, ce fut l'apprentissage.

Telle était, pendant les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, d'après les ordonnances rapportées dans le *Recueil des*

Ordonnances du Louvre, t. II, p. 397, l'organisation des jurandes, dont les statuts, pour résumer l'appréciation des divers auteurs précités, « étaient à la fois une « garantie, pour la société, pour l'industrie et le « public. »

« Les jurandes, disent-ils, étaient une garantie pour la société, d'abord, parce qu'elles régularisaient l'état des classes ouvrières, qu'elles entretenaient de l'ordre et de l'émulation au milieu d'elles, et qu'elles faisaient en quelque sorte la garde autour de la partie la plus agitée et la plus remuante de la population, ensuite, parce que les corps, quels qu'ils soient, sont toujours conservateurs de leur nature, et que les pays qui en ont chez eux peuvent d'autant mieux se hasarder dans les entreprises libérales qu'ils sont plus fortement retenus par la chaîne des traditions. »

A leur avis, « les jurandes étaient encore une garantie pour l'industrie, car elles hiérarchisaient les travailleurs, établissant entre eux des degrés qui se franchissaient par le temps, par le travail et par l'intelligence, grâce à l'apprentissage, et parce qu'elles fermaient inexorablement la porte des professions à tous ceux qui n'avaient ni talent, ni bonne conduite. »

Les jurandes étaient enfin, selon eux, une garantie pour le public, car la sévérité de ceux qui gardaient leurs statuts n'admettait à la maîtrise que les apprentis (fils de maîtres ou étrangers) qui s'étaient longuement exercés à une profession et qui prouvaient, par la confection du *chef-d'œuvre*, qu'ils en acceptaient toutes les obligations et qu'ils en connaissaient tous les progrès. »

Au XVIe siècle, les jurandes commencèrent à se désorganiser.

Leur égoïsme, leurs rivalités, source d'interminables procès, l'opposition d'intérêts, qui existait entre elles, le monopole que les corporations opposaient à tout travail-

leur qui ne pouvait utiliser son intelligence et ses bras, sans y être autorisé par les privilégiés, et surtout la facilité que chaque jurande avait d'enrayer tout progrès, toute amélioration, en refusant, par intérêt ou par ignorance, de faire autrement qu'avaient fait ses devanciers,—enseignement salutaire pour le législateur qui serait tenté de faire l'expérience d'une réorganisation des corporations, — tout contribua peu à peu à décourager les masses et à les éloigner des jurandes.

Au lieu de chercher à établir l'unité qui leur manquait, et à mettre de la concordance dans leurs statuts, les rois rendirent plusieurs édits successifs qui donnèrent naissance à une foule d'abus : —Édit d'Henri III, du mois de décembre 1581, — édit d'avril 1597,—édit de mars 1673, suivis bientôt de lois purement fiscales, créant et supprimant des offices. C'est ainsi que, de 1691 à 1709, on constitua plus de 40.000 offices nouveaux qui tous furent vendus au profit du trésor public. « Toutes les fois, disait le chancelier de Pontchartrain à Louis XIV, que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter. »

Aucune transaction ne pouvait s'opérer, aucun achat se conclure, même pour les besoins les plus urgents de la vie, sans qu'on appelât le juré qui avait acheté le privilège exclusif de visiter, d'auner, de peser, de mesurer, etc.

On créa, dit Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille.

Ainsi, en 1707, on invente la dignité des conseillers du Roi, rouleurs et courtiers de vin, et cela produisit 180,000 livres ; on imagina des greffiers-royaux, des subdélégués des intendants des provinces. On inventa des conseillers du Roi contrôleurs aux empilements de bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perru-

quiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé.

« Ces extravagances, ajoute Voltaire, font rire aujourd'hui ; mais alors elles faisaient pleurer. »

De même que les empereurs demandaient sans cesse de l'argent aux corporations romaines, de même l'Etat créait ces charges ridicules, ces jurandes nouvelles pour subvenir à ses besoins.

Les jurandes se mouraient du même mal dont étaient mortes les corporations romaines.

La confusion était dans les esprits: chacun voyait le mal; on se rappelait les sages avis de Sully, les remontrances de Colbert, dans son testament politique, mais ni le Roi, ni les ministres, n'osaient prendre l'initiative d'une révision générale, qui en sauvant les corporations, aurait peut-être sauvé la France.

Les lois se succédèrent ainsi, inutiles et sans force, jusqu'à l'édit de 1776, qui crut remédier au mal en supprimant le monopole des maîtrises et des jurandes. (art. 1 et 2.)

Les professions de pharmacien, d'orfèvre, d'imprimeur et de libraire, dont l'exercice peut donner lieu à des abus, qui intéressent ou la foi publique, ou la police générale de l'Etat, ou même la sûreté et la vie des hommes furent seules maintenues sous l'empire des anciens édits.

Il n'est rien innové à leur égard jusqu'à ce qu'il ait été statué sur les moyens de précaution et de surveillance que ces professions exigent de la part de l'autorité publique. (art: 4 de l'édit.)

La liberté des industriels et des commerçants se réduit, d'ailleurs, à un droit de concurrence individuelle. Elle n'implique ni la liberté des assemblées, ni celle des associations. « Défendons pareillement (art. 14), à tous maîtres, compagnons et apprentis des dits corps et commu-

nautés de former aucune association ni assemblée entre eux, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Ces articles et les suivants, quoique édictés sans doute en haine des *confréries* fondées par les statuts des corps, et des *chapelles* érigées à l'occasion de ces confréries, n'en sont pas moins la consécration d'une double erreur économique et politique. Cette erreur était commune à tous les économistes du temps. » Il est rare, dit Smith, que les gens du même métier, se trouvent réunis, fût-ce pour quelque partie de plaisir, ou pour se distraire, sans que la conversation finisse par quelque conspiration contre le public, ou par quelque machination pour faire hausser les prix. »

« Il est impossible, à la vérité, d'empêcher ces réunions par une loi qui puisse s'exécuter ou qui soit compatible avec la liberté et la justice, mais si la loi ne peut empêcher des gens de même métier de s'assembler quelquefois, au moins ne devrait-elle rien faire pour faciliter ces assemblées, et bien moins encore pour les rendre nécessaires. »

La liberté des réunions, autorisée par les lois et les mœurs de l'Angleterre n'a pas empêché sur cette terre classique des meetings, les abus de la concurrence individuelle d'engendrer le paupérisme et le servage des classes ouvrières, mais, en France, où cette liberté fut condamnée par l'édit même qui abolit les corporations, les résultats de cet édit, contre lequel le parlement ne cessa de protester, et dont l'avocat général Séguier se fit le virulent organe, furent tels, que trois mois après la disgrâce de Turgot, (12 mai 1776) un édit du mois d'août de la même année, rétablit à Paris, sous une autre forme les communautés d'arts et métiers.

En effet, cet édit, en date du 26 août 1776, créa dans la capitale six corps de marchands et quarante-quatre communautés industrielles. Il déclara libres les professions

qui ne rentraient pas dans ces catégories. Les deux sexes furent admis dans ces corporations. Les étrangers purent se soustraire, en y entrant, à l'exercice du droit d'aubaine. Il y eut, dans chaque corps, des syndics nommés d'abord par le lieutenant de police, puis élus chaque année, sans pouvoir être continués dans leurs fonctions.

Les anciens droits d'admission furent réduits: défense fut faite aux communautés d'emprunter sans l'autorisation du Roi. Les procès de ces communautés durent être jugés par le Châtelet, en première instance et en appel par le parlement.

Ainsi reparut l'ancien régime débarrassé de quelques uns de ses abus, et conservant quelque reste de lien professionnel, réforme heureuse qui, quelques mois plus tôt, aurait pu amener d'excellents résultats.

Malheureusement, le coup était porté : les jurandes étaient désorganisées, et lorsque la Révolution éclata, l'Assemblée nationale, dans la célèbre séance de nuit, du 4 août 1789, put facilement détruire l'institution elle-même, croyant faire, dit Henrion de Pansey, un grand pas vers la liberté, en brisant les barrières dont la sagesse de nos pères avait environné l'autorité royale.

De là, les lois des 22 octobre 1789 , 17 mars , 18 mai , 19 juin 1791 , qui enveloppant dans une même proscription les corporations privilégiées et les associations libres, en défendent le rétablissement, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit, et punissent de peines sévères toute réunion d'artisans.

III

Ces lois n'ont-elles pas dépassé le but qu'on voulait atteindre , et le moment n'est-il pas venu , après un siècle d'expérience douloureuse, de chercher à mettre fin à cet

antagonisme funeste du capital et du travail, à ces luttes désastreuses entre patrons et ouvriers, conséquence des mesures irréfléchies que nous venons de développer? Ne peut-on pas élaborer une loi qui donne à l'ouvrier, établi dans sa profession, en échange de son travail et de ses peines, un salaire suffisant, un logement convenable, le moyen de placer solidement ses épargnes, le crédit, l'assistance, une retraite pour la vieillesse, et qui respecte en même temps les intérêts non moins graves des chefs d'entreprise, auxquels on finira par créer des situations telles, que l'avenir même de l'industrie française en sera compromis?

Ce problème est-il donc insoluble ?

C'est dans la réorganisation des associations fractionnées par corps de métiers, sur des bases chrétiennes, que certains publicistes et économistes croient en trouver la solution.

D'autres pensent que la loi du 21 mars 1884, sagement comprise et développée, est un instrument suffisant de protection des classes ouvrières et de fusion entre elles et les classes bourgeoises.

Les publicistes du XVIe et du XVIIe siècle, Loyseau (du tiers-état), Bodin (république), Delamarre (traité de la police), attestent que les corps de métiers organisés par saint Louis n'avaient pas un caractère exclusif ; que ces confréries étaient ouvertes à ceux qui s'y présentaient ; que la liberté du travail ne fut atteinte que vers le milieu du XVIe siècle, par les édits fiscaux, qui transformèrent les rois de France en marchands de titres de maîtrise.

C'est sur cette excellente organisation, qui, pendant quatre siècles, a fait la force des corporations et contribué à la grandeur artistique et à la prospérité commerciale et industrielle de la France, que s'appuient les publicistes tels que Michel Chevalier, Le Play, Hennequin, Audiganne, Ferdinand Béchard, etc., etc., et les orateurs

comme M. le comte de Mun, porte-parole le plus autorisé de cette école, pour demander le rétablissement des jurandes.

Ce que l'autorité a imposé à une autre époque, ils pensent que la société actuelle, éclairée par l'expérience, pourrait l'adopter librement aujourd'hui.

Il n'est personne, en effet, qui ne reconnaisse avec MM. Henrion de Pansey (1), Chaptal (2), Regnault de Saint-Jean d'Angély (3), etc., que la loi du 17 juin 1791 a dépassé le but que l'Assemblée constituante s'était proposé, en défendant de rétablir, sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit, les corporations d'arts et métiers, et en refusant à tous citoyens d'un même état ou profession le droit de délibérer « sur leurs prétendus intérêts communs. »

« C'est la plus grande faute, dit Michel Chevalier, dans son ouvrage sur l'*Organisation du Travail*, qu'ait faite cette illustre Assemblée. »

« Dans un premier moment d'enivrement, causé par la destruction du gothique édifice des maîtrises et des jurandes, on a pu penser, dit M. Wolowski, que la parole d'émancipation suffirait pour assurer un avenir prospère aux classes laborieuses ; mais on n'a pas tardé à comprendre que pour empêcher la liberté de dégénérer en fraude, en monopole et en oppression, il fallait tout un ensemble d'institutions complémentaires. »

Pour arriver à ce but, les économistes du Congrès catholique de Reims ont formulé un vœu en faveur du rétablissement des corporations fondées sur l'esprit chrétien, et appropriées aux conditions nouvelles de la société moderne.

(1) De l'autorité judiciaire en France.

(2) Rapport de l'an IX.

(3) Exposé des motifs de la loi de germinal an XI.

« Il s'agit, disaient-ils, de réformer la corporation, en n'en prenant que ce qu'elle avait de bon; il s'agit de rétablir l'association, afin de ramener la mutualité et la solidarité ; il s'agit de coordonner le patronage avec l'association, afin de lier entre eux, par des obligations réciproques, les divers rangs de la société et d'en former un faisceau indestructible. »

« De pareilles associations industrielles, dit M. Rossi,
« dans ses *Observations sur le Droit français*, sont pro-
« bablement destinées à changer la face du monde. »

Contre le redoutable péril, vers lequel nous entraînent les utopies socialistes et révolutionnaires, il n'y a qu'un moyen de salut, affirment les écrivains et les orateurs que nous venons de citer. « C'est un système d'associations locales, calquées sur les anciennes corporations, qui tendant à garantir dans la classe ouvrière les intérêts matériels et la discipline morale, lie les patrons et les ouvriers par des rapports bienveillants, et assure du travail aux valides, et la tranquillité d'esprit aux malades, aux infirmes et aux vieillards. »

Dans ce système, chacun resterait libre de s'isoler dans le travail. La loi respecterait la libre concurrence du travail des individus n'appartenant à aucun corps et de celui des membres des associations industrielles, comme dans un autre ordre d'idées, nous ne cessons de demander la liberté, la libre concurrence et l'égalité pour les institutions privées et les institutions publiques d'enseignement.

Mais les distinctions honorables, les secours contre les accidents, contre la misère, deviendraient naturellement le partage de ceux qui, cherchant les moyens de s'entr'aider avec leurs semblables, consentiraient à subir les chances de l'association pour participer à ces avantages.

La loi organique des corps et métiers que cette école appelle de tous ses vœux, créerait, dans chacun d'eux,

des syndics à l'imitation de ceux que nous avons vus dans les corporations romaines et dans les jurandes modernes. Elle provoquerait des associations entre les capitalistes et les ouvriers, des institutions de crédit, des caisses de secours mutuels et de retraites. Elle développerait ainsi dans le sein des classes ouvrières, l'émulation, la moralité, un partage plus équitable des bénéfices industriels, tout ce qui peut exciter la prévoyance et améliorer le sor des travailleurs...

C'est à tort disent les partisans de ce système qu'on redoute que la fédération et les coalitions sortent tout armées, de ce vaste système d'associations ; c'est à tort qu'on appréhende de voir renaître, à la faveur de l'érection des corps et métiers en personnes civiles capables de posséder et d'acquérir, tous les abus des anciennes corporations priviligiées, qui deviendraient peu à peu de petits états dans l'État.

Pour eux toute ces appréhensions reposent sur un anachronisme.

Privilèges, inégalités sociales, états dans l'Etat, tout cela ne menace plus la société nivelée et centralisée de notre temps. Nous sommes loin de l'époque, disent-ils, où Louis XVI abolissait les derniers vestiges de la main-morte (édit du mois d'août 1779.) Les personnes sont libres et égales : les biens circulent de main en main, et ce qu'il faut combattre désormais, ce n'est ni le privilège ni l'immobilité, c'est plutôt l'individualisme et la fièvre de mouvement qui tendent à éparpiller et à réduire en poussière tous les éléments sociaux.

IV

Certes, nous serions les premiers à applaudir à la reconstitution des corporations. Nous voudrions que ce système excellent en morale, et qui a produit autrefois de si

beaux résultats, put être remis en vigueur. Malheureusement, son impopularité actuelle, née de préoccupations et d'appréhensions étroites mais insurmontables, le rend impraticable aujourd'hui. Ce n'est que sous un régime vraiment libéral, que se dissiperont peu à peu ces souvenirs mauvais et que le législateur pourra s'avancer jusqu'au bout, dans la voie de la liberté d'association.

Sans qu'on eût songé à l'accuser de vouloir rétablir les corporations le légialateur de 1884 aurait pu cependant mieux s'inspirer des principes et des vœux que nous venons d'exposer.

Dès 1879, M. Lockroy et quelques-uns de ses collègues, et plus tard, M. Cazot, ministre de la justice et M. Tirard, ministre du commerce, plutôt pour légitimer les usurpations des chambres syndicales dans le domaine des lois que pour poser les bases d'un édifice destiné à réglementer les associations ouvrières, demandaient pour les syndicats professionnels l'existence légale au lieu de la bonne volonté d'un ministre, et de la tolérance de l'administration, derrière lesquelles elle s'abritaient depuis la circulaire de M. Forcade de la Roquette du 30 mars 1868.

« Les syndicats de patrons, disait l'exposé des motifs du projet de loi, proposé à la Chambre des députés le 22 novembre 1880 par MM. Cazot et Tirard, peuvent rendre de véritables services dans toutes les questions générales ; tarifs de douane, traités de commerce, impôts, moyens de transport, expositions internationales, législation commerciale, propriété industrielle en France et à l'étranger, etc., rien n'est plus propre à éclairer le gouvernoment et le parlement que les renseignements fournis par des hommes sans cesse aux prises avec les difficultés et les ressources de leurs métiers. Isolés, leurs efforts sont impuissants, groupés, unis dans un sentiment d'intérêt commun leur concours est singulièrement efficace. Nous avons pu en faire tout récemment l'épreuve à propos de l'exposition

de Melbourne, qui, grâce à l'action des chambres syndicales combinée avec celle des chambres de commerce a été organisée en quelques semaines avec un plein succès.»

« Les chambres syndicales d'ouvriers, sans avoir parcouru jusqu'ici une carrière aussi hrillante que celle des patrons, [n'en n'ont pas moins rendu de réels services et donné la mesure de ce qu'elles pourront faire dans l'avenir. Elles s'occupent du placement des ouvriers sans ouvrage: elles contribuent à la création de sociétés coopératives; elles cherchent les moyens de procurer aux ouvriers des ressources ou du travail dans les temps de chômage. Les questions d'apprentissage sont l'objet de leurs constantes préoccupations. Il y a même des syndicats d'ouvriers qui ont créé des écoles spéciales pour les jeunes apprentis ; créations vraiment touchantes, faites avec les seules ressources de modestes et habiles ouvriers, qui, à tour de rôle, et en dehors des heures de travail d'atelier, enseignent aux jeunes apprentis le dessin, le modelage et les premiers principes de l'art qu'ils exercent. »

Ce projet de loi, qui sous prétexte d'organiser l'apprentissage et l'assistance mutuelle, visait en réalité la réforme sociale, (1) fut modifié par la Chambre des députés et envoyé au Sénat qui y apporta à son tour des modifications nouvelles et le renvoya à la Chambre des députés

(1) « C'est dans les chambres syndicales, patronales et ouvrières, disait « M. Tolain, que s'élaboreront bientôt, nous en avons la conviction pro« fonde, toutes les grandes questions économiques qui intéressent la « gloire et la prospérité de nos industries. Elles seront le grand conseil « du travail et de l'échange, et dans la société moderne transformée par « la science, elles seront les éléments les plus puissants de l'ordre et de « la liberté.

« Organiser les classes ouvrières au point de vue industriel et « économique, a dit M. Elisée Reclus, ce sera pour nous le moyen de les « orgauiser plus tard au point de vue politique : nous aurons un instru« ment prêt et une armée constitutée. »

d'où il revint au Sénat, pour être enfin adopté à la Chambre.

La loi du 21 mars 1884, qui sortit de ces délibérations et renvois successifs, donna aux syndicats, outre l'existence légale, la personnalité civile et la faculté de se fédérer. Elle les a rendus non seulement libres mais privilégiés.

Tandis que les autres associations, quel que soit leur objet, scientifique ou littéraire, charitable ou politique, ont besoin de l'autorisation du Gouvernement, seuls, les syndicats professionnels peuvent se former librement, à la seule condition de déposer leurs statuts.

La loi du 21 mars 1884 abroge les lois des 14,17 juin 1791 et l'article 426 du Code pénal, et les articles 291, 292, 293, 295 du Code pénal sont déclarés inapplicables aux syndicats professionnels.

Elle déclare que les syndicats professionnels auront exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, commerciaux et agricoles.

Grâce à la personnalité civile, ils peuvent ester en justice, et recevoir des donations et des legs, mais ils ne sont pas autorisés à acquérir d'autres immeubles que ceux nécessaires à leurs réunions.

De plus, l'article 5 reconnait aux *Unions des Syndicats professionnels*, l'existence légale, mais leur refuse la personnalité civile.

Tels sont, rapidement exposés, les traits principaux de cette loi, à laquelle nous renvoyons pour les détails, et qui fut votée à la majorité considérable de 509 voix contre une, et acceptée par tous comme un premier pas fait vers la liberté d'association.

La loi à peine votée, de nombreux syndicats furent régularisés, de nouveaux se formèrent : il n'y en avait que 700 en 1877 ; en 1889, on en comptait déjà 2293, et les chiffres de 1890 annoncent une grande augmentation.

Mais, à mesure que les syndicats de patrons et les syn-

dicats agricoles prennent de l'extension et de l'importance, les syndicats ouvriers semblent frappés de stérilité, et n'obtiennent que des résultats inappréciables.

Pressentant cette impuissance, quelques esprits sérieux avaient élevé des objections contre l'organisation même des syndicats ouvriers : il était, en effet, facile de prévoir que sortant du cercle qui leur était tracé par la loi, ils s'occuperaient plutôt de politique que de questions économiques et professionnelles, et on voyait avec appréhension, des cadres se former, dans lesquels s'enrégimenteraient, protégés par la loi, les ennemis de l'ordre social.

M. Waldeck-Rousseau, dans un discours important qu'll prononça au Sénat, prit à tâche de rassurer les esprits : « Vous avez donné l'instruction aux ouvriers, dit-il. Les plus jeunes ont déjà profité des bienfaits de la loi, les plus âgés qui ne les ont pas reçus directement, les reçoivent chaque jour par leurs enfants : ils ont été amenés à réfléchir sur leur condition matérielle présente, ils l'ont regardée dans le passé : ils l'ont examinée dans l'avenir : ils tendent irrésistiblement par les voies légales à une élévation de leur condition, de leur condition morale autant que de leur condition matérielle, et ils vous disent, après l'avoir écrit et attesté par leur conduite : De même que nous avons été, en politique, les serviteurs les plus exacts de la République, nous serons, si vous nous donnez la liberté dans la loi, les observateurs les plus scrupuleux de la loi ! »

«... Forts de leur sagesse, ils vous disent : Laissez-nous choisir ceux qui auront notre confiance, et vous verrez bien que cette confiance ne sera pas trahie, lors que nous aurons pris pour guides des hommes qu'une plus grande somme de travail, qu'une plus grande somme d'honnêteté auront désignés à notre attention.

Les appréhensions augmentèrent, lorsqu'il s'agit d'accorder aux syndicats le droit de se fédérer entre eux.

Deux fois le Sénat le leur refusa, ne voulant pas donner à la population ouvrière, l'occasion de se réunir, et de venir, sous un même drapeau et pour un même motif, manifester devant le Parlement, et dicter ses conditions à l'État.

M. Bérenger, M. Allou et plusieurs autres sénateurs de la gauche comprirent que ce droit deviendrait une force redoutable entre les mains des socialistes et des anarchistes : ils déclarèrent que la fédération des syndicats était inutile et dangereuse; inutile, parcequ'il n'y a pas d'intérêts professionnels communs à tous les ouvriers, dangereuse, parcequ'elle serait toute puissante.

« Ce qui m'effraie, disait M. Bérenger, c'est ce groupement énorme, exceptionnel, on pourrait dire universel, d'intérêts, qui, par leur importance, leurs moyens d'action, le personnel relevant de leurs ordres, et leurs capitaux, constitueraient un gouvernement dans le gouvernement. »

On leur répondit que jamais une fédération universelle ne pourrait s'établir à cause de la division d'intérêts qui existe entre les syndicats professionnels, que d'ailleurs, les classes ouvrières étaient sages et animées des meilleures intentions, et qu'en fait, les unions des syndicats existaient depuis longtemps.

La Chambre des Députés maintint sa rédaction, le Sénat se soumit, et l'article 5 fut voté.

Nous savons aujourd'hui ce que valent ces allégations : dès le premier jour, on avait compris au surplus, que cet optimisme n'était pas fondé, et un mois après la promulgation de la loi, la Chambre nommait, le 9 avril 1884, une commission de quarante-quatre membres, qui signalait

à mots couverts, l'insuccès probable des syndicats ouvriers, mais l'attribuait, en partie, à la crainte que l'on avait de ne pouvoir recouvrer les cotisations.

Or, le mal est plus profond : il tient à la constitution même des syndicats, qui obéissant docilement au mot d'ordre donné par de prétendus délégués et par certains congrès ouvriers, sont à peu près sortis de la voie qui leur avait été tracée.

S'ils s'étaient bornés à se renfermer dans leurs attributions, à organiser l'assistance mutuelle, l'enseignement professionnel, à créer des sociétés de secours mutuels, s'ils avaient cherché enfin à se rapprocher des syndicats patronaux pour étudier en commun la fixation des salaires, les perfectionnements de l'industrie, les dangers de la concurrence étrangère, ils auraient certainement fait le bien qu'on attendait d'eux.

« Mais trop souvent dit M. Burdeau, député du Rhône, dont la compétence en cette matière est connue, les syndicats professionnels se recrutent indistinctement parmi les ouvriers de toute valeur, ce qui fait que les ouvriers médiocres y ont parfois l'avantage du nombre et y dominent. Ils mettent alors à leur tête des meneurs ou même des travailleurs qui sont loin de compter dans l'élite de leur profession et qui ne peuvent espérer d'acquérir un ascendant, de démontrer leur utilité qu'à la faveur des circonstances troublées, d'une grève par exemple. Encore, s'il s'agissait d'une grève à préparer mûrement, d'une caisse à former et à gérer, d'une discussion à soutenir avec habileté, et dans laquelle on se proposerait de réduire les patrons à force de bons arguments et avec l'approbation de l'opinion publique ! »

« Mais une telle entreprise est délicate et l'on préfère d'ordinaire entamer une grève quelconque, vaille que vaille, la faire durer autant qu'on peut et compter sur sa prolongation même, c'est-a-dire sur l'endurance des tra-

vailleurs contre la misère pour briser la résistance des patrons. On sait combien de fois sur cent le succès est au bout des campagnes de ce genre. Et quel succès encore ! On ne compte ni les économies dissipées, ni les dettes accrues, ni les privations supportées, ni les habitudes contractées au cabaret, ni l'industrie compromise. Pour qui ferait le compte, il n'y aurait peut-être pas une grève sur mille qui ait réellement rapporté plus qu'elle n'a coûté aux travailleurs. »

Sans doute, les patrons ont aussi leur part de responsabilité, moins grande assurément que l'affirme l'écrivain que nous venons de citer, mais peut-être auraient-ils pu utiliser et mieux diriger cette force nouvelle qui naissait au monde social. « Il fallait, ajoute M. Burdeau, aider cette force à s'organiser, l'éclairer, lui donner des gages de bonne volonté et par là se la concilier, de façon qu'en travaillant pour les ouvriers, elle ne travaillât pas contre l'industrie et le capital dont ils vivent eux-mêmes... »

Le plus souvent le patron a montré de la défiance au début et les ouvriers se sont hâtés de la lui rendre au centuple.

De là, un antagonisme plus aigu que jamais, qui n'ira qu'en empirant, s'il n'y est pas porté remède.

On croit le trouver dans la loi nouvelle, dite : « Loi Bovier Lapierre » qui vient d'être discutée et votée le 19 mai dernier à la Chambre des députés.

Dans la forme où elle est présentée, cette loi qui a été flétrie par un des orateurs comme un instrument de haine contre les patrons, n'est pas faite pour les rapprocher des syndicats ouvriers et pour ramener le calme dans les esprits.

Au lieu de faire de la conciliation et de l'apaisement, on dirait vraiment qu'on cherche à perpétuer un état de choses regrettable, en armant les uns contre les autres les patrons et les ouvriers, et en les considérant comme

des ennemis, prêts à se combattre pour des intérêts distincts, alors qu'ils ont des intérêts identiques. Puisse le Sénat, dont les bureaux examinent en ce moment ce projet de loi, le rejeter ou du moins le modifier dans un sens libéral et dans l'intérêt général de l'industrie et du commerce.

La prochaine discussion jettera un jour nouveau sur cette importante question.

V

Ce qu'il faut tenter, c'est le rapprochement entre les patrons et les ouvriers et leur union dans un même sentiment de justice et de charité chrétienne.

Il faut que les uns et les autres soient bien pénétrés de leurs devoirs réciproques, et n'aient pas seulement en vue leurs droits qui souvent lèsent ceux des autres.

Si au lieu de ne rechercher qu'une vaine popularité, et de se laisser guider par de pures utopies, le législateur puisait dans la raison chrétienne la solution de ces questions, sa tâche serait facile.

Que, du moins, il s'éclaire des exemples qu'il a sous les yeux !

Or, partout où les syndicats d'ouvriers et les syndicats de patrons ont vécu, éloignés les uns des autres, sans communication ni rapports entre eux, un sentiment de méfiance est né de cet état de choses et a bientôt dégénéré en antagonisme, en lutte sourde ou ouverte. Dans les villes, au contraire, où les syndicats de patrons et d'ouvriers fonctionnent cote à cote, l'entente est plus facile et plus cordiale. Les membres de ces syndicats discutent avec l'ardent désir d'arriver à la solution des questions qui leur sont soumises. : de cette discussion

jaillit la lumière, et au lieu de la passion et de la méfiance ils apportent dans l'examen des intérêts en lutte, l'esprit d'abnégation et de désintéressement, le sens et la raison, sans lesquels il ne peut exister d'arrangement durable.

Ces biens précieux pourraient être facilement étendus à tous les syndicats professionnels : il suffirait de réviser la loi de 1884, et de modifier le système actuel, en y apportant une organisation nouvelle, qui sans ressusciter les corporations et les jurandes, s'inspirerait de ce qu'elles avaient de bon, et en empruuterait quelques-uns des principes dont nous avons indiqué les avantages.

Nous voulons parler des syndicats mixtes composés mi-partie de patrons et d'ouvriers, véritables conseils de prud'hommes réorganisés (1), qui seuls, à notre avis, peuvent soutenir dans la classe ouvrière les intérêts matériels, et y relever la discipline morale : seuls, ils peuvent rapprocher les patrons et les ouvriers, et établir entre eux des rapports d'équité et de bienveillance fondés sur la conscience des mêmes intérêts.

Nous demandons pour eux l'existence légale.

Dans ce groupement des corps et métiers, chacun conserverait la faculté de rester indépendant et la loi respecterait la libre concurrence du travail individuel. Les droits de la famille, de la propriété, de la liberté seraient sauvegardés, les profits et les honneurs équitablement répartis : l'association prendrait pour base les principes du patronage et de la mutualité, et assurerait par des

(1) Établis dans toutes les localités industrielles, les conseils des prud'hommes rendent des services universellement appréciés. Il existe aujourd'hui 147 conseils de prud'hommes dont le premier a été créé à Lyon en 1806. L'institution ne s'est introduite à Paris qu'en 1845. à travers des difficultés énormes, on craignait que la politique ne fit de ces conseils un instrument d'agitation et de trouble, Prédiction démentie par une expéricnce de 45 ans !...

secours à l'âge et à la maladie, la sécurité de l'avenir.

Puisque la loi autorise la création des syndicats patronaux et des syndicats ouvriers, pourquoi ne pas admettre celle des syndicats mixtes ? Pourquoi patrons et ouvriers d'un même état et d'une même profession, réunis dans le même syndicat, ne pourraient-ils pas se soumettre à des règlements spéciaux, émanant de leur initiative privée, mais soumis à l'approbatien et à la surveillance de l'État ? Pourquoi n'auraient-ils pas une caisse d'épargne pour recevoir leurs économies, une caisse de secours, de retraite, pour subvenir aux besoins des associés, malades, infirmes et sans travail ?

Est-ce que ce système d'association par corps de métiers ou par fractions de corps et métiers n'existe pas en Angleterre, en Allemagne et en Amérique ? Est-ce qu'il n'y a pas produit d'excellents effets ? Agissez de même en France, et rapprochez les patrons et les ouvriers dans un même syndicat, lien et centre, apprenez-leur à se connaître et à s'estimer réciproquement, et vous disciplinerez la force de la classe ouvrière, en la régularisant.

C'est dans la voie de l'arbitrage ainsi établi que vous trouverez seulement la solution de la plupart des confflits entre le capital et le travail.

L'arbitrage n'est-il pas, d'ailleurs, à l'ordre du jour pour la plupart des difficultés non-seulement industrielles, mais encore internationales. Comme l'a fait observer M. le comte de Mun, dans son magistral discours sur le travail des femmes, au sujet de la conféreuce de Berlin :
« Cette conférence compte parmi les événements les plus
« considérables du siècle. C'est d'abord la mise à l'ordre
« du jour des gouvernements, de la question sociale et
« par là même la reconnaissance publique des droits des
« ouvriers.

« C'est ensuite l'indice très-frappant de l'heureuse

« tendance qui commence à pousser les peuples à cher-
« cher dans l'arbitrage et l'entente commune le règlement
« des divers intérêts. (*Journal officiel*, du 8 juillet 1890). »

M. Kolb-Bernard, l'avait déjà compris dans un magnifique discours qu'il prononça sur la loi des coalitions en se plaçant au triple point de vue de l'intérêt de l'ouvrier, de l'intérêt de la société, et de l'intérêt du gouvernement :
« Individualisme, isolement, socialisme, dit l'éloquent
« orateur, si compétent en cette matière, trois termes
« corrélatifs dont le terme opposé et réparateur est l'as-
« sociation. »

Sans cette association, sans ce rapprochement des patrons et des ouvriers, dans le même syndicat, contact journalier qui amènerait l'entente, la conciliation et l'arbitrage, la fédération des syndicats peut devenir un danger pour l'ordre et un piège pour les ouvriers. On comprend nn concert, une délibération devant un syndicat professionnel composé en partie de patrons et d'ouvriers, sur les questions concernant les tarifs de douane, les traités de commerce, les impôts et patentes, les moyens de transport, la législation commerciale, les conditions du marché, le taux du salaire, l'élection des juges aux tribunaux de commerce, l'organisation du Conseil des prud'hommes, les caisses de retraite, ou les sociétés de secours mutuels, l'enseignement professionnel, etc., mais en l'absence de cette organisation que nous appelons de tous nos vœux comment peuvent procéder les ouvriers livrés à eux-mêmes, et exploités par des meneurs ambitieux, qui au lieu de chercher à améliorer le sort des travailleurs ne désirent que la lutte. Au lieu du raisonnement et de l'entente, ils font immédiatement intervenir les grèves improductives et désastreuses, aidées par les caisses internationales qui nous menacent incessamment d'une guerre sociale.

C'est là, nous le répétons, avec une conviction pro-

fonde, la cause de l'échec relatif des syndicats d'ouvriers, de toutes leurs difficultés et de leurs revers.

Ceux-là seuls ont prospéré, qui se sont réellement pénétrés de l'esprit véritable de la loi de 1884 et l'ont scrupuleusement appliquée : ils ont retiré de réels profits de cette loi, aussi bien que les syndicats patronaux et les syndicats agricoles.

Ceux-ci, en effet, ont obtenu de merveilleux résultats : les premiers, en devenant de nouveaux corps, puissants par leur intelligence des affaires et par l'esprit de suite, de persévérance et de concorde qui les anime : les seconds, parce que ce sont de véritables syndicats mixtes, légalement institués, réunissant les grands et les petits propriétaires, véritables ouvriers de l'agriculture.

Les uns et les autres, consultés avec fruit par les pouvoirs publics, ont fait faire de réels progrès à l'industrie et à l'agriculture.

Les syndicats patronaux ont déjà rendu à certaines industries leur ancienne suprématie : c'est sur les syndicats agricoles que M. Méline, dans son projet de loi s'appuie pour fonder « le Crédit agricole, » dont la discussion, d'un si haut intérêt, pour les agriculteurs, aura lieu prochainement à la Chambre des députés.

Outre cet hommage involontaire rendu aux syndicats mixtes par un ancien ministre du gouvernement actuel, ne voyons-nous pas que partout où ces syndicats fonctionnent, ils ont rendu d'importants services ?

A Paris, le syndicat professionnel des fabricants de jouets, constitué comme syndicat de patrons, mais dans le sein duquel des ouvriers ont été appelés, a relevé cette industrie ruinée par la concurrence allemande.

Par son habileté, son intelligence, le dévouement et le désintéressement de chacun de ses membres, ce syndicat a transformé une industrie perdue et lui a donné une telle prépondérance, qu'aujourd'hui les Allemands n'in-

troduisent plus en France un seul des jouets fabriqués chez eux.

A Lyon, il existe dix syndicats mixtes, qui quoique n'étant pas reconnus par la loi, n'en sont pas moins très florissants, et font prospérer les industries dont ils ont la direction.

A Bordeaux, sur 317 syndicats de patrons, et 471 syndicats d'ouvriers, comptant en tout 6,500 adhérents, il n'y a qu'un seul syndicat mixte.

A la suite d'une grève d'ouvriers chapeliers, à laquelle ne fut pas étrangère son syndicat, l'industrie de la chapellerie bordelaise fut entièrement ruinée.

Effrayé de ce désastre, et voulant l'épargner à son industrie, un fabricant de chaussures de Bordeaux, eut l'heureuse inspiration de fonder un syndicat professionnel mixte.

Le but de cette œuvre, essentiellement morale et chrétienne, est de grouper dans la même association patrons et ouvriers, apprentis et employés, afin d'étudier, tous unis dans un même sentiment de paix et de concorde, les moyens de défendre leurs intérêts contre la concurrence étrangère, et d'élever le niveau moral, intellectuel et professionnel de chaque associé.

Ils ont commencé, le 26 juin 1887, par se grouper au nombre de 30. A la fin de l'année suivante, ils étaient 250 adhérents, et chaque jour de nouveaux membres, désireux de profiter des avantages de cette institution, viennent en grossir le nombre.

Le syndicat a créé, en effet, une école professionnelle, un bureau de placement pour ses membres, et a organisé des conférences sur des sujets économiques et techniques. Il stimule et récompense le travail en accordant des primes : il prévient les discussions qui peuvent naître entre patrons et ouvriers,, et les apaise en s'interposant comme arbitre dans les grèves.

Les hasards d'un voyage nous conduisirent dernièrement aux environs de Saint-Chamond, à l'usine Notre-Dame. On y célébrait une fête, à laquelle nous avons pris notre part, sans y avoir été convié, en simple spectateur, en passant inconnu, heureux de la joie et de la franche cordialité, qui régnaient autour de nous.

On fêtait l'anniversersaire de l'organisation, dans cette usine, d'un syndicat mixte, qui, établi depuis peu de temps y produisait déjà d'excellents résultats.

Toutes les institutions économiques établies par ce syndicat, sont en pleine prospérité, et les avantages qui en résultent pour les ouvriers sont considérables.

Un avocat distingué du barreau de St-Etienne, M. Auguste Prenat les faisait valoir, avec une grande éloquence devant un auditoire nombreux composé presque exclusivement d'ouvriers, qui applaudissaient à sa parole honnête et vibrante, et acclamaient l'orateur aussi bien que les patrons, qui avaient pris l'initiative de cette nouvelle et excellente organisation.

Nous venions de traverser les centres miniers du Gard, et le spectacle que nous avions sous les yeux, nous reposait de la douloureuse impression que nous avait laissée la vue des grèves qui les désolaient en ce moment, sauf la Grand'Combe.

Nous pourrions multiplier les exemples: nous nous bornerons à ceux-ci. Ils sont suffisants, croyons-nous, pour appeler l'attention du législateur sur cette grave question, et pour nous autoriser à lui demander la régularisation des syndicats mixtes existants et l'autorisation légale d'en former de nouveaux.

Mais ces associations ne peuvent prospérer, qu'à la condition de proscrire toutes les formules socialistes « organisation du travail ; égalité du salaire ; réduction des heures du travail; plus de concurrence ; plus d'exploitation de l'homme par l'homme, plus de capital ; plus de privilèges ;

plus de distinctions» et de leur imprimer le sentiment religieux qui animait autrefois les jurandes, et que l'on trouve encore aujourd'hui dans quelques sociétés de secours mutuels, créées et organisées, par des ouvriersqui les ont placées sous l'invocation d'un saint.

Dénier plus longtemps aux classes ouvrières la liberté de chercher dans un esprit d'association chrétienne et de rapprochement entre les classes bourgeoises et les classes ouvrières, le contre-poison du socialisme, et refuser de refaire en quelque sorte, en profitant des erreurs du passé et en se conformant aux idées du présent, l'œuvre de Saint-Louis, d'où est sortie presque tout entière la civilisation du moyen-âge, ce serait un crime de lèse-humanité.

Alphonse Béchard,
ancien préfet.

LA PROVINCE DU GÉVAUDAN

et quelques contrées voisines durant les temps antiques et sous la domination romaine

---

Les ténèbres les plus épaisses enveloppent presque toujours l'origine des peuples. L'enfance des états, semblable à celle de l'homme, n'est pas le temps des actions éclatantes. D'ailleurs ces actions, quelque mémorables qu'elles soient, sont perdues pour la postérité parce que les arts n'existent pas encore et que les arts seuls immortalisent les grands hommes en conservant, par des monuments durables, le souvenir de leurs belles actions. Aussi ne trouvons-nous guère dans ces temps reculés, que des traditions incertaines, un amas confus de fables contradictoires mêlées à quelques probabilités plus ou moins hasardées au milieu desquelles il est bien difficile de discerner la vérité.

Nous avons néanmoins voulu sonder ces ténèbres de notre obscur passé, espérant qu'on nous tiendra compte de notre bonne volonté.

Nous croyons toutefois que notre province comme les contrées voisines de notre Midi, furent peuplées de bonne heure, et peu de temps après le déluge. Nous en avons pour garant le témoignage du grand législateur des Hébreux qui dans le livre de la Genèse, au chapitre dixième, où il raconte la dispersion des peuples, nous affirme que les enfants de Javan, quatrième fils de Japhet, s'étaient partagé entre eux les îles de la Méditerranée et avaient déjà de son temps, formé les nations qui les

habitaient ayant chacune sa langue, ses familles et son peuple particulier (1).

Sur quoi Saint Jérôme nous fait observer que par les îles de la Méditerranée, il faut entendre les terres que baigne cette mer ou qui sont à portée de ses rivages ; c'est aussi l'avis des divers commentateurs de nos divines écritures. D'après certains historiens profanes, ces nouveaux peuples avaient été assez nombreux deux cents ans avant Moïse (1731 avant Jésus-Christ), pour former une puissante nation et se choisir un roi que ces mêmes historiens appellent *Celtés* et qui probablement était le *Celthim* de nos divines écritures, troisième fils de Javan, qui donna son nom au pays appelé depuis son époque, le pays des *Celtes* (3).

Nous lisons dans les anciens auteurs qu'il reçut à sa cour, un jeune prince égyptien qu'ils appellent Hercule ou *Lybis* fils d'*Osiris* auquel il donna en mariage sa fille *Galathée*, et c'est de cette union que seraient issus *Galate* son successeur ; *Tolus* qui jeta les premiers fondements de Toulouse, et *Nemausus* ceux de Nimes (4).

Vinrent bientôt après *Narbo* que l'on dit contemporain du saint homme Job, et qui est regardé comme le fondateur de Narbonne (1662) et *Lugdus* son fils et son successeur qui pose au confluent de la Saône et du Rhône, la première pierre de la grande cité de Lyon (5).

Ces belles et fertiles contrées de notre midi où nous voyons surgir nos antiques cités, furent sans doute les premières occupées ; mais l'immigration avançait toujours à mesure que ces peuples se multipliaient et elle arriva bientôt jusqu'aux sommets les plus élevés de nos montagnes.

Les hauts lieux eurent du reste, toujours beaucoup

(1) Genèse cap. X, v. 5

(2) Jérém. 25, 22, soph. 2, 11.

(3) Diod. sicul. liv. 5 ; Valesius in notis sup. Anun. — Marcell. liv. VI, c. 11 ; Salluste de bell. jug. liv. IX.

(4) Stéphanus de corbibus. — Ptolémée liv. 11 cap. 4 et 14.

(5) Annius de viterbe, Bérose etc.

d'attrait pour tous ces anciens peuples. C'est là qu'ils aimaient à se réunir pour leurs sacrifices et les autres cérémonies de leur culte. Le peuple de Dieu lui-même se laissa souvent entraîner dans cette superstition, et il fallut des lois sévères et les imprécations souvent renouvelées des prophètes, pour l'en détourner.

Il y avait là d'ailleurs pour ces peuples nomades et pasteurs, des épaisses forêts qu'ils vénéraient comme des temples, des grottes profondes pour leur servir de demeures, et de gros pâturages pour leurs nombreux troupeaux.

Nos montagnes furent donc peuplées de bonne heure, et nous voyons dans Strabon, qu'au quinzième siècle avant l'ère chrétienne, époque où vivait Moïse, les Arvernes venus après les Gabales dans l'ordre de cette grande immigration des tribus asiatiques, s'étaient trouvés assez nombreux et assez puissants pour soumettre à leur domination, tous les pays qui s'étendaient de leurs montagnes jusqu'au Rhône, aux Pyrénées et à l'Océan (1).

Là ne se bornent pas même leurs succès, et poussant devant eux, ces peuples qu'ils venaient de réduire, ils traversent la Garonne, franchissent les Pyrénées et s'avancent jusqu'aux rives de l'Èbre où ils parviennent à s'établir après de longs combats. De là une province à laquelle ils donnèrent le nom de Galice en souvenir de la Gaule qu'ils venaient de quitter (2).

C'est du mélange de ce peuple avec les Ibériens, que se forma la nouvelle race des Celtibériens.

Il ne faut pas que la rapide multiplication de ces peuples nous étonne. Les hommes étaient forts et vigoureux et quoique la longévité humaine eût beaucoup diminué après le déluge, elle durait encore des siècles, et il n'était pas rare de trouver des familles comme celle de ce des-

(1) Strabo. lib. IV.

(2) Abbé Prouzet p. 12, Premier Essai.

cendant de Benjamin que les saintes écritures appellent Ulam, et qui put compter réunis autour de lui avant de mourir, cent cinquante fils ou petits fils (1)

Supposons à ceux-ci la même fécondité, et c'est au chiffre de 22,000 hommes que nous arrivons pour la même famille, après deux ou trois générations.

Deux siècles environ après l'expédition d'Espagne (1300 avant Jésus-Christ) eut lieu une nouvelle campagne des Gaulois, dirigée cette fois par la puissante tribu des *Ambri*qui, entraînant à sa suite les Æduens et les Arvernes avec leurs alliés, traversa les Alpes et se porta sur les riches vallées du Pô, et poussa ses conquêtes jusqu'à l'embouchure du Tibre où elle fonda la province d'Ombrie (2).

A partir de ce jour, les nombreuses tribus des Gaules, évaluées au nombre de 113, rentrent dans un long silence, et vivent tranquilles au fond de leurs forêts durant sept siècles.

Elles n'avaient plus de rois. Elles étaient trop jalouses de leur indépendance pour subir le joug d'un maître,et plusieurs de leurs chefs furent impitoyablement massacrés pour avoir aspiré au pouvoir souverain. Néanmoins comme il fallait une direction, et que ces peuples étaient profondément religieux, ils acceptèrent, de bonne heure, celle des druides.

Ceux-ci étaient des sages assez semblables à ceux que vit plus tard la Grèce, ou plutôt aux mages de la Perse et de l'Arabie, qui s'appliquaient aux sciences et exerçaient en même temps les fonctions d'un véritable sacerdoce.

Ils se divisaient en trois branches ou corporations différentes : les *Druides* proprement dits auxquels seuls étaient dévolus le caractère et les fonctions des prêtres ;

(1) Paralip. VIII v. 20.

(2) *Hist. de France*, par F. Prosper, 1 v., 233.

les *Eubages* ou devins et les *Bardes* qui étaient en même temps poètes, célébrant dans leurs chants les exploits des héros. L'abbé de Tessan y ajoute les *Saronides* exclusivement employées à l'instruction de la jeunesse (1).

Ils étaient d'ailleurs médecins, astronomes et physiciens. Aristote , Sosion et Cicéron ont célébré leur savoir et c'est à leur école que vint se former le divin Pythagore (2).

Et cependant ils n'avaient rien d'écrit, et leur science toute entière était renfermée dans des pièces de vers qu'ils apprenaient par cœur durant les vingt années d'études exigées pour la préparation des jeunes aspirants.

Longtemps ils conservèrent les traditions antiques qu'ils avaient emportées avec eux dans leurs émigrations. Ils n'adoraient qu'un seul Dieu Créateur et Maître suprême de l'univers. Ils l'appelaient l'*Être vivant et terrible*, l'*éternel*, l'*ancien*, l'*immuable*, le *scrutateur des choses cachées auquel tout était soumis et obéissait*. Ils lui attribuaient, du reste , une justice incorruptible, une science sans bornes et une puissance infinie (3).

Ce n'est que plus tard, et au contact des Grecs de Marseille et des Romains de Narbonne, que s'altéra cette pure notion de la divinité, et que l'on vit apparaître dans leurs rites, la pluralité des dieux du paganisme.

Les principaux étaient : *Teut* ou *Teutatès* qu'ils représentaient coiffé d'un casque garni d'ailes. C'était à lui qu'on offrait des sacrifices humains. Le second était *Bel* ou *Bellerius*, le *Baal* des Assyriens, qui présidait à la médecine, et le troisieme *Hésus*, le dieu des combats que l'on représentait demi-nu et armé de la hache avec laquelle il fràppait ses victimes (4).

(1) Myth. comp., t. II, p. 275.
(2) L'abbé Prouzet, p. 97.
(3) Ibid., p. 74.
(4) Bescherelle, *Dict.* an mot *Druides*.

Les autres divinités qu'ils adoraient, étaient beaucoup moins connues et subordonnées aux trois premières.

Un autre grand dogme de la religion des druides, était celui d'une vie future pleine de promesses et d'espérances, pour les bons et de menaces terribles pour les méchants.

C'était même, observe Pomponius-Mélas, le premier que les prêtres laissaient transpirer au dehors, comme un moyen assuré de soutenir le courage et la valeur guerrière de ces peuples (1).

Nous ne pouvons omettre leur croyance, suite de la promesse faite à Adam, en la Vierge qui devait enfanter un Dieu sauveur, et qui se trouve attestée par trop de témoignages pour être révoquée en doute (2).

Ils avaient aussi le culte des fontaines et des rivières qui s'explique par les services que rendaient les eaux courantes à ces peuples pasteurs, soit pour abreuver leurs troupeaux, soit pour féconder leurs pâturages.

Ce culte était surtout solennel sur les bords des lacs du mont *Helanus*, aujourd'hui Aubrac, et l'on y voyait à certains jours, accourir de nombreuses populations pour y célébrer de grandes fêtes, et offrir de riches présents en les jetant dans les eaux, aux esprits qu'on croyait les habiter.

Ces usages persistèrent longtemps même en plein Christianisme, et nous verrons plus tard les efforts inouïs qu'eurent à faire certains de nos Evêques pour les abolir entièrement.

Cependant on ne voyait ni temples ni statues parmi ces peuples; ils auraient cru faire injure à leurs divinités en leur attribuant une forme sensible, ou en voulant renfermer leur majesté dans l'enceinte d'un édifice (3).

(1) Pomp-Mel. lib. III, cap. 2.
(2) Dupuy, *Orig. des cult.*, p. 323; P. Lescalopier, p. 270.
(3) Prouzet, p. 73.

C'est au fond des forêts qu'ils se réunissaient pour les exercices de leur culte, pour offrir le gui sacré que le principal druide coupait sur un vieux chêne, avec sa serpette d'or, et quelquefois pour immoler de sanglantes victimes.

On s'est demandé ce que pouvaient être ces *dolmens* qui ont traversé les siècles et se trouvent épars comme de silencieux témoins de ce lointain passé, sur les plateaux calcaires ou *causses* des environs de Chirac, Chanac, Grèzes, Sainte-Énimie, Changefèges, La Rouvière, Sainte-Hélène, et le Thorn ?

Quelques-uns ont prétendu que c'étaient des tombeaux; nous croyons plutôt que ce furent des autels élevés selon les prescriptions du Seigneur à son ancien peuple : « *Si vous me faites un autel en pierre, ne le bâtissez pas avec des pierres taillées, car il sera souillé si vous y employez le ciseau* (1). »

Il n'est pas douteux que ces grossiers mouuments ne remontent à une très haute antiquité comme en font foi les haches en cailloux, et les dards en silex qu'on a trouvés dans quelques-uns. Les ossements humains découverts dans quelques autres, peuvent être les restes des victimes immolées.

Ces sacrifices barbares furent, en effet, ainsi que nous l'avons déjà observé, en usage parmi nos ancêtres comme chez tous les peuples anciens. Conséquence, observe un savant moderne, de la tradition mal entendue communiquée par Adam à ses enfants, savoir que le sang d'un homme devait réconcilier les mortels avec la divinité irritée par leurs offenses (2).

Ils étaient cependant assez rares, et n'avaient guère lieu que dans les grandes calamités publiques. La vic-

(1) Exod. cap. xx, v. 25 et 26.

(2) Drach Bib. de Vence, édit. de 1827.

time était d'ailleurs ordinairement choisie parmi les ennemis vaincus (1).

Comme nos prêtres d'aujourd'hui, les druides étaient soumis à une hiérarchie rigide, au sommet de laquelle se trouvait placé un espèce de grand pontife qu'on appelait l'Archidruide, et qui avait sur tous les autres druides, une autorité souveraine.

Il était nommé à vie, et à sa mort, son autorité passait de plein droit à celui qui venait après lui en dignité. S'il se trouvait plusieurs aspirants ayant des titres égaux, il fallait recourir à l'élection pour trancher le différent, mais il n'y avait que les seuls druides admis à donner leur suffrage.

La lutte fut quelquefois fort vive ; il fallait recourir alors aux armes et c'était le plus fort qui était proclamé (2).

L'autorité de l'archidruide était très grande et se trouvait fondée sur le respect des peuples ainsi que sur le nombre de druides qui lui étaient soumis.

On comprend combien cette ressemblance hièrarchique des druides avec celle du sacerdoce catholique, dut favoriser l'établissement de la foi chrétienne parmi ces anciens peuples.

Il y avait aussi des druidesses, espéces de magiciennes affiliées à l'ordre des druides sans en partager les prérogatives. Pas plus que les druides, elles n'étaient tenues au célibat, et cependant on en vit un grand nombre se vouer à une virginité perpétuelle, ce qui ne les empêchait pas au fond des antres sauvages qui leur servaient de demeures, de s'abandonner aux turpitudes de divers sacrifices où on les voyait les cheveux épars, le corps entièrement nu et barbouillé de noir, exécuter durant la nuit et à la lueur de torches enflammées, des fêtes hideuses où un certain nombre d'elles perdirent assez souvent la vie (3).

(1) Cas. *de Bello Galli.* lib. VI, cap. IV.
(2) Id.
(3) Abbé Prouzet 1e essai p. 106.

Les druidesses subsistèrent longtemps après la disparition des druides, et ne cessèrent d'exercer jusqu'à la fin une grande influence sur le peuple qui les croyait immortelles et initiées aux secrets de la nature. C'est sur elles qu'ont été forgés ces contes de fées qui ont si souvent égayé notre enfance.

Nous avons déja observé que ces anciens peuples d'abord nomades et pasteurs vivaient dans les forêts n'ayant d'autre abri que les cavernes ou creux de rochers: *latebra*, *spelunca* comme les appelaient les Romains. A ces premières habitations succédèrent bientôt les cabanes roulantes assez semblables à celle que conduisent à leur suite, nos bergers d'aujourd'hui.

Plus tard l'agriculture ayant fait quelques progrès parmi ces peuples et augmenté leur bien-être, il fallut fixer ces cabanes au centre des exploitations et les rendre assez vastes pour y enfermer les récoltes. Bientôt même elles furent converties en maisons qu'on éleva quelquefois isolées, mais plus souvent groupées en villages et en bourgs où plusieurs familles réunies commencèrent à se constituer en peuples et à vivre en société (1). Quelques-uns de ces bourgs plus considérables formèrent les villes ou cités qui servaient de centre aux contrées voisines et comme de points de réunion pour échanger leur produits ou traiter de leurs affaires.

La première de ces villes, ou du moins la plus importante qui s'éleva sur nos montagnes dans ces temps reculés, fut *Anderitum* ou *Andlitum*, mentionnée dans la carte de Peutinger et que les Romains appelèrent *Gabalum* ou ville des *Gabales* selon leur coutume de donner aux capitale de nos provinces, le nom des peuples qui les habitaient.

Il y avait aussi à l'arrivée de César la cité de *Condate*

(1) L'abbé Prouzet 1er essai p. 232.

qui d'après les uns serait Monistrol d'Allier et d'après les autres, le Chapeauroux d'aujourd'hui, et eelle de *Silanum* sur l'emplacement de laquelle on n'est pas plus d'accord. Quelques-uns la plaçent auvillage d'Auxillac, tandis que d'autres plus nombreux et paraissant mieux renseignés, la veulent sur les montagnes d'Aubrac dans le voisinage du lac Saint-Andéol sur la direction de Segodunum la capitale des Rhutènes (1).

Passons aux vêtements : Ils étaient, surtout ceux des hommes, très compliqués; leurs chaussures d'abord composées de racines et de grosses herbes, furent bientôt remplacées par des sandales en bois attachées par des courroies. Les sandales à leur tour cédèrent la place à de petits sacs en peau de chèvre sauvage qui ne tardèrent pas à prendre la forme gracieuse du Cothurne. Les habits du corps grossièrement fabriqués dès le début, comme la chaussure avec de larges feuilles de bardanne ou de gentiane se transformèrent aussi de bonne heure et furent remplacés par le caleçon en toile, lié autour des reins, et la saie ou saye, *sagum* vel *sagalum*, jetée sur les épaules et agrafée au dessous du menton. C'était le manteau ou *sayle* en étoffe grossière et rayée, toujours en usage dans nos campagnes durant la mauvaise saison.

Les élégants y ajoutèrent les culottes ou *brayes* dont l'usage devint bientôt général, fabriquées d'abord en peau, et bientôt après en tissus de laine de diverses couleurs; quelquefois très amples comme cela se pratique encore parmi les paysans de la basse Bretagne, mais le plus souvont très étroites et à pli de jambes pour ne pas gêner la marche, et favoriser les travaux dans les bois.

C'est surtout cette partie du costume national qui étonna les Romains si fiers de leur longue toge, et fit donner à nos provinces, le nom de *Gallia braccata* et à leurs hom-

(1) MM. Cayx, pour le premier sentiment; Prumière et Boissouade pour e second.

mes d'armes celui de *milites braccati*. Ils appelèrent aussi cette partie des Gaules, *Gallia comata*, la Gaule chevelue, parceque les habitants portaient de grands cheveux qui étaient leur coiffure ordinaire. Ils se couvraient néanmoins la tête en cas de maladie ou dans leurs voyages, d'un capuchon ou bonnet pointu fabriqué en étoffe grossière.

Le costume des druides était plus simple et ne demandait qu'une robe blanche serrée autour des reins par une ceinture en cuir doré. Cette robe était remplacée par une tunique noire quand il s'agissait de fulminer quelque imprécation ou de lancer l'anathème contre quelque armée ennemie.

Dans les grandes circonstances, leur tête habituellement nue, était ornée d'une couronne de feuilles de chêne et ils tenaient à la main en signe de leur dignité, une baguette de saule ou de coudrier dépouillée de son écorce, ou bien une branche de verveine.

Les femmes aussi étaient très simplement costumées: une jupe s'attachant au haut des hanches et recouvrant le bas du corps avec une tunique descendant des épaules, et s'appliquant au torse d'une manière plus ou moins juste pour aller se rattacher à l'habit supérieur ; le tout complété par un espèce de chapeau triangulaire.

Tous ces divers costumes étaient, du reste, très proprement tenus, et Ammieu-Marcellin parlant de ces peuples, leur rend le témoignage de n'avoir jamais rencontré chez eux, des hommes ou des femmes ayant des habits sales et déchirés (1).

Quant aux enfants, on les laissait grandir dans un ètat de nudité complète, *nudi* et *sordidi*, dit Tacite, pour ne pas gêner les mouvements de leurs membres, et les

(1) Amm.-Marcell, lib. xv, c. 12.

accoutumer de bonne heure, à braver les intempéries des saisons (1).

On attribue à ces peuples un grand goût pour la musique et la poésie. Nous avons vu du reste que toutes leurs croyances, avaient été converties en hymnes qui se chantaient dsns les assemblées publiques, et que les aspirants à la dignité de druide, étaient tenus d'apprendre par cœur, durant les longues années de leur préparation.

Et eependant leur langue se prêtait peu à ces deux arts. La plupart des mots et surtout les noms propres, avaient une prononciation si rude qu'elle écorchait les oreilles, et ressemblait plutôt au rugissement des bêtes féroces qu'à un langage articulé. L'empereur Julien qui avait pu en juger, car l'usage n'en était pas encore perdu de son temps, la comparait au croassement des corbeaux. Elle variait, d'ailleurs, d'une province à l'autre comme notre patois moderne, souvent si différent entre cantons voisins, ce qui avait fait croire à César que chacune de nos tribus avait sa langue particulière (2).

Ajoutons que nos pères aimaient aussi beaucoup la danse ainsi que le jeu et se livraient assez souvent avec passion à ces divertissements.

Mais peut-être serait-il temps de revenir à l'histoire de ces peuples qui après sept siècles de silence sorteut de leurs forêts pour s'avancer en bandes tumultueuses vers d'autres contrées, celles qui les ont vus naître, ne pouvant plus suffire à les contenir (3).

C'est Ambigat, chef des Bituriges et le premier qui ait porté le titre de Roi dans cette nouvelle période de notre histoire, qui dirigea cette grande émigration et mit à la

(1) Tacite, *De Moribus antiq.* — Pomp.-Mel.

(2) Ces. *De bello Gallico*, lib. I, cap. 1.

(3) Tit.-Liv. *Dec. Pro.* lib. v, p. 241.

tête pour la commander, Ségovèze et Bellovèze, ses deux neveux, fils d'une de ses sœurs.

Le nombre des émigrants était très considérable, Tite-Live le porte au chiffre énorme de 300,000 hommes. Évidemment, c'était trop de monde pour marcher ensemble et il fallut bientôt songer à se diviser. On consulta les auspices et ils indiquèrent à l'armée de Ségovèze, la forêt Prercinie et en-delà les rives du Danube, et à celle de Bellovèze les versants méridionaux des Alpes jusques aux rives du Pô où fut fondée la grande cité de Milan.

Il faut croire qu'il y avait beaucoup de Gabales à la suite de Ségovèze. Ils furent même assez nombreux pour former à l'extrémité du vaste empire que ce chef parvint à fonder une province qu'ils appelèrent *Galatie* avec une ville du nom de *Gabales* en souvenir de la patrie absente.

Quand aux compagnons de Bellovèze, il paraît assez probable, qu'ils s'arrêtèrent en grand nombre sur les rives du Pô où les avaient précédés de très nombreux concitoyens, s'alliant tous ensemble aux Carthaginois dans la grande lutte que ce peuple d'Afrique avait engagée contre la prépondérance de Rome.

Ils combattirent sous Annibal à Cannes, à la Trébie, sur les bords du lac Trasimène. Ce fut même de la main du gaulois Ducorius que périt le consul Caïus-Flaminius, et peut-être auraient-ils empêché ou du moins retardé la chute de Carthage, si le vaillant général qui les avait conduits à de si beaux triomphes, ne s'était laissé amollir dans les délices de Capoue.

Grâce à cette imprudence, la victoire définitive demeura aux Romains, et les Gaulois subissant le triste sort de leurs alliés, se virent contraints de rentrer dans leur pays.

Ils n'y seront pas longtemps en paix car le vainqueur, libre maintenant du côté de l'Afrique, pourra se diriger vers les Gaules dont il a résolu la conquête. Il en a même

préparé les voies par un habile traité conclu avec les Massaliotes.

C'est par les provinces riveraines de la Méditerrannée que commence l'exécution de ce grand projet ; elles sont bientôt soumises et forment un empire colonial dont les limites remontent le Rhône, contournent nos Cévennes pour aller aboutir aux Pyrénées vers les sources de la Garonne. C'est à peu près la future province de Languedoc, qu'ils appelèrent la Gaule Narbonnaise du nom de la ville de Narbonne qui en était la capitale.

Établis dans nos belles provinces du Midi, les Romains se tiennent aux aguets, épiant les occasions d'agrandir leur domaine. Il s'en présenta bientôt une très favorable dans une guerre intestine qui venait d'éclater entre deux tribus rivales, celle des Æduéens des envirous d'Autun, et celle des Allobroges établis sur les montagnes de la Savoie et les plaines du Dauphiné.

Ces derniers firent appel à Bituitus, puissant roi des Arvernes qui leur amena une très nombreuse armée où se trouvaient certainement beaucoup de Gabales et de Vélaunes, ses principaux alliés.

Les Æduens de leur côté s'adressèrent aux Massaliotes et par leur entremise, conclurent nn traité avec les Romains qui voyaient grâce à cette alliance imprudente, l'occasion si longtemps épiée de pouvoir s'avancer dans le cœur et le centre de la Gaule.

Nous ne raconterons pas pour ne pas trop nous écarter de notre sujet, les incidents de cette grande guerre dont l'issue fut assez longtemps douteuse, et qui finit par une éclatante victoire que remportèrent les légions romaines sur les bords du Rhône non loin de *Vendalium* aujourd'hui Avignon.

La défaite des Arvernes, malgré la supériorité du nombre et un incontestable courage, fut déterminée par l'apparition des éléphants que les Romains conduisaient pour

la première fois à la suite de leurs armées. A la vue de ces animaux que les Gaulois ne connaissaient pas encore, leur frayeur fut extrême et la fuite si précipitée, que les ponts se rompirent sous le poids des fuyards, et cent vingt mille hommes furent précipités dans les flots.

Ceux qui échappèrent eurent bientôt à subir de nouveaux désastres. Obligés de lutter durant onze ans contre les hordes de Cimbres et de Teutons qui, sortis des forêts de l'Allemagne, arrivèrent jusque dans nos montagnes qu'ils abandonnèrent néanmoins bientôt, n'y trouvant pas de quoi se satisfaire.

L'historien Justinus place ces expéditions des deux neveux d'Ambigat vers l'an 590 avant l'ère chrétienne (1).

Bellovèze, à qui était échu le meilleur lot, rencontra néanmoins, dès le début, les plus graves difficultés. Ce furent d'abord les Ligures qui s'opposèrent à son passage à travers leur province; mais comme ils se trouvaient en ce moment en lutte avec les Phocéens de Massilia, il se joignit à ces derniers qui, grâce à son concours, purent fonder, près de l'embouchure du Rhône, leur colonie appelée à une si grande prospérité; tandis qu'avec leur aide, il s'ouvrait la route des Alpes pour sa nombreuse armée.

La fondation de Marseille ne peut passer inaperçue dans notre histoire locale, car elle fut pour nous, comme pour les autres provinces du Midi, d'une importance capitale. C'est de là, en effet, que leur arrivaient journellement des émissaires qui leur apportaient les arts et la civilisation de la Grèce, en échange de leur simplicité et de leur indépendance. Ils apprirent, il est vrai, à nos pères l'art de cultiver les terres, de tailler la vigne, de planter les côteaux et d'arroser les plaines, celui aussi non moins important de fortifier lenrs villes (2). Mais ils leur firent per-

(1) Justin., lib. XXIV, cap. IV.
(2) Ibid.

dre l'austérité de leurs mœurs avec leurs antiques traditions qu'ils remplacèrent par le goût du luxe et du plaisir, et le culte si dissolu des fausses divinités du paganisme (1).

Nous avons vu comment Bellovèze, avec le secours des Marseillais, avait pu triompher des Ligures et s'avancer vers l'Italie. Bientôt la renommée apporta dans la mère-patrie la nouvelle de ses succès. On y parlait beaucoup des pays qu'il venait de conquérir ; l'on vantait surtout l'excellence du climat, la beauté des sites et la grande variété des produits.

Ces récits exaltèrent les esprits et contribuèrent fortement à cette suite d'émigrations dans ces contrées fortunées qui ne tardèrent pas à se produire. Salyens partis des rives du Rhône, Boïens, venus du confluent de l'Allier et de la Loire, Lingons, arrivés des sources de la Marne, se succèdent de près sur les mêmes chemins; mais bientôt sont dépassés par les Sénons des bords de l'Yonne, qui s'alliant aux puissants Arvernes, traversant nos montagnes et entraînant à leur suite de nombreux Gabales, forment la plus formidable de toutes ces expéditions, celle qui arriva jusqu'à Rome et faillit consommer la ruine de cette grande cité.

En quelques jours, les nouveaux venus se trouvent aux portes de *Clusium*, aujourd'hui Chiusi, en Toscane, et demandent le partage des terres. Rome a tremblé, mais comme elle se trouvait en ce moment profondément divisée, au lieu d'une armée, elle envoie trois parlementaires.

Ceux-ci, sans se mettre en peine de calmer l'ennemi, ne font que l'irriter par leur outrecuidance, et attirent l'invasion sur leur malheureuse ville.

Nous ne nous étendrons pas sur les incidents de ce siège, l'un des plus mémorables de l'antiquité ; il nous

(1) Hendreich, Mass., tome VI.

suffira de dire que Rome fut prise après de rudes combats, et se vit contrainte de racheter au poids de l'or sa délivrance (388 av. J.-C.).

Toutefois, la rapacité du Brenn, jointe à son arrogance, pendant que l'on pèse l'or de la rançon, soulève l'indignation des vaincus. Ils demandent au désespoir le courage qui jusque-là leur a fait défaut, et conduits par un grand général, Furius Camillus, qui, de retour de l'exil, a pu rallier les fuyards, ils tombent sur les vainqueurs et leur infligent une éclatante victoire.

Tite-Live, célébrant ce triomphe de Camille sur les Gaulois, prétend qu'ils restèrent tous sur le champ de bataille, sans qu'il en échappa un seul pour aller porter, dans leur patrie, la nouvelle de cette sanglante défaite (1).

Mais il y a certainement beaucoup d'exagération dans le récit de cet historien.

Suétone, au contraire, après avoir raconté la défaite des Gaulois, assure qu'ils purent se retirer en bon ordre, et même emporter dans leur pays l'or qui leur avait été déjà compté. C'est même la restitution de cet or, d'après le même auteur, qui servit plus tard de prétexte à une expédition qu'entreprit le consul Drusus Nero-Claudius, dans les provinces des Gaules (2).

Leurs convoitises se portèrent vers les provinces plus fertiles, situées aux pieds des deux versants des Alpes (159 av. J.-C.).

C'est là que ces foules indisciplinées vinrent se heurter contre les légions romaines commandées par Marius, le vainqueur de Jugurtha, qui après leur avoir infligé les deux sanglantes défaites d'Aix et de Verceil, les obligea à rentrer dans leurs forêts (150 av. J.-C.), d'où nous les

(1) Tite-Live, dec. prim., lib. v, p. 252.
(2) Suétone, in Tiberio.

verrons revenir plus tard pour de nouvelles et plus terribles invasions.

La Gaule retrouva alors la paix. Les Romains eux-mêmes la favorisèrent, s'en servant pour s'établir solidement dans les conquêtes déjà faites. Ils en préparaient de nouvelles et de plus importantes en communiquant à ces peuples, qui commençaient à s'accoutumer à la servitude, leurs mœurs, leurs coutumes, leur religion et leur civilisation.

Les tribus des Gabales, des Vélaunes et des Ruthènes, quoique ayant chacune à leur tête une espèce de roi, qu'on appelait vergobret, étaient toujours sous la dépendance des Arvernes (1).

Toutefois, de grands événements se préparent, et César, à la tête de dix légions, a déjà franchi les Alpes, avec le dessein arrêté de conquérir la Gaule toute entière, et de faire de cette grande nation une simple province de l'empire romain (58 av. J.-C.). (*A suivre*).

OLLIER,
Chanoine honoraire, curé-doyen.

(1) Cesar. de bello Gallico, lib. VII.

THÉRÈSE DE KERALIN[1]

X

Si le bonheur parfait existait sur la terre, ce serait sans doute dans l'amour d'un homme et d'une femme, aux cœurs tendres, aux sentiments élevés, liés l'un à l'autre par le saint nœud du mariage, chez qui tout devient commun, fortune et revers, plaisirs et peines, qui ont les mêmes opinions, contractent les mêmes goûts, vivent d'une même vie.

Monsieur et Madame de Kéralin avaient joui pendant quelque temps de cette intimité délicieuse, dont chaque jour devait resserrer la douce chaîne; félicité plus commune peut-être dans les ménages d'officiers que dans les autres positions sociales, parce qu'il n'y a guère qu'une véritable affection qui puisse décider une jeune fille à embrasser la vie errante des défenseurs de la patrie, lui faire quitter sa famille, les compagnons de son enfance, les plaisirs du pays natal ; peut-être encore parce que ce genre de vie contribue à rendre plus forte leur tendresse réciproque, par l'exclusion presque obligée de tout autre vif attachement, et par la concentration des sentiments de famille, qui en est la suite naturelle. N'éprouve-t-on pas généralement qu'un compatriote qui nous était presque indifférent dans notre pays devient un objet d'affection sur la terre étrangère ?

Thérèse et Frédéric, dont un orage passager venait de

(1) Voir la *Revue du Midi*, juillet 1890.

troubler pour la première fois l'existence, sentaient mieux encore leur bonheur, comme le nocher jouit du calme après la tempête, le convalescent de la santé après la maladie.

Un mois s'était écoulé depuis le bal du colonel. Monsieur de Kéralin était plus assidu que jamais auprès de sa jeune femme, et celle-ci avait repris sa gaîté et son enjouement habituel.

Un soir qu'assis l'un près de l'autre Thérèse travaillait à des pantoufles en tapisserie, tandis que Frédéric lisait à haute voix les méditations de Lamartine, dont les vers harmonieux les berçaient doucement comme une suave musique, une femme du peuple entra précipitamment dans le salon, sans s'être fait annoncer, et, remettant un billet au capitaine :

— Cela presse, dit-elle.

Puis, sans attendre la réponse, elle partit au plus vite.

— Qu'est-ce donc ? demanda Thérèse, troublée sans trop savoir pourquoi.

— Rien qui te concerne, ma chère, répondit Frédéric, visiblement ému, je reviendrai sans tarder.

Et, prenant son sabre et son schako, il s'éloigna en toute hâte.

— Que signifie cela ? se demande Madame de Kéralin, ce n'est certes pas pour affaire de service que Frédéric sort à cette heure ; d'ailleurs, si ce billet concernait le service, ce serait un militaire qui l'aurait apporté.

Elle se mit à la fenêtre, et le suivit des yeux tant qu'elle put l'apercevoir. Il marchait à grands pas le long du quai, puis tout à coup il tourna à droite et disparut dans une des rues adjacentes.

La jeune femme revint alors s'asseoir tristement auprès de la table, et, la tête appuyée dans ses mains, se mit à songer à cet incident.

— Quel est donc ce mystère ? se disait-elle avec amer-

tume ; si la chose est innocente, pourquoi me la cacher ?

Tous ses papillons noirs lui revenaient à l'esprit et le feu malsain de la jalousie se rallumait peu à peu dans son cœur.

— Si je savais seulement où il est à cette heure ! qui il est allé voir ! se disait-elle avec dépit. Enfin il m'a promis de revenir bientôt ; attendons.

Et inquiète, agitée, le regard fixé sur la pendule, elle se mit à suivre impatiemment la marche silencieuse de l'aiguille, comptant les minutes et s'étonnant de leur lenteur. Au bout d'un quart d'heure, qui lui avait paru un siècle, elle entendit marcher dans le vestibule et se précipita vers l'escalier. Un homme en montait les degrés, mais ce n'était pas Frédéric ; il entra cependant, et, à la lueur d'une petit lampe, qui brûlait dans l'antichambre, elle reconnut Pélestrier.

Alors elle ressentit un trouble étrange, cet homme lui parut un messager de malheur, venu tout exprès pour se réjouir de son chagrin.

— Il y a longtemps, Madame, que je voulais venir vous présenter mes hommages, dit Pélestrier, mais j'ai été assez gravement malade depuis le jour où j'ai eu l'honneur de vous voir.

— Et vous allez bien maintenant ? répondit-elle en faisant tous ses efforts pour surmonter son émotion.

— Je vais mieux du moins. Mais où est donc ce cher Kéralin ? ajouta-t'il avec un malin sourire.

— Il vient de sortir pour un instant, Monsieur, mais il ne tardera pas à rentrer.

— Alors, avec votre permission, je vais l'attendre, dit-il en prenant un fauteuil, qu'on ne lui offrait point. Continuez votre ouvrage, Madame, vous faisiez là de charmantes pantoufles ; à quel heureux mortel sont-elles destinées ?

— A mon mari, Monsieur, cela va sans dire.

— Lui ! toujours lui ! Sous quelle étoile propice est-il donc venu au monde ? Quelle puissante fée l'a doué à sa naissance ? Qu'a-t-il fait pour mériter tant de bonheur ? Pour être aimé, aimé un seul jour d'une femme telle que vous, Madame, il est des hommes capables de sacrifier volontiers le reste de leur existence.

Thérèse se leva subitement, ces paroles lui paraissaient de celles qu'une jeune femme ne doit pas écouter, et la blessaient d'autant plus que sa conduite irréprochable, sa piété sincère et le vif attachement qu'elle portait à son mari l'avaient jusqu'alors mise à l'abri de tout discours inconvenant.

— Monsieur, dit-elle, je commence à être en peine de l'absence de Frédéric, il n'a pas l'habitude de rentrer aussi tard ; vous me rendriez un véritable service en allant voir, au café ou ailleurs, ce qui peut le retenir. L'ordonnance vous accompagnera et m'apportera votre réponse.

Pélestrier se rapprocha d'elle tout-à-coup ; une joie infernale brillait dans son regard, et son pâle visage se colorait par degrés,

— Voulez vous me suivre, Madame ? Je vous montrerai Kéralin. Une femme, qui m'est dévouée, vous placera de manière à le voir sans en être aperçue. Ne vous ai-je pas dit, il y a quelque temps, de vous adresser à moi, quand vous voudriez connaître Mlle Mabile ? Voici son adresse, ajouta-t-il en laissant tomber une carte sur la table.

— Assez, s'écria Thérèse à qui la colère donna de l'énergie ; je ne m'abaisserai point à espionner M. de Kéralin ; quelque part qu'il puisse être, des motifs louables le font agir et le retiennent sans doute. Je vous remercie de votre offre, mais je ne l'accepte point.

Et, d'une main tremblante, elle ouvrit la porte à Pélestrier, qui, comprenant le geste, s'inclina et sortit.

Thérèse s'enferma aussitôt à double tour, comme si elle

eût craint qu'on vint eucore la troubler dans sa retraite.

— Je n'y suis pour personne, cria-t-elle à Françoise, qui travaillait dans l'antichambre.

Et se précipitant sur la carte laissée par Pélestrier, elle y lut ces mots, écrits à la main : « Mlle Mabile, demeurant chez Mme Lebeau, rue de la Biche, 22. »

Il me semble que ce n'est pas loin d'ici, se dit-elle, c'est là que Frédéric est allé sans doute, et il n'en est pas encore revenu! C'est un mystère qu'il me faut éclaircir enfin ! pour mon repos, pour mon bonheur, pour le sien même peut-être.

Et, sans réfléchir davantage :

— Françoise ! cria-t-elle, vite mon châle, mon chapeau, j'ai une course à faire, disposez-vous à m'accompagner.

— Mais il est déjà tard, Madame, et il pleut à verse.

— Qu'importe, nous n'aurons pas loin à aller.

Elle s'enveloppa dans son manteau, ouvrit la porte et s'élança dans la rue.

La pluie tombait par torrents, le tonnerre grondait dans le lointain, mais elle n'entendait point sa grosse voix; bien plus forte était dans son cœur celle des passions déchaînées.

Après avoir pris quelques renseignements dans une boutique encore ouverte, elle pénétra dans une rue étroite et tortueuse, que la lueur vacillante des reverbères n'éclairait même point. Incertaine et tremblante, ne sachant comment distinguer le numéro de la maison et ne trouvant pas grand secours en Françoise, étrangère aussi à la ville, elle s'approcha d'une jeune fille, qu'elle aperçut debout sur le seuil d'une porte :

— Pourriez-vous m'indiquer la maison de Mme Lebeau, Mademoiselle ?

— C'est ici, Madame, est-ce que c'est elle que vous venez voir ?

Thérèse hésita un instant.

— Oui, dit-elle, enfin.

— Alors ça se rencontre mal, ma maîtresse est à la campagne depuis trois ou quatre jours, auprès de son fils, qui est bien malade, et je ne sais quand elle reviendra.

— Et Mademoiselle Mabile, la connaissez-vous ?

— Oui, certainement, puisqu'elle loge chez ma maîtresse et que c'est moi qui fait ses commissions ; mais elle non plus ne peut vous recevoir en ce moment, parcequ'elle est en compagnie.

— En compagnie, dites-vous ? Et de qui donc, s'il vous plaît ?

— Du docteur Mélin d'abord, puis d'un officier, dont je ne sais pas le nom, quoiqu'il vienne la voir souvent ; mais on ne l'appelle jamais ici que le capitaine.

— Et quelle tournure a-t-il ce capitaine ?

— C'est un bel homme, un blond, est-ce que vous le connaîtriez par hasard ?

— Peut-être bien, mais je ne suis pas sûre que ce soit celui auquel je pense, répondit Thérèse, en faisant effort pour retenir ses larmes.

— Si vous voulez vous en assurer, ce sera la chose du monde la plus facile, reprit la servante. La chambre de Mme Lebeau n'est séparée de celle de Mlle Mabile que par un grand cabinet, prenant jour sur la chambre de celle-ci par un vitrage assez haut garni d'un grillage à claire-voie, qui vous permettra de voir le capitaine sans en être vue.

— Oh ! c'est ignoble, ce que je vais faire, se dit Mme de Kéralin, tout en pénétrant, suivie de Françoise, dans le cabinet que la servante de la maison venait de lui ouvrir.

— Vous serez là comme chez vous, lui dit celle-ci en lui montrant le vitrage et en avançant un siège, vous pouvez même vous renfermer, si bon vous semble.

Elle le fit, en effet, tant elle aurait rougi d'être surprise en flagrant délit d'espionnage ; mais au moment où la clef tournait dans la serrure, il lui sembla entendre la voix d'un homme qui chuchottait dans le vestibule avec la servante de Mme Lebeau, puis un rire sourd, et, était-ce illusion ou réalité, la voix et l'éclat de rire lui rappelèrent Pélestrier.

— Mon Dieu ! ayez pitié de moi ! dit-elle.

Au même instant un soupir étouffé, parti de la chambre voisine, attira son attention.

Thérèse se précipita de ce côté.

— Puisque j'ai tant fait que de venir ici, il faut que je voie de mes propres yeux, se dit-elle.

Et, montant sur une chaise, elle se cramponna au grillage.

Elle aperçut alors, dans une petite chambre fort propre, quoique pauvrement meublée, une jeune fille aux traits délicats, étendue sur un canapé. Elle était fort jolie, malgré la pâleur de son visage ; mais elle paraissait bien malade. Une vieille femme lui soutenait la tête, et le docteur lui faisait respirer des sels, tandis que debout, vis-à-vis d'elle, un homme, dont Thérèse ne pouvait apercevoir la figure, et qu'elle hésitait à reconnaître, malgré sa haute taille et sa tournure distinguée, tenait la main de la patiente en lui adressant des paroles que l'éloignement ne permettait pas de comprendre.

Le corps péniblement immobile, l'œil fixe, respirant à peine, Mme de Kéralin contempla longtemps ce spectacle ; mille pensées confuses s'agitaient dans son esprit en proie aux tourments d'une pénible incertitude ; mais l'officier, ayant fait un mouvement en arrière, le mâle visage de Frédéric se dessina tout à coup sur le mur.

— Ah ! le doute n'est pas possible, se dit la pauvre Thérèse, qui se sentit défaillir. C'est lui ! c'est bien lui.

Et ses mains tremblantes abandonnèrent le grillage, et elle tomba à la renverse, privée de sentiment.

Une demi-heure après le capitaine de Kéralin retournait chez lui, l'esprit plein d'inquiétude et presque de remords. Le sort de cette jeune fille, qui venait de subir une douloureuse opération, et qu'il laissait si malade, l'occupait tristement, et il se reprochait aussi le chagrin qu'il venait sans doute d'occasionner à sa femme. Un homme de cœur souffre davantage des maux qu'il cause que de ceux qu'il endure lui-même.

— Je vais tout annoncer à Thérèse, se dit Frédéric après mûre réflexion ; elle est bonne et pieuse, elle s'intéressera à la pauvre Mabile, et elle me pardonnera de ne pas lui en avoir parlé jusqu'à présent.

Il mit le passe-partout dans la serrure de sa porte d'entrée. Onze heures sonnaient alors à l'horloge voisine.

— J'avais promis de revenir promptement. Comment vais-je être reçu ? Dois-je m'attendre à un torrent de larmes ou à une avalanche de reproches ? se disait-il en s'efforçant de sourire.

Mais au fond il n'était pas bien cuirassé contre les scènes de ménage, et il eut préféré de beaucoup pouvoir compter sur un bon accueil. Les femmes ne savent pas assez tout ce que la douceur et la patience prêtent de charme à leur intérieur, et combien leur empire est plus sûr et plus durable lorsqu'elles rendent heureux ceux qui les aiment.

En entrant dans le salon Frédéric fut assez étonné de n'y trouver personne. La lampe brûlait sur la table, l'ouvrage de tapisserie était resté tout déplié sur le guéridon et Thérèse n'y était point ; il crut alors que, fatiguée de l'attendre, elle s'était mise au lit : pour respecter son sommeil, il entra sur la pointe des pieds dans la chambre à coucher, mais elle aussi était déserte. Il appela Thérèse à plusieurs reprises, et, croyant à une plaisanterie

de sa part, il la supplia de ne point la prolonger davantage; mais ce fut en vain qu'il répéta cette prière, aucune voix ne lui répondit. Il sonna Françoise, alla frapper à sa porte, même silence. Qu'était-il donc arrivé ? Il alla questionner l'ordonnance, cet homme s'était couché de bonne heure et ne put lui donner aucun renseignement; c'est alors que Kéralin s'effraya tout à fait de l'absence de sa femme.

— Qu'est-elle devenue ? se dit-il dans une grande anxiété d'esprit ; l'aurait-on enlevée, attirée dans un piège ? mais c'étaient là des suppositions inadmissibles. Réfléchissant ensuite combien, avec son imagination ardente, Thérèse avait pu former de conjectures sur le billet qu'il avait reçu et sur la sortie soudaine au milieu de la soirée.

— Aurait-elle fait un coup de tête? se dit-il, et pour me punir de ce qu'elle croit peut-être une trahison, déserté la maison conjugale ? « Ce serait une insigne folie. Mais où serait-elle allée, elle qui ne connait intimement personne ici ? Dans un hôtel peut-être, et, la nuit portant conseil, elle reviendra demain matin confuse et repentante, comme un écolier, pris en flagrant délit d'école buissonnière, et je me trouverai trop heureux de lui ouvrir mes bras et de la serrer sur mon cœur... Mais non, je n'aurai pas cette faiblesse, je lui ferai les reproches qu'elle mérite, je le dois à ma dignité de chef de famille et à mon expérience des connaissances du monde ; c'est une enfant encore et c'est mon devoir de la guider dans la vie.

Il voulut se coucher et essayer de dormir, mais le sommeil fuyait ses paupières ; il passa une nuit fort agitée, et, quand les premiers rayons de l'aurore parurent à travers ses rideaux, il veillait encore en proie à une vive inquiétude. Espérant toujours que Thérèse ne tarderait pas à revenir, ou que, tout au moins, elle enverrait Françoise lui porter de ses nouvelles, il jugea qu'il était de sa

dignité de l'attendre chez lui, plutôt que de courir après elle.

Tantôt, retiré dans sa chambre, morne et silencieux, comme un homme au désespoir, il passait des heures entière à écouter les allées et venues des gens de la maison, tressaillant au moindre bruit de pas ; tantôt fatigué de ce repos, il parcourait comme un fou les différents quartiers de la ville, regardant à toutes les fenêtres, entrant dans toutes les églises et retournant chez lui plus triste et plus malheureux.

Tout un jour s'écoula ainsi ; Thérèse ne rentra point et le capitaine n'en reçut aucune nouvelle. La tendresse alors l'emporta sur l'amour-propre, il se mit à parcourir les différents hôtels, à s'informer dans tous les couvents de femmes d'autant plus à plaindre que la crainte du ridicule l'obligeait à dissimuler son trouble extrême. Mais toutes ses démarches toutes ses recherches, demeurèrent sans résultats. Seulement il apprit au bureau des diligences qu'une jeune dame pâle et souffrante, suivie d'une femme de chambre, avait pris la veille la voiture partant pour Angers.

Ce fut un rayon d'espoir, qui dilata son pauvre cœur ; il respira plus à l'aise.

— Elle aura été chez Madame de Surel, se dit-il, et comme ma tante, indulgente et bonne, l'aime beaucoup, elle rétablira la paix dans notre ménage. Si je ne me trompe, ma femme doit le désirer autant que moi.

Il rentra chez lui un peu plus calme et dormit quelques heures.

Tout le jour suivant il attendit une lettre, un signe de vie, rien ne lui vint encore ; alors n'y tenant plus, il prit la poste, partit pour l'Anjou et arriva de grand matin au château de la Douairière de Surel.

— Ma tante est-elle levée ? demanda-t-il au vieux domestique, qui le connaissait depuis longtemps.

— Madame n'est pas ici, répondit le vieillard ; elle est partie avant-hier, sans dire où elle allait.

— Partie subitement et toute seule ? demanda le capitaine.

— Pardon, Monsieur, Jeannette est avec elle. Je pense qu'elles reviendront bientôt ; car Madame n'a emporté que son sac de voyage. Je vais toujours, en attendant, préparer la chambre de Monsieur.

— C'est inutile, mon bon François, je repars dans quelques heures.

— Alors je vais faire servir à déjeûner à Monsieur.

Le capitaine se mit à table, en effet, mais il ne mangea guère. Il était évident que Thérèse n'avait point paru chez sa tante.

Sa dernière espérance, si chèrement caressée pendant vingt-quatre heures, s'évanouissait, et l'inquiétude lui revenait plus poignante.

Il retourna à Tours, où il apprit qu'on était venu le demander plusieurs fois, de la part de Mlle Mabile. Dans son chagrin mortel, il avait oublié jusqu'à cette pauvre créature, cause involontaire de son malheur. Il courut chez elle et frappa à sa porte. La garde-malade vint lui ouvrir.

— Entrez au plus vite, dit cette femme, Mademoiselle est en grand danger, et elle vous demande à chaque instant.

C'était un triste spectacle que la vue de cette jeune fille, luttant déjà contre l'agonie. En revoyant Frédéric, un petit cri joyeux s'échappa de ses lèvres, et son visage pâle et amaigri reprit une apparence de vie.

— Enfin ! dit-elle, en lui tendant la main, je craignais tant de mourir sans vous revoir, et j'avais un si grand désir de vous remercier de vos bontés.

— Ne parlez pas ainsi, chère Mabile, tout espoir n'est pas perdu ; à vingt et un ans, la nature a de si grandes ressources ; vous guérirez, j'aime à le croire.

Elle sourit tristement.

— Je ne me fais pas illusion, dit-elle, la mort est là qui guette sa proie, et peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi ; ma vie a été si malheureuse que je suis étonnée de la regretter à cette heure.

— Après de mauvais jours, il en viendra de meilleurs, répondit l'officier ; prenez courage, ma chère sœur.

— Que vous êtes bon de m'appeler ainsi ! Ah ! je vous ai connu trop tard, Frédéric. Avec votre protection, j'aurais pu, sans doute, me faire une place au soleil, et goûter un peu de ce bonheur que j'ai rêvé quelquefois ! Mais que la volonté de Dieu s'accomplisse, et vous, soyez béni pour tout le bien que vous m'avez fait !

Une lente psalmodie et des bruits de pas se firent entendre dans l'escalier ; le curé de la paroisse, portant le saint viatique, entra dans la chambre, accompagné d'un jeune clerc, et suivi de quelques personnes pieuses. Dès le matin, il avait reçu la confession de la malade et l'avait préparée à recevoir les derniers Sacrements.

— Voici le Dieu tout-puissant qui vient à vous, ma fille, dit-il d'un air pénétré, le Bon-Pasteur qui court après sa brebis et la ramène au bercail, le Médiateur divin qui vous conduira au ciel, ce lieu de repos où les élus sont à l'abri de toutes les vicissitudes de la terre, ce lieu d'ineffables délices où, s'abreuvant à la source du pur amour, ils sont inondés d'une joie immense. C'est là où, réunie au chœur des anges et des vierges, vous prierez pour vos amis, et vous attirerez sur eux l'abondance des bénédictions divines.

Pendant qu'il exaltait ainsi les miséricordes du Seigneur, les traits de la mourante se rassérénaient sensiblement et revêtaient une expression sublime de résignation et d'amour. Ses yeux s'animèrent d'une flamme céleste, et elle reçut les Sacrements avec une si angélique piété que tous les assistants fondaient en larmes.

— Je reviendrai vous voir demain matin, ma chère fille, dit le prêtre en se retirant.

— Demain, il sera trop tard, répondit-elle de sa douce voix, mais vous prierez pour moi en célébrant le Saint-Sacrifice de la Messe.

Une heure après, elle s'éteignit doucement dans les bras de Frédéric, presque sans souffrance et sans regret, car pour les âmes pures, la mort est dépouillée d'horreur, et c'est portées sur les ailes de l'espérance qu'elles s'élèvent vers le ciel.

Le capitaine veilla tout le reste de la nuit auprès du corps de cette jeune fille, qui venait de trépasser si paisiblement.

— Elle du moins ne souffre plus, se disait-il, en retombant dans ses inquiétudes, dont il ne pouvait se distraire entièrement, même auprès de ce lit funèbre.

Le surlendemain, il accompagna au cimetière la dépouille mortelle de celle qui avait vécu « ce que vivent les roses, l'espace d'un matin, » et dont personne, excepté lui, ne devait pleurer la mort; il vit la fosse fraîchement creusée; il entendit la terre retentir sourdement sur le cercueil, et il se dit :

— Puisqu'il faut toujours en venir là, le plus tôt ne serait-il pas le meilleur ?

(A suivre). C^sse^ du Theil de la Rochère

LES UNIVERSITÉS DE PROVINCE

La centralisation est une tradition césarienne. Toutes les tentatives dirigées contre cette forme de l'absolutisme méritent les encouragements des catholiques. En voici une qui me semble les mériter. J'en dirai dès lors ma pensée sans ambages et sans préoccupations étrangères au point précis de la question.

Pourquoi d'ailleurs hésiterions-nous à dire ce que nous en pensons ? J'imagine, pour mon humble part, Montalembert saisi du projet, au plus fort de la mêlée vaillante où il conduisait les bataillons à l'assaut du monopole sous le gouvernement de la Charte. Je crois le voir s'arrêter un instant et saluer l'initiative proposée, comme son âme droite et généreuse salua toujours les grandes pensées favorables aux essors d'une sage liberté.

I

Tandis qu'un vote budgétaire, tranchant comme un ukase, n'avait point encore décapité l'enseignement supérieur de son couronnement théologique, j'ai pris souvent part aux discussions d'où s'échappe enfin une première évolution vers la liberté et la décentralisation des Facultés. Je me souviens en particulier du conseil où, pour la première fois, la question fut nettement posée, au nom même et par ordre du Grand-Maître de l'Université de France. L'énoncé provoqua une explosion de joie,

toute méridionale, dans l'assistance. Un doyen, connu pour sa prudence nestorienne et pour ses peurs légendaires à l'aspect du moindre bout d'écharpe administrative, crut devoir jeter un peu d'eau sur le volcan.

— Messieurs, fit-il, il me semble qu'il conviendrait auparavant de prier Monsieur le Recteur de s'informer.... de nous renseigner sur le désir... sur la pensée de Monsieur le Ministre....

L'un de nous l'interrrompit, je m'en souviens comme d'hier pour cause personnelle :

— Monsieur le Doyen, vous changez les rôles. C'est M. le ministre qui nous consulte, il serait fort surpris de nous voir lui demander ce qu'il convient de lui répondre.

Tous mes collègues, sauf deux trembleurs, furent de cet avis et on délibéra, par acclamation, de demander, par une sage et graduelle décentralisation, l'autonomie et l'indépendance relative des groupes universitaires, sans cesser pourtant de se rattacher par un lien nécessaire au centre d'où partait, de façon si inattendue, la proposition dont nous étions saisis.

Ces souvenirs me sont revenus, ces jours derniers, en lisant à l'*Officiel* les considérants du projet de loi qui vient d'être déposé au Parlement, et, je cherchais à reconstituer la série de nos délibérations d'antan, quand une aimable attention me permit de lire ce que le directeur même de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique en a dit dans son livre récent : *Universités et Facultés*.

M. Liard est un esprit admirablement pondéré. Quand il discute, il s'interdit jusqu'aux moindres mouvements, on dirait qu'il craint de violer la liberté de l'auditeur ou du lecteur, en pesant sur lui autrement que par la force intime de sa logique serrée, presque froide à force de sagesse et avant tout préoccupée du respect de son interlocuteur.

Je viens donc de retrouver, sous cette plume ferme, alerte, nette et concise, les considérations un peu confuses dans nos anciens débats. Pour être dépouillées de nos élans de paroles, elles n'en ont que plus de vigueur et, si elles sont moins oratoires, elles sont plus philosophiques, plus vraies, et s'imposent, ce me semble, bien mieux à tout esprit de bonne foi.

Qu'on en juge, par ce simple sommaire d'un seul des chapitres de M. Liard.

II

La première des raisons qui militent en faveur de la constitution des Universités de Province est d'ordre international.

Un étudiant suisse arrivait dernièrement à Paris. On lui demande, pourquoi il n'est pas allé de préférence à Besançon ou à Grenoble, bien plus près de chez lui :

— A Grenoble ? répondit-il, mais il n'y a pas d'Université.

Il avait raison, à Besançon ou a Grenoble, il n'y a que des Facultés, admirablement installées, comptant un ensemble de maîtres et d'élèves supérieur au chiffre de la plupart des Universités allemandes.

De là vient que l'esprit commun, si florissant à l'étranger dans les groupes universitaires, n'existe plus chez nous, où chaque faculté donne isolément son enseignement, sans faire sentir, au-dessus des divers départements du savoir, leur coordination et leur unité.

La seconde raison est d'ordre national.

M. Liard ne craint pas d'invoquer ici le témoignage d'un religieux, d'un moine, le R. Père Didon, qui nous disait un jour à son retour d'Allemagne :

— L'organisation de notre haut enseignement est vi-

cieuse ; elle produit fatalement la division dans l'ordre intellectuel ; et, par voie de conséquence , dans l'ordre politique et social. Tant que cette organisation ne sera pas réformée, nul progrès, nul essor puissant n'entraînera le pays dans des voies nouvelles et meilleures.

Certes, le programme est beau et la vision séduisante. Rien ne m'ôtera de l'esprit que nous n'avons, ni à craindre l'un comme un péril, ni à écarter l'autre comme un rêve d'utopie.

M. Liard s'arrête patiemment à résoudre les objections, je ne l'imiterai point , me bornant à renvoyer à son livre ceux qui éprouveraient le besoin de se faire convaincre en détail.

Pour moi , j'ai entendu de près l'écho des généreuses paroles qui ont ouvert à l'avenir de notre haut enseignement une vie, dégagée d'entraves routinières.

Un jour , c'était à la rentrée solennelle des Facultés de Province à Marseille en novembre dernier — le sympatique recteur de l'Académie d'Aix, M. Belin, venait de saluer l'avenir dont je parle , quand les jeunes gens se levèrent comme d'un bond et applaudirent avec enthousiasme, tandis que le président de leur association, fondée précisément en vue de cet avenir maintenant prochain, inclinait avec reconnaissance le drapeau que venait de saluer une parole éloquente.

Or , savez-vous qui applaudissait le plus fort, parmi cette jeunesse ardente et patriotique ? C'étaient les étudiants de la faculté libre de droit de Marseille, tous catholiques convaincus et fidèles.

Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux ?

Ant. Ricard,
Professeur honoraire de Faculté.

MARIE

I

Parce que j'ai tracé d'une main hésitante
Quelquefois quelques humbles vers,
Parce que tu sais bien que sitôt qu'on me tente,
Je succombe à mon doux travers,

Des yeux et de la voix, du geste et du sourire,
Tu me poursuis obstinément,
Chérie, et tu te plains (ce qui n'est pas médire)
D'avoir un oncle peu charmant.

Tu demandes pourquoi ma filleule Marie,
Presque traitée avec dédain,
N'a pas encore au front sa couronne fleurie
Faite des fleurs de mon jardin,

Comme Pauline et Jean, Thérèse et Marguerite
Comme vingt autres préférés ?...
Ce qui te semble étrange et peut-être t'irrite,
C'est que tes droits tant avérés

Ne t'aient point à mon cœur offerte la première.
Filleule et nièce en même temps !...
De ces deux noms aimés tu te sens toute fière
Tu me le dis à tout instant ;

Par quel bizarre sort faut-il que je paraisse.
Ne rien savoir, ne rien sentir ?

. . . .
. . . .

Vite, mes fins crayons, et trêve à la paresse,
Je veux prouver mon repentir.

II

Quand elle était fillette encore,
A son matin le plus riant,
A ce moment de fraîche aurore,
Où l'âme s'ouvre et se colore,
Comme le ciel à l'Orient ;

Je me souviens qu'un doux nuage,
Je ne sais quoi d'un doux rêveur,
Semblait flotter sur son visage...
Elle était calme, elle était sage
Presque autant que sa grande sœur.

Ou eut voulu dans la famille
Qu'elle eut moins de précocité ;
Qu'elle fût plus..... petite fille,
L'être qui chante et qui frétille
Parmi des rayons de gaité.

Moi je l'aimais à la folie....
C'était mon plaisir de la voir
Ainsi pensive et recueillie,
A sa jeune mélancolie
S'abandonner sans le savoir.

Sur ses beaux yeux pleins de mystère
J'attachais longuement mes yeux ;
J'aimais l'essor involontaire
Qui les tenait plus haut que terre,
Éclairés d'un rayon des cieux.

Parfois un flot subit de larmes
Les venait couvrir et noyer....
Je n'en concevais point d'alarmes ;
Contre le mal j'avais des charmes
Que j'étais charmé d'employer.

Il suffisait d'une caresse
D'un mot blotti sous un baiser.....
Au moindre signe de tendresse,
Cette apparence de détresse
Ne tardait point à s'apaiser.

Le temps a fui, depuis les roses ;
Dans tout l'éclat de ses seize ans,
Elle est fort loin des jours moroses,
Des prompts chagrins, des tristes poses.
Dont se plaignaient les médisants.

Une ombre encor voile la flamme
De son regard fait de bonté.....
Mais aujourd'hui, nul ne réclame,
C'est un si beau reflet de l'âme
Qu'un peu d'exquise gravité !

On sent que Dieu l'a prémunie
Contre le faux enchantement;
Qu'elle entend faire de sa vie,
Une œuvre vaillante et bénie....
Point un vulgaire amusement.

Où s'ouvrira sa destinée ?...
Le ciel est seul à le savoir,
Je sais bien que l'heure sonnée
Il la trouvera façonnée
A tout labeur, à tout devoir !

En attendant que pour éclore
Le ciel lui marque une saison,
De jour en jour plus belle encore,
La fleur cachée et qui s'ignore,
Est l'ornement de la maison

III

Chérie, as-tu compris ?.... ou faut-il que j'écrive
Un nom propre au bas du portrait ?....
A trop le souligner, un artiste le prive
Souvent de son meilleur attrait.

PROBUS.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Marseille, Août 1890.

⁂ Ici, tout est à la question du *tout à l'égout*. M. le Maire de Marseille vient de lire au Conseil un rapport net, précis, tellement beau que ses administrés n'osent y croire. Jugez donc, une société, qui a les reins solides, s'engage à creuser un immense réseau de canalisation et ne veut être payé que quand il sera constaté, après épreuve, que son œuvre réalise l'idéal révé par Marseille depuis deux mille cinq cents ans!... On est stupéfait à moins, et je comprends les mines un peu sceptiques qui remplissent les trottoirs de la Canebière et les avenues de la Bourse, où chacun discute, journal en mains, le magnifique programme de M. le Maire. Un malencontreux petit bossu s'étant écrié tout près de moi: « Mais, cela va coûter 20 millions ! » un portefaix lui a asséné un si vigoureux coup de poing sur la tête, que le chapeau du bossu a littéralement passé sur le visage en guise de fourreau. Le portefaix triomphant s'est enfui, en disant: « Té! Et le canal, il a bien coûté 100 millions ! » Pour moi, si j'osais donner ma note dans ce concert, je vous dirai que, connaissant M. Baret comme j'ai l'honneur de le connaître, je me porterais volontiers garant de sa parole, et je lui prédis l'immortalité de son nom parmi les plus grands bienfaiteurs de Marseille assainie et purifiée, comme jamais mistral ne sut faire depuis vingt-cinq siècles !

⁂ Avez-vous lu dans les *Etudes Religieuses* un article du R. Père Desjardins, visant à rectifier certaines asser-

tions de notre cher chanoine Timon-David, dans sa V*ie de saint Joseph Calassanet*? Le vénéré fondateur de notre œuvre de la Jeunesse ouvrière après avoir beaucoup hésité à répliquer, de peur de contrister les pieux éducateurs de sa jeunesse, vient de le faire. Je sors de lire cette réponse, spirituelle, nourrie des faits, incisive et pourtant courtoise. Je crois que tout se terminera par un tendre embrassement; c'est mon vœu et, je crois aussi, celui des deux adversaires.

⁂ — Vous allez à Lourdes !... me dit un vieux religieux de mes amis, autrefois et toujours mon maître, avez-vous remarqué que le dernières apparitions de la sainte Vierge ont eu lieu à toutes nos frontières : Les Alpes, les Pyrénées, l'Océan, le Rhin !... La femme douloureuse à la Salette.., La Vierge gracieuse à Lourdes... La reine glorieuse à Pontmain... La mère bienheureuse à Marpingen.... Cela ne vous dit-il pas que l'intégrité de la France est assurée et que sa mission providentielle va recommencer !...

La question me frappe, je vous la transmets sans commentaires.

E. A. C.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

MONOGRAPHIES PHILOSOPHIQUES

II

DESCARTES

1596-1650

Né à La Haye, en Tourraine, d'un père ancien conseiller au Parlement de Bretagne, René Descartes fut comme Lucrèce (1), débile et méditatif. Il eut de bonne heure l'esprit investigateur. Entré à huit ans au collège de La Flèche, fondé par Henri IV pour l'éducation de la noblesse, il y fit toutes sortes d'études, même militaires. On dit qu'ayant appris l'escrime, il voulut réduire cet art en science et en fit un traité. En philosophie, il embarrassa quelquefois ses professeurs jésuites par sa méthode d'une rigueur toute mathématique. Il voulait en tout une certitude absolue, et n'épargnait point ses efforts pour l'acquérir, se livrant à tous les exercices de l'enseignement secondaire avec une ardeur que rendait plus vive le but utilitaire qu'il poursuivait dès lors. Il espérait découvrir l'art de la vie. Il avait lu tous les livres qu'il avait pu trouver, y compris les livres d'alchimie. Nulle science, même occulte, ne lui était étrangère (2).

Ses études terminées, il s'aperçut que son esprit était plein de doutes et qu'il n'avait appris qu'à connaître son ignorance. Il déclare cependant ses maîtres éminents et

(1) Voyez notre *Monographie de Lucrèce*, Revue d'Avril 1890.

(2) *Discours*, 1re Partie.

doctes Il se sent lui-même intelligent. S'il n'est pas arrivé à la certitude, c'est la faute des sciences. La force des principes mathématiques a seule frappé Descartcs. Il regrette qu'on n'ait pas élevé sur cette base une science plus solide.

Invinciblement rebuté désormais par la science des livres, il va, comme les premiers philosophes grecs, courir le monde, étudier, dans ce grand livre, la société humaine, les institutions, entendre les discours du commun des hommes, plus instructifs, dans leur naïveté, que les démonstrations des savants. Son amour de la solitude l'avait trop longtemps retenu à Paris dont le climat le fatiguait et lui faisait engendrer des chimères. Bien qu'il eût décidé de se mêler aux comédies qui se jouent par le monde « plutôt comme spectateur que comme acteur,» il prit, en 1617, du service en Hollande sous le prince Guillaume de Nassau.

Il était brave à l'occasion. Après avoir parcouru en soldat toute l'Allemagne, la Suède, le Danemark, la Hollande, il paya de sa personne au siège de la Rochelle, en 1628, comme volontaire de l'armée royale.

C'est au retour d'un voyage à Francfort, où il avait vu le couronnement de l'empereur, qn'enfermé dans son poële et échauffé par sa méditation solitaire, il eut trois songes et une vision. Il en consigna le récit sous ce titre : *Inventum mirabile.* C'était sa méthode qui lui était révélée. Il en rapporta à Dieu l'invention, et fit vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Il étudia en Italie quelques phénomènes météorologiques qu'il devait faire connaître en 1637. Il expliqua la foudre avant Franklin, vit, à Venise, le mariage du doge et de la mer Adriatique, et, à Rome, le Jubilé, qui lui inspira le dessein momentané de se faire religieux.

A partir de 1627, il se fixa en Hollande, vivant tantôt à la campagne et tantôt à Amsterdam. « En cette grande

ville, avait-il écrit à Balzac (1), n'y ayant aucun homme,
« (excepté moi) qui n'exerce la marchandise, chacun y est
« tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeu-
« rer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je
« vais me promener tous les jours parmi la confusion
« d'un grand peuple, et je n'y considère pas autrement les
« hommes que j'y vois que je ferais les arbres qui se ren-
« contrent en vos forêts, ou les animaux qui y paissent. Le
« bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes
« rêveries que celui de quelque ruisseau. »

Paris eut été moins favorable à ses projets de vie cachée (il s'était donné cette devise : *Bene vixit qui bene latuit*), plus dangeureux peut-être à certains égards. Descartes redoutait déjà la Sorbonne. L'exemple de Galilée, dont il partageait l'opinion sur le mouvement de la terre était de nature à le rendre prudent. (2)

A peine fait-il à ses amis parisiens une discrète visite. Mais il n'en demeure pas moins au courant de tout ce qui se passe dans le monde scientifique. Le Père Mersenne, religieux minime, qu'il avait eu pour condisciple à La Flèche et qui demeura toujours son ami, lui servait d'intermédiaire auprès des philosophes, des mathématiciens et des physiciens de la capitale.

Cependant, les idées de Descartes suivaient leur cours. Jusqu'alors il avait cherché sa méthode. Aussitôt trouvée, il l'appliqua aux mathématiques en inventant le procédé de démonstration algébrique des théorèmes de géométrie. Restait à réformer la philosophie par l'introduction de cette méthode. Descartes a la ferme confiance, qu'il y arrivera, et le cardinal de Bérule lui en fait un devoir de conscience. Il construit son système par lui-même, et il y mêle des préoccupations humanitaires. Peut-être a-t-il en

(1) 15 mai 1621,

(2) Voyez allusions à la condamnation de Galilée. *Discours*, VI[e] partie et *lettre au Père Mersenne*.

vue les progrès de la médecine. On sait qu'il étudie beaucoup les corps des vivants, et qu'il va, chez les bouchers d'Amsterdam, voir tuer les animaux et retenir les membres qu'il veut disséquer chez lui. Qu'un de ses amis lui demande à voir sa bibliothèque, il le conduit sur le derrière de sa maison, tire un rideau, et lui montre un quartier de veau en dissection. Il est d'ailleurs confiant en sa méthode et entièrement satisfait de sa conception métaphysique. La science l'occupe encore, mais ne l'absorbe point. Il possède un logis confortable, meublé de toutes les choses commodes et utiles à la vie (1). Il se livre aux exercices corporels, et s'amuse honnêtement. Il emploie à l'étude la première moitié de sa journée, qu'il passe au lit, ne se levant qu'au fur et à mesure qu'il veut écrire le fruit de ses méditations.

Le *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences* paraît en 1637, un an après le Cid, et partage avec l'œuvre de Corneille l'honneur d'inaugurer la grande littérature française. Descartes ne veut pas s'adresser à l'Ecole, qui parle latin et est péripatéticienne, mais au grand public, qui jugera plus équitablement une philosophie nouvelle exposée dans une langue vivante. Une langue morte est excellente, au contraire, pour conserver une science existante. Rabelais a déjà déraisonné en français. Ramus a essayé de traiter en cette langue les matières philosophiques. Charron a écrit la *Sagesse*, et Montaigne, les *Essais*. Il ne faut rien moins que Descartes pour prouver que le français a autant d'aptitude que le latin à exprimer toutes les nuances de la pensée. Nul, d'ailleurs, archaïsme et latinisme à part, n'a encore, à cette date, mieux écrit notre langue. Balzac lui-même est dépassé, car Balzac a tous les défauts d'un rhéteur. Le *Discours de la méthode* fut bientôt lu de la France entière. On s'en disputa les exemplaires à leur

(1) Première Méditation.

arrivée et on porta envie à M. de Beaugrand, qui avait aposté un de ses gens à Leyde pour lui faire parvenir les feuilles à mesure qu'on les tirait. En 1644 parut une traductions latine du *Discours*. Elle était l'œuvre de l'abbé de Courcelles, mais Descartes l'avait revue et y avait fait quelques additions dont on doit tenir compte. La *Dioptrique*, les *Météores* et la Géométrie parurent en même temps que le *Discours*.

Les *Méditations*, écrites en latin et dédiées à la Sorbonne (1641), sont plus connues sous la traduction française qu'en fit M. de Luynes, introducteur du Cartésianisme à Port-Royal. On a dit que Descartes s'était inspiré, pour écrirecet ouvrage, des trois livres *De statu animæ* de Claudius Mamert (1). De nombreuses *objections*, soulevées par les *Méditations*, furent adressées à leur auteur. Elles émanaient de Catérus, Hobbes, Arnauld, Gassendi, d'un inconnu à l'esprit pénétrant qui se dissimulait sous le pseudonyme de Hyperaspites, et de bien d'autres encore. Descartes eut pour tous des *Réponses*.

Les *Principes de la philosophie* (1644. Amsterdam, en latin ; (1647, à Paris, en français) furent, avec le *Traité des passions humaines* (1650. Amsterdam, en français) les derniers ouvrages publiés par Descartes. Clerselier trouva dans ses papiers et publia divers écrits posthumes de philosophie ou de physique. Parmi ces derniers, nul n'eut une infortune aussi lamentable que le grand traité intitulé: *Thaumantis regia*, Thaumas était le père d'Iris, et son palais, le monde. Le vaisseau qui portait ce manuscrit sombra à son arrivée, en face même du Louvre.

En 1649, cédant aux instances de la reine Christine et du Sénat de Suède, Descartes vint à Stockolm enseigner la philosophie à cette princesse dont on a trop vanté la

(1) Etrange sort des doctrines humaines ! Descartes à puisé l'esprit géométrique qui le distingue dans le *De statu animæ*, où l'on trouve des éléments pythagoriciens empruntés au *De rerum naturâ* de Philolaus.

pénétration, et dont l'excentricité est historique. Plus malheureux que Platon, il ne dut pas seulement gémir de la stérilité de ses efforts auprès de sa royale élève, mais, dérangé dans ses habitudes, obligé de se rendre au palais dès cinq heures du matin, il contracta une fluxion de poitrine en traversant un pont sur les lagunes. Il ne voulut pas être saigné : « Épargnez le sang français, » criait-il aux chirurgiens suédois. Il mourut en vrai chrétien, comme du reste il avait vécu. Dix-sept ans après, la dépouille de ce grand homme fut rapportée en France et ensevelie dans l'église Sainte-Geneviève-du-Mont. Le P. Lallemand, chancelier de l'Université, devait faire l'oraison funèbre du philosophe. Un ordre de la cour interdit qu'aucune parole d'éloge ne fût prononcée.

On commençait dès lors à mettre en suspicion l'orthodoxie du grand philosophe. « M. Descartes, dit Bossuet, a toujours craint d'être noté par l'Église ; et on lui vit prendre sur cela des précautions dont quelques unes allaient jusqu'à l'excès (1). »

Si, de son vivant même, après une conférence de son disciple Leroy, il avait été assigné, par Voétius, recteur de l'Université d'Utrecht, devant les magistrats, pour y répondre du crime d'athéisme ; si, condamné à voir brûler ses livres par la main du bourreau, il n'avait échappé à cette humiliation que grâce à l'intervention de l'ambassadeur français, ne devait-on pas craindre, après sa mort, de nouvelles et plus vives attaques de la part des péripatéticiens? Baillet, son historien, assure que catholiques et protestants s'accordèrent à lui reprocher de conduire « à la frénésie, à l'enthousiasme, au scepticisme, à l'athéisme, à la destruction de la religion chrétienne. » La faculté de théologie de Louvain signalait, en 1662, les doctrines de Descartes comme « téméraires, présomptueuses, insensées, fausses, dangereuses, intolérables, insultantes pour

(1) Lettre à M. Pastel, docteur en Sorbonne. 24 mars 1701.

toute l'antiquité, contraires aux Pères de l'Église, aux conciles, s'éloignant de l'Écriture sainte et des principes chrétiens. » Des jésuites (1), tenants intraitables de la scolastique, obtinrent, le 20 novembre 1663, de la congrégation de l'Index, un décret qui condamnait, en six catégories, tous les ouvrages de Descartes. Un acte royal en interdisait l'interprétation publique à la faculté de Paris (1671), et la Sorbonne (1693), l'Université de Caen (1677), l'Oratoire (2), les Génovéfains, Arnaud (3), Huet (4), les Universités de Pologne, d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne entraient successivement dans ce concert de réprobation. Pascal, d'après le docteur Maniot, se moquait de la métaphysique cartésienne qu'il appelait : « un roman de la nature. » Enfin, dans une page célèbre, Bossuet se faisait le porte-voix de la théologie alarmée. « Pour ne vous rien dissimuler, écrit-il à un disciple anonyme de Malebranche (5), je vois, non seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais encore en beaucoup d'autres articles très importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'Église, sous le nom de philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie ; et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer, pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. De ces

(1) Les PP. Valois, Daniel et Guyamond.

(2) Le cartésien Lamy fut interdit de la chaire par le chapitre de son ordre.

(3) D'après Arnaud, les *Lettres* de Descartes sont entachées de Pélagianisme.

(4) Dans sa *Démonstration évangélique* et dans sa *Censura philosophiæ cartesiacœ*.

(5) 21 mai 1687.

mêmes principes mal entendus, un autre inconvénient terrible gagne sensiblement les esprits; car, sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement (ce qui, réduit à certaines bornes, est très véritable), chacun se donne la liberté de dire : J'entends ceci et je n'entends pas cela; et sur ce seul fondement, on approuve ou on rejette tout ce qu'on veut, sans songer qu'entre nos idées claires et distinctes, il y en a de confuses et de générales qui ne laissent pas d'enfermer des vérités si essentielles, qu'on renverserait tout en les niant. Il s'introduit, sous ce prétexte, une liberté de juger, qui fait que, sans égard à la tradition, on avance témérairement tout ce qu'on pense; et jamais cet excès n'a paru, à mon avis, davantage que dans le nouveau système; car j'y trouve à la fois les inconvénients de toutes les sectes, et en particulier ceux du Pélagianisme. » L'évêque de Meaux en voulait surtout à Descartes d'avoir, dans quelques-unes de ses lettres dont on se disputait les copies, proposé une solution au problème théologique de la transsubstantiation (1).

Ainsi, le XVII[e] siècle, qui est éminemment cartésien, et les disciples même de Descartes les plus avoués (2), non contents de faire à leur maître un procès de tendance, réprouvent plusieurs points fondamentaux de sa doctrine.

Descartes a beau répéter que sa philosophie est nouvelle et qu'il ne doit rien à ses devanciers : nous rencontrons à chaque pas, dans son système, des éléments empruntés. Ainsi, sa conception même de philosophie est

(1) Cf., deux lettres à M. Pastel, et lettre de M. Vuitasse à Bossuet (6 avril 1701).

(2) Leibnitz, par exemple, dans un article des *Acta eruditorum* (mars 1694).

aristotélicienne. (1) Il la définit : la science des premiers principes, et la considère comme un arbre majestueux dont la physique est le tronc, dont les racines plongent dans la métaphysique, et dont les branches sont la mécanique, la médecine et la morale. Pour bien conduire sa raison dans ces sciences, la logique tient lieu à Descartes de la dialectique, qu'il compare, par mépris à l'art de Lulle, et son *Discours de la méthode* remplace l'*Organum*. S'il en rejette le formalisme, il en conserve le procédé fondamental, la déduction. (2) A l'instar d'Aristote, il adopte pour point de départ l'étonnement, qui, chez lui, devient doute méthodique. (3) Ce qu'est la méthode de Descartes à l'égard de sa philosophie, le doute méthodique l'est à l'égard de sa méthode (4). Il est donc intéressant d'en suivre les transformations successives.

Descartes se plaît comme Montaigne à noter la variabilité des opinions, des mœurs et des institutions humaines. Il signale les contradictions qu'il aperçoit de peuple à peuple, et il conclut à l'incertitude de nos propres opinions. De ce qu'on dispute de tout, il conclut que tout est douteux, et, parce que les doctes eux-mêmes ont pu se tromper, il répute faux tout ce qui n'est que vraisemblable. (5) Que ce ne soit pas là le scepticisme d'un Mon-

(1) Signalons encore la preuve ontologique de l'existence de Dieu, qui est une réminiscence de S. Anselme ; les principes généraux de sa philosophie qui sont ceux du spiritualisme traditionnel ; le : *cogito ergo sum*. enfin, qui a son équivalent dans S. Augustin et dans S. Thomas.

(2) Descartes a très peu fait usage, en philosophie, de la méthode expérimentale, Il dit cependant, dans la *lettre-préface* des *Principes*, adressée à la princesse Elisabeth : « Je ne mettrai rien en cette lettre dont l'*expérience* et la *raison* ne m'ait (sic) rendu certain. »

(3) On pourrait encore comparer le doute méthodique de Descartes à l'embarras primitif et à l'étonnement préalable de Platon, à la critique de nos connaissances de Malebranche, et enfin au criticisme Kautien.

(4) Cf. Liard : *Descartes*, livre III. ch. I.

(5) *Discours de la Méthode*, 1re partie.

taigne, « oreiller commode pour une tête bien faite, » j'en conviens. C'est au moins le désappointement désespéré d'un Pascal aux abois. La foi seule rassure l'auteur des *Pensées*. Descartes ne se sent sauvé de l'abîme que le jour où il découvre sa méthode. Il ne conserve, dès lors, du doute, que ce qu'il veut en conserver : il en fait le doute mélancolique. (1)

Il y a de nombreuses différences entre le doute méthodique et le scepticisme. Tandis que celui-ci est définitif, incurable, celui-là est, au contraire transitoire et « par provision ». Il n'est pas le dernier de mot de Descartes, ni le terme de sa philosophie, mais un point de départ, son premier pas dans la poursuite du vrai. Le sceptique renonce à la vérité, abdique à jamais le droit de croire à ses pensées, et se renferme dans une apathie intellectuelle, semblable à la mort de l'esprit. Descartes, au contraire, n'a qu'un but et qu'un désir : parvenir à la certitude. Sans doute, il s'est défié de ses notions acquises et les a rejetées, mais sa défiance n'a jamais porté ni sur la raison, ni sur l'évidence. Témoin sa première règle : Ne recevoir pour vrai que ce qui est évident.

Ce qu'il faut surtout remarquer dans le doute cartésien,

(1) D'après Baillet, Descartes aurait d'abord été « sceptique presque désespéré. » — « Il faut bien savoir, dit M. Charpentier, que le doute méthodique a été sérieux chez Descartes. Chez ses disciples, chez Fénelon, par exemple, il devient une sorte de procédé de méthode, d'exposition philosophique. » *Thèse de doctorat*. Paris, 1869. — Voici maintenant l'appréciation sévère du traditionnaliste de Bonald : « Le doute universel de Descartes, appelé par Voltaire une *bonne plaisanterie*, est une *grande illusion* dans le philosophe qui croit pouvoir tenir à volonté son esprit en suspens sur les notions dont il est imbu ; une *grande erreur* dans la philosophie, si on le donne comme un principe fondamental du raisonnement ; *nullement méthodique*, c'est-à-dire régulier, raisonnable, utile, car l'évidence est sans certitude, et, dès lors, ce doute est *insensé, impossible, invraisemblable, absurde, contraire à la nature de l'esprit humain ;* il est enfin une *contradiction*, puisque Descartes n'a commencé à raisonner que lorsque, par une heureuse inconséquence, il a mis son doute de côté, lorsqu'il a commencé à croire. »

parvenu à sa période méthodique, c'est qu'il est voulu. Descartes a cru que c'était «une action de la volonté que de juger (1). Il a donc déterminé sa volonté à ne point juger. Peu lui importent les inclinations les plus puissantes de la nature humaine, ce besoin de croire dont rien ne saurait arrêter le cours. Il embrasse le parti de l'incertitude, oppose aux raisons de croire des raisons de douter, et cela uniquement pour établir, hors de toute contestation, la légitimité de notre tendance à croire ce que l'entendement nous présente avec évidence. Pour discerner et séparer les pommes gâtées de celles qui ne le sont point, dans la même corbeille ne faut-il pas d'abord entièrement vider cette corbeille (2) ? Comment ne pas abattre, pièces par pièces, une maison chancelante qu'on doit rebâtir ? (3). L'édifice de nos connaissances est fait d'éléments disparates. C'est une cité bâtie au hasard, sans dessin, laide, incommode à habiter. C'est un État dont la législation, toute empirique, manque de logique. Une ville est belle et commode lorsque elle a été bâtie, sur les plans réguliers d'un ingénieur, dans une plaine. Un système est uniforme et solide s'il est sorti, avec ordre et méthode, de la pensée d'un seul.

Descartes ici se montre géomètre, mais à l'excès. La ville la plus régulière ne serait ni la plus belle ni la plus commode. Les inégalités des lieux et la diversité des besoins ne sont-elles pas cause de ces irrégularités des villes ? De même, une législation toute d'une pièce est-elle la meilleure ? Tout démolir pour tout refaire est une méthode bien française : ailleurs l'expérience guide les peuples. Descartes n'admet pas, hâtons-nous de le dire, qu'on démolisse les vieilles villes. Il ne se doute pas qu'au XIX[e] siècle, Haussman appliquera ses principes à

(1) *Réponses*. Éd. Cousin, 11, p. 304.
(2) *Objections et Réponses*. Éd. Cousin, 11, p. 417.
(3) *Discours de la Méthode*, 11[e] partie.

l'assainissement et à l'embellissement de Paris. Il ne consent pas non plus qu'on renverse toutes les institutions d'un pays. Richelieu ne lui aurait pas pardonné de s'écarter à ce point. C'eût été d'ailleurs peu conforme aux idées de son temps où l'on n'était pas révolutionnaire. La révolution française, par contre, a été toute cartésienne. (1)

Il faut douter de nos connaissances acquises parce qu'elles manquent d'unité, parce que « nous savons par « expérience que nos sens nous ont trompés en plusieurs « rencontres, et qu'il y aurait de l'imprudence à nous trop « fier à ceux qui nous ont trompés quand même ce n'au- « rait été qu'une fois (2). » D'ailleurs, « nous songeons « presque toujours en dormant. » Or, qui nous assure que les pensées qui nous viennent pendant la veille sont moins fausses que nos songes (3) ? Il faut douter des idées même les plus généralement reçues, car « il est « plus vraisemblable qu'un homme seul ait rencontré (la « vérité) que tout un peuple (4). » Descartes ne voit pas que, très souvent, l'idée de la multitude n'est que l'idée d'un seul adoptée par la multitude. Mais, notons-le en passant, Pascal pensera ici comme Descartes. « Pourquoi, « dira-t-il, suit-on la pluralité ? Est-ce à cause qu'ils ont « plus de raison ? Non, mais plus de force (5). »

Deux considérations péremptoires nous font douter des vérités mathématiques elles-mêmes. N'y a-t-il pas, au-dessus de nous, un Dieu tout puissant qu'on nous a tou-

(1) Cf. J.-J. Rousseau fournissant à la Pologne et à la Corse des constitutions toutes faites, et l'abbé Siéyès arrivant au consulat avec la constitution de l'an VIII, élaborée à loisir durant la Révolution.

(2) *Principes de la Philosophie;* 1re partie.

(3) Ici encore, Descartes se rencontre avec le sceptique Montaigne, qui avait dit, dans ses *Essais* ; « Nous veillons dormants, et veillants nous dormons. » Cf. *Les Principes de la Philosophie.* 1re partie. Ed. Cousin, III, 63.

(4) *Discours*, IIe partie.

(5) *Pensées*. Ed. Louandre, p. 174.

jours représenté comme pouvant faire tout ce qu'il lui plaît, et, par exemple, « que nous soyons toujours trom« pés (1), » puisqu'il a bien permis que nous le soyons quelquefois ? Mais cette hypothèse est injurieuse à un Dieu très bon. Descartes suppose donc un malin génie qui emploiera toute son industrie à nous induire en erreur. « Le ciel, l'air, le terre, et toutes les choses ex« térieures ne sont que des illusions dont il se sert pour « surprendre ma crédulité... Je n'ai ni chair, ni sang (2)... » Voilà, sans nul doute, une raison de douter nouvelle et puissante. Si donc nous supposons notre créateur moins puissant, nous nous avouerons par là même, imparfaits, capables, par conséquent, d'être continuellement abusés (3).

En elles-mêmes, en tant qu'elles n'impliquent ni affirmation ni négation, les idées ne sauraient être fausses (4). Elles le deviendront peut-être si nous les rapportons l'une à l'autre par un jugement implicite ou explicite, car nous pouvons nous tromper en ce qui touche à leur convenance ou non-convenance. Mais, que faire de ces idées éparses, solitaires ? Elles ne sauraient, à aucun degré, constituer la science. La science ne peut naître et mourir avec chacune de ces notions désunies, pour renaître et mourir encore.

Or, sans science certaine, sans convictions, comment se conduire ? Faudra-t-il répéter à chaque instant la formule antique : «Dans le donte, abstiens-toi?» Laissera-t-on toujours passer les occasions d'agir (5), et se confinera-t-on dans l'indécision pratique et dans une incurable indétermination ? Descartes y a pourvu. Il s'est formé une

(1) *Principes de la Philosophie*, 1re partie.
(2) *Première Méditation.*
(3) *Principes*, 1re partie.
(4) *Réponses. — Troisième Méditation.*
(5) *Principes*, 1re partie.

morale « par provision (1) » dont les trois maximes peuvent ainsi se résumer : suivre le parti qui est vraisemblablement le plus sage. Certes, une morale est bien nécessaire, mais est-elle possible à qui a tout mis en doute, même provisoirement ? Une chose est dite vraisemblable par ses rapports avec le vrai. Or, dit saint Augustin, « rien n'est plus absurde , à qui ignore la vérité, que de « dire qu'il suit la vraisemblance (2). »

Le doute méthodique fut, entre les mains de Descartes, une méthode efficace et puissante. Mais , du propre aveu de son auteur, son usage ne convient nullement à « deux sortes d'esprit dont le monde est quasi composé. » Les uns, dit-il, « se croyant plus habiles qu'ils ne le sont, ne se peuvent empêcher de précipiter leurs jugements......

(1) « Afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes actions, pendant que la raison m'obligerait de l'être en mes jugements, et que je ne laissasse pas de vivre dès lors le plus heureusement que je pourrais, je me formai une morale par provision, qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes... La première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance, et me gouvernant en toute autre chose suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de l'excès... Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très assurées... Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à me vaincre que la fortune, et à changer mes désirs que l'ordre du monde, et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées, en sorte qu'après que nous avons fait notre mieux touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est, au regard de nous, absolument impossible. » *Discours*. 3me partie. — Combien le procédé de Descartes est-il inférieur à celui de Kant, qui découvre dans l'analyse de la raison pure pratique, la force catégorique du devoir ? — On peut rapprocher de la troisième maxime de Descartes celle que signale Montaigne, *Essais*, livre II, ch. XVII : « Ne pouvant régler les évènements, je me règle moy mesme ; et m'applique à eulx, s'ils ne s'appliquent à moy. »

(2) « Mais comment se laissent-ils plier à la vraysemblance, s'ils ne cognoissent le vray ; comment cognoissent-ils la semblance de ce de quoy ils ne cognoissent pas l'essence. » Montaigne. *Essais*, liv. II ch. XII.

D'où vient que, s'ils avaient une fois pris la liberté de douter des principes qu'ils ont reçus, et de s'écarter du chemin commun, jamais ils ne pourraient tenir le sentier qu'il faut prendre pour aller plus droit, et demeureraient égarés toute leur vie. » D'autres, « ayant assez de raison ou de modestie pour juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vrai d'avec le faux que quelques autres par lesquels ils peuvent être instruits, doivent bien plutôt se contenter de suivre les opinions des autres, qu'en rechercher eux-mêmes de meilleures (1). »

Au reste, a-t-il dit, au commencement du *Discours de la Méthode*, « mon dessein n'est pas d'enseigner ici la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison, mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne. »

Quoique Descartes soit lui-même sorti avec honneur de cette épreuve à laquelle il a soumis ses connaissances, nous pouvons remarquer au prix de quels dangers. Il jouait avec un redoutable adversaire : or, il n'est jamais sans péril de faire le généreux avec un tel ennemi et de lui laisser prendre des avantages excessifs. On lui livre sans résistance des places d'où on n'est pas sûr de pouvoir le déloger ensuite, et on abandonne des vérités qu'on ne pourra peut-être plus ressaisir. Descartes, loyal à l'excès avec un ennemi déloyal, traitera bientôt lui-même son doute d'exagération et d'hyperbole (2). Il le rejettera plus tard comme ridicule (3).

Combien Pascal et Bossuet sont-ils plus sages ! « Il faut savoir douter où il faut et se soumettre où il faut, » est-il écrit dans les *Pensées*. Dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, on lit avec quelques développements de plus : « C'est une partie de bien juger que de douter quand il

(1) *Discours*, IIe partie.

(2) *Principes de la philosophie*, Ire partie.

(3) *VIe Méditation.*

faut : celui qui juge certain ce qui est certain et douteux ce qui est douteux est un bon juge (1). »

Disons, pour atténuer les torts de Descartes, que, dans sa pensée, son doute est purement provisoire, et qu'il compte bien en sortir. Mais cela n'excusera jamais entièrement son imprudence. Il est même à craindre qu'il ne puisse plus reprendre au doute ce qu'il lui a trop facilement abandonné.

En mettant en suspicion ses facultés, n'a-t-il pas renoncé d'avance à tout moyen de sortir de son doute ? Ne s'est-il pas mis dans l'état d'un homme qui, par crainte de s'égarer en marchant, se serait coupé les jambes ? Il faudrait à cet homme je ne sais quel nouveau moyen de locomotion, et, à Descartes, des principes plus évidents que ces propositions mathématiques, ces perceptions des sens ou ces jugements de la raison qu'il a rejetés comme faux ou douteux. L'architecte, à force de creuser ses fondations, ne s'est arrêté ni au roc, ni à la terre ferme : il est arrivé jusqu'au vide. Où placera-t-il, désormais, le fondement de son édifice (2) ?

On pourrait raisonner avec Descartes comme saint Irénée avec les sceptiques de son temps. « On n'a pas besoin, disait le grand évêque de Lyon, de boire toute l'eau de la mer pour savoir qu'elle est salée, » mais il suffit d'en boire une seule goutte. De même, suffit-il de rencontrer une seule vérité, au monde, pour croire à l'existence de la vérité, et mettre de justes bornes au doute, fût-il simplement méthodique. Qui a une fois tout mis en question

(1) « Ce n'est pas autrement que les théologiens qui, dans l'Église catholique, furent plus ou moins favorables à la philosophie cartésienne, entendaient le doute qu'ils croyaient admissible.... » P. Kleutgen. S. J.. *La Philosophie scolastique exposée et défendue*, trad. française du P, Constant Sierp. I, p. 453.

(2) V. Garnier. *Œuvres de Descartes*, II, 4.

ne peut rien affirmer sans créer lui-même la vérité, c'est-à-dire sans la produire de rien (1).

Indépendamment de ces raisons tirées de la nature même de la vérité et de l'entendement humain, nous en trouvons de spéciales dans la théorie même de Descartes. L'hypothèse d'un dieu trompeur qui lui a servi à établir le doute absolu, hyperbolique, est un obstacle invincible qui l'empêche d'en sortir. Lorsqu'il voudra passer du doute à la certitude, il devra démontrer, par l'évidence, que ce dieu trompeur n'existe pas, l'action de tromper étant incompatible avec la perfection que contient l'idée de Dieu. Mais, cette démonstration, n'est-ce pas le dieu supposé qui la suggère, et qui, par un raffinement de malignité, nous trompe précisément en nous faisant croire qu'il n'existe pas ? De là, un cercle vicieux dans lequel tournera éternellement la philosophie cartésienne. De même, si nous supposons une fois que l'humanité subsiste par elle-même, ou par le fait d'un dieu imparfait, et qu'elle est continuellement abusée, il faudra dire qu'elle l'est encore, qu'elle l'est toujours, même et surtout lorsqu'elle en appelle au criterium de l'évidence.

La formule expresse de ce qu'on a appelé « la révolution cartésienne » tient dans ce seul mot d'évidence, et a son développement dans la première règle de la méthode (2) : « Ne recevoir aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle. » La pensée de Descartes n'est point obscure. Elle a néanmoins besoin d'être interprétée pour devenir la règle non de la philosophie cartésienne, mais de toute philosophie sensée. Le commentaire le plus autorisé que nous en ayons, après celui qu'en a fait Descartes lui-même, dans les *Regulæ ad directionem ingenii,* est celui qu'en a donné Arnaud, dans

(1) Cf. P. Ventura. *De verâ et falsâ philosophiâ,* § 143, et *Conférences,* tome I, conf. II, § 154.

(2) *Discours.* IIe partie.

la *Logique de Port-Royal.* Cicéron avait déjà signalé la règle de l'évidence (1). Suarez avait fait observer que l'évidence est, en définitive, la seule cause qui détermine l'assentiment de l'esprit. Descartes insista plus que ses devanciers et signala, mieux qu'ils ne l'avaient fait, les abus de la méthode opposée.

Les objets ordinaires de nos études sont des touts complexes qu'il faut analyser « en autant de parcelles qu'il se peut et qu'il est requis. » C'est la seconde règle. La troisième préconise la synthèse, et prescrit de « conduire par ordre nos pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus avisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusques à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres. » Enfin, il faut faire partout des dénombrements parfaits, de peur d'interpréter à faux l'ordre réel de la nature.

Telles sont les célèbres règles de la méthode cartésienne. Reste à en suivre l'application aux diverses branches de la philosophie, auxquelles Descartes a déjà fait subir l'épreuve de son doute méthodique. « Nous supposons facilement, dit-il, qu'il n'y a point de Dieu, ni de ciel, ni de terre, et que nous n'avons point de corps; mais nous ne saurions supposer de même que nous ne sommes point pendant que nous doutons de la vérité de toutes ces choses : car nous avons tant de répugnance à concevoir que ce qui pense n'est pas véritablement au même temps qu'il pense, que, nonobstant toutes les plus extravagantes suppositions, nous ne saurions nous empêcher de croire que cette conclusion : *Je pense, donc je suis*, ne soit vraie, et par conséquent la première et la

(1) *De officiis, ubi de Prudentiâ.*

plus certaine qui se présente à celui qui conduit ses pensées par ordre (1). »

Ainsi, pour Descartes, l'idée du moi est la première chronologiquement. Le *Cogito ergo sum* est-il un raisonnement ? Descartes l'a d'abord cru puisqu'il l'a dit dans le *Discours de la Méthode*. Il l'a nié ensuite (2). Ses adversaires l'obligèrent à éclaircir sa pensée, en lui disant que cet enthymème, si c'en était un, supposait en majeure : Tout ce qui pense est, et que, par conséquent, la connaissance de ce principe précédait celle de la propre existence. Dans une lettre à Clerselier, Descartes s'explique ainsi : « Nous ne pouvons connaître ce principe que tout ce qui pense est, sans connaître au moins une chose qui pense et qui est, ce qui nous fait unir ces deux idées, pensée et existence. » La pensée est dont le fait essentiel, irréductible, du moi. La définition la plus claire, et par suite la plus exacte de l'âme sera donc celle-ci : L'âme est une chose qui pense. Ajoutons qu'elle n'est que cela. En définissant ainsi l'âme, Descartes a conscience d'avoir exprimé une idée complète, c'est à dire adéquate. Cette idée est telle, dit-il, si elle n'est abstraite d'aucune autre plus complète, dont elle représenterait simplement une certaine partie, comme par exemple l'idée de figure ne représente qu'une partie de l'idée de substance à savoir celle qui est étendue. Mais, c'est le propre d'une idée ainsi limitée dans son genre, d'être toujours dérivée. Une idée primitive est complète par elle-même, c'est-à-dire adéquate en compréhension à son objet (3). Or, une chose conçue clairement comme complète par elle-même et distincte d'une autre, est réellement complète et distincte : ainsi en est-il de l'âme

(1) *Principes*. I. 7. Cf. ce mot de saint Thomas : « *Homo intelligit se esse quia intelligit se intelligere.* »

(2) *IIe Méditation*. 7.

(3) *Lettres* 47 à 70, Éd. Garnier.

d'une part et de l'étendue de l'autre (1). Je puis concevoir une chose qui pense, sans rien concevoir d'étendu.

La pensée est plus que l'attribut principal de l'âme. Prise substantiellement, elle est l'âme même. Considérées dans leur variété, les pensées se divisent en *actions* et en *passions*. Les actions sont les *volontés*, dont les unes sont immanentes, comme quand nous voulons aimer Dieu ou penser, et les autres ont un effet extérieur, comme quand nous voulons le mouvement de nos membres. Les passions sont les *perceptions* ou *connaissances*, dont les unes ont l'âme pour cause et les autres proviennent des corps et sont dues soit au mouvement des esprits animaux, soit au mouvement des nerfs (2).

Cette division des pensées en actions et en passions prépare la classification proprement dite des jugements ou des idées en trois classes : les idées innées, les idées adventices, qui nous viennent du dehors, et les idées factices, qui sont notre propre ouvrage. La première de ces catégories a soulevé l'une des plus vives discussions que l'histoire de la philosophie ait jamais enregistrées. Hobbes et Locke ont accusé Descartes d'avoir entendu sous ce nom d'idées innées, des idées constamment présentes à l'esprit, à dater du premier moment de notre existence. Or, telle n'est pas, à coup sur, sa pensée. Il entend seulement, dit M. Bouillier (3) « des idées qui existent en germe dans toutes les intelligences, et qui s'y développent nécessairement en certaines circonstances. Ainsi, il a reconnu que le sentiment de notre imperfection éveillait nécessairement en notre intelligence l'idée de la perfection souveraine. Ces idées étant naturelles, Dieu seul, qui nous a créés, les a mises en nous ; s'il lui plaisait, il

(1) *VIe Méditation*. 8.

(2) *Lettres* 32-34. Ed. Garnier. — *Passions de l'âme*, Ire partie, artic. 17. — *Méditation IIIe*.

(3) *Dictionnaire philosophique* de Frank.

pourrait les ôter, les changer, les détourner ; car il est tout-puissant, et nulle loi ne saurait limiter sa toute puissance puisqu'il fait toutes les lois. Dire que les vérités métaphysiques établies par Dieu en sont indépendantes, c'est parler de Dieu comme d'un Jupiter ou d'un Saturne, c'est l'assujettir aux destins. Dieu a établi ces lois en la nature ainsi qu'un roi en son royaume, et comme un roi il peut les changer, suivant les propres expressions de Descartes. »

L'une des particularités de son système, c'est que le jugement y est classé parmi les phénomènes actifs ou volontaires. La volonté a le double pouvoir de se déterminer et d'affirmer ou de nier. « C'est une action de la volonté que de juger ou de ne pas juger (1). — Le doute méthodique est un parti-pris de la volonté. » Nous pouvons donc suspendre notre jugement ou le précipiter à notre gré, si les connaissances que nous avons nous paraissent insuffisantes, ou si nous avons hâte d'en finir avec le doute ou avec l'indécision. C'est donc la volonté qui est la cause de nos erreurs. Nous nous trompons parce que notre volonté dépasse notre entendement. ou les données actuelles qu'il nous fournit. Si, par un jugement prématuré, nous tombons dans l'erreur, ce n'est pas à notre tempérament qu'il faut nous en prendre, c'est à notre volonté (2).

En effet, une pure réceptivité ne peut pas se tromper. La partie passive de l'âme reçoit nécessairement les choses telles qu'elles sont. La volonté, elle, peut abuser de ces données dans le prononcé des jugements, car elle est libre.

Descartes affirme, dans les *Passions de l'âme* (3), l'indépendance de la volonté vis-à-vis du corps, et, dans une

(1) *Réponses*. Ed. Cousin, II, p. 304.

(2) *Lettre* 31e. Éd. Garnier. — *Méditation* IVe.

(3) 1re *Partie*, art. 20 à 41.

de ses lettres (1), son indépendance vis-à-vis de la toute-puissance de Dieu. Quelque difficulté qu'on puisse trouver à concilier cette toute-puissance divine avec le libre-arbitre, il faut affirmer ce dernier, puisque nous le sentons en nous d'une manière invincible (2). A plus forte raison, ne faudrait-il pas nier la liberté là où elle coexiste avec un penchant si violent qu'il paraît l'anéantir. La liberté grandit, au contraire, avec l'inclination, et, de même que l'indifférence en est le plus infime degré, le penchant le plus irrésistible en est la plus haute expression. La volonté n'affirme jamais avec plus de force sa liberté que lorsqu'elle se trouve en présence d'une tendance enracinée par une longue habitude, et avec laquelle conspire notre être tout entier (3).

C'est au mépris temporaire de tout son passé, de la tendance naturelle de son esprit vers la vérité, au mépris même de la raison qui réclamait ses droits, que Descartes s'était jeté dans le doute méthodique. Or, selon lui, il n'avait jamais été plus libre, car jamais il n'avait plus entièrement ni plus exclusivement suivi la fantaisie de sa volonté.

C'est encore par un acte de sa volonté qu'il s'était fixé des règles de morale provisoires, et qu'il fit toujours abstraction, dans la mise en question de ses croyances, de sa foi religieuse. La raison qu'il en donne, dans une de ses lettres (4), c'est que la foi dépend absolument de la volonté. Une seule faculté, dans l'âme humaine, échappe à la domination de la volonté, c'est la raison, c'est-à-dire la faculté que perçoit les rapports essentiels et nécessaires des idées. Ici, il n'y a aucune action du moi connaissant : perception ou réception et passion sont termes iden-

(1) *Lettre* 7e. Éd. Garnier.
(2) *Principes*, 1re partie, 41.
(3) *Lettre* 47e. Éd. Garnier. — *Méditation* IVe.
(4) *Lettre* 60e. Éd. Garnier.

tiques. La volonté et l'intellect diffèrent, aux yeux de Descartes, comme l'action et la passion d'une même substance.

La classification des états psychiques en actions et en passions n'est pas la seule qu'on rencontre dans les œuvres philosophiques de Descartes. Il en donne formellement une autre, dans la troisième *Méditation*, où il distingue trois sortes de pensées : les idées, les volontés ou affections et les jugements.

Ce qui choque d'abord dans cette nouvelle division des pensées, ce n'est pas de les voir élevées au nombre de trois, car, puisque, dans la doctrine de Descartes, les idées ou représentations sont considérées comme passives, on peut facilement les faire entrer dans la classe des passions. Mais, comment admettre le rapprochement qu'il fait, dans un même membre de sa division, des volontés et des affections ? Il parait les confondre comme on a voulu confondre le désir et la volonté. Ceci est difficile dans la théorie cartésienne, car la volition y représente l'activité de l'âme, et l'affection, sa passivité.

Une nouvelle cause d'étonnement, c'est de voir le jugement séparé de la volonté, tandis qu'on est autorisé, par plusieurs passages de ses œuvres, à croire qu'au contraire, Descartes attribuait le jugement à la volonté.

Qu'il nous suffise d'avoir mentionné cette seconde classification qui doit se résoudre évidemment dans la première, qui domine toute la philosophie cartésienne. Peut-être ne faut-il voir dans le rapprochement de la volition et de l'affection qu'une nouvelle et plus explicite édition de cet axiome déjà posé par Descartes, que la volonté libre et l'inclination croissent en raison directe l'une de l'autre, ce qui revient à dire en définitive qu'elles se confondent absolument (1).

La première classification nous parait devoir seule être

(1) *Méditation* IVe. — *Lettre* 47e. Éd. Garnier.

prise au sérieux. Elle contient en germe les plus étranges erreurs.

Si l'âme, dans les perceptions sensibles ou intellectuelles, est purement passive, ces perceptions sont comme des phénomènes indépendants dont elle est le théâtre, non la cause. Si l'âme n'avait que de telles représentations, elle serait éternellement dénuée de causalité. On aurait alors cette chose contradictoire : une substance qui ne serait pas une cause. C'est ce que Descartes sembla avoir réalisé dans sa conception de l'âme humaine. N'a-t-il pas aussi séparé dans les autres êtres créés, l'idée de cause ou de force, de l'idée de substance? Ne tendait-il pas à refuser à toutes les créatures la force et l'action, pour les mettre entre les mains du créateur, assimilant, en cela, la conservation des êtres à une création continuée. Cette fausse notion de la Providence ruine évidemment la liberté et la personnalité humaine.

Il ne faut pas s'étonner, après cela, si les adversaires de Descartes ont prétendu qu'il avait nié l'existence des causes secondes, et l'activité humaine en particulier. Il faut attribuer à cette prétendue passivité de l'âme, mal comprise peut-être. ou, du moins exagérée, toute la série des erreurs émises, dans la suite, par les philosophes carsiens. L'un attribue à l'action directe et efficace de Dieu les rapports même de l'âme et du corps, (1) Un autre (2) nie la causalité de notre volonté et traite d'illusion la persuasion du genre humain à cet égard. Malebranche, après Geulinx, formule la théorie des causes occasionnelles. Leibniz, qui voit cependant la fausseté de la notion cartésienne de la volonté, aboutit, pour ne pas s'en être gardé, à l'harmonie préétablie. Spinoza avait répudié la meilleure, et la plus sûre partie de la doctrine de Descartes. Il en conservait seulement les erreurs, il ne voyait dans

(1) De la Forge.

(2) Sylvain Régis. — Cf. aussi Clauberg,

l'univers qu'un seul être, et, par suite, qu'une seule cause.

Il serait injuste, sans doute, de faire peser sur Descartes toute la responsabilité de ces systèmes et de ces erreurs que lui-même ne connut point et qu'il ne pouvait, prévoir puisque à côté de la passivité psychique, il admettait l'activité à son plus haut degré, je veux dire : la volonté libre.

Nous en aurons fini avec la psychologie cartésienne, lorsque nous aurons considéré l'âme dans ses rapports avec le corps. La disposition des organes corporels explique l'accomplissement des fonctions vitales dès que l'âme les demande. Les esprits animaux qui viennent du cœur et entrent dans le système nerveux ; peuvent produire le mouvement, à quelque degré, sans la participation de l'âme. D'ordinaire, l'âme se détermine à tel ou tel mouvement et les esprits animaux se dirigent aussitôt dans ce sens.

C'est par l'intermédiaire de la glande pinéale que l'âme et le corps agissent l'un sur l'autre. Mais l'âme ignore les mouvements qu'elle occasionne dans la glande pinéale. Elle ne les veut même pas précisément ; elle veut uniquement leur résultat.

Heureuse d'être si promptement servie par le corps qui lui est substantiellement uni (1).

Dans l'état actuel, l'âme est répandue par tout le corps, et elle est tout entière dans chacune de ses parties, ce qui est la marque de sa simplicité, et la raison de son immortalité.

Descartes est logique lorsqu'il tire de sa notion de l'âme cette affirmation que les animaux en sont dépourvus. Chez eux, pas de sentiments, pas d'imagination proprement dite. Donc, pas de pensée ; donc pas d'âme, c'est-à-dire de substance pensante. Leurs mouvements sont tout mécaniques, et ont leur principes dans le sang que

(1) L'union substantielle de l'âme et du corps est affirmée, *Réponses aux IVes objections*, 27, et *VIe Méditation*.

le cœur échauffe et change en esprits animaux. Ce sont « des automates mieux faits que ceux qui sortent de la main des hommes. » (1)

Pour Descartes, l'existence de Dieu est aussi immédiatement connue que notre propre existence. Il aurait pu résumer ainsi les trois preuves qu'il en apporte : je pense Dieu, donc il est. Il a dédaigné les preuves morales, et n'a donné que des preuves métaphysiques. La première peut se résumer ainsi. La présence en moi de l'idée du parfait ne peut s'expliquer que si le parfait existe en dehors de nous. Présentée sous une certaine forme, cette preuve a l'air d'un sophisme. Descartes en convient lui-même. (2) Stuart Mill, et, après lui, plusieurs logiciens la qualifient sévèrement comme telle. Il faut pourtant bien entendre ce que Descartes veut dire. L'idée d'un être parfait, est une idée unique, car on ne peut la concevoir sans proclamer l'existence de son objet. L'idée d'un être parfait qui n'existerait pas, dit Descartes, serait l'idée d'un être imparfait. Reste à savoir si l'existence est l'un des éléments de l'idée de parfait, ou si elle nous vient d'ailleurs. Kant portera avec raison sa critique sur ce point.

La seconde preuve se rattache à la première. L'idée du parfait n'est point une idée que j'aie composée moi-même. Je ne trouve dans mon esprit aucune autre idée qui renferme de même l'existence. Si donc le parfait n'existait pas, je n'existerais pas avec cette idée. Puisque je possède primitivement cette idée, le parfait, Dieu, existe. « On ne doit pas trouver étrange que Dieu en me créant, ait mis en moi la marque de l'ouvrier. » (3) La simple et clai-

(1) *Lettre* 54, Ed. Garnier, Cf. *Rép. aux IVes objections*. L'hypothèse des esprits animaux qui a fait sourire les adversaires de Descartes et est aujourd'hui délaissée, a son équivalent dans l'hypothèse moderne du *fluide nerveux*.

(2) *Rép. aux 1es objections*, 12.

(3) IIIe *Méditation*.

re contemplation de l'idée de Dieu suffit à prouver son existence, qui, du reste, n'a pas besoin d'être démontrée. C'est l'origine de la troisième preuve, qui est la première dans les *Principes de la Philosophie*.

On doit affirmer d'une chose tout ce ce qui est contenu dans son idée, car l'idée exprime l'essence de la chose. Parmi les idées, il en est une qui a ceci de particulier qu'elle contient l'affirmation de l'existence de son objet. C'est l'idée de l'Être infini. Donc Dieu existe. Saint Anselme a trouvé le premier cette preuve et l'a donnée dans son *Proslogium*.

Saint Louis avait appris aux écoles des scolastiques, — ce qui revient au même —, que Dieu était « chose si bonne que meilleure ne peut-être. » Le bons sens, d'ailleurs, n'attribue-t-il pas à Dieu une perfection souveraine ?

En quoi consiste la souveraine perfection de Dieu ? Quels sont ses attributs ? Nous n'avons, pour les connaître, qu'à regarder ce qui, en nous, est perfection, et ce qui n'est qu'imperfection. La marque première de notre imperfection, c'est la dépendance de notre être. Le premier attribut de Dieu est donc son indépendance, son existence par soi. Descartes porte bien loin l'indépendance de Dieu, puisqu'il l'affranchit même des vérités éternelles, qui, elles, dépendent de sa volonté. Dieu pourrait les changer. Si nous les concevons comme nécessaires et immuables, c'est que Dieu à voulu librement qu'elles fussent telles. Elles cesseraient de l'être, si Dieu cessait de vouloir qu'elles le fussent. Il n'a pas d'autre loi de sa volonté que sa volonté même, et peut dire avec vérité : *sic volo, sic jubeo; sit pro ratione volontas.*

Dieu est bon : il est véridique, Sa véracité devient pour moi la garantie de l'existence de certains corps, de ceux qui me font éprouver des sensations indépendantes de ma volonté, et ne sont pas le produit de mon imagination,

ni des erreurs de mes sens. (1) L'idée claire du monde corporel est faite de deux éléments : l'étendue et le mouvement. Descartes ne voit que cela dans le monde. Néanmoins, pour se mettre à l'abri des controverses théologiques, il feint un monde idéal en tout semblable au nôtre et ainsi constitué. Les qualités secondes, celles même que nous sommes portés à considérer comme premières, ne sont pas autre chose que nos sensations. Nous concevons qu'un corps puisse perdre sa couleur, sa saveur, sa dureté, sans perdre son essence. Ce qui constitue l'essence même de la matière, c'est l'étendue à trois dimensions. L'étendue est conçue comme pouvant exister seule: elle n'a pas besoin de ce que le Moyen-âge appelait formes substantielles. Elle explique l'espace, ou partie d'étendue qu'un corps occupe. Matière, espace, lieu, sont au fond, la même chose. Le vide ne se conçoit pas. S'il n'y avait rien dans le vase dont on a répandu le contenu, ses parois se toucheraient: il n'y aurait pas de vase. Comment admettre, dans ce système, la condensation et la raréfaction des corps ? Et qui pourra concevoir, avec Boileau.

Comment, tout étant plein, tout pourra se mouvoir ? Le mobile rencontrera en face de lui le plein. Il devra ou s'arrêter ou se dévier. Il devra transformer son mouvement, de rectiligne qu'il était, en circulaire. Tout changement de lieu est un tourbillon.

Tel est le mécanisme cartésien. Descartes a devancé la science moderne en ramenant tous les phénomènes à des mouvements. Mais son mécanisme, géométrique, manque d'une condition essentielle, d'une force distincte du mouvement, qui l'explique. L'étendue, comme telle, ne peut se mouvoir elle-même. Il la fait mouvoir par Dieu d'une action immédiate. L'immutabilité de Dieu explique la permanence du mouvement dans le monde, en même

(1) *Principes*. I. 47.

quantité. (1) Ce mouvement est indéfini dans le temps. Le monde a eu un commencement mais il n'aura pas de fin. Le monde n'est pas infini dans l'espace, quoique nous ne puissions concevoir qu'il ait des bornes. Il est un tout continu et indéfini.

De la physique, sortent, comme les branches d'un même tronc, la mécanique dont on vient de voir l'exposé: la médecine et la morale.

Dans ses *Lettres sur Sénèque*, et dans son *Traité des Passions*, Descartes examine tour à tour la morale d'Aristote qu'il trouve trop parfaite, celle de Zénon, qu'il juge trop égoïste, enfin celle d'Epicure qui a le tort d'avoir confondu la vertu avec la volupté. La moralité consiste à être résolu à faire ce qu'on juge le meilleur, et à bien juger du meilleur. Le contentement qu'on éprouvera alors, sera d'autant plus grand qu'il sera appuyé sur de plus graves considérations.

Joseph de Maistre a loué Descartes en un quatrain que nous citerons en terminant, parce qu'il a eu le suffrage de Cousin, et qu'il résume assez heureusement le caractère, la méthode et les glorieux résultats de la révolution cartésienne. C'est Descartes qui parle lui-même:

Esclave dans les murs du cloître et de l'école,
La raison n'osait rien ; je vins briser ses fers.
Je flétris des vieux mots la science frivole,
Et c'est moi qui donnai Newton à l'univers.

« C'est en effet Descartes, dit Cousin, (2) qui a donné Newton à l'univers, par la difficulté suprême était de comprendre que le problème de la constitution du monde était un problème de mécanique, et Descartes est le premier qui ait dit cela. »

E. Bouisson.

(1) *Principes*. IV.
(2) Cité par Mme Swetchine.

DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE (1)

MONSEIGNEUR (2),
MESSIEURS,

Pourquoi ne l'avouerais-je pas sincèrement ? j'ai été très fier de l'invitation à laquelle je réponds aujourd'hui. Etre considéré, ne serait-ce que pendant une heure, comme un des vôtres, parler devant un auditoire tel que celui-ci, formé de l'élite d'une grande et magnifique cité, s'adresser à une jeunesse belle, vaillante, studieuse, ouverte à toutes les espérances, et cela, en présence d'un évêque, maître lui-même dans l'art de la parole, c'est un honneur, et un très grand. Je n'y avais aucun titre, si ce n'est celui de mes lointains souvenirs d'enfance que votre cordial accueil rajeunit chaque année, et j'ai accepté sans hésitation. J'ai été peut-être imprudent ; mais vous l'avez été davantage encore en invitant un vieux professeur, un méridional, à discourir. En pareil cas, ils ne savent ce que c'est que de refuser.

D'ailleurs, ce qui m'a rassuré, c'est que j'étais bien sûr de me trouver en pleine communauté de pensées, de

(1) Discours prononcé a la distribution des prix de l'Institution de la Malgrange, le 4 août 1890.

(2) Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul,

sentiments et d'affections avec vous. L'éducation chrétienne est la même partout, et, sur les rives du Rhône, aussi bien qu'au de pied de vos verdoyantes montagnes, l'Eglise n'a qu'un seul but en instruisant la jeunesse : élever son intelligence par l'étude, former son cœur par la vertu, tremper sa volonté d'énergie pour résister au mal, de force et d'élan pour faire le bien.

Elle y réussit, Messieurs, bien qu'on lui mesure parcimonieusement cette liberté, que votre évêque, hier encore, réclamait si opportunément pour elle. Elle y réussit, et vous en êtes la preuve. Les palmes de toute nature fleurissent à la Malgrange, comme sur leur sol natal. Vous n'en êtes plus à compter vos triomphes. Vous ne glanez pas des couronnes, vous les moissonnez et les recueillez par gerbes nourries. De là, une renommée qui s'étend au loin, et qui fait de votre grande institution, un de ces modèles, que l'on n'a pas la prétention d'égaler, mais que l'on se fait un devoir d'imiter. S'il est juste de rapporter l'honneur de ce résultat à la direction ferme, éclairée, affectueuse de votre supérieur, à la science, au zèle, au dévouement de vos maîtres, pour quelle large part n'y êtes-vous pas vous-même ? Et qui ne reconnaîtrait que les grades conquis si brillamment par vous, que les succès auxquels nous allons applaudir, ne sont que la légitime récompense de votre excellent esprit, de votre conduite chrétienne, et de votre persévérante application ?

Ces succès en présagent d'autres ; car la maturité dépend de la jeunesse, et celle-ci dépend elle-même des principes auxquels elle aura tout d'abord obéi. Et c'est ce qui explique pourquoi la question de l'éducation prime toutes les autres questions sociales. Comment faire, pour que les enfants d'aujourd'hui deviennent les hommes que demandera demain, ou bien, pour parler la langue moderne, comment élever les jeunes à la hauteur de

l'évolution intellectuelle et morale qu'accomplit en ce moment l'humanité ?

Le problème est redoutable et force l'attention. Les sages de toute nuance, j'entends ceux qui ne connaissent pas l'Église ou lui tournent le dos, se sont appliqués à le résoudre. Que de conseils, que de plans, que de méthodes, que de programmes, que d'essais aventureux, ont été donnés, tracés, imaginés, construits, tentés depuis quelques années! Chaque jour apporte une nouvelle invention, un système ingénieux, un procédé créateur qui donnera enfin la merveille attendue. Les théories les plus diverses surgissent, se heurtent, et se combattent. Les uns veulent jeter tout d'un coup à terre le vieil édifice classique: les autres se font fort de le transformer sans secousse. Ceux-ci constatent avec douleur, que l'éducation actuelle n'apporte dans le jeu de la société que des rouages encombrants, et ils s'en prennent de leur déception à l'étude des langues mortes, débris d'une civilisation surannée, qui usurpe la place de connaissances autrement pratiques; ceux-là gémissent sur les exigences et l'étendue malencontreuse des programmes, et demandent qu'on les purifie et qu'on les aère par un émondage sérieux. Il en est qui invoquent la gymnastique comme l'appareil qui sauvera les jeunes générations ; d'autres proclame que l'étude des langues étrangères est notre seule ressource contre une imminente catastrophe. C'est une mêlée, un cliquetis d'opinions contradictoires, que dominent de temps à autres des mots retentissants tels que *surmenage intellectuel*, *ornières des vieilles méthodes*, *tyrannie du baccalauréat* et autres semblables expressions aussi fortes qu'imagées.

Bref, le mécontentement est général, et si l'on est d'accord sur un point, c'est que l'on fait fausse route, et que tant d'efforts, tant de calculs minutieux, tant de circulaires divisant si exactement la science universelle en

heures et en minutes, n'aboutissent qu'à produire, — le mot n'est pas de nous, il a été prononcé en plein Sénat — des ignorants présomptueux.

Je ne me hasarderai pas à défendre les programmes, la cause n'est pas bonne. Attaquer le baccalauréat, encore qu'il soit l'objet, de la part des maîtres et des candidats, d'une sincère indignation, serait peine perdue. C'est un phénix. On a beau le tuer, il renaît de ses cendres avec un plumage nouveau, et devient à chaque fois plus difficile à apprivoiser. Mais quant à ce qui est de votre éducation, je me rassure sur elle, Messieurs, et je n'ai nulle envie d'en déplorer les résultats : car je reconnais dans l'enseignement que vous recevez le triple caractère qui sera la sauvegarde de votre avenir, ces trois qualités éminemment lorraines, le travail, le bon sens et la foi.

Le travail ! Qu'est-ce donc, sinon cet effort constant, cette application soutenue, ce labeur patient qui se soucie moins de la rapidité du succès que de sa solidité ? On dit que notre siècle est le siècle de la vapeur. La vapeur est excellente pour franchir les distances. Mais en fait d'éducation et de savoir, son emploi est dangereux. Passer en courant devant la science, ce n'est pas la conquérir, encore moins la posséder. Nous n'appelons pas travail cette agitation empressée, qui se précipite d'un objet à un autre, ne prend pied nulle part, s'étourdit de son propre mouvement, et produit l'illusion de la science, sans en donner la réalité. A bâtir ainsi, l'édifice est fragile. En vain, vous accumulez hâtivement les matériaux, en vain vous développez le front de vos constructions. Regardez : ce n'est pas un palais, un temple, pas même une maison agréable et commode que vous avez devant vous ; c'est je ne sais quel entassement bizarre de connaissances incohérentes, qui tremble sur sa base, qui n'offre aucune proportion dans dans ses lignes, et dont le faîte menace à chaque instant de s'écrouler, heureux s'il n'ensevelit pas

sous ces ruines le cerveau imprudent, qui avait tenté de l'élever.

Vous connaissez un autre travail, Messieurs, et vous vous êtes soumis à une autre discipline, et alors même que les exigences d'un diplôme entravent l'action de vos maîtres, ceux-ci conservent avec un soin jaloux, les traditions du véritable enseignement. Vos heures sont toutes occupées par unsage tempérament d'études et de délassements. Aucune de vos forces intellectuelles ne reste sans emploi ; aucune n'est faussée par une tension trop prolongée ; degrés par degrés votre jugement se forme et s'affermit ; votre mémoire s'enrichit ; votre raison s'éclaire. A mesure que vous devenez maître de votre réflexion, le sentiment du beau, d'abord vague et confus dans votre conscience, vous donne des jouissances plus nettes et plus vives. Les ombres se dissipent, et vous montez peu à peu dans la contemplation des chefs-d'œuvre de la littérature en même temps que vous pénétrez d'un pas plus sûr dans le secret sanctuaire des sciences. A ce moment, les connaissances acquises par vous se réfléchissent les unes sur les autres et se renvoient leurs clartés ; vous arrivez à les disposer en un ordre harmonieux ; vous les rattachez entre elles par l'intelligence de ces lois générales qui gouvernent le monde sensible, aussi bien que le monde immatériel. Le jour vient où votre activité, aidée par de sages conseils, instruite par votre propre expérience, aspire à créer elle-même et à se tracer dans la vie sociale une voie, éclatante peut-être pour quelques-uns, modeste pour d'autres si l'on veut, mais qui vous apportera toujours cette satisfaction pleine et savoureuse d'une instruction et d'une science à la hauteur de vos devoirs.

Tels, dans ses vers immortels, Homère nous dépeint les laboureurs. Ils s'avancent lentement, lentement, dans la plaine grasse et fertile, et la terre noircit

derrière eux. Mais au terme de chaque sillon, une coupe de vin généreux les attend, et pendant qu'ils l'élèvent dans leurs mains, leur regard mesure, avec joie et confiance, le champ qu'ils ont encore à défricher. Ainsi, dans la vie, chacun de vous conduira son sillon, et à chaque halte que Dieu lui ménagera, pendant qu'il épuisera à longs traits la coupe délicieuse et fortifiante du devoir accompli et de l'honneur sans tache, il regardera avec fierté et la plaine qu'il devra encore parcourir et le noble instrument de son labeur, la science acquise dans ses jeunes années.

Et au travail, Messieurs, vous ajoutez le bon sens, le bon sens qui discerne à travers les illusions de l'amour-propre la valeur réelle de nos facultés, qui se défie des entraînements exagérés, qui sait écouter et obéir, accepter une direction, revenir sur ses pas quand il s'est imprudemment engagé, qui est sage jusque dans ses enthousiasmes, et résiste victorieusement aux lassitudes de la volonté. Que de services ne nous rend-il pas, ce bon sens ? Certes, il a sa franchise : s'il ne nous cache pas nos défauts, il ne nous dérobe pas notre mérite. Il fait mieux encore : il rehausse celui-ci par la modestie. Être modeste, pour un bachelier de nos jours, c'est atteindre à un degré peu ordinaire de vertu. Un bachelier sait tant de choses, ou plutôt que ne sait-il pas ? Littératures anciennes et modernes, nationales et étrangères, histoire de tous les peuples, de leurs lois, de leurs révolutions, de leurs institutions sociales, de leurs monuments, de leurs mœurs et de leurs langues, géographie politique, civile et commerciale, grammaire et métrique, sciences naturelles, physiques et mathématiques, philosophie, économie politique, bientôt peut-être, les théories militaires et l'art des fortifications, de par les programmes, un bachelier connaît tout cela.

Aussi bien ne sommes-nous pas surpris que la mo-

destie se trouve mal à l'aise en face d'une science si vaste et si précoce, nous comprenons les cris d'admiration des parents, et puisqu'il faut tout dire, nous en avons rencontré, de ces heureux possesseurs de diplôme (que ne voit-on pas sur son chemin quand on vient de loin !) dont la présence nous inspirait, à nous, vieux bacheliers d'antan, une salutaire confusion. Comme leurs pas vainqueurs résonnent sur le pavé de nos villes ! quel naturel dégagé de timidité dans les épithètes qui fleurissent sur leurs lèvres ! Vous n'avez que faire de les interroger. Ils se présentent eux mêmes, et s'ils ne font qu'entrer dans la vie, ils n'en ont pas moins sur toutes choses une opinion bien arrêtée. N'essayez pas de leur montrer qu'ils se trompent. Le temps n'est plus où l'on pouvait leur en faire accroire. Ils savent, vous dis-je, et l'avenir leur appartient. Ils le portent dans leurs physionomies, leurs gestes, leurs paroles. Vraiment ils sont irrésistibles, effaçons-nous devant eux. C'est un torrent qui roule dans ses eaux bruyantes le mouvement et la vie. Il n'y manque que le bon sens.

C'est le bon sens seul qui peut apprendre à cette jeune intelligence ravie d'elle-même qu'il est bon d'attendre un peu avant de se répandre en affirmatious péremptoires, et qu'il lui sied de ne pas s'imposer à quiconque n'a pas gravi comme elle les hauts sommets de la science nouvelle. Assurément ceux qui savent peuvent avoir de la compassion pour ceux qui ne savent pas ; c'est l'effet d'un bon naturel. Mais qu'ils ne le fassent pas voir, on ne leur en est pas reconnaissant. Voilà le langage que vous entendez fort bien, Messieurs, et vous êtes persuadés à bon droit, que la dignité de la science, dans la jeunesse, consiste à se produire sans prétention, sans faste, sans éclat, sans hauteur. Ah ! l'aimable savoir que le vôtre, qui ne cherche pas à s'enfermer dans une bouderie dédaigneuse, ni à se faire valoir par une vaniteuse osten-

tion, qui ne répond que lorsqu'on l'appelle et redoute d'être importun, qui se trahit malgré vous et à votre insu et ne vise pas à s'étaler, qui pareil à la fleur dont on devine sous une frêle enveloppe la forme exquise, s'annonce plein d'espérances sous l'enveloppe charmante et les réserves délicates de la modestie chrétienne.

Et ce bon sens, Messieurs, cette saine appréciation des choses, vous accompagnera toute la vie. Il vous tiendra à distance dans vos goûts littéraires, de la décadence de langage fort prônée de nos jours par une certaine école.

A entendre ces novateurs, la langue française a grand besoin d'être rajeunie. Et ils la rajeunissent en l'affublant de mots bizarres, crées par eux avec plus d'audace que de bonheur, en détruisant la robuste constitution de notre phrase sous les tortures de périodes heurtées, dissonnantes, et de membres disloqués, et cela disent-ils, afin d'exprimer dans toute leur puissance, les voix, les sons et les couleurs de la création matérielle. En somme, à ce parler délectable, dont se vantait déjà la France au XVIe siècle, ils substituent un idiome inintelligible qui fait de chaque expression une énigme, et de chaque pensée un ténébreux problème que ni dictionnaire ni lexique ne parviennent à éclaircir.

Il suffit du bons sens pour avoir raison de cette tentative de mauvais goût. Parler comme tout le monde n'est pas déjà un si grand malheur et de pareilles attaques ne parviendront pas à faire brèche à votre juste admiration pour nos grands auteurs du XVIIe siècle. Vos maîtres les ont commentés devant vous. Chez ces grands écrivains, l'idée est tout : le mot ne sert que de vêtement. Mais quel vêtement, et comme il fait valoir la puissance de la pensée et sous les draperies qui la dessinent, encore qu'elles soient quelques fois larges et somptueuses, quelle allure vigoureuse, ne donne-t-il pas à notre langue ! Disons

le mot : c'est du français, du français imprégné de toute la saveur, de toute la perfection de ces langues antiques, que l'on voudrait bannir de notre enseignement. Vous ne vous rallierez point aux proscripteurs, Messieurs ; jamais vous ne renierez ces génies qui vous ont ouvert les sources de la haute éloquence et de la divine poésie. Homère, Virgile, Cicéron, Horace et tant d'autres, vous ne vous plaindrez pas de les avoir fréquentés. A leur contact votre goût s'est épuré, votre imagination s'est éveillée. Peut-être ne vous en êtes-vous pas aperçus tout d'abord : mais en conversant avec eux, vous avez acquis la correction, la sobriété, l'heureux choix des images, l'aisance dans le mouvemen même de votre pensée, c'est-à-dire que votre style. votre langue se sont formés et que vous avez pris possession de ces richesses qui pendant des siècles ont constitué le patrimoine de l'humanité intelligente et civilisée. Plus vous avancerez dans la vie, plus votre reconnaissance s'accroîtra, et plus tard, quand les souvenirs de la jeunesse remonteront dans votre mémoire, loin de regretter les heures passées en si haute et si bonne compagnie, vous redirez avec le poète :

C'est avoir profité que d'avoir su s'y plaire.

Mais le travail, mais le bon sens ne suffisent pas à l'œuvre de l'éducation, et si l'on nous demandait pourquoi tant de savantes méthodes d'enseignement, jointes à la prodigalité et au luxe dans l'accessoir matériel de la science, entourées de tous les attraits extérieurs qui peuvent stimuler une intelligence curieuse de connaître, ne parviennent pas à arrêter le dépérissement des études, nous répondrions sans hésiter : On s'adresse trop à la raison de l'enfant, et pas assez à sa foi. Car le secret de la vie humaine, n'est pas seulement dans le mot : je sais, mais encore et surtout dans le mot : je crois. Vous nous affirmez, vous, les adversaires de la religion, que les

temps de foi ne sont plus, et que les dieux s'en vont. Mais sur ces ruines prétendues, vous élevez vous-mêmes, une divinité, la science, et c'est elle que vous offrez à l'adoration de la jeunesse.

Il est vrai que vous la faites belle, cette divinité pour laquelle vous réclamez notre foi.

Vous couronnez son front d'astres et de soleils. Vous lui donnez deux ailes au vol irrésistible, la vapeur et l'électricité. Son regard perce les nuages, et son pied touche au fond des abîmes. D'un pas, ellle mesure le globe; d'un geste, elle secoue la poussière des siècles ; toutes les puissances de la nature lui servent de cortège et les chefs-d'œuvre du génie humain forment sa parure. Et elle s'avance ainsi dans un progrès auquel on ne voit pas de fin, et chaque génération ajoute à son auréole un lustre nouveau. Et bien, cette divinité si belle, si majestueuse, si éblouissante, si triomphante que vous la supposiez, vous n'obtiendrez jamais d'elle, le rayon immatériel et pur, qui seul peut former ce je ne sais quoi de doux et de fort, de chaste et d'héroïque à la fois, qui s'appelle l'âme d'un enfant.

Il faut autre chose à la jeunesse, pour l'élever au-dessus d'elle-même, qu'une science sans cœur et sans entrailles, qui l'écrase sous sa puissance, ou l'enivre d'un orgueil stérile. Ne pensez pas la former à l'indépendance virile, à l'empire de soi-même, à la noblesse, au désintéressement du caractère, en lui offrant la perspective des jouissances raffinées des sens dont vous faites gloire à votre idole. Ne croyez pas la toucher, cette jeunesse, par l'abstraction décourageante d'une évolution indéfinie qui brise une génération pour le plus grand bonheur de celle qui la suit et les rejette sans avenir, l'une après l'autre, dans le néant. Non, ce n'est pas une foi pareille qui fera lever dans un adolescent, les germes d'enthousiasme et d'affections généreuses que porte son âme. Don-

nez donc à la jeunesse, une autre vision, qui réponde aux premiers et doux murmures de cette vie mystérieuse et sans fin, qui s'éveille et chante déjà dans son cœur. Donnez-lui la vision de ce Dieu, source éternelle et féconde de toute existence, juge, père et roi, qui fixe les lois immuables du bien, qui voit, punit et récompense, et dont la Providence portera cette vie si frêle du berceau jusqu'à la tombe, en la berçant d'une tendresse infinie. Donnez-lui la vision du Fils ce divin travailleur qui pétrira cette jeune âme dans le ferment de son amour, la trempera dans son sang divin, et entretiendra en elle, un monde de pensées ravissantes et chastes où s'épanouiront les fleurs de l'espérance et de la charité, monde plus merveilleux encore que cet univers sensible qui l'entoure. Donnez-lui la vision de l'Esprit-Saint, foyer de toute lumière, qui dissipera peu à peu les ombres qui pèsent à l'entrée de sa vie, dont le souffle éteindra les feux de ses premières passions, et l'emportera bien haut au-delà des horizons bornés de la vie matérielle. Peuplez le ciel de cet enfant, de cette multitude de protecteurs invisibles et présents, qui sourient à ses efforts, essuient ses larmes et partagent ses joies, astres d'or, dont la clarté sera douce à son front, lorsqu'au sortir des longues heures studieuses, il relèvera vers eux sa tête fatiguée par le travail. Et ne dites pas que l'enfant se refusera à comtempler ces hauteurs ! Il y tend naturellement, et quand il ne les a pas devant lui il les cherche. Il aime à croire, il aime à prier. Il a foi dans une justice supérieure à la justice humaine, et il veut s'appuyer sur une autorité dont le principe ne dépende pas d'une créature semblable à lui et du même limon que lui. Aussi quand éclairé par la foi, il discerne, au-delà des réalités sensibles et palpables, les espaces infinis où siège son Créateur et son Dieu, il marche à cette vision. Il a devant lui le maître auxquel il est fier d'obéir, la sagesse qu'il goûte et qu'il comprend, la beauté immatérielle qui élève

et purifie son cœur, le devoir enfin dont la glorieuse austérité commande à sa volonté le dévouement et le sacrifice.

Telle était la vision qui ravissait Jeanne la Lorraine, celle, Monseigneur, dont votre éloquence retraçait naguère la sublime figure, en traits enflammés qui ont éveillé, jusqu'aux extrémités de la France, les plus patriotiques émotions, Jeanne, la bonne Lorraine, cette fille des champs, cette Française, cette chrétienne que l'on propose maintenant à l'admiration de la jeunesse, Jeanne qui appartient à la Lorraine et à l'Église, et dont le labeur, l'intrépide et ferme bon sens, et l'invincible foi, en des jours de malheur et d'angoisse, ont sauvé la patrie.

Vous ne dégénérerez pas d'un pareil modèle, Messieurs, et cette foi, dont votre éducation a été si fortement imprégnée, vous l'emporterez avec vous. Je dis plus, vous saurez l'affirmer sans présomption comme sans faiblesse, et ce que vous avez été pour vos maîtres, vous le serez en face de la société qui va vous ouvrir ses rangs ! Quoi donc ? Serait-il iuterdit d'opposer à l'étalage malsain des instincts pervers, le témoignage courageux d'une conduite chrétienne ! A Dieu ne plaise et c'est ici même qu'apparaît dans son excellence, votre rôle dans la vie. Quand un jeune homme, dans le premier épanouissement de son intelligence et de sa force, incline devant Dieu, en même temps que son front, les espérances qui le couronnent, un tel exemple suscite promptement des imitateurs. Quand insensible aux railleries, aux entraînements de son âge, il observe sans rougir les préceptes de l'Église qui l'a élevé, quand il impose, par son attitude et sa réserve, silence à des propres impies, je dis que par cela seul, il est grand. Il se fait toujours respecter et il donne de lui-même une noble idée, celui qui sans bravade, mais résolûment, accomplit son devoir, et la dignité d'unc vie droite, franche et consciencieuse, lors même qu'elle sur-

prend ceux qui n'en sont pas capables, ne tarde pas à gaguer leur estime et leurs hommages.

Ajouterai-je qu'au milieu des temps troublés que nous traversons, l'Église exige de vous, plus qne jamais, cette franchise dans les actes et dans les paroles. On monte ouvertement, au milieu de cris de haine et de calomnies sans nom, à l'assaut de ses croyances. On n'épargne ni son chef, ni ses ministres, ni ses dogmes, ni sa morale, ni son histoire, ni son culte.

A tant d'outrages, l'Eglise catholique a une réponse à faire, et se tournant vers vous, vers les jeunes gens qu'elle a formés, elle dit : « Allez et en montrant qui vous êtes, montrez par cela même ce que je suis. » Et vous irez, Messieurs, armés de cette vaillance et de cette droiture qui sont comme le fond de votre âme, éclairés par la solide instruction que vous avez reçue, préservés par votre foi. A la franchise de votre conduite, on reconnaîtra aussitôt sous quel drapeau vous combattez, celui de l'honneur chrétien. L'honneur n'est rien sans la conscience. La conscience est la vue du devoir : l'honneur en est la délicatesse et le reflet extérieur, la franchise en est l'affirmation publique. Voyez, sentez, agissez en chrétien. C'est la parole que vous adresse cette maison si chère, au moment où sortant de ses ombres tutélaires, vous vous présentez au grand jour et aux combats de la vie. Tous les souvenirs, tous les enseignements, tous les soins affectueux qui vous ont été prodigués se réunissent en ce moment, et vous suivent d'un long et dernier regard. Et à cette heure, où vos maîtres vous distribuent ces couronnes pacifiques, présage de celles qui vous attendent sur le champ de bataille où se décideront vos destinées humaines, ils vous tiennent le langage que le comte de Maistre adressait à son enfant.

Ce grand chrétien, surmontant ses angoisses paternelles, écrivait à son fils, sur le point d'aller au feu, la veille

de la cruelle bataille de Friedland : « En avant, mon enfant ! vive la consciencé et l'honneur ! » Ces belles paroles, vos maîtres vous les confient, comme le suprême et durable écho de leur erseignement et pleins d'espérance dans votre travail, votre bon sens, votre foi, votre loyauté, au moment où ils se séparent de vous , ils ne craignent pas de vous dire : « En avant, mes enfants ! vive la conscience et l'honneur ! Pour la patrie, pour l'Église et pour Dieu ! »

C. FERRY.

L'ABBÉ SAUVAGE

—

SOUVENIRS

Le 10 juillet dernier, quelques prêtres du diocèse de Nimes s'étaient réunis dans le sanctuaire de Notre-Dame de Prime-Combe. Ils venaient fêter, aux pieds de la Sainte-Vierge, le 25ᵉ anniversaire de leur consécration sacerdotale. Mais au milieu des joies de ce jour, ils ne pouvaient oublier que l'un de leurs condisciples, enlevé prématurément par la mort, faisait défaut au rendez-vous. Le vide que faisait cette absence, ils l'ont comblé en évoquant devant eux l'image de leur jeune et vaillant ami. Celui d'entre eux qui l'avait connu le plus intimement, a redit à ses confrères la vie de M. l'abbé Henri Sauvage : il l'a peint tel qu'il l'a connu, tel qu'il l'a aimé. Ce sont ses paroles que nous reproduisons aujourd'hui. Nous ne dirons rien ni du sentiment de fidèle affection qui a inspiré ces pages, ni de la forme oratoire, marque personnelle de leur auteur, dont elles sont revêtues. Nous sommes heureux de les publier, persuadés qu'elles auront toujours un attrait : celui des rares qualités d'intelligence et de cœur et des aimables et belles vertus dont elles raviveront le souvenir.

C. Ferry

Il n'est jamais trop tard pour rendre hommage à une chère mémoire. C'est ce qui m'a décidé, en la solennité des

noces d'argent de ses condisciples, à raconter quelques détails édifiants de la vie de l'abbé Sauvage, dont la courte et brillante carrière fut brisée, il y a près de 14 ans, par l'impitoyable mort. Je l'ai vu de près à l'œuvre, cet excellent ami, depuis les années de son adolescence pieusement écoulées au Grand-Séminaire de Nimes, jusqu'aux années de sa pleine et verte jeunesse, si heureusement employées aux divers ministères que l'Eglise confia à son sacerdoce : il m'a paru toujours distingué par les qualités de l'esprit, délicat par les qualités du cœur, élevé par les qualités de l'âme.

Pourquoi donc ne pas méditer sur sa vie si méritante pour nous donner la consolation d'admirer et d'imiter ses vertus ? Que de fois les devoirs de mon apostolat m'ont fourni la précieuse occasion d'exalter la mémoire de saints et vénérés prêtres devant le peuple ému et prosterné auprès de leur cercueil ! Ne devais-je pas regretter le silence, qu'il me fallut garder auprès du cercueil, qui renfermait les restes de ce jeune et fidèle ami ? Les circonstances ne me permirent pas, au moment solennel de ses funérailles, de lui rendre hommage, mais je lui gardais, au fond de mon cœur, un perpétuel souvenir. La lecture de ses lettres et de ses travaux, les péripéties et les vicissitudes de son existence, les divers apostolats de son sacerdoce ; les titres et les honneurs qu'il a portés avec tant de modestie ; les grades et les diplômes qu'il a conquis avec tant de succès, les contradictions et les épreuves qu'il a subies avec tant de vertu, tout cela m'a fortement engagé à étudier de plus près cette belle âme et à faire connaître davantage ce prêtre si regretté aux amis qui l'ont connu, aux prêtres qui l'ont apprécié, aux familles qu'il a consolées, aux âmes qu'il a soutenues. Les regrets profonds, qu'il a laissés dans nos cœurs, m'autorisent à répéter ce que disait le Père Gratry, se préparant à écrire la vie de Henri Perreyve : « Puisque il est

mort si prématurément, je veux travailler, pour ma part, à rendre plus féconde encore sa vie trop courte et, comme le dit quelque part l'Evangile, je veux susciter des enfants à notre frère mort avant nous. Il faut que ses travaux, ses écrits, sa vie, ses souffrances et sa mort soient bénis et engendrent des hommes qui lui ressemblent. »

Puissions-nous saisir toute la beauté de cette âme, en comprendre tous les enseignements, en reproduire tous les mérites ! L'abbé Sauvage a fait à Dieu la consécration de sa vie ; il lui en a donné l'épanouissement ; il lui en a offert le sacrifice. N'est-ce pas assez pour qu'il mérite notre admiration, pour qu'il soit à jamais notre modèle ?

I

Heureuse l'âme qui comprend de bonne heure que Dieu, qui est l'auteur de la vie, doit en être le terme et que par conséquent elle doit la diriger vers lui ! Pénétrée de ce principe, elle ne retarde pas sa consécration à Dieu; victorieuse des préjugés du monde, des tentations du péché, des séductions de la terre et des illusions de l'esprit, elle ne permet point à ses affections de s'égarer loin de ce Dieu, qui l'aime, qui l'appelle et qui l'attire. Tel devrait être le partage de toute créature baptisée dans la foi chrétienne. Ce qui fait dire aux saints docteurs : « Voyez donc, ô chrétiens, quelle est votre vocation : Vous vous appelez « chrétiens » à cause de Jésus-Christ, qui est le fils de Dieu, sanctificateur de l'humanité ; mais hélas ! que de cœurs qui se flétrissent, que d'esprits qui se trompent, que de consciences qui se perdent, victimes de la folie, dont parle l'Esprit-Saint, lorsqu'il dit que « le nombre des insensés est infini dans le monde ! »

D'ailleurs, rien n'est plus beau, dans l'ordre moral et

chrétien, que de se consacrer à Dieu, dès qu'on a conscience de soi-même ! Sans doute le repentir a sa beauté, sa grandeur, son héroïsme, mais il ne peut pas être comparé, ni en mérites, ni en splendeur à l'innocence qui combat, qui triomphe et se conserve ainsi dans sa radieuse lumière et son incorruptible beauté.

Aussi bien nous n'hésitons pas à flétrir ce sophisme périlleux de Voltaire :

Du devoir il est beau de ne jamais sortir,
Mais plus beau d'y rentrer avec le repentir.

Oui, c'est à Jésus-Christ et à Dieu que doit aller toute âme chrétienne, qui veut répondre, dès l'éveil de son intelligence, à sa sublime vocation.

Tel fut le mérite du jeune Henri Sauvage. L'éducation chrétienne qu'il avait reçue, soit au foyer domestique, où il mettait à profit les leçons d'un père vertueux et d'une pieuse mère ; soit au collège de l'Assomption, où il se laissa facilement initier aux conseils de la sagesse chrétienne et aux mystères de la grâce, l'avait prédisposé longtemps à l'avance à se donner à la piété et à la vertu. De très bonne heure, son âme appartint à Dieu. Elle se fit remarquer par une piété ouverte et sérieuse, qui apparaissait aux yeux de ses maîtres et de ses condisciples, comme une manifestation de son intelligence facile et de son cœur généreux. La gaieté de son caractère s'alliait très bien avec son ardeur au travail. Son esprit n'était jamais arrêté par de gênantes préoccupations ; à des pensées toujours pures répondaient des sentiments toujours pieux. La première communion jeta sur cette jeune âme de nouvelles clartés. Dans cette union avec le Dieu de nos autels, elle comprit la grâce qui l'appelait à une consécretion plus solennelle et plus entière.

La vocation du chrétien ne suffit pas aux généreuses natures, qui n'aspirent qu'à se rapprocher de Dieu, pour lui prouver qu'elles ont l'intelligence des grâces, dont il

les a comblées. Elles désirent encore aller plus loin dans la voie de la consécration, qui n'est pas autre chose que le sacrifice de soi-même à la volonté et à l'amour de Dieu. L'âme innocente et pure, que Dieu appelle à un sacrifice plus élevé et à une vocation plus sainte, entend, de temps à autre, dans le silence et la prière, des voix mystérieuses qui la sollicitent à l'héroïsme et lui apportent les secrets du ciel. L'âme fidèle, ainsi rendue harmonieuse par les révélations et les notes divines, ressemble à la harpe éolienne, qui, dominant les prairies des vallons, le murmure des eaux et le toit des chaumières, redit là-haut dans les airs, les bruits mélodieux que les vents et les brises envoient du côté de la terre. Beaux accords de l'âme avec Dieu, ravissantes harmonies de la volonté humaine avec la volonté divine !

N'est-ce pas ainsi que, prosterné dans le temple, Samuel s'apprêtait à réaliser sa vocation providentielle ? Que de fois, à travers les siècles chrétiens, n'avons-nous pas vu se réaliser le fait biblique que le nom de Samuel nous rappelle ! Que de fois Dieu n'a-t-il pas parlé au jeune adolescent à tel jour, à telle heure pour lui donner une idée exacte de ce qu'il exigeait de son obéissance et de sa vertu ! C'est au jour de la première communion que Dieu souvent se communique aux âmes et les appelle à le servir dans le dévouement et le sacrifice. Ainsi fut appelé le jeune Henri. Dès ce moment, il n'hésita pas dans le choix de son avenir. Certain que Dieu l'avait accepté, il n'oublia jamais ce moment délicieux où il avait entendu Dieu et où il lui avait parlé. Aussi, à l'âge de 17 ans, au terme de brillantes études littéraires, bachelier ès-sciences et bachelier ès-lettres, entra-t-il d'un pas ferme et courageux au Grand-Séminaire de Nîmes.

Ses condisciples se rappellent encore ce jeune homme à l'humeur enjouée et à l'œil intelligent, que ses deux diplômes recommandaient à l'attention des maitres et des

élèves. Remarqué par tous, il fut bientôt aimé de tous. Revêtu des saintes livrées de la cléricature, le jeune Henri donne l'exemple du travail et de la piété. « Le travail et la prière, écrivait-il à un de ses amis, (en août 1866) sont les deux ailes qui doivent nous élever au-dessus de ce monde et nous arracher par conséquent à ses misères et à ses illusions. » Ses professeurs l'honoraient de leur confiance; ses condisciples recherchaient sa conversation et son amitié. Ainsi s'écoulèrent les trois ans de préparation et d'études, que le règlement du Séminaire imposait aux jeunes clercs.

Lui-même décrit comment il fant comprendre et pratiquer l'éducation chrétienne. Lisons ensemble cette page qui appartient à ses œuvres oratoires. Il avait commenté pendant quelques jours, devant un pieux auditoire de jeunes filles, l'évangile de la transfiguration et, en terminant la retraite, le jeune orateur disait : « Nous « avons été amenés par l'explication de l'évangile, que « vous venez de méditer, à reconnaître les principaux « caractères de votre éducation chrétienne. Partant de « ce principe : qu'elle est pour vous une transformation « première et un acheminement nécessaire à votre trans- « figuration éternelle dans la patrie des saints, nous avons « déjà essayé avec les Pères de l'Église de vous montrer « dans la personne des trois témoins du prodige, les « modèles des principales vertus qui doivent vous con- « duire à cette maturité chrétienne que l'Écriture appelle « la plénitude de l'âge du Christ. Vous avez compris « qu'en face de ce monde si périlleux et si trompeur, il « fallait opérer l'éducation de votre intelligence par « l'humilité, dont l'apôtre saint Pierre nous faisait admi- « rer les victorieux effets ; l'éducation de votre volonté « par le travail, forme particulière de cette mortification « dont le fils de Zébédée reste dans l'Eglise le type accom- « pli, et enfin l'éducation de votre cœur par cette humble « innocence qui fut la gloire du disciple bien-aimé. »

En l'année 1864, au mois d'octobre, il fut nommé professeur à l'Assomption, dans le collège où il avait été élevé et où son frère aîné et son père occupaient la chaire des sciences. Grand fut son bonheur pendant ces quelques années consacrées à un obscur et pénible ministère; il lui semblait que sa jeunesse et sa vertu seraient ainsi plus conservées et plus défendues par la douce influence du foyer paternel et par les pieux souvenirs de son collège bien-aimé. Les premiers pas dans la vie ne sont-ils pas d'ailleurs les plus difficiles? Comment user sagement des premiers jours de liberté ? Tel est le mystère, ou plutôt l'inconnu qui se dresse devant les jeunes gens de vingt ans, qui, consacrés déjà à Dieu par les désirs du cœur, ont encore à traverser les épreuves de quatre ans d'attente, avant de voir se lever le jour mille fois béni et si ardemment désiré de leur consécration sacerdotale.

L'abbé Sauvage devait connaître cette longue attente et cette dure épreuve. Professeur à vingt ans, il ne pouvait être prêtre qu'à vingt-quatre. Puisse le ciel, déjà si favorable, le maintenir auprès de ses parents dans ce collège de l'Assomption, qu'il a tant aimé ! Mais la vie de l'élu du Seigneur n'est pas toujours exempte de contradictions et de tristesses ; il faut qu'elle soit un combat qui commence sans cesse pour ne finir jamais, afin que l'âme devienne plus forte et acquière de plus grands mérites.

Les évènements firent un devoir à l'abbé Sauvage de renoncer à cette vie tranquille, qui avait fait son bonheur pendant deux années entières. Son père, fatigué par les labeurs d'un long enseignement, accepta une retraite honorable et alla se fixer avec sa famille à Lyon. Le jeune abbé l'y suivit avec la permission de son évêque ; mais bien décidé à rester toujours fidèle au diocèse qui l'avait adopté.

C'était au mois d'août de l'année 1866; avant de quitter

Nimes, l'abbé Sauvage, reçu licencié ès-lettres depuis quelques jours, se rendit auprès de Mgr Plantier pour traiter, avec ce grand évêque qui l'affectionnait beaucoup, la question de son départ et de son avenir. La conversation fut sérieuse, claire et décisive. L'évêque félicita très chaudement le jeune licencié, lui demanda un compte-rendu exact des détails de l'examen et l'engagea vivement à se préoccuper de son doctorat : « Vous pouvez partir pour Lyon, lui dit l'Évêque en le bénissant ; mais souvenez-vous que vous m'appartenez jusqu'à nouvel ordre et que je vous attends pour vous ordonner diacre. Je vous donne une lettre de recommandation pour M. l'abbé Pagnon, vicaire-général de Lyon. »

L'abbé Sauvage quitta Nimes et partit pour Lyon. Fixé dans la ville de saint Pothin, il édifia les fidèles de sa paroisse, Saint-Bonaventure, par sa douce et régulière piété.

Quelques temps après, l'abbé Sauvage désira utiliser les loisirs et le repos qu'il avait bien mérités, en faisant un voyage dans son pays natal, dans cette Lorraine qu'il aima toujours beaucoup. Accompagné de son frère aîné, il visita tous les foyers qui lui étaient chers. Il séjourna principalement à Pont-à-Mousson où il était né, à Mirecourt, où sa famille avait habité longtemps, à Saint-Menge, dont le respectable curé était son oncle et à Nancy, où se trouvaient de nombreux parents. Son voyage, si plein de douces émotions, fut terminé au mois d'octobre ; il rentra à Lyon pour y passer l'hiver, et y travailler à son doctorat, en attendant que Dieu lui marquât la voie où il devait marcher. Il profita de ce temps pour se préparer au diaconat. Dès le mois d'octobre, M. l'abbé de Cabrières, au nom de Mgr Plantier, avait appelé l'abbé Sauvage à l'ordination, pour le mois de décembre, et dans sa lettre d'appel, le grand-vicaire lui disait : « Croyez bien, mon cher abbé, à l'affec-

tueux intérêt avec lequel Monseigneur vous suivra. Il voudrait bien vous avoir un jour à Nimes ; mais le départ de votre famille nous fait bien craindre une séparation complète. Que voulez-vous ? La Providence a des desseins devant lesquels il faut se taire et se soumettre. »

Ce fut au mois de novembre de la même année que le jeune licencié ès-lettres choisit sa thèse de docteur ; il se décida à prendre pour sujet saint François de Sales , et aussitôt vers ce but unique il dirigea tous les efforts de son esprit.

De retour à Lyon, après son ordination du diaconat, il fut pris d'un violent amour de solitude et de travail : il eut même la pensée d'écrire à son Évêque pour lui demander la permission de rentrer au Grand-Séminaire de Nimes, comme sorbonniste , afin d'avoir plus de temps pour ses études et plus de calme pour sa piété. Mais telle ne devait pas être à son égard la volonté de Dieu, qui le destinait à une vie plus mêlée, plus militante, plus accidentée.

Aux premiers jours de février , l'abbé Sauvage reçut une lettre de M. l'abbé Camille Ferry, son cousin, qui lui offrait , de la part de M. l'abbé de Cabrières , le préceptorat , pour l'éducation du jeune fils de M. de Roux-Larcy. Déjà il avait été préparé à cette demande par le dévouement d'un de ses amis qui, connaissant ses qualités et s'intéressant à la noble famille de Larcy, avait cru qu'une pareille combinaison ne pouvait que servir les intérêts de tous. C'est dans ce milieu distingué que l'abbé Sauvage se prépara à sa consécration sacerdotale. Il se dévoua avec tout son cœur et toute son intelligence au ministère d'éducation chrétienne qui lui était confié, et, dans toutes les circonstances, il se montra à la hauteur de sa délicate mission !

Enfin, les vœux les plus chers de son cœur furent remplis , et, avant qu'il eût achevé ses vingt-quatre

ans, il fut appelé aux honneurs du sacerdoce qui devaient lui être conférés le 6 juin 1868.

L'humilité de l'abbé Sauvage s'en effrayait : il est facile de le comprendre en lisant les encouragements que lui adressait, à cette occasion, le vicaire général de l'Évêque de Nimes :

« Si jamais, lui écrivait Mgr de Cabrières, j'ai pu trouver quelque plaisir à faire partie du conseil épiscopal, c'est, veuillez le croire, au moment où je remplis le mandat de vous appeler à l'ordination pour la Trinité prochaine. J'avais été très content des sentiments si purs, dont votre lettre contenait l'expression ; Mgr l'Évêque a partagé mon impression. Empêché de vous répondre en ce moment, il me charge de vous dire combien vos paroles l'ont touché. — Oubliez donc, cher ami et cher fils, toutes les pensées qui abattent ou attristent ; vous n'êtes ni prêt, ni digne, si vous songez à ce que vous allez devenir par l'effusion merveilleuse des dons célestes ; mais si par lui-même le vase est pauvre, la source le remplira aussi bien que s'il était du plus riche métal. Dieu ne demande, pour verser en nous ses trésors, que de nous trouver vides d'amour-propre et d'égoïsme. — Avancez donc, cher ami, vers cet autel, où vous apportez, à défaut de dons plus précieux, le naïf hommage d'une jeunesse soigneusement protégée. Quand vous serez devenu, par le travail des années, homme de doctrine et d'expérience, vous ne songerez pas sans attendrissement à ces premières et ineffables émotions, d'autant meilleures qu'elles sont en nous le fruit spontané d'un enthousiasme que rien n'a encore refroidi. — Ce me sera une joie profonde d'imposer mes mains sur votre front, où j'ai vu, depuis si longtemps, les signes certains de votre vocation surnaturelle. En attendant, de loin, je vous appelle, je vous félicite et je vous bénis. »

Ces exhortations, données au jeune diacre par l'intime

confident de sa vie et le directeur autorisé de son âme, produisirent une grande et salutaire impression sur la conscience délicate et timorée de l'abbé Sauvage. Aussi se prépara-t-il avec confiance et courage aux grâces divines du sacerdoce. C'est avec une vive impatience qu'il vit arriver le jour béni, où il devait lui être permis de se séparer du monde et de retourner à ce Grand-Séminaire de Nimes, où il avait passé les jours les plus précieux et les plus paisibles de son adolescence.

Comment pourrons-nous résumer en quelques mots les élans de sa piété, les transports de son amour, les enthousiasmes de sa foi aux approches de sa consécration à Dieu ? C'est lui-même qui nous révèlera toute son âme par les textes de l'Évangile qu'il a choisis pour orner le *Memento* de son ordination sacerdotale. Cette image représente la barque de Pierre, voguant sur les eaux et conduite par les anges. Dans la barque se trouve le Souverain-Pontife, regardant du côté du ciel et ne se laissant point épouvanter par la tempête. Au-dessus de la barque, dans le fond d'un ciel bleu, on aperçoit la Vierge Immaculée, ayant à ses côtés les apôtres saint Pierre et saint Paul, veillant sur la barque et sur les flots, tandis que, plus haut encore, dans les espaces immenses, apparaissent les trois personnes de l'adorable Trinité, bénissant la barque de Pierre pour la prémunir contre tout danger. Et en bas, nous lisons ces paroles, que l'histoire de près de vingt siècles a déjà justifiées : « *La barque de Pierre est inébranlable. Elle résiste à toute la fureur des flots.* » N'est-ce pas là, en quelques mots, l'affirmation de la puissance et de la divinité de l'Église catholique, de cette Église qui continue l'œuvre et le sacerdoce de Jésus-Christ, à travers les générations et les siècles ? N'est-ce pas à l'amour de cette Église, œuvre du Rédempteur, que tout prêtre se consacre et se dévoue ? N'est-ce pas avec une âme vibrante et un cœur généreux que tout prêtre, au jour des noces sa-

cerdotales, s'écrie avec Bossuet : « Sainte Église romaine, mère des églises et mère de tous les fidèles, Église choisie de Dieu, pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t'oublie, Église romaine, puissè-je m'oublier moi-même ! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance. »

II

Tellesfurent les dispositions du cœur de l'abbé Sauvage, à l'heure solennelle de sa prêtrise : c'est pour l'honneur et l'amour de l'Église qu'il désirait travailler, combattre et souffrir. Sa consécration à Dieu n'avait point d'autre but, ni d'autre objet.

Mais comment réaliser cette sublime immolation à l'amour des âmes et à l'amour de la vérité ? C'est encore la lecture de son *Memento* qui nous dira comment il a voulu donner à sa consécration tout l'épanouissement divin qu'elle pouvait recevoir.

Quand les disciples et les apôtres ont suivi Jésus-Christ, fondateur de l'Eglise et Rédempteur du monde, Notre-Seigneur les instruit, les transforme et les élève en disant : « Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez du repos pour vos âmes. » (Math. XI, 29). Ne semble-t-il pas ainsi indiquer à ses disciples l'impérieux devoir de se former à l'école des vertus, avant de se livrer à l'enseignement de la vérité ? N'est-ce pas, d'ailleurs, le même Jésus-Christ qui leur a dit un jour : « Celui qui aura pratiqué et enseigné mes commande-

ments sera appelé grand dans le royaume des cieux. »
Il faut donc acquérir les vertus chrétiennes, avant de prétendre aux honneurs de l'apostolat. Tel est encore le principe de vie sacerdotale, que nous voyons avec bonheur resplendir dans l'âme de notre jeune ami.

Consacré à Dieu dans toutes les facultés de son esprit et les qualités de son cœur, il désire que sa vie ne s'épanouisse ici-bas que selon l'amour et la volonté de ce Dieu qui l'appelle, l'encourage et le soutient. Il n'oubliera jamais que le prêtre doit être un autre Jésus-Christ et il s'efforcera sans cesse de reproduire l'image de ce divin Sauveur. N'est-ce pas là la pensée qui explique tant de vertus, de dévouement, de générosité, de sacrifice dans l'âme de nos prêtres ? Comment pourraient-ils être ici-bas la lumière du monde et le sel de la terre, au milieu de tant de ténèbres et de tant de passions, s'ils n'élevaient pas leur cœur d'une manière incessante vers cet idéal divin de perfection et de vérité qui s'appelle leur Dieu, et qu'ils contemplent toujours ? N'est-ce pas, dans ces moments bénis de ravissement surnaturel, qu'ils entendent Notre-Seigneur leur dire de sa voix la plus encourageante et la plus suave : « Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait moi-même : apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » C'est à cette école de transfiguration sacerdotale, que l'abbé Sauvage reçut les grandes leçons d'humilité, de douceur, de pureté et de fidélité qui furent comme le premier épanouissement de son âme consacrée à Dieu.

En quoi consiste l'humilité ? Elle ne consiste pas à nier les dons de Dieu et à les anéantir, mais bien à avoir conscience de ces dons divins et en rapporter à Dieu seul l'honneur et la gloire. Quand l'apôtre saint Paul veut confondre l'orgueil de l'homme, il lui adresse cette violente apostrophe : « O homme, quel est le don que tu possèdes et que tu n'aies point reçu ? Et si

tu l'as reçu, pourquoi t'enorgueillir comme si tu ne l'avais point reçu ? » Ne sommes-nous pas en droit d'affirmer que l'orgueil, dans la raison de l'homme, accuse un travers de l'esprit, tandis que dans l'âme du chrétien et dans la conscience du prêtre, il accuse les imperfections de la foi et les profanations de la grâce ? Aussi devons-nous avec empressement et bonheur nous incliner devant Dieu et adorer sa souveraine puissance, tandis que le succès marque nos œuvres et que le triomphe termine nos combats. Nous ne sommes devant Dieu que des serviteurs inutiles et c'est toujours vers Dieu que nous devons faire monter toute gloire, toute action de grâce et tout cantique triomphal : *Soli Deo honor et gloria !* Quand l'âme est animée par ces pensées salutaires, quand elle se place sur ces hauteurs sublimes, où elle rencontre le Dieu, auquel elle s'est consacrée, n'ayez crainte qu'elle se laisse emporter par les vertiges fiévreux de l'ambition terrestre et de la vanité humaine. Elle reçoit les dons de Dieu, en les rapportant à sa gloire ; elle reçoit les faveurs de l'homme en les sanctifiant pour Dieu.

Dons de Dieu, faveurs de l'homme, tel fut le partage de l'abbé Sauvage : nous nous souvenons tous qu'il avait reçu du ciel une riche intelligence et un esprit distingué. Les succès précoces qu'il obtint dans tous ses examens en sont la preuve manifeste. Nous le regardions déjà, sur les bancs du Séminaire et à l'âge de 17 ans, comme une nature d'élite : ce n'était cependant encore que les premiers rayonnements d'un esprit qui devait agrandir sa puissance et multiplier ses succès. N'avons-nous pas constaté, nous surtout qui avons vécu dans son intimité, qu'il y avait dans son âme autant de simplicité que d'intelligence, et autant d'humilité que d'esprit, tellement il donnait l'exemple d'une science progressive et d'une vertu plus progressive encore !

Aussi bien, comment serions-nous étonnés que les riches dons de son intelligence lui aient mérité quelques faveurs ? Les titres et les distinctions sont venus le trouver auprès de son bureau, à Versailles, au moment où il s'y attendait le moins; il travaillait jour et nuit à sa thèse de docteur et se préoccupait fort peu des honneurs que des amis influents lui avaient préparés. Doux et humble de cœur il écrivait à ses amis : « N'oublions pas qu'en fait d'honneurs, j'en ai reçu un le jour de l'ordination qui doit défendre de penser aux autres, et qu'en ce monde un prêtre est toujours placé haut et bien, quand il accomplit la volonté de Dieu. » N'est-ce pas le mot de de l'humilité du cœur inspiré par la foi de l'esprit ?

Nommé camérier secret de Sa Sainteté, il attribue avec simplicité tout le mérite de sa nomination à M. le baron de Larcy, alors ministre des travaux publics : « Devant une telle faveur, écrit-il au cardinal Bérardi, j'ai besoin de penser que vous avez voulu récompenser en mon humble personne le dévouement inaltérable de M. le baron de Larcy au Saint-Siège et au Souverain-Pontife. Je reste confus d'un honneur si imprévu et si peu mérité.» Rome lui répond par le cardinal Bérardi : « L'intérêt que j'ai pris à la faveur dont le Saint-Père vient de vous honorer, m'a été dicté non seulement par tous les égards qui sont dus à M. le baron de Larcy, mais aussi par vos mérites personnels. Sa Sainteté vous a jugé digne de sa concession honorifique et je me réjouis de tout mon cœur d'avoir été son intermédiaire. »

Le Ministre des travaux publics qui connaissait de très près la vertu profonde de l'abbé Sauvage n'hésita pas à faire parvenir ses remerciements au cardinal, en lui disant : « Grâce à votre puissant intermédiaire, mon cher abbé a obtenu une faveur qu'il n'avait point demandée et qu'il n'aurait pas osé espérer, mais dont il se montrera digne, j'en suis sûr, par sa piété et ses qualités distinguées. »

Peu après, le jeune camérier apprend que Mgr Cataldi, rempli d'estime pour sa personne, se propose de lui faire parvenir les lettres de chanoine honoraire de Civita Vecchia. Aussitôt son humilité s'étonne et s'irrite. L'abbé Sauvage prend la plume pour supplier son honorable ami de ne pas donner suite à ce projet. C'était trop tard. Les lettres officielles de l'insigne Chapitre croisèrent en route la lettre de refus et quand celle-ci arriva déjà son nom était inscrit sur les colonnes des chanoines honoraires de l'illustre basilique. Ne devons nous pas être édifiés de cette vertu humble et modeste, vraiment sacerdotale, tout à fait exempte d'ambition et de vaine gloire ?

« Cher et vénéré Seigneur, lui écrit Mgr Cataldi, Maître de cérémonies, je ne savais que répondre aux belles expressions d'humilité chrétienne et aux prières que vous me faisiez d'éloigner la pensée d'autres honneurs ecclésiastiques pour vous. J'étais déjà trop engagé et je me trouvais dans l'impossibilité de vous conteuter. Pardonnez-moi donc si j'ai mal fait et si vous êtes chanoine de Civita-Vecchia, dont la cathédrale est une des plus insignes des États-Pontificaux et dont le Chapitre jouit de grands privilèges. Le Chapitre, *sans une ligne de supplique de votre part*, vous a élu à l'unanimité et l'évêque vous a joyeusement confirmé, sans demander aucun placet. « *Gratulor tibi*, *gaudeo mihi, et fausta omnia adprecor tibi et opinor ut ad multos annos et ad majora ascendere valeas*. Je vous félicite et je me réjouis. Je vous souhaite toute sorte de félicités et je fais des vœux pour que vous viviez de longues années et que vous ayez un glorieux avenir. » Mais tels n'étaient pas les vœux et les désirs du jeune prêtre, objet de tant d'estime et de tant d'honneur : forcé de vivre au milieu du monde, il s'isolait dans le travail, le recueillement et la prière, afin de donner à son âme la splendeur et la pureté des anges.

Un jour, le Seigneur dit à saint Pierre de marcher sur les eaux et de venir à lui. L'apôtre écouta le Seigneur, lui obéit et le miracle de la puissance divine glorifia Jésus-Christ devant ses apôtres et ses disciples. N'est-ce pas encore le même miracle qui s'opére en faveur du prêtre au milieu du monde ? N'est-il pas obligé d'aller à Jésus-Christ, en marchant sur les flots agités des passions humaines, sans se laisser engloutir, même aux heures des tempêtes, dans leurs sombres profondeurs ?

L'abbé Sauvage entendit cette voix divine et se complut à l'écouter, tandis que ses devoirs et ses fonctions l'appelaient au milieu de la plus agréable et de la plus brillante société, dans ce palais de Versailles, où siégeait en ce moment le gouvernement de la France. Assis, d'ailleurs, à un foyer chrétien, où se retrouvaient vivantes les traditions religieuses et sociales de la Patrie, il était autorisé à se montrer à son noble entourage, qui savait l'apprécier, avec toutes les qualités et les vertus qui font le prêtre selon le cœur de Dieu. Mêlé à toutes les fêtes officielles et à toutes les réunions mondaines, il savait s'effacer et disparaître au moment opportun, qui était pour lui le moment de la prière ou de l'étude. En marchant sur les eaux sans en être submergé, il suivait Jésus-Christ, son modèle et son Dieu. Voyant le monde de très près, il se dévouait à lui, sans se laisser absorber. Sa robe sacerdotale conserva toute sa pureté et tout son éclat. Les témoins de sa piété et de sa vertu étaient heureux de dire qu'il leur apparaissait dans leurs fêtes, avec son sourire angélique, comme une douce vision du ciel, qui faisait du bien à leur conscience et à leur foi. Quand ils avaient aperçu le prêtre toucher seulement à la terre par le pied de sa mortalité, ils ne tardaient pas à reconnaître, sous la robe du prêtre, l'ange de Dieu qui regardait du côté du ciel et se plaisait à vivre de grâce divine et de surnaturelle vertu ! N'est-ce pas ainsi que le prêtre doit toujours passer, en faisant le bien ?

Dès sa plus tendre jeunesse, Henri Sauvage avait tenu à consacrer à Dieu un cœur tout à fait pur. Au prix de bien des terreurs et avec des scrupules inquiétants, il avait fini par posséder son âme, sous l'œil de Dieu, dans une sereine vertu et dans une intégrale pureté. Se disposant à monter à l'autel, désirant s'élever jusqu'à la montagne du Seigneur et se tenir ferme et debout dans le lieu saint, il n'avait épargné aucun effort pour avoir les mains innocentes et le cœur pur. C'est à sauvegarder cette pureté qu'il consacra toute sa vigilance ; elle lui était précieuse, parce qu'il l'avait conservée belle et intacte. Aussi quand Mgr Plantier, qui veillait sur lui avec tendresse, lui écrivait : « Dans ce tourbillon de Versailles, mon cher abbé, restez toujours ce que vous êtes et tel que je vous ai connu, » l'abbé Sauvage pouvait répondre à son évêque, selon ces souhaits et ces désirs. Tant il est vrai que le mérite, la gloire et la force de son caractère consistaient dans une inébranlable fidélité à lui-même et aux autres !

J'ai dit : Fidélité ! Quel mot et quelle vertu ! N'est-il pas permis de répéter ici la pensée du poète : Rien n'est plus commun que le mot ; rien n'est plus rare que la chose ? Le monde est avant tout avide de ses intérêts, toujours exposé à mille fluctuations, adorant aujourd'hui ce que hier il détestait, détestant aujourd'hui ce que hier il adorait, trahissant avec sang-froid ses serments les plus sacrés, oubliant à la légère ses promesses les plus saintes, subissant chaque jour des impressions différentes et ne donnant aux naïfs, qui croient encore à lui, que tristesses, ennuis et déceptions, réalisant toujours cette parole de l'Écriture-Sainte : « Le monde est placé dans le mal. » *Mundus in maligno positus est*, et cette autre : « Toute créature est menteuse. » *Omnis homo mendax*. — Heureuses donc les âmes qui savent se maintenir égales à elles-mêmes, en présence de ces changements subits et de ces

transformations inattendues ! Heureuses les âmes qui ont le courage d'être fidèles à elles-mêmes, c'est-à-dire à leurs pensées et à leurs convictions, et d'être fidèles à autrui, c'est-à-dire à leurs affections et à leurs sentiments. « Donnez-moi un homme fidèle, s'écrie le Sage de la Sainte-Écriture, et je le comblerai de louanges ! *Vir fidelis multum laudabitur !* » N'est-ce pas, à cause des conséquences funestes de l'infidélité que l'âme humaine, dévorée par l'inexorable ennui, « traîne jusqu'au tombeau la longue chaîne de ses espérances trompées ? » Montrez-nous donc un cœur fidèle, et nous le comblerons de louanges.

(A suivre) E. CHAPOT.

THÉRÈSE DE KERALIN[1]

XI

Quand tout fut terminé M. de Kéralin retourna tristement à son logis solitaire, mais comme il était sur le point d'y rentrer, il s'entendit appeler par une voix connue.

— Ah! C'est toi, cousin, dit-il à Saint-Laurent, qui le suivait de près, je te croyais à Blois pour quelque temps encore, est-ce que le détachement que tu commandais est de retour ?

— Non, répondit celui-ci, je suis arrivé ce matin seulement, et c'est pour te voir que je suis venu ; aussi ai-je été bien contrarié de ne pas te trouver chez toi tout à l'heure.

— Entrons donc chez moi dit Frédéric, aussi bien ai-je grand besoin d'ouvrir mon cœur à un ami.

— Tu ne saurais en trouver de plus affectionné, mon cher, répondit le gros capitaine; mais il est donc vrai que tu souffres ?

— Plus que je ne saurais te dire répondit Kéralin.

Ils pénétrèrent dans cette maison, qui paraissait alors si déserte, et prirent place sur le canapé, où les deux époux s'étaient assis tant de fois l'un près de l'autre. Alors Frédéric, les larmes aux yeux, fit part à son cousin de son malheur, de ses chagrins et même de tout ce qui concernait Mabile.

Cette jeune fille était issue d'une mésalliance de M. de Kéralin père, qui avait épousé en secondes noces une femme de basse extraction et de conduite douteuse, mariage

qu'il tint secret autant que possible, et que Frédéric, qui était à son régiment, n'apprit qu'après la mort de son père. Ce fut alors que Pétronille Ramier, la veuve artificieuse et intéressée, qui avait capté la confiance du vieillard, produisit tout à coup, avec son acte de mariage, un testament olographe, qui lui attribuait toute la partie disponible des biens du défunt, et fit valoir en même temps les droits de sa fille Mabile, très jeune encore, à la moitié du reste de l'héritage paternel.

Les hommes de loi ayant pris connaissance de diverses pièces produites par la demanderesse, conseillèrent à Frédéric d'attaquer le testament de M. de Kéralin père, entaché de nullités essentielles; mais lui, ne pouvant se résoudre à laisser discuter devant les tribunaux les actes de son père, et à voir son nom déconsidéré par l'inconduite d'une femme, dont il connaissait l'immoralité, fit proposer à Pétronille de lui abandonner sans contestations tous les avantages pécuniaires qui lui étaient faits par le testament, à condition qu'elle s'engagerait à ne point prendre le nom de Kéralin dans la vie ordinaire, et à ne pas rester dans le pays.

Entre une somme d'argent considérable et un nom que dans le fait elle n'avait jamais ostensiblement porté, Pétronille n'hésita pas longtemps; elle acquiesça facilement aux propositions du jeune officier, entra en possession de la fortune, quitta le pays avec son enfant, et Frédéric n'entendit plus parler ni de l'une ni de l'autre.

Ce ne fut que quinze ans plus tard, lorsque le 52me vint en garnison à Tours, qu'un beau jour il vit venir chez lui un commissionnaire, chargé d'une cassette en bois de rose et d'une lettre à son adresse.

— Est-ce bien vous qui êtes le capitaine de Kéralin? dit cet homme.

— C'est moi-même ; que me voulez-vous?

— Vous remettre cette cassette et cette lettre, dont vous allez me donner reçu.

— D'où vient cela? demanda Frédéric.

— De Mlle Mabile, qui demeure chez Mme Lebeau, rue de la Biche, 22, répondit cet homme.

Fort intrigué de cette aventure, Kéralin décacheta la lettre ; elle était d'une écriture très fine et très nette, et ainsi conçue :

« Monsieur le Capitaine,

« Ma pauvre mère, Pétronille Ramier, est morte depuis peu de temps en me recommandant de vous faire parvenir ce coffret, qui contient les portraits en miniature de M. et de Mme de Kéralin. J'ai aussi en ma possession des papiers de famille qu'il vous serait peut-être agréable de parcourir, afin de choisir ceux qui pourraient vous intéresser ou vous être utiles ; si vous désirez les connaître, veuillez vous donner la peine de passer chez moi, je me ferai un plaisir de vous les communiquer.

« Mabile. »

— Remerciez cette demoiselle de ma part en ajoutant que j'irai la voir bientôt, dit Frédéric au commissionnaire, après lui avoir payé le prix de sa course.

Les portraits représentaient, l'un un jeune officier de dragons, dans lequel, malgré la différence de l'âge et du costume, Frédéric put encore reconnaître les traits de son père ; l'autre, une jeune et jolie femme, telle qu'avait été Mme de Kéralin, sa mère, à l'époque de son mariage.

Il les baisa avec émotion.

— Pétronille est donc morte, se dit-il, et c'est sa fille qui m'écrit ; je me serais bien passé de faire la connaissance de cette demoiselle Mabile, mais je luis dois une visite de remerciement, car elle est innocente de tous les ennuis que m'a causés sa mère ; puis il est bon que j'examine ces papiers de famille qu'elle met à ma disposition.

Il fit sa toilette à la hâte, et se rendit à l'adresse indiquée.

Ce fut Mme Lebeau qui le reçut d'abord ; il apprit d'elle que Pétronille Ramier était morte d'un cancer au sein, maladie qui avait achevé d'épuiser le peu qui lui restait encore d'une fortune gaspillée en folies de tout genre, et que, dans tout le cours de cette maladie, Mlle Mabile, aimable et douce jeune fille, qui avait été fort bien élevée au pensionnat renommé de Mme de Lignac, avait prodigué à sa mère tous les soins d'une filiale tendresse.

— Puis-je voir cette demoiselle ? demanda Kéralin.

— Sans doute, quoiqu'elle ne reçoive personne ; mais pour vous c'est différent; puisque vous êtes son demi-frère. Oh! soyez tranquille, ajouta-t-elle en remarquant l'air mécontent de Frédéric ; je saurai garder votre secret.

Elle le conduisit ensuite dans cette même petite chambre où, tant de fois Frédéric avait pénétré depuis ; il y trouva une jeune fille, distinguée et si différente de Pétronille, dont elle avait cependant la beauté, qu'il se prit tout de suite d'affection pour cette pauvre créature, d'une santé très délicate, mais douce, patiente et résignée. Il lui offrit ses services, l'aida à mettre de l'ordre dans ses affaires, et à payer les dettes contractées pendant la maladie de Pétronille. Comme Mabile était instruite et courageuse, il lui conseilla d'entrer en qualité d'institutrice dans une famille honorable qu'il connaissait, et l'engagea à rester, en attendant, chez Mme Lebeau, dont la moralité était notoire, se proposant de payer au besoin à cette dame la pension de Mabile.

Le mariage de Frédéric, survenu sur ces entrefaites, avait interrompu pendant deux ou trois mois ces relations fraternelles ; mais, dès qu'il fut retourné à Tours, il s'empressa d'aller voir sa sœur, et il fut péniblement surpris de la trouver fort souffrante ; car, quoiqu'elle lui eût écrit

plusieurs fois pendant son absence, elle ne lui avait jamais parlé de sa santé. Il espéra cependant qu'avec les bons soins d'un médecin en renon, qu'il lui envoya aussitôt, sa jeunesse triompherait d'un mal dont il ne connaissait pas toute la gravité. On sait le reste, et comment la méchanceté de Pélestrier et son désir de vengeance, mis en éveil par les commérages de la servante de Mme Lebeau, avaient dénaturé les faits.

En achevant ses confidences à son cousin, Frédéric mit sa tête entre ses mains pour cacher des larmes qu'il ne pouvait retenir.

— Maintenant je n'ai plus ni femme ni sœur, dit-il, d'une voix étouffée.

— Voyons, sois homme, mon ami, dit Saint-Laurent avec affection, tu as peut-être eu tort de faire un secret à Thérèse de tout ce que tu viens de me confier ; elle a été bien enfant, je l'avoue, de concevoir des craintes chimériques ; mais c'est une bonne et charmante femme, qui t'aime tendrement ; et, dès qu'elle saura la vérité toute entière, l'ombre même d'une mésintelligence disparaîtra bien vite entre vous.

— Mais où la trouver, dit Frédéric, puisque je l'ai cherchée vainement dans toute la ville, et même en Anjou, où j'espérais qu'elle s'était retirée chez ma tante de Surel ? Puis, comment faire taire les mauvaises langues, toujours prêtes à gloser sur une position aussi ridicule que la mienne, et à mordre sur la réputation d'une jeune et jolie femme ?

— Pour cela, je m'en charge, répondit vivement le gros capitaine, et, malheur à celui qui oserait calomnier ma cousine ! D'ailleurs, il me vient une idée : n'a-t-elle pas hérité de sa tante d'une petite maison de campagne, près de Toulon ?

— Oui, certainement, une charmante bastide, ou plutôt

une villa, où nous avons été passer quelques jours, après notre mariage.

— Eh bien ! c'est là, sans doute, qu'elle aura été cacher son chagrin.

— Tu as raison ; il faut que je sois stupide pour n'y avoir pas pensé. Je vais prendre un congé, et partir ce soir même.

— Non, c'est moi qui partirai, dit Saint-Laurent, car nous pouvons nous tromper tous deux ; elle peut ne pas s'être éloignée beaucoup et retourner un jour ou l'autre ; et que deviendrait-elle, la pauvre enfant, si tu n'étais pas ici pour la recevoir ? à quelles malignes interprétations cet incident ne pourrait-il pas donner lieu ! Ainsi c'est chose décidée, je me mets en route ce soir, et tu m'attendras avec patience.

— C'est facile à dire. Je ne puis tenir en place depuis qu'elle n'est plus là.

— Il le faudra bien cependant. Adieu, j'espère te donner bientôt de bonnes nouvelles.

— Tu m'écriras souvent ?

— Je te le promets.

Là dessus ils se serrèrent la main et se séparèrent.

Trois jours s'écoulèrent encore. Tout entier à ses préoccupations personnelles, Frédéric avait prêté peu d'attention aux affaires publiques, quand trois mètres d'étoffe bleue, blanche et rouge, flottant à l'hôtel de ville de Tours, lui apprirent qu'on chercherait en vain au palais des Tuileries le roi, dont la France avait salué avec allégresse l'avènement au trône et dont l'armée victorieuse venait d'arborer le drapeau blanc sur les remparts d'Alger.

Le capitaine de Kéralin ne fut pas long à se décider sur la conduite qu'il devait tenir. Fils d'un ancien émigré, appartenant à une famille qui, de père en fils, avait servi sous les princes de la branche aînée des Bourbons, et ne

se sachant pas encore dégagé de ses serments, il offrit sa démission, que son colonel refusa de transmettre, ne voulant pas priver la France d'un vaillant officier ; mais, peu de jours après, Pélestrier, qui, prévenu par les affiliés d'une société secrète, dont il était un des membres les plus actifs, était parti pour Paris et y avait obtenu le grade de chef de bataillon, en récompense de ses services secrets, assouvit sa vengeance contre son rival en le dénonçant comme légitimiste ardent au nouveau ministre de la guerre.

Le capitaine de Kéralin fut mis aussitôt en retrait d'emploi, et l'inoffensif Saint-Laurent, qui ne s'était jamais occupé de politique, partagea le même sort.

— J'en suis fâché pour mon cousin, se dit Frédéric ; mais quant à moi, je me réjouis d'être libre et de pouvoir me livrer sans obstacle à mes recherches.

Il faisait déjà ses malles, lorsque le vaguemestre lui remit une lettre timbrée de Beaufort, petit village entre Saumur et Angers.

— C'est d'elle enfin ! s'écria-t-il hors de lui, en reconnaissant l'écriture.

Et, tout tremblant d'émotion, il lut ce qui suit :

« C'est pour la dernière fois que je vous écris, Frédéric. Prête à quitter la vie, je vous adresse mes derniers adieux. Témoin oculaire de votre présence secrète chez une jeune fille, que l'on m'avait assuré posséder depuis longtemps toutes vos affections, je n'ai pu me résoudre à retourner auprès de vous. C'était mon devoir peut-être, mais le courage m'a manqué pour l'accomplir. J'étais partie pour Angers, dans l'intention de me rendre auprès de votre tante, seul asile qui me parût convenable dans ma triste position ; mais le chagrin que j'avais épousé avait épuisé mes forces, la fièvre et le délire s'étaient emparés de moi, et Françoise, qui m'accompagnait, fut obligée de s'arrêter à Beaufort, dans la seule auberge du

pays. J'y suis restée jusqu'à cette heure, sans avoir conscience de mon état ; depuis hier seulement, j'ai entièrement recouvré la lucidité de mon esprit, et, aux sombres clartés de la mort qui s'approche, je reconnais que j'ai follement agi en m'éloignant de vous sans votre consentement, sans explication préalable ; je viens donc vous en demander pardon, mon ami, comme je vous pardonne les souffrances que vous m'avez causées, car un poignard enfoncé dans le cœur m'aurait fait moins de mal que la perte de mes illusions.

Mais je me suis promis de ne vous faire aucun reproche; sur le point de paraître devant Dieu, je ne dois plus m'occuper que de l'Eternité. Adieu donc, toi que j'ai aimé trop passionnément, que j'aime encore de toutes les puissances de mon âme, adieu ! ... Oh! si je pouvais te revoir au moins un instant!... Me sentir pressée sur ton cœur et mourir ensuite !... Pars en toute hâte, que j'entende encore ta voix chérie, que je vois couler de tes yeux des larmes de regret ! Pars, je t'attendrai, je me raidirai contre la mort afin que tu arrives à temps pour recevoir mon dernier soupir... Mais non, ne viens point au contraire ; si je te revoyais je ne pourrais plus me résigner à quitter cette terre. Adieu donc, mes forces sont à bout, la plume charge mes doigts, adieu, adieu ! »

A cette lettre, tracée d'une main défaillante et arrosée de larmes, était joint un testament, qui constituait Frédéric de Kéralin, unique héritier de la fortune de sa femme.

— Une chaise de poste, des chevaux, bon pourboire au postillon, s'il brûle le pavé ! s'écria le jeune homme en accourant au bureau de poste.

Il fut servi à souhait, tout fut prêt dans un instant. Aiguillonnés par le fouet du conducteur, les chevaux dévoraient l'espace, et cependant Kéralin trépignait d'impatience et se plaignait de la lenteur de leur course.

A midi moins un quart il était déjà sur la place de Sau-

mur.. La garde nationale du pays s'y trouvait sous les armes. Les commis de boutique avec leur uniforme tout neuf, la moustache postiche et le fusil de chasse sur l'épaule ; les bons bourgeois, au ventre prépondérant, avec l'habit du dimanche, relevé par une vieille rouillarde, achetée la veille chez le fripier et le chapeau sur l'oreille pour se donner un air crâne ; tous s'enrouant à crier :

— Vive la Charte ! Vive la liberté ! à bas les ministres.

C'était un spectacle comique et triste à la fois.

Ces guerriers improvisés, enviant les Tourangeaux, qui avaient eu la gloire d'arrêter M. de Peyronnet, seul et sans défense, croyaient voir un ministre dans chaque individu qu'ils ne connaissaient pas.

Ils entourèrent la chaise de poste de Kéralin.

— Citoyen, votre passe-port ?

— Je n'en ai point, je suis officier.

— Alors votre brevet ?

— Mon brevet ? Je ne l'ai pas sur moi, mais je fais partie de la garnison de Tours, et je vais à Beaufort. Si vous voulez vous en assurer, donnez-moi quelqu'un pour m'accompagner, un garde national, un gendarme, n'importe ; mais au nom de Dieu, laissez-moi passer ?

— On ne passe pas ! s'écrièrent à la foix trente voix discordantes, à bas les ministres, vive la liberté ! On ne voyage pas sans passeport.

— Comment ! pour aller à deux lieues de Saumur, à Beaufort, où il faut absolument que j'arrive ?

— Non non, c'est Polignac. Au corps de garde !... à la municipalité !... En prison !... Vive la liberté !...

Et les enragés dételaient les chevaux. Un d'eux, le sabre à la main, voulut saisir Frédéric.

— Arrière ! s'écria celui-ci d'une voix qui fit reculer son agresseur.

Et frénétique de colère, il s'empara de tout ce qu'il

rencontra sous sa main pour se défendre contre la foule ; mais le nombre l'emporta, Frédéric fut terrassé, mal traité, son sang coula et il fut emporté évanoui dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville ; puis, malgré sa résistance, conduit en prison, où il continua à s'agiter comme un aigle captif qui heurte sa tête contre les barreaux de sa cage. Ses blessures étaient légères, mais son chagrin était si grand qu'il tomba dangereusement malade et qu'on douta qu'il put guérir.

Il fut soigné, tant bien que mal, et la force de son tempérament le sauva. Après quelques jours de fièvre ardente, accompagnée de délire, il se trouva un peu mieux; la mémoire lui revint en même temps et c'est alors qu'il sentit toute l'horreur de sa position. L'idée de Thérèse expirante, qui l'attendait en vain, était sans cesse présente à son esprit. Il lui écrivit sans recevoir de réponse, il fit toutes les démarches possibles pour obtenir sa liberté, mais ce fut sans résultat.

Alors une affreuse pensée, une pensée diabolique s'empara de lui et le poursuivit avec acharnement ; ses principes religieux s'effacèrent de sa mémoire, la mort lui parut moins horrible que la situation, et, dans un excès de frenésie, il se dit qu'il fallait en finir avec l'existence.

Il chercha autour de lui, et, à défaut d'une arme quelconque, il résolut de s'étrangler. Mais Dieu ne permit point l'accomplissement de ce projet criminel, et, au moment où il prenait sa cravate pour y faire un nœud coulant, il arriva qu'un cordon de cheveux, doux présent qui lui rappelait des jours de bonheur, se rompit tout à coup, laissant tomber à ses pieds un joli médaillon, contenant l'image de la sainte Vierge et de l'enfant Jésus, peints avec talent par Thérèse, lorsqu'elle était encore jeune fille.

Frédéric avait autrefois demandé à sa fiancée cette jolie miniature.

— Ce sera mon présent de noce, lui avait répondu Thérèse en riant.

Et le jour de son mariage, elle lui avait donné, en effet le précieux médaillon. Depuis lors Kéralin l'avait toujours porté sur sa poitrine, et il y attachait un grand prix. Il le ramassa vivement, y posa d'abord ses lèvres brûlantes et se mit à contempler avec émotion la douce figure de la reine des anges et celle de l'enfant divin.

Ce sentiment religieux, avec ses croyances sublimes et ses espérances éternelles, lui revint aussitôt. Ses yeux se mouillèrent de larmes, et, confus et repentant, il adora le Dieu de miséricorde, et lui demanda pardon.

Dès cet instant toute idée de suicide fut écartée de son esprit. Si Thérèse était perdue pour lui sur la terre, il voulait la retrouver au ciel. Il souffrait en silence, il pria et pleura, mais il languissait d'ennui dans sa prison, et, après peu de jours, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Une maigreur extrême lui donnait l'apparence d'un squelette. Sa barbe, qu'il ne s'était plus donné la peine de couper, retombait touffue et négligée sur sa poitrine. Miné par le chagrin, il ne quittait presque plus son grabat. Un jour enfin on vint lui annoncer qn'il était libre.

A cette heureuse nouvelle, qui, deux semaines plus tôt, l'eût transporté de joie, Kéralin se souleva à demi, fixa sur le geôlier ses yeux ternes, et parut d'abord ne pas comprendre ; puis un gémissement prolongé s'échappa de sa poitrine, et, d'une voix faible :

— Il est trop tard dit-il en retombant sur sa couche.

Le médecin de la prison, trouvant l'état du malade fort grave le fit transporter à l'hôpital, où la fièvre et le délire le saisirent de nouveau. Des phrases incohérentes, parmi lesquelles le nom de Thérèse revenait sans cesse, s'échappaient de ses lèvres, quelquefois accompagnées de paroles amères et de sanglants reproches, mais le plus souvent avec des accents de tendresse et des larmes de regrets et de repentir.

Pendant que Kéralin se trouvait réduit à un si triste état, la pauvre Thérèse était peut-être plus malheureuse encore. Après avoir écrit la lettre qui avait si fortement ému Frédéric et décidé son depart, elle s'était si bien persuadée qu'il ne résisterait point à ses prières et qu'il allait accourir auprès d'elle, ou que tout au moins, s'il était absolument empêché il lui répondrait au plus vite, que cet espoir avait ranimé ses forces et enrayé pour ainsi dire, le mal dont elle était atteinte. Chaque fois que l'on frappait à sa porte elle tresaillait dans son lit en se disant « c'est lui » et se voyant trompée dans son attente elle ajoutait en soupirant « ce sera pour demain. »

Mais le lendemain s'écoula tout entier sans qu'elle eût de lettre, huit jours passèrent ainsi plein d'angoisses et de désolation.

— Pour qu'il ne soit pas venu il faut qu'il soit mort dit-elle un jour à sa femme de chambre.

Françoise était au désespoir et disait :

— C'est-elle qui risque d'en mourir, ma pauvre maitresse. Si elle était en état de retourner à Tours pour savoir ce qui est arrivé, ou s'il m'était possible d'y aller moi-même, je partirais tout de suite ; mais je ne puis la laisser seule ici, où nous ne connaissons personne. Que ferai-je donc pour ma pauvre maltresse ? écrire à Monsieur d'Ambert ? mais il ne pense plus à sa nièce, depuis qu'il est remarié. Ah ! si la bonne Madame d'Aurémont savait ce qui se passe ! c'est elle qui nous donnerait un bon conseil; je vais lui écrire pour le lui demander et je ferai ce qu'elle me dira. J'aurai bientôt sa réponse et sans doute de l'argent qui viendra bien à propos, car il commence à nous manquer, ma maitresse étant partie si précipitamment qu'elle n'avait pas même pris le temps de bien garnir sa bourse, et moi, qui ai déjà vendu en cachette ma chaîne d'or et mes boucles d'oreille, pour subvenir

aux dépenses du ménage je ne saurai bientôt plus où donner de la tête.

Elle écrivit en effet et après quelques jour d'une pénible attente elle eut un beau matin l'inexprimable joie d'ouvrir la porte à Madame d'Aurémont.

— Qu'est-il donc arrivé à ma chère Thérèse, dit tout d'abord la bonne Clémentine et d'où vient qu'elle est ici sans son mari et sans d'autres soins que les vôtres, comme me l'a appris votre lettre.

— Ma maîtresse vous le dira sans doute, Madame, pour moi je n'en sais pas plus long que ce que je vous ai écrit.

— Dites-lui d'abord que je suis ici.

Françoise s'élança dans l'escalier et le redescendant presque aussitôt:

— Venez, venez, Madame, ma maîtresse a pleuré de joie en apprenant votre arrivée et elle vous attend avec impatience.

— Vous ici, mon amie, ma seconde mère, s'écria Thérèse, Dieu ne m'a donc pas tout à fait abandonné, puisqu'il vous envoie à mon secours.

— Du calme, mon enfant, disait Clémentine en serrant Thérèse dans ses bras, ouvrez-moi votre cœur, ma chère, vous savez que le mien est à vous.

La jeune femme demeura quelque temps sans pouvoir parler, tant elle était émue, enfin se calmant peu à peu, elle raconta, sans réticence, tout ce qui s'était passé entre elle et Frédéric depuis leur arrivée à Tours, ses joies d'épouse, son amour pour son mari qu'il avait si bien l'air de payer de retour et la désillusion qui s'en était suivie; elle dit tout, sans rien omettre, sans rien déguiser, avouant ses torts avec une humilité complète, et Clémentine écoutait, les larmes aux yeux, avec l'indulgence d'une mère.

— Vous avez un grand tort, ma chère enfant, de vous laisser entraîner par cette exaltation que votre bonne tante avait bien raison de redouter pour vous. Comment avez-

vous pu imaginer de déserter ainsi le domicile conjugal sans avertissement, sans explication entre vous et votre mari ? Mais vous êtes trop punie de votre folle équipée pour que je vous fasse de longs reproches, il s'agit maintenant de rétablir la bonne intelligence dans votre ménage, d'abord si heureux et qui peut l'être encore. Vous n'êtes point assez forte pour voyager en ce moment, mais écrivez à Monsieur de Kéralin une lettre bien tendre et qui exprime tout votre repentir.

— A quoi bon, interrompit la jeune femme, puisqu'il n'a pas daigné répondre à celle que je lui ai adressée, il y a plus d'un mois déjà.

— Qui sait s'il a reçue, ma chère? répondit vivement Madame d'Aurémont, toutes les administrations ont été si bouleversées dans les temps que nous venons de passer, qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que votre lettre se soit perdue en route ou que les siennes ne nous fussent point parvenues.

— Ah ! si je pouvais le croire ! s'écria Thérèse dont le visage se couvrit tout à coup d'une vive rougeur, mais comment faire pour le savoir?

— Ecrivez de nouveau, ma chère enfant, je porterai moi-même votre lettre au capitaine de Kéralin et il faudra bien qu'il y réponde.

— Eh quoi ! vous auriez la bonté d'aller encore jusqu'à Tours ?

— Ce voyage n'est ni bien long ni bien fatigant, répondit Clémentine, cependant je ne l'entreprendrai que demain matin, pour vous donner le temps d'écrire et celui de me reposer.

Le reste de la journée s'écoula rapidement dans de doux entretiens, de tendres confidences. Animée par l'espoir d'un avenir meilleur, par la joie d'avoir auprès d'elle son excellente amie, Thérèse ressentait beaucop moins ses souffrances, et reprenait un peu son entrain des jours

de bonheur. La nuit elle dormit mieux quelle ne l'avait fait depuis longtemps, et, lorsque Madame d'Auremont vint l'embrasser le lendemain matin, elle la trouva beaucoup moins agitée que la veille.

— Adieu, lui dit-elle, je serai bientôt de retour et en bonne compagnie, j'espère.

Elle partit, non sans avoir donné à Françoise, qui l'accompagnait à la diligence, de quoi pourvoir largement, pendant un temps assez long, à tous les besoins du ménage.

En arrivant à Tours, qu'elle avait habité quelque temps avant son mariage, Mme d'Aurémont se rendit sur la place d'armes et reconnut sans peine, d'après la description que Thérèse lui en avait faite, la petite maison de Mme Bertrand, mais ce ne fut pas sans une espèce de saisissement de cœur qu'elle tira le cordon de la sonnette.

Comment se présenterait-elle au capitaine, qu'elle n'avait jamais vu ? comment s'y prendrait-elle pour le ramener à des sentiments d'indulgence et de tendresse pour sa pauvre femme, contre laquelle il devait être fort courroucé, comme le lui faisait craindre cette lettre de Thérèse, demeurée sans réponse, quand un seul mot de lui, un mot de regret et d'amour, aurait suffi pour rétablir la paix dans leur ménage. Ces pensées, qui l'avaient déjà troublée pendant la route, se présentaient vivement à son esprit, lorsque la porte s'ouvrant tout-à-coup, une grosse femme lui demanda poliment ce qu'elle désirait.

— Parler au capitaine de Kéralin, répondit Clémentine.

— Si seulement Madame pouvait me dire ce qu'ils sont devenus, lui et sa charmante jeune femme, Madame me ferait grand plaisir ; imaginez-vous qu'ils sont partis d'ici, il y a trois mois déjà, sans rien dire à personne, sans me prévenir le moins du monde de leur intention au sujet du logement, moi, la maîtresse de la maison dans la-

quelle ils ont laissé leurs effets, et même de l'argent dans le secrétaire, comme je m'en suis assurée. Et depuis, pas un mot, pas le moindre billet.

— Depuis combien de temps M. et Mme de Kéralin sont-ils partis de chez vous ?

— Oh ! voilà, reprit aussitôt Mme Bertrand, la jeune dame est partie la première, en compagnie de sa femme de chambre, et après son départ, le capitaine ne fut plus le même homme ; au lieu de me souhaiter poliment le bonjour ou le bonsoir, comme il ne manquait pas de le faire toutes les fois qu'il me rencontrait, il me croisait dans l'escalier sans même avoir l'air de m'apercevoir, et quand je lui demandais de ses nouvelles et de celles de Madame, il ne me faisait pas même l'honneur de me répondre. Son ordonnance assurait qu'il était devenu fou ou peu s'en faut, et c'est ma foi bien possible. Arriva la révolution de juillet, ce qui n'était pas fait pour le mettre en gaîté, car c'était, je crois, un bon royaliste ; peu de temps après, il lui vint une lettre de Beaufort, comme je m'en assurai en regardant le timbre ; je la remis à l'ordonnance, qui la lui porta aussitôt. De qui était cette lettre ? je ne l'ai jamais su, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'un instant après l'avoir reçue, le capitaine sortit de la maison en courant comme un fou, qu'il n'est plus revenu et que personne n'a plus entendu parler de lui ni de Madame ; l'ordonnance lui-même, qui continuait à venir dans la maison, pour tenir l'appartement en bon état, est parti pour l'Afrique avec son régiment, sans savoir ce que son ancien capitaine était devenu.

Le 52me n'est donc plus à Tours, demanda en pâlissant Mme d'Aurémont, que cette nouvelle contrariait vivement.

— Il est parti depuis un mois, répondit la grosse femme, c'est le 49me de ligne qui l'a remplacé. Je ne sais rien

de plus concernant le capitaine, dont Madame est peut-être parente.

— Non, répondit tristement Clémentine, mais j'ai de bonnes raisons pour m'intéresser à lui ; merci de votre obligeance, et si vous appreniez où sont M. et Mme de Kéralin, soyez assez bonne pour me le mander à l'adresse que voici, ajouta-t-elle, en lui remettant une de ses cartes, sur laquelle elle traça quelques mots.

Elle s'achemina ensuite vers le bureau des diligences, y arrêta sa place pour le départ du lendemain matin, et, toute chagrine de l'insuccès de ses démarches, elle se fit conduire à l'hôtel le plus voisin, et y passa la nuit. Le jour venu, elle se rendit à l'église où elle entendit la première messe, priant le Dieu de miséricorde de venir en aide à sa chère protégée, et après un déjeuner sommaire, elle monta dans le coupé de la diligence.

En toute autre circonstance, Clémentine eut admiré la beauté du paysage qui s'offrait à ses regards, mais elle n'était pas dans une disposition d'esprit qui lui permît de jouir de ce spectacle ; cependant, comme tout parle de Dieu au vrai chrétien, comme tout s'éclaire pour lui d'une lumière supérieure, elle sentit bientôt son chagrin s'apaiser et son cœur se rouvrir à l'espérance.

Tout n'est pas perdu, se dit-elle, celui que j'ai cherché inutilement à Tours, je finirai bien par le trouver. D'ailleurs, une ressource nous reste. Pour savoir ce qu'il est devenu, j'écrirai au colonel du 52me, qui me répondra certainement.

L'excellente femme pensait aussi à la façon dont elle devait s'y prendre pour consoler Thérèse.

Elle en était là de ses réflexions, lorsqu'elle arriva à la jolie ville de Saumur, où les chevaux s'arrêtèrent à la porte d'une auberge.

— Changement de voiture, dit le conducteur, en ou-

vrant la portière du coupé où Mme d'Aurémont était restée seule pendant toute la route.

— A quelle heure doit-on repartir, demanda-t-elle ?

— A deux heures seulement, lui fut-il répondu.

Elle se mit alors à parcourir quelques rues plutôt pour se distraire de ses tristes préoccupations que par curiosité.

Arrivée sur une petite place, ornée de grands arbres, son attention fut attirée tout-à-coup par la vue d'un personnage de haute taille, jeune encore, mais fort maigre, qui marchait avec peine, quoique s'appuyant d'un côté sur une forte canne, et de l'autre, sur le bras d'un infirmier. Malgré son état de faiblesse, il y avait dans sa tournure et sur ses traits une expression de force et de dignité qui, même sans le ruban rouge qui brillait à sa boutonnière, l'eût fait aisément reconnaître pour un officier.

Un blessé sans doute, un de nos héros d'Afrique, pensait Mme d'Aurémont. Et elle le regardait avec des yeux pleins de compassion, lorsqu'elle le vit trébucher et s'affaisser sur lui-même, malgré les efforts de l'homme qui l'accompagnait, pour l'empêcher de tomber.

Toujours bonne et compâtissante, Clémentine courut à lui et aida l'infirmier à l'asseoir sur un des bancs de la place, puis, tirant de sa poche un flacon d'eau de Cologne, qu'elle portait ordinairement en voyage, elle le lui fit respirer.

— Je savais bien que le capitaine n'était pas encore en état de sortir, murmura l'infirmier, tout en soutenant le malade, mais il l'a voulu absolument, et ce qu'il veut il le veut bien.

— Voilà qu'il ouvre les yeux, dit Clotilde.

Le malade en effet reprenait connaissance et promenait autour de lui les regards incertains d'un homme qui ne sait où il est, ni ce qui lui est arrivé.

— Souffrez-vous, Monsieur, lui demanda Clotilde ?

— Oui, beaucoup, et cependant il faut que je parte, il le faut absolument.

— Pas aujourd'hui du moins, vous êtes trop faible pour cela.

Au même instant la porte de l'hôpital s'ouvrit et deux hommes appelés par l'infirmier vinrent aider le malade à regagner son lit.

Touchée de compassion et poussée par un secret instinct Clémentine les suivit et demanda à parler à la Supérieure des sœurs de l'hôpital.

C'était une femme vieillie dans les pratiques de la charité chrétienne; elle reçut Mme d'Aurémont très poliment, lui demandant ce qu'elle pourrait faire pour son service.

— Me dire le nom et la position sociale de l'homme qui vient de se trouvel mal sur la place et que l'on vient de rapporter dans son lit.

— Son nom n'est pas un secret, dit la religieuse, il a été inscrit sous celui de Kéralin, capitaine au 52e

— Que Dieu soit loué! s'écria Mme d'Aurémont avec un sentiment de joie.

— Serait-il votre parent? demanda la religieuse un peu surprise.

— Mon parent, non pas, mais le mari très cher et très regretté d'une jeune femme que j'aime comme si elle était ma fille, et qui séparée de lui depuis quelque temps, serait peut-être morte de chagrin si elle ne l'avait pas retrouvé.

Elle demanda ensuite la permission, qui lui fut facilement accordée, d'aller voir le capitaine et de l'entretenir d'évènements qui l'intéresseraient sans aucun doute et contribueraient peut-être à hâter sa guérison.

Mme d'Aurémont et M. de Kéralin s'étaient vus ce jour là pour la première fois, mais ils se connaissaient beaucoup de réputation; Mme d'Ambert d'abord et Thé-

rèse surtout, avaient si souvent fait l'éloge, soit en paroles, soit dans leurs lettres, du brillant officier, et celui-ci avait si souvent entendu parler par sa jeune femme de la bonté de sa chère Clémentine qu'ils n'étaient nullement étrangers l'un à l'autre. Aussi, à peine Mme d'Aurémont se fut-elle fait annoncer que le capitaine, retrouvant subitement la force de s'asseoir sur son lit :

Oh ! qu'elle vienne, dit-il, c'est la première joie qui m'arrive depuis le départ de...

Puis, se laissant retomber sur sa couche sans achever la phrase commencée et cachant sa tête dans ses mains:

— Mais hélas ! qui sait ce qu'elle va m'annoncer murmura le pauvre Frédéric.

Mme d'Aurémont était déjà près de lui, elle devina sa pensée au tremblement qui s'était emparé de tous ses membres et sans autre préambule :

— Votre femme est encore très souffrante, s'empressa-t-elle de dire, mais elle se rétablira bientôt dès qu'elle aura reçu de vos nouvelles.

Il poussa un grand soupir comme un homme soulagé tout à coup d'un poids énorme.

— Elle vit donc encore ! s'écria-t-il et je pourrai la revoir un jour !

— Sans doute, cher Monsieur, mais il faut pour cela prendre grand soin de votre santé et ne pas faire d'imprudence.

— De grâce, conduisez-moi vers elle.

— Vous êtes trop agité pour pouvoir vous mettre en route ; d'ailleurs il est trop tard aujourd'hui, mais demain peut-être, si vous êtes plus calme.

— Parlez-moi d'elle au moins, reprit-il en soupirant, dites moi qu'elle est hors de tout danger et qu'elle m'aime encore, ajouta-t-il tout bas.

— Je puis, sans hésiter, vous en donner l'assurance, répondit-elle en souriant, car je n'ignore rien de sa vie

et de ses sentiments. Son départ de Tours, dont elle s'est amèrement repentie, n'avait d'autre cause que l'excès même de sa tendresse pour vous et vous devez m'en croire, Monsieur, c'est une des plus franches, des plus vertueuses et des plus aimantes jeunes femmes que j'ai jamais connues; son seul défaut est l'exaltation de son esprit ; elle vous aime avec passion et l'amour excessif porte à la jalousie.

Il l'écoutait avidement et chacune des paroles de Mme d'Aurémont calmait ses souffrances.

Madame, dit-il enfin, lorsque elle se leva pour partir, me permettrez-vous de me mettre bientôt en route ?

— Non pas avant que je n'aie préparé votre femme au bonheur de vous revoir, car l'excès de la joie pourrait lui faire bien du mal.

— Alors écrivez-lui tout de suite, je vous en conjure.

— Je le ferai dès ce soir, répondit-elle en souriant, rapportez-vous en à ma tendresse pour elle et à l'intérêt que vous m'inspirez vous même.

— Et aurez-vous la bonté de revenir me voir demain ?

— Sans doute, pour peu que vous le désiriez.

— Si je le désire ! pouvez-vous le demander ? Vous êtes pour moi un ange consolateur et je ne pourrai jamais vous exprimer tout ce que j'éprouve pour vous d'estime et de reconnaissance.

De retour à son modeste hôtel elle écrivit rapidement ces quelques mots :

« Ma chère Thérèse, ouvrez votre cœur à l'espérance, j'ai vu votre mari et j'espère que vous aurez bientôt le bonheur de l'avoir près de vous. »

Quand le facteur remit à son adresse ce laconique billet, Thérèse le décacheta tremblante d'émotion le lut et le relut à plusieurs reprises, osant à peine se livrer à la joie qu'elle ressentait.

Pourquoi ne pas s'expliquer davantage se disait-elle

presque irritée, que lui a-t-elle dit ? Qu'a-t-il répondu ? Se porte-t-il bien seulement ? Pourquoi ne vient-il pas tout de suite ? Est-il encor à Tours, dans notre ancien logement, où nous avons été si heureux pendant trois mois !

La journée s'écoulait ainsi en conjectures de toute sorte et dans des alternatives d'espérance et de crainte ; la nuit qui suivit fut très mauvaise, Thérèse rêva que Frédéric était mort et qu'elle assistait à ses funérailles.

Au point du jour, deux coups violents furent frappés à la porte de la maison qu'elle habitait, puis un grand cri se fit entendre, c'était la voix de Françoise à qui l'on imposait silence ; mais il sembla à Thérèse que l'on montait l'escalier avec précaution, puis sa porte, qui n'était fermée qu'au loquet s'ouvrit doucement, un homme, une espèce de fantôme lui apparut soudain, et tout tremblant d'émotion il exhala un grand soupir. Frédéric, est-ce toi ? cria la jeune femme en lui tendant les bras.

Il ne répondit point d'abord, des larmes silencieuses coulaient le long de ses joues et de violent sanglots soulevaient sa poitrine, mais bientôt les forces lui revinrent, son regard s'illumina, sa voix se raffermit et se levant tout à coup il serra sa femme sur son cœur en lui faisant mille protestations de tendresse.

Elle gardait le silence, mais son âme ardente était dans le ravissement, tout soupçon était effacé de leur esprit, toute crainte écartée, ils étaient tout à leur bonheur et ce ne fut que quelques heures après, lorsque la bonne Clémentine vint partager leur joie, que Frédéric, sans y être sollicité, raconta aux deux femmes attentives et attendries, la touchante histoire de la pauvre Mabile, qui fit verser à Thérèse d'abondantes larmes de compassion et de regrets.

Comme l'état de santé de Kéralin demandait encore beaucoup de ménagements, ils demeurèrent plusieurs

jours à Beaufort avant de retourner à Tours, mais ce furent des jours de bonheur, et le bonheur leur rendit complètement la santé.

Quand la tempête est déchaînée, que le tonnerre éclate avec fracas, que la foudre suit la foudre, qu'un voile noir nous dérobe le ciel, tout est tristesse dans la nature, les animaux et les hommes même en ressentent l'influence ; mais que le vent s'apaise, que la pluie cesse et que le soleil reparaisse radieux, les fleurs ouvrent leurs calices, les oiseaux secouent leurs ailes et l'air rafraîchi paraît plus doux à respirer. Il en est ainsi des tempêtes du cœur et quelque ardent et pur qu'eut été l'amour conjugal de Frédéric et de Thérèse, quelque joie qu'ils eussent éprouvée dans les premiers temps de leur mariage, jamais peut-être n'avaient-ils goûté un bonheur si grand que celui qui suivit leur réconciliation.

(A suivre). Ctesse DU THEIL DE LA ROCHÈRE

RUE D'AVRON

Fille auguste du Christ, pourquoi, Charité sainte,
Veut-on de notre sol effacer ton empreinte?
Ont-ils donc affranchi, les Apôtres nouveaux,
L'âme de ses douleurs, l'infirme de ses maux?
Est-ce que sous leurs cieux ne croît plus la misère?
On ne trouve donc plus de grabat solitaire,
D'enfant have de faim, de souffrant révolté,
Qu'on veuille te proscrire, ô sainte Charité?
Le pauvre est détrompé des bienfaits de l'impie;
Le malheur ne croit plus à la philanthropie.
Pour soutenir ses pas, pour essuyer ses pleurs,
Dans son rude chemin pour semer quelques fleurs,
Pour changer en espoir parfois son noir délire,
Le peuple, ô Charité, n'a foi qu'en ton sourire.

Or, ce soir-là, passait sur l'immense cité
Un bruit confus de joie et de folle gaité,
Et courant, dans la nuit de mille feux rougie,
La foule se ruait à l'appel de l'orgie.
Du centre de Paris jusqu'au fond des faubourgs
Les cuivres éclataient dans tous les carrefours,
Soutenant, sans repos, de leur rude cadence
Les couples entraînés aux spires de la danse.
La flamme en longs festons serpente dans les cieux,
S'arrondit en arceaux, en dômes gracieux,
Projetant ses clartés vagues dans les ténèbres,
Sur ces plaisirs navrants comme des jeux funèbres.
Tel le rire apparaît sur un visage en pleurs.

Dans un de ces taudis que hantent les douleurs,
Pendant que Paris danse, une pauvre famille,
— La mère et six enfants, dont une grande fille, —
Se meurt, là-haut, souffrant la faim depuis deux jours.

Le père est allé, lui, mendier un secours.
Pour avoir un emploi, voilà bien des semaines
Qu'il court!... Hélas! toujours ses démarches sont vaines.
Chaque matin il sort, espérant... Chaque soir
Des insuccès du jour accroît son désespoir.
Le linge a disparu, puis l'armoire et la table.
Le Mont-de-Piété, vorace, insatiable,
A, lambeau par lambeau, conquis le mobilier.
A chaque bruit qui monte à travers l'escalier,
Les petits, moitié nus, et le visage avide,
Se dressent, affamés, sur leur grabat sordide.
La mère sur son sein presse son dernier-né,
Et promène, sans voir, son œil sec étonné,
Où les pleurs dès longtemps ont éteint toute flamme.
La mort, avant le corps, semble avoir glacé l'âme.

La porte s'ouvre enfin... C'est le père! Son front,
Où l'angoisse se lit en un large sillon,
Mieux que n'eut fait la voix, dit sa désespérance.
Les petits se sont tus, ils pleurent en silence.
Encore une nuit longue! Encore un jour sans pain!
Par leur vue affolée, le pauvre homme soudain
S'avança vers sa femme. — Eh bien? gémit la mère.
— Rien! Rien! répondit-il. Toujours rien! La misère
Nous est compagne sure et fidèle vraiment.
Plus rien!... Oh! ce serait à prendre son élan
Et contre la muraille à se fendre la tête! —
Il se tut laissant choir, dans sa douleur muette.
Son front entre ses mains. — Oh! qui pourrait savoir
Qui pourrait condamner, le sombre désespoir
De ce père impuissant à vaincre la faim blème
Qui pousse vers la mort lentement ceux qu'il aime!
Bientôt pourtant, l'œil fixe et de sang injecté,
Annonçant un projet fermement arrêté :
— C'est trop, dit-il, mourir cette longue agonie
Qui nous prend pas à pas, jour par jour, notre vie.
J'ai versé tous les pleurs de mes yeux! Plus longtemps
Je ne puis voir pâtir la femme et les enfants.
Mon bras est sans vigueur, mon cœur est sans courage.
La mort c'est le repos, le calme après l'orage....

Mourons !... Vous tous, parlez... le voulez-vous, voyons ?
La femme et les enfants répondirent : — Mourons !

Des plaisirs cependant quand la coupe fut vide,
Que le faubourien las et la face livide,
Du logis en bronchant retrouva le chemin ;
Quand l'orchestre se tut, quand l'orgie eut pris fin,
Un voisin, en rentrant du bal, dans la mansarde
Croit entendre gémir... il entr'ouvre... il regarde :
Sur le grabat, roidis, les traits violacés,
Sept cadavres sont là, dans la mort enlacés !...
— La mère a triomphé du charbon délétère
Pour vivre, dans les pleurs, d'autres jours de misère.

Se soustraire aux douleurs c'est trahir le devoir,
C'est faire injure au ciel que de manquer d'espoir.
Ne jetons pas pourtant sur eux notre anathème :
Le malheur peut absoudre au Tribunal suprême.
Dieu, qui de toute nuit fait jaillir la clarté,
Ne permet ces forfaits, peut-être, ô charité,
Que pour en retirer une leçon féconde
Et sous ta loi d'amour ramener notre monde.

Paul DAX.

Juillet 1890.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, 2 Octobre 1890.

Il s'était bien annoncé ce mois de septembre. Au sortir des chaudes journées du mois d'août, on respirait enfin. Le vent s'était mis à souffler, un peu bruyamment, un peu froidement. Les vignes étaient superbes, et depuis longtemps nous n'avions pas eu promesses de pareilles vendanges.

Et soudain la pluie est venue, — non point tranquille et monotone,—mais furieuse, accompagnée d'éclairs et de tonnerres. En quelques heures, de la montagne à la plaine elle a tout ravagé. Le Rhône, l'Ardèche, le Gardon, la Cèze, le grand fleuve, comme les simples torrents, ont donné avec une effrayante rapidité. Les troupeaux ont été emportés et noyés, les prés enlevés et les récoltes encore pendantes complètement détruites. Pour une bonne partie de notre département, c'est un véritable désastre. Encore avons-nous moins souffert que l'Ardèche, où l'on a eu à déplorer des morts nombreuses et d'incalculables dommages.

Maints savants avaient prévu, paraît-il, la catastrophe, et du haut de leurs observatoires, où après consultation de leurs instruments, avaient signalé ces perturbations atmosphériques.

Je ne sais comment il se fait que l'on ne croie guère à ces prédictions que lorsqu'elles se sont réalisées. On rend hommage à la science, mais en pratique, on est toujours surpris.

La vie de l'homme, et même celle des peuples, est remplie d'inconséquences et de contrastes.

En dépit des inondations, la foire de Saint-Michel a été, cette année, plus animée que jamais. Nous ne savons quelles transactions s'y sont faites, ni quelles affaires s'y sont traitées, ni quelles denrées s'y sont vendues ; mais rarement nous avions vu notre Nimes aussi peuplé. On avait peine à se frayer un chemin sur les boulevards, et je crois bien que depuis longtemps pareil assortiment d'omnibus, de voitures, de cabriolets, de char-a-bancs , de pataches , de charrettes, de véhicules de toutes les sortes , n'avait encombré la voie publique. En fait de divertissements populaires, les *montagnes-russes* ont obtenu le plus vif succès. Les descentes vertigineuses sont très agréables , paraît-il, aux gens qui aiment à être secoués , et le nombre en est grand. La vie , a dit quelque Sage, est dans le mouvement : *Viva in motui.* Et l'on va vivre sur le champ de foire.

Cependant que l'on vit le temps passé. Voici les vacances qui touchent à leur fin ; ces belles vacances que les premiers rayons de l'automne rendent plus séduisantes encore, au moment où elles disparaissent! Les classes désertes vont se remplir à nouveau et les cours silencieuses reprendre leurs joyeux ébats. S'ils avaient leurs tristesses, ils n'étaient pas sans quelques charmes ces premiers jours de la rentrée. Quelles bonnes poignées de mains avec les condisciples, que l'on retrouvait après deux mois d'absence! quelles longues causeries ! quelles confidences échangées ! Les nouveaux maîtres, les nouveaux programmes, le passé, l'avenir, les espérances, les fermes résolutions, tout cela courait sur les lèvres. Quelque peu lassé de l'indépendance et de ses caprices, on reprenait sans trop de peine les habitudes du réglement. Le travail n'effrayait pas. L'intelligence reposée par l'oisiveté de quelques semaines l'accueillait presque

avec plaisir, et l'on se remettait à ramer vigoureusement vers de nouveaux horizons.

C'est vers l'inconnu que vogue en ce moment notre barque municipale montée par un équipage d'emprunt. Où les vents la conduiront-elle dans quinze jours? qui l'emportera de ces souffles contraires? Sera-ce l'opportunisme qui règnera sur ses adversaires apaisés? Ou bien ceux-ci susciteront-ils quelques uns des ces orages qui mettent le navire dans l'impossibilité d'avancer.

C'est le secret de l'avenir. Pour le moment on s'observe et les signes précurseurs n'ont encore rien révélé.

La sagesse humaine est courte devant ces problèmes de l'avenir. Pour les résoudre elle recourt à des expédients qui ne la servent pas toujours à souhait et se livre à des combinaisons que le hasard, nous voulons dire la Providence, fausse dans ses mains. Un rien suffit pour faire dérailler la machine et alors quelque ouvrier de second ordre décompose piteusement les ressorts et les étale devant le public. C'est un chapitre à ajouter à la longue histoire des déceptions politiques et des coups manqués.

Non, en fait de sagesse, rien ne vaut encore les enseignements de l'Évangile. Nous les avons entendus développer, ces jours derniers, par le R. P. Laurençot. Il parlait à des prêtres dont la vie se passe au milieu de populations rurales ; avec quelle autorité, quelle science théologique, lumineuse et étendue, quelle sincérité d'émotion, quelle ardeur victorieuse d'années qui pèsent déjà sur le vénérable prédicateur, son auditoire peut le redire et les fruits d'édification produits par lui peuvent l'attester.

Mgr l'Évêque présidait en personne ces retraites ecclésiastiques. Nous avons vu à ses côtés le nouveau supérieur du Grand-Séminaire, M. l'abbé Vansoult. M. Vansoult nous vient de Metz où il a séjourné pendant

vingt-trois ans. Nous n'avons rien à ajouter à la lettre épiscopale qui l'a annoncé au clergé, et loué comme il convenait ses talents et les services rendus par lui au diocèse de Metz. La même lettre contient un juste éloge de M. Raynaud, le prédécesseur à Nimes, de M. Vansoult. Le diocèse de Nimes a contracté envers M. Raynaud une dette considérable de reconnaissance. C'est lui qui a inauguré à Nimes la mission des Messieurs de Saint-Sulpice. Il l'a fait avec autant de tact que de zèle, de piété et de dévouement. Il a été le collaborateur actif, éclairé de Mgr Besson dans la tâche que celui-ci s'était imposée, d'assurer l'avenir de son Grand-Séminaire. Ce sont là des mérites que ni la séparation, ni l'éloignement ne sauraient faire oublier et qui vivront toujours dans la mémoire du clergé du diocèse.

Il a pris part aussi ce clergé, au deuil qui a frappé un évêque sorti de ses rangs. La mère de Mgr Fuzet s'est récemment éteinte à l'âge de quatre vingt-quatre ans, dans les bras de son fils. La *Revue* unit ses hommages de condoléances, à tous ceux qui, en cette occasion, ont été présentés à Mgr l'Évêque de Saint-Denis. Mais elle n'ignore pas, que la meilleure consolation pour lui est encore le souvenir de cette vie pleine de jours et de mérites, et de la fin chrétienne qui l'a couronnée.

FIDELIS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES. — Dictionnaire lexicographique et encyclopédique, le plus exact, le seul chrétien. 6 vol. de 1200 à 1300 pages. (Pour les conditions d'achat ou de souscription, s'adresses à l'auteur, Mgr Paul GUÉRIN, avenue de Déols, à Châteauroux (Indre), ou à la librairie Gervais-Bedot. Nimes.

— Jusques à quand les fils de ténèbres seront-ils plus prudents que les enfants de lumière ?

Au siècle dernier , par une intuition de génie du mal , les fils de Voltaire, sous l'œil et le souffle du père de l'incrédulité moderne, entreprirent d'élever , au regard de la sainte Eglise haïe et visée avec une infernale justesse , ce monument de mensonges , Tour de Babel des derniers temps , où les Encyclopédistes réunirent tout l'arsenal de leurs pires armes , obscurcissant le ciel des âmes de cette ombre fatale où les nations comme les individus sont venus s'endormir d'un sommeil de mort.

D'autres les ont suivis, et bien des Encyclopédies ont succédé à celle-là, toutes à des degrés divers s'inspirant de leur devancière , rajeunissant l'erreur, fomentant le scepticisme.

Un ecclésiastique de renom, honoré d'une prélature en cour de Rome , bien connu pour d'autres entreprises déjà glorieuses et en particulier pour ses *Petits Bollandistes* qui ont résumé l'hagiographie du XIX• siècle, Mgr Paul Guérin s'est demandé si l'heure n'était pas enfin venue d'opposer les efforts des enfants de la lumière aux positions prises par les fils des ténèbres.

Certes, l'assaut ne manquait pas de périls. Le plus grand, à mon sens, était dans l'isolement et la conspiration de cette masse de mauvais chrétiens, pour qui toute lassitude est un crime de lèse-paix publique et qui , sans le moindre trouble, laissent dans leur bibliothèque, sur leur table de travail, au sein des collèges où l'on élève leurs enfants, ces officines de venins distillés à doses proportionnées au milieu qu'elles ont en vue, constituant cette foule d'Encyclopédies et de Dictionnaires Universels, qui ont forcé tant de portes catholiques. Lisez au mot *Jésuite* dans Bescherelle, aux mots *Syllabus* et *Chirurgie* dans Trousset, et vous verrez si j'exagère.

Le vaillant auteur ne s'est pas laissé décourager :

— Je ferai le Dictionnaire Chrétien, coûte que coûte , répondit-il aux objections des timides , et, si l'on refuse de me suivre , du moins, j'aurais délivré mon âme.

Pour qui a suivi les débuts de cette entreprise, rien de tout cela ne saurait étonner. Mais, les hésitants se rendirent, quand ils virent les plus beaux noms de la science, de l'érudition, de la littérature,

même dans des camps qu'on aurait crus hostiles, séduits par le courage de l'audacieux entrepreneur, lui apporter leur concours loyal et prêter à l'édifice nouveau leur appoint le plus consciencieux.

Que tout y soit également parfait, qu'on n'y puisse relever de légères inexactitudes, je ne le saurais prétendre. Elles dérivent des devanciers, où elles abondent, parce que le grand danger de l'Encyclopédiste est de copier ce qu'on a dit avant lui.

Du moins, le *Dictionnaire des dictionnaires* en a corrigé une foule innombrable, et, en se présentant au public catholique comme le plus complet, le plus exact, le plus au courant des derniers mots de chaque branche de la science en cette fin de siècle, il peut revendiquer cet autre mérite, incomparable à nos yeux, de s'offrir aux croyants, entre tant de Dictionnaires irréligieux, *comme le seul chrétien*.

Ant. Ricard.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

RELIGION ET RÉFORME SOCIALE

L'analyse de l'ordre social envisagé en lui-même, dans son principe vital et dans sa finalité, amène à reconnaître qu'il repose sur la pierre angulaire du Christianisme : le dogme « du péché originel (1). »

En effet, si comme l'a prétendu J. J. Rousseau, « le principe fondamental de toute morale est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre, qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits (2), » à quoi bon, par exemple, le pouvoir paternel et la société domestique? N'est-il pas évident que, pour sa formation morale, l'enfant devrait être abandonné à lui-même, et qu'il lui suffirait de l'évolution spontanée de sa nature pour devenir tout ce qu'il peut et doit être dans son intérêt propre et dans celui de l'humanité ?

Aussi, Rousseau n'a-t-il pas craint de nier la famille comme société domestique. Il a soûtenu que « sitôt que les enfants n'ont plus besoin du père pour se conserver, le lien social se dissout, et quc s'ils continuent de rester unis, » ce ne peut être « que par couvention (3). »

De la bonté native de l'homme sont venus, également, en ce qui touche l'Etat, la théorie « de la liberté systématique et de l'égalité systématique (4), » cet aveu du

(1) Ces termes ont été employés souvent par Le Play, *La Réforme Sociale en France*....., sixième édition, — *Les Ouvriers Européens*, t. I[er] p. 478 et 479.

(2) Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.

(3) Contrat social, chap., 1 et 2.

(4) Le Play l'a prouvé en plusieurs endroits de ses ouvrages.

vicomte de Bonald « qu'aucun état public de société » n'est utile s'il y a dans l'homme, autant de raison que de passion (1), et cette conclusion triomphante de Proudhon, que l'anarchie est l'idéal de l'association de droit naturel entre les hommes, car elle émancipe l'homme de toute dépendance, ou pour parler comme Proudhon de toute servitude, et anéantit, au point de vue social, tout genre d'inégalité (2).

Ainsi le faux dogme de Rousseau est le point de départ « de la crise que nous traversons aujourd'hui qui est déterminée, disait Saint-Simon, par la modification qui s'opère dans l'idée religieuse ; (3) » du reste, ajoutait-il en s'adressant à Victor de Saint-Simon, son neveu, « la religion a toujours servi et servira toujours de base à l'organisation sociale, » et c'est pourquoi, « l'humanité s'est toujours trouvée en crise scientifique, morale et politique quand l'idée religieuse s'est modifiée (4). »

On le voit donc : « la réorganisation du monde civilisé,» pour employer encore le langage de Saint-Simon, son « état organique (5) » n'est possible qu'à la condition de rétablir d'abord, le dogme de la déchéance originaire dans les croyances. Jusque là, les sources étant ouvertes, les eaux couleront toujours, c'est-à-dire qu'aucun effort ne pourra conjurer la fatalité logique qui ôte tout caractère absolu et positif à l'idée de justice, dissout progressivement la famille et l'Etat, innocente tous les vices, déchaîne tous les antagonismes, pour à prochain terme, dans un ou deux siècles peut-être, ce qui est peu pour la

(1) « Si les hommes avaient seulement autant de raison que de passion, c'est-à-dire autant de force qu'ils ont de faiblesse, ils n'auraient besoin d'aucun culte, d'aucun gouvernement, d'aucun état public de société. » *Essai analytique*.... p. 58 et 59.

(2) Proudhon cité par le P. Ventura.

(3) Saint-Simon, *Lettre à Victor de Saint-Simon*.

(4) *Ibid*...

(5) Saint-Simon, *de la Réorganisation européenne*.

durée présumable de l'espèce humaine, précipiter l'homme et les peuples dans les hontes et les infortunes de la sauvagerie la plus effrénée.

Et qu'on ne s'y trompe pas, en effet : si dans la marche inégale des conséquences pratiques de la doctrine de Rousseau, l'étape que nous occupons aujourd'hui n'est pas encore destituée de toute condition de sécurité, si l'on y rencontre plusieurs vestiges des garanties que nous assuraient la foi traditionnelle et l'antique discipline, il est, en même temps, de toute évidence que le mouvement de l'opinion et les événements qui en naissent les font disparaître, tous les jours ; le corps civil et politique est non seulement atteint dans sa constitution et dans ses membres, mais encore il se délite avec rapidité dans les éléments qui le composent, et on ne peut s'empêcher de craindre que, d'un moment à l'autre, il ne s'éboule complètement.

Donc, encore une fois, il est grand temps de relever le dogme fondamental sur lequel porte, depuis son commencement, l'ordre social tout entier.

Mais est-il permis logiquement de le prendre (ce dogme) isolé du corps de doctrine dont il fait partie, de cette religion chrétienne qui, seule, l'a enseigné (1), et qui, par conséquent, a, seule, fourni sa base à la société, d'où suit, comme l'a dit Pascal, que « nulle secte ni religion, sauf la religion chrétienne, n'a toujours été sur la terre (2) ? »

Non ; tout se tient dans la révélation divine.

Si, d'une part, la déchéance originaire, qui est commune à tous les hommes, présuppose, entre eux, la solidarité qui les réunit tous en unité collective sous le nom d'humanité, elle implique, d'autre part, la divinité « du

(1) Pascal, *Pensées,* éd. Faugère, p. 263.

(2) Pascal, *Ibid.*

doux crucifié (1), » dont l'immolation ne nous montre pas seulement combien le mal est antipathique à Dieu, mais encore nous découvre à un degré surnaturel que ni le cœur ni la raison de l'homme n'auraient pu conjecturer jamais, quel est l'abîme de la bonté divine, puisque « Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique à la mort, et à la mort de la Croix, pour le sauver (2).

C'est ainsi que le dogme de la déchéance originaire qui, envisagé à part, aurait déconcerté notre raison, lui prête, au contraire, un surcroît de lumière et de force, car il est visiblement le nœud central de ces grandes vérités qui nous orientent pleinement dans les hautes sphères religieuses, et nous livrent au-dessous la solution complète de tout problème d'ordre privé ou d'ordre public.

En effet :

1° Puisque Dieu, redisons-le, a tant aimé le monde, qu'Il lui a donné son Fils unique, n'est-il pas évident que tous rapports de Dieu à l'homme ont pour cause et pour fin la bonté de Dieu et le bien de l'homme ? Que toute institution conforme à la loi de Dieu ou qu'il a créée, la famille, l'État, toute supériorité sociale qui n'est en soi que la communication sous un rayon peu étendu de la puissance divine, le patronat, quelle que soit la forme sous laquelle le travail se prononce, ne peuvent avoir également pour fin que le bien général de l'humanité, et, particulièrement, des pauvres, des petits et des faibles ? car ceux-là étant, de beaucoup, le grand nombre, sont, conséquemment, l'expression la plus vraie de la condition générale de la nature humaine.

Et 2° puisqu'il y a solidarité entre les hommes, n'en faut-il pas conclure qu'il y a aussi entre eux une commu-

(1) Expressions de Victor Cousin.

(2) Saint Jean, *Év.*, chap. 3, v. 16 ; — et Bossuet, *Méditations sur l'Evangile*, t. XI des Œuvres, p. 77.

nauté de biens et de misères, et que, par suite, sous réserve des devoirs de chacun envers soi-même, « chacun est obligé de tendre au général (1), » de concourir, dans la mesure de tout ce qu'il peut, à l'amélioration et au progrès, sous tous rapports, de l'individu et de la société ?

Ainsi, « nous tenons fermement, et sans crainte de nous tromper, les deux bouts de la chaîne : » la cause et la fin de l'action divine. C'est uniquement sur le MILIEU, le MOYEN, que l'ignorance, le doute, le désordre peuvent se produire, car l'homme est le ministre de Dieu dans les choses humaines, et, par suite, dans les choses humaines, les fins de la Providence dépendent, autant que peut le souffrir l'infinie sagesse, du libre usage de notre volonté. Il suffit de réfléchir aux deux termes de POUVOIR ici-bas et de SUBORDONNÉS ou de SUJETS pour bien le comprendre. Par le caractère des rapports des seconds avec le premier, qu'il soit religieux, familial, politique, ou qu'il opère par ces autorités que créent la richesse ou la supériorité des talents, sans le préalable d'aucune investiture légale, n'est-il pas d'expérience universelle que le sort des sujets dépend de l'action que le pouvoir exerce, qu'il est nécessairement leur bienfaiteur ou leur fléau ? Leur bienfaiteur, s'il est à leur égard l'agent courageux et dévoué de la vérité, du droit, de la bienfaisance et de la justice ; leur fléau, si, méprisant la loi divine, il détourne, au profit de ses vices, les prérogatives dont il dispose, les immunités et les priviléges de sa volonté (2). »

Aussi sa responsabilité est-elle immense !

Et l'on est effrayé des terribles châtiments qu'à toutes

(1) Pascal, *Ibid.*, p. 262.

(2) Un peuple ne se déprave ou ne se corrige que par l'exemple de ses chefs ; c'est une colonne d'armée qui change de route lorsque la tête change de direction, et jamais la société ne périt que par la faute du pouvoir chargé de la conserver. »

Vicomte de Bonald, *Essai analy.*, p. 190 et 191.

— Thiers, cité par le P. Ventura, *Essai sur le Pouvoir civil*, p. 97 et 98.

— Le Play, *Organisation du travail*, p. 26 à la note.

les époques, la Providence a infligés, de temps à autre, aux classes dirigeantes, livrant bien des fois l'exécution des arrêts de sa justice à de grands coupables qui ont apporté, dans l'accomplissement du mandat dont ils étaient inconscients, la furie des plus atroces passions (1).

Notre conclusion sera donc que : RÉFORME DES CLASSES DIRIGEANTES, voilà par où doit débuter la réforme sociale, d'autant que la richesse et le pouvoir facilitant en l'homme, l'essor du vice originel (2), la religion leur est bien plus nécessaire qu'au peuple, sans oublier que leur immoralité étant contagieuse de sa nature (3), et bien des fois honteusement et lâchement corruptrice, elle appelle, toujours, sur leurs têtes, les haines populaires, et y accumule, nous l'avons vu, les charbons ardents de la colère de Dieu (4).

Si ces doctrines n'ont pas été adoptées par les novateurs les plus en renom de notre temps, c'est qu'avec Rousseau, ils ont méconnu la cause des maux dont nous souffrons ; au lieu de la chercher dans « LE VICE ORIGINEL (5), « ils l'ont imputée A LA FORME SOCIALE ;ils ont inventé une sociologie nouvelle ; et comme « la religion est à la lettre l'âme de la société dont la politique est le corps (6), » ils se sont érigés en promoteurs d'une nouvelle religion.

Niant la présence et la lutte en nous des deux principes du bien et du mal, ils ont affirmé de notre nature,

(1) J. de Maistre.

(2) « En vérité, je vous le déclare, disait le Sauveur, un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. » — (Saint Matthieu, *Evang.*, ch. 19, v. 23).

(3) Le Play, *loc. cit.*

(4) « Celui qui aura été l'occasion de la chute pour l'un de ces petits (les pauvres) qui croient en moi, il mériterait qu'on lui attachât une meule au cou, et qu'on le noyât au fond de la mer. »
Malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! » — Saint Matthieu, *loc. cit.*, ch. 18, v. 6 et 7.

(5) Le Play, *Les Ouvriers européens*, t. Ier, p. 478 et 479.

(6) Vicomte de Bonald, *Pensées*, t. Ier p, 250.

après leurs maîtres du XVIII[e] siècle, qu'elle est simple, et que cette simplicité est matérielle; ils ont fait dériver de la physiologie la morale ; ils ont, par suite, substitué au crucifix (1) l'apothéose du principe physiologique, et chacun d'eux a déduit de ce principe une dogmatique nouvelle qu'il nous a présentée comme une découverte scientifique essentiellement perfectible et la plus capable de répondre aux besoins généraux et toujours changeants des hommes en société.

Mais les croyances spontanées de l'humanité, mais le témoignage des faits n'ont pas cessé, ne cessent pas de repousser les premières assises de ce système. Et comme la méthode que ces novateurs ont embrassée, néglige toutes données de la raison agissant comme sens de l'absolu, et affecte de s'en tenir aux réalités positives, l'étude de ces réalités les a conduits, bon gré, mal gré, aux plus formelles contradictions.

Saint-Simon n'a-t-il pas déclaré « croire à la divinité du Christianisme, » et cela, pour une seule raison « l'élévation de sa morale ? Et encore : « Que l'Église peut être « réputée infaillible, quand elle a pour chefs les plus ca- « pables, et qu'ils conduisent la société vers son unique « but qui est l'accomplissement de la charité (2) ? »

Par son admirable hommage au décalogue, Proudhon a conspué la morale physiologique (3).

(1) ..,. « Celui qui a régénéré le monde, il y a dix-huit siècles, par son enseignement et ses souffrances.... » — M, Linder, inspecteur général des mines, *Réforme Sociale*, 1[er] juillet 1890, p. 24.

(2) *Le nouveau Christianisme*.

(3) Voici comment Proudhon s'exprime au sujet du décalogue :

« Quel magnifique symbole ! Quel philosophe, quel législateur, que celui qui a établi de pareilles catégories, et qui a su remplir ce cadre ? Cherchez dans tous les devoirs de l'homme et du citoyen quelque chose qui ne se ramène point à cela vous ne le trouverez point. Au contraire, si vous me montrez quelque part, un seul précepte, une seule obligation irréductible à cette mesure, d'avance je suis fondé à déclarer cette obligation, ce précepte hors de la conscience et par conséquent, arbitraire, injuste, immoral. »

De l'utilité de la célébration du Dimanche. 1, 13 et suiv.

Et pour qui veut y regarder de près, n'est-il pas sensible que souvent Auguste Comte s'est inspiré, dans ses créations positivistes, de réminiscences plus ou moins altérées et confuses de la révélation chrétienne? Nous pourrions citer sa conception « du pouvoir temporel ayant le pouvoir spirituel pour modérateur et pour guide (1), » et ses doctrines sur le mariage et la famille « qu'on ne peut expliquer, écrivait Stuart Mill, son illustre disciple, que par l'influence du Catholicisme dans lequel il avait été nourri (2). »

Non, quoi qu'en aient dit les encyclopédistes et leur école, et quoiqu'en disent aujourd'hui les dilettanti de la libre pensée contemporaine, ou ces politiciens qui se font du scepticisme et de l'impiété une carrière, le Christ n'est pas enseveli pour jamais dans le sépulcre. Il vit au fond de la pensée universelle; il y est en puissance comme une source d'eau vive sous un amas de ruines, en attendant que, dans un temps plus ou moins prochain (3), les vertus des hommes ou « ces calamités que Dieu permet pour guérir une corruption nationale (4), » le faisant passer en acte, il reprenne, ostensiblement, la tête de la civilisation.

Ce que la religion a fait dans le passé nous découvre ce qu'elle peut et doit faire encore.

C'est tomber dans les lieux communs que de rappeler dans quel chaos se trouvait la société européenne après le triomphe des Barbares.

D'où vint dans si peu de temps, du soir au lendemain d'un siècle, et pour une longue durée, « son état organique » dont l'excellence suréminente, de l'aveu de Saint-Simon et d'Auguste Comte, demeure sans pair dans les annales du genre humain?

(1-2) *Politique positive*, t. II, p. 312.

(3) « La raison consiste à juger la nécessité des événements, et l'imagination à vouloir en assigner le jour et l'heure dont l'Etre Suprême s'est réservé la connaissance. — » de Bonald, *Lé*,. *pr.*, t. II p. 391 et 392.

(4) Bolingbroke cité par Le Play. *Réf.*, *soc.*, t, IV. p. 365.

N'est-ce pas le Christianisme qui suggéra au féodal l'organisation du travail foncier par le bail à cens, bail à fief, et au bourgeois urbain, celle du travail industriel et manufacturier par les multiples combinaisons des corporations ouvrières? N'est-ce pas lui qui, après avoir dénoué le réseau du servage, prépara, par la constitution des syndicats, l'avènement des communes, établit, autour des princes, la *commun law*, ces libertés et franchises coutumières qui, en les garantissant contre eux-mêmes, leur assuraient, en même temps, le respect dévoué et l'obéissance des peuples, et enfin personnifia dans Saint-Louis, le type de la royauté ?

Prétendre que notre société est plus désorganisée que l'Europe au IXe siècle, dépasserait, à notre avis, toutes les licences que peut se permettre le roman qui, sous des formes plus ou moins déguisées, se fait jour, trop souvent, dans le domaine de l'histoire.

Qui peut le plus, peut le moins. Donc,il est juste de penser que le christianisme est bien loin d'être inférieur aux difficultés de notre époque,

Seul, il peut les surmonter.

N'est-il pas « pernotoire (1) » « qu'aucune religion ni secte ou philosophie (2) » sauf la religion chrétienne, n'a enseigné que le but unique de la société, c'est l'accomplissement de la charité et ne l'a fait croire aux hommes, et n'est-ce pas une preuve sans réplique qu'aucune autre doctrine ne peut avoir l'efficace de faire prévaloir pratiquement cette sublime vérité ?

Ni la corruption de la fin du XVe siècle et de presque tout le siècle d'après provenant, à son point de départ, de celle des clercs qui amena la Réforme et par elle ouvrit « la période critique » dans laquelle nous sommes , ni les scandales donnés par la haute noblesse dans la

(1) Expression de Ronsard.

(2) Pascal, *loc., cit.*

dernière moitié du XVII[e] siècle et dans le siècle suivant, provoqués et encouragés par l'exemple de Louis XIV, du Régent et de Louis XV, ni le désarroi moral qui suivit la Révolution de 1789 ne sauraient diminuer en rien auprès du philosophe, de l'économiste et de l'homme d'état le crédit du Christianisme comme force sociale. Car c'est le grand schisme d'Occident et les doctrines anti-chrétiennes des humanistes ou la Renaissance qui introduisirent l'orgueil et le sensualisme païens dans le sanctuaire; c'est, plus tard, le régime du bon plaisir substitué par les demeurants du droit public païen, les légistes, à la *commun-law* chrétienne qui déchaina dans le cœur des souverains, les mauvaises passions de l'homme, et il est incontestable que les débordements qui, après 1789, se mêlèrent à tous les délires avaient pour cause, l'athéisme doctrinal des lettres.

Eclipse plus ou moins étendue du Christianisme, abaissement correspondant des mœurs, tel est le fait général, le parallélisme que l'observation relève comme étant une loi immuable (1). Aussi, tandis que les premiers rangs des classes dirigeantes préparaient dans les cours des rois, par leur inconduite, l'abolition de la monarchie, le peu qui restait, en province, de la vieille noblesse des croisades, fidèle à la foi des ancêtres, « et suivant leurs coutumes et vestiges, » offrait les plus beaux exemples de la vie publique et de la vie privée.

Tant que le Christianisme peut agir librement, il excelle à moraliser les peuples, à les pacifier et à les civiliser.

Une des grandes aberrations de Saint-Simon et d'Auguste Comte, c'est d'avoir pensé que l'industrie et la science venant, comme à l'imprévu, prendre une première place et la plus importante, peut-être, dans l'ordre social, le Christianisme serait menacé, à leur égard, d'in-

(1) Le Play, *Réforme Sociale*, t. I, p. 3.

suffisance. Car si la loi, pour nous emparer de la belle pensée de Mignet, eut son clergé (1), « les Cours de justice, » — Qu'est-ce qui peut interdire à l'industrie, d'avoir le sien, et, de même, à la science? Que de patrons éminents qui, de nos jours, instaurent en eux cette institution de premier ordre ? Et si l'école polytechnique répondit à la voix de Saint-Simon, à son appel d'abord généreux, il faut bien le dire, en lui donnant Jean Raynaud, Michel Chevalier et Auguste Comte, ne voyons-nous pas la même école nous accorder à la suite de Le Play, une nombreuse élite et digne de lui, et, par exemple, A. Delaire, Noblemaire, Haton de la Goupillière, Linder, Cheysson (2) etc. ?

Bien loin que la science puisse distancer la religion dans l'œuvre du perfectionnement total de l'humanité, elle n'y peut concourir, au contraire, avec un plein succès et toujours croissant, qu'autant qu'elle est dans les mains de la religion, un facteur dont celle-ci dispose pour généraliser de plus en plus l'accomplissement de la grande loi de la charité (3).

(1) *Notions et portraits historiques et littéraires.*

(2) Dans une réunion où figuraient MM. Vacherot, Glasson, G. Picot, Comte d'Haussonville, J. Ferrand, membres de l'Institut ; MM. le prince d'Aremberg, Heurteaux, Ernest Mayer, le chanoine Henry, le baron A. de Roodenbeke, G. Menier, A Le Play, Claudio Jannet, J. Lacointa, Goffinon, P. Mame, J. Rastaing, Calla, etc., M. Linder Président du Conseil des mines s'est exprimé ainsi :

« Les Etats-Unis d'Amérique ont organisé, sous la haute direction d'un économiste bien connu de vous tous, M. Carrol Wright, un *department of labor* chargé de toutes les questions relatives au travail et de l'établissement de tous les documents indispensables à leur solution... C'est dans une pareille organisation que les ingénieurs des mines pourraient être utilisés avec avantage. Elle demanderait en effet des aptitudes d'un ordre spécial qui sont les leurs, celles d'une sorte d'actuaire ayant, en outre de connaissances mathématiques très-étendues, la science de l'ingénieur et de l'économiste et la pratique de l'administrateur. J'ai la conviction que le corps des mines ne faillirait pas à cette nouvelle tâche, si elle lui était confiée, et je serais heureux qu'on songeât en haut lieu à employer ses forces vives à la réalisation d'une œuvre si importante. » — N'est-ce pas là un premier cadre de clergé pour la science, comme le personnel des Parlements le fut pour la loi?

(3) Quand j'aurais une *parfaite science de toutes choses, si je n'ai point la charité je ne suis rien.* » Saint-Paul, *Ep., aux Corinthiens*, chap. XIII.

Du reste par les faits qui se produisent sous nos yeux, il est facile de vérifier la valeur sociale de la science quand elle agit seule sans aucune impulsion ni ingérence de la foi religieuse.

La déification de l'humanité, tel est le théisme que la Révolution a voulu substituer au Christianisme, à toute religion et culte. C'est la philosophie positive ou la science se résumant en symbole philosophique qui l'a inventé (3), c'est elle qui l'impose, rappelant, en morale, le faux dogme de Rousseau, car, par voie de conséquence inévitable, elle est contrainte de déifier, dans leur principe, tous les penchants de l'homme et ses instincts.

Eh bien, quelle est sa résultante en ce qui touche la condition matérielle et morale de l'homme et des peuples, et l'amélioration des mœurs et des caractères?

Les fait répondent.

Comme, le dogme révélé de la solidarité humaine une fois écarté, l'humanité se réduit en une entité vide, et n'a d'autre réalité positive pour chacun que lui-même, chacun est à soi, son dieu, sa loi,son culte; l'altruisme disparaît ; l'individualisme le plus absolu, le plus cupide et le plus atroce triomphe; *la lutte pour la vie* est proclamée, d'une voix unanime, l'unique mode rationnel et logique pour l'homme, de faire bon emploi de ses facultés et de ses aptitudes. Tant est vraie cette doctrine de Bossuet que si l'homme est fait pour la société, il est néanmoins par l'amour idolâtre de soi qui lui est naturel, le plus anti-social des êtres, et que la société serait impossible si la Providence n'avait donné à l'homme une loi, le décalogue, qui au lieu d'émaner de sa nature, lui impose des contraintes sans lesquelles aucune relation sociale ne saurait durer.

(1) A. Comte, *Politique positive*, p. 12 et suiv., t. II.

Donc, en nous résumant, notre conclusion sera que si les maux dont nous souffrons, ont pour cause première la présence en nous du vice originel, ces maux sont multipliés et aggravés sans mesure par les doctrines, les institutions et les mœurs qui s'y conforment ou le méconnaissent, et que le salut de la civilisation en Europe dépend d'une réforme sociale complète, à commencer par les classes dirigeantes,qui n'est pas, possible sans l'entier rétablissement de l'autorité divine de l'enseignement chrétien.

Les philosophes rationalistes de notre temps qui, admettant la création *de nihilo* rejettent le dogme fondamental du Christianisme, la divinité du Christ, comme incompatible avec notre raison, tombent dans l'inconséquence la plus flagrante.

Car si Dieu a pu, sans déchoir de sa perfection infinie, « prendre la condition de créateur (1), » qu'est-ce qui aurait pu l'empêcher de prendre aussi la condition de créature ?

L'incarnation du Verbe n'est en rien plus incompatible que la création *de nihilo* avec la notion que la métaphysique nous donne de l'infinie perfection !

LÉONCE DE CASTELNAU.

(1) « Dieu ne peut créer le monde, ou le souhaiter, ou le connaître sans déchoir, lisons-nous dans *La Religion naturelle* de M. J. Simon, 3e éd., p. 103, C'est Aristote disant: Dieu ne connait rien, excepté Dieu même, car il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas connaître que de les connaître ; ou Malebranche s'écriant dans les *Méditations chrétiennes* « que Dieu a bien voulu prendre la condition basse et humiliante de créature » ..... C'est la questiou de la coexistence de l'un et du multiple. »

Comment les concilier ? « Il faut aimer pour croire » répond Bossuet. La *bonté de Dieu* est *égale à son être*; *Dieu est charité.*

«Etre des êtres, s'écrie Rousseau, je suis parceque tu es, c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi : C'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur. » — Il aurait dû ajouter pour être dans la vérité philosophique : « *Et de ta bonté !* »

UNE JOURNÉE A DOMREMY

(4 octobre 1877)

Une héroïne de la Cité chrétienne

— Peut-on bien se dire Français, Lorrain, ami de Jeanne d'Arc, et n'avoir pas encore visité Domremy ? —

Ce reproche que je m'étais adressé plus d'une fois déjà agit assez fortement sur mon esprit le 3 octobre 1877, pour me faire prendre le lendemain matin, six heures à peine sonnées, le train qui conduit de Bar-le-Duc à Pagny-sur-Meuse. La journée s'annonçait comme devant être des plus belles, et elle tint jusqu'au bout ses promesses : pas un nuage au ciel, tout juste assez d'air pour tempérer la chaleur qui, sur le midi, devint assez forte. Quant aux matinées, elles étaient, depuis huit jours, non seulement fraîches, mais glaciales ; des froids précoces avaient, sur plusieurs points, dépouillé les vignes de leurs feuilles et compromis la vendange. Mais ce n'est point de quoi je m'occupais pour le moment. En effet, à peine monté en wagon, je me demandai pourquoi j'étais là et où j'allais. Le respect humain, si j'en avais eu tant soit peu, ne pouvait pas murmurer à mon oreille : « Que vas-tu faire dans ce pèlerinage avec des prêtres, des femmes et des enfants ? » Outre que la compagnie ne m'eût point semblé si mauvaise, on ne saurait, avec la meilleure volonté du monde, constituer à soi seul un pèlerinage. Toutefois, l'esprit de doute, auquel nul n'échappe dans notre siècle, me souffla ces objections auxquelles l'esprit de foi et le bon sens n'eurent pas de peine à répondre :

— C'est donc pour faire mémoire d'une enfant que tu t'es dérangé si matin.

— Cette enfant a sauvé la France, elle est morte pour elle.

— La France n'a-t-elle pas eu d'autres serviteurs?...

— Pas d'aussi dévoués.

— Des guerriers, des magistrats, des politiques ?

— Ils n'ont pas fait pour elle ce qu'a fait cette jeune fille.

— N'ont-ils pas étendu ses frontières, glorifié son nom, protégé les Lettres, les Sciences, les Arts, embelli sa capitale ?

— Sans Jeanne d'Arc, rien de tout cela n'eut été possible ; sans Jeanne d'Arc, il n'y aurait point de France.

— Qui croira qu'une pauvre paysanne ait, à elle seule, accompli ce prodige ?

— A elle seule..., je ne l'ai jamais cru : c'est bien pour cela que je vais à Domremy.

— Tu y vas donc comme les chrétiens à Bethléem ?

— Le berceau d'un Dieu n'est pas à comparer à celui d'une mortelle ; et toutefois, après le berceau d'un Dieu, il n'en est point qui vaille celui d'une sainte, il n'en est point, pour un Français, qui vaille celui de Jeanne d'Arc.

— Sainte, l'est-elle bien ?

— Il y manque le jugement de l'Église, je le sais, mais nous avons déjà la voix du peuple, nous avons l'histoire de sa vie. Le jugement de l'Église viendra plus tard, pour tout couronner.

— La patrie, l'Église, tout cela est bien vieux, l'Église surtout.

— Elle n'a jamais été plus vivante.

— La patrie, elle aussi, a bien changé. Elle ne vit plus des mêmes principes.

— Les peuples vivent-ils d'autre chose que de sacrifice et de dévouement ?

— Faut-il compter pour rien ces éléments nouveaux, la richesse, le luxe, l'industrie ?

— Ce ne sont pas ceux-là qui nous rendront plus forts. C'est quand ils se développent, c'est pour leur faire contre-poids qu'il faut rappeler les exemples d'héroïsme. C'est l'heure ou jamais d'honorer Jeanne d'Arc ; son exemple empêchera nos dernières vertus de mourir, car ces vertus mortes, il n'eat plus de patrie.

Pleinement rassuré sur le but de mon voyage, je continuai d'admirer la riante vallée de l'Ornain, sans prendre part à la conversation qui, autour de moi, s'animait de plus en plus. On était à la veille des élections : c'est assez dire qu'il s'agissait de politique, et que chacun sauvait la France à sa manière qui n'était celle d'aucun autre. Je m'abstins dans le sentiment profond de mon insuffisance. Aussi bien ne suis-je, en chiffres ronds, que la dix-millionième partie du Souverain, pour employer une expression chère à Jean-Jacques,

De la politique on était bientôt passé, par les voies ordinaires, aux réformes sociales, puis aux questions religieuses. Comme résumé de tous ces discours qui n'avaient guère cessé de la station de Nançois à la gare de Commercy, celui de mes voisins qui avait tenu le dé de la conversation et parlé le plus haut conclut avec une certaine solennité, au moment de descendre, « qu'encore un petit nombre de progrès et d'inventions, la terre serait un vrai paradis, et celui-là vaudrait bien celui des curés. »

Un brave paysan qui avait écouté sans mot dire, mais aussi sans rien perdre d'une si utile conversation, attendit à peine que l'orateur fût sorti du wagon.

« Tas de parleurs, s'écria-t-il en se tournant vers moi dont le silence lui avait paru de bon augure, tas de phraseurs ! En voilà un beau de paradis ! Qu'ils regardent

donc nos vignes ! Deux gelées de suite : plus une feuille, et le fruit qui n'en vaut pas mieux. On voit bien qu'ils n'en ont pas, eux, des vignes, et guère plus de blé, je parierais bien. Qu'on a failli mourir de chaleur pour rentrer, quoi ! de la paille, oui, monsieur, rien que de la paille par l'effet d'un coup de soleil. Si le Bon Dieu avait voulu que la terre soit un paradis, il aurait pris ses mesures pour cela : ni trop chaud, ni trop froid, vent et pluie à volonté, pas de maladie, pas de grêle, pas de gelée, pas d'incendie, pas d'inondations. Les curés ? mais ils ont cent fois plus d'esprit que vous tous ! Qu'est-ce qu ils disent ? Qu'il faut suivre son petit chemin tout bellement, sans faire tort â personue, donner ce qu'on peut, bien garder ce qu'on a, cultiver vos petits héritages, donner de la religion à ses enfants, et puis qu'après tout, s'il y a du mal, çà ne durera pas toujours et que le Bon Dieu n'a pas donné sa démission. J'en serions bien fâché qu'il n'y ait pas un autre monde, que j'avons ben trop de maux dans celui-ci, et qu'ils n'empêcheront pas qu'il y en ait, si tant qui z'y mettent de télégraphes et d'inventions. »

Mon voisin avait réuni tout son savoir pour exprimer ses doléances en français plus ou moins correct : l'habitude fut plus forte que son bon vouloir. Son patois francisé devenant de plus en plus difficile à comprendre et sa verve s'épuisant peu à peu, la conversation languit tandis que nous traversions les vastes prairies qui s'étendent de Commercy à Pagny-sur-Mense : c'est à cette station qu'on quitte la grande ligne de l'Est.

Quelques minutes plus tard nous avions changé de train et nous nous avancions, cette fois directement, vers Vaucouleurs, Domrémy. Neaufchâteau. Nous étions sur les terres de Jeanne d'Arc, dans un pays tout plein de son souvenir : comment ne point parler d'elle ! Le pre-

mier qui ouvrit le feu fut un jeune homme fort aimable qui, en compagnie de sa femme et de sa sœur, se rendait de Saint-Michel à Vaucouleurs pour visiter des amis de sa famille. Bientôt la conversation devint générale et chacun y mit tout ce qu'il avait de patriotisme et de savoir. J'appris, non sans plaisir, que le concours au berceau de Jeanne s'était bien accru depuis nos malheurs ; l'élan était donné, il grandissait chaque jour. Notre jeune Meusien recueillant ses souvenirs classiques nous rappela que Cicéron s'était pris d'une belle passion pour la patrie des grands hommes, qu'il aimait à visiter les lieux où ils étaient nés, où ils avaient vécu, pensé, parlé, enseigné. C'est dire que les pèlerinages datent de loin et qu'ils peuvent se recommander d'autorités considérables. L'instinct des peuples, plus fort que tous les mauvais raisonnements, les rappelle à l'heure des cruels désastres, à ces berceaux glorieux où l'on croit toujours que la patrie va renaître, où elle a laissé quelque chose d'elle-même et de son âme. C'est un grand malheur quand les nations dédaignant leur passé voudraient se persuader qu'elles datent d'hier. Si grands que soient ces grands arbres, ils mourront bientôt s'ils laissent mourir leurs racines ; le moindre orage aura raison de leur jactance, et ils joncheront de leurs débris la terre qui aura cessé de les nourrir.

Comme nous approchions de Vaucouleurs, on parla d'une société fondée depuis une année à peine, pour recueillir tous les souvenirs relatifs à Jeanne d'Arc et restaurer les monuments élevés en son honneur. Le curé de Vaucouleurs, prêtre actif et intelligent (1), s'employait, avec un grand zèle, à cette œuvre patriotique. Le bourg où Jeanne d'Arc fut conduite (1428) au sire de

(1) M. l'abbé Baulx, connu des savants et des théologiens par des travaux justement estimés, et en particulier par la traduction française de saint Augustin qu'il a dirigée et à laquelle il a pris une grande part.

Baudricourt par son oncle Durand Laxart, et où commence, à proprement parler, sa mission, est devenu une petite ville d'un aspect fort agréable. Çà et là quelques traces de remparts rappellent les luttes d'autrefois, mais jardins et maisons franchissent à l'envie l'ancienne enceinte qui ne tardera pas à disparaître.

Un Père Dominicain de la maison de Nancy était devenu, depuis Pagny-sur-Meuse, notre compagnon de voyage, mais il semblait qu'on dût peu compter sur lui pour animer la conversation. A partir de Vaucouleurs nous nous trouvâmes seuls, en face l'un de l'autre, et moins ennemi du paisible dialogue que de la conversation bruyante le bon Père s'empressa de répondre à mes questions. Il allait instituer dans un village voisin de Domremy la confrérie du Rosaire ; sa courte station ne devait pas dépasser trois jours. Je ne sais rien de son éloquence, mais j'ai pu apprécier son patriotisme et son bon sens. Il jugeait sans parti pris les hommes et les choses dont on s'occupe le plus aujourd'hui. Si l'avenir lui inspirait de sérieuses inquiétudes, il l'envisageait toutefois avec le ferme courage d'un homme qui se rappelant le passé, ne saurait désespérer de la France.

« Dieu, disait-il, ne veut point perdre ceux qu'il afflige par de telles épreuves. S'il avait cessé de nous aimer, s'il voulait notre ruine, il n'avait, au lieu de nous châtier, qu'à nous laisser à nos vices ; ils auraient, en peu d'années, rendu toute guérison impossible. C'est quelque chose de sentir son mal: nous ne savions plus rien du nôtre. Laissons dire que nous sommes en plein chaos ; ce chaos c'est le pénible enfantement de la vie c'est l'effort pour renaître ; voudrait-on qu'il fût sans douleur ! Il n'est point d'époque si prospère où l'homme ne travaille et où il ne souffre. Les nations seraient-elles dispensées de cette loi, surtout quand il s'agit de relever leur fortune détruite, leurs espérances confondues ! »

Quelques instants plus tard, comme nous parlions de Jeanne d'Arc, le Père reprit en ces termes: «Les hommes s'imaginent volontiers que Dieu répétera, pour les sauver, les prodiges dont il a favorisé leurs ancêtres. Ils sont toujours supris que l'histoire se fasse autrement qu'elle ne s'est faite, et leur raison n'est jamais si courte que dans la prévision de l'avenir. Nos prières demandaient au ciel une Jeanne d'Arc; quelques uns l'appelaient publiquement de leurs vœux, ils se plaignaient qu'elle n'eût pas encore paru. On voulait l'héroïne: voulait-on de sa simplicité et de son dévouement, voulait-on de ses vertus? Combien peu d'entre nous songeaient que si Jeanne avait, au quinzième siècle, arraché la France au joug de l'étranger, Dieu nous avait laissé son exemple! Quand il prend la peine de former de telles âmes, d'unir en elles la force à la douceur, la candeur à l'intelligence, la pureté des anges au courage des héros, il ne les forme pas seulement pour un siècle et pour une œuvre particulière, il les propose en exemple à toutes les générations à venir. Que nos concitoyens, que toutes les Françaises imitent les vertus de Jeanne, qu'elles s'en inspirent et les fassent germer dans l'âme de leurs enfants, et jamais ennemi, si fort qu'il soit, ne triomphera de notre constance. Demeurons la première des nations chrétiennes et nous serons toujours la grande nation. »

Depuis Vaucouleurs le paysage, sans changer entièrement d'aspect, prête à des impressions d'un autre ordre. Les collines semblaient parfois s'abaisser, s'éloigner, et l'horizon tour à tour reculant dans le lointain des prairies, ou s'arrêtant à la lisière de quelques bois épars sur les hauteurs, le vague sentiment qui a sa source dans l'idée de l'infini reprenait sur moi son empire. J'avais tout le loisir de m'y abandonner dans la solitude où m'avait laissé le départ du Père. Est-ce notre âme qui prête à la nature et lui fait parler son langage, ou est-ce la nature

qui dispose notre âme et l'incline à son gré : toujours est-il que si les hommes peuvent penser partout les mêmes vérités, leur manière de sentir varie avec les contrées qu'ils habitent. Dans les vastes prairies de la Haute-Meuse, en vue de ces horizons qui tantôt se rapprochent et tantôt semblent fuir, l'âme, déjà préparée par les souvenirs de l'histoire, ressent je ne sais quelle émotion douce et mélancolique, Ce n'est point la rêverie sans but, ce n'est point la pensée avec sa précision, c'est bien plutôt l'union des meilleurs sentiments dont notre nature est capable et que domine une pieuse reconnaissance. L'esprit est partagé entre la douleur et la joie, car du berceau de Domremy au bûcher de Rouen la distance fut bien courte. La patronne de Paris, Geneviève, a vécu près d'un siècle, Jeanne d'Arc vingt ans à peine. Des deux bergères auxquelles la France est si redevable, l'une s'est paisiblement éteinte après de longs jours remplis d'œuvres pacifiques, l'autre a conquis sa couronne dans l'espace de deux années. O Dieu qui avez fait le temps, vous avez bien le droit de le mesurer à vos créatures! Vous agissez à votre gré, lentement ou rapidement, vous sauvez en un siècle ou en un jour, vous créez, pour nous servir d'exemple, et vous prolongez ou vous abrégez ici-bas leur épreuve pour nous initier à la pratique de toutes les vertus, de la constance qui a besoin du temps, de l'héroïsme qui n'a que faire de lui. Tout ce que nous savons et voyons clairement, c'est que votre bras s'est levé plus d'une fois en notre faveur, et qu'où les forts ne pouvaient rien, les faibles ont, grâce à vous triomphé. C'est bien notre faute, si nous ne comprenons pas que la vertu seule peut sauver les peuples, et que toute vertu vient d'en-haut.

La station à laquelle on descend porte le nom de Maxey-Domremy : c'est dire assez qu'on approche, mais on n'est pas encore au but. Il faut, pour y parvenir, ou bien prendre

à droite une route large et commode, mais assez longue, ou couper court à travers la prairie : c'est le dernier parti que je préférai. J'en demande pardon à ceux qui, sous prétexte de nous conduire sûrement à la victoire, nous ont enseigné, depuis sept ans bientôt, tant de géographie, mais j'avais un tel désir de voir la Meuse que je pris d'abord pour elle un de ces affluents, ruisseau de quelque étendue qui la rejoint deux kilomètres plus bas. Le pont rustique et délabré sur lequel je franchis le Vair me fit revenir de mon erreur. La vraie Meuse coule doucement à l'autre extrémité de la prairie, et celle-ci n'a pas à se plaindre d'être si bien entourée. Tout en la traversant, j'essayais de distinguer quelque chose et de reconnaître la demeure de Jeanne. Vains efforts ! car, à défaut d'indications précises, je cherchais bien loin à droite et à gauche, ce qui était devant moi. A peine, en effet, a-t-on, au sortir de la prairie, franchi le pont qui donne accès dans le hameau, on se trouve en face de l'église et à deux pas de la maison.

L'église, la maison de la Pucelle : deux souvenirs qui se touchent dans l'espace et dans l'histoire, aussi intimement unis l'un à l'autre que sa mission le fut à sa foi, que la patrie l'est, dans tous les temps et chez tous les peuples, au sentiment religieux ! La maison de Dieu est ici basse, petite, assez mal éclairée, mais si pleine de souvenirs que tout y paraît beau, que tout y parle de Jeanne et de ses saintes. C'est là que s'est formé, sous l'œil de Dieu, dans la solitude et le silence, cette âme droite et pure, c'est là que les enseignements du prêtre ont déposé dans son cœur le germe des courageuses résolutions, dans son esprit les semences d'un bon sens qui étonne les plus hautes intelligences. On songe involontairement à ceux qui, en plein XIX[e] siècle, parlent de supprimer l'enseignement religieux, et l'on se prend à sourire : il sera beaucoup pardonné à plusieurs, en raison de leur pro-

fonde ignorance. Témoin de ses joies les plus pures, la pauvre église le fut plus tard de la douleur et des larmes de ses parents. Ils ont bien mérité eux aussi de la patrie, ces braves paysans, Jacques d'Arc, Isabelle Romée, Durand Laxart, ces hommes de cœur et de foi qui n'ont su que travailler et prier, rendre à Dieu sans murmure ce que Dieu leur avait donné dans sa miséricorde, se consoler en Dieu de l'épreuve cruelle qu'il imposait à leur vieillesse. Aucune gloire ne leur est revenue ici-bas des triomphes de leur fille chérie, ils n'ont partagé que ses douleurs. Orléans, Patay, Reims, tous ces titres glorieux n'ont été, à leurs oreilles, que le murmure confus de noms inconnus, mais leur âme a saigné de toutes les blessures de Jeanne, et devant leurs yeux mourant se dressait encore le bûcher qui consuma toutes leurs espérances. A vous cœurs simples et droits, nobles laboureurs, dignes de servir d'exemple aux fils de la France comme Jeanne d'Arc est le modèle des vraies Françaises, à vous notre cœur doit aussi son tribut de reconnaissance, car les vertus silencieuses ne sont point les moins fécondes, elle ne sont pas la moindre force de la patrie.

Bien peu d'étrangers ont pu, sans un sentiment de respect, franchir le seuil de l'humble demeure : comment un Français ne serait-il pas ému aussitôt qu'il l'aperçoit! La grille peu élevée et très simple qui sépare l'enclos du chemin, les deux petits corps de logis que la grille relie l'un à l'autre ont été disposés de manière à ce que rien ne lui fit obstacle : on peut, de la route, l'embrasser toute entière. Le jardin qui précède et celui qui l'entoure du côté de l'église lui font un cadre de verdure. C'est bien la maison rustique qu'on avait rêvée : aucun ornement de mauvais goût n'en a modifié l'aspect. La bonne sœur qui s'était rendue aussitôt à notre appel (un jeune instituteur et sa femme s'étaient présentés à la porte au même moment) est depuis nombre d'années la fidèle

gardienne de la maison de Jeanne : celle-ci est devenue peu à peu, dans ses affections, comme la meilleure et la plus chérie de ses élèves. Elle voudrait communiquer ses vertus aux jeunes filles qui fréquentent l'école des religieuses de la Providence : elle la propose à leur imitation, comme on ferait d'une sœur aînée ou d'une élève de choix. Elle parle dans les termes qu'emploirait une mère, et ces expressions : notre Jeanne, notre chère Jeanne reviennent sans cesse sur ces lèvres. En cueillant, à ma prière, quelques violettes sous la fenêtre même des apparitions, elle ne put s'empêcher de dire : « Ces modestes fleurs, d'un si doux parfum, sont bien l'emblême de notre chère Jeanne. » Mais revenons à la maison.

La crainte des gelées précoces avait transformé la grande chambre où nous pénétrâmes, recueillis et silencieux , en une petite serre où , sur des gradins couverts de fleurs, s'élevait comme du milieu d'une couronne une statuette de bronze, tandis qu'à peu de distance une statue de pierre représente la Pucelle à genoux. La première reproduit l'œuvre de la princesse Marie, l'autre, m'a-t-on dit, celle d'une fille de Louis XI. Au fond de la salle, suspendue à l'une des poutres si souvent entaillées par des visiteurs indiscrets se déploie la bannière que le générl Charette apporta lui-même, il y a deux ans, dans le dessein de la reprendre au premier signal de guerre. Noble hommage rendu à cette fille du peuple, vivante image de la patrie, et dont le souvenir réunit tous les Français dans un même amour

C'est entre la vaste cheminée et l'unique fenêtre voisine de la porte d'entrée que naquit, en 1412, la libératrice de la France : entourons, nous aussi, son berceau d'amour et de respect, car la cruauté de ses ennemis n'a pu nous les ravir comme il nous a ravi sa tombe. Là prière s'élève comme d'elle même du fond du cœur, tandis que la mémoire parcourt en queques instants les sou-

venirs glorieux d'une carrière si courte et si bien remplie. Ici est née l'enfant: dans la chambre voisine a grandi la jeune fille (1). Les poutres un peu plus élevées n'ont pu être entamées par le couteau, et un léger grillage défend contre ses hardiesses l'armoire où Jeanne serrait ses effets ; modeste armoire, où plutôt simple cadre creusé dans la muraille et revêtu de bois dont il ne resterait pas une parcelle sans la sage précaution qu'on a prise. Rien de plus nu que cette pièce assez mal éclairée par sa petite fenêtre, rien de plus riche et de plus brillant quand on songe aux voix célestes qui s'y sont fait entendre, aux apparitions qui l'ont inondée do leur lumière.

J'oserais dire qu'on est entré dans le secret de Dieu et dans le mystère de cette vie si étonnante, quand s'approchant de l'étroite fenêtre on voit à quelque pas le chœur de l'église, et qu'on se sent si près du tabernacle. On ne songe guère en ce moment, à discuter la nature ou la réalité des visions de Jeanne, et on ne se pose pas, à l'occasion des voix qu'elle entendit, les questions qu'étudie la science et que tranche l'ignorance : on est tout entier à d'autres sentiments. Qui donc a su compter, de la lumière diffuse de la raison à l'ineffable splendeur de la vision béatifique, tous les rayons et toutes les vertus du soleil de vérité ? Qui saura bien nous dire toutes les voix que Dieu fait entendre, en y mêlant sa voix, depuis celle du tonnerre qui gronde, de l'oiseau qui nous invite à le louer par ses chants, du livre ou du maître qui nous révèle ses perfections, jusqu'à celle qui, du fond de l'âme, avertit ou reprend chacun de nous, jusqu'à celles qu'entendait si clairement Jeanne d'Arc ? Où l'ignorance n'imagine que des doutes et ne voit que ténèbres, l'intelligence et la foi aperçoivent, dans une hiérarchie sans

(1) La chambre des frères a, comme celle de Jeanne, son entrée dans la pièce principale qui sert à ia fois de cuisine et de *grande chambre* où se réunissait la famille et où couchaient les parents.

fin, dans un ordre qui n'admet point de lacunes, des beautés et des harmonies de plus en plus parfaites.

Nous n'avions échangé que peu de paroles à l'intérieur de la maison, tout juste assez pour demander et pour obtenir quelques renseignements relatifs à son histoire : l'instituteur et sa jeune femme n'étaient guère moins absorbés. Et toutefois j'ai retenu du premier un mot bien simple, prononcé sans emphase à propos des honneurs qu'on rend à notre héroïne : « Si l'on cessait d'honorer Jeanne d'Arc, c'est donc qu'on ne saurait plus le prix de la vertu. » Ce jeune maître avait un extérieur doux et prévenant : son nom doit être inscrit sur le registre qu'on ne tarda pas à nous présenter. Sa visite fut d'ailleurs de courte durée, et je me trouvai avec la bonne religieuse qui nous servait de guide. Depuis tant d'années qu'elle remplit les fonctions de cicérone on pourrait craindre que ses réponses n'aient quelque chose de monotone et de banal : rien de plus naturel au contraire, rien de plus simple que son langage.

Son cœur s'est donné sans réserve à cette maison, à ces enfants qu'elle élève et qu'elle instruit avec des soins maternels : or le cœur ne vieillit point, et les paroles qui viennent du cœur n'ont jamais rien d'affecté Tandis que, dans le jardin où nous étions rentrés, elle me donnait quelques détails sur l'histoire de l'église à laquelle on a changé peu de choses depuis le xve siècle, tandis qu'elle voulait bien cueillir pour moi quelques fleurs d automne sous la fenêtre de Jeanne ou dans les environs, la conversation suivante s'engagea entre nous :

— Monsieur sait-il comment la maison fut achetée ?

— Je connais le patriotisme des Vosgiens ; ce n'est qu'une preuve de plus ajoutée à tant d'autres et qui n'a surpris personne. Mais la pensée n'en est pas moins belle d'avoir placé l'école où nous la voyons aujourd'hui, et les jeunes filles près de leur modèle..

— Si elles savaient profiter de tout ce qu'on fait en leur faveur ; mais les enfants sont si légers et ils oublient si vite !

— Quel est, de ce côté de la grille, le petit corps de logis qui correspond à l'école ?

— C'est notre salon d'honneur, Monsieur, c'est le musée de Jeanne et sa bibliothèque. Livres, tableaux, statues, gravures, tout se rapporte à elle et à son histoire. Rien n'y manque, depuis les premiers récits contemporains jusqu'à ceux que Marie Edmée a écrits pour les enfants. Elle a tant fait pour notre chère Jeanne , elle a si bien montré que sa mémoire pouvait ranimer la source des anciens dévouements. Elle est morte à la peine, la pauvre enfant, morte toute jeune après avoir secouru nos soldats dans les hôpitaux et les ambulances...

Si beaucoup l'avaient imitée...

— Beaucoup l'imiteront, n'en doutez pas.

— Dieu nous épargne de telles guerres, et la douleur de voir ici tant de soldats étrangers !

— Les Prussiens ont-ils donc visité Domremy ?

— Par compagnies entières, Monsieur, et je dois le dire à leur honneur, avec un grand respect. Ils n'ont rien enlevé, rien dégradé. Il paraît qu'on lenr avait bien parlé de Jeanne dans leur pays, car tous semblaient ta connaître. Les étrangers étaient venus déjà, nous ont dit les anciens du village, en 1814 et 1815, mais en moins grand nombre, et ils avaient eu moins d'égards pour la maison. Le dommage fait aux poutres de la grande chambre date de cette époque : tous les chefs voulaient emporter une relique, un souvenir. Croiriez-vous qu'avant tous ces désastres la maison était presque oubliée des Français ?

— Je n'en suis pas surpris : quand les peuples sont heureux ils ne songent pas à leurs gloires nationales : ils se les rappellent dans la mauvaise fortune.

— Quelle différence, Monsieur, entre les premiers qui sont venus et ceux qui nous visitent maintenant ?

— Ces premiers étaient-ils donc plus nombreux et plus pieux?

Tout au contraire. On est venu d'abord, avant et après 1830, bien plus tard même, pour honorer la guerrière ; on ne songeait qu'à l'héroïne, pas du tout à la sainte. Je ne sais si l'on priait Dieu, mais on célébrait de joyeux banquets, et le village se ressentait de ces mauvais exemples. Ajourd'hui tout est bien changé! Ceux qui nous visitent (ils sont de dix à vingt par jour, quelquefois plus nombreux, quelquefois des collèges et des séminaires entiers) sont de bons chrétiens qui se rendent d'abord à l'église, qui ne craignent pas de prier et de manifester leurs sentiments. Si nous jugions de la foi de la France par la leur...

— Vous pourriez, ma sœur, ne pas vous tromper. La religion ressaisit la société par en haut : elle suivra sa pente, et, comme l'impiété au dernier siècle, elle descendra peu à peu jusqu'aux derniers rangs du peuple.

Mais ce ne sera pas l'œuvre d'un jour...

— Dieu veuille abréger le temps de l'épreuve !

— Dieu veuille multiplier vos visiteurs! Jugez du reste par ceux qui viendront, et la France par le nombre et surtout par la foi des pèlerins de Jeanne d'Arc. Sa mémoire grandira avec le sentiment national, et avec sa mémoire le concours à son berceau. Vous vivrez pour le voir, ma sœur.

— Ma vie est aux mains du Bon Dieu, mais je sens que ma tâche s'avance : elle a été bien douce près de cette chère demeure.

Le lecteur curieux voyant mon récit toucher à sa fin, car je lui fais grâce du musée et de la bibliothèque, des photographies et des gravures, commence peut-être à s'inquiéter et à se demander : « Mais n'y a-t-il point de curé à Domremy qu'on n'en parle pas? » Puis il ajoute

plus bas, non sans songer à lui-même et à son futur pèlerinage : « Mais on ne dîne pas à Domremy... » La réponse à ces deux questions serait des plus simples, et si j'osais appeler les choses par leur nom, il serait facile de faire entendre pour quel motif on devait ce jour-là, dîner assez mal à l'*hôtel de Jeanne d'Arc*, et par quel motif absolument semblable au premier le curé du lieu ne dînait pas chez lui.

On reproche à Tertullien, dans tous les cours élémentaires de littérature, d'avoir dit et écrit : « Le déluge universel fut la *lessive* du genre humain. » Il faudrait un poète comme Victor Hugo pour faire rayonner tant soit peu ce terme vulgaire et, à plus forte raison, la chose qu'il exprime. Le lecteur intelligent a compris, sans plus d'explications, la cause de ma double infortune. A l'auberge visages de femmes assombris, dès qu'on vit paraître un voyageur : l'esprit et les soins étaient ailleurs (1). Seul le maître de la maison, fort gros et fort brave homme, fit une manière de bonne contenance : il parla de tout, sauf du dîner, de son gendre l'instituteur, du beau temps qu'on avait depuis quelques jours et dont les femmes s'étaient hâtées de profiter. En fin de compte et après des négociations assez actives, aubergiste et voyageur s'étant fait des concessions réciproques, le résultat définitif fut très acceptable. J'eus d'ailleurs un dédommagement. Un architecte de Nancy vint, avec sa jeune et intéressante famille, prendre quelques rafraîchissements à l'auberge. Nous parlâmes de Domremy qu'il venait de visiter, mais non pas pour la première fois, de Nancy qu'il habitait, de la Lorraine que nous aimions d'un même amour. Le peuple et les classes moyennes ont, en France, une réserve inépuisable de bon sens et de foi : les mauvais livres commencent à peine à l'entamer. On nous croit légers, mobiles, quand on nous observe en passant : il

(1) J'ai parlé d'un cas exceptionnel : en temps ordinaire on trouve, aux deux restaurants du village, aimable accueil et vivres en abondance.

n'est pas, en réalité, de nation qui oublie moins que la nôtre et soit plus attachée, du fond de l'âme, à sa religion et à ses souvenirs.

Au presbytère, accueil très cordial. La sœur du curé se présenta de l'air le plus aimable: elle était désolée, son frère ne le serait pas moins, mais se voyant ce jour-là tant d'ouvrage, elle l'avait envoyé dîner chez un de ses confrères. Que faire, sinon s'incliner devant les exigences de l'économie domestique, et se résigner à son mauvais sort. Je le regrettai d'autant plus que l'aubergiste m'avait fait avec une sincère émotion, l'éloge de son pasteur : « Ce n'est pas pour dire, Monsieur, mais cela c'est un vrai curé d'Ars. « Je le rencontrai un peu plus tard dans la prairie, tout près de la station que j'allais rejoindre : il ne me fallut pas une longue conversation pour reconnaître que l'éloge n'avait rien d'excessif. Son abord inspire le respect et la confiance : c'est bien l'homme le moins soucieux des choses d'ici-bas, ni de savoir où il dînera et ce qu'il dînera. Sa paroisse, le soin des âmes, la petite chapelle qu'il voudrait construire au lieu où Jeanne d'Arc aimait à prier, voilà de quoi il s'occupe uniquement.

Il me restait plus d'une heure avant le passage du premier train. J'en profitai pour parcourir le village auquel, à l'exception de la rue et des maisons voisines de la rivière, on n'a rien dû changer depuis le xve siècle. Je gravis ensuite un chemin bordé à gauche par des noyers et qui conduit, par une pente douce, au cimetière du village. De ce point on embrasse, dans une étendue de plusieurs lieues, la belle et large vallée de la Haute-Meuse. Si l'on veut élever à Domremy une statue de Jeanne d'Arc, ce n'est pas dans le hameau, c'est ici qu'il conviendrait, ce semble, de la placer, comme un signal au pèlerin qui s'approche et au voyageur qui, du chemin de fer, s'inclinerait en passant. La maison de Jeanne sera toujours

mieux, belle de ses seuls souvenirs, sans que rien la domine ou la défigure, sans qu'aucune pompe voisine de sa simplicité vienne distraire le pieux recueillement des visiteurs. Tout doit être ici simple, modeste, en parfaite harmonie avec la nature qui nous environne et avec les premières années de Jeanne. Qu'on lui élève des statues dans les villes où brilla sa gloire, j'y consens, puisque c'est la faiblesse ou le goût de l'époque, mais qu'on les épargne aux lieux qui n'ont vu que sa timide enfance, ses jeux innocents et ses premières larmes. J'aime beaucoup la pauvre église de Domremy: je l'aimerais mieux encore sans cette statue de bronze qui la précède et ne l'embellit point. Que dit au cœur ce buste de marbre dans son cadre à demi-païen, et que rappelle-t-il sinon l'indécision des esprits et du goût à l'époque où fut élevée, entre la maison et la rivière, la rotonde ouverte qui le protège! On était, en 1820, à l'époque des banquets dont me parlait la bonne sœur, mais aujourd'hui tout est fixé, et il n'y a plus de place à Domremy que pour les souvenirs d'une enfance chrétienne préparant une héroïne et une sainte.

Je laissai, pendant près d'une demi-heure encore, un libre cours à mes réflexions dans le petit parc ou square assez mal entretenu qui entoure le buste de marbre, et qui fournit, avec un peu d'ombre, une retraite où l'on peut rêver. Ces époques différentes, ces régimes qui se sont succédé depuis un demi-siècle, et dont chacun a voulu laisser sa trace près de ce berceau ; ce fleuve qui, faible encore et voisin de sa source, coule paisible entre le village et la prairie, qui plus loin dit adieu à la France sous les remparts de Sedan... ; cette fortune de la patrie qui, tour à tour, sourit et se voile, qui chasse l'étranger par le bras d'une jeune fille et livre, en une heure, de puissantes armées à un implacable ennemi, ces images de guerre et de bataille au sein d'une nature calme et riante, éveil-

laient tour à tour, dans mon âme, les amères pensées et les lointains espoirs.

Que les hommes politiques et les hommes de guerre viennent passer quelques instants à Domremy : ils apprendront, mieux que dans le tumulte des capitales et les plaisirs des cours, où est la vraie force de la France et des armées, par quelles vertus les nations se régénèrent. J'y voudrais voir aussi les artistes et les poètes qui, jusqu'à ce jour, ont si imparfaitement rendu, quand ils ne l'ont pas altéré, le caractère de notre héroïne. Il manque à leurs statues comme à leurs vers cette simplicité, source de la vraie grandeur, dont on recueille à Domremy l'impression ineffaçable. Simplicité, candeur, abnégation, ces vertus semblent d'un autre âge et bien déplacées parmi les progrès de luxe et l'ardeur croissante des convoitises. Est-il possible aux peuples qui les ont perdues de les retrouver, d'en sentir le prix, de les désirer de nouveau? Mais les ont-ils perdues? Les perd-on sans retour quand on garde un peu de l'esprit chrétien qui a fait Jeanne d'Arc, et qui sommeille plutôt qu'il n'est mort dans tant d'âmes françaises. Allons le réveiller au hameau de Domremy. On ne revient pas de ce petit coin de terre béni du ciel sans se sentir plus chrétien et plus Français (1).

C.-C. CHARAUX.

(1) Extrait du beau livre la *Cité chrétienne*, sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

L'ABBÉ SAUVAGE

—

SOUVENIRS

Tel fut le cœur de l'abbé Sauvage. Fidèle à Dieu et à tous les siens, notre ami n'oublia jamais ni la consécration qui l'unissait à son Dieu, ni les sentiments qui le liaient à sa famille et à ses amis : que de fois, dans sa correspondance intime, n'avons-nous pas eu la douce consolation de le retrouver fidèle à ces devoirs, s'élevant au-dessus de sa nature vive et impressionnable, afin de ne pas varier dans ses résolutions, ni dans ses préférences ! Il n'aimait point à effacer ce qu'il avait écrit, et si, dans sa vie, trop courte pour ceux qui l'ont connu et aimé, il a vu quelques affections s'affaiblir et disparaître sous les coups de l'inconstance humaine, je puis affirmer qu'il en a ressenti une vive douleur et conservé un profond chagrin, tant sa fidélité aurait voulu ne subir aucune déception, ni éprouver aucune tristesse !

Que de séduisantes propositions ne refuse-t-il pas, afin de ne point abandonner sa famille et son diocèse ! Le clergé de Paris, qui l'a connu, cherche en vain à retenir auprès de lui le jeune chapelain de Versailles. M. l'abbé Fuzet, secrétaire-général de l'Université catholique de Lille, lui dit, par une lettre du 31 octobre 1876, au nom du Recteur, combien il regrette que sa santé délicate ne lui permette pas d'accepter la chaire des Lettres. L'évêque de Verdun, Mgr Hacquart, qui désirait l'attirer auprès de lui, dans son diocèse, comprend les raisons de

cœur que lui donne le jeune abbé pour rester dans son diocèse d'adoption, où il a ses plus chers souvenirs, où il veut réaliser ses plus belles espérances. Il adresse toujours la même réponse à toutes les propositions qui lui sont faites. L'ambition ne le comprendra pas peut-être, mais la fidélité l'applaudira. « Si grands que soient les avantages que vous verriez pour mon avenir dans cette décision, écrivait-il un jour à un de ses puissants amis, l'affection chez moi passe l'ambition, et je tiens à donner à ceux que j'aime la consolation de rester auprès d'eux ! »

Nous n'avons qu'à nous réjouir avec lui de tous ses nobles sentiments. Ne semblait-il pas être prédestiné de Dieu à être l'honneur de notre clergé, la gloire de notre diocèse, tout en étant la joie et la consolation de ses amis ?

Magnifique nous apparaît déjà l'épanouissement de son âme sacerdotale par le rayonnement des vertus de son cœur. Magnifique encore nous apparaîtra l'épanouissement de son intelligence par la distinction des œuvres de son esprit.

Il a étudié, il a écrit, il a parlé ; nous avons admiré la précocité de son intelligence, l'activité de son esprit, pendant ses années de collège, qui toutes ont été marquées par de brillants succès ; au Grand-Séminaire, nous l'avons vu se complaire avec enthousiasme dans les hautes études de l'Écriture-Sainte et de la Théologie. Peu à peu cet esprit, si puissamment doué, se développe et s'agrandit. Il voit se dessiner devant lui les horizons de science et de lumière qui feront le charme de sa vie, en devenant l'objet de sa contemplation. Ce prêtre souffre pendant les années de ses études littéraires, parce que son intelligence, qui a entrevu les sublimes hauteurs de la science théologique, aurait voulu séjourner plus longtemps sur ces sommets ; mais il doit travailler selon la

fonction qu'il remplit. Professeur à l'Assomption et précepteur chez M. de Roux-Larcy, il se dévoue à l'instruction de ses élèves et renonce aux études qui l'attirent et qu'il préfère. Il faudra même que, pendant de longues années, il fasse taire les légitimes ambitions qui dévorent son intelligence consacrée à Dieu. Sur le désir de son évêque, il préparera sa licence ès-lettres. Licencié, il devra se préoccuper des thèses de son doctorat. Ce labeur arrêtera-t-il tout-à-fait l'épanouissement religieux de cette intelligence qui veut, avant tout, connaître Dieu et le faire connaître aux autres ? N'y aura-t-il pas, dans le choix de ses thèses, le moyen de satisfaire les pieuses aspirations de son esprit, sans s'exposer au péril de ne pas plaire aux examinateurs, peut-être un peu trop laïcs, qui doivent le juger ? C'est la grâce de Dieu qui l'inspire : il choisit, pour sa thèse française, saint François de Sales, prédicateur, et pour sa thèse latine, le théologien Orose, disciple de saint Augustin et de saint Jérôme. N'est-ce pas un choix d'études et de compositions digne d'une intelligence qui, obligée momentanément de consacrer son activité à plaire aux hommes, désire surtout se développer pour plaire à Dieu ? Voici comment le jeune prêtre se félicitait du choix de ses thèses, dont la préparation ne l'éloignait point des études religieuses et sacerdotales, qu'il aimait et qu'il désirait avec tant d'ardeur : « Dans les tourbillons où les circonstances s'acharnent à me lancer, écrit-il à un de ses amis, à travers ces mille courants que je dois tour à tour suivre, traverser ou combattre, j'ai besoin de ces heures de solitude, d'apaisement et de travail qui reposent et fortifient. Le bon Dieu m'en fait la grâce. En dépit des bruits du dehors et des mirages trompeurs du monde, peut-être même à cause de ces vanités retentissantes, mais misérables, j'aime de plus en plus et respecte avec une fierté toujours croissante mes études et mon caractère de prêtre. »

Quel vaste champ ouvert à son zèle sacerdotal et à son

intelligence littéraire ! Il écrit sa thèse sur François de Sales, prédicateur, avec tout son cœur ; il est heureux d'étudier le secret de la sainte parole et d'en affirmer la puissance. Il commence son étude par la constatation des défauts de l'éloquence de la chaire au moyen-âge. Il proteste contre l'abus de la scolastique,contre la trivialité du langage et contre le symbolisme raffiné. Il prépare ainsi son lecteur à mieux connaître les mérites de saint François de Sales qui sut se soustraire à tous ces défauts. Le saint évêque de Genève est un prédicateur, vraiment missionnaire, qui appuie sa doctrine et ses enseignements sur les affirmations de la science et de la foi catholique. C'est un prédicateur, vraiment missionnaire, qui s'affranchit des influences politiques de son temps, afin de montrer toujours une grande estime pour la modération, une tolérance pleine de charité dans les rapports ordinaires entre catholiques et protestants, et une répugnance invincible pour traiter, en chaire, des intérêts inférieurs de la politique des partis. C'est un prédicateur, vraiment missionnaire, qui a des mouvements oratoires d'une véritable éloquence et qui prépare déjà les orateurs du grand siècle, Bourdaloue et Bossuet.

L'étude du jeune docteur ès-lettres sur la vie et les écrits d'Orose lui fournit encore l'occasion précieuse de s'occuper de théologie. C'est le disciple d'Augustin et de Jérôme qui avant tout attire et séduit son intelligence. Comme l'abbé Sauvage était heureux de mettre son esprit en contact avec le puissant docteur d'Hippone et le savant solitaire de Chalcis ! Son sacerdoce ne se trouvait point dépaysé en passant de longues heures avec de pareils maîtres. Aussi son étude sur Orose, divisée en sept chapitres et écrite avec la belle langue de Cicéron, lui procura-t-elle de vrais charmes et de suaves agréments. C'est encore vous, jeune

prêtre, trop tôt enlevé à notre affection qui méritez, comme Orose, d'être reconnu très actif par l'esprit, *vigil ingenio*, très disposé à la parole, *paratus eloquio*, et très désireux d'étudier et d'apprendre, *et flagrans studio*.

Que les jeunes gens élevés dans nos collèges catholiques n'hésitent donc pas à prendre pour thèses de leurs grades universitaires, les génies et les vérités de la foi, les héros et les martyrs de l'Église ! Ces études agréables à leur intelligence, communiquées de haut aux juges de la science humaine, peuvent encore être une des manifestations de la vérité religieuse et une des suprêmes ressources de l'apostolat catholique.

De temps à autre, l'abbé Sauvage était heureux de parler aux fidèles et de leur enseigner l'Évangile. Il savait que le don de la parole est un don précieux et que la mission d'enseigner les peuples est la plus belle de outes les missions. Que de fois n'a-t-il pas rêvé grande fête, grande église et grand auditoire ! Son âme, communicative des grâces de Dieu, aurait voulu s'épancher chaque jour et se donner même à chaque instant. Mais les ardeurs de son zèle, sa passion d'éloquence sacrée s'arrêtaient tout à coup devant les craintes sérieuses que lui inspirait sa faible et délicate santé : « Que n'ai-je la force et la santé ! disait-il, au moment où il voulait fixer son avenir et préciser son ministère ; que n'ai-je la force et la santé et je me dévouerai à prêcher. »

Cette belle intelligence, ce grand cœur, cette âme sacerdotale ne voyait dans le ministère aucune fonction qui fût aussi attrayante et aussi consolante que la prédication. Précepteur, l'abbé Sauvage se plaisait à accepter quelques sermons, quelques allocutions. Vicaire à Sainte-Perpétue , il était avide de donner sa parole aux enfants du catéchisme qu'il soignait avec dévouement, aux associées de Notre-Dame des Sept-Douteurs, qu'il

édifiait par ses instructions, aux fidèles de la paroisse, qu'il évangélisait par ses prônes instructifs et des sermons éloquents.

Les maisons d'éducation désiraient sans cesse l'entendre. Les Dames du Saint-Enfant Jésus, les religieuses de l'Assomption s'empressèrent de faire appel à sa bonne volonté pour écouter sa parole et admirer sa vertu. Enfin, les allocutions qu'il a prononcées aux mariages de son frère et de sa sœur sont des chefs-d'œuvre de délicatesse de cœur et de distinction d'esprit, inspirés par la plus légitime et la plus douce affection ! Son éloquence, du meilleur aloi, part du cœur avec toute sa flamme pour communiquer à l'esprit toute lumière et toute vérité ; le littérateur, couronné par la Sorbonne, semble ne prêter aucune attention aux ressources de la litterature, tant sa parole s'inspire des saints Livres et des saints Docteurs ! A quelle profondeur de doctrine, à quelle élévation de pensée, à quelle puissanee de parole ne serait-il pas parvenu avec l'âge et l'expérience ! Hélas ! Dieu n'a fait que le montrer à la terre et il nous a été trop tôt ravi !

Devons-nous maintenant être surpris que l'évêque de Nimes, Mgr Plantier, qui se connaisait en hommes, ait voulu mettre à profit les dons de cette riche nature, en appelant auprès de lui l'abbé Sauvage pour lui venir en aide dans ses fatigues et ses labeurs? Dans la lettre qu'il lui écrivit alors, le vénéré Prélat lui disait avec une paternelle simplicité « qu'il lui confiait un labeur bien pénible, celui de suppléer aux forces qui lui manquaient. » Hélas ! Mgr Plantier ne croyait peut-être pas prophétiser si vrai. L'illustre pontife n'avait plus déjà que « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ». Comme Augustin, pour le vieil évêque d'Hippone, le jeune secrétaire, déjà lui-même affaibli, dut alors affronter la périlleuse charge d'une prédication quotidienne.

La mort si prompte de Mgr Plantier fut un coup terrible porté au cœur de l'abbé Sauvage si fortement attaché à son évêque. Mgr Besson, désigné par le gouvernement et préconisé par le Pape pour être le successeur de Mgr Plantier, n'attendit pas longtemps pour s'assurer le concours de notre ami. Avant son sacre, le 15 octobre 1875, il lui écrivit de Paris: « J'ai appris seulement depuis quelques jours, Monsieur l'abbé, que vous apparteniez encore à l'administration diocésaine et que le Chapitre vous avait confié les fonctions de secrétaire. Je regrette bien vivement de ne l'avoir pas su plus tôt: je vous aurais fait connaître mes intentions, C'est pour moi un honneur, un devoir et comme un besoin de cœur de conserver et de maintenir tout ce qu'a fait Mgr Plantier. Vous étiez de sa maison ; il honorait votre caractère et se félicitait d'avoir rencontré en vous ces capacités rares, dont l'emploi pouvait être bien avantageux, eu égard à vos grades élevés, dans la fondation d'une université libre. Je ne sais ce qu'il me sera permis de faire pour cela, mais je serais fier d'offrir dans le clergé nimois quelques sujets pour occuper les plus hautes chaires, si leur santé, leur goût, leur caractère peuvent, aussi bien que leur talent, s'accommoder de cette position. — En attendant, je vous prie de rester à l'évêché, en qualité de secrétaire. Je déterminerai vos attributions, quand je serai arrivé. J'aurais aimé être prévenu par un mot de votre part, mais je respecte et j'honore les sentiments de haute délicatesse, qui vous ont sans doute empêché de m'écrire. Vous m'obligerez en me répondant que je puis compter sur vous. J'achève ma carrière de missionnaire en prêchant la retraite du collège Stanislas; parmi les élèves se trouve un jeune homme dont vous avez dirigé l'éducation. Je sais aussi combien vous êtes cher à M. le baron de Larcy et les fonctions que vous avez remplies auprès le lui. Après tous les motifs tirés de votre mérite personnel, il n'en

est point qui soit plus capable de me faire apprécier votre caractère et souhaiter vos services. »

L'abbé Sauvage, heureux des sentiments de son évêque et confus d'être si en retard pour lui présenter ses hommages, s'empressa de répondre à Mgr Besson et de souscrire à ses désirs.

Le voilà donc, tel que Dieu l'a doué , le voilà où Dieu l'a conduit. Déjà formé auprès de Mgr Plantier, à l'école de la science et de la vertu, il aura le bonheur d'être formé, auprès de Mgr Besson, à l'école de l'éloquence. Le voilà tel que les vertus de son cœur, les œuvres de son esprit et les évènements de sa vie nous le révèlent: humble, pur et fidèle, malgré ses titres glorieux et ses importantes fonctions. Le voilà tel que nous le présente la Sorbonne aveé le grade de docteur, tel que nous le montre son évêque avec le titre de secrétaire, tel que nous le fait voir le Chapitre avec le diplôme de chanoine. Le voilà jeune, brillant, aimable, estimé. Le voilà avec les joies d'hier, les espérances d'anjourd'hui, les triomphes de demain! Que sera-t-il, celui qui a reçu tant de titres et de couronnes ? Que deviendra-t-il, ce jeune prêtre qui possède tant de talents et de vertus ? Il sera l'élu de Dieu. O mortels ignorants de nos destinées ! C'est Dieu qui gouverne notre vie ; c'est lui qui la fait commencer, qui lui permet de s'épanouir et qui lui commande de s'arrêter ! Et toujours dans la main de sa puissance, nons devons nous soumettre à sa volonté !

III

C'est le moment de répéter les paroles que j'ai prises pour texte : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa*. Ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie et il a reçu la récompense d'une vertu consommée, *placita enim erat Deo anima illius* ; c'est pourquoi Dieu s'est

hâté de le retirer du milieu des iniquités, *properavit educere illum de medio iniquitatum*. Les peuples voient cette conduite de Dieu sur ses élus, sans la comprendre : *videntes et non intelligentes*, et il ne leur vient point dans la pensée que cela arrive de la sorte, parce que la grâce de Dieu et sa miséricorde veillent sur ses saints et que ses regards favorables sont sur ses élus, *et respectus in electos illius*. Quelle douce et consolante pensée nous inspire l'esprit de Dieu, tandis que nous voyons déjà sous nos yeux le cercueil de notre cher et inoubliable ami ! Il a disparu plein de jeunesse et d'espérance, comme a disparu le jeune Henri Perreyve, avec lequel il avait de nombreux traits de ressemblance par l'élévation de ses pensées, la noblesse de ses sentiments, la distinction de son esprit, la délicatesse de son cœur, les richesses de sa vertu, jusque même par le caractère de sa maladie. Mais Dieu, dans sa miséricordieuse bonté, ne frappe pas tout d'un coup et cruellement ces natures d'élite, qui font l'admiration de leurs contemporains et qui, dans leur premier épanouissement, semblent être destinées à un brillant avenir.

Le Dieu qui les appelle à lui par une mort précoce les prépare peu à peu à ce sacrifice d'eux-mêmes par des grâces de choix, qui les éclairent sur le néant de la vie présente et sur les gloires de la vie future. Il leur donne de temps à autre comme des pressentiments de leur fin prochaine qui les détachent de la terre et les rapprochent du ciel. L'abbé Henri Sauvage, qui devait succomber dans la trente-troisième année de son âge, aux atteintes d'une maladie cruelle et impitoyable, avait toujours cherché à appuyer sa vertu sur les austères principes de la mortification sacerdotale. Dans une retraite sérieuse, qu'il fit en l'année 1872, au sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort, il formule par écrit les promesses et les résolutions qui doivent de plus en plus le détacher de lui-même et le jeter dans le sein de Dieu, en l'aidant à réali-

ser cet idéal de vertu qui était le point de mire de ses efforts et l'objet de ses plus ardents désirs.

Le pieux manuscrit est ainsi daté : Retraite à Notre-Dame de Rochefort du 26 au 30 août 1872. L'abbé Sauvage prend pour devise de ses différents exercices ces paroles de l'apôtre saint Paul aux Ephèsiens (IV, 25), « *Renovamini autem spiritu mentis vestræ.* » Soyez donc renouvelés par l'esprit de votre âme. Suivons-le pendant ces quelques jours dans sa marche progressive vers la surnaturelle perfection qu'il ambitionne. Après avoir médité sur la nécessité et l'utilité de la retraite, il se met, dès le premier jour, en face des causes qui paralysent l'essor divin dans l'âme du prêtre : le péché véniel, qu'il considère dans les effets qu'il produit et dans les peines qu'il mérite ; la tiédeur, dont il étudie la nature, les périls et le despotisme ; l'abus des grâces dont il flétrit l'indignité et dont il rappelle le châtiment. Au second jour, il constate et précise les moyens, pour le prêtre, de se soustraire à tous les dangers, par la perfection de ses actions les plus ordinaires, par la courageuse pratique du recueillement intérieur et par une persévérante ferveur dans l'oraison. Au troisième jour, il énumère les précieux trésors que communique à l'âme du prêtre la solide vertu ; il appelle ces trésors l'excellence de la foi, les beautés de l'espérance et les charmes de l'amour de Dieu. Comme transporté par les manifestations de la miséricorde de Jésus-Christ qui nous a aimés d'un amour éternel, gratuit et infini, il se prosterne au pied des autels de Notre-Dame de Grâce, et désirant aimer avec pénitence et sacrifice ce Jésus-Christ qui a voulu être crucifié pour nous, il lui adresse cette éloquente et sublime prière :

« Seigneur, je vous supplie d'avoir pour agréables les « résolutions que je crois devoir prendre à la fin de cette « retraite dont vous avez bien voulu encore, dans votre « miséricorde, me faire la grâce et m'accorder la faveur.

« Considérant que mon défaut capital, celui dont le « démon abuse le plus pour perdre mon âme et contre « lequel je me suis montré le plus faible, consiste dans « une grande impatience de caractère, je m'engage, Sei- « gneur, à pratiquer en toute circonstance l'acte d'aban- « don à la volonté de Dieu et à sa bonté. Pour vain- « cre l'impétuosité qui m'est naturelle, je m'impose « pour règle de m'exercer au calme et à la gravité dans « toutes mes actions. Je choisis, comme occasion spé- « ciale, de m'exercer à cette retenue physique, qui « m'est nécessaire, la récitation de mon office divin, « que je ferai toujours précéder et suivre d'un moment « de repos. Dans mes mouvements, je me rappellerai « aussi qu'un moyen excellent de dompter la prompti- « tude et la fougue de mon tempérament sera de ralen- « tir ma démarche trop rapide, de soigner mon écriture, « en offrant au bon Dieu les petits efforts de chaque ins- « tant que me demandera cette résolution.

« Vous bénirez, Seigneur, ces résolutions ; je vous le « demande dans toute l'amertume du souvenir de mes « fautes, mais avec toute la confiance que m'inspirent vo- « tre amour sans bornes et votre miséricorde dont j'ai « déjà éprouvé si souvent les effets. Oui, Seigneur, vous « accepterez ma prière, et désormais assuré, grâce à vous, « contre les mouvements impétueux de mon caractère, « défendu contre l'insouciance et la tiédeur par une invin- « cible attention à bien faire mes actes de tous les jours, « je pourrai, mon Dieu, espérer me présenter un jour « devant vous les mains moins vides qu'aujourd'hui et « joindre au bonheur de vous aimer en tout et par dessus « tout l'ineffable consolation de vous avoir fait aimer, ne « serait-ce que par une âme de plus. »

Quels beaux accents de piété chrétienne et de sacerdotale vertu ! Comme il est aisé de constater, en lisant ces lignes, qu'il y avait dans cette âme de jeune prêtre les

plus nobles élans de divin amour et les plus généreuses résolutions de sacrifice ! « Calmez-vous, écrivait-il encore à des âmes inquiètes et à des cœurs irrités; calmez-vous et confiez-vous à la bonté de Dieu. Ne vous abandonnez pas trop à vos ressentiments. Croyez-moi ; en pareil cas, le démon parle toujours un peu, et je sens très bien, pour ma part, à certains moments, que si je le laissais dicter, je toucherais à l'éloquence, mais à cette éloquence fiévreuse et agitée dont tous les éclats ne valent pas même, pour cette vie, le peu de bien que fait un petit acte d'amour de Dieu. »

Voyez-vous toujours la pensée du sacrifice s'imposant à lui et devenant le principe essentiel et vital de sa vertu ? Tout jeune encore, il avait entendu retentir dans son âme la parole de la Croix, et, pour la pratiquer davantage, il avait revêtu les livrées de la pénitence, en marquant sa place dans les pieuses phalanges du Tiers-Ordre de Saint-François. D'ailleurs, depuis que le Christ, pour racheter le monde, a voulu souffrir et mourir, n'est-il pas évident qu'il n'y a pas de vrai christianisme sans souffrance ? « Si quelqu'un veut venir après moi, a dit le Sauveur, qu'il porte sa croix et me suive. »

Porter sa croix, c'est se soumettre, avec une courageuse résignation, à toutes les épreuves de la vie, à ces épreuves que le Seigneur envoie, pour nous rendre encore plus facile la loi du sacrifice et de l'expiation ; à chaque instant ne faut-il pas mourir à nous-mêmes, à nos préférences, à nos affections ? Nous vivons sans doute au jour le jour ; mais encore, malgré la brièveté de notre vie, nous nous survivons, nous sommes condamnés à nous séparer bien souvent des cœurs qui nous affectionnent. Les circonstances, les devoirs, les intérêts nous imposent des sacrifices durs et quotidiens. Notre bonheur serait grand, si nous pouvions au moins rester auprès des affections qui nous soutiennent, nous charment et nous entraînent. Mais il

faut aller, venir et s'agiter dans la vie, au prix de toutes les séparations qui nous affligent, nous découragent et nous désolent. Ne voyons-nous point d'ailleurs les créatures elles-mêmes subir, sans s'en rendre compte, ces changements d'affections et d'intérêt qui nous font comprendre que rien sur la terre ne peut être durable et permanent ? N'est-ce pas ainsi que Dieu nous prépare à la séparation cruelle que nous impose la mort? Ces sacrifices successifs nous prédisposent peu à peu à réaliser, sans murmure et révolte, le sacrifice final. Heureux sommes-nous, si nous profitons de ces leçons salutaires d'immolation et de détachement, afin de subir avec mérite et pratiquer avec héroïsme cette mort de tous les jours, *quotidie morior*, que l'apôtre constate et glorifie.

Ce fut le sort de l'abbé Henri Sauvage. Son cœur si tendre et si dévoué aurait voulu vivre auprès de son foyer et de sa famille qu'il aimait avec tant de tendresse et de bonheur. Professeur au collège de l'Assomption de Nimes, où il avait été élevé, il ne prévoyait pas que les évènements dussent le séparer de ses plus chères et légimes affections. Mais l'élu de Dieu, prédestiné à jouir bientôt de son éternelle gloire par le sacrifice précoce de sa vie, était appelé à souffrir et à puiser, à l'école de la souffrance, le courage des navrantes douleurs et des grands sacrifices. Il fut obligé de quitter Nimes, son diocèse, sa famille et d'habituer son cœur à de pénibles séparations ! N'était-ce pas là comme le noviciat de son âme à la salutaire école du sacrifice et de la douleur ?

Encore quelques années et Dieu formera son âme à la patience et à la résignation, en infligeant à son cœur des peines plus cuisantes encore et des séparations encore plus douloureuses ! Ah ! c'est que le Seigneur, qui déjà se dispose à le retirer de la terre, pour le placer dans le ciel, veut lui rendre plus facile et moins pénible, par les

détachements successifs et des épreuves poignantes, son passage rapide de l'exil à la patrie.

En l'année 1868, deux mois après son ordination, l'abbé Sauvage eut la plus grande douleur de sa vie, parce qu'elle en était la première : son père bien-aimé, la joie et la consolation de sa famille, fut précipité dans la tombe, ou plutôt emporté vers le ciel par une maladie inexorable. Le cœur du jeune prêtre fut transpercé comme par un glaive et conserva toujours saignante la cicatrice de cette douloureuse blessure. Sa vie lui apparut désormais comme inévitablement assombrie ; auprès de ce cercueil précieux, tandis qu'il y venait verser ses larmes et ses prières, il comprit plus que jamais que la vie présente n'est rien et qu'il faut, avant tout, se préoccuper de la vie à venir. Six mois après, il écrivait à sa famille, pour lui souhaiter la bonne année, une de ses lettres admirables que la foi inspire, et qui, par les consolations qu'elles apportent, font tressaillir les cœurs d'une sainte espérance.

« Je le vois bien, il nous faudra pleurer ensemble et les « souvenirs amers de l'année qui finit n'assombriront « que trop les heures de l'année qui commence. Mais au « moins si nos pensées doivent contraster si fort avec les « impressions joyeuses et l'épanouissement d'autrui, que « notre fête ne diffère de la leur que parce que nous en « passerons la moitié au ciel, au lieu de la passer toute « ici-bas. Nous n'avons plus rien à souhaiter à celui que « nous avons perdu ; nous le verrons là haut, jouissant « d'une félicité éternelle et immuable, dominant nos « rêves et nos espérances de la hauteur de l'infini, sou- « riant à nos souhaits et sachant seul auprès de Dieu ce « qu'il doit demander pour ses enfants. Dieu sait avec « quel plaisir et avec quel amour j'aurais pressé ce père « chéri dans mes bras, demain, à la première heure de « l'année; je lui aurais souhaité tout le bonheur qu'on peut « envier sur la terre. Lui, en retour, avec cette effusion

« que nul père ne connut mieux que lui, m'aurait mon-
« tré à travers ses larmes, tout ce que pouvait désirer
« notre amour, et malgré nos protestations et nos vœux,
« le malheur eût pu peser sur nous. Aujourd'hui, je ne
« crains plus pour lui. Il n'est permis aux vœux de
« l'homme que la témérité ; ils touchent le cœur de Dieu,
« mais ils ne lui commandent pas, et ce centre divin de
« toutes nos pures affections n'obéit qu'à son amour pour
« nous. Nous avons beau nous agiter, souffrir ou rêver,
« nous sommes toujours dans la main de Dieu, sur une
« terre mouvante et sur un sol qui fuit sous nos pas. Le
« repos est ailleurs. Ici bas, notre malheur est de ne pas
« comprendre comment Dieu nous aime et de ne voir
« que très difficilement, dans les coups qu'il envoie, l'af-
« fection qui l'inspire. Et alors nous nous laissons bercer
« par nos illusions et nous croyons trop facilement pos-
« séder l'avenir dans nos mains. L'avenir, on ne le tient
« que dans le ciel, et, demain, à mon réveil, en saluant
« par ma première pensée Dieu, et le père qu'il m'avait
« donné, s'il m'est cruel de penser que mes bras mortels
« ne peuvent plus le serrer, il me sera doux de penser
« que mon âme peut aller vers lui, plonger dans l'avenir
« de toute la puissance de ses forces et ne verra rien,
« rien qui manque à sa félicité. Je pourrai pleurer sur
« mon isolement, mais je me consolerai par le spectacle
« de son bonheur et j'apprendrai de cette âme, autrefois
« si forte et maintenant si heureuse, quels vœux nous
« devons former. Il les formera lui-même pour nous ; il
« demandera la résignation, le courage, la foi ; il parlera
« à Dieu de notre avenir ; il obtiendra pour nous la gloire
« d'un beau caractère, la force d'une âme trempée dans
« la foi, le bonheur d'une conscience pure et tout le
« reste nous sera donné par surcroit.

« Courage donc ! il faut souffrir, c'est le lot de tous et
« les plus heureux sont ceux qui, comme nous, sont les

« seuls à plaindre, quand la mort vient frapper à côté « d'eux. Quand la victime est prête, quand au moment de « recevoir le coup, sa résignation est si grande, oh! « croyez-le, c'est qu'elle est agréable à Dieu et formée « pour le ciel ! »

N'est-ce pas là toute la théorie chrétienne de la mort devenant le commencement de la vie, la doctrine divine du sacrifice, communiquant à la victime une incomparable grandeur et une impérissable gloire ? Toutes ces sublimes pensées ne sont-elles pas d'ailleurs de surnaturelles intuitions et de célestes pressentiments ?

Quelques années après, en 1876, an mois de févric l'abbé Sauvage eut encore à subir un nouveau deuil et pleurer sur une autre tombe bien chère : une de ses sœur ange de prière, de souffrance et de vertu, fut ravie à sa tendresse. C'est lui qui déjà malade et fatigué lui administra les derniers sacrements et lui récita les suprêmes prières. Ne semblait-il pas, au cours de cette émouvante cérémonie, accepter pour bientôt rendez-vous auprès de Dieu dans le ciel ? Il versa bien des larmes auprès de ce cercueil ! Mais la séparation ne devait pas être de longue durée. C'était lui qui devait le premier aller rejoindre sa sœur dans les éternelles demeures. Oh ! comme il est vrai de dire que le Seigneur, en l'éprouvant ainsi, voulait le détacher de plus en plus de ce monde éphémère et fragile, afin que le sacrifice, dont il devait être la victime et le héros, servit à accroître ses mérites et à agrandir sa couronne !

La victime est donc prête : initiée au sacrifice par les principes austères de son âme, par les épreuves et les deuils de son cœur, aura-t-elle beaucoup de peine à réaliser la consommation d'elle-même par le sacrifice de sa vie ? Redoutera-t-elle les coups qui vont la frapper et ne verra-t-elle pas dans la mort qui s'approche le commencement d'une autre vie bienheureuse et immortelle ?

« Qu'est-ce donc que la mort pour le prêtre ? dit l'abbé Henri Perreyve, que je me plais à citer, dans le cours de cet éloge. O Verbe incarné, vons êtes le prêtre par excellence et le modèle de tous les prêtres. Mais si je cherche dans votre vie, quel a été le moment sacerdotal par excellence, je vois clairement que c'est l'instant de la mort...... C'est le moment solennel de votre sacerdoce, c'est le sacrifice par excellence et l'acte essentiel de votre pontificat. L'instant où vous inclinez la tête pour rendre l'esprit à votre Père et où vous ordonnez à la mort d'approcher et de frapper le dernier coup, cet instant consomme tout : tout est achevé ; rien ne reste à faire. Cet instant sauve le monde. Vous n'avez pris une chair humaine que pour l'accomplissement de ce dernier sacrifice. Pour souffrir et mourir, il vous fallait une chair et ainsi la mort est le grand but et la raison souveraine de votre incarnation. Ce corps mortel ne fut donc jamais pour vous, ô Christ, que la matière du sacrifice, le moyen de pouvoir souffrir, de pouvoir mourir, et ainsi de racheter le monde. — Seigneur, c'est ce que ce corps mortel doit être pour chacun de ceux qui partagent votre sacerdoce. Ils doivent s'en servir, comme vous, pour prêcher la vérité, pour secourir les misères, les douleurs, les faiblesses humaines ; mais l'usage essentiel, l'usage sacerdotal qu'ils en doivent faire est de mourir.

« Ils doivent commencer cette mort dans la chasteté, la continuer dans la mortification et la consommer enfin dans la mort, qui est leur oblation finale et leur dernier sacrifice. Ils doivent donc s'y prendre de loin pour mourir. — Ils doivent donc s'y préparer, comme ils se préparent à célébrer la Sainte-Messe, parce que c'est vraiment une messe que la mort d'un prêtre unie à votre mort et consommée dans la vôtre pour le salut des hommes. »

C'est ce spectacle édifiant qu'il nous faut contempler. Entrons ensemble dans la chambre du palais épis-

copal, où l'abbé Sauvage repose sur son lit d'agonie, comme sur un autel, prêt à s'immoler à la volonté de Dieu.

Le moment de la crise fatale approche ; les soins les plus tendres, que lui donnait sa famille, les attentions les plus délicates que lui prodiguaient les Sœurs de charité de Besançon, les prévenances les plus affectueuses que multipliait depuis longtemps son évêque, rien n'avait pu arrêter le progrès du mal. Le 29 janvier, jour de la fête de saint François de Sales, son saint de prédilection, le malade, courageux et résigné, reçut les derniers sacrements et quand le surlendemain, il se rendit pleinement compte de la gravité de son état, il oublia tout à fait les choses de la terre pour ne plus s'occuper que des choses du ciel : « Mon sacrifice est fait, disait-il souvent ; je crains Dieu, mais je l'aime beaucoup. »

Mon sacrifice est fait ! Quelle parole vraie et méritante ! Que de sacrifices pour lui du côté de la terre ! Mon sacrifice est fait ! Adieu, ma mère, ma sœur, mon frère, vous tous parents bien aimés que je laisse ici-bas ! Je crains Dieu, mais je l'aime beaucoup ! Adieu, évêque si paternel, que j'aurais été si heureux de servir ! Auprès de Dieu, je prierai pour vous. Mon sacrifice est fait ! Adieu, promesses du monde, vanités de la terre, titres et distinctions que les créatures m'ont donnés. Je crains Dieu, mais je l'aime beaucoup. »

Il fit un signe de la main. Les témoins de son agonie s'approchent : il demandait à contempler le crucifix d'ivoire, qui ornait son prie-Dieu. N'est-ce pas dans la contemplation de Jésus-Christ crucifié que le prêtre doit chercher et trouver le courage de souffrir et de mourir ?

« Je meurs bien jeune, ajouta-t-il avec une voix af-
« faiblie et à demi éteinte. Je meurs bien jeune ; mais à
« l'époque où nous sommes, il faut tant de sainteté à un
« prêtre que j'aime mieux mourir. »

Quelques instants après, raconte un de ses amis, il saisit d'une main défaillante son crucifix et une relique de saint François de Sales pour les remettre entre les mains de sa mère. Sa croix et un souvenir de saint François de Sales ! c'étaient ses seuls biens, ces trésors qui rappelaient tous les dons de son cœur et de son esprit, précieux héritage qui sera désormais toute la consolation d'une immense douleur !

Vers midi, le mourant demanda encore à recevoir une dernière fois le Viatique : il voulait être fort à l'heure de son sacrifice et unir son immolation à l'immolation de son Dieu ! Il communia avec une ferveur touchante et tout à fait angélique. Deux heures après, il s'endormait doucement dans la paix du Seigneur !

Et maintenant, o ami! o frère! nous aimons à te contempler couronné de gloire et inondé de bonheur, dans le temple éternel des cieux ! Ta vie si précieuse, consacrée à Dieu, dès sa première aurore, semblait devoir s'épanouir ici-bas, tout près de nous, dans la vertu, dans le silence et dans la gloire. Que de fois Mgr Besson n'a-t-il pas exprimé le regret de ta mort si précoce ! Il avait désiré si vivement utiliser tes talents et tes vertus dans l'administration de son diocèse ! Mais Dieu a voulu te rappeler près de lui pour te récompenser de tes épreuves courageusement supportées et de tes sacrifices héroïquement accomplis.

Nous aimons à nous souvenir que, pénétrés de la lumière de Dieu, les saints et les élus conservent la mémoire vivante des êtres qu'ils ont connus et aimés sur la terre et nous nous plaisons à t'adresser, comme une prière ardente, les sublimes accents que saint Bernard adressait à son frère Gérard, tandis qu'il pleurait auprès de son cercueil : « O notre ami, o notre frère, que nous avons tant aimé, ton amitié pour nous n'est point diminuée, mais elle est transformée ; *Amor*

tuus est immutatus. Nous désirons que tu nous entendes nous qui t'invoquons du fond de cette vallée de larmes; tu seras plein de miséricorde pour tes amis et tes frères, o toi, notre frère, qui es à jamais attaché à la miséricorde de Dieu : *Necesse est te misericordem esse, qui inhœres misericordiæ Dei*.

O mon Dieu ! c'est vous que notre frère contemple, c'est vous qu'il adore et qu'il aime ; c'est à vous qu'il s'attache à jamais ! Vous vous souvenez de nous, Seigneur, de telle sorte que si notre ami pouvait nous oublier au Ciel, il retrouverait encore notre souvenir vivant dans votre pensée : *Et tu*, *Domine*, *quem potat*, *nostri es memor*. Comme lui, nous nous sommes consacrés à votre service et à votre amour. Nous désirons fleurir et nous épanouir, comme lui, sur la terre, selon votre sainte et adorable volonté. Donnez-nous donc, comme à lui, le courage dans les épreuves. l'héroïsme dans les douleurs afin que, pratiquant la loi du sacrifice, comme il l'a pratiquée, nous puissions un jour nous réjouir auprès de lui, avec vous, pendant les siècles éternels.

E. Chapot.

THÉRÈSE DE KERALIN[1]

XII

Six années s'écoulèrent, pendant lesquelles des révolutions inattendues bouleversèrent l'Europe. Les fortunes, les familles, les royaumes avaient passé par bien des vicissitudes, et la nature, toujours calme, toujours belle, conservait son admirable harmonie; les saisons succédaient aux saisons avec la même régularité, et le soleil ne cessait de verser ses torrents de lumière sur l'immensité des mers, sur la terre, d'un aspect si varié, et sur les paisibles mortels qui s'agitent à sa surface.

Dans un coin de cette belle Provence, où les fleurs ont plus de parfums, les fruits plus de saveur que dans le reste de la France; dans un de ces sites pittoresques qu'admire l'artiste et chérit le poëte, s'élevait dans une élégante simplicité, la maison de campagne d'un riche propriétaire, qui l'habitait depuis quelques années, avec sa jeune femme et ses enfants en bas âge.

Les manières de l'étranger étaient nobles et polies, sa femme était jolie et spirituelle, tout en eux annonçait une éducation soignée et l'usage du monde; cependant, malgré l'aisance dont ils jouissaient, malgré leur joyeuse humeur, loin de rechercher les plaisirs bruyants on eût dit qu'ils ne trouvaient de charme que dans la solitude qu'ils s'étaient plu à embellir, et leurs apparitions à la ville étaient si courtes et si rares qu'à peine y étaient-ils connus. Peu de personnes étaient admises dans leur intimité, mais ils étaient estimés de leurs voisins, aimés

et vénérés des pauvres des environs, auxquel ils prodiguaient des secours de tout genre.

Une petite fille, âgée de quatre ans, dont les blonds cheveux retombaient en boucles soyeuses sur ses blanches épaules, et deux garçons plus jeunes encore, aux yeux vifs et pétillants, aux joues rondes et vermeilles, composaient toute la famille, daus laquelle régnait l'union la plus parfaite.

Tous les soirs, la troupe joyeuse folâtrait dans le jardin entre des touffes de géraniums et de jasmin d'Espagne, ou dans une vallée d'oliviers, dont la pâle verdure contrastait admirablement avec le vert foncé des cèdres et des pins. Le père et la mère souriaient aux jeux de leurs enfants, auxquel ils prenaient souvent part eux-mêmes, riant et courant avec eux dans les détours d'un bosquet de chênes et de sapins, embaumé par les émanations suaves d'une grande quantité de genêts. Puis, quand le soleil disparaissait derrière la colline noire, la jeune mère réunissait ses chers enfants autour d'elle, leur faisait réciter leurs prières, les embrassait tendrement, présidait à leur toilette de nuit, et, quelques minutes après, tous trois dormaient du sommeil de l'innocence.

Souvent alors le père et la mère se promenaient sur le bord de la mer ou sur les collines escarpées, où le thym et le romarin croissent au pied des sapins toujours verts.

Un soir d'été ils parcouraient ensemble la côte rocailleuse, tantôt gravissant des rochers à demi rongés par le battement continu du flot, tantôt posant mollement le pied sur le sable mouvant, admirant le spectacle imposant de la mer, toujours magnifique, toujours attachant pour les âmes tendres et méditatives.

Une simple robe blanche dont les plis onduleux étaient retenus à la ceinture par un ruban vert, dessinait la taille souple et gracieuse de la jeune femme ; son large chapeau de paille et son voile de gaze, que soulevait la bri-

se du soir, laissaient entrevoir des traits fins et réguliers, et les boucles nombreuses de ses cheveux d'ébène. Las enfin de cette promenade, ils s'assirent l'un près de l'autre sur le bord d'un rocher, et contemplèrent en silence la scène majestueuse qui s'offrait à leurs regards. Le soleil semblait étendre ses rayons dans l'onde transparente et les flots étincelant étaient comme embrasés de ses feux, pendant que la lame courte de la Méditerranée, grondant sourdement comme une basse continue, se brisait avec fracas contre les rocs, recouvrant de son écume blanche la vague azurée. Leur vue s'étendait indéfiniment sur cette vaste plaine, qut se confondait avec l'horizon, et le tombeau de Latouche Tréville, qu'ils apercevaient dans le lointain, dominant le cap Cépet, était le seul monument qui leur rappelât l'existence de l'homme.

Dans cet instant une jolie frégate, sortie de la rade de Toulon, ses blanches voiles gonflées par un vent favorable, glissa rapidement devant le fort de Sainte Marguerite, et bientôt on ne la vit plus que comme un point noir à l'horizon; puis elle disparut tout à fait sans laisser de trace.

— C'est l'image de la vie, dit l'homme avec un léger soupir.

— Mon Dieu! répondit la jeune femme, ce frêle bâtiment emporte probablement l'espoir de quelque famille ; peut-être une pauvre mère pleure en ce moment le départ de son fils, une femme celui de son mari, qu'elle sera plusieurs années sans revoir. Ne nous séparons jamais plus, ajouta-t-elle en serrant la main de son compagnon ; on est trop malheureux loin de ceux qu'on aime.

Sans doute de tristes souvenirs étaient évoqués par ces paroles car elle regarda son mari avec des yeux humides ; puis l'embrassant tout-à-coup:

— Il est doux, dit-elle de se rappeler la tempête quand on a atteint le port. Le ciel nous favorise, tout nous sou-

rit à cette heure ; nos enfants sont charmants et viennent à merveille ; la fortune même a été prodigue à notre égard, et nous a beaucoup plus donné que nous ne pouvions le prévoir ; car, comment aurions nous pu croire que mon oncle d'Ambert nous laissat son bien, si ardemment convoité par sa seconde femme ? L'excellente Mme d'Aurémont, qui nous a rendu de si grands services, s'est tellement attachée à nous et à nos enfants qu'elle fait pour nous voir de fréquents voyages et que j'espère même la décider un jour à venir se fixer à Toulon. Ta tante de Suret, qui vient passer ici tous les hivers, est pour nous une seconde mère, et notre cousin de St-Laurent est un ami sûr et fidèle. Une félicité si parfaite peut-elle durer longtemps sur la terre ? Dis, Frédéric, le crois-tu ? Je ne sais quel pressentiment s'est emparé de mon âme, je redoute quelque malheur.

— Enfant que tu es ! jouissons du présent et comptons sur la Providence qui, lorsque nous étions si malades et presque à l'extrémité, lorsque nous avions perdu tout espoir de nous retrouver sur la terre, nous a pris comme par la main, pour nous réunir l'un à l'autre.

— Oui, tu as raison, mon ami, car si notre fidèle Françoise n'avait pas eu la bonne idée d'écrire à Mme d'Aurémont, qui a eu la bonté de quitter sa maison et d'entreprendre un long voyage pour venir à mon secours, me soigner comme une mère soigne son enfant et relever mon courage abattu ; si elle n'avait pas été te chercher et ne t'eut pas ramené près de moi, je serais morte de chagrin, sans même avoir la consolation de recevoir de tes nouvelles puisque, faute de bien connaître mon adresse, les lettres que tu m'avais écrites ne m'étaient pas même parvenues. Que Dieu soit donc mille fois béni pour toutes les grâces qu'il nous a faites et continuons à vivre ici, paisibles et solitaires, nous qui avons jadis fait du monde une si triste expérience.

Elle se leva en disant ces mots, passa son bras sous celui de son mari et reprit avec lui l'étroit sentier, qui remontait en serpentant du bord de la mer jusqu'à leur habitation.

Un autre jour succédait à celui qui venait de finir; la douce lumière de la lune, alors dans son plein, se réflétait déjà sur la mer et sa clarté indécise rendait plus sauvage encore l'aspect des rocs qui s'élevaient à pic le long de la côte.

— Qu'est-ce qui se meut ainsi en haut du rocher de Ste-Marguerite ? dit Frédéric en désignant du doigt l'objet de son attention ; est-ce un homme ou un animal ?

— C'est un homme enveloppé d'un manteau, ce me semble, répondit Thérèse, en se serrant contre son mari par un mouvement de frayeur involontaire.

— Que diable vient-il faire là à pareille heure ? reprit Frédéric sans détacher ses regards du personnage, qui s'avançait rapidement sur le sommet d'un énorme rocher, élevé de plus de cent pieds au dessus de la mer.

Arrivé tout au bord, cet homme s'arrêta quelques secondes pour reprendre haleine ; puis, rapide comme la pensée, il se précipita d'un bond dans l'espace.

Le bruit d'un corps lourd, frappant dans sa chute contre les aspérités de la roche et tombant à la mer, arriva jusqu'au jeune couple.

— Oh ! mon Dieu ! s'écria Thérèse en cachant sa tête dans ses mains.

Mais Frédéric, abandonnant le bras de sa femme, courut en toute hâte, et, plongeant à l'endroit même où la vague, bouillonnante encore, venait de couvrir le malheureux, il parvenait à le retirer des flots.

Un gémissement rauque et prolongé avertit Kéralin que son dévouement n'avait pas été inutile.

— Viens vite, cria-t-il à sa femme, et si tu en a le cou-

rage, soutiens ce malheureux, pendant que j'irai chercher du secours.

— Va, dit-elle.

Accourant aussitôt, elle s'assit à terre et appuya sur ses genoux la tête de l'homme évanoui.

Un quart d'heure après, deux vigoureux paysans l'emportèrent, étendu sur espèce de brancard, tandis qu'un domestique galopait vers Toulon, à bride abattue pour en ramener un prêtre et un médecin.

Arrivé à la maison de campagne, le blessé fut d'abord couché dans un lit bien chaud, on lui fit respirer du sel, et Mme de Kéralin voulut elle même essayer de lui faire avaler une cueillerée d'eau des larmes; mais à peine, à la lueur des bougies que l'on venait d'allumer, eût elle vu de près le pâle visage du moribond qu'un cri lui échappa.

— C'est Pélestrier, dit-elle, en saisissant les bras de son mari.

— C'est un homme, ma chère, c'est un chrétien auquel nous pouvons peut-être sauver la vie, répondit Frédéric.

— Tu as raison, reprit Thérèse en se ranimant ; notre sainte religion nous commande de rendre le bien pour le mal.

Et tous deux, s'approchant du lit, donnèrent leurs soins au blessé.

— Où suis-je, dit enfin celui-ci en poussant un long soupir.

— Chez des gens qui feront leur possible pour vous sauver, répondit Frédéric, qui, après avoir étanché le sang, bandait une plaie béante.

Le moribond fixa sur lui ses yeux hagards, et son visage mutilé prit une expression plus hideuse encore.

— Kéralin ! s'écria-t-il en jurant affreusement ; lui ! encore lui ! mais du moins il ne me livrera que mort, ajou-

ta-t-il en s'efforçant d'arracher l'appareil posé sur ses blessures.

Et, comme son bras cassé lui refusait tout service, il retomba sur le lit en poussant des cris de rage et de douleur.

— Vous vous trompez, Pélestrier, répondit doucement Frédéric ; j'ignore ce que vous avez à craindre, mais je ne vous livrerai jamais à vos ennemis, et je garderai le secret sur tout ce qui vous concerne. Reposez donc en paix sous mon toit, vous y recevrez tous les secours que je pourrai vous procurer.

A peine avait-il achevé ces mots [que le prêtre et le chirurgien arrivèrent en même temps.

Ce dernier examina le blessé.

— Son état est-il bien dangereux ? demanda tout bas Frédéric.

— C'est un homme perdu répondit le chirurgien, tout en se mettant en devoir de panser les plaies.

L'opération fut longue et douloureuse, mais un calme relatif succéda aux atroces souffrances du premier moment. Pélestrier recouvra ses esprits, il remercia son ancien camarade des soins qu'il en recevait.

— Y aurait-il de l'indiscrétion, commandant, à vous demander la cause de l'acte de désespoir dont j'ai été témoin ? lui dit Frédéric dans un moment où ils étaient seuls.

— Nullement, répondit Pélestrier, je voudrais la publier dans toute la France pour qu'on sâche comment on peut compter sur la reconnaissance des rois.

Il raconta alors ses griefs réels ou imaginaires contre un gouvernement qu'il se flattait d'avoir puissamment aidé à rétablir, avouant aussi qu'exaspéré de l'ingratitude de Louis-Philippe il était entré dans une société secrète, dont le but était de proclamer la république. Cette conspiration ayant été découverte, il s'était vu obligé de quit-

ter son régiment et de se cacher d'abord pour échapper aux recherches des limiers de la police. Il avait fui de ville en ville, se dirigeant vers l'Italie, et craignant sans cesse d'être arrêté. Las enfin de cette vie vagabonde, voyant s'évanouir chaque jour davantage ses rêves d'ambition, il avait essayé de se débarrasser d'un seul coup d'une existence qui lui était à charge.

— Au reste, ajouta-t-il, avec un effrayant sourire, qu'ai-je à regretter dans ce monde ? Je n'ai jamais eu d'amis, je méprise le genre humain, et la vertu n'est pour moi qu'un mot vide de sens. J'avais soif des honneurs, du commandement, de la gloire ; mais la fortune m'a toujours trahi, et ne m'a rien donné de ce qu'elle semblait me promettre.

— Calmez vous, commandant, dans l'état où vous êtes, l'agitation vous ferait beaucoup de mal.

Il ne répondit pas. Sa respiration devenait de plus en plus difficile, des gémissements douloureux s'échappaient à chaque instant de sa poitrine, il tressaillait au moindre bruit, en proie à des terreurs secrètes, et son pâle visage, contracté par la haine et la souffrance, était hideux à voir.

Le prêtre, qui l'avait déjà supplié plusieurs fois instamment de songer au salut de son âme, tenta un nouvel effort pour toucher ce cœur endurci.

— Il est trop tard maintenant, dit Pélestrier d'une voix étouffée. J'ai toujours cru en Dieu, quoique j'aie souvent soutenu le contraire ; mais le compte que j'aurais à lui rendre serait trop long à régler.

— Il n'est jamais trop tard, dit Thérèse, qui pleurait à chaudes larmes, M. l'abbé vous le dira comme moi. Laissez-vous toucher, je vous en conjure.

— Voyons, ai-je le temps encore ? Que dois-je faire pour éviter l'enfer ?

Le prêtre fit signe à Mme de Kéralin de le laisser seul avec le moribond, et celle-ci, s'éloignant aussitôt gagna

sa chambre à coucher ; là tombant à genoux devant un crucifix, elle se mit à prier de tout son cœur poor la conversion du malheureux.

Les événements de cette affreuse nuit l'avaient si fortement émue qu'elle en éprouvait un grand malaise et Kéralin la trouva dans un état presque alarmant.

Le médecin dut employer les ressources de l'art pour calmer l'agitation de la jeune femme, et n'y parvint qu'imparfaitement. Pauvre Thérèse, il lui semblait teujours voir le visage pâle et sanglant de Pélestrier, ses yeux hagards où se peignaient la haine inassouvie, et sa bouche qui avait vomi si souvent l'injure le blasphême, actuellement muette et livide.

— Pourvu qu'il se repente ! murmurait-elle de temps à autre. Mon Dieu ! ayez pitié de cette pauvre créature qui va paraître devant vous !

Vers deux heures du matin, le prêtre rejoignit Frédéric dans la chambre de Thérèse. Il était fort pâle, car cet événement avait fait sur lui une pénible et vive impression.

— Tout est fini, dit-il tristement.

— S'est-il confessé, s'est-il repenti avant de mourir ? demanda la jeune femme d'une voix tremblante.

— Il a reçu l'absolution *in articulo mortis*, et la miséricorde de Dieu n'a pas de bornes, répondit le prêtre d'une voix grave ; c'est tout ce que je puis vous dire, Madame.

Et, se retirant aussitôt, il revint prier près du cadavre.

Le médecin, au contraire, resta près de Thérèse, dont les crises nerveuses se renouvelaient de temps à autre. Cependant, lorsque les premiers rayons du jour dorèrent les collines, Mme de Kéralin le supplia tant d'aller prendre du repos qu'il y consentit enfin.

Restée seule avec Frédéric, la jeune mère voulut aller

embrasser ses enfants, dont la chambre était attenante à la sienne.

Tous trois dormaient paisibles dans leurs berceaux ; l'incarnat des roses vermeilles brillait sur leurs joues, et les boucles de leurs blonds cheveux tombaient éparses autour de leur tête.

La mère sourit à cette vue, elle baisa au front ces gentilles créatures, et le calme de ces petits anges pénétra jusque dans son cœur.

— Ce doux spectacle est l'antidote de l'autre, dit-elle à son mari. O mon Dieu ! ajouta-t-elle en joignant les mains et en tenant les yeux vers le ciel, ne permettez pas que ces chers enfants s'écartent jamais du chemin de l'honneur et de la vertu, qui seul peut conduire au bonheur.

Elle rentra ensuite dans son appartement, où la fenêtre entr'ouverte laissait pénétrer l'air matinal, tout imprégné de balsamiques senteurs, et le sommeil survenant alors acheva de la calmer.

Le lendemain matin le corps mutilé du commandant, accompagné par Frédéric, fut porté à l'église du village et enterré dans le cimetière commun. On ne sut à qui faire part de cette triste mort, le malheureux n'ayant ni parent ni personne qui s'intéressât à lui.

La famille de Kéralin, un instant troublée par cet évènement, reprit peu à peu sa vie paisible et utilement occupée ; seulement toutes les fois que Thérèse apercevait le rocher d'où s'était précipité Pélestrier, un frisson involontaire la saisissait, et, quand trois mois plus tard, le capitaine de saint Laurent, qui avait été replacé dans son grade au 12e de ligne, vint, suivant son habitude, passer quelques semaines de congé auprès de son cousin, Thérèse ne put s'empêcher de frémir en lui racontant, d'une voix tremblante d'émotion, la triste fin de Pélestrier.

C^tes du Theil de la Rochère

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, Octobre 1890.

Le mois d'octobre a eu sa journée. On a couru dans Nimes non pas contre des taureaux, mais bien sur des vélocipèdes. Le rond-point de l'Esplanade servait de champ de course. Les autorités civiles, militaires et universitaires formaient le jury : et les bicycles, bicyclettes menos, vélos et autres engins de la même famille, d'aller, de venir, de tourner et de retourner sur eux-mêmes, avec une fantastique rapidité. Cela était charmant, dit-on, et l'on a constaté que si quelques concurrents avaient mordu la poussière, le tout se bornait pour eux à une désagréable sensation laquelle s'explique très naturellement.

Et maintenant aux affaires sérieuses. Des affiches officielles invitent MM. les électeurs à se présenter à la mairie pour retirer leurs cartes ce qui leur donnera le moyen d'exercer leurs droits et de remplir leurs devoirs. L'urne du suffrage universel va de nouveau se montrer, luisante, époussetée, nettoyée. On a désigné le président, qui dans chaque section, veillera sur elle d'un œil sévère et scrutateur : tout est prêt, sauf les noms des candidats qui pour le moment ne sont point encore dégagés de leur profond mystère. Il paraît cependant que l'on se concentre, que dis-je ? que l'on est concentré. Cela tiendra-t-il dimanche prochain ?

Ce qui ne viendra pas, cette année, c'est la sage et si

chrétienne tradition de la Messe du Saint-Esprit. C'était un des derniers vestiges de notre civilisation religieuse. Il disparaît maintenant, comme la présence de la Cour à la procession de l'Assomption, comme tant d'autres coutumes qui témoignaient publiquement de la foi de la France. Nous n'estimons pas que cela soit un progrès, ni que la patrie s'en trouve plus grande, ni que ses destinées en deviennent meilleures.

C'est dans le but d'adoucir ces destinées, principalement celles des inondés, qu'un ministre a parcouru notre département avec la rapidité, mais nullement avec les lueurs de l'éclair. Il a tout vu en un instant, et le Gard est inscrit pour 40,000 francs dans la liste des secours attribués aux départements victimes du fléau. C'est peu pour l'étendue du désastre. Mais le peu vaut encore mieux que rien.

On songe aussi, dit-on, quoique bien tard, à prendre des mesures contre les inondations. Si cela ne sert plus pour le passé, les générations futures s'en trouveront mieux. On parle de reboisements, digues et barrages. Ce sont sans doute des moyens excellents pourvu qu'on les emploie. Encore faudra-t-il se défier des coups de surprise qui abondent dans la nature matérielle, non moins que dans le monde moral. La science a beau progresser : elle ne nous en met pas à l'abri.

Pour le chrétien, sans s'éloigner des préservatifs qui sont en sa puissance, il sait aussi recourir au Maître qui a tout créé, qui dispose de l'univers et qui commande à la nature.

Le mois d'octobre est un mois de vraie consolation pour les fidèles. C'est le mois du Rosaire et chaque jour ils vont déposer aux pieds de Marie, la couronne de prières qui rappelle les joies, les douleurs et les triomphes de la Reine du ciel. C'est le mois des saints anges, et en présence des fléaux qui nous visitent, il est bon de s'adres-

ser à ces gardiens si fidèles et si puissants de notre âme et de notre corps. Et puis la secrète mélancolie des jours d'automne, ces jours qui tombent, ces rayons qui pâlissent, ces ombres qui s'avancent, toutes ces images de la briéveté de la vie humaine prédisposent aux pensées graves, et ce qui est préférable encore, à la piété. Aussi ne sommes-nous pas surpris que les retraites et les neuvaines qui ont inauguré le mois d'octobre aient été suivies par une foule empressée et recueillie. Jamais on ne se rencontre si bien soi-même, que lorsque on se rapproche de Dieu. Ce rapprochement de Dieu qui éclaire si bien l'intelligence et le cœur, nul n'en a été plus favorisée que la bienheureuse Marguerite-Marie dont on célèbre en ce moment le centenaire. Dans la chapelle de sainte Eugénie, il y a eu cette semaine un triduum qui est comme l'écho des grandes solennités de Paray. Les orateurs de ce triduum le R. P. Clavé, le R. P. Lazare, M. l'abbé Chapot, ont tour à tour glorifié la sainte et rappelé ses vertus. Ils ont redit les tendresses miséricordieuses du Sacré-Cœur pour l'Eglise et pour la France. Ce sont des paroles d'apôtres. C'est le bon grain qu'elles jettent. A Dieu de le faire germer et croître et de produire la moisson qui réjouira le père de famille.

Mgr l'Évêque de Nimes porte en ce moment à Rome les espérances de cette moisson. Il va les offrir au saint Père. Il reviendra chargé de bénédictions pour nous. Pendant qu'il accomplit son pèlerinage, nos prières le suivent, nos vœux l'accompagnent, et lui souhaitent, comme au premier pasteur du diocèse, des vents favorables et un heureux retour.

FIDELIS.

Marseille, Octobre 1890.

A tous seigneurs tous honneurs. C'est par la glorieuse et féconde initiative de notre vénéré métropolitain que j'ouvre ma chronique. Par malheur, je ne puis plus être le premier à saluer cette œuvre, que la presse a déjà signalée avec un empressement souvent moins justifié.

Il s'agit du nouveau *Catéchisme à l'usage du diocèse d'Aix*, imprimé par la Société de Saint-Paul, à Bar-le-Duc, un pur chef-d'œuvre à tous égards !

Ce n'est pas moi qui ai eu l'idée première de tirer de cette publication une conclusion à laquelle j'adhère de grand cœur, à savoir qu'il appartenait au prélat qu'on a surnommé « l'Évêque des Écoles » de devenir, par ce petit livre, « l'Évêque des Catéchismes. » Mais tous ceux qui ont l'honneur de connaître notre vénérable métropolitain savent combien la louange n'entre nullement dans son programme d'action, que ses ouailles connaissent : « Faire bien et laisser dire. »

Du moins, cette initiative pouvant et, j'ose ajouter, devant être imitée, il nous convenait de la revendiquer comme une gloire pour notre Provence, d'où en sera partie la première pensée et la première exécution.

Deux mots suffisent pour en révéler d'un coup le mérite, que les catéchistes et tous ceux qui ont pratiqué cet art si difficile de la Catéchèse apprécieront comme une solution inattendue du plus ardu des problèmes. Ces deux mots, les voici :

Le texte est lumineux, éclairé qu'il est par une imagerie, tout à la fois instructive pour l'enfant qu'elle inté-

resse et inspiratrice pour le catéchiste à qui elle fournit un thème merveilleux !

A ceux de mes lecteurs qui en voudraient savoir davantage, je me résigne à dire : Prenez ce petit livre, élégamment imprimé et cartonné, et parcourez-le. Je vous mets au défi de taxer mon éloge d'exagération !

⁂ Du métropolitain au principal suffragant de Provence, la transition est facile, d'autant que je ne quitte pas même le département. C'est que, sur notre sol fécond en œuvres de salut, les Évêques savent qu'on les suit dans leurs initiatives. Donc, je salue aussi celle que vient de prendre Monseigneur de Marseille.

Tous les lecteurs de la *Revue du Midi* savent de quelle polémique retentissante a été suivie la lumineuse réponse que Mgr Robert a provoquée de la Sacrée-Congrégation compétente sur l'épineuse question de la coopération à cette loi sacrilège et anti-sociale du Divorce civil, qui jette tant de perturbation, à cette heure, dans la société chrétienne. Le vénéré prélat s'est gardé de descendre dans l'arène du journalisme pour mêler sa voix aux clameurs des opinions divisées : ce n'est pas le rôle de l'épiscopat, et un exemple encore récent nous a révélé que la grande et sereine dignité de nos premiers pasteurs n'en sort jamais sans quelque meurtrissure. Mais les réponses de la Curie Romaine ont plané au-dessus de ces discussions, et l'Église de Marseille n'est pas peu fière de les avoir reçues la première.

Voici que, se préoccupant de la plus grave des questions sacramentelles, celle de la validité des matières eucharistiques, Mgr Robert vient d'obtenir, au sujet du vin qui doit être changé au Sang Précieux de Notre-Seigneur, une direction doctrinale de la plus haute importance. Je n'ai point à la formuler ici, puisqu'on l'a pu lire partout.

C'était bien, du reste, à Marseille, qu'il convenait de faire fixer l'enseignement à cet égard, puisque c'est de Marseille que rayonne sur la France entière cette œuvre du vin eucharistique, qui fait la gloire et la bénédiction de la maison Prat-Noilly. Les curés de nos paroisses pauvres le savent en effet. C'est là qu'une générosité, qui rappelle la piété de ces princesses royales qu'on voyait, aux âges de foi, fabriquer de leurs augustes mains les matières du Sacrifice, fournit aux églises indigentes le vin de la Messe, à cette seule condition que les destinataires voudront bien se souvenir au saint autel de leur bienfaitrice.

Je crois savoir que cette oblation, qui a débuté par quatre cents litres, atteignait, l'an dernier, quarante mille litres, ainsi répartis gratuitement un peu partout.

⁂ L'annonce que j'ai faite, dans un des derniers numéros de la *Revue*, d'une brochure de M. le chanoine Timon-David, sur la question du rôle joué par le Père Pietrasanta, dans la question des Écoles Pies, au XII[e] siècle, a été reproduite un peu partout. Je n'ai rien à y ajouter, sinon que l'œuvre du fondateur de notre Œuvre de Jeunesse Ouvrière a obtenu un grand succès de curiosité et obtiendra, j'en suis sûr, un non moins grand succès d'apaisement. *Quod erat in votis!*

⁂ Je reçois à l'instant un gros fascicule, qui mérite, lui aussi, d'être signalé, d'autant que je l'ai déjà annoncé dans mon dernier bulletin. Je veux parler du Rapport présenté au Conseil municipal de Marseille, par M. Félix Baret, maire de Marseille, au nom de la Commission des Travaux d'Assainissement, dans la séance du 16 septembre 1890. Comme il ne faut jamais voir de près la cuisine de rien, je me garderais d'entrer dans cette forêt de chiffres et de pièces justificatives. Mais, je cours à la conclusion, et je salue avec un indicible bonheur l'augure maintenant as-

suré de l'assainissement prochain de nos Ports et de nos Rues. Cela aussi *erat in votis !*

⁂ Permettez-moi, en finissant, de dire ici que l'impression de la *Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury* (1792-1817) avance rapidement et ne tardera plus longtemps à mettre au jour ces très curieuses COULISSES des Rapports de l'Église et de l'État sous le Directoire, le Consulat et le premier Empire.

E. A. C.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

BOILEAU, par Mgr RICARD, Prélat de la Maison de Sa Sainteté. Un vol. in-12. — Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour, Lyon. Nimes, Gervais-Bedot.

Qui nous aurait dit, il y a trente ans, quand nous fermions pour la dernière fois nos livres classiques, qu'on pourrait quelque jour nous intéresser en nous parlant de Boileau ? En avions-nous assez du *Législateur du Parnasse !* (C'était l'expression consacrée chez les pédants des deux siècles passés pour désigner messire Despréaux). Après avoir appris de mémoire et d'aussi mauvaise grâce que possible, comme tout exercice imposé, le *Repas ridicule*, les *Embarras de Paris* ou le *Passage du Rhin* ; après avoir feuilleté à nos moments libres et faute de mieux ou peut-être pour quelques-uns faute de pire, le *Lutrin* qui nous amusait beaucoup ; après une étude assez sommaire de l'*Art poétique*, ne pouvions-nous pas décemment supposer que nous en étions quittes envers Boileau ? Ah ! pardon : un souvenir encore nous revient. Un jour, notre professeur de seconde, qui depuis est devenu le fécond et charmant auteur des *Paillettes d'or*, mais qui ce jour-là voulut faire le malin, donna comme sujet de composition en analyse littéraire l'*Ode sur la prise de Namur*. Pour un piège, c'était un piège. Mais, était-il loyal de le tendre sous les pas de jeunes gens de seize ans, en un temps où le vieux moule classique était encore considéré comme l'arche sainte, et où on osait à peine prononcer en classe les noms de Lamartine et de Victor Hugo !

Que fallait-il dire de l'*Ode sur la prise de Namur ?* Les bonnes places (car c'était, s'il m'en souvient bien, une composition en prix) seraient-elles réservées à ceux qui en diraient du bien ou à ceux qui en diraient du mal ? L'enjeu en valait la peine. Bref, la classe se divisa en deux camps bien tranchés comme aux temps homériques des Grecs et des Troyens. Il y eut les admirateurs à outrance pour démontrer que Boileau avait égalé Pindare : c'étaient les classiques. Les autres, révolutionnaires en herbe, romantiques qui lisaient de contrebande les *Méditations* de Lamartine et les *Odes* de Victor Hugo, ne se gênèrent pas pour taper dur sur l'idole, la renverser de son piédestal et la piétiner avec une *maestria* superbe. Il faut bien que je fasse ici ma confession.

Entre ces deux partis extrêmes il y eut un tiers parti, le parti de ceux qui voulaient ménager la chèvre et le chou, c'est-à-dire leurs chances à la première place, dans le cas où le professeur, qui avait poussé la ruse jusqu'à affecter une impartialité complète, parlerait dans un sens ou dans l'autre. C'était le parti des sages, des diplo-

mates, des opportunistes si l'on veut, et j'en étais. Nous nous arrangeâmes de manière à ne dire ni trop de bien ni trop de mal de la fameuse *Ode*. Je me rappelle pourtant ma conclusion : c'est que Boileau n'était décidément pas un poète lyrique. J'aurais bien pu la formuler un peu plus courageusement : mais je crus faire acte d'héroïque indépendance, en allant jusque-là.

Eh bien ! après trente ans, qui l'eût cru ? j'ai revu mon Boileau volontiers, non plus, il est vrai, dans une édition classique, mais dans la charmante étude que Mgr Ricard vient de consacrer à ce brave Nicolas. C'est que, quand on a lu Mgr Ricard, on ne se contente pas d'admirer la ferme raison, le goût sûr et droit du législateur du Parnasse français (laissons le mot puisqu'il y est) ; on ne se contente pas de sourire comme jadis aux vigoureuses exécutions des Pradon, des Chapelain, des Quinault, des Cotin et de tant d'autres dont les noms ne doivent d'avoir passé à la postérité que grâce aux coups de lanière que leur infligea le fouet du satirique ; on ne se borne même pas à relire volontiers quelques scènes du *Lutrin* ou quelques-unes de ces fameuses *épîtres* dans lesquelles Boileau a déployé le meilleur de son talent ; on se prend à aimer cet homme qui fut doux et bon, même pour ceux dont il disait comme poète le plus de mal, cet homme qui devina Molière, qui soutint et encouragea Racine aux heures de l'adversité et qui assigna à chacun des grands hommes qui illustrèrent le grand siècle (j'en excepte le grand Arnauld pour lequel Boileau eut un faible trop prononcé) la vraie place qu'ils devaient occuper dans la postérité.

A la fin de sa dernière page, Mgr Ricard raconte qu'en voyant défiler le nombreux cortège qui accompagnait les funérailles du satirique, une femme du peuple s'écria :

— Il avait donc bien des amis, cet homme qui disait du mal de tout le monde !...

« C'est que, ajoute l'auteur, s'il fut une critique inexorable pour le mauvais goût, Boileau avait toujours été un ami sûr, un caractère intègre et un noble cœur. »

Voilà qui peut dédommager sa mémoire d'avoir commis l'*Ode sur la Prise de Namur* et voilà qui me prouve que je n'avais pas tout à fait tort quand, jeune écolier de seconde, je n'osais pas en dire trop de mal.

Paul de TERRIS.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nîmes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

LES ARTS A LA RENAISSANCE

Tout a été dit et redit sur cette époque fameuse ; aussi serait-il superflu d'en tracer un tableau d'ensemble. La dénomination qu'elle porte et qui ne saurait lui être refusée constitue à elle seule son éloge. La Renaissance proprement dite ne peut, il est vrai, insérer à son actif des découvertes comme celle de l'Amérique, des inventions comme celle de l'imprimerie dont la ville d'Avignon a été l'un des berceaux, mais on ne saurait sans injustice lui contester la part qu'elle a prise à l'éclosion des arts et de la science, au retour des études de l'antiquité. On lui doit encore d'avoir rendu à la France la vie et l'espoir, d'avoir adouci les mœurs, amélioré les institutions, répandu l'instruction jusque dans les bourgs les plus modestes et développé la poésie et les sentiments artistiques qui existaient à l'état latent. Elle a été, à parler en toute franchise, une ère de force et de jeunesse, d'activité et de fermentation, et ces quelques lignes suffisent à la caractériser.

Insister davantage serait perdre son temps, car le tableau qui va être esquissé est, par la force des choses, un reflet de ce qui s'est passé ailleurs. Les Nimois, à la parole facile, à l'imagination ardente, au tempérament vif et emporté, aux facultés de conception, remarquables dans tous les genres, n'étaient pas hommes à rester de simples spectateurs; ils devaient forcément, dans la mesure de leurs moyens, participer à ce grand mouvement des esprits. Tout les y portait : leur caractère, leur éducation comme aussi les monuments, les

ruines à l'ombre desquels ils avaient grandi. Tout leur parlait de la civilisation romaine qui était à l'ordre du jour; tout les entretenait de cette Italie qui était le point de départ de cette régénération. Sans doute, depuis 1441, les marchands lombards avaient déserté la cité, ne laissant d'autres souvenirs qu'une modeste rue « *la Lumbarderie* », mais ce serait une erreur d'en conclure que toutes relations avaient pris fin. La cité nimoise n'était pas tout à fait oubliée et de temps à autre, elle donnait l'hospitalité à des marchands italiens qui venaient y traiter des affaires commerciales plus ou moins importantes.

A ces hôtes de passage dont le bagage littéraire et artistique était assez mince doit être ajoutée l'influence exercée par le voisinage de la ville d'Avignon dont le rôle civilisateur est moins sujet à controverses. En cessant d'être la résidence des papes, la capitale du Comtat-Venaissin n'avait pas tout perdu. Il lui était resté, avec la cour du légat qui attirait force solliciteurs, l'Université qui était un centre d'activité littéraire et scientifique. Les habitants de cette cité se ressentaient de cet état de choses; ils avaient conservé des goûts de luxe, des habitudes de civilisation raffinée qui rayonnaient aux alentours et que concourait à aviver la venue journalière de nombreux Italiens. Français par le cœur, par les sentiments, ils étaient devenus Romains par le gouvernement, par leur manière de vivre.

Un évènement d'une importance considérable à tous les points de vue, a été la visite que fit à Nimes, en août (1)

(1) Voici quelques détails qui ne se trouvent point dans Ménard. « L'an 1533, le 25 aoust entra le roy Francoys, avec le Daulphin, la Reyne, les filles du Roy, Monsieur le grand maistre, Monsieur le légat chancellier, dans la cité de Nismes, lequel fust reçu à grant mrgniffîcence par Messieurs Jacques Andron, docteur, Loys Vidal, bourgeois, Anthoine Daspercs, coyratier et Gilles Guiraud, labourer, consuls dudit Nismes, tous abillés de robes roges longes, sus atours, lesquelz portoyent le palli de satin roge au Roy, à la Reyne de damas blanc, à Monsieur le Dauphin de

1533, le roi François Ier. Évidemment le protecteur des arts, le père des lettres a été étranger au début et à la fin de l'évolution, mais sa venue a contribué au résultat final en ce qu'elle a imprimé au mouvement des esprits une allure plus rapide. Les reporters de l'époque, s'ils ont laissé dans l'ombre les paroles échappées au souverain, n'ont pas oublié de noter les visites qu'il consacra aux monuments antiques. On le vit un genou en terre, nettoyer avec son mouchoir la poussière qui couvrait une inscription romaine, afin de la déchiffrer et de la lire avec plus de facilité. Cet acte de lettré passionné, tout le monde le sait, n'est pas resté stérile ; il sera le point de départ des recherches archéologiques, entreprises peu après par Antoine Arlier et Poldo d'Albenas.

Pour réduire le plus possible cette étude, mettre en lumière les documents et les traits de mœurs recueillis, dire avec sincérité l'impression produite par les choses et les hommes, tout ce qui est d'utilité secondaire sera impitoyablement éliminé. Le sacrifice sera complet en ce qui concerne les actes royaux. Quelque considérables qu'aient été leurs conséquences, au point de vue du présent et de l'avenir de la monarchie, il ne sera parlé ni de la mesure du chancelier Duprat qui affaiblit le pouvoir en rendant vénales les charges de judicature, ni de la charte de 1538 qui substitua à des magistrats bénevoles des conseillers rapporteurs en titre, ni de la célèbre ordonnance de Villers-Cotteret (1539) qui restreignit aux ecclésiastiques la juridiction des officialités et frappa de mort les confrèries des arts et métiers. Enfin, pour le

satin bleu, et luy donnarent le don du Portraict des arènes en argent et firent dresser la colonne du Marché des Beufz avec la Salamandre, en mémoire perpetuelle du Roy, et demeura tout ledit tems logé à la Evesché le Roy et la Reyne troys jours entiers. » Ce curieux passage se trouve sur le premier feuillet du « Manualis sive Coteti » de Nicolas Janin.—Mes remerciements à Me Degors, pour l'obligeance qu'il a mise à faciliter ces recherches.

même motif, il ne sera puisé qu'avec réserve aux renseignements de tous genres fournis par les archives du Palais et qui cependant jettent une grande clarté sur les mœurs de l'époque.

Malgré ces éliminations successives, la tache ne laisse pas que d'être étendue, tant cette période est remplie d'évènements, tant les traits de mœurs abondent, tant hommes et choses se modifient. Quel contraste avec la période qui vient d'être décrite ! Au lieu de marcher à pas comptés, l'évolution revêt à certains moments les allures de la course. La société s'en ressent et en est maintes fois troublée, car à côté du bien vient se glisser le mal. Si elle doit être louée de son amour pour les arts et les lettres, de son goût plus prononcé pour l'instruction, du développement qu'elle imprime au commerce et à l'industrie, elle doit être blâmée de son âpreté pour le gain, du luxe auquel elle s'adonne de plus en plus, de la moralité qui diminue, de la passion du jeu qui voit croître le nombre de ses adeptes.

Ces modifications ne sont pas les seules ; d'autres viennent s'y joindre et acquièrent suivant les circonstances, une plus ou moins grande extension : c'est d'une part un moindre respect pour le principe d'autorité, de l'autre un mépris de plus en plus marqué pour la tradition. Plus que par le passé, les fils désertent la profession paternelle et se mettent à la recherche d'une meilleure position ; plus que par le passé, les villages refusent de loger les troupes royales, les communautés se syndiquent et plaident contre le seigneur du lieu, attaquent les rentiers des bénéfices ecclésiastiques, réclament devant les tribunaux un supplément pour les nécessiteux et même parfois s'opposent à main armée à la levée des dîmes.

Mais trêve de généralités, abordons maintenant l'exposé des faits particuliers.

I

Les arts, qui tiennent une si grande place dans l'histoire générale de cette époque, sont ici maigrement représentés. Vu les troubles, les dévastations des guerres religieuses et civiles, les témoins font défaut et si les documents d'archives attestent l'existence des sentiments artistiques, par leur extrême rareté ils permettent d'ajouter que ce n'est point par là que notre cité a brillé. Pour celui qui connaît ses habitants, l'exiguïté de leur fortune, il n'y a pas matière à étonnement. Les Mécènes sont à naître et comme chacun le sait, ils sont à l'artiste ce que le soleil est à la plante.

L'art de l'architecte est le plus souvent mis à contribution. On s'occupe moins d'améliorer la distribution intérieure des maisons que de refaire la façade au goût du jour. Les prix faits du moins sont plus fréquents que par le passé et les détails minutieux dans lesquels ils entrent attestent cette préoccupation commune. On ne court pas aux fleurons, aux astragales, mais on sacrifie à la mode italienne. Un libraire, qui donne à prix fait le devant de sa maison, entre à cet égard dans les détails les plus explicites. Il exige deux arcs de boutique « à la façon rustique et à la seconde estaige une crozière et une demie crozière de l'ordre tuscan avec coydière (*sic*) de la largeur de la maison suyvant l'ordre tuscan. A la tierce estaige, le maçon fera une crozière et une demie croziére de l'ordre dorique ensemble la coydière ou corniche. » Quant au dernier étage il aura deux à trois fenêtres et à celles-ci seront faites des moulures appropriées. Cette façade sera construite en gros bugets de pierre de Beau-

caire « despuis le bas jusques alhant au preteau (1). » A cet exemple d'autres pourraient être ajoutés, mais d'une manière générale il convient de remarquer que si l'industrie du bâtiment va, assez rares sont les propriétaires qui recourent à ce luxe d'ornementation.

Cette maison, qui se trouvait dans la rue de la Trésorerie était plus ornée que les n°s 15 et 17 de la place aux Herbes qui datent de la même époque et moins bien aménagée que le n° 9 de la rue Arc-du-Gras qui a disparu lors des démolitions motivées par la création des Halles. Bien que occupée en dernier lieu par des ménages peu fortunés, elle conservait encore des restes de son passé. Après avoir franchi la porte d'entrée, surmontée par un blason sculpté dans la pierre et portant les armes de la famille Malbec de Briges (sinople au cerf passant d'or à la bordure de même), on arrivait à une cour intérieure très bien éclairée et contenant un puits arrondi à pierre cannelée. On avait accès au premier étage par un escalier à vis. Les chambres prenaient jour dans la cour par de larges fenêtres d'un beau style. Quant à l'ancienneté de la porte intérieure, formant l'entrée de l'escalier à vis, elle était caractérisée par quelques détails noyés dans une maçonnerie d'origine plus récente.

A partir de 1552, quoique la prospérité ait augmenté, les maçons semblent avoir été moins occupés ou, pour être plus rigoureux, il a été relevé un plus petit nombre de prix faits. Il subsiste de cette époque les colonnes qui se trouvent à l'Hôtel-de-Ville du côté de la rue de la Trésorerie et la maison de la rue des Marchands (n° 15). La façade de cette dernière est remarquable par l'élégance et la finesse des détails. Au premier et au deuxième étage, elle est décorée de pilastres à cannelures qui supportent

(1) E. 293 f. 298. — Ce prix fait est du 15 novembre 1550 et la réparation devra être terminée avant Pâques : y compris les tabliers des deux boutiques, elle entraîne pour J. Luquet une dépense de 110 livres.

un joli entablement varié à chaque étage. Ici sont des triglyphes, des rosaces ; là, des têtes de veaux et de moutons. Les fenêtres étaient à la mode du temps ; mais il y a une vingtaine d'années, le propriétaire de la maison a altéré leur caractère en faisant disparaître la cloison médiane. Il en résulte des ouvertures presque aussi larges que hautes et une véritable déformation. On dirait une belle femme que la nature a dotée d'une bouche disproportionnée.

II

La peinture a laissé encore moins de traces que l'architecture, car le temps n'a pas été le seul à concourir à la destruction des tableaux. Il y a eu à cette époque des iconoclastes et tout le monde sait qu'un des premiers actes des huguenots a été en 1545 de lacérer le tableau de la Vierge qui se trouvait à la cathédrale. Dans leur ardeur de sectaires, ils croyaient faire œuvre pie, tandis qu'ils démontraient avec leur intolérance, l'état arriéré dans lequel se trouvait chez eux le sentiment artistique.

Quelle était la provenance de ce tableau ? Quel en était l'auteur ? C'est ce qui n'a pu être déterminé et par malheur ce desideratum n'est pas le seul. Était-il l'œuvre d'Etienne de France (1), originaire de Chartres, ou bien avait-il été exécuté par un artiste italien de passage ? Mystère. Quant aux peintres établis à Nimes un demi-siècle avant, on ne saurait avec la meilleure volonté du monde leur attribuer cet honneur. De semblables entreprises ne conviennent pas à des barbouilleurs d'armoiries, à des faiseurs d'enseignes, à des gens qui peignent

(1) Étienne Pinholis, 1495, f. 60, minutes au pouvoir de Me Degors.

sur bois, sur verre, sur papier (1) ou à l'occasion dessinent les miniatures des manuscrits. Passe encore si c'était là leur unique occupation, mais ces *pictores*, comme ils sont désignés, possèdent d'autres cordes à leur arc. Pour arriver à nouer les deux bouts, ils manient le marteau, font des verrines et les fixent avec le plomb. En dépit de ce cumul, ils ne paraissent pas avoir connu la prospérité, témoin le dicton populaire « Poure comme un peintre, » que nous a transmis Anne Rulman.

Originaire de Chateaurenard au Comtat-Venaissin, établi à Nimes depuis plusieurs années, Antoine Perrin n'appartient pas à cette catégorie. C'est un véritable artiste, habile à manier le pinceau. L'acte que je vais rapporter ne se borne pas à constater le fait, il révèle tout à la fois l'étendue de sa renommée. Il ne s'agit pas d'un noble de fraiche date qui baille à prix fait la galerie de ses ancêtres ; il s'agit d'un orfèvre de Toulouse qui s'est séparé de son fils et l'a envoyé à grand coût dans notre cité pour lui faire apprendre l'*art de pourtraire*. N'est-ce pas là un témoignage significatif du talent du peintre nimois ? N'est-ce pas la marque indéniable de son habileté, de sa réputation ?

« L'an mil cinq cens soixante sept et le vingt-cinquiesme jour du mois de septembre, en présence de moy, notere royal et tesmoings dans nommés, a esté en personne Me Anthoine PERRIN, peintre, habitant de Nismes, lequel de son bon gré pour luy et les siens, a confessé avoir heu et ralement reçeu de Me Jehan Hiriard, orpheure, habitant de Nismes, présent et pour soy et les siens aceptant et stipulant, la somme de soixante-et-dix-huict livres tournois, et ce pour avoir norri et monstré à pourtraire durant ung an et quelques jours Pierre Castaignat, filz de

(1) Entre plusieurs exemples, il peut être cité une boutique d'apothi- où il y a « une monstre de papier pintade. » (J. Bernard, 1532, f. 4, Étude de Me Degors).

de Me Pierre Castaignat, orpheure, habitant de Tholouze, ou pour avoir fourni d'habillement le fils, jusques à la somme de six livres tournois, lequel Pierre Castaignat le filz, ledit Me Hiriard auroyt baillé audit Me Perrin, du mandement dudit Me Pierre Castaignat son père, suyvant certaine lettre missive à cet effect escripte, comme ont dict, pour le fere apendre à pourtraire et laquelle nourriture ou despence fournie et faicte par ledit Me Perrin audit Pierre son aprentis durant ledit temps, auroyt esté liquidée et tauxée à ladite somme par Mes Jehan Faulchier, docteur en médecine; Pierre Cellerier et Jehan Brunet, orpheures, habitantz dudit Nismes, arbitres quand à ce esleuz par les parties, pour le discord questoyt entre elles à raison de ce, comme ont dict, comprins la peine et vacation prinse et faicte par ledit Me Perrin à monstrer et aprendre à pourtraire durant ledit temps et se montant à ladite somme, à raison de six livres tournois le mois, sans y comprendre encore et compter les jours que ledit Pierre Castaignat auroyt demeuré plus que d'une année avec ledit Perrin, comprins les six livres tournois des habillementz fournis audit Castaignat. De laquelle somme de LXXVIII l. t. pour ce que dessus ledit Me Perrin se tient content et a quicté et quicte ledit Me Hiriard et toutz autres avec promesse n'en faire jamais demande.....

Faict et récité audit Nismes et dans ma boticque. Présentz le susdit Me Pierre Cellerier, orpheure, Me Denis Hucher, menuzier, et Loïs Rossel, mon clerc, habitantz dudit Nismes, et moy Anthoine Sabatier, notere royal dudit Nismes, cy avec les parties et tesmoings soubzsigné (1). »

Inutile d'ajouter que cet acte est unique en son genre et que ce motif en a provoqué la reproduction intégrale. On a cependant lieu de regretter qu'il offre une lacune et

(1) Sabatier, 1567, f° 525. Étude de Me Grill.

passe sous silence la durée totale de l'apprentissage, mais en compensation il en ressort que le coût de l'enseignement professionnel dépassait d'ores et déjà celui des professions mécaniques. Le relevé des brevets d'apprentissage de cette époque ne laisse à cet égard subsister aucun doute. En démontrant que l'apprentissage des futurs marchands est le plus onéreux pour le père de famille, il établit que son coût est loin d'atteindre celui qui est demandé à l'orfèvre de Toulouse (1).

Ainsi donc Nimes a possédé un peintre de quelque réputation qui a pratiqué son art en cette ville durant une dizaine d'années, mais si le fait est aujourd'hui hors de toute contestation, on ne saurait en dire davantage. Le caractère de son talent, le mérite de ses portraits échappent à toute appréciation, car il n'a pas été retrouvé le moindre vestige de son œuvre, tandis que les actes qui le concernent ne font rien connaître sur sa vie intime. Suivant toute probabilité, car cet acte est le dernier qui parle de lui, le peintre dut suivre le torrent et déserter quelques jours après une ville que venait d'ensanglanter le massacre de la Michelade. L'art a besoin de calme et de tranquillité; il ne saurait vivre et prospérer dans un milieu troublé.

III

La charte municipale de 1475 à laquelle il faut forcément revenir, car elle a eu force de loi jusqu'à la Révolution, ne fut pas précisément pour les orfèvres un acte de réparation. Sous le fallacieux prétexte qu'ils manient le

(1) On a relevé à cette époque dix-huit apprentisssages de marchands dont la durée est tantôt de deux ans tantôt de trois ans et dont le coût présente de grandes variations. Ainsi il en est deux qui n'ont entraîné aucun déboursé, deux qui ont coûté de cinq à six livres, un qui a coûté seize livres, six de vingt à trente, quatre de quarante à cinquante, trois de cinquante quatre à soixante livres.

marteau et sont à l'or et à l'argent ce que sont au fer les maréchaux, serruriers, couteliers, armuriers, espasiers, etc., elle les maintint parmi les artisans et les relégua au dernier rang du XIII[e] groupe.

On se perd en conjectures sur les motifs de ce traitement, car les notables de la cité, auteurs de ce classement, n'ignoraient aucune des conditions qui régissaient cette honorable corporation. Ils savaient que pour y parvenir il fallait passer par un long apprentissage, (il durait de six à sept ans,) que pour être maître c'est-à-dire patron il fallait subir un examen par devant le garde des monnaies de Montpellier, et donner une caution de dix marcs d'argent. Ce n'est pas tout : les bagues, bijoux fabriqués devaient être marqués d'un poinçon particulier à chaque orfèvre, lequel était mis et inséré sur une table de cuivre conservée par les gardes et jurés du métier et ceux-ci devaient chaque année visiter les marchandises mises en vente, afin de vérifier si elles étaient de bon aloi, si l'alliage ne dépassait pas les proportions tolérées. En un mot, tout élève les orfèvres au-dessus de la condition des artisans, tandis que l'état de leur fortune, le degré de leur instruction, leur nombre subordonné à la population de la cité les rapprochent de la bourgeoisie ou tout au moins des marchands au détail.

La Renaissance, si elle ne changea rien à leur condition sociale, concourut à accroître leurs connaissances professionnelles, à développer leurs sentiments artistiques. Benvenuto Cellini, qui fut l'incarnation du génie de l'orfèvrerie, qui porta cet art à l'apogée de sa puissance, trouva, lors de sa venue en France, c'est lui-même qui l'atteste dans son livre, « qu'on y travaillait plus que partout ailleurs en *grosserie* (1) et que les travaux qu'on y

(1) La grosserie comprenait l'orfèvrerie d'église, la vaisselle de table et les figures d'or et d'argent.

exécutait au marteau avaient atteint un degré de perfection qu'on ne rencontrait dans aucun autre pays. »

Quelques orfèvres nimois méritent une part de cet éloge, car la bijouterie courante ne constitue pas toutes leurs œuvres. Ils ne se contentent pas de fabriquer des bagues d'alliance sur lesquelles ils gravent « *Quod Deus conjunxit homo non separet*, » des cuillers, des fourchettes d'argent, dont la plus ancienne mention a été relevée dans un acte de 1528, des « paters d'or pour aureilhettes, » des bagues faites en façon de lettre, « des chaynes d'or à quatre bras, » des bagues « faictes en triumphe d'un safir blanc ayant au milieu une hyacinthe (1), » des petits cuillers pour nettoyer la langue, des cuillers de porcelaine à manche et garniture d'argent, des bracelets d'or en façon de joseraud, etc., etc.; ils savent encore à l'occasion aborder des œuvres d'un ordre plus relevé où le talent de l'artiste vient rehausser la valeur du métal.

Voici une image d'or de sainte Catherine, un saint Jacques en argent, une agathe où se trouve une tête de saint Jean-Baptiste ; mais il faut s'arrêter, non que tout ait été énuméré, mais parce qu'il peut être objecté que si ces bijoux ont été possédés par des Nimoises, il ne s'ensuit pas qu'ils aient été fabriqués de toutes pièces dans la ville qu'elles habitent.

La même objection ne saurait être de mise à l'égard des pièces d'orfèvrerie dont il reste à parler, car ici nous possédons les prix faits, c'est-à-dire une preuve décisive et irréfutable de leur provenance. Enfin, comme elles étaient destinées à être offertes à de grands personnages, tout porte à croire que le hasard n'avait pas présidé au choix de l'orfèvre.

Le 30 octobre 1545, le viguier royal, au nom de la ville, donne à fabriquer, pour l'entrée du gouverneur de

(1) E. 285, f. 147.

Languedoc, Mgr d'Enghien, une coupe d'argent « au pourtraict comme a este exhibé. » Elle sera dorée et doublée en dedans. L'orfèvre Pierre Cellerier, qui est chargé de l'exécuter, devra la remettre aux consuls avant vingt jours, et, à cet effet, ils lui livrent dix marcs d'argent fin et de marque (1).

Le présent, fait au roi François I[er], fut d'une autre importance ; aussi, bien que l'exécution en fut confiée à deux orfèvres, Pantaléon Michel (2) et François Bernard, elle ne fut pas finie à l'époque fixée. Ce retard s'explique de soi, quand on lit le devis. Au milieu du plan de l'Amphithéâtre des arènes, qui fait l'objet principal, se trouvait « ung colovre attaché avec une chaîne au col, à ung arbre de palme et ung chapeau de laurier ataché audict palme, » enfin aux quatre portes était « ung chevallier armé à blanc, monté sur son cheval. » Trente marcs d'argent furent employés à cette œuvre, et la main d'œuvre fut payée 250 livres.

A la même époque, des marchés d'orfèvrerie religieuse ont été rencontrés, mais comme ils ne sont pas très explicites sur l'ornementation, ils ne sauraient être reproduits (3).

(1) *Arch. mun.*, KK, 3, f. 117. Au folio 123, il est parlé d'un bassin aux armes du gouverneur.

(2) Il était originaire de Troyes en Champagne et avait épousé, cinq ans auparavant (12 juillet 1528, Etienne Pinholis, f. 59), Jeanne, fille de Gilles Blanchier, cardeur, de Brozet. Elle avait eu pour dot 30 livres, une houppelande de violet et un corset rouge. Douze ans plus tard, des individus forcèrent la porte de l'orfèvre et lui ravirent la matière d'un calice qu'il faisait pour l'église de Vers.

(3) Lors des guerres religieuses, tous les trésors des sacristies furent pris et vendus. Le 27 août 1562, J. Deyron, « l'ung des receveurs depputés, par déliberation du Conseil général de la ville, » donne quittance à Jean Calvet de 3,395 livres, « et ce en déduction de ce que se monte le prix des reliques dudit Nismes » vendues à Montpellier par Calvet et aultres depputés (Pierre Poreau, 1562, f. 261).

IV

L'étude des autres professions conduit aux mêmes résultats et montre que chez toutes règne la même préoccupation. Depuis qu'il est descendu des hauteurs extatiques du moyen-âge, l'art se rencontre dans tous les corps de métier, mais il est diversement orienté. Tandis que les peintres, sculpteurs, orfèvres, les yeux fixés sur la Rome ancienne et païenne, se montrent les fervents des vieux temples relevés en l'honneur des dieux et des déesses du paganisme, les artisans se prennent à tous les détails de la vie et s'ingénient à dissimuler leur vulgarité en les couvrant d'un manteau artistique. Tout se ressent de l'influence régnante : le costume si élégant, si gracieux, les meubles d'une recherche exquise et originale, les armes admirablement ciselées et damasquinées, tout est en harmonie. Sur tous les points, on a rompu avec la tradition, et l'on s'évertue à faire autrement que ses devanciers. Tout artisan cherche son idéal ; le moindre apprenti devient artiste et domine la matière par l'esprit et l'imagination.

Ici, les documents abondent et viennent attester le caractère universel de cette émulation. Autant sont rares les manifestations de l'art proprement dit, autant sont communes celles qui dénotent les progrès accomplis par le luxe. On rencontre celles-ci presque à chaque pas, tandis qu'il faut une persévérance peu commune pour arriver à constater l'existence de celles-là. C'est assez pour s'épargner une négation, mais c'est trop peu pour être autorisé à inscrire l'amour de l'art au nombre des qualités de nos ancêtres.

On ne saurait en dire de même de l'amour de la parure. Sans être excessif, il s'est départi de son ancienne ré-

serve, et les corbeilles de mariage qui nous servent de point de repère sont, toutes proportions gardées, mieux garnies qu'autrefois. Sans doute, en ce qui touche le nombre des robes, rien n'est changé ; mais il n'en est pas de même de l'étoffe, dont le prix est plus élevé que par le passé. Enfin, les peaux d'avortons, de Romanie (1), ont disparu et ont été remplacées par des bandes de velours noir, qui sont à la mode du jour.

Les étoffes de soie, quoiqu'elles n'aient rien perdu de leur haut prix, ont gagné un terrain considérable. Elles ont détrôné le drap et ont conquis, au détriment des patrimoines, une sérieuse prépondérance. Les hommes ne se font pas faute d'y recourir et entrent à cet égard en rivalité avec les femmes. C'est au point qu'un père de famille s'en émeut, et frappé des dangers de ce luxe qui amoindrit les fortunes et compromet l'avenir des familles, menace de déshériter celui de ses fils qui, cinq ans avant sa mort, aurait porté des sayons et des pourpoints de soie. « Celluy qui se trouveroit avoir joué à dat (dé) ou à quarte (carte) ou qui auroit porté abilhement de velors ou soye : scavoir est perpoint, sayon ou casaquin ou autre quelconque abilhement de soie;» sa femme pourra porter « si bon lui semble, une cotte de camelot satin ou damas sans plus autre grand état par lequel la plupart des bonnes maisons viennent diminuer. » [E. 345, f. 628, test. du 24 décembre 1546].

L'auteur de cette interdiction, l'avocat J. Barriere, n'avait pas loin à aller pour voir les inconvénients de ce luxe ; il en avait un exemple sous les yeux en la personne de son gendre, Guillaume Robert. Si, en fait d'argenterie, ce dernier ne possédait qu'une salière et trois cuillères, sa garde-robe était bien garnie. On y trouva deux pourpoints de satin « descoupat, » l'un blanc, l'autre in-

(1) « Una rauba de fin gris de Roan tanet obscur, a uzage d'ome, folrada de pels negras de Romanie. » (Eti. Pinholis, 14 août 1498, fol. 71).

carnat; « unes chausses les hauts de veloux noir et les debats de brunette noire, autres chausses blanches foulrées de taffetas; ung casequin de veloux noir et ung autre casequin de drap gris, à trois bords de veloux gris; » une robe de camelot tanet, avec une fourrure de chat d'Espagne, et un bord de veloux à l'entour; une petite robe de droguet pour porter à cheval « foulrée de chat d'Espanhe (1). »

Le luxe féminin est, cela va de soi, encore plus grand et entraîne une dépense encore plus considérable, tant il met à contribution les étoffes précieuses. Parmi les nombreux exemples qui ont été relevés, il en sera choisi un qui doit cette préférence à ce que les prix d'achat se trouvent en regard de l'étoffe. D'après cette quittance, le pan de velours noir coûtait trente-un sous et comme il en fallait pour la robe vingt-quatre pans, la robe atteignit le prix de trente-sept livres quatre sous. Le pan de taffetas armoisin fut acheté à raison de vingt-deux sous et comme il en fallait trente-quatre pans, la robe de taffetas coûta quatre sous de plus que la précédente, sans y comprendre l'achat du velours mis au bord de la robe. Le velours noir pour un *chaperon cornette* coûta cinq livres. Le satin « cramoisin roge » avec lequel fut fait le manchon coûta trente-cinq sous le pan. On le borda avec un joseran de fil d'or et le tout réuni entraîna une dépense de six livres trois sous.

La main d'œuvre contraste avec le coût des matières premières. Par exemple, la robe de taffetas « y compris fourniture de drap qui a esté mis au pleiz (sic) de ladite roube, quatre pans de bonbasine et trois ternals de soie noire » n'entraîna qu'une dépense de trente-huit sous. Pour un couturier en réputation, ce n'était pas cher et de nos jours, en tenant compte de la différence de l'argent,

(1) Loïs Grimaldi, 1556, f. 160.

les plus modestes couturières exigeraient tout autant (1).

Quant aux modes usitées, il sera renvoyé à l'ouvrage si complet de Quicherat, sur le costume de cette époque. Deux additions tout au plus s'imposent : la première a trait à une robe à l'usage de femme, drap contret, ayant deux corps : « l'un à l'italienne, l'autre à la moderne, bordé de velours avec une grande manche large de taffetas armoisin orange (2) ; » la seconde a trait à deux rubans de tête qui sont signalés dans un inventaire (3) et qui m'ont paru devoir être rapprochés de ceux employés encore aujourd'hui par les Provençales. C'est, il est vrai, le seul exemple qui ait été relevé, mais si d'autres étaient retrouvés, il serait conforme à la logique d'en conclure que cette coiffure a été jusqu'au commencement du xvie siècle en faveur chez les Nimoises.

Mais c'est assez parler du costume (4) ; pénétrons maintenant dans l'intérieur de la maison et examinons le mobilier. Sur ce terrain, il y aura peu à dire, non que les matériaux fassent défaut, mais parce que l'espace manque pour les exposer tout au long. Il ne faut pas du reste le regretter grandement pour plusieurs raisons : la première c'est que les meubles de cette époque durent plusieurs générations, la seconde c'est que les Nimois sont comme les peuples jeunes ; ils sacrifient tout au désir de

(1) Arnaud Noyre 1545. f. 41. — En 1544 le pan de taffetas armoisin noir coûtait dix-huit sous ; celui de velours noir, vingt sous. (E. 284, f. 248.)

(2) Mombel, 1557, f. 285, contrats perpétuels. — Remise par l'avocat Pierre Chabot des objets ayant appartenu à sa mère Anne Fontaine.

(3) « Deux saintures du temps passé de teste garnies de argent surdauré à l'anticque : l'une de velours rouge figure, et l'aultre de damas figure vert. » (E. 294, f. 497).

(4) Les selliers se conforment au goût du jour et font des « harnoys de velours noyr pour ung cheval ou acquenée a clous dorés avec une paire de boursettes dorées. Le cavalier avait une dague courte à « garniment faict à testes dorées » (E. 288, f. 74).

paraître. Ici encore nous trouvons les goûts de l'époque plus ou moins prononcés suivant les milieux. S'ils sont peu marqués chez les artisans qui se contentent de meubles démodés, vendus à l'encan, ils sont plus accentués chez les bourgeois et surtout chez les nobles.

Les chaires, qui précédemment étaient presque inconnues, ont augmenté en nombre et reçu de sérieux perfectionnements. L'artisan lui-même en possède, mais tandis que chez lui la *cadière* est presque toujours à siège de sapin et à montants en barre de saule, chez le bourgeois le noyer prédomine. On a des chaises ouvrées à trois pieds, mais plus souvent elles sont à quatre pieds. Il y a également de petites chaises pour les femmes, les unes à siège de paille, les autres à siège de bois, sur lesquelles on mettait des carreaux ouvrés, des coussins revêtus de damas ou de satin. Chez le bourgeois, on rencontre de véritables fauteuils, car les chaires à bras ne sauraient être différemment interprétées. Enfin, plus rarement, il y a des chaires de feu : une de celles-ci était « faicte à pomme de lothon, garnie de cuir rouge et franges rouges (1). »

La cheminée de la salle n'est pas oubliée et est l'objet d'une précieuse addition. En été, l'ouverture en est masquée par une toile grossière. Parfois même, au lieu d'être nue, cette toile est recouverte de dessins (2).

Les verrines sont devenues plus communes qu'autrefois et ne sont pas toujours formées par de petits carreaux de verre grossier. Quelques-unes sont peintes et concourent à décorer la salle. Il y a des écussons, des dessins variés dont les armes de la maison constituent le

(1) E. 288, f. 74. Un médecin avait « une cheze a baston avec les derriers de cuyr doré. » J. Lansard, 3 mai 1557, fol. 440.

(2) « Drap de tele faict à personnages per botar devant la cheminée. »

motif le plus fréquent. Plus rarement, elles représentent des personnages (1).

Les pièces de tapisserie, destinées à couvrir les murs, ne sont signalées que dans un inventaire. Elles étaient au nombre de deux, une grande et une petite et ne variaient que par l'étendue, puisque « à chacune d'icelles y a en peinture ung homme à cheval. » Parmi divers objets donnés en gage (J. Genese, 1522, f. 3), sont signalées trois tapisseries de Flandre, l'une dite de verdure, et deux à personnages : l'une représentant un sagittaire et un griffon ; l'autre « ou y a ung sagittaire et ung homme dessus et un lyon. » Dans un document postérieur, on voit indiquée une tapisserie de Felletin servant de couverture. Signalons aussi « un tableau bois noyer ouvré, garni de pièces de cuivre, esmaillé » qui est estimé trente livres (2).

Quant aux tables, qu'elles soient carrées ou redonnes (3), avec ou sans tiroirs, elles sont à pied tournés et généralement recouvertes de tapis. Il s'en trouve de plusieurs sortes. Par exemple à côté d'un vieux tapis *baccaranat* (sic), ce tapis de table était de bourre de soie à plusieurs couleurs, sont mentionnés des tapis *velutats* (ces tapis *velutats* étaient importés de la Turquie), les uns à trois, les autres à deux rodes et un tapis dit de verdure aux armes de la maison.

Les buffets ne sont pas moins soignés et à défaut d'autres descriptions le fait suivant en fournit la preuve. En montrant que les bourgeois ne sont pas seuls à en être pourvus, il renseigne sur le genre d'ornementation à la mode du jour. Un écuyer, étranger à la cité, voit chez son

(1) « Six pierres de verryne peinctes, faictes à personnaiges, ovraige de Paris. » Sauf ce cas, les verrines étaient peintes à Nimes. Entre autres bonnes fortunes, j'ai eu celle de rencontrer l'inventaire d'un peintre sur verre.

(2) Remise des objets d'une succession. — Sabatier 1571, f. 434.

(3) Rondes, du languedocien *redoun*.

tailleur un buffet dont il est frappé et dont il désire acquérir le semblable. Pour trente livres, le menuisier Pierre Canut s'engage à lui faire un buffet noyer avec deux armoires, deux tiroirs, « deux colonnes doriques, au droict des gaiches (sic) pilastres, au-dessus colonnes ioniques, au dessus plafon et fond d'espic et pilastres derrières les colonnes ioniques » et semblable de toute façon à celui qu'il a fait pour le tailleur Léonard Binet, sauf qu'il aura un pan de plus (1).

Les meubles de la chambre conjugale ont subi de moindres changements. Le lit dit de la Renaissance ne se rencontre dans aucun intérieur et cependant certains sont garnis avec une extrême recherche. Les uns ont « des cortines de trippe de velours vert avecques des rideaulx de sarge roge et verd, » les autres des courtines de toile de Cambray. On ne saurait tout citer, cependant il faut mentionner un « garniment de lict sive pavilhon de sept pièces, à soye et bandes noires et rouges assemblées, poysans onze livres et ung carterion, comprins ribans et franges de soie pendens. » (J. Genese, 1522, f. 4). Ici sont des tapis de lit « oranges, fourrés de toille et au-dessus des ramaiges de drap blanc ; » là des « vanes et couvertures de taffetas rouge (2). »

En un mot, pour la chambre conjugale, l'art du tapissier a le pas sur celui de l'ébéniste.

V

La poterie de terre par laquelle sera terminée cette revue, n'échappa en aucune façon à l'action de la Renaissance ; elle lui dut au contraire de subir une métamor-

(1) Mombel 1566, f. 164. Minutes au pouvoir de Me Degors.

(2) E. 287, f. 587 Dans cette remise de meubles, faite en 1545, par le tuteur des hoirs de Pierre Pavée, sont également mentionnées deux « cuyssines de damas rouge et noir. »

phose radicale. En dépit d'un antique passé, elle n'avait pas d'histoire, pas de progrès à enregistrer. Les produits étaient tellement vils qu'ils étaient relegués à la cuisine, à l'arrière-boutique, (1) lorsque l'activité, l'intelligence, la merveilleuse perspicacité d'un jeune potier, par des améliorations successives, les firent sortir de cette obscurité et conduisirent à leur donner une place d'honneur entre l'étain et l'argent.

Au point de vue de la céramique, la faïence de Nimes est un véritable événement, tandis que au point de vue de l'histoire de l'art, elle a un intérêt considérable. On a beau fouiller les documents de l'époque, on ne trouve rien qui prépare cette fabrication, rien qui puisse servir à l'expliquer. En fait d'ouvriers étrangers, on n'a que des suisses, en fait de colonie italienne, on n'a rencontré qu'un marchand de Florence, Gaspardo Antinori. C'est tout ce qui ressort d'une minutieuse enquête, mais c'en est assez pour conclure que la faïence de Nimes n'a pas été importée par un potier d'Italie.

Quant à l'imitateur des majoliques, au fabricant de Nimes, voici ce qu'apprennent les documents originaux.

C'est à trois lieues de la cité et au village de Bellegarde qu'est né vers 1524 Antoine Sijalon (2). Ses pa-

(1) Les potiers de terre font au xv[e] siècle modeste figure et leurs produits ne sont mentionnés que chez les pauvres gens. En 1532 dans une location de boutique d'apothicaire, on signale à l'arrière magasin trois grands pots de terre « pour tenir tiracle (thériaque) et mithidat » tandis que dans la boutique figurent « 9 cabretas de Valence ; 12 pots de Valence pour tenir conserves et opiats. » La poterie de Valence, sur laquelle il n'a été recueilli d'autres renseignements devait être dans le genre de celle de Beauvais dont il est parlé dans le *Pantagruel* de Rabelais. (J. Bernard, 1532, f. 4, minutes de M[e] Degors).

Les Sociétés de Valence seraient bien aimables si elles pouvaient fournir quelques renseignements sur cette poterie.

(2) Dans ma communication à l'Académie de Nimes (*Bulletin*, 28 mai 1887 p. 87) l'imprimeur a remplacé le j par g, comme le font les notaires, tandis que le potier signe comme je le marque. Quant à la date de la

rents étaient de modestes laboureurs, plus chargés d'enfants que de biens, aussi après avoir fait donner à leur fils cadet quelques maigres éléments d'instruction, ils s'empressèrent de le mettre en apprentissage. Suivant toute probabilité, ils le confièrent à un potier de terre de notre cité, mais ce point reste encore à démontrer; car s'il a été relevé force actes de ce genre, il n'a pas été trouvé celui qui eût été le bienvenu.

A sa sortie d'apprentissage qui, suivant les us et coutumes, dut être long, il leva boutique. En nous fixant sur la date de son établissement, l'acte municipal montre qu'il bornait alors son ambition à marcher sur les traces de ses collègues. C'est à dessein que ce point est signalé ; car il semble indiquer qu'à cette époque Sijalon ignorait ce qui fera sa fortune, sa réputation.

Licence et exemption pour Anthoine SIGALON, *potier de terre, natif de Bellegarde.*

L'an mil cins (1) quarante huict et le xxve jour du mois d'avril, messieurs les consuls Mes Jehan COMBES, Pierre CHABASSUT et Mathieu GUIOT, segond, tiers et quart consul, tant en leur nom que de leur compagnon (2) ont donné licence et permission audit Sigalon, présent et ainsi le requerant, pouvoir caver et prendre terre partout le terroir de Nismes et aultres choses necessayres pour fere toutes vaisselles et potz de terre, tuyles, mahons et aultres ouvraiges de son mestier et en oultre, suyvant les privilèges de Nismes, l'ont exempté de tailhe pour cinq ans prochains, à compter du jour présent, paruyce qu'il travailhe audit Nismes de son mestier et tiengue botique

naissance, elle est approximative comme toutes celles relatives à la première moitié du xvie siècle. Elle n'est pas en tous cas contredite par le caractère de la signature qu'il a apposée au bas du testament de 1590.

(1) Le greffier a oublié *cent*.

(2) C'était l'avocat Pierre de Malmont.

overte et ont promis le fere jouir de ladite exemption. Et pour ce fere et non contrevenir hont obligé toutz les biens de ladite ville en forme deue. Presentz : Me Robert des Georges, sire Jacques Finor, Me Christophe Deydier et moy Lansard (*Arch. mun.*, FF., 13, f 145).

Voilà donc Sijalon devenu patron, mais peu disposé à faire à ses collègues une concurrence déloyale. De semblables procédés lui sont et resteront inconnus. Avec son collègue Pierre Paris, il vit en si bonne intelligence qu'on est porté à croire qu'il a été son apprenti. Les relations sont des plus amicales ; les ateliers sont placés porte à porte au faubourg Saint-Antoine dans la rue *Carretarié* et finiront par se trouver dans la même maison lorsque le jeune potier aura épousé le 2 avril 1549 (1) Catherine Pastoret, sœur cadette de la femme de Pierre Paris.

Cette union, que ne devait troubler aucun nuage (2), inaugura une vie nouvelle. En vue des charges qui lui incombent et de la famille à venir, Sijalon sent l'ambition s'éveiller en lui et est poussé à rompre avec les vieilles traditions. La vue de poteries, acquises au grand marché de Pise, lui a suggéré l'idée de les imiter. C'est à cette fin qu'il se livre à des essais répétés et voit à la longue sa persévérance recompensée. Sa réussite est telle que de nos jours des juges compétents ont cru sorties

(1 Jacques Ursy, f. 26.

(2) Ant. Sigalon, qui adhéra de bonne heure à la Réforme, fut le 23 mars 1560 (61) nommé surveillant de « toute la bourgade de la Magdeleine, Saint-Antoine et les Jardins. » Sa femme parait avoir été moins zélée, aussi le 31 mai 1561 est-elle appelée au Consistoire et « exortée de bien vivre. » Elle dut venir à resipiscence car le 6 mai 1562, elle vient déposer, avec quelques autres dames de l'église, contre une femme de mœurs légéres que sa maîtresse dut congédier. Quant au passage tiré de la séance du 23 juin 1588, il ne la concerne en aucune façon, car elle ne devint veuve que deux ans après. (*Académie de Nimes*, 11 janvier 1890).

« d'un atelier d'Orbino, de Castel-Durante peut-être (1) » des pièces qu'il fabriquera aux dernières années de sa vie.

Les premiers essais avaient-ils un caractère identique ? C'est ce qui ne saurait être dit ; tout ce qui peut être affirmé avec certitude, c'est que le potier fut encouragé dans son entreprise par tous les gens éclairés de la cité. Le clergé ne se montre pas le moins empressé. S'il est trop pauvre pour devenir acquéreur, il fera en maintes occasions une propagande active en faveur de la faïence nimoise. La plus ancienne quittance qui a été relevée concerne un maître apothicaire de Toulouse, frère d'un membre du Chapitre (2). Enfin le 17 novembre 1557 le syndic du Chapitre paie au potier dix livres « pour la vaisselle de terre que le Chapitre a donnée à M. de Villeneuve, conseiller du grand Conseil (3). »

Inutile d'ajouter que ces ventes ne sont rien auprès de celles qui n'ont pas laissé de traces ou qui n'ont pas été retrouvées, car sans cela on ne s'expliquerait pas la prospérité du potier, attestée par de nombreux achats. A l'inverse de ses confrères Pierre Paris (4) et Domergue de Canubin (5) qui lient difficilement les deux bouts, Sijalon vit largement et entasse bénéfices sur bénéfices. Il est le client de plusieurs notaires et en homme avisé varie ses placements. Non seulement il prête sur hypo-

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, numéro de septembre 1889, article de M. Alfred Darcel.

(2) Le 26 septembre 1554 Hugues Blanchon, frère d'Ambroise Blanchon chanoine, paie 32 livres à Ant. Sigalon « en déduction de plus grand somme que luy devoit, ainsi qu'a dict pour raison de certains pots de terre que luy auroit faict de son mandement. » (J. Mombel, f. 136. Etude de Mᵉ Degors.)

(3) *Arch. dép.* G. 587, dépenses du chapitre pour l'année 1557.

(4) Dans son testament Pierre Paris ne donne que 50 livres à chacun de ses six enfants.

(5) Pas un seul acte ne concerne ce potier. Il est seulement cité en 1561 dans une réunion des habitants de la cité.

thèque, mais encore il achète tour à tour maison, terres et vignes, tantôt à Nimes, tantôt à Bellegarde, son pays d'origine (1).

Cette prospérité s'arrête avec l'année 1567, non que le talent du céramiste ait décliné, mais parce que les acheteurs se sont mis en grève. Avec les passions religieuses la cité n'est plus ce qu'elle était ; les denrées ont renchéri ; les riches eux-mêmes connaissent la gêne. La fabrique de la *Carretarié* ne devait plus s'ouvrir. En effet, par ordre des *messieurs de la direction*, elle fut, en 1571, démolie de fond en comble.

Ce désastre ne tarda pas à être réparé et dès que l'horizon politique le permit, Sijalon se mit courageusement à l'œuvre. Sa mésaventure l'a rendu prudent. Il abandonne le faubourg, se réfugie derrière l'enceinte fortifiée et bien que propriétaire à la rue de la Colonne, il installe son atelier dans une maison, sise rue Saint-Marc, appartenant à Pierre Rogier, conseiller au Présidial.

D'après les détails fournis par la police (2), la fabrique est aménagée sur un assez grand pied. Le conseiller lui cède «la commodité d'une partie du jardin où est le puits tournoyant » ; le four qu'il devra construire à ses frais, les tabliers du jardin qui sont au midi et trois grandes pièces au rez-de-ehaussée, savoir : « la salle basse voultée, avec un aultre bas, joignant la porte vers le jardin, et un aultre bas où sont certaines pilles » ; au premier étage, il aura « la chambre qu'est dessus le membre des pilles, la salle haulte qu'est au dessus la salle basse voultée et deux chambres entre deux. » Enfin, il est autorisé

(1) Les achats de Sijalon ont été relevés chez Guill. Duchamp, J. Ménard, Pierre Poreau, Ant. Sabatier, etc., etc. Quant à son avoir primitif, il se réduisait à peu de chose, puisque le rachat des biens de son frère aîné n'entraîne qu'un déboursé de 60 livres.

(2) Sabatier, 1573, fol. 320.

à mettre dans le grenier son blé « pour la provision jusqu'à dix ou douze salmées. »

Outre vingt-quatre livres en espèces monnayées, Sijalon devra, chaque année, livrer au propriétaire des produits de sa fabrication. Ce sont : « douze oulles de terre, six grandes et six moyennes pour la cuisine ; deux dourques pour tenir eau ; quatre cassoles ; trois bérinquières (bassin de chaise percée) ; deux abreuvoirs de pigeons : deux pots pour l'huile fricte. » A côté de cette poterie grossière, se trouvent inscrites : « *Deux copes* (coupes) *en façon de Pize, figurées et à façon d'argent, avec couvercle pour tenir beurre, deux aiguières en façon de Pize et un bassin de mesme façon de l'ouvrage et peinture que ledit Sigalon vouldra.* »

L'atelier de la rue Saint-Marc, qui a été la dernière étape de Sijalon — il mourra dans cette maison, le le 22 avril 1890 — ne semble pas avoir eu l'éclat et l'activité du premier. Les lieux et l'artiste ont changé et la production s'en ressent au point de vue de la qualité et de la quantité. Si les acheteurs sont moindres qu'autrefois, l'artiste a perdu ce brio, ce faire que donne la jeunesse. Quoiqu'il confine à la cinquantaine tout au plus, les secousses morales qu'il a subies, l'agitation fébrile au milieu de laquelle il a vécu, l'ont vieilli avant l'heure. Il n'a plus la sûreté de la main d'autrefois ; et s'il applique l'émail à base d'étain, il peint et décore avec une moindre habileté les pièces qui sortent de son tour. En un mot, loin de grandir, son talent incline visiblement vers la décadence.

Ces défauts qui apparaissent au critique d'art et qui, en l'absence de date, autorisent à fixer la période de la pièce examinée, ne sont pour rien dans la conduite de l'acheteur. S'il se tient à l'écart, s'il afflue moins qu'autrefois, c'est qu'il n'a pas encore cicatrisé les plaies produites par douze ans de pillages et de dévastations. Tout

le monde est obligé de réduire les dépenses au strict nécessaire, tant les logements des gens de guerre, les surcroîts des contributions dont sont prodigues les parties belligérantes, le non-paiement des fermiers, ont porté de rudes coups aux fortunes les mieux assises.

Les maîtres apothicaires, qui ont toujours affectionné de serrer leurs drogues dans des vases décorés avec luxe, semblent avoir été pour Sijalon des clients moins infidèles. Du moins, le dernier marché qui a été relevé concerne un individu appartenant à cette profession. Il s'agit d'un apothicaire d'Avignon, Me Balthazar Olivier qui, après avoir donné 9 fr. d'arrhes, lui compte 73 fr. 14 sols pour remise à un muletier, qu'il a envoyé tout exprès, de

« Troys douzaines et demie *cabrettes* avec leur couvercle, troys douzaines et demie grands pots pour compositions, avec leur couvercle à raison de sept francs la douzaine ; »

« Deux douzaines de pots moyens avec leur couvercle à raison de trois francs et demi la douzaine ; »

« Trois douzaines pots pour pilules avec leur couvercle à raison de quatre francs la douzaine ; »

« Six coupes de *monstre* (1) à vingt-quatre sols pièce ; »

« Trois dourques (2) pour confitures, à cinquante sols pièce (3). »

On ne saurait dire si ce fut là la dernière œuvre d'importance exécutée par Sijalon, mais il est certain que si la décadence physique ne fait que commencer, il n'est plus, au point de vue de la céramique, que l'ombre de lui-même. Le découragement a gagné ce dernier survivant d'une génération qui aima l'art pour l'art. Il n'a pas d'héritier direct et parmi les nombreux enfants de son beau-

(1) On désigne sous ce nom les pièces mises à la devanture de la boutique.

(2) Cruches, du languedocien, *Dourco*.

(3) Sabatier, 1585, f. 185.

frère, il n'en trouve aucun qui puisse recueillir son héritage tout entier. Jean Favières (1) qui a épousé l'une de ses nièces, Jacob Paris (2), l'aîné de ses neveux, n'ont pas répondu aux espérances qu'il avait fondées sur eux et resteront de modestes potiers. Sera-t-il plus heureux avec Isaac et Pierre Paris ? il semble en avoir eu l'espoir puisqu'il leur lègue « tous les ustils, *receptes de coleurs* et autres choses servants à son estat de potier de terre. »

Ce testament, dicté le 21 avril 1590, à la veille de sa mort, achève de peindre Antoine Sijalon. Son caractère, bon et affectueux, s'y montre à chaque ligne. Il n'oublie personne et les pauvres qui sont au premier rang reçoivent trente livres, tout comme une belle-sœur ; Anne Pastoret, habitant Beaucaire, où elle est mariée. Les neveux et nièces sont gratifiés de dons encore plus considérables. Un neveu par alliance, Jacques Bongrand, praticien, outre les cent livres léguées à sa femme a, durant quatre ans, les revenus de la maison, sise rue de la colonne. Enfin, les héritiers universels sont sa femme, Catherine Pastoret, et sa belle-sœur, la veuve de Pierre Paris (3).

L'avoir laissé par Sijalon semble avoir été en rapport avec sa renommée. Tandis que Jean Favières et les hoirs Pierre Paris, dont deux enfants sont potiers, sont cotisés en tout huit livres, la succession du céramiste est inscrite pour TRENTE UNE LIVRES sur le compoix de l'année 1592. Les biens de Bellegarde, sans être aussi considérables,

(1) J. Favières était sorti de Ganges. Il épousa le 13 août 1578 (J. Ménard) Suzanne, fille de Pierre Paris. L'oncle Sigalon donna 20 livres à sa nièce. Le futur assigné avec le beau-père.

(2) Jacob Paris épousa le 15 août 1583 (Franç. Ménard, f. 431). Madeleine, fille de Jean Vernet, laboureur, et de Jeanne Barnier. Les témoins du contrat sont avec l'oncle, Pierre Rogier, conseiller au présidial, et Tannequin Guillaumet, chirurgien, qui ont signé avec le futur.

(3) François Ménard, f. 118.—Le legs fait à la belle-sœur de Beaucaire fut payé le 27 avril de la même année.

ne l'étaient guère moins puisqu'il les partage entre ses deux neveux de prédilection et que l'année de sa mort, en sa qualité de fort contribuable, il était chargé de lever les tailles de ce lieu.

Quant à l'œuvre du plus ancien de nos faïenciers, elle n'a laissé d'autres traces que celles qui viennent d'être relevées. Sans doute, durant un siècle encore, les inventaires signalent de temps à autre, chez les personnes riches, des poteries qui semblent être sorties de ses mains, c'est-à-dire des assiettes et des plats *à la façon de Pise*(1), mais soit que les années en aient détruit les témoins, soit que l'amour de la nouveauté les ait fait reléguer au grenier ou dans les maisons de campagne, on cesse d'en parler au XVIIIe siècle, et on n'inscrit plus que des garnitures de cheminées de diverses provenances, des services de faïence de Moustiers et de Montpellier.

Notre fin de siècle s'est montrée moins négligente. Elle a entrepris et mené, ce me semble, à bonne fin l'œuvre de réparation et de justice. En effet, au moment où l'Académie de Nimes exhumait les documents qui viennent d'être relatés, des amateurs émérites recueillaient les épaves de l'œuvre de Sijalon et les soumettaient peu après aux regards des visiteurs de l'Exposition du Trocadero. Au milieu des merveilles de tous genres qui s'y trouvaient rassemblées, ces poteries n'y sont pas restées inaperçues. Les journaux spéciaux s'en sont occupés et la *Gazette des Beaux-Arts* a donné le dessin d'une gourde

(1) Enumérer les inventaires dans lesquels se trouvent indiqués ces poteries serait sortir de mon cadre, d'autant que snivant l'usage, ils n'entrent dans aucun détail. Je ne résiste pas à la tentation de rappeler l'existence d'une écuelle blanche en terre de Pise dans le mobilier d'nn chanoine de Saint-Gilles qui fut inventorié en 1567. (*Revue du Midi* 1888, p. 195) et celle de trois vases de Pise, d'un grand plat vert, d un vase de fruits *artifficieux* (sic) et d'un petit hermitage *artifficieux* dans l'inventaire qui fut fait vers 1620 du mobilier de la veuve d'un marchand. (*Arch. dép.*, E. 259, f. 608.).

appartenant à M. le baron Gustave de Rotschild. La vente à l'Hôtel-Drouot de la collection Taullain a montré le prix qu'on attachait à cette poterie, puisqu'un plat s'est vendu 3.500 et une gourde 6.500 francs.

Telle est dans ses grandes lignes la biographie du potier Nimois; quant à son œuvre, il m'est interdit de l'apprécier. En laissant ce soin aux personnes compétentes, je me borne seulement à ajouter que de 1580 à 1590 trois italiens seulement ont habité la cité : l'un Geoffrès Cenamy, originaire de Lucques, vivait noblement et est qualifié gentilhomme dans les actes où il figure soit comme témoin, soit comme partie ; l'autre, Domergue Hongle, sorti de San-Remo, exerçait la profession d'apothicaire, tandis que le dernier, Augustin Bottini, se livrait au commerce de la draperie. C'est à ces trois personnes que se réduit la colonie italienne et comme d'autre part la cité est sans importance à tous les points de vue, il est peu vraisemblable qu'aucun potier italien soit venu s'y établir. Il n'a pas en tous cas, je puis l'affirmer, laissé de traces et partant en bonne logique, il faut attribuer à Sijalon l'honneur des poteries qui ont été remarquées à l'Exposition du Trocadero.

L'étude détaillée de son œuvre ne peut que tourner à l'avantage du céramiste et le biographe en attend les résultats avec une compléte sérénité. Pour s'être assimilé d'une façon aussi heureuse la facture italienne, il a fallu que Sijalon fut doué d'une rare intelligence et d'un esprit pénétrant. Cet homme n'a pas été un simple copiste ; il mérite une place à part pour avoir fait de son propre mouvement des majoliques d'une très réelle valeur.

(*A suivre.*) Dr Puech.

LA FEMME DU JOUEUR

I

C'était une sombre, froide après-dînée d'hiver, si sombre qu'aucun rayon de soleil ne s'y laissait voir, si froide que les personnes appelées au dehors par leurs affaires, ou par la charité, étaient heureuses de revenir en toute hâte.

Sœur Rose et moi, nous allions d'un pas rapide, dans l'espoir d'arriver au couvent avant que sonnât la cloche du soir. Il nous fallait suivre les longues rues écartées de la grande ville de B. Nous venions de quitter une pauvre infirme déjà âgée qui déclinait peu à peu depuis quelques mois. Elle avait été saisie d'une crise soudaine et dangereuse qui nous avait retenues près de son lit au-delà de l'heure habituelle de notre retour. Nous essayions bien en marchant aussi vite que possible, de regagner le temps perdu. Mais l'obscurité ne nous permettait que d'avancer lentement ; les quelques reverbères placés à longue distance l'un de l'autre ne parvenaient guère à percer l'intensité du brouillard, et pour ajouter à notre embarras, nous ne connaissions que fort imparfaitement notre chemin.

Enfin, nous atteignîmes une longue rue, aux maisons hautes et étroites, dont l'extérieur misérable et désolé trahissait éloquemment la misère de l'intérieur.

Nulle part, aux fenêtres, la joyeuse clarté de la lampe du foyer ; point de gaz à la flamme brillante dans les deux boutiques d'aspect repoussant, seuls signes de vie

en cet endroit. Quant aux deux reverbères placés à chaque extrémité de la rue, on eut dit qu'ils n'étaient là que pour accroître l'obscurité, en montrant l'impuissance de leurs rayons.

Sœur Rose, la jeune novice qui m'accompagnait, avait peur ; cela était bien naturel, car jamais, je le crois, le vent d'hiver n'avait soufflé si librement autour d'elle auparavant. Elle était fille unique, héritière d'une grande fortune. Maison, amis, parents, tout le luxe, toutes les somptuosités que l'argent amène avec soi, elle avait tout quitté, pour suivre les pas de Celui qui est descendu des cieux pour mourir pour nous. Je regrettais presque de l'avoir amenée avec moi, car sous le vent glacial et la pluie battante, elle tremblait et frissonnait.

— Courage, chère sœur, nous serons bientôt chez nous.

— Oh ! sœur Madeleine, j'ai peur, réellement peur. Non, je n'avais jamais rien vu de pareil ! En avons-nous encore pour longtemps ?

— Encore une demi-heure peut-être, pas davantage; un peu de courage, ma sœur. Je vais vous dire quelle pensée me console toujours dans ces longues courses ; elle est bien simple ; mais jamais elle ne manque de ranimer ma foi et mon courage. Vous rappelez-vous un beau sermon que l'on nous fit un jour sur la vie religieuse, et où il nous était dit que dans chacune de nos actions, nous devions suivre notre Seigneur, et comment il nous était possible de rencontrer partout la trace de ses pas ?

— Oui, je me le rappelle très bien. Et puis ! me dit la bonne petite sœur, oublieuse déjà, dans sa ferveur, aussi bien du froid que de l'obscurité :

— Eh bien ! chaque fois que je me trouve dehors, par une soirée telle que celle-ci, je m'efforce de me représenter Notre-Seigneur marchant tout devant moi, si bien que je pose chacun de mes pas sur l'empreinte des siens.

Cette pensée me préoccupe si fort, que je ne songe plus au froid.

A ce même moment, nous passâmes devant un homme et une femme, s'entretenant avec tant d'animation qu'ils ne noùs virent point. C'était la femme qui parlait. Elle insistait et suppliait, et comme je passai près d'elle, je la vis saisir le bras de son interlocuteur : « Oh ! pour l'amour de Dieu, » disait-elle, d'une voix désespérée.

Nous continuâmes notre route, mais deux minutes ne s'étaient pas écoulées, que soudain éclata dans l'air un cri sauvage et effrayant, suivi d'un coup furieux et du bruit que fait la chute d'un corps tombant lourdement à terre. Au même instant, un homme nous dépassait, fuyant à toute vitesse. C'était celui que nous avions déjà vu.

Nous nous étions arrêtées, immobiles de crainte et d'horreur : sœur Rose se cramponnait à mon bras :

« Oh ! ma sœur. que devons-nous faire ? que pouvons-nous faire ! »

— Nous ne pouvons faire qu'une chose. Il faut revenir sur nos pas, voir ce qui se passe, et si nous pouvons être de quelque utilité.

Nous revînmes en toute hâte. Et là, à l'endroit même, où deux minutes auparavant, nous l'avions rencontrée, plaidant sa cause au nom sacré du Seigneur, la pauvre femme était étendue, sans vie, sur le sol. Un cri de frayeur ou même de souffrance était chose trop commune en ces tristes quartiers, pour qu'on s'en étonnât sérieusement. Personne n'était sorti de son misérable gîte pour s'enquérir de ce qui se passait. Et là, sous la pluie qui tombait et ruisselait pesamment sur elle, gisait la pauvre créature inanimée. Je m'empressai de soulever sa tête, pendant que sœur Rose allait chercher du secours à l'une des deux boutiques qui étaient ouvertes. Mon cœur défaillit presque quand je vis la plaie beante faite à la

tête et au front, et dont le sang coulait à flots sur une figure pâle et froide comme la mort. La pauvre femme, avait heurté dans sa chute, une large pierre, dont l'arète tranchante lui avait fait une blessure effrayante. J'étais incapable de la soulever, mais je plaçai sa tête sur mes genoux, et m'efforçai de recouvrir avec mon mouchoir, la figure ensanglantée. Certes l'avais passé plus d'un d'un moment terrible dans ma vie, j'entends de ceux qui sont pleins de dangers et de terreurs ; mais aucun ne me sembla aussi affreux que celui-ci, alors que accroupie sous la pluie, je soutenai dans mes bras, ce lugubre fardeau. Chaque minute me paraissait une heure. Enfin le secours arriva. Sœur Rose revint avec deux voisins. L'un d'eux se penchant sur la blessée et la regardant la reconnut aussitôt : « Ah ! fit-il, c'est elle ! la pauvre créature. Elle habite ici, juste en tournant le coin. Pour vous servir, je m'en vais la transporter chez elle. »

C'était un irlandais catholique nommé Cassidy, qui nous connaissait de vue, et dont les enfants, comme je l'appris plus tard, fréquentaient nos écoles gratuites. Il la souleva dans ses bras nerveux, et la porta chez elle, Nous le suivions avec sa femme accoùrue pour nous aider. La distance n'était pas grande, mais si petite qu'elle fut, la voisine qui s'appelait Mme Weston, la mit à profit pour nous donner quelques détails sur notre malheureuse blessée.

— On ne sait pas grand chose à son sujet : elle est pauvre comme Job ; mais qu'elle ait eu la naissance et l'éducation d'une grande dame, tout le monde en convient, rien que de l'avoir vue ou entendue.

— Était-elle mariée ? demandâmes-nous.

— Hélas ! oui, et un triste mari que le sien ! Ce n'est pas qu'elle se soit plainte à qui que ce soit d'entre nous, oû qu'elle ait jamais prononcé un mot contre lui, mais, nous le savons, jamais il ne rentre que pour lui enlever le

misérable argent qu'elle a eu tant de peine à gagner : mais nous voici arrivés, ma sœur. Ah ! c'est un bien pauvre logis !

Pierre Cassidy entra le premier ; it y avait dans un coin de la chambre, une misérable couchette qui jouait le rôle d'un lit. Il y déposa son fardeau, puis avec l'aide de Mme Weston, nous nous procurâmes de la lumière. Certes, comme elle l'avait dit, c'était bien un pauvre logis. Jamais je n'en vis de plus délabré. Les carreaux de la fenêtre étaient brisés pour la plupart ; les lambeaux d'étoffe qui les remplaçaient ne pouvaient préserver ni du vent ni de la pluie : dans une grille rouillée, se trouvaient les cendres tièdes encore d'un pauvre petit feu. Le grabat, une mauvaise table, deux chaises, tel était tout le mobilier de l'appartement. Comment s'imaginer, que cette femme étendue là, mortellement blessée, dans cet état d'indicible dénûment, avait jadis été une créature environnée du luxe, des caresses et de l'amour, que l'on prodigue à une fille unique et adorée ?

Nous dépêchames Pierre à la recherche d'un docteur en lui recommandant de se rendre de là au couvent pour informer la Révérende Mère de notre situation, et en rapporter en même temps les médicaments nécessaires à la jeune femme. Cela fait, nous bassinâmes la blessure avec de l'eau fraîche, afin de bien constater sa profondeur.

La pauvre créature ne fit aucun mouvement ; cependant nous étions assurées qu'elle vivait encore par le battement de son cœur et le faible souffle, qui de temps à autre, passait à travers ses lèvres pâles. Nous regardâmes de tout côté dans la maison pour trouver quelques linges. Il n'y en avait pas un fil.

— Il m'en reste encore un peu, dit Mme Weston ; je vous le prêterai volontiers.

Pendant qu'elle allait le chercher, sœur Rose et moi,

agenouillées près du lit, nous récitâmes quelques prières: Elles finissaient quand revint Mme Weston.

Il fallut alors débarrasser la blessée de ses vêtements.

— Hélas ! les marques bleuâtres sur ces bras délicats, racontaient de sombres histoires : marques déjà anciennes de mauvais traitements patiemment supportés, quel pathétique dans leur langage ! Les meurtrissures,le coup brutal, les sourdes malédictions, la faim, l'exténuation venant du travail, les privations, la misére semblaient avoir épuisé leur rage, assouvi leur suprême vengeance sur cette figure émaciée et mourante. Mes larmes ruisselaient sur elle, tandis que j'essayais de démêler sa longue et épaisse chevelure. Aucun cœur de femme ne serait resté insensible à cette vue. Autour de son cou, attachées à un simple cordon, nous trouvâmes une médaille de l'Immaculée-Conception, une petite croix et une boucle dorée d'une chevelure d'enfant.

Après un long intervalle d'attente, le docteur entra.

Il examina la patiente, qui se trouva s'appeler Madame Leyton. Nous lûmes son arrêt sur sa figure : « Elle n'est pas dangereusement blessée, répliqua-t-il à ma muette interrogation. Mais évidemment elle était déjà bien faible avant cet accident. Je crois pouvoir affirmer qu'elle ne recouvrera jamais ses forces ; son pouls est très faible: en somme, il y a bien peu de vie en elle.

— Savez-vous quelque chose sur elle, docteur ?

— Non ; je la vois pour la première fois. C'est une triste affaire et je ne puis pas grand chose pour elle : aussi bien je vous la confie. »

Il se retira presque aussitôt non sans avoir sorti de sa bourse quelque monnaie pour acheter un peu de vin et de charbon,

Peu après son départ Pierre rentra portant un petit panier que la Rèvérende Mère avait garni de ses propres mains. Je m'empressai de saisir le flacon de cordial que

j'avais demandé et j'en donnai quelques gouttes à Madame Leyton. Cela parut la ranimer un peu. Elle voulut me parler, mais je ne pus distinguer ses paroles. Madame Weston, qui était restée avec nous, dit tout d'un coup à la sœur Rose :

— Je me demande comment tout cela est arrivé ! Est-elle tombée, ou a-t-elle été frappée, comme elle l'est souvent ?

Sœur Rose allait raconter ce que nous avions vu, mais je lui fis signe de se taire et Mme Weston reprit :

— « Je ne serais pas du tout surprise que son mari fut la cause de tout cela. Si cela est, il faudra le traîner devant les tribunaux. La transportation serait trop bonne pour lui. On devrait le condamner comme meurtrier. »

Les lèvres blanches de la blessée s'agitèrent, et une expression d'agonie, tel que jamais peine physique n'en produit, contracta sa pâle figure. Elle m'attira faiblement vers elle.

— Dites lui de ne pas parler ainsi. J'entends... J'aime mon mari. Qu'il ne lui soit point fait de mal.

Epuisée par cet effort, sa tête retomba en arrière, et je craignis un moment que la mort ne fut la conséquence de ces imprudentes paroles. Nous renvoyâmes Mme Weston chez elle, et veillâmes toute la nuit dans cet affreux réduit. Bien des fois nous crûmes les derniers moments venus. Je remarquais que toutes les fois que la blessée paraissait souffrir beaucoup, ou reprendre conscience de ses actions, elle saisissait la médaille et la pressait avec ferveur sur ses lèvres.

La bonne sœur Rose, n'en pouvait plus de lassitude. A ma prière, elle inclina sa tête sur une chaise et s'endormit profondément. J'étais assise, écoutant la pluie qui tombait, et le vent qui soufflait, ainsi que les murmures plaintifs de la souffrante.

Il y avait en elle un mystère qui m'intéressait vivement

Quoique vivant dans les bas fonds de la plus abjecte pauvreté, elle était évidemment une personne de haute condition ; la maigreur, les traces de coups, la prostration où elle était tombée, ne pouvaient lui enlever son air de distinction ; les mains effilées, qui tout à l'heure s'étaient jointes avec tant d'énergie, étaient petites et délicates, la longue chevelure noire était soyeuse et lustrée, comme si jadis elle eut reçu des soins particuliers. Lorsqu'elle parlait, il y avait une grâce presque exquise dans ses paroles et dans ses gestes. Ensuite sa préoccupation évidente de me cacher la cause de sa chûte, sa promptitude à justifier son mari, que je ne pouvais m'empêcher de soupçonner du crime, m'attachaient davantage à elle. Ce n'était pas seulement la marque de l'abnégation conjugale, mais celle du pardon chrètien. Et cette petite boucle dorée allait droit à mon cœur. De qui était-elle et pourquoi la portait elle ? je n'en savais rien ; mais elle était à elle seule un récit de douleur et d'amour.

A la fin, la pluie s'arrêta. Sœur Rose s'éveilla. Notre malade était tombée dans un profond et paisible sommeil. Encore une heure, et deux de nos sœurs étant venues pour nous relever nous pûmes rentrer au couvent.

J'ai toujours aimé notre petite chapelle : mais jamais elle ne me parut aussi belle que pendant les quelques minutes de ma visite avant d'aller prendre un peu de repos. Les rayons du soleil levant resplendissaient sur l'autel, le sanctuaire avait des reflets d'or. Oh ! qu'elle était calme ! qu'elle était paisible !

Là, nulle trace de crime ou de chagrin ! nulle trace de passion mauvaise, ou d'humaine infortune ! tout était céleste et serein ! Calme silencieux qui descendit dans mon cœur et en écarta la souffrance qu'y avait laissée la scène lamentable et douloureuse dont j'avais été le témoin. Et cependant, dans le court sommeil qui suivit, je vis passer devant moi la douce et pâle figure que je venais de

quitter, et le cri effrayant retentit une seconde fois à mes oreilles.

II

Elle ne mourut pas de suite : contrairement à nos prévisions, ce ne fut que lentement qu'elle dépérit. Durant les jours et les longues nuits que je passais à veiller près d'elle, elle me raconta son histoire, non pas tout d'un trait, mais par fragments interrompus, en rapport avec ses forces. J'ai gardé son secret pendant qu'elle a vécu. Maintenant que les fleurs du printemps se balancent sur sa tombe je crois accomplir un devoir en reproduisant ce triste récit.

« Je n'ai pas besoin de vons dire, ma sœur, quelle a été ma naissance. J'étais l'unique enfant de mes parents et jamais enfant ne fut adorée par les siens, comme je l'ai été. Je ne marchais pas encore que j'étais déjâ la maîtresse de la maison et de tout ce qu'elle contenait. Heureusement, la nature m'avait douée d'un caractère doux et paisible si bien que je n'abusai jamais de mon pouvoir. J'eus à profusion, maîtres et institutrices, et quand arrivèrent mes dix-huit ans j'étais prête à faire mon entrée dans le monde. Peu de jeunes filles ont eu, en perspective un avenir plus brillant ou plus heureux.

Fille unique et par conséquent seule héritière des biens de mon père qui étaient considérables, vivant au foyer le plus doux, et avec les parents les plus tendres du monde, je ne connaissais ni soucis, ni chagrins. Je me souviens, oh oui ! comme je me rappelle maintenant, et combien y ai-je pensé depuis ! Un soir, c'était quelques jours après la Noël, j'étais dans notre salon. J'avais prolongé ma lecture jusqu'à la tombée de la nuit. On avait tiré les épais rideaux ; le feu flambait joyeusement dans la cheminée. Point de lampes allumées. Je n'en voulais pas. J'aimais

cette douce flamme qui suggérait les rêves et je ne me lassais jamais de suivre sur les parois de l'âtre, les ombres capricieuses que dessinaient les bûches de chêne ou de houx. C'était mon meilleur moment, mon heure d'or ! Ce soir-là, comme mes regards observaient le foyer et ses ombres, soudain la poésie que je venais de lire revint à mon esprit ; je ne me rappelais que le dernier vers :

Non jamais ici-bas le bonheur n'est complet

Quelle erreur ! me disais-je. Je suis parfaitement heureuse. Je n'ai ni peine ni ennui ! La vie est si aimable, si belle, si brillante ! ce poète est un sot. Il ment : je suis la vivante contradiction de ses paroles car je me trouve parfaitement heureuse ! Et, dans l'orgueil de mon cœur, je répétais à haute voix : « Je suis parlaitement heureuse ! »

Dans ma vie de pauvreté et de dénûment,que de fois je me suis rappelé amèrement cette heure où mon âme d'enfant, se réjouissait et triomphait d'un bonheur qui devait sitôt finir ! Que de fois dans la nuit sombre et désolée j'ai revu cette scène : la chambre luxueuse, le foyer embrasé. la flamme rêveuse, les ombres du chêne et du houx, tandis que ma propre voix résonnait moqueuse à mes oreilles ! Dieu à ses voies pour nous amener à lui. J'étais catholique et pieuse comme le monde l'entend. J'assistais à la messe, et je me présentais de loin en loin au confessionnal ; mais là finissait ma religion. Je n'avais jamais goûté cette coupe amère et si mystérieuse de la souffrance humaine, qui consacre et ennoblit la vie. Jamais je n'avais réfléchi sur ces paroles du divin maître, « Si quelqu'un ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, il n'est pas digne de moi ! » Jamais je n'avais porté cette croix. Hélas ! elle a pesé sur moi depuis, et dès la fleur de ma jeunesse , elle m'a courbée jusqu'à terre ! Que Dieu en soit béni !

Enfin arriva le jour fixé pour mon entrée dans le grand

monde, qui avait tant d'attraits pour moi ! Je l'appelais depuis longtemps de mes vœux et me figurais que si le bonheur était quelque part, c'était bien là qu'il se trouvait. Ma mère donna un grand bal : toutes nos connaissances furent invitées, et la fête promettait d'être une des plus belles de la saison. On délibéra anxieusement au sujet de ma toilette « Point de bijoux. Anne ne portera rien autre chose que des fleurs. » Telle fut la décision de mon père. Cher et bon père ! je me rappelle avec quel orgueil et quelle tendresse il m'embrassa ce soir là , tout en arrangeant quelques boutons de rose dans mes cheveux. Les salons ruisselaient de lumière ! En une demi - heure j'étais aussi à l'aise au milieu de cette foule brillante que dans l'intérieur de la famille. Plusieurs jeunes gens me furent présentés ; je n'en remarquai spéclalement aucun. Après quelques danses, je me sentis lasse et allai m'asseoir aux côtés de ma mère, presque disposée à philosopher sur le gai spectacle qui se déroulait devant moi. Juste à ce moment, quelqu'un survint qui me présenta un M. Leyton. Celui-ci me pria aussitôt de lui faire l'honneur de danser avec lui. Jeconsentis ! Je surpris bien quelque contrariété dans l'attitude de ma mère, mais pour moi, j'étais charmée. Ce fut l'heure la plus heureuse, mais aussi la plus fatale de ma vie. M. Leyton,ou Charlie,comme l'appelaient familièrenent ses amis, avait toutes les qualités propres à impressionner une jeune fille inexpérimentée. Il était beau, plein de feu et de bonne humeur, intelligent, en un mot, cavalier accompli. Notre danse finie, nous fîmes le tour du salon à la recherche de ma mère. Nous ne la trouvâmes pas.

— L'étiquette, je suppose, miss Summer, me défend de vous demander la prochaine contre-danse. D'ailleurs vous me paraissez fatiguée. Voulez-vous vous reposer ?

— J'acceptai, et nous nous assimes pour regarder les figures du quadrille qui commençait en ce moment. Je

trouvai plus agréable d'être assise là et de causer avec M. Leyton que de danser. Je ne sais pourquoi lorsqu'il me quitta il me parut que la danse avait perdu sa grâce et que sa gaieté s'était envolée. Je m'étonnais de trouver la musique monotone et ennuyeuse. Et lorsqu'il revint, à l'instant tout reprit son éclat. Quand ma mère peu satisfaite, à ce qu'il me sembla, de la longueur de mon entretien, nous rejoignit et parla évasivement de l'expression de fatigue et de la pâleur de mes traits, il s'inclina et nous souhaita bonne nuit. Ce fut comme si l'ombre s'était faite tout d'un coup sur moi. Je ne voulus pas analyser les premières émotions de mon âme. Rien n'était plus loin de ma pensée que l'amour.

(*Traduit de l'anglais.*) (*A suivre.*)

FERDINAND FABRE ET SON ŒUVRE

Au sortir d'un long et sombre tunnel , le voyageur de Montpellier pour Bédarieux , a , tout-à-coup , comme un éblouissement. Une vision rapide lui a fait entrevoir un moment, sur sa droite , un coin de l'Eden , un jardin de délices où est venu se blottir un éternel printemps. Mais avant qu'il se soit rendu compte de cette sensation, si soudaine, si agréable, emporté par la vapeur, il se trouve déjà en gare de Bédarieux.

Bédarieux, jolie petite ville de sept à huit mille âmes , chef-lieu de canton, jadis commerçante et manufacturière, aujourd'hui, comme beaucoup d'autres villes méridionales, paisible et calme plus que de raison. Mais trouvez-moi, même parmi les plus déshéritées , une ville n'ayant pas au moins une illustration, un de ses enfants dont elle puisse évoquer le souvenir et se glorifier ?

Les deux frères Cot sont originaires de Bédarieux. Le plus célèbre des deux, Pierre-Auguste, atteint d'une maladie de cœur, fut trop prématurément enlevé et pour sa gloire et pour l'art qui le pleure.

Enfant du peuple, élève des Frères, né pour la peinture, il y consacra toutes les forces de son corps, toutes les ressources d'un riche talent. Son début , *la Balançoire*, jeune fille gracieuse et légère comme un oiseau, fut justement remarqué au Salon et lui valut une place parmi les artistes de son temps.

A Montpellier, le musée Fabre possède de lui un *Prométhée* superbe. Qui, au moins de réputation , ne connaît

son *Arlésienne*, sa *Mireille à l'église Saint-Trophyme d'Arles ?* Dans le chalet de sa famille, sur la route de Bédarieux à Bé..iers, nous avons vu, non sans émotion, de fort belles ébauches. C'est la *Vie de sainte Élisabeth*, ouvrage important que Pierre-Auguste Cot destinait à son église paroissiale.

Enfin, Bédarieux se réclamera certainement un jour ou l'autre de Ferdinand Fabre, qui lui appartient aussi par sa naissance. Aujourd'hui, conservateur de la bibliothèque Mazarine, Ferdinand Fabre est personnellement un charmant homme. Il est petit, gros, rond, avec des cheveux blancs, des yeux noirs, une moustache noire peu prétentieuse. Avec cela, un air d'affabilité, de douceur et de joie dans toute la physionomie. Ajoutez enfin une grande bonhomie, une réelle franchise de paroles et d'appréciations, la conscience de sa valeur hautement avouée, et vous aurez le personnage en raccourci. Que s'il coupait cette moustache noire, d'instinct, en le voyant, vous l'affubleriez d'une soutane, et vous salueriez poliment : *Monsieur le Chanoine !!* Et vous ne vous tromperiez qu'à demi, tant est forte l'empreinte indélébile d'une éducation sacerdotale.

Destiné par sa famille à la prêtrise, élevé au presbytère par son oncle le curé, Ferdinand Fabre a vu s'ouvrir pour lui les portes du grand séminaire de Montpellier ; il a revêtu la livrée ecclésiastique, il a même franchi les premiers degrés de l'Ordre ; mais ne sentant pas l'attrait irrésistible du sanctuaire, n'entendant pas suffisamment l'appel divin, soudain, il s'arrêta, frissonnant ; il hésita, plein d'angoisse, puis il détourna la tête et revint dans le monde, tandis que ses condisciples faisaient le pas irrévocable du sous-diaconat.

Dernièrement, dans les *Annales politiques et littéraires*, un prince de la critique, Jules Lemaître, parlant de Ferdinand Fabre, disait : « Il est lui-même un *montagnard*-

poète qui a failli être *prêtre*. Je soupçonne que c'est, au fond, l'amoureux de la nature qui a détourné le lévite ; que c'est Cybèle qui l'a enlevé à Dieu. Sans doute, il était trop ivre de la beauté de la terre pour devenir le ministre d'une religion qui sépare si absolument Dieu du monde visible. »

On ne saurait mieux dire, ni mieux caractériser, en peu de mots, l'homme et son œuvre.

Ferdinand Fabre est un *montagnard*. Voilà pourquoi son œuvre est un peu fruste, pourquoi aussi son style est touffu, pesant, laborieux, excessif, mais solide, robuste, savoureux et coloré.

Ferdinand Fabre a été un étudiant ecclésiastique. Il a même traversé le grand Séminaire. Aussi, pas une phrase qui ne sente en plein l'église ; pas une qui ne porte la soutane, et cela, à son insu, malgré lui peut-être !

Mais F. Fabre est un poète, et voilà pourquoi son œuvre, quoique un peu longue, est belle. Dans ses pastorales, comme dans ses drames, ce Balzac du clergé catholique voit presque tous ses personnages plus grands que nature. L'intensité du regard qu'il fixe sur eux les gonfle, les rend démesurés ; il les admire, il les craint, il les trouve sublimes ou redoutables, il frémit sous leur parole, parce que, comme tous les poètes, il a le don de s'absorber en eux, de s'en éprendre et de s'en émerveiller.

Si vis me flere.....

Et cependant, cet observateur du clergé français et des paysans primitifs, ce chantre amoureux et sincère de nos Cévennes n'est pas aussi répandu ni goûté au pays natal qu'à Paris par exemple.

Que cela ne vous étonne point ! Nul, vous le savez, de son vivant surtout, nul n'est prophète dans sa maison. Et puis, pour la masse, F. Fabre est trop profond et trop fin. Les paysans ne lisent guère ; les ouvriers s'en tiennent aux feuilletons des journaux. Quant aux autres, quant au

clergé surtout, leur catholicisme froissé, ne pardonne pas à l'auteur de *Lucifer* et de l'*Abbé Tigrane,* d'avoir tenté la résurrection du Gallicanisme mort depuis vingt ans, d'avoir, à l'heure de la persécution, apporté sa pierre contre les congrégations religieuses, d'avoir, en un mot, déserté peu à peu les sentiers de la foi pure, de la piété naïve et respectueuse.

A Bédarieux, la haute vallée de l'Orb se déploie en éventail jusqu'au Poujol entre deux chaines de collines boisées. C'est, dit F. Fabre, une manière de serre chaude où cuisent au soleil les fruits les plus sucrés du climat méridional. Cette vallée, une des plus belles des Cévennes, est le cadre dans lequel Fabre a placé la plupart de ses romans.

Pour la voir convenablement cette vallée, foin des voitures et des chemins battus ! Prenons, au contraire, un des sentiers qui, de chaque côté de l'Orb, suit la rive, tournoyant dans un plant d'oseraies, de peupliers et de saules. C'est, par une matinée de septembre, tandis que sur les bois, les prés et les montagnes s'épanchent la lumière et la splendeur des cieux. Là :

Partout l'herbe fleurit et partout l'eau circule.

Il semble qu'on y respire la santé dans l'air ; on souhaite de vivre ! on veut, comme dit le vieux poète : « Se réjouir longtemps de sa force et de sa jeunesse. » On y prend l'amour de la vie avec l'amour de la lumière!

C'est ici qu'il fait bon lire et étudier F. Fabre et son œuvre. Nous sommes chez lui, mieux à même par conséquent de le comprendre et de l'apprècier.

Les Courbezon

Couronné par l'Académie française, ce livre est le premier en date (1862).

F. Fabre y a mis peut-être le meilleur de son esprit et

de son cœur. Souvenirs d'enfance, premières et pénétrantes émotions de l'adolescence, juvénils enthousiasmes, judicieuses observations : tout un flot de poésie longtemps contenu dans son âme, déborde enfin avec un élan irrésistible et empoignant.

La Providence nous a fait rencontrer au bourg d'Hérépian qui se développe au-dessous du confluent de Mare et Orb, un vieillard de quatre-vingt-six ans. Chanoine honoraire de Montpellier, il a bien voulu sortir de sa grande réserve habituelle et répondre à quelques-unes de nos demandes.

— En effet, nous dit-il, j'ai lu les *Courbezon*. Je les ai même *vus* avant de les lire, puisque je suis l'abbé Laurent, curé de Graissessac, ami de l'abbé Ferrand.

Je me souviens parfaitement de F. Fabre, de cet adolescent, petit de taille, à l'œil vif et noir, qui nous servait la messe quand nous nous rendions chez notre confrère de *Camplong*, Il était là auprès de son oncle et il nous croquait à l'aise, tandis que, sans en avoir conscience, nous posions devant lui.

— Ainsi, monsieur le Chanoine, vous pourriez nous livrer les *Clés des Courbezon !*

— A peu près, reprit-il avec un fin sourire ! En faisant, en effet, la part de l'exagération voulue, je reconnais que Fabre a taillé dans le vif presque tous ses héros. L'abbé Montrosier, par exemple, pour commencer par les moindres, mort, il y a quelques années, curé de X....., redouté de ses collègues, devient, sous la plume de l'auteur, le grotesque et dangereux espion de l'Évêché, le sémillant abbé Motrose, gonflé de glorios et de sottise.

— Et Vernoubrel, ce petit usurier rose, grassouillet et rond, de Bédarrieux ; on l'a si bien reconnu chez nous, que sa famille a cherché noise à Fabre dans un temps. Demandez-lui en des nouvelles ? Il doit en savoir long là-dessus !

— Mais, M. le chanoine, Séveraguette, cet ange du bon Dieu, cette douce, pâle et sympathique figure de vierge chrétienne a-t-elle réellement existé ?

— Ah ! répondit-il, après un moment de silence pendant lequel il ferma les yeux comme pour se recueillir, que Dieu ait son âme dans son saint paradis pour tout le bien qu'elle a fait sur nos montagnes cévénoles !

— Et l'abbé Ferrand ?

— De celui-là F, Fabre pouvait parler en toute connaissance de cause. C'est l'abbé Ferrand qui a formé le cœur et pétri l'esprit de son neveu Ferdinand. Sans être aussi bon théologien qu'Albert-le-Grand et saint Thomas, le curé de Camplong, travailleur consciencieux et méthodique, intelligent, infatigable. ami sincère, d'un commerce plus sûr qu'agréable, était un *caractère*. Sans doute le cher neveu se fait illusion sur la valeur réelle de son oncle, mais le sentiment de piété filiale qui l'inspire dans *Les Courbezon* est. à mes yeux, une excuse plus que suffisante. Tenez pour certain, dans tous les cas, que F. Fabre n'est pas le premier qui ait écrit dans sa famille. Il chasse de race.

— Cependant, M, le Chanoine, *Fumadou* et *Pancolou*, l'Avocat et le Sanglier, sont bien le produit de son imagination ?

— Vous êtes jeune, me répondit mon interlocuteur. Néanmoins cherchez dans vos souvenirs, mieux encore, autour de vous ! Ne les trouvez-vous pas, en chair et en os, sous un nom quelconque ?

Le Fumat ! Pancol ! Dans mon long ministère, au pays cévénol, maintes fois je les ai rencontrés ! Plaignant l'un, me méfiant toujours de l'autre !

— L'Avocat et le Sanglier ! Quel joli parallèle entre ces deux types de paysans si nettement dessinés au début, si heureusement développés dans le récit, si éner-

giquement soutenus et identiques jusqu'au sombre et fatal dénoûment !

— *Fumadou* et *Pancolou* me paraissent mieux réussis que les autres dans les Courbezon. N'avez-vous pas remarqué à la page 77, ce tableau digne des grands maîtres ? Fumat sort de chez Sévéraguette où il a soupé, invité par elle s'il vous plait, et en compagnie du nouveau curé de Saint-Xist. — « La nuit était magnifique .... et l'Avocat bercé par mille rêves délicieux, cheminait lentement, se retournant parfois pour regarder la maison de Cécile....... Le Sanégrol tout aise tout ravi par cette nuit claire et douce lapait voluptueusement les premières gorgées d'un bonheur qui ne pouvait plus lui échapper.

— Ce malin et fûté Sanégrol qui lape les premières gorgées de son bonheur. Quel joli coup de pinceau ! Quelle image ! Quelle expression ! Et il y en a souvent d'aussi heureuses, dans les Courbezon ! Du reste F. Fabre a été élevé au milieu de nos paysans. Plus fortuné que les autres enfants enfermés au collège de bonne heure, il a vécu de leur vie librement, longuement ; aussi les sait-il par cœur ! Aujourd'hui comme alors, voyez-vous, les paysans sont calins, fourbes, rusés et railleurs, durs et avares. Personne, et un curé moins que les autres, personne ne doit se fier à leurs démonstrations. Tout n'est qu'extérieur chez eux ! Combien, semblables au Sanégrol, qui montrent dans l'exécution de leurs desseins une admirable souplesse de caractère unie à une fermeté d'esprit peu commune ? Combien plus nombreux encore amis du curé tout d'abord et devenant ses ennemis les plus acharnés quand la religion le force de les heurter dans leur vanité ou dans lenrs intérêts !

Relisez, à la page 148, le portrait d'Antoine Fumat et ses ignobles calomnies contre le pauvre curé de Saint-Xist ! Il y a quelques exceptions, je ne l'ignore pas, mais

F. Fabre n'a que trop raison en écrivant qne le paysan quand il est pervers ne l'est jamais à demi.

— Vous venez de nommer, M. le Chanoine, ce pauvre curé de Saint-Xist, l'abbé Courbezon, le héros du roman. Seriez-vous assez bon pour me dire ce que vous pensez de lui ?

— L'abbé Courbezon ! Il était notre aîné. Nous l'aimions, nous le respections, l'abbé Ferrand, les autres et moi. Nous faisions le plus grand cas de ses vertus, de son bon cœur, mais secrètement nous lui souhaitions un peu plus de tête.

Son incurable manie de bâtir lui faisait le plus grand tort, et les sévérités de ses supérieurs ne sont que trop justifiées.

Pour moi, mon admiration lui est acquise, elle serait même sans réserve si l'abbé Courbezon était aussi imitable qu'admirable. Beaucoup de saints, me direz-vous peut-être, étaient ainsi. Il me paraît toutefois que chez les véritables saints la charité ne doit étouffer ni la justice ni les autres vertus naturelles. Toutes, au contraire, s'embrassent et s'étreignent amicalement dans leurs cœurs.

F. Fabre, par exemple, compare souvent l'abbé Courbezon à saint Vincent-de-Paul. La comparaison est très-flatteuse pour le premier. Ce sublime imprudent était un homme de cœur ; c'est vrai ! Il possédait lui aussi une âme ardente et passionnée pour le bien, mais pour sûr il n'avait ni l'intelligence ni le tact du héros de la charité.

Dieu merci, rares ne sont pas, dans le clergé, les cas de désintéressement, d'abnégation et de sacrifice ! mais pour résumer ma pensée, si j'étais évêque, voire même simple directeur de Grand-Séminaire, je ne laisserais jamais entrer dans la tribu sacerdotale un sujet qui se proposerait de suivre jusqu'au bout les errements du sympathique mais trop chimérique desservant de St-Xist.

Sur cette conclusion, je pris congé de l'aimable chanoine en le remerciant de la faveur qu'il m'avait faite.

Barnabé. — *1874.*

En sortant d'Hérépian du côté de la rivière où des flottes de canards se balancent sur les eaux claires, aux ondulations du courant, on arrive bientôt aux Aires.

Ce petit village, envahi par la hideuse politique, en ces années dernières, a donné à lui seul, au Conseil d'État, plus de travail, que les communes de France et de Navarre réunies.

Les cris de haine et les menaces ont remplacé le fifre de Braguibus. ce fifre, « aux sons éclatants plus purs que le bruit des cascatelles de La Vernière, plus suaves que les notes perlées du rossignol. » Hélas ! malgré Liette, les Combal et les Garidel se font une guerre acharnée !

Saint-Michel, ancien fort, véritable nid d'aigles pillards, domine le village et la vallée. Un ermitage s'éleva sur les débris de sa tour ruinée. Vers 1840 la garde de cet ermitage fut confiée à Barnabé Laverune, *frère trop libre* de Saint-François. C'est là-haut qu'il gîtait ce diable d'ermite dont F. Fabre nous raconte l'odyssée avec tant de verve et sous des couleurs rabelaisiennes. Aussi bien F. Fabre qui fraye si facilement avec le clergé. ne pouvait raisonnablement oublier et ne pas cultiver les œuvres du curé de Meudon. La grosse, la rustaude, la sensuelle figure de Fra Barnabé ne déparerait pas la collection des personnages plantureux dont le génie de Rabelais peupla l'abbaye de Thélème.

Barnabé est une plaisante idylle. Il y a dans ce livre, ajouterons-nous après Jules Lemaître, une magnifique et formidable surabondance de vie animale, et tout à côté des coins de tendresse, comme des vallons fleuris aux flancs d'une montagne.

L'ermitage de Saint-Michel des Aires est aujourd'hui vacant. Le fifreur Jean Maniglier, autrement dit Braguibus, en fut le dernier titulaire. La plate-forme déserte n'est plus égayée que par le gazouillis des oiseaux.

En face, de l'autre côté de la rivière, se dresse Notre-Dame de Carimont, l'ermitage rival, celui-là même si indignement pillé par ce sacrilège Labinoswki ! Vous savez bien ? Frère Venceslas qui allait trop souvent à Béziers !!!

Depuis quelques années, il n'y a plus de Frères libres de Saint-François. Le pittoresque peut bien y perdre mais non le sens moral, car ils ne marchaient pas toujours en droiture dans le chemin de leur saint patron !

A cause du voisinage de Lamalou-les-Bains, l'ermitage de Carimont est encore entretenu par un paysan, un rustre maigre et vieux ne se déridant qu'à la vue d'une pièce blanche.

Un jour, un curé voisin, arrive sur la montagne à l'aube naissante pour célébrer sa messe. Il n'y trouve que le Frère qui fait fonction d'enfant de chœur sans broncher jusqu'à l'Offertoire. Tout à coup sur ce plateau éclate une fusillade. Parmi ces pierrailles semées de thym et ces buissons de cade, les lièvres abondent et les chasseurs aussi ! Au premier coup de fusil, notre Frère dresse l'oreille ; au second il s'élance hors de la chapelle en s'écriant : « Minute, M. le curé, minute. J'y vas. Vous comprenez ! ils l'ont manqué ! » Et il laisse ce brave curé se débrouiller tout seul, avec les anges, un gros quart d'heure durant.

Quand il revint avec le lièvre et les chasseurs , quelle scène entre le curé et lui ? Je vous laisse tout le plaisir de la deviner !

Mon Oncle Célestin.

C'est encore aux *Aires* qu'elle commence pour se terminer à Lignières cette histoire merveilleuse et tou-

chante. Distincte de *Barnabé*, néanmoins elle s'y rattache par plusieurs liens. Nombre de visages entrevus dans *Barnabé* reviennent pour nous sourire dans *Mon Oncle Célestin*.

La critique range ce livre de F. Fabre parmi les mieux venus de ses romans. Mais il est si compact, que nous n'essayerons pas même de l'analyser. Profitant de ce répit, formulons quelques réserves.

D'après Jules Lemaître, trois conditions au moins sont nécessaires pour être un bon peintre de mœurs cléricales.

D'abord il faudrait avoir vécu longtemps avec des membres du clergé, — c'est le cas de F. Fabre. — L'idéal serait d'avoir été neveu du curé. Il l'a été, et l'oncle curé joue un assez grand rôle dans son œuvre pour qu'on ne puisse en douter.

La seconde condition, ce serait, après avoir vécu à l'église, à la sacristie et au presbytère, d'en être sorti.

F. Fabre en est sorti ! Il en sort même tous les jours de plus en plus, hélas !

Une dernière condition, ce serait d'entreprendre ces descriptions et ces études dans un esprit de *sympathie respectueuse*.

Et, un peu plus loin, J. Lemaître ajoute :

« Je ne crois pas qu'un prêtre intelligent trouve rien de choquant dans les *Courbezon* et dans *Mon Oncle Célestin*, sinon l'idée même de faire des romans sur les prêtres. »

Que disent, que pensent les prêtres intelligents et des *Courbezon* et de *Mon Oncle Célestin ?* C'est leur affaire et non la nôtre ! Mais une chose est certaine : c'est qu'il y a loin des *Courbezon* à *Mon Oncle Célestin*, j'entends au point de vue de la *sympathie respectueuse*.

Depuis l'apparition des *Courbezon*, pour F. Fabre et ses éditeurs, que de bénéfices réalisés ! Le talent s'est

mûri ; le style est moins lourd, la mise en scène plus soignée, et partant plus pathétiques les effets produits ! D'accord. Mais depuis lors aussi, *l'abbé Montrose*, l'abbé espion, le curé..... mauvais, au moins pour ses collègues, est devenu Monsieur *Clochard*, curé-doyen de Lunas.

Quel chemin parcouru !

Le premier, assez sévèrement jugé, peut exister dans le clergé ; le second est outré, exagéré, inadmissible ! — L'abbé Montrose est grotesque ; l'abbé Clochard est méprisable, même pour le monde le plus large et le plus libéral.

Si encore, grossissant les défauts des uns, F. Fabre, en justice, ne serait-ce que pour rétablir l'équilibre rompu, avait accordé aux autres plus de tenue et plus de dignité, nous glisserions légèrement sur ce manque de respect pour le corps ecclésiastique. Mais lisez, et prononcez vous-même. Dans ses grandes lignes, la conduite de l'abbé *Courbezon* frise plus d'une fois l'indélicatesse et manque de tact absolument. Son excessive bonté excuse son incorrigible marotte. Soit ! Mais, vis à vis de *Marie Galtier*, la tenue de *Mon Oncle Célestin* est *niaise*. Le desservant des Aires et de Lignières n'a pas pour deux liards de sens moral et pratique. Je l'affirme hautement, sans crainte d'être démenti.

Somme toute, à part la chasteté qu'il leur laisse à peu près intacte, F. Fabre a insensiblement dépouillé ses héros de toutes les vertus qui pouvaient nous les faire respecter, et en même temps nous les rendre sympathiques.

Ceux qui sont bons sont bêtes. Quant aux autres, ils sont *jaloux*, vindicatifs, petits, mesquins, ambitieux, orgueilleux parfois, toujours vaniteux, ennemis des congréganistes, et sentant plus ou moins le fagot.

De Montrose à Clochard, de Lucifer à l'abbé Tigrane, quelle gradation descendante de respect et de sympathie !

Admettons un moment que F. Fabre soit *véridique* et *sincère* dans ses tableaux de mœurs cléricales, vous me concèderez bien, sans doute, qu'on ne fait pas preuve d'amitié, ni de reconnaissance envers un corps respectable de la société, en dévoilant aux profanes ses défauts et ses misères secrètes.

Pour moi, si j'avais été le doyen du curé de Lignières, en le voyant, avec un acharnement digne d'une meilleure cause, s'enferrer chaque jour davantage, je l'aurais tout d'abord charitablement averti ; puis, s'il n'avait pas tenu compte de mes avis, en conscience, comme son supérieur hiérarchique, je me serais cru obligé d'en référer à notre Évêque. Et cela, uniquement pour empêcher un scandale grossier, toujours dangereux pour le prêtre et pour l'Église.

Un curé a charge d'âmes. Il ne lui est pas permis d'être saint pour lui seul ; il faut qu'il soit *saint* pour les *autres !!* C'est le premier de ses devoirs, et F. Fabre me paraît l'avoir oublié.

Ces réserves faites, une fois pour toutes, il y a, dans *Mon Oncle Célestin*, de bien belles pages. En le lisant, malgré quelques longueurs et des redites, il s'en détache comme des parfums agrestes, suaves et doux. Malgré soi, invinciblement on se sent envahi, pénétré, dominé par la griserie des champs, ivresse pleine de charme et peu dangereuse.

(*A suivre*). SYLVAIN.

LA PROVINCE DU GÉVAUDAN

et quelques contrées voisines durant les temps antiques et sous la domination romaine

(suite)

L'apparition de César dans les Gaules, fut un grand évènement et occasionna dans nos provinces une extrême surprise. « Il arrive à la hâte dit un de nos modernes écrivains, faisant cent milles par jour à cheval ou dans la première voiture qu'il rencontre. Si un fleuve l'arrête, il le passe à la nage. Cet élégant, ce corps délicat, cet épileptique, par une nuit d'orage, éveille son armée, laisse là le bagage, marche en tête le front découvert, à pied plus souvent qu'à cheval, traverse les marais l'eau jusqu'au cou et va surprendre dans les immenses forêts où ils se sont retranchés, cent et quelquefois deux cent mille barbares (1). »

Et c'est ainsi qu'il parcourut vingt fois les Gaules en tout sens et en visita les provinces les plus écartées et les plus inaccessibles.

Nos montagnes couvertes de neige ne purent l'arrêter et furent à plusieurs reprises foulées et saccagées sous les pas de ses légions.

Il les traversa une première fois en plein hiver suivant la voie Regourdane qui d'Alais se dirige vers l'Auvergne et campa au mont Milot près des rives de l'Allier, dans le territoire où s'élèvera nn peu plus tard la ville de Langogne.

(1) Franz de Ghampagny. — *Les Césars*, tom I. p. 85.

C'était bien son chemin le plus direct pour se rendre à la célèbre place d'Alise où se trouvaient concentrées toutes les forces des Gaules sous le commandement du vaillant Vercingétorix, et où allaient se décider dans un suprême effort, les destinées de la patrie.

Il peut traverser encore ces montagnes en se rendant à à *Uxellodunum* , ou envoyer du moins quelqu'une de ses légions vers cette autre place située à l'entrée du Quercy sur les rives du lac, probablement le vieux Capdenac, qu'il eut beaucoup de peine à réduire, et c'est ainsi que s'expliquerait l'ancienne tradition qui indique le village de Termes comme une de ses étapes dans notre Gévaudan.

A Alise, nous l'avons dit, il allait rencontrer le vaillant Vercingétorix, roi des Arvernes, acclamé par la Gaule entière qui comptait sur lui pour chasser l'étranger et recouvrer son indépendance.

Sept cent mille hommes parmi lesquels César mentionne trente mille Gabales ou Vélauves, se trouvaient réunis dans la place, et l'on pouvait compter sur une réserve d'autres trois cent mille combattants qu'on savait s'avancer des provinces les plus éloignés au secours des assiégés (1).

C'était trop de monde, et ce fut même ce nombre exagéré de soldats qui causa leur ruine en occasionnant parmi eux une horrible famine. Vercingétorix malgré sa bravoure se vit obliger de poser les armes et de capituler honteusement devant les cris d'un peuple affamé. Il tomba entre les mains de son ennemi qui le conduisit à Rome et le fit servir à son triomphe.

C'est en coupant les vivres aux assiégés que César triompha devant Alise, et c'est également en interceptant les cours d'eau qui alimentaient *Uxellodunum*, qu'il

(1) Cæsar... de bello Gallico, l. 7.

put s'emparer de cette dernière forteresse et consommer la ruine de l'indépendance de la Gaule.

Imposons silence à l'amour-propre national et acceptons, sans trop de regrets, une défaite qui apportait à nos provinces, les bienfaits de la civilisation romaine en échange de leur sauvage indépendance, et préparait déjà les voies à une autre transformation beaucoup plus importante qui devait bientôt s'opérer sur une vaste échelle par la propagation de la foi chrétienne.

L'établissement pour César ne fut pas cependant aussi facile que la conquête. Ces peuples vaincus, mais non soumis, renonçant à combattre l'ennemi par les armes, résolurent de se débarrasser de lui en l'affamant. Après avoir rasé leurs demeures et anéanti leurs récoltes, ils se retirèrent dans la profondeur de leurs forêts, ne laissant derrière eux que des ruines et un affreux désert.

César comprit la gravité de cette tactique et le besoin qu'il avait de se créer des amis parmi ces peuples indomptés. Il s'appliqua à les gagner en leur ouvrant les rangs de son armée à titre d'auxiliaires pour ses nouvelles entreprises.

Il traita aussi avec beaucoup d'honneur leurs principales cités, et nous ne doutons pas que notre ville capitale d'*Anderitum* n'ait dû à ses bienfaits ses principaux développements. Ils furent considérables et on peut juger de leur importance, dit un de nos historiens, par ce qui nous en reste après tant de siècles, « par un quai bâti de grandes pierres de taille sur les bords de la rivière qui la traversait, par les colonnes, architraves, corniches de marbre, par les débris de statues, par les médailles des Césars, par les pièces de monnaie, par les tombeaux et par d'autres monuments antiques qu'on trouve dans les champs ou était le sol de cette cité, quand on les laboure (1). »

(1) Louvreleuil, *Mém. hist.*, p. 2.

Toutes les merveilles de la vie romaine, le temple, le cirque s'élevèrent dans son sein, et des routes indestructibles rayonnèrent autour d'elle. On a pu en reconstituer le réseau et toutes (celles qui arrivent de l'Orient pour se diriger vers l'Occident comme la grande voie d'Agrippa de Lyon à Toulouse ; celles qui vont vers le Nord du côté de l'Auvergne, en descendant vers le Sud) toutes sauf la voie Regourdane qui suit les rives de l'Allier, viennent se concentrer à l'humble village de Javols qui a remplacé cette antique capitale.

Signalons aussi Banassac qui se distinguait déjà dans ces temps reculés par les élégantes poteries sorties de ses ateliers dont s'enorgueillissent nos musées nationaux et plus spécialement celui de Saint-Germain-en-Laye. Banassac aura aussi bientôt après des ateliers monétaires non moins importants et qui ont fait l'admiration des plus savants numismates par la finesse de l'exécution et le grand nombre de pièces qui ont survécu aux ravages du temps.

On ne peut oublier Lanuéjols du Valdonez qui dut aussi avoir une certaine importance dans ces temps reculés. Ce n'est pas dans un désert qu'on eût élevé le beau monument qui a traversé les âges. et n'a cessé après tant de siècles, de faire toujours l'admiration de ceux qui le visitent.

Il n'était pas du reste isolé, et les nombreux débris de colonnes et d'architraves que l'on découvre chaque jour autour de lui, ainsi que l'inscription gravée sur l'un de ses frontons : *Cum ædificiis circum jacentibus*, nous disent assez qu'il s'en trouvait divers autres sur le même sol.

Nous voyons aussi, d'après la même inscription, que celui qui est toujours debout, fut le tombeau élevé par deux époux éplorés, Bassianus et Regoïa à la mémoire de leurs enfants décédés en bas-âge.

L'abbé Prouzet indique comme ayant existé à la même époque, les localités qui sont devenues plus tard Saint-Chely, Sainte-Colombe, La Besseyre, Saint-Mary, près Saugues et Saint-Frézol d'Allages, basant son sentiment sur les débris romains comme poteries, médailles, tronçons de colonnes et urnes funéraires qui y ont été découverts.

Nous y ajouterons Bagnols qui fut de bonne heure fréquenté à raison de la vertu de ses eaux, et où ont été trouvés les mêmes débris de ce lointain passé.

Gaulois et romains vivaient alors côte à côte comme de pacifiques voisins, chacun des deux peuples conservant ses usages, sa langue et ses institutions, jusqu'au jour heureux où la fusion se fit complète sous l'influence de la foi chrétienne que les uns et les autres ne tardèrent pas à embrasser.

Nous aurons à discuter, dans un autre article, l'époque si contestée de cette heureuse transformation ; disons déjà qu'à notre avis elle remonte au premier siècle de l'ère chrétienne.

Nous professons que notre premier apôtre fut saint Martial, disciple immédiat des premiers compagnons du Sauveur, l'heureux enfant comme l'observe le pape Jean XXII qui présenta à Jésus les cinq pains de la multiplication et reçut ses ineffables caresses, et nous redisons avec un de nos savants archivistes : « C'est lui qui envoyé dans les Gaules par l'apôtre saint Pierre, pour y prêcher la foi catholique, fit briller le premier le céleste flambeau dans notre Gévaudan, contrée située sur son passage et livrée à l'idolâtrie sous la domination d'un petit roi, un tétrarque païen.

« Sa sainte prédicatien fit des conquêtes et de nombreuses conversions couronnèrent les efforts de son zèle. Il fonda dans la ville ou bourg de Mende, une chapelle sous le vocable de la Bienheureuse Vierge Marie, et cette

chapelle est devenue le berceau de notre église cathédrale.

« Le champ qu'il avait commencé à défricher promettait une riche moisson, et il laissa dans la contrée, des ouvriers pour continuer son œuvre.

« Sévérien qui était son principal disciple fut sacré par lui et établi le premier évêque du Gévaudan.

« Le succès justifia le choix qui avait été fait. Saint-Séverien par sa sainte parole et ses pieux exemples, parvint à convertir la majorité de ce peuple à la fin, ainsi que le prince infidèle qui régnait sur la contrée et qui se trouvant sans héritier, légua au saint prélat et à son église, les droits de sa souveraineté (1). »

C'est à cette donation que nos traditions n'ont cessé de faire remonter le pouvoir temporel exercé durant de longs siècles, par les évêques de Mende.

Cette souveraineté a eu cependant ses troubles et ses vicissitudes. Emportée parfois par les invasions des barbares qui se partagèrent durant ces premiers temps les provinces de l'empire romain, elle fut aussi souvent disputée par les comtes ou gouverneurs placés à leur tête par quelque prince victorieux, et plus tard par les chefs de nos grandes familles, enivrés de leurs richesses et de leur puissance et cherchant à se soustraire à une autorité qui n'avait assez souvent pour les rédnire que les armes trop méconnues durant ces temps troublés, du droit, de la justice et de la religion.

Elle parvint néanmoins à force de services rendus et de protection accordée au pauvre peuple, à triompher de tous les obstacles et à s'affirmer de bonne heure comme la première et la plus incontestée de toutes les autorités de la province.

Nous ignorons comment mourut saint Sévérien ; mais

(1) Abbé Baldit.

sa mort fut certainement sainte comme l'avait été sa vie, puisque notre église gabalitaine, à part une lacune d'environ un siècle, suite d'une méprise et d'une confusion de noms avec l'un des prélats d'Asie opposés à saint Jean Chrysostôme, n'a cessé de l'honorer sur ses autels.

L'histoire se tait aussi sur les successeurs immédiats de ce premier évêque ; il est à présumer qu'ils continuèrent paisiblement son œuvre, s'appliquant à étendre autour d'eux, le règne de Jésus-Christ.

Ollier,
Chanoine honoraire, curé-doyen.

LETTRE D'UN SOLDAT DU TONKIN

Enfin nous arrivons au camp, mais quoique las
Et trempé jusqu'aux os, — car le ciel sombre et bas
De ses flots, sans répit, nous cingle et nous pénètre, —
Je ne dormirai pas sans vous faire une lettre,
Sur ce bout de papier, le sac sur mes genoux...
A la guerre comme à la guerre, on dit chez nous,
Et j'y suis.—Aujourd'hui, si je veux vous écrire,
Ce n'est pas que j'ai rien de bien drôle à vous dire,
Mes chers parents, oh, non! La guerre c'est très beau
Pour qui suit, du logis, les succès du drapeau.
Le soldat même, au feu, se rit de la souffrance,
Il se bat de bon cœur ; parbleu ! c'est pour la France.
Mais cette ivresse n'a qu'un temps... En ce moment
La pluie à mes pieds court, sous la tente, à torrent ;
L'eau coule, en clapotant, des plis de ma capote
Comme d'un toit, et dam! tout de même on grelotte.
Le chemin des lauriers n'est pas bordé de fleurs!
Et ce n'est rien pourtant : il est d'autres douleurs
Qui nous mouillent les yeux et nous font l'âme noire.
Tenez, je vais vous dire une affligeante histoire,
Une histoire d'hier, dont le triste héros
Est un gars du pays, Jean, le fils du grand Cros.

Donc hier, du matin dès les lueurs naissantes,
L'ordre nous est donné de démonter les tentes,
Les chefs ont décidé de pousser de l'avant.
En une demi-heure on a levé le camp,
Et muets, sac au dos, nous nous mettons en route.
Sur nos fronts, terne et gris comme une immense voûte

De plomb, le ciel s'étend. Il pleut, il pleut toujours.
L'eau pénètre nos sacs et rend les faix plus lourds.
Il souffle un vent glacé. Le sol couvert d'argile,
Engluant nos pieds, fait la marche difficile.
Mais bientôt,—car c'est là le naturel Français,—
Par les rangs on entend courir des propos gais.
Parfois l'un glisse dans la fange: un rire immense,
Étouffant ses jurons, fête sa malechance.
Jean aussi plaisantait, car c'était un malin.
— « Assez d'eau, criait-il; nous demandons du vin!
Bon! n'en voudriez-vous pas, par hasard, camarades? » —
Et tous renchérissaient de bons mots, de bravades.
Les chefs prenaient plaisir à l'entrain des soldats:
Les cœurs légers sont forts à l'heure des combats.
D'ennemis cependant pas l'ombre... La trompette
Vers le milieu du jour retentit; on s'arrête.
Nous déposons les sacs, nous formons les faisceaux,
Sous leur tente, certains construisent des fourneaux,
D'autres cherchent du bois, chacun vient, va, s'agite;
Puis on se réunit autour de la marmite.
On surveille la soupe, on la couve des yeux.
Nul mets élaboré pour la table des dieux
Ne peut jamais avoir odeur plus engageante!
Notez que nous avons une faim dévorante
Et de plus que les dieux, à vrai dire, jamais
Ne nous ont conviés à goûter de leurs mets.
Du régal convoité la bienheureuse attente
Redouble des loustics la verve étincelante.
Bientôt chacun se tait, car la soupe est à point:
L'instant est solennel... Mais tout-à-coup, non loin
Nous entendons des coups de feu... La fusillade
Prend du corps... Le moment pour cette sérénade
Est, ma foi, mal choisi! — Tant pis, nous dînerons,
Comme on dîne en campagne, hélas!... quand nous pourrons.
Nous courons aux faisceaux, nous prenons à la hâte
Nos fusils, puis, soudain, sur notre front éclate
Le mot: feu! Notre tir à l'attaque répond
Ainsi qu'aux grondements du ciel l'écho d'un mont.

La mort vole dans l'air, au-dessus de nos têtes,
Avec des sifflements et des voix de tempêtes.
Les ennemis, masqués par un fourré voisin,
N'offrent à nos soldats qu'un but fort incertain,
Tandis que de nos rangs la muraille vivante
Sous leur grêle de plomb s'ouvre en brèche sanglante.
Mais alors retentit l'ordre du commandant :
— Enfants, la baïonnette au canon... En avant ! —
Malgré le sol, malgré la menace des balles
Qui s'abattent sur nous en sinistres rafales,
Comme des hauts sommets rebondit un torrent
Sur la terre qu'il fouille et dévaste en courant,
A la voix de son chef, le bataillon s'élance,
Dans un commun amour, criant : Vive la France !
En nous voyant charger avec un tel entrain,
L'ennemi se retire et fuit, tout feu s'éteint.
Le terrain nous défend d'achever sa déroute ;
Nous savons trop combien déjà la lutte coûte
De morts et de blessés ; car au devant du camp
Court, lugubre limite, un rouge trait de sang.
Ainsi l'ordre est donné de rentrer sous la tente.
Jean a déjà repris sa bonne humeur charmante.
— « Ces gens sont peu polis de venir à midi,
Dit-il, nous trouverons le dîner refroidi,
Et les fourneaux noyés, du moins c'est fort probable.
L'appétit, grâce à Dieu, nous reste... Allons, à table ! »
Comme il parlait, un coup de feu partit encor
Tout près, derrière nous, un seul... Jean tomba mort.
Certes, j'ai souvent vu sur les champs de bataille,
Comme des épis mûrs, faucher par la mitraille,
Mes compagnons : c'était dans l'ardeur du combat,
Le cœur ne peut gémir lorsque le bras se bat,
La rage nous aveugle et le bruit nous entraîne,
Notre âme appartient toute au démon de la haine.
Mais alors !... Pauvre Jean, il était de chez nous,
Ensemble nous parlions du pays et de vous...
Je couvris, en pleurant, son cadavre de terre,
Puis à genoux, pour lui, je fis une prière.

Voilà ce que j'avais à vous dire. A présent
Le froid devient plus vif, la nuit sur nous descend ;
Je vais dormir. Adieu !... Puissè-je dans mon rêve,
Trouvant aux maux réels une trop courte trêve,
Emporté par mon cœur, voler vers vous, là-bas.
Adieu !... Pensez parfois à vos pauvres soldats.

Paul Dax.

LES

FÊTES DU PALLIUM A MONTPELLIER

A la nouvelle de l'insigne faveur accordée par le Saint-Père à Mgr de Cabrières, le diocèse de Nimes a éprouvé, lui aussi, un sentiment de légitime fierté.

Le diocèse de Montpellier a témoigné sa joie et sa reconnaissance par ses manifestations enthousiastes. Nimes s'est associé, par la pensée et par le cœur, à ces fêtes qui ravivaient des souvenirs lointains déjà, mais toujours chers. Pouvions-nous oublier que nous avions vu nous-mêmes, le premier épanouissement de ce ministère qui couvre maintenant de sa parole féconde et de ses œuvres de salut l'Église de Montpellier.

Les fêtes du Pallium sont aujourd'hui passées, mais la *Revue du Midi* ne pouvait se contenter de les mentionner. Elle devait à elle-même et à ses lecteurs le récit détaillé de cette solennité qui a sa place d'honneur dans les annales de notre Église.

L'insigne honneur conféré à Mgr de Cabrières est purement personnel ; le Bref qui le lui confère est explicite à cet égard : « Nous voulons que ce gage de notre bienveillance qui vous a été décerné, à cause de vos mérites, ne vous appartienne qu'à vous, et nullement à vos successeurs. » Le Pallium est l'apanage exclusif des archevêques qui sont tenus, quand même, de solliciter avec instance à Rome, le droit de le porter ; et lorsque, en de rares occasions, le Pallium est envoyé à un évêque, on

l'accompagne de la raison spéciale de cette exception: « Vénérable Frère, dit le Bref pontifical, ayant appris combien étaient grands les soins, le zèle et la sollicitude que vous déployez pour maintenir le dépôt de la foi parmi votre peuple et pour y faire fleurir les vertus chrétiennes; de plus, ayant eu, à plnsieurs reprises, des preuves de votre piété, de votre science et de vos vertus épiscopales, Nous avons pensé devoir vous accorder un témoignage particulier de Notre bienveillance à votre égard, destiné à récompenser vos mérites. »

Tout dans la confection, dans la remise et dans l'usage du Pallium, révèle l'importance que lui ont donnée et la tradition et la liturgie. Le Pallium, à son origine, était un vêtement complet dont les philosophes païens avaient fait le symbole de leur mépris affecté pour les préoccupations matérielles, tandis que dès le IIIe siècle, l'Eglise catholique en permettait l'usage à ses ministres. Actuellement, il n'est plus qu'une bande de laine blanche ornée de quatre croix (rouges autrefois, noires maintenant) qui entoure les épaules et dont les extrémités retombent sur la poitrine et sur le dos. Il est fait de la laine blanche de deux agneaux et l'histoire de sa préparation a tout le caractère d'une poétique légende. Annuellement, deux agneaux tout blancs sont bénits par le souverain Pontife. Autrefois, quand le Pape était maître chez lui, les deux agneaux passaient devant le Palais du Pape, et de sa fenêtre, le Pape lui envoyait sa bénédiction. Le jour de Sainte-Agnès, on les présentait à l'*Agnus*.

Ces agneaux sont élevés dans le couvent de Sainte-Agnès, et quand est arrivé le moment où la toison doit être enlevée, elle est recueillie, puis mélangée avec de la laine très blanche, et on en confectionne les Palliums que le souverain Pontife doit distribuer dans le courant de l'année.

Ces Palliums sont apportés à Saint-Pierre la veille

de la fête des grands Apôtres, et le Pape, aux premières vêpres, quand il officie, les bénit. On les dépose dans la crypte, sur le tombeau des saints Apôtres; on lesy laisse toute la nuit, et le lendemain, après cette veillée d'armes, les Palliums sont recueillis, et le souverain Pontife les envoie à ceux qu'il désire récompenser. L'Église a voulu que le Pallium fût de laine au lieu d'être de lin, pour qu'il signifiât à l'Évêque qui le revêt, la mission qu'il a de porter sur ses épaules toutes les brebis qui lui sont confiées; et cet ornement symbolise en même temps son zèle qui ne doit jamais s'arrêter tant qu'il n'a pas réuni et ramené les brebis égarées ou perdues.

Le Pallium ne peut être ni cédé , ni transmis ; on doit l'ensevelir avec l'Évêque défunt, soit en le lui plaçant sur la chasuble, soit en le posant, plié sous sa tête, et c'est, sans doute, en pensant à cette règle liturgique absolue que, dans une lettre pastorale, aussi pleine d'humilité que de grandeur, Mgr l'Évêque de Montpellier appelle son Pallium « l'oreiller de mon dernier sommeil. »

L'importance du Pallium expliquée, on doit comprendre quel prix devaient attacher à cette distinction et l'Évêque, et son clergé, et son peuple. Aussi, ce clergé fidèle a-t-il voulu donner, en cette solennelle occasion, un libre et respectueux témoignage public de sa confiance et de sa soumission, en offrant à son Évêque, comme emblème d'une autorité sous laquelle il s'incline avec amour depuis dix-sept ans, une crosse d'honneur. Nous ne pouvons priver nos lecteurs d'une sommaire, mais intéressante description de cet objet d'art, doublement précieux.

Le sujet principal en est le couronnement de Notre-Dame-des-Tables, la gardienne des habitants et la reine de l'Université, d'après l'histoire même de la ville : *Regina et sedes sapientiæ*. Mais si la Sainte-Vierge est, depuis des siècles, le trône de la sagesse et de la science dans la ville, ce sont les Papes qui ont fondé, gardé et protégé , par le

ministère des Évêques, son enseignement universitaire. Il convenait, dès lors, qu'au-dessus du trône de Notre-Dame-des-Tables figurât l'image des Papes. Autour de ces grands sujets, se trouve une charmante décoration faite de roses, de chênes et de myosotis : les roses caractérisent la Sainte-Vierge ; les chênes sont empruntés aux armes des Cabrières ; les myosotis représentent les sentiments des donateurs. Le bâton, tout orné de ce semis, est divisé en quatre fractions, par autant d'anneaux à gaines, avec couches d'émail bleu et de pierres fines améthystes et grenats. En remontant le bâton jusqu'au niveau de la hampe, on trouve, sur la face, les armes de Monseigneur, avec cette inscription commémorative :

Francisco Mariæ Anatolio de Rovérié de Cabrières — Episcopo Montispessulani — Cleri obsequium — Et memoris amoris pignus — Anno MDCCCXC.

A partir de la hampe, sur un champ d'émail, on voit quatre dauphins d'argent oxydé, et ombrés d'or vert, image des fidèles qui se groupent sous l'autorité épiscopale.

Au-dessus, se dessine une couronne ajourée, toute de chêne, dont les glands sont formés par des améthystes et des perles fines, serties dans des alvéoles d'or. On aperçoit ensuite le nœud, qui est la partie principale de l'œuvre et qui présente sur ses différences faces quatre grands médaillons à quatre lobes, dans lesquels sont coulés et repoussés quatre bustes des papes : Nicolas IV, Urbain V, Martin V et Léon XIII.

Enfin, au-dessus de ce nœud d'un travail de ciselure achevé, sont superposées deux couronnes : l'une avec des tomettes émaillées qui la font ressembler à la gaine d'un lts ; l'autre, plus étroite, comme un anneau enrichi de grenats des Indes. C'est au milieu de ces deux couronnes que la volute prend naissance et c'est de là qu'elle s'élance élégamment pour se recourber ensuite en un dessin délicieux.

Au milieu de la volute, viennent s'épanouir quelques roses de dimensions plus notables que celles des semis, à côté du groupe principal où l'on voit l'évêque prosterné, qui offre une couronne à la Sainte-Vierge et à l'Enfant Jésus. Ces personnages sont posés avec art, modelés et ciselés d'une façon charmante.

Les tons de chair, obtenus par l'argent oxydés, les vêtements faits d'or rose et d'or vert et relevés par des broderies d'or jaune et d'émail offrent l'ensemble le plus délicat et le plus harmonieux ; sur la base du groupe, on lit cette inscription : *Virgo Mater, Natum ora, ut nos juvet omnis hora.*

Cet hommage est digne, on en juge par cet aperçu, du goût, et du mérite de celui auquel il est destiné, et de la pieuse curiosité des fidèles, et de la fête du jeudi, 6 novembre, qui s'ouvre enfin.

Dès la veille, le mouvement inaccoutumé que l'on constatait en ville et surtout aux abords de l'antique cathédrale Saint-Pierre, laissait entrevoir la manifestation *unanime* du lendemain.

Malgré le soin que S. Grandeur avait pris de «se renfermer en soi-même.» Elle ne pouvait se soustraire entièrement aux aimables recherches de ses enfants, et bouquets, cantates, ovations se multipliaient à l'Évêché, dans la soirée, pour fêter et louer tout à la fois le pieux Suffragant et le dévoué Métropolitain.

La journée du jeudi se lève, favorisée d'un temps superbe ; et, à la première heure, une foule aussi nombreuse que recueillie envahit sans tumulte l'immense nef devenue trop étroite. Le sanctuaire aux si vastes proportions, suffit à peine à contenir le clergé accouru de tous les points du diocèse : plus de trois cents prêtres sont venus former autour de leur Evêque comme une couronne d'honneur. Sur les bas côtés sont groupés les établissements diocésains et le collège catholique; devant

les marches du chœur, des places réservées sont occupées par des délégations des Facultés, de l'armee et de l'élite de la société du département.

A neuf heures et demie les prélats font leur entrée. Ils sont précédés par le Grand-Séminaire. Mgr de Cabrières vient immédiatement après, il est revêtu de la riche chasuble qu'il portait au jour de son sacre. Devant Mgr Vigne qui le suit, un séminariste porte la croix, suivant la règle liturgique. Les deux prélats s'avancent en bénissant tour à tour la foule empressée qui s'incline avec respect. A l'entrée du chœur, le Chapitre s'est groupé auprès du vénérable chanoine Reynier, son délégué, ancien archiprêtre de Saint-Pierre, qui complimente successivement chacun des Prélats, dans ces termes si littéraires, pleins de tact et d'érudition dont il a, dans toutes les grandes circonstances, l'heureux secret. — Mgr l'Archevêque d'Avignon, dans une réponse émue, se déclare honoré d'avoir été choisi pour présider une fête si chère au clergé et rappelle les touchants souvenirs personnels qu'elle réveille en lui, déclarant sa province tout entière honorée par l'attention si méritée du Souverain-Pontife. — Puis le vénérable Métropolitain se rend au pied de l'autel pour commencer la messepontificale, et Mgr de Cabrières prend place à son trône.

Les chants les plus solennels et les plus harmonieux se font entendre durant l'office. La communion achevée, M. le chanoine Rédier apporte sur l'autel un objet enveloppé de soie rouge qui attire les regards des assistants : c'est le Pallium. Dès que la Sainte-Messe est terminée, Mgr l'Archevêque d'Avignon se rend à la sacristie et en revient bientôt vêtu de la chape pour prendre place au trône pontifieal.

M. l'abbé Marbot, ancien vicaire-général d'Aix, monte en chaire et prononce un éloquent discours tiré de ce texte de circonstance : *Opertus est quasi Pallio zeli.* —

Il est couvert du manteau ou du Pallium de sou zèle. (Isaïe, 49 Ch.)

Tout d'abord il se déclare, avec autant de modestie que de finesse, « le prédicateur la plus embarrassé qui soit au monde, se trouvant entre un Évêque qui vient de lui défendre de le louer et un auditoire qui ne le cennaît pas. » Il prie respectueusement Monseigneur « de s'entendre avec le Saint-Esprit qui lui a fourni son texte où, malgré sa défense, il rencontrera un éloge. » — Puis, il décrit en termes émus une cérémonie semblable qui se passait, il y a cinq ans, dans la métropole d'Aix et qui est la raison de sa présence : la remise du sacré Pallium au nouvel Archevêque d'Avignon par Mgr Forcade, archevêque d'Aix : « Du haut de la chaire de la Métropole, tombaient les accents d'une voix éloquente dont le souvenir rend plus difficile la tâche de ce jour ; cette voix, c'était la voix de l'Évêque de Montpellier, lequel était rappelé trop tôt hélas ! dans la même enceinte pour prononcer l'éloge funèbre du courageux Archevêque qui s'en était allé, suivant la belle expression de son panégyriste « simplement et noblement mourir auprès des cholériques qu'il était venu consoler et bénir. »

L'orateur trouve dans le rapprochement de ces deux dates un dessein providentiel, comme il trouve dans l'oraison de Saint-Étienne d'Agde, dont l'office est célébré le 6 novembre par les diocèses de Montpellier et d'Avignon, le mot qui résume et la vie du saint Évêque et celle du vénérable Métropolitain d'Avignon, son successeur : *Animos mansuetudine devincire.*

Dès lors, pénétrant en plein dans son sujet, M. l'abbé Marbot découvre à son auditoire attentif et intéressé tout le sens caché de son texte par la description anssi exacte que détaillée du Pallium et de tous les symboles qui s'y rattachent, le considérant surtout comme l'image de la manifestation du zèle. Après avoir distingué entre les diver-

ses manifestations du zèle, l'habile prédicateur envisage la fête du jour comme une manifestation spéciale du zèle envers Dieu et du zèle envers les hommes, fête et manifestation qui ne sont que l'épilogue des belles et consolantes fêtes du Centenaire. C'est alors que, rendant à chacun sa part de mérites, il a salué, dans des termes d'exquise délicatesse, les « *vrais* savants des Facultés de Montpellier où il est de tradition de ne pas faire, ni d'avoir de *demi-savants* » de ces demi-savants dont il vient de tracer au passage le triste et satirique portrait. Sa Sainteté Léon XIII, le vénérable chapitre, le clergé, les fidèles reçoivent leur juste part d'éloges, et tous sont encore sous le charme de la parole entraînante de l'orateur, quand, s'adressant directement à Sa Grandeur Mgr de Cabrières, il termine en ces termes :

« Monseigneur, lorsque le Souverain-Pontife envoya lé sacré Pallium à saint Virgile, évêque d'Arles, il lui écrivit une lettre qui est restée comme un titre de noblesse aux archives de notre diocèse d'Aix. Il lni disait dans cette lettre : « Je sais ce que vous valez par tout ce qui qui m'en a été dit par les évêques, vos frères. qui viennent des diverses parties de la Gaule. Je vous écris ce même témoignage : aussi, bien loin de croire que vous receviez ce Pallium comme la manifestation d'un pouvoir éphémère et comme simple ornement, je sais que vous le recevez comme une récompense à cause des fils que vous avez gagnés à Jésus-Christ. » — Je n'ai pas le droit, Monseigneur, de commenter ces paroles ; mais il me suffit aujourd'hui de constater le zèle qui dévore votre âme épiscopale, celui de Dieu et des âmes : rendre gloire à Dieu en sauvant des âmes. Que d'une voix unanime, que d'un cœur uni, que de cette immense assemblée ne s'élève qu'une prière : Que Dieu vous garde longtemps à ce troupeau qui vous aime, que Dieu vous garde à cette Église

que vous honorez et que Dieu vous accorde, dans une verte vieillesse, le bonheur de porter longtemps ce vêtement de zèle : *Opertus est quasi Pallio zeli.* »

Dès que M. l'abbé Marbot descend de chaire, Mgr Vigne se rend au maître-autel ; il s'assied couvert de la mitre. Mgr de Cabrières se rend également au pied de l'autel, tête nue. Il s'agenouille sur un coussin devant l'Archevêque, ayant à ses côtés ses deux vicaires généraux. Après un instant de silence, Mgr de Cabrières place sa main sur le livre de l'Évangile et commence à lire, d'une voix émue, la formule du serment.

La lecture de formule de serment terminée, Mgr d'Avignon impose le sacré Pallium et place les trois épingles. Il récite en même temps l'oraison indiquée par le Pontifical. M. le vicaire général Canonge, au nom de tout le clergé, présente alors la crosse à Mgr d'Avignon. Le vénéré Prélat la bénit et la remet à son confrère, en prononçant les paroles prescrites. Mgr de Cabrières se lève aussitôt, on lui met la mitre, et tandis que l'Archevêque d'Avignon se découvre, il bénit solennellement l'assistance. La bénédiction donnée, il se dirige vers la chaire, la foule se presse sur ses pas, frémissante d'enthousiasme, voulant recevoir encore une bénédiction et admirer la magnifique crosse et le précieux Pallium.

Mgr accepte ces témoignages de piété filiale avec un attendrissement qui se lit sur tous les traits de son visage grave et recueilli ; il paraît en chaire sous les dehors les plus imposants : la mitre en tête, il porte d'une main le bâton pastoral qu'il tient de l'amour de ses fils, tandis que l'autre repose sur les riches tentures violettes aux franges d'or. La blancheur de neige du Pallium, sur lequel se détachent les trois épingles étincelantes, captive, pour la première fois, tous les regards, et c'est d'une voix vibrante, mais entrecoupée par l'émotion, que Sa Grandeur prononce l'allocution suivante :

Mes très Chers Frères,

Je ne viens pas vous adresser un discours ; à cette heure, il me serait difficile de vous exprimer tous les sentiments que j'éprouve, ils sont de ceux que le langage humain est incapable de traduire.

Je ne veux cependant pas laisser se terminer cette cérémonie sans remercier tous ceux auxquels nous devons la belle fête dont vous venez d'être les témoins.

Je remercie Notre Saint Père le Pape Léon XIII de la faveur inattendue qu'il a bien voulu m'accorder. Ce témoignage de la bonté du Pape à mon égard ne pourra que resserrer les liens qui m'unissaient à sa personne et à son autorité.

Si cette nouvelle dignité me rattache d'une façon plus étroite encore au Saint-Siège, elle ne saurait me séparer du Vénéré Métropolitain d'Avignon. M. l'abbé Marbot le disait tout-à-l'heure avec raison : « Cette marque de distinction ne portera aucun préjudice aux privilèges de l'église d'Avignon. » Oui, je suis heureux de le redire, l'église d'Avignon si glorieuse dans le passé, si glorieuse encore dans le présent, continuera à exercer sa juridiction sur l'église de Montpellier.

Je remercie le Vénérable Chapitre et le clergé de ce diocèse. Je sais qu'ils sont fiers, en ce qui les concerne, de ce Pallium qui vient d'être imposé sur mes épaules, les nombreux témoignages de satisfaction qu'ils m'en ont donné le disent assez ; et certainement le Pape a répondu à leur respectueux désir en me couvrant de ce vêtement. Mais ils ont voulu faire encore davantage. Pour montrer combien ils sont respectueux de l'autorité dont je suis le dépositaire, ils ont tenu à mettre dans mes mains cette crosse qui en est le symbole. Elle sera pour moi un souvenir constant de leur déférence à mon égard et de leur filial attachement. Quand je la regarderai, il me semblera que chaque fleur, chaque pierre, chaque ornement est comme l'image des sentiments, dont ces prêtres vénérés veulent bien m'entourer depuis dix-sept ans.

Je remercie les fidèles de Béziers, d'Agde, de Lodève et de Saint-Pons. Tous n'ont pas pu se rendre à cette fête. Un bon nombre d'entre eux sont venus ici pour les représenter. Je

les prie de porter aux absents l'expression de mes sentiments les plus paternels et de leur dire que s'ils sont absents de cette cérémonie, ils ne sont jamais absents de ma pensée et surtout de ma tendresse.

Comment oublierais-je, en cette circonstance si solennelle entre toutes, ceux dont le souvenir est mêlé à ma vie d'une façon si complète et si fidèle. Oui, merci à vous d'abord qui m'avez transmis, avec le sang qui coule dans mes veines, toutes les traditions de loyauté, de respect, de dévouement. Merci à vous qui, dès ma plus tendre enfance, vous êtes préoccupés avec tant de sollicitude de la formation de mon intelligence et surtout de la formation de mon cœur.

Merci, maître bien-aîmé, qui m'avez montré la voie et qui avez été un guide si sûr. un ami si dévoué.

Merci, merci surtout à vous, glorieux et immortel Pontife qui, sur le trône épiscopal, m'avez donné l'exemple de toutes les vertus et de tous les courages.

Oui, tous sans exception, vous êtes présents à mon esprit, à cette heure solennelle. Et s'il ne m'est pas permis de vous céder ce manteau d'honneur qui désormais flottera sur mes épaules, du moins je l'étends avec respect sur vous, je vous en rapporte tout le mérite, et puisque c'est un honneur, je déclare avec joie que je le tiens de vous.

J'ai été heureux d'entendre dire, tout à l'heure, à M. l'abbé Marbot, que cette fête est l'épilogue du VIe Centenaire de l'Université. C'est bien, en effet, le caractère de la cérémonie à laquelle vous venez d'assister. Aussi, je tiens à adresser mes remerciements à tous ceux qui ont pris part aux Fêtes religieuses célébrées à l'occasion de ce Centenaire.

Merci à la jeunesse des Ecoles. Elle a répondu avec enthousiasme à l'appel qui lui était adressé. Elle ne s'est pas méfiée de la main tendue vers elle, car c'était la main d'un ami, la main d'un père, la main d'un Évêque !

Merci aux dignes maîtres de cette jeunesse. Jamais ils n'ont manifesté d'hostilité à l'égard des doctrines dont j'ai la garde. Il s'en est trouvé, il s'en trouve peut-être encore parmi eux qui ne partagent pas nos croyances. Tous les ont respectées, les respectent encore.

En terminant, permettez-moi d'évoquer un autre souvenir, celui d'Urbain V, de l'illustre Pontife, du grand bienfaiteur de l'Université de Montpellier, du fondateur de cette cathédrale. Puisse-t-il du haut du Ciel nous bénir tous et rendre cette cérémonie utile au bien des âmes qu'il a tant aimées.

Qu'il me soit permis de rappeler encore une fois le souvenir du glorieux successeur d'Urbain V, de Léon XIII, à qui je renouvelle devant tous le serment d'obéissance que je prêtais tout à l'heure aux pieds des autels. Puissè-je y rester fidèle, fidèle à la vie, fidèle à la mort. Ainsi soit-il.

A la sortie du cortège, par la grande porte de la cathédrale où passa le Pape Urbain V, une ovation est faite aux deux prélats : la foule qui n'est plus contenue par le respect du lieu saint éclate en transports joyeux : Mgr l'archevèqùe d'Avignon, toujours « plein de mansuétude », se prête en souriant et bénissant à ces élans si légitimes, tandis que Mgr l'évêque de Montpellier essaie en vain de se soustraire aux démonstrations touchantes dont l'accable son peuple fidèle.

Quelques instants après, la fête se continuait au Grand Séminaire sous une autre forme : grâce à une généreuse prévenance de Monseigneur, tous les prêtres présents à Montpellier (ils étaient plus de trois cents) prenaient place au festin de famille.

La réunion a été pétillante d'esprit et de gaieté. M. Bousquet, l'éminent archiprêtre de Béziers, a pris le premier la parole en termes piquants, de la meilleure originalité. Après lui, le vénéré curé de Saint-Aphrodise a exprimé, comme doyen d'âge du diocèse, les sentiments unanimes de ses confrères présents et absents.

Monseigneur a répondu qu'il se déclarait une fois de plus impuissant à traduiro ses impressions ; que, cependant, après avoir offert un nouvel hommage de reconnaissance profonde, fraternelle et bien filiale à son vénéré métropolitain, il allait se permettre de jeter comme une

sorte de voile sur l'Église toujours si chére d'Avignon pour ne songer un instant qu'à une église : celle de Montpellier. Alors Sa Grandeur remercie et loue tout à la fois le vénérable Chapitre qui a voulu appeler l'attention du souverain Pontife sur « l'Évêque du centenaire » et, plein du souvenir de cette grande manifestation, où il n'y eut qu'un seul camp, il rapporte tout l'honneur qu'il reçoit à ce Chapitre, à ce Clergé, à ces facultés, à co peuple que le Pape a récompensés dans sa modeste personne.

Monseigneur l'archevêque d'Avignon, dans un discours rempli de tact et d'élévation, déclare combien il est heureux du beau spectacle que l'Église de Montpellier vient de lui donner. En félicitant tous ceux qui ont appelé sur leur Évêque une distinction si méritée, il reconnaît qu'elle n'est pas seulement une joie pour ce diocèse ; mais « une joie comme il y en a peu pour toute la province ecclésiastique.» Il constate que la Vieille Université a reçu, grâce à l'action et à l'influence de Mgr de Cabrières, comme une nouvelle consécration. Mais il remarque surtout c'est que l'union des cœurs, entre le Clergé et son Évêque, qui donne à cette solennité son plus beau et son plus vrai caractère. Il remercie l'orateur du jour dont il connaissait depuis longtemps l'èloquence et le talent et termine par des souhaits pleins de cœur et d'à-propos.

Que pourrions-nous ajouter à ce récit trop imparfait, si ce n'est le vœu même de l'Église, ce vœu qui, chanté le matin à la fin de la cérémonle, comme au jour d'un sacre, montait de tous les cœurs à toutes les lèvres : *Ad multos annos !*

C. Ferry.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

INTÉRIEUR. — C'est avec l'ouverture des Chambres que s'ouvre notre nouvelle chronique des principaux événements du mois. Simple coïncidence, que nous nous garderons bien d'appeler « heureuse » : comment espérer que nous aurons à nous réjouir des paroles et des actes de nos Assemblées républicaines ? Mais c'est pour nous une occasion d'avoir sous la main quelques faits de plus à grouper et à apprécier : pour le début d'une chronique, cette bonne fortune n'est point à dédaigner.

La première séance qu'ont tenue nos deputés, le lundi 20 octobre, n'a offert rien d'important ; deux interpellations de MM. Alype et Goussot qui ont abouti, la première à une facile victoire pour le ministre de la marine, la seconde à une nouvelle déconvenue pour le boulangisme ; un projet de loi de M. Hubbard sur l'élection des sénateurs par le suffrage universel, projet dont l'urgence a été repoussée : tel est le bilan de cette séance de rentrée qui a été fort longue et aussi fort bruyante.

A la fin d'une nouvelle séance d'escarmouches, voici que s'est ouverte, le 23, la discussion générale du budget de 1891. Il était grand temps que les députés republicains voulussent bien s'occuper de nos finances ; à peine deux mois nous séparent de l'échéance du 1er janvier et ce n'est pas trop de soixante jours pour éplucher des recettes et des dépenses dont le chiffre total dépasse trois milliards. Nous allons donc encore cette année assister à la danse des millions. Si, du moins, nous n'étions que la galerie.... ! M. Baudenoot a commencé le feu : hostile à ces nouvelles charges qui vont peser sur les contribuables, il ne consentirait à les subir qu'en obtenant des garanties sérieuses pour une meilleure administration de nos finances. La fin de cette séance a été égayée par une proposition de loi de M. Le Senne demandant que le 22 septembre 1892, la France celèbre avec pompe le centenaire de la fondation de la première république. M. Le Senne est par trop pressé : nous sommes encore à deux

ans de la fameuse date qu'il veut faire célébrer, et d'ici là.... La proposition a été renvoyée à la commission d'iniative : c'est la fosse commune des projets de loi morts-nés,

On n'attend pas de nous que nous suivions au jour le jour cette discussion plus ou moins animée du budget. Nous ne pouvons et n'en devons signaler que les incidents les plus importants.

Les discours de Mgr Freppel, de MM. de Lanjuinais et d'Allières ont porté de rudes coups aux ministres : pour tout esprit dégagé de parti-pris là est la raison, la prudeuce , le patriotisme et si la république pouvait jamais être sage, elle s'empresserait de tenir compte de ces excellents conseils. Mais avant tout, il faut de l'argent à la république. MM. de Freycinet et Rouvier sont venus défendre leur œuvre ; ils comptaient eux-mêmes si peu sur la valeur de leurs arguments qu'ils ont cru devoir dresser devant les députés le spectre des douzièmes provisoires. « Prenez donc le budget tel qu'on vous l'offre ; vous n'avez plus le temps d'en fabriquer un nouveau : voulez-vous pour don de joyeux avènement vous offrir l'humiliant cadeau des douzièmes ? » Et la Chambre épouvantée se décide à accepter le budget qui lui est soumis..., il vaut mieux dire : le budget auquel elle se soumet. Elle repousse donc un ordre du jour de M. Déroulède proposant de renvoyer le budget à la commission. La majorité a été faible, très faible, mais elle a suffi.

Quelques jours après, le 4 novembre, la Chambre discutait le budget du ministère du commerce, de l'industrie et des colonies : deux heures seulement ont été consacrées à ce débat qui s'est clos par un vote favorable au ministre. Dans la même séance, eté abordé le budget du ministère des affaires étrangères, à propos duquel il a été parlé de nos relations avec l'Angleterre au sujet de nos colonies africaines, et aussi de la Tripolitaine : le tout à la satisfaction des opportunistes qui ont applaudi M. Ribot. La partie la plus intéressante de la discussion était réservée pour la séance du 6 novembre, dans laquelle M. Leconte devait prendre à partie « monsieur le Pape » ainsi que le péché originel. Ce député, pour rire, demandait la suppression de l'ambassade française près le Vatican. Il y a été pour ses frais de grossière plaisanterie : on ne lui a pas même fait l'honneur d'une réponse. M. Leconte est ce député d'Issoudun désormais fameux pour avoir « gratté « son permis de circulation sur les voies ferrées : il paraît donc qu'il a besoin de gratter toujours quelque chose.

Le budget de la guerre a été fortement attaqué par MM. de Lanjuinais, baron Reille et de Montfort. M. de Freycinet a dû intervenir pour parer des coups si rudement portés : il a daigné faire quelques concessions, notamment au sujet de la remonte et des manèges et son budget lui a été passé.

Celui du ministère de la justice n'a demandé que la fin de la séance du 8 novembre. La Chambre s'est bornée à manifester par une réduction de 1,000 fr. son désir de voir diminuer le nombre des tribunaux de première instance.

Le budget des cultes est chaque année pour les radicaux une occasion toujours nouvelle pour faire entendre les accusations les plus grossières et les plus injustes à l'adresse du clergé et pour réclamer la suppression de toute allocation aux cultes. M. Thévenet a largement profité de cette discussion pour essayer de justifier les suppressions de traitement qu'il a si généreusement accomplies pendant son passage au ministère ; il veut à tout prix, et il l'a maintenu, malgré les dénégations réitérées de Mgr Freppel, que le clergé ait fait des élections dernières une question de politique. C'est une calomnie très gratuite : le clergé n'a fait que combattre les candidats qui menaient la guerre religieuse, qui se déclaraient hostiles à l'Eglise. La preuve en est qu'en certains collèges électoraux les conservavateurs ont voté pour des candidats républicains qui s'engageaient de voter en faveur de la liberté religieuse. Mais les opportunistes le savent aussi bien que nous ; s'ils aboyent encore contre le clergé. c'est pour faire plaisir aux radicaux : quelques traitements supprimés, c'est tant qu'il en faut pour réduire au silence les rageurs de la république et pour sauver le ministère. M. Fallières mis en verve par « la rentrée » de son prédécesseur, n'a pas voulu laisser la Chambre avec le goût de la philippique de M. Thévenet : il a tenu à surenchérir en prouvant que la suppression des traitements du clergé est parfaitement légale. Il est loin de nous avoir convaincus : à nos yeux cette suppression conserve toujours le caractère d'un vol.

Dans la même séance, du 10 novembre, est venu le tour du budget de M. Constans. Le ministre de l'Intérieur a obtenu à peu près pleine satisfaction : les députés , élus grâce à ce ministre à poigne, ont su lui savoir gré de leur succès. M. de La Ferronnays n'a même pas pu faire adopter un amendement relatif à l'assistance publique.

On attendait avec anxiété le grand débat sur le budget du mi-

nistère de la marine : on parlait, ni plus ni moins, que d'un croc-en-jambe à donner à M. Barbey. Le coup était monté, en effet : une proposition, tendant à faire nommer une Commission pour la réforme de notre marine, devait être le récif contre lequel viendrait se briser la frêle embarcation du ministre de la marine. Mais, sans être amiral, M. Barbey a si bien mené sa barque, qu'il a tourné l'écueil, viré de bord et gagné le large en chantant victoire. M. Barbey a accepté la Commission qu'on voulait lui imposer, et il a gardé son portefeuille. Le complot a été déjoué, et ce n'est pas M. Barbey qui est le plus sot, au moins pour le moment ; il est possible que la Commission dont il s'agit soit plus tard une gêne pour le ministre, mais qui gagne temps gagne tout, ne serait-ce qu'un simple portefeuille.

Sur les autres budgets, rien à relever, si ce n'est l'invitation adressée par la majorité de la Chambre aux Compagnies des Chemins de fer d'avoir à supprimer tout permis de circulation aux membres des Congrégations qui n'appartiennent pas à l'enseignement public ou qui ne desservent pas les hôpitaux de l'armée ou de la marine. Nouvelle preuve du fanatisme des radicaux ! M. Yves Guyot n'a pu s'empêcher de donner à ce vote son vrai qualificatif, en l'appelant « une petite persécution. » Petite et mesquine : c'est la guerre à coups d'épingle. Voilà en quoi consiste le désir d'union et de paix de la part de nos adversaires ! Comme ce vote est bien fait pour attirer leurs victimes ! Encore même, n'y a-t-il pas eu vote, puisque cinq députés, portés comme s'étant abstenus, ont déclaré avoir voté pour l'ordre du jour pur et simple, et qu'ainsi la majorité, qui n'avait été que de deux voix, se trouve forcément changée. Mais le vote était acquis, et la Chambre n'a pas voulu y revenir. Les Congrégations auront donc à payer place entière, ce qui, évidemment, sauvera la République. Telle est, du moins, la pensée, tel est l'espoir du député Rivet qui a l'honneur d'avoir été dans cette circonstance, c'est-à-dire dans ce péril extrême que courait la République, une nouvelle incarnation de l'oie du Capitole. Du reste, c'est une bonne leçon pour les congréganistes qui avaient l'audace de participer un peu, par moitié, au privilège du député, voyageant tout-à-fait gratis. C'est ainsi que M. Rivet entend la pratique républicaine du dogme de l'Égalité !

Relevons encore, au sujet de l'instruction publique, les aveux désolés des universitaires, obligés de reconnaître la déchéance de leurs lycées et collèges : ils se sont efforcés de trouver le re-

mède à cette baisse considérable d'élèves qui fait monter les frais d'entretien et de bourses, mais peine inutile ! Dans les conditions actuelles, les lycées et collèges de l'État iront toujours en baissant, malgré les allocations de plus en plus considérables, et même malgré le maintien hypocrite des aumôniers. Ah! ce serait encore bien autre chose, si la concurrence se faisait à armes loyales, sans aucune subvention ni faveur. On verrait bientôt de quel côté se tournerait l'immense majorité des familles. Et ce ne serait que justice en ce régime de liberté, de laisser au pays la faculté de l'essai loyal de la liberté de l'enseignement à tous les degrés ! Mais l'État-Instituteur veut rester le maître, le Despote : c'est l'ogre qui dévore toute liberté !

Au dehors de l'enceinte parlementaire, où s'agite toute la politique intérieure, nous avons à mentionner le toast du cardinal Lavigerie à l'état-major de l'escadre de la Méditerranée. Son Eminence a soulevé une véritable tempête. La presse tout entière s'est occupée de cette harangue et chaque journal l'a interprétée à sa manière. Ce qui ressort le plus de ces divers commentaires, c'est qu'on trouve dans ce toast une adhésion formelle à la forme républicaine. Mais le cardinal Lavigerie a pris la peine lui-même de nous expliquer ce qu'il entend par cette adhésion. Il a voulu simplement inviter tous les conservateurs à prendre part aux affaires publiques, à ne pas rester systématiquement éloignés de toutes les fonctions publiques ou de tous les mandats électifs. Réduite à cette simple formule, la pensée de Son Eminence n'a rien qui puisse nous heurter. Du reste, il y a longtemps que les conservateurs ne se refusent plus à prendre part aux affaires du pays et qu'ils se présentent à toutes les élections, non pas même comme monarchistes, mais à simple titre de conservateurs. Nous ajouterons que, en ce qui concerne les fonctions publiques, ce n'est pas la faute des conservateurs s'ils ne les détiennent pas: il ne faut pas oublier avec quelle prodigalité les républicains nous ont servi les décrets ou arrétés de révocations, et surtout avec quelle sollicitude ils écartent tout candidat non républicain à n'importe quel emploi officiel, même au plus modeste bureau de tabac.

L'exhortation de l'éminent archevêque d'Alger servira toujours à exciter le zèle de ceux qui auraient pu se laisser décourager : ce sera un résultat excellent. Mais nous ne voyons pas en quoi il serait urgent d'adhérer à la forme républicaine : nos adversaires eux-mêmes ne croiraient pas à notre sincérité,

et ils se garderaient bien de se résigner à nous laisser entrer dans la maison : ils y sont seuls, s'y trouvent bien au large et ils y restent. Trop nombreux, la part serait moindre et on serait trop gêné. Mais là où l'action peut-être efficace il importe que tout conservateur agisse : si on ne veut pas nous laisser entrer de plein gré dans la maison, entrons-y de force, par le suffrage universel; prenons-la d'assaut et pour cette besogne il n'est pas trop, en effet, de toutes les forces de l'armée conservatrice.

Quant à la *Marseillaise*, elle n'avait pas à intervenir dans cette affaire. Il est vrai que la musique n'en a donné que l'air, mais il est non moins vrai que l'air fait la chanson et la fête n'eut rien perdu à n'avoir pas même l'air.

— Un autre incident à signaler dans le mouvement politique, c'est la souscription pour une statue à Garibaldi. Il paraît que l'illustre condottière a bien mérité de la France, en menant joyeuse vie à l'entour de Dijon, tandis que nos pauvres soldats tombaient sous les balles allemandes. Il était venu s'offrir pour nous aider à vaincre, mais il eut garde de se hasarder pour remplir sa tâche. Il avait surtout la haine du Français parce que le Français est catholique. Il détestait beaucoup moins l'Allemand que ses balles épargnèrent. Ses amis prétendent qu'il risquât sa vie à nous secourir; il ne montra à l'ennemi que son dos et encore de trop loin pour que l'ennemi pût l'atteindre. Il est vraiment triste de voir décerner à un homme' comme Garibaldi les honneurs d'une statue sur le sol de la France : c'est une sorte de profanation infligée à notre terre éminemment catholique et nous devons de tous nos vœux appeler le jour où] justice sera faite de ce bloc de marbre ou d'airain. C'est quand la France entière se lèvera au cri de : « Chassons l'étranger ! »

Un hommage vraiment mérité a été celui que Mâcon a rendu à notre éminent poète national. Il y a longtemps que Lamartine aurait dû avoir sa statue. Pour venir un peu tard, cette justice n'en a été que plus éclatante. Comme à Montpellier pour le centenaire de l'université, il y a eu à Mâcon trêve des partis et tous les cœurs se sont trouvés unis pour célébrer la gloire de ce grand poète. La politique a réclamé sa part : Lamartine, sans être un homme politique, avait su cependant, dans des circonstances critiques, se montrer homme de gouvernement et d'énergie : il avait fait rentrer le drapeau rouge dans son fourreau. La littérature avait droit à la plus grande place et elle l'a dignement remplie : l'Académie avait délégué à cette solennité

l'un de ses meilleurs poètes et les vers qui ont été lus sont de la plus belle inspiration. Mais l'Église aussi a tenu à rendre hommage au poète chrétien : Mgr Perraud a prononcé du haut de la chaire l'éloge du chrétien sincère, qui malgré quelques lacunes est resté fidèle « au Dieu de son berceau. »

L'évêque d'Autun a encore rehaussé de son éloquence les fêtes de Paray-le-Monial qui se sont prolongées jusqu'à la fin d'octobre. Le jubilé, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de la B. Marguerite-Marie, a été suivi par un grand nombre de fidèles : beaucoup d'évêques ont conduit leurs diocésains au monastère de la Visitation et ont consacré leurs églises au Sacré-Cœur. Les pèlerinages de Paray-le-Monial ont rivalisé d'entrain et de piété avec ceux de Notre-Dame de Lourdes.

Un spectacle non moins édifiant à été celui qu'ont offert toutes nos églises cathédrales, pour le départ de nos séminaristes-soldats. La loi militaire ! Encore là une des mille persécutions que la République fait subir à l'Église. Mais ça été l'occasion pour nos évêques d'adresser à ces chers lévites, qui allaient échanger le séminaire contre la caserne, les conseils les plus sages et les plus paternels. Plusieurs même, entr'autres l'archevêque d'Aix, ont profité de la circonstance pour stigmatiser l'œuvre de sectaires impies et franc-maçons. Mgr Gouthe-Soulard a rappelé avec raison qu'aucune nation de l'Europe — sauf l'Italie — n'imposait aux clercs le service militaire et que la Révolution elle-même, qui a fait tant de victimes, n'avait osé aller jusque-là ; l'Italie nous a servi de modèle et on sait comme elle s'en montre reconnaissante.

Il y aurait aussi à signaler le congrès catholique de Lille, la mort de Dom Couturier, le regretté supérieur général des Bénédictins de France, successeur de Dom Guéranger, la rentrée de nos instituts catholiques, la séance solennelle des cinq académies et plusieurs autres évènements auxquels tout esprit sérieux doit prêter attention. L'espace nous manque, il ne nous reste que quelques lignes pour noter certains faits importants de la politique extérieure.

EXTÉRIEUR. — Le plus important de tous est l'entrevue de MM. Crispi et Caprivi. Les deux ministres italien et allemand ont gardé le secret sur leur récent entretien, mais il n'est pas difficile de présumer ce qu'ont dû dire et se promettre ces deux bons amis de la France. L'avenir nous dévoilera leur complot.

Le prestige du trigame Crispi s'en est accru et rien ne pouvait mieux préparer le succès des élections italiennes.

En Allemagne, il y a eu de grandes fêtes pour le 90e anniversaire de la naissance du général de Molke. A rapprocher de la disgrâce de M. de Bismark et du silence qui s'est fait autour de cet homme d'Etat : De Molke n'est plus qu'un vieillard qui a un pied dans la tombe : il n'est pas à craindre. Bismark pouvait encore imposer sa volonté au jeune empereur qui veut être maître.

Le roi de Hollande est mort. Le royaume revient à sa fille à peine âgée de 10 ans et dont la mère sera régente. Le duché du Luxembourg passe au duc de Nassau.

NEMAUSUS.

24 novembe.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Marseille, Novembre 1890.

*** Je n'ai, cette fois, pas grand'chose à vous mander, au moins en dehors de ce que les feuilles quotidiennes ont porté, ces temps derniers à la connaissance des lecteurs de notre chère *Revue*, si ce n'est que nos écoles secondaires et professionnelles ont eu un succès inouï de rentrée. Partout, l'accroissement de la population scolaire est considérable : à l'école Belsunce où s'est inaugurée une nouvelle administration qui s'efforcera de rester fidèle aux bonnes traditions de l'ancienne, à l'externat Saint-Ignace, au pensionnat du Sacré-Cœur, au pensionnat des Frères, etc. Et cependant, avouons-le, il nous reste beaucoup à faire, en présence du succès croissant aussi du lycée, qui compte à cette heure 1500 élèves. C'est un des rares lycées de France où l'on constate un accroissement.

*** Avez-vous lu la belle harangue de notre éloquent et courageux métropolitain aux séminaristes, casernés de par cette loi qui est venue atteindre l'Église jusque dans ce qu'elle a de plus cher, la formation de jeunes clercs ? On n'a jamais rien inventé de plus perfide contre l'Église, en France, jusqu'à ce jour. Si on accepte, sans permettre à notre douleur de faire explosion, un tel attentat, où s'arrêtera l'audace des mesures persécutrices ?

*** M. le chanoine Magnan, dont il a été beaucoup parlé ces temps derniers à la suite du spirituel discours

par lequel il a clôturé les exercices de la retraite pastorale, se prépare à nous donner un livre sur Rome, dont je vous entretiendrai avec quelque soin des premiers, car il vient de me promettre très aimablement de m'en réserver dans ce but le premier exemplaire.

⁂ Le retour à la pure tonalité du chant ecclésiastique continue d'attirer beaucoup de monde à l'église paroissiale de Saint-Lazare, où la courageuse initiative de M. le curé Mendre, d'abord accueillie avec quelque hésitation par les timides, s'est couronnée d'un succès, bien fait pour encourager des imitateurs. On va dans son église pour s'édifier, au contact de ce chant qui prie mieux, parce qu'il est dans les traditions et l'esprit de la sainte Église.

Voici du reste qu'un savant religieux de notre abbaye bénédictine, le R. Dom Laurent Janssens, vient de consacrer au *Chant grégorien* (sa genèse, son développement) une conférence qui, après avoir été fort goûtée à la Société d'Art et d'Histoire de Liège, le sera certainement beaucoup aussi par de nombreux lecteurs, car elle a été imprimée par la Société de Saint-Jean l'Evangéliste, de Tournai.

E. A. C.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Mgr BESSON, Évêque de Nimes (1875-1888), par Mgr GILLY, son successeur sur le siège de Nimes, Besançon, Jacquin (in-12 de de 403 pages). Nimes, librairie GERVAISBEDOT— Prix : 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 90.

Lorsque le doux et spirituel François de Sales mourut, l'évêque de Belley, son fils et son ami, pour consoler sa douleur d'avoir perdu un tel père, se mit à recueillir les fleurs encore vivantes dans son âme fidèle. Il les réunit dans un bouquet, immortel comme la sainte mémoire de l'évêque de Genève, et en composa ce livre suave et pieux où les générations émues vont étudier l'*Esprit de saint François de Sales*.

Mgr l'Évêque de Nîmes s'est trouvé dans une situation analogue à celle de Camus. Il fut l'un de ceux qui ont le mieux connu et le plus aimé celui dont il a hérité le siège. Nul n'était mieux désigné et plus autorisé pour composer le bouquet qu'il présente aux amis de son prédécesseur.

La méthode suivie est analogue également, avec les tempéraments exigés par le goût moderne et, tandis que l'évêque de Belley enfile un peu au hasard les perles précieuses dont il avait le dépôt, l'Évêque de Nîmes les assortit et les enchaîne dans un récit chronologique et biographique, véritable écrin auquel ne manquent ni l'art ni la convenance.

Nous l'appellerions volontiers d'un titre semblable à celui qu'adopta Camus, mais, nous le complèterions, en disant que ce livre pourrait s'intituler : *L'Esprit et le Cœur de Mgr Besson.*

L'Esprit et le Cœur !... Nous étonnerons peut-être plus d'un en le répétant, comme nous le disions dans la Notice que nous avons consacrée à ce grand prélat au lendemain de sa mort, mais Mgr Gilly vient de le démontrer surabondammeut dans son beau récit. Oui, Mgr Besson, qu'on a surtout célébré pour son esprit vif, spontané, perçant et même piquant, Mgr Besson fut surtout un grand et excellent cœur.

« Quand il a ainsi parlé, si haut, si fort, si ferme, il redevient, « dans sa vie ordinaire, l'homme du laisser aller, de la simpli- « cité, de la bonhomie. Que de fois on a dit de lui : comme il est « bon ! Comme il est simple ! Comme son abord est facile ! Que « de fois la postérité, qui lira ses œuvres, dira de lui : Qu'il était « grand ! Qu'il était au-dessus des idées banales ! et, dans un « temps où la langue française n'était pas seule à subir les « abaissements dont il parle, comme il a su la porter et la tenir « à sa véritable hauteur ! »

Mgr l'Évêque de Nimes met dans son jour une des caractéristiques de son héros, l'amour de l'enfance chrétienne et ses saintes colères contre les laïcisateurs qui la veulent élever sans Dieu. *Catéchisons !* c'est le mot qu'il répète à satiété, comme Jean répétait son commandement préféré. Quelquefois, un sourire put effleurer certaines lèvres devant ces monotonies de la répétition, oh ! comme alors, le mot vif, incisif, arrivait à point pour faire pénétrer le vouloir du pasteur et varier la monotonie !

Mgr Gilly cite en abondance de ces mots qui sont restés dans la mémoire du clergé et du diocése, et qui méritaient en effet d'être recueillis, de peur qu'ils ne vinssent à périr, grand dommage pour l'honneur de l'esprit français et de l'apostolat contemporain.

Nous ne saurions, on le comprend, entrer dans le détail. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué la méthode et le but. C'est assez pour dire la valeur de cet ouvrage, qui sera lu et mérite d'être conservé.

Oserons-nous féliciter respectueusement Mgr Gilly, de l'avoir écrit, avec le soin pieux du successeur el du disciple. Nous y songions en lisant les premières lignes de la page 318, reproduisons-les. Aussi bien, elles résument la meilleure louange que nous puissions faire de l'œuvre et de son auteur.

« Quand Mgr Besson montre saint Grégoire VII attachant à sa « personne celui qui doit lui succéder un jour, et dont les « schismatiques et les impies ne tardent pas à se moquer, en le « nommant le valet de pied de Grégoire, *pedissequus :* « Ah! « s'écrie-t-il, comme cette injure le distingue et l'honore ! Il suit « le Pape, en effet, il le suit partout, partout où il est à la peine, « rarement à l'honneur, toujours au devoir. » Ce sont là de ces « leçons que Monseigneur savait donner en passant à ceux qui « se dévouent au service des grands hommes ; en les observant « avec fidélité, ils se préparent mieux que par tout autre moyen à « continuer leur œuvre. »

Quand on pense et qu'on parle ainsi, on a mérité d'être appele à l'honneur de continuer une grande œuvre.

Ant. Ricard, prélat.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par **par S. Em. le Cardinal Z. Gonzalez, O. P.**, traduite de l'espagnol, avec autorisation de l'auteur, et accompagnée de notes, par le **R. P. G. de Pascal,** Docteur en Théologie. — 4 forts vol. in-8° carré. Paris, Lethielleux, 1890-1891. Prix : broch. : 24 fr. (Reliure, toile gros grains, coins, biseaux, tr. rouges, par vol., net : 1 fr. 50).

Les deux premiers volumes de ce bel ouvrage, impatiemment espéré, ont à peine paru — et, déjà, de nombreux exemplaires sont mis en circulation. Succès sans précédents pour une étude aussi importante et de telle nature ! Il faut dire que le style de Mgr Gonzalez, ferme, coloré, toujours à la hauteur d'une pensée qui se plaît sur les sommets, est pour quelque chose dans cette sorte de triomphe.

I

Avant de parler du monument philosophique que l'excellente traduction du P. de Pascal nous offre dans son ampleur, deux mots touchant l'homme.

S. Em. le baron Zéphyrin Gonzalez y Dias Tunon, cardinal-archevêque de Séville, est né Espagne, le 28 janvier 1831, à Vitoria, dans ce vaillant diocèse d'Oviedo, que ne souillèrent jamais les Maures, et où, de 1808 à 1814, nos pères se battirent contre leurs plus constants, leurs plus loyaux adversaires.

Jeune encore et après de brillantes études, il revêtit la robe dominicaine. Ses supérieurs, qui n'avaient pas tardé à remarquer ses vertus et sa grande science, l'appelèrent bientôt à l'Université Royale de Manille, où on le trouve, dès 1859, et durant les années suivantes, comme titulaire de la chaire de Dogme de la Faculté Théologique de Saint-Thomas. Outre de remarquables essais sur *les Tremblements de terre* (1857), *l'Économie politique et le Christianisme* (1862), *le Docteur Angélique, patron de l'Université* (1862), etc., il publie là, en 3 vol. in-8°, ses *Estudios sobre la Filosofia de Santo-Tomas* (1), puissante synthèse qui, autant que l'œuvre dont nous nous occupons, mériterait les honneurs d'une traduction. La maîtresse-métaphysique du Moyen-Age, en effet, n'a jamais connu un interprète à la fois plus en possession de ses secrets et de ceux de la science contemporaine.

En 1869 et 1870, à l'époque de nos désastres, Mgr Gonzalez enseigne à Ocagna, au collège des Missionnaires-Dominicains des Philippines. Il y enrichit encore l'érudition d'au-delà des Pyrénées de travaux relatifs à *Une bibliothèque des Théologiens Espagnols* (1869), à *l'Immortalité de l'âme dans le panenthéisme de Krause* (1869), à *la Philosophie de l'Histoire* (1870), à *la Définition de l'Infaillité pontificale* (1870), etc. Au couvent de la Passion de Madrid, en compagnie du R. P. Payo, alors procureur général des Missions des Philippines et aujourd'hui archevêque de Manille, il donne sa critique du *Positivisme matérialiste*, tandis qu'en même temps que paraissent ses *Leçons de Philosophie*, en latin (2) (2 vol. in-8°), et sa *Philosophie Élémentaire* (3), en espagnol (7 autres vol. in-8°), il réunit les précédents opuscules, en deux nouveaux volumes, sous le titre d'*Études Religieuses, Philosophiques, Scientifiques et Sociales* (4) (1873).

La valeur intellectuelle et morale de Mgr Gonzalez le désignait, depuis de longues années, pour les hautes fonctions pontificales. La catholique Espagne ne proscrit pas ses moines illustres : elle les honore et se montre jalouse de leur gloire.

Le professeur de philosophie et de théologie fut promu à l'évêché de Malaga, le 17 janvier 1874, transféré au siège de Cordoue, le 5 juillet 1875, créé archevêque de Séville en 1883, élevé à la pourpre romaine, le 10 novembre 1884, et, en dernier lieu, appelé à la charge éminente d'archevêque de Tolède et de Primat d'Espagne. Désirant se vouer d'une manière plus absolue aux travaux scientifiques, Mgr Gonzalez renonçait, il y a quelques mois, à cette dernière dignité pour reprendre possession de son ancien diocèse sévillan.

(1) ESTUDIOS SOBRE LA FILOSOFIA DE SANTO TOMAS *por el* M. R. P. ZEFERINO GONZALEZ, del Sagrado Orden de Predicadores, catedrático de Sagrada Teologia en la Real y Pontificia Universidad de Manila- 3 tom. in-8°. Manila, Juan Cortada, 1864. — 60 rs.

(2) PHILOSOPHIA ELEMENTARIA, *ad usum academicæ juventutis, operâ et studio Excellentissimi ac illustrissimi* D. D. FR. ZEPHYRINI GONZALEZ, Episcopi Cordubensis, Ord. Praed. — 2 vol. in-8°, Matriti, apud Polycarpum Lopez, 1877. — 86 reales.

(3) FILOSOFIA ELEMENTAL. Dos tomos in-8°. — 36 reales.

(4) ESTUDIOS RELIOGOSOS, FILOSOFICOS CIENTIFICOS Y SOCIALES. Dos tomos in-8°. — 30 reales.

On conçoit l'influence considérable exercée, dans la péninsule, par ce saint et savant prélat. Ses ouvrages y constituent les manuels classiques de bon nombre d'établissements supérieurs ; ses discours et ses mandements ont agi, plus d'une fois, d'une manière prépondérante, sur les décisions du cabinet de Madrid. Maître consommé dans les voies de Dieu et la direction des âmes, il n'a pas moins de force quand il se mêle de politique et fait entendre, par exemple, d'éloquentes revendications en faveur de l'indépendance du Saint-Siège.

II

Il fallait, en abordant cette trop sommaire exposition de l'*Histoire de la Philosophie*, en connaître plus intimement l'auteur.

Dans une magistrale *Préface*, Mgr Gonzalez explique à quelle pensée il a obéi en prenant la plume : « La philosophie recher- « che la vérité ; la théologie la découvre ; seule, la religion la « possède pleinement. » A la lumière de ce principe, l'illustre prince de l'Eglise décrit et les sources générales et spéciales auxquelles il a puisé, et le plan méthodique qu'il va suivre. Son enquête, tout ensemble immense et nettement définie, comporte quatre parties : *Les Conceptions de l'Orient, la Pensée gréco-romaine et alexandrine, Le Scolaticisme et le Moyen-Age arabico-juif, Les Spéculations modernes.*

« On voit l'importance de l'histoire de la philosophie... Ou- « vrières silencieuses, mais infatigables, les idées préparent, « dirigent, déterminent le mouvement des hommes et des na- « tions... Qu'on ne croie pas, cependant, que j'attribue à notre « seule action la perfection et le progrès de l'univers... La rai- « son et l'expérience disent assez haut ce que serait la civilisa- « tion dont nous nous enorgueillissons, si le principe chrétien « ne l'eût vivifiée... Comment douter que notre culture doive « sa naissance et son développement à cette religion qui « sema l'Europe d'écoles pour le peuple, d'Universités pour les « élus de la science ? Faut-il rappeler que la foi allégea d'abord, « brisa ensuite les chaînes matérielles de l'esclave, après avoir, « en lui rendant conscience de sa dignité, rompu ses chaînes « morales ?... Il y a plus : c'est un point hors de conteste que « dans la théorie éthico-chrétienne est contenue la notion du « véritable progrès, j'oserai dire du progrès indéfini de l'hom- « me. Notre perfectibilité, en effet, embrasse un champ sans « limites, notre idéal est l'infini même ; notre mesure, l'assimi- « lation à Dieu, vérité absolue, bonté et sainteté suprêmes. »

Les deux premiers volumes de la traduction aussi élégante que fidèle du P. de Pascal, seuls encore en vente, nous conduisent jusqu'à la Renaissance. Sur les doctrines de l'Inde, de la Chine, de la Perse et de l'Égypte, sur les croyances du peuple hébreu aussi, Mgr Gonzalez, sans vain étalage de science pédantesque, avec une vigueur et une personnalité de conclusions réellement hors de pair, donne le dernier mot de la critique.

Ici, comme dans son interprétation originale des trois époques de la philosophie hellénico-latine (les *Anté-Socratiques*, les *Socratiques*, les *Alexandrins*), comme dans son lucide pro-

cédé à deux temps d'*exposition* et de *discussion*, ce qui frappe, c'est l'indépendance des jugements. Rien qui sente le banal et le classiquement convenu. L'auteur n'aime pas les opinions toutes faites. Perpétuellement, il va au philosophe qu'il examine ; à lui seul il demande le mystère de son système. Tant pis s'il fait justice de vieilles nouveautés, traînant en trop de manuels historiques. Nous avons désormais, sans donnée *à priori*, sans parti-pris de reconstitution forcée, chaque doctrine considérée en soi. Il s'agit enfin, pour nous, et du platonisme de *Platon*, et du péripatétisme *d'Aristote*, et de l'alexandrinisme des Alexandrins.

Ainsi sont mis en relief les grands côtés de chaque théorie. Les imperfections et les défauts (quelle construction humaine n'eût les siens !) n'en apparaissent pas avec moins d'évidence. Grâce à ce travail de sélection, l'esprit éclairé, saisi, dégage graduellement l'éternelle philosophie dont parlait Leibniz, celle que soupçonnèrent les grands penseurs antiques, mais qui ne devait trouver sa formule définitive que dans et par le Christianisme.

Au seuil de la Patristique, nous entrons dans la portion la plus distinguée, la plus admirable du livre. Sur ces matières, en vérité, malgré les consciencieuses études de nos ecclésiastiques et de nos universitaires, tout semble nouveau pour le lecteur. *Premières Écoles catholiques*, *Tendances exclusivistes de certains Pères des quatre premiers siècles*, *Christianisme alexandrin*, *Doctrines intermédiaires*, ces substantielles pages offrent, dans l'ordonnance de leurs synthèses, un attrait irrésistible. Et combien l'intérêt augmente, quand on arrive aux *prétendues époques barbares*, au *mouvement Isidorien en Espagne*, aux souvenirs de la culture de nos aïeux, *du sixième au neuvième siècles*.

Jusqu'ici, écrivait M. Domet de Vorges, dans son *Rapport au Congrès bibliographique international de* 1888, la plupart des *Histoires de la Philosophie* négligeaient les écoles du Moyen-Âge : il était entendu qu'une période de ténèbres s'étendait de l'Invasion des barbares à la Renaissance, et l'on jugeait inutile de s'arrêter à ces argumentateurs qui répétaient sans discernement des textes mal compris d'Aristote. Le cardinal Gonzalez consacre tout un volume à l'histoire de la philosophie scolastique ; il montre la largeur de vues de nos grands docteurs du treizième siècle, la liberté de leur pensée, leur souci même de l'exactitude des textes.

On ne peut parler avec plus de sagesse. Le docte métaphysicien espagnol n'hésite pas, d'ailleurs, à constater qu'au xve siècle, les écoles avaient besoin de réformes. Mais, alors qu'il montre, dans la suite, la raison humaine échappant, pour son malheur, avec Luther et ses devanciers, à la sauvegarde de la parole de Dieu, il raconte, au sein du catholicisme, dans les couvents de France, d'Espagne et d'Italie, l'effort vital de la scolastique régénérée ; la renaissance de la doctrine orthodoxe, définie par le Concile de Trente, laquelle, plus invincible que jamais, se complète, se formule mieux, de jour en jour, et prépare, après la magnifique éclosion du xvie siècle méridional, le mouvement philosophique chrétien de notre époque.

Souhaitons que, méditant sur les rayonnantes pages de l'archevêque de Séville, beaucoup d'entre nous y viennent chercher

le meilleur remède contre les ravages du scepticisme et de l'abattement intellectuel.

Il n'y a pas un homme, fût-il l'ennemi le plus acharné de nos croyances, qui ne tire profit de ces enseignements sereins, de ces appréciations calmes, aussi charitables quand il s'agit des personnes, qu'inflexibles et loyalement droites lorsque se pose la question de doctrine, N'est-ce point un disciple du franc-maçon Krause qui a dit du cardinal Conzalez :

« Le P. Zéphirin Gonzalez est un des esprits les plus lumi-
« neux et un des plus grands savants du scolasticisme. Si les
« néo-thomistes marchaient, en général, sur les traces d'un
« aussi beau talent, si tous l'égalaient en vertu et en modéra-
» tion, cette école pousserait chez nous de profondes racines.
« El P. Z. Gonzâlez es uno de los entendimientos mas claros
« y de los sâbios mas profundos de aquella escuela. Si los esco-
« lâsticos siguiesen las huellas de tan preclaro talento y, como
« el, fuesen hombres de virtud moralidad y tolerancia, hondas
« raices echaria, la filosofia tomista en esta nación. (1). »

A défaut d'autres précisions, les récents désordres de l'Université krausiste de Bruxelles nous apprendraient assez ce que pèse la *moralité* des élèves du panthéiste d'Eisenberg. Mais, en l'espèce, l'hommage rendu par une critique hostile au mérite incontesté de Son Eminence de Séville, se révèle comme plus précieux encore à recueillir. C. de B.

(1) ESTUDIOS DE FILOSOFIA DE LA HISTORIA, *por el doctor* DON JUAN ORTEGA Y RUBIO, Catedrático por oposicion de historia universal en la Universidad de Valladolid. Madrid, Gregorio Hernando, 1880, p. 144.

LE COUVENT DES DOMINICAINS DE GÉNOLHAC (1208-1791). *Sa fondation, ses diverses phases, sa suppression*, par l'abbé C. NICOLAS, curé-doyen de Génolhac. Nimes, GERVAIS-BEDOT, 1890 in-8° de VIII-392 p. — Prix 6 fr.

C'est la monographie d'un de ces nombreux couvents de religieux qui peuplaient autrefots le sol de la France et que la Révolution a fait disparaître. Nous devons saluer de nos sympathies et de nos hommages ces modestes travailleurs qui mettent à profit les rares loisirs de leur ministère pour relever des ruines, pour lire sur les pierres éparses d'une église ou d'un couvent, pour fouiller les archives de leur presbytère ou de leur mairie, pour recourir aux parchemins des notaires ou des bibliothèques départementales, pour redresser au-dessus du sol tel monument qui avait disparu et en offrir l'historique aux académiciens étonnés, aux érudits, a tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale. M. l'abbé Nicolas est un de ces prêtres, savants autant que modestes. Tandis que d'une main il régularisait le plan de son église et ornait le temple saint de richesses artistiques, de l'autre, il refaisait avec la plume et dans le silence de son cabinet, l'Histoire du Couvent des Dominicains. Il est enfin arrivé au terme de son entreprise, et aujourd'hui, avec le témoignage d'avoir consciencieusement rempli sa tâche, il reçoit les félicitations des hommes les plus compétents et les

plus autorisés. Son évêque, à son tour, est venu lui dire combien il était heureux de louer son livre, combien il appréciait la constance dont il avait fait preuve, combien il se félicitait de l'exemple que le curé de Génolhac donnait au clergé du diocèse.

L'Ordre des Dominicains sera heureux de faire à cet ouvrage le meilleur accueil et favorisera sa diffusion. Nous devons faire connaître à ces religieux comme aux érudits, que M. le curé de Génolhac destine le produit de la vente de son livre au soutien des écoles libres de sa paroisse. Nous espérons que cette intention généreuse de M. l'abbé Nicolas lui fera trouver des souscripteurs parmi ceux qui ne sont ni dominicains, ni érudits.

F. Chapot.

La Vie de saint Ignace de Loyola, par le R. P. CLAIR, S. J., d'après Pierre Ribadeneira, son premier historien (1).

Ignace de Loyola est très mal connu. Pour les uns, c'est un illuminé ; pour les autres, un politique adroit, et rien de plus. Ces Ces deux appréciations contradictoires sont également erronées. Saint Ignace, le grand patriarche de la vie religieuse depuis le moyen-âge, l'héroïque soldat de l'Eglise, le propagateur de la foi chez les infidèles de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le fondateur de cette Compagnie de Jésus, si puissante en dépit de toutes les attaques, fut un génie de droite raison, de sagesse profonde, un prêtre austère qui ne fit rien que pour la plus grande gloire de Dieu. Le P. Clair restitue exactement, dans tous ses détails, cette figure chevaleresque, cet esprit si vaste et si courageux, en publiant la *Vie de saint Ignace de Logola*, d'après l'admirable biographie de Pierre Ribadeneira, un chef-d'œuvre à peu près inconnu en France. Le texte du vieil historien castillan est accompagné d'un excellent commentaire, et illustré de planches, eaux-fortes et héliogravures, qui font passer sous nos yeux toute une série d'œuvres d'art de premier ordre, dues à Rubens, Mignard, Alonzo Cano, Seghers, etc.

Ce livre est un véritable monument littéraire et artistique digne de l'apôtre héroïque auquel il est consacré.

(1) Un très beau volume grand in-8° colombier, illustré de quinze planches en taille-douce, eaux fortes et heliogravures hors texte, et de nombreux dessins dans le texte et hors texte. Prix : broché, 20 fr.; cartonné, fers spéciaux, 24 fr. ; demi-reliure, tranches dorées, 25 fr. ; demi-reliure amateur, avec coins, tête dorée, 27 fr. (E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs).— Nimes, librairie Gervais-Bedot.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

Le R. P. DIDON

JÉSUS-CHRIST

On a beaucoup lu le livre du R. P. Didon. La personne de son auteur, le sujet traité, les quelques pages insérées à l'avance dans une grande Revue (1), avaient suffisamment éveillé la curiosité publique. L'œuvre était attendue. Cela s'est vu à la rapidité triomphante avec laquelle s'est écoulée la première édition.

Il nous faut tout d'abord nous réjouir de ce succès. L'honneur et le profit en seront pour la Vérité que le R. P. Didon sert avec une incontestable supériorité d'intelligence et de talent. Et puis, c'est un signe des temps, qui apporte sa consolation au milieu de nos misères littéraires, que cet empressement autour d'une nouvelle histoire de Jésus-Christ.

Jésus-Christ ! Que de contradictions élevées depuis dix-huit siècles autour de ce nom ! Que représente-t-il ? Un homme, un sage, un philosophe, un génie transcendant, ou un Dieu ? Le personnage, de proportions humaines en lui-même, a-t-il été créé divin par l'enthousiasme des croyants ? Est-il le résultat légendaire de l'imagination des peuples, transformant l'histoire en merveilleux ? Son origine, sa naissance, ses miracles, sa prédication, les prodiges qui ont accompagné et suivi sa mort, n'ont-ils

(1) Revue des *Deux-Mondes*.

existé que dans la pensée des croyants d'Israël, qui, nourris de la Bible, ont conçu comme des réalités les figures et les symboles de l'ancienne loi ? L'Évangile, dans sa doctrine, n'est-il qu'une des étapes de l'évolution intellectuelle qui travaille incessamment l'humanité ? Ou bien, Jésus-Christ est-il réellement le Messie, le Fils de Dieu vivant, Dieu et homme en même temps, venu sur la terre pour établir le royaume de la Vérité ? Et, dans ce cas, comment a-t-il accompli sa mission ? Quels signes irrécusables en a-t-il donnés ? Comment sa vie humaine, palpable pour ainsi dire, a-t-elle manifesté aux hommes la divinité à laquelle elle était unie ? En un mot, qu'est-ce que Jésus-Christ dans l'histoire ? Telle est la question à laquelle répond le livre du R. P. Didon.

I

L'importance, la valeur d'un récit historique dépendent des documents où on le puise. Aussi bien le premier devoir d'un historien est-il d'indiquer les sources qui alimenteront son récit. Auparavant il les a étudiées lui-même. Il est descendu dans le lit de ces eaux claires ou profondes. Il a interrogé la cavité mystérieuse d'où elles s'échappent en flots puissants, ou sondé les fissures de la roche à travers laquelle elles suintent goutte à goutte. Et ce n'est qu'après s'être éclairé sur leur origine, avoir reconnu leur limpidité, constaté la force du courant, qu'il les amène enfin sur le sol choisi par lui.

Le R. P. Didon ne veut connaître qu'une seule source. Il est vrai qu'il la connaît bien et elle lui suffit. Ce sont les Évangiles. Où rencontrer ailleurs la vérité historique sur Jésus-Christ, la vérité sans mélange, ni altération dans son invincible attrait et son immortelle fraîcheur ? De là une Introduction qui restera comme une partie des plus remarquables de l'œuvre du P. Didon. Ce que

sont les quatre Évangiles, quand, pourquoi et comment furent-ils composés, quels sont les motifs de crédibilité qui ressortent du fond et de la forme même de ces écrits ; il le dit et le résume en logicien expert et rigoureux.

« Ce n'est pas, écrit-il très bien, l'âme, l'esprit, le génie des écrivains qui ont passé dans les Evangiles, c'est l'âme, le génie, l'esprit de leur héros. Il vit en eux, agit, parle, émeut, éclaire et sanctifie. Sa douceur rayonne et enveloppe, son attrait charme et attire, ses exemples entraînent, sa bonté se communique toujours. On marche à sa suite avec les pauvres gens qui lui faisaient cortège, avec les pécheurs et les malades, dont il guérissait les plaies visibles et les blessures cachées ; on peut écouter ses leçons comme il les donnait à la foule, s'asseoir avec elle pour les entendre au sommet des collines de la Galilée ou sur la grève de son lac, l'accompagner dans ses voyages et le reconnaître avec ses fidèles comme le Fils de Dieu. Non, personne n'à parlé avec une telle puissance et répandu plus de bienfaits. Ses confidences intimes à ses disciples, ses adieux, ses derniers entretiens, à la veille de mourir, nous semblent adressés. Ses douleurs se laissent voir dans leur plénitude effrayante ; son supplice atroce nous fait pleurer comme ses amis au pied de la croix. Son triomphe prodigieux nous rassure, et en le voyant quitter la terre dans la gloire de son ascension, nous nous sentons pleins d'espérance et de force, car il nous laisse, comme à ses disciples fidèles, l'Esprit qui a vaincu le monde et qui fait de nous des Enfants de Dieu (1). »

Assurément ces belles paroles sont d'un croyant. Mais chez le R. P. Didon, le croyant a raisonné sa croyance. Il l'a établie sur les principes de la raison pure, exempte de tout préjugé, de toute théorie préconçue, principes im-

(1) Introduction, XXXIII.

muables, éternels, universels, absolus, auxquels doivent obéir toutes les intelligences, et que ne saurait ébranler aucun système philosophique quelque ingénieux qu'il soit. C'est à la clarté de ces principes, lumière de la raison humaine, que le nouvel historien de Jésus-Christ considèrera les faits et les doctrines contenus dans les Evangiles, faits et doctrines, il le reconnaît, qui ne sont qu'une trame ininterrompue de prophéties et de miracles. Mais ces miracles constituent des faits palpables, extérieurs, sensibles, publics, sur lesquels il n'y a pas d'erreur possible. Ils sont affirmés par des témoins qui ne peuvent être récusés, dont la vie sainte et la mort par le martyre, attestent la sincérité. Et directement, de leurs lèvres, et non de celles d'autrui, sort cette affirmation. La critique historique la plus exigeante ne saurait demander davantage pour obtenir notre confiance. Donc le récit de l'Évangile n'est autre chose que l'histoire elle-même.

Cette argumentation, vigoureusement condensée par le R. P. Didon, explique sa méthode.

Il ne discute pas les faits, il les raconte. Il ne juge pas de la doctrine, il l'expose comme qui l'aime et la comprend. Son œuvre personnelle, sa tâche d'ouvrier, se réduira à coordonner les faits, à rallier entre elles les diverses parties de cette doctrine, à nuancer le tout de la teinte locale qui donne à ces faits et à cette doctrine leur place dans la succession des temps, c'est-à-dire à les entourer du paysage qui leur servit de cadre, et à ranimer le milieu social dans lequel ils se sont produits. Ainsi nous apparaîtra toute vivante et dans sa complète et incontestable vérité historique la physionomie de Jésus-Christ.

Physionomie grande entre toutes. Quand les temps ont atteint leur plénitude, quand la situation religieuse, morale, intellectuelle et politique des peuples civilisés demande l'avènement du Messie, celui-ci vient au monde. Par sa

naissance, il est Juif, car cette petite tribu sémite, cette nation humble parmi les humbles, a été choisie, conservée, conduite par Dieu lui-même pour le salut du genre humain. Ses patriarches sont les ancêtres du Messie, ses prophètes l'ont annoncé, sa loi l'a symbolisé, son histoire qui va prendre fin en a été la constante et mystérieuse figure. Mais au moment où l'unité politique de la Judée est sur le point de se disperser en poussière, la fidélité religieuse de ce peuple grandit et s'exalte, exaltation, malheureusement pour lui, illusoire et féconde en ruines, car elle l'abuse sur la nature du triomphe final si ardemment désiré. Les Juifs en ce moment, méconnaissent leurs destinées, ils mêlent à la grande idée de Dieu unique l'exclusivisme le plus farouche. Ils étouffent la haute morale mosaïque sous des observances et des rites tout matériels ; ils abaissent les espérances messianiques au niveau de leurs préjugés de race, de nationalité, de religion (1).

C'est dans ces circonstances que naît Jésus-Christ. Il naît d'une vierge, selon la prédiction d'Isaïe. Les anges le chantent ; les bergers et les mages l'adorent. L'humilité de son berceau ne le protège pas contre la jalousie d'Hérode. Sa mère et Joseph, le saint humble et fidèle qui voile sous un mariage légal le mystère de la naissance céleste, l'emportent en Egypte. A la mort d'Hérode, on le ramène à Nazareth, en Galilée. C'est là que le Messie grandit silencieusement, attendant, pendant de longues années, le signal intérieur de l'Esprit-Saint, pour se révéler aux hommes. Une seule fois, à l'âge de douze ans, il s'assied au milieu des maîtres, les écoute, les interroge, leur répond, et laisse luire, dans le temple de Jérusalem, le premier rayon de la sagesse infinie dont il est rempli. Puis il redescend à Nazareth et reprend son existence ignorée.

(1) Chap. Ier. *Les Originee de Jésus, passim.*

Enfin l'heure vient, et le ministère public de Jésus commence. La prédication de Jean-Baptiste le prépare. Celui-ci est le dernier et le plus grand des prophètes. Il ne prédit pas seulement le lointain avenir. Il voit lui-même le royaume de Dieu qui s'avance ! il annonce qu'il est là. Sa parole remplit le désert, se répand dans toute la Judée, attire les foules, met en émoi le sanhédrin. Elle marque une phase nouvelle et décisive dans la vie d'Israël : l'espérance fuit, la réalité se montre.

La réalité, c'est Jésus-Christ, Il est révélé à Jean dans la scène du baptême, et conduit par l'Esprit au désert d'où il sort, après avoir vaincu le mal sous la forme du démon tentateur. Il entreprend alors sa mission divine. Il la poursuit pendant toute sa vie publique, en Judée, en Samarie, en Galilée, puis en Judée encore.

Elle ne rencontre partout que contradiction. Si quelques âmes droites et sincéres l'acceptent, la nation entière la repousse. Elle est une déception pour la foule aux passions ardentes, un blasphème pour les docteurs de la loi, une inquiétude pour ceux qui détiennent le pouvoir, un reproche pour les orgueilleux et les riches. Les miracles sur lesquelles elle s'appuie surprennent, provoquent l'enthousiasme, éveillent les haines et la jalousie, mais ne ramènent pas les volontés. La lutte va en augmentant d'intensité à mesure que les caractères messianiques de Jésus-Christ, sa filiation divine, se montrent davantage. Elle se termine, d'un côté, par l'anathème que lance Jésus-Christ contre les chefs opiniâtres de ce peuple égaré et les larmes qu'il verse sur la cité sainte ; de l'autre par sa mort ignominieuse sur le Calvaire. A l'heure où il expire sur la Croix, le Messie est donc vaincu. La pierre du tombeau va peser sur lui, le silence se fera sur cette doctrine et sur son prophète. Où est ce royaume d'Israël annoncé par lui ? Le voilà qui surgit du tombeau. Le Christ, dit l'histoire, est ressuscité. Le Christ s'est mon-

tré à ses disciples : il a convaincu leur foi, ranimé leur courage, réchauffé leur amour. Il leur a remis ses pouvoirs et donné leur mission. Ils sont prêts et n'attendent plus que le souffle de l'Esprit-Saint qui va les porter aux extrémités de la terre. Jésus les bénit et il remonte, plein de gloire, dans les cieux. Sa personne a vécu dans l'histoire et tel est le témoignage véridique que celle-ci en rend devant les siècles.

II

Nous venons de résumer en ses grandes lignes le récit du R. P. Didon. Il semble bien que son auteur ait demandé à l'histoire tout ce qu'elle pouvait lui donner. Il s'est renfermé dans le domaine de la certitude circonscrite par le témoignage humain. Ce qui était en dehors de ce domaine, hypothèse, opinion, croyances, conjectures plus ou moins probables, il ne l'a pas même effleuré dans sa marche. Le fait sensible , affirmé par un témoin irrécusable, tel a été le seul élément employé par lui. Pareille méthode donne à la démonstration plus de rigueur, au récit plus d'unité ; mais elle a les inconvénients de ses qualités.

Depuis les négations du rationalisme , pour bien des intelligences troublées, surprises ou indignées, la tâche de l'historien de Jésus-Christ n'est pas seulement de raconter : il doit éclairer, expliquer, réfuter. On attend de lui qu'il lutte avec l'erreur, et même corps à corps, qu'il la poursuive dans ses faux-fuyants, qu'il signale ses inconséquencss et ses contradictions, qu'il étreigne dans une logique inexorable ce Protée aux formes changeantes, et qu'il use enfin, pour la vaincre, de ces armes neuves et éblouissantes que l'on appelle les sciences modernes. Même en cela, on lui passerait volontiers un peu d'ostentation, ne serait-ce que pour venger la foi des dédains

qu'on lui a prodigués. Or, on se demande si l'affirmation historique répond complètement à cette attente. Le R. P. Didon a prévu l'objection. Il ne fait pas, dit-il, un livre de polémique. Il en est qui le regretteront, car il paraissait armé pour cela et de taille à livrer le combat. D'ailleurs, affirmer, c'est déjà combattre la négation. Cela est si vrai que le nouvel historien de Jésus-Christ opère en stratégiste. Il a cherché une position qui lui assurât l'indépendance de ses mouvements comme narrateur. Il s'en empare dès l'introduction. Il s'y établit solidement, et sûr de ne pas être forcé sur ce terrain, il s'y déploie en toute liberté. La manœuvre est habile, et peut-être bien que dans la pensée du R. P. Didon, l'adversaire qui renoncera aux préjugés, aux préventions, aux systèmes philosophiques préconçus, se verra forcé de se rendre à discrétion. Résignation bien difficile à obtenir. Certes, les rationalistes admettent l'histoire, mais le divin dans l'histoire, ils le rejettent par la raison qu'ils ne le conçoivent pas. Les faits que vous leur opposez, ils ne seront pas embarrassés pour les interpréter humainement. Ils vous offriront plusieurs solutions. Chacun a la sienne qui lui paraît le plus approcher de la vérité, car leur méthode est la vraisemblance, fille de la science et de l'imagination, spécieuse comme la première, séduisante comme la seconde, qui se donne comme réelle quand elle n'est qu'une illusion, et, dans cette substitution, revêt, au dire des princes de la critique, une grâce incomparable. L'historicité triomphera avec peine des charmes de cette enchanteresse ; sa lumière est trop crûe pour les yeux qui se plaisent dans la pâle et vaporeuse atmosphère du doute et de la possibilité.

D'autre part, lorsqu'il s'agit de Jésus-Christ, la couleur locale, qui n'est pas, sans doute, la condition absolue de l'historicité, mais qui l'achève et lui donne son dernier trait, est d'un emploi périlleux. Le grand reproche

adressé aux peintres modernes qui ont reproduit sur la toile les scènes de l'Évangile, c'est que leur œuvre, irréprochable au point de vue historique, ne donne pas la sensation du divin. Voyez le Christ devant Pilate, de Munckazy. La physionomie de Pilate, celle des Pharisiens, debout ou assis, railleurs ou haineux, celle de la foule où se reflète toute la passion du moment, le geste même du soldat contenant la populace, le décor, les costumes, tout cela est très vrai, admirable si l'on veut, non pas de réalisme, mais de réalité. Au centre, sur le premier plan, se détache la personne du Messie, pâle, revêtu de sa longue robe blanche, les mains liées, le regard fixé sur le procureur romain. L'attitude est belle ; c'est celle du Juste, intrépide, héroïque, dans son impassibilité, en face de son juge, et sous les outrages ; ce n'est pas celle d'un Dieu. La diminution du Dieu sous l'humanité coexistante avec lui, tel est le danger que court tout historien de Jésus-Christ. Le R. P. Didon a dit lui-même en expliquant l'absence de couleur locale dans l'Évangile : « Le fait brut suffisait aux Évangélistes; il contenait toujours quelque élément éternel, supérieur au temps et à l'espace, et en négligeant, à dessein, peut-être, les conditions du temps et du milieu, ils plaçaient le fils de Dieu dans l'immensité des siècles et au-dessus de la terre et leur personnage avait assez de grandeur pour répondre à tous les siècles et à toute la terre (1). »

On ne saurait mieux dire, et voilà pourquoi le cadre dans lequel il replace le Christ pourra paraître, à quelques-uns, trop terrestre et trop humain, et j'ajoute même monotone. Considéré au point de vue purement historique, la mission du Christ est un simple épisode de la vie religieuse du peuple Juif. Elle a un théâtre étroit, l'unique région de la Palestine. L'inter-

(1) Introduction, LXXIX.

prétation légitime de la loi, l'accomplissement des prophéties et la réalisation des symboles et des figures de l'Ancien Testament dans la personne du Christ, c'est à cette seule question doctrinale, féconde, il est vrai, en conséquences pratiques, que se réduit la lutte entre le Christ et les docteurs de la loi. Cette lutte elle-même offre peu de vicissitudes. Le Christ rencontrera toujours les mêmes adversaires irréconciliables et les mêmes passions. Ses premières comme ses dernières paroles, ses premiers comme ses derniers miracles se heurteront contre le même aveuglement et la même opiniâtreté. La lutte finit par uu drame sanglant, le Calvaire. Mais ce drame, Israël seul en a vu la préparation comme il a été le seul témoin de son dénouement. A dix huit cents ans de distance, si l'on me refait ce récit, ce n'est pas tant l'histoire du peuple juif que je veux entendre, que celle de la révolution religieuse qui a transformé les croyances des peuples civilisés. Ce n'est pas le prophète de Nazareth discutant avec les Pharisiens qui passionnera mon attention, ce sera le Maître des lèvres duquel découlent les paroles de l'Éternelle vie. Si je m'attache au Messie, si je le suis sur les rives du lac de Génésareth, ou dans les synagogues, sur la montagne du Thabor, ou au Jardin des Oliviers, à Bethléem et au Calvaire, c'est qu'à chacun de ses pas, dans chacun de ses mouvements, dans ce que le R. P. Didon appelle l'insuccès de sa mission, j'aperçois le rayonnement de la sagesse et de l'amour divin qui m'enveloppent et me pénètrent moi-même et dans lesquels je vis et je me meus. Et c'est pour cela, qu'à tort sans doute, j'en veux à l'histoire et au document humain qui élèvent entre le Christ et ma pensée la barrière des âges écoulés et m'obligent, pour le comprendre, à changer de peuple et de milieu social, à porter le phylactère, et à méditer sur la *thora.* D'autant plus que cette impitoyable histoire ne comporte aucun adoucissement à la rigueur de ses lignes. Elle se refuse

à la poésie de la légende et se prête malaisement aux effusions de la piété mystique. Il a dû en coûter grandement, à un fils de saint Dominique, de ne pouvoir développer la brièveté du rôle historique assigné à Marie par les Évangiles. Maintes fois l'éloquent orateur a dû contenir, et l'effort est visible, l'élan de sa pensée, de peur qu'elle ne l'entraînât sur les hauteurs de la théodicée et des opérations divines, bien au-delà des bornes mesquines des temps et des lieux. Qui sait si le R. P. Didon en pensant à son prédécesseur, Ludolphe de Saxe, ne l'a pas estimé heureux d'avoir été affranchi par la foi de son siècle, de la contrainte qu'impose actuellement la critique historique?

Quelle suavité dans les peintures du bon Chartreux! Les Évangiles, la théologie mystique, les écrits des Saints Pères, ses propres contemplations sont les trésors où il va puiser ses riches nuances. Et il les assemble, les assortit, les combine, non pas au hasard, mais selon le goût de sa piété, avec amour. Artiste patient et minutieux, il se plaît dans les détails et n'en regrette pas la profusion. Lentement, la prière sur les lèvres, il enlumine la page du texte sacré. Son pinceau va d'un mouvement plus doux que le rayon du soleil qui se glisse à travers le vitrail de sa cellule. Chaque feuillet resplendit tour à tour dans son cadre de pourpre et d'azur. Sur le vélin soyeux se détachent les scènes variées des deux Testaments. Voici la terre avec ses moissons florissantes et ses arbres d'un vert éclatant, le ciel avec ses astres visibles en plein jour, la Vierge dans sa robe de brocard et de velours parsemée d'etoiles, le Christ toujours avec son nimbe d'or. Certes, les ornements sont touffus, les paysages ne varient guère et les costumes répondent peu à la réalité historique, et, cependant, à contemples ces figures d'une expression si touchante, le croyant sincère sent naître et grandir dans son âme, au point de la posséder

tout entière, les sentiments d'adoration et d'amour qui conduisirent la main de l'humble moine et inspirèrent son génie.

III

Ceci est la différence des temps. Les peintures de Ludolphe le Chartreux étaient faites pour les cloitres du moyen-âge. Notre siècle préfère le procédé scientifique. Il se rit de nos ancêtres et de leur ignorance en ce qui concerne les mœurs, les coutumes et les paysages historiques. L'histoire doit être, selon lui, la reconstruction exacte et entière du passé. Les personnages doivent se mouvoir sous leur propre ciel, et dans leur costume national. La société à laquelle ils appartenaient ressuscitera en même temps qu'eux, à son degré exact de civilisation, avec son organisation politique, ses différences de classes, le tempérament qui lui vient de sa race et de son climat, les monuments qui portent la marque de son génie spécial, les villes populeuses qui attestent sa prospérité, les routes qui les relient entre elles, les campagnes florissantes ou les déserts qui accusent la variété du sol sur lequel elle vit et délimitent ses diverses agglomérations. Le fait historique devient alors saisissable dans ses proportions réelles. Vous le jugez, vous l'appréciez comme un témoin placé dans les meilleures conditions possibles pour voir et pour entendre. Le R. P. Didon a cette conception de l'histoire.

Il n'a rien négligé pour la réaliser Il a voulu visiter lui-même le théâtre des événements dont il s'est fait l'historien. Il a parcouru la Palestine en tous sens; il a interrogé les horizons qu'avait contemplés le Rédempteur, les ruines des cités qu'il avait évangélisées ; il a marché sur toutes les routes suivies par lui, de Bethléem au Calvaire. L'érudition, la science l'ont accompagné dans ce voyage et l'ont

aidé, avec l'aspect des lieux, à se figurer les grandes scènes qu'il allait raconter. L'impression rapportée par le Rév. Père de ce pèlerinage aux saints Lieux se traduit dans son œuvre. Elle lui a inspiré des peintures dont le trait sobre, précis, clair et même *suggestif*, pour parler le langage moderne, fait de ces paysages des modèles achevés. Nous ne parlerons pas de la description du lac de Tibériade qui est en passe de devenir classique. Mais pour ne citer qu'un de ces paysages entr'autres, quelle harmonie imitative dans cette peinture de la grotte de saint Jean-Baptiste !

«On rencontre encore aujourd'hui, à l'ouest d'Aïn-Karim, une de ces grottes qui fut peut-être le premier refuge de saint Jean, dans sa vie errante. Elle est creusée en pleine roche vive, sur le flanc oriental de la vallée du Beit-Anina. Une source jaillit à deux mètres au-dessus de la grotte même ; elle arrose tout autour d'elle ; le gazon est vert, le citronnier en fleur, le caroubier étale ses rameaux noirs. Le torrent, gonflé aux jours d'orage, rugit au fond de la gorge. En face, sur le versant occidental, un petit village arabe. Une source y a attiré quelques pauvres fellahs. Un peu à gauche, à mi-colline, un bosquet d'arbres verts, lieu vénéré, où, d'après la tradition du pays, les corps des deux vaillants Macchabées, tués au combat, furent un instant déposés. Solitude âpre et nue. Horizon muré. On se sent étreint par les flancs de la vallée qui semblent vouloir se rejoindre. On a besoin de voir le ciel qui domine et élargit tout. Ces sentiers, ce torrent, cette vallée triste, sont en harmonie avec le personnage austère qui vécut là. L'écho de la voix puissante qui criait : «Dieu vient, préparez ses chemins, repentez-vous, » remplit encore ce désert. On croit l'entendre à travers le bruit du vent qui passe et le murmure des eaux du Beit-Anina. »

De telles pages ne sont pas rares dans le récit du P. Didon. Son style, d'ailleurs, a partout cette qualité, la clarté. Et, cependant, ce n'est pas le style bref, aisé, presque

familier dans son naturel, que l'on est convenu d'appeler le style historique. Le conférencier se retrouve dans l'historien.

La phrase est puissante et large ; elle coule à pleins bords, et si le maître ne la contenait pas, son mouvement naturel serait celui du discours plutôt que le courant uni de la narration. Nous ne nous en plaignons pas. Il est des sujets historiques auxquels convient l'éloquence et la noblesse, et, c'était le cas ici. Et même quand le R. P. Didon s'abandonne franchement à ce que j'appellerais son tempérament littéraire, il se révèle comme un écrivain de premier ordre. Il y a dans son chapitre, «*les Temps*,» des pages superbes de vie et d'éclat. Admirable aussi et frappante de majesté et de vigueur est la figure de Jean-Baptiste. Les derniers incidents de la résistance opiniâtre des Juifs à la mission du Christ, sont gradués par une émotion qui gagne et maîtrise le lecteur. Le drame de la passion est d'une beauté plus sévère et certainement voulue. Il est remarquable par l'exactitude du détail.

Sans doute, le narrateur s'est souvenu de ce que dit Bossuet, que la simplicité d'un récit fidèle pouvait seule soutenir la hauteur d'une scène sublime. Que si à ces mérites essentiels, nous ajoutons les agréments accessoires fort appréciés de notre époque, tels que les cartes minutieusement dressées par le R. P. Didon lui-même, les appendices où sont savamment étudiées les questions controversées entre les commentateurs de l'Évangile, et enfin une exécution typographique irréprochable, nous pouvons bien dire que l'œuvre du P. Didon est très digne de son succès.

Le nouvel historien de Jésus-Christ a élargi avec éclat la voie que M. l'abbé Fouard avait déjà tracée dans un livre qui est bien près d'être un chef-d'œuvre. Notre siècle n'avait-il pas entendu affirmer que rien n'était moins historique que le récit de l'Évangile, que ces premiers témoins,

racontant ce qu'ils croyaient avoir vu, s'étaient singulièrement abusés, que des faits, d'ailleurs, tout ordinaires, s'étaient transformés dans leur mémoire en évènements miraculeux, en un mot, que leur narration ne tenait pas devant la critique, et qu'il appartenait à la raison positive de démêler dans leurs affirmations, le réel du merveilleux?

Eh bien non ! Réel et non fictif est le Christ de l'Évangile. Il n'est pas en dehors de l'histoire. Il lui appartient, au contraire, et ne s'explique que par elle, et ainsi conçu il n'est aucune des conditions du personnage humain qu'il ne remplisse. Personnage humain, soumis aux lois extérieures qui régissent l'existence mortelle des enfants d'Adam, mais en même temps figure rayonnante de divinité. Le R. P. Didon a vu cette figure. Il l'a vue si parfaite dans sa beauté, sa douceur, sa sagesse, sa charité qu'il a voulu attirer vers elle les yeux de la génération présente, car il aime cette génération, il ne s'en cache pas, et il désire la guérir, lui rendre ses vingt ans et ses grands rêves, lui apprendre à voir l'invisible, à goûter l'immatériel, à comprendre la saveur du sacrifice personnel. Oui ; c'est bien cela qu'il faut à notre siècle. Le lui souhaiter, tenter de le lui donner, il appartient aux apôtres, au cœur toujours jeune, de faire ce grand rêve, de tenter ce généreux effort. Ils savent bien, que toujours, par quelque endroit, il se réalise, même ici-bas, le rêve qui s'inspire uniquement de l'éternelle Vérité, du Dieu fait homme, de Jésus-Christ.

C. Ferry.

ÉTUDE SUR LE MIDI GALLO-ROMAIN

I

Aspect général de la Narbonaise

Les anciens disaient volontiers de la Narbonaise qu'elle était une partie de l'Italie (1). Elle en avait le climat, les mœurs et le langage ; son sol portait les mêmes cultures et s'épanouissait sous les chauds rayons d'un soleil aussi ardent ; elle avait, comme l'Italie, des frontières naturelles d'un absolu contraste : à l'Est, les massifs neigeux des Alpes, au Nord, une chaine de montagnes boisées ; rustique et sauvage de ces côtés, tandis qu'au Sud, largement, elle était baignée par les flots de la mer intérieure, sur lesquels lui arrivaient, portant avec elle la civilisation, les arts et la douce harmonie de leur langue sonore, les galères phocéennes ou orientales.

Les villes, pressées les unes contre les autres, remplies d'une population intelligente, mêlée, avide d'action et de progrès, avaient le titre de colonies et les mêmes droits que les cités latines. Les monuments qui les ornaient avaient une égale splendeur et une même destination. A Nimes et à Arles, comme à Vérone et à Padoue, s'élevaient ces colosses de pierre qui pouvaient contenir une ville, et l'école des gladiateurs qui, quelques jours avant, plantait ses affiches sur les murs de Pompéi, venait presque aussitôt donner des représentations à Fréjus ou à Orange. Et c'était sinon le même, tout au moins un identique personnel de spectateurs, une même ardeur du plaisir, une soif du sang répandu aussi vive ici que là, et les

(1) Agrorum multa virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli provinciarum post-ferenda, breviterque Italia verius quem provincia (Pline, *Hist. nat.*, III, 4).

acclamations qui saluaient le vainqueur résonnaient dans la même langue, comme aussi était semblable le geste sinistre qui signifiait l'immolation au vaincu maladroit.

Il est intéressant, au début de ces études qui se proposent de reconstituer successivement le passé romain de nos vieilles cités, de rechercher comment et pourquoi elles avaient si rapidement adopté les mœurs, la langue et les coutumes de leurs vainqueurs, et de résumer en quelques larges traits l'aspect général de ce pays assez favorisé pour trouver dans la défaite une splendeur et une richesse jusque là inconnues, et se reconstituer une sorte de nationalité par l'empressement même avec lequel il s'était précipité dans l'imitation de ses vainqueurs.

C'était un grand et beau territoire que celui réuni par les Romains, sous le nom de *provincia Narbonensis*, et plus communément appelé *provincia*, la province par excellence, celle qui primait toutes les autres, et qu'il suffisait de désigner sous ce nom générique pour évoquer l'idée de la plus intime sujette de Rome. Elle s'étendait du Var jusqu'aux Pyrénées, du lac Léman jusqu'à l'Ariège; et comprenait toute la Provence, le Comtat-Venaissin, le Haut et le Bas Languedoc, le Gévaudan, le Vivarais, le Dauphiné et la Savoie. A l'Est, elle avait à peu près les mêmes frontières que celles qui nous séparent aujourd'hui de l'Italie; Nice et le rocher de Monaco étaient les points de soudure où se confondaient les deux populations indécises. Les Alpes, sur leur versant occidental et jusqu'aux Alpes Pennines, lui appartenaient; la rive méridionale du Léman, puis le Rhône lui servaient de limite. Mais à mesure qu'elle approchait de ce fouillis de peuplades qui entouraient Lyon, l'antique *Lugudunum* gaulois, la ligne de démarcation qui cerclait la Narbonaise, semblait se briser et se courber comme les nationalités qu'elle traversait; puis un peu en dessous de Noviodunum, elle descendait délibérément au Sud, séparant Lyon de

Vienne, les deux futures rivales qu'elle laissait l'une en face de l'autre ; elle franchissait le Rhône et allait rejoindre les montagnes de l'Ardèche, dont elle suivait les crètes avec une grande irrégularité, pour mieux introduire dans la zone favorisée les Helviens, ces fidèles clients des Romains ; elle traversait les Cévennes de l'Est à l'Ouest, et au débouché des Causses, allait rejoindre le Tarn, Cahors, Agen, poursuivant jusqu'à la Garonne, et ne se décidait à s'infléchir au Sud qu'après avoir englobé tous les Volsques Tectosages, dont la capitale Toulouse partageait, avec Narbonne et Aix, l'honneur d'avoir reçu les premières garnisons romaines. Elle côtoyait l'Ariège du Nord au Sud jusqu'aux Pyrénées, et là suivant, comme elle avait commencé, une haute chaîne de montagnes, elle revenait de l'Ouest à l'Est pour aboutir en-dessous de Port-Vendre à la Méditerranée.

Il y avait dans cette vaste étendue de terres comme un encombrement de villes et de peuples, pressés les uns contre les autres et rivalisant de richesse et de splendeur. C'était la joyeuse et riante Toulouse que déjà l'éloquence naturelle de ses habitants emplissait de bruit et d'éclatante rumeur, dont les Arènes étaient les troisièmes de la Gaule comme grandeur et mesuraient 180 pieds de long sur 50 pieds de large ; Narbonne, la capitale de la province où siégeait le gouverneur, le représentant de Rome, et qui pour se rendre digne d'un tel honneur, avait multiplié les monuments et les temples, témoignages de sa fidélité ; Béziers, qu'unissait à la cité précédente, une commune origine et dont l'opulence nous est attestée par la richesse de débris antiques que recouvre son sol ; l'ambitieuse Nimes qui disputa quelque temps le premier rang à Narbonne et conserva toujours cependant un caractère particulier, une sorte d'indépendance morale, une fierté ombrageuse, comme un vieux ressouvenir de sa nationalité celtique;

Avignon, la fille des eaux, gracieuse déjà et coquette, dont le goût artistique s'accuse dans les moindres ornements des chapiteaux brisés et des plinthes effrités par le temps que l'on retrouve épars çà et là dans son sol mouvant et tourmenté ; Orange, colonie militaire, ville de passage, et précisément à cause de cela, célèbre par l'arc triomphal sous lequel défilèrent des légions dont l'identité nous est encore inconnue ; puis, à peu de distance la petite capitale des Voconces, Vaison, qui donna à l'empire un vaillant soldat, plus heureux s'il n'avait pas été le collègue de Sénèque dans une périlleuse éducation, le fidèle et malheureux Burrhus ; plus au Nord, Vienne, qui devait déposséder Narbonne, balancer la fortune de Lyon et devenir pendant quelque temps la grande capitale des Gaules, Vienne, qui après et avec Nimes, a le plus conservé de monuments romains et dut toute cette prospérité à l'actif mouvement commercial qui s'y développa au IIIe siècle de l'ère chrétienne; plus à l'est Grenoble qui avait échangé son vieux nom gaulois de Cularo pour celui de Gratianopolis; au sud, en plein climat méditérannéen, Aix, l'antique fondation du consul Sextius; Fréjus, une des plus importantes stations des flottes romaines; et puis enfin la grande ville qui tint incertaine la fortune de Constantinople, Arles, qui doit son immortelle gloire à ce fait qu'elle fut pendant quelques années le siège du pouvoir suprême, le centre où tout aboutissait, et d'où rayonnaient dans l'univers civilisés les ordres souverains; la demeure de cette autre moitié de Dieu, l'empereur Constantin.

Au milieu de toutes ces rivales qui avaient été jadis ses sujettes, Marseille demeurait une ville singulière et originale, exquisement hellénique, toute ramassée autour d'un port célèbre par son absolue sécurité, quelque peu déchue de son ancienne puissance, mais si merveilleusement dotée par la nature qu'elle n'avait rien à re-

douter des accidents humains, même quand ils prenaient la forme foudroyante d'une rancune césarienne. Qu'avait-elle besoin d'ailleurs des distinctions administratives et des faveurs gouvernementales? N'avait-elle pas son climat, son soleil, sa vie facile et douce dont les proscrits, comme Milon, le client de Ciceron, goûtaient le charme paisible? N'avait-elle pas reçu en dépôt des Phocéens, ses fondateurs, le culte des arts et la sympathique attraction qui s'attache dans l'histoire à tout ce qui touche de près ou de loin à l'hellénisme privilégié. Elle a vécu dans une obscurité relative, je le veux bien, mais heureuse et répandant le bonheur autour d'elle.

L'influence de Marseille, pour n'être point attestée par une végétation de monuments, comme celles de Nimes, de Narbonne ou d'Arles, n'en fut pas moins puissante dans toute la province. Ses marchands l'avaient sillonnée en tout sens lui apportant les riches vêtements, les parures élégantes et les armes nouvelles; ses artistes s'étaient répandus dans tous les grands chantiers publics en construction, écrivant en quelque sorte leur signature dans le tombeau des Jules à Saint-Remy et à la Maison-Carrée de Nimes; son port toujours ouvert sur l'Orient et pratiqué des galères Alexandrines et Africaines était le but d'arrivée et le point de départ le plus ardemment sollicité et le plus obstinément poursuivi de toute la cote gauloise. Grâce à Marseille, cette partie de la Gaule est toujours restée, comme la Campanie, un foyer de culture hellénique. Le rude idiome celtique, aux fortes et dures consonnances, perdit du terrain petit à petit; les marchands phocéens introduisirent insensiblement l'usage de leur langue qui devint bientôt la langue commerciale du pays tont entier; c'est en caractère grecs que sont écrites les rares inscriptions gauloises qui nous sont parvenues. Le terrain était ainsi merveilleusement préparé pour la romanisation et, quand les premiers co-

lons venus d'Italie s'établirent à Narbonne, à Toulouse et à Aix, ils ne se trouvèrent pas au milieu d'une population barbare, ignorant leur langage et qu'eux-mêmes ne pouvaient entendre ; mais ils eurent tout de suite des interprètes dans tous les commerçants du pays, déjà pénétré de l'influence massaliote.

A vrai dire, nous ignorons quelle était la langue nouvelle parlée par nos ancêtres dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Le vieux roman qui en semble l'héritier naturel, est un composé où domine surtout et avant tout le latin ; à côté de ce fonds massif, se révèlent de nombreuses infiltrations grecques mêlées à quelques ressouvenirs du celtique. Mais nous avons une source de documents authentiques qui viennent attester avec quelle rapidité les peuples de la Narbonaise ont adopté l'idiome latin; ce sont les nombreuses inscriptions que le tome XII[e] du *Corpus* vient de révéler dans leur saisissante variété. De bonne heure on sent qu'on entre dans un pays extrêmement civilisé dans le sens antique du mot. Cette langue des inscriptions est forte, correcte, classique. C'est du latin tel qu'on le parlait et l'écrivait autour de Rome. De bonne heure aussi la Narbonnaise entra dans le mouvement intellectuel qui avait Rome pour centre. Dès le premier siècle (27 ap. J.-C.) un avocat, originaire de Narbonne, Volienus Montanus, mérita d'être appelé l'Ovide du barreau. Presque en même temps un Nimois, Cn, Domitius Afer continua les grandes traditions de l'éloquence latine , parvint au consulat (39 ap. J.-C.) et se tailla une place assez belle au soleil de la renommée pour que Tacite le jugeât digne d'être l'un des interlocutenrs de son célèbre dialogue : *De Oratoribus*. Au II[e] siècle de l'ère chrétienne , l'historien Trogue Pompée, originaire de Vaison, le philosophe Favorinus, issu d'une famille distinguée d'Arles, continuèrent cette lignée d'hommes distingués auxquels la province a donné naissance. Les

poètes sont absents de cette liste d'honneur et il semble que l'Espagne ait gardé le privilège avec Lucain et Martial de donner aux lettres latines leurs plus distingués représentants provinciaux. Le génie particulier des Gaulois méridionaux semble les avoir portés surtout vers l'action. Ils sont avocats, architectes, sculpteurs, industriels, négociants, militaires, ils sont inquiets du repos, ennemis des longues rêveries; ils vont d'instinct aux choses qui demandent du mouvement ; ils ont soif du progrès en général et le cherchent d'abord pour eux-mêmes et leurs proches en se poussant vers la gloire, les dignités. les richesses. Les inscriptions de Lyon sont loquaces et bavardes, les inscriptions espagnoles sont fastueuses et magnifiques, celles de la Narbonaise sont brèves, souvent touchantes, jamais ridicules ; elles nous montrent une société toujours en mouvement, où les oisifs sont rares, où les familles se maintiennent et s'élèvent, où les ambitieux sont légion et tendent tous vers Rome, le centre qui donne la gloire et les honneurs.

Qu'il y ait eu dans la Narbonaise une école d'artistes très originale et très féconde, cela ne peut faire de doute. De bonne heure les monuments qui s'étaient élevés sur notre sol et qui sont demeurés jusqu'à nos jours témoins vivants de cette activité artistique, sont réellement beaux en dehors de toute espèce de curiosité archéologique. Les sculptures à portraits et la représentation de la vie réelle se rencontrent dans la Gaule Narbonaise plus nombreuses que partout ailleurs, même en Italie. Le tombeau des Jules à saint Rémy dont je parlais tout à l'heure est un remarquable témoignage de la manière animée et ingénieuse dont était traité l'art hellénique dans le sud de la Gaule, manière qui s'affirme non moins par la hardiesse de la colonnade suspendue dans les airs au dessus de deux étages carrés que par l'exécution pittoresque des scènes de combat et de chasse sculptées sur

ses bas-reliefs. Les sculptures de l'arc de triomphe d'Orange antérieur à la colonne Trajane sont malgré leur état de dégradation pleines de vie et de mouvement; c'est bien le tumulte d'une procession triomphale et d'une lutte corps à corps que nous avons devant les yeux. Si les arènes de Nimes sont bâties pour ainsi dire à coups de hâche, la Maison-Carrée et les Thermes sont d'une élégance et d'une correction achevées. Le secret du grand art hellénique, de ses lignes droites et de ses horizontales s'y retrouve tout entier. Bien évidemment tous nos architectes méridionaux sont plus à l'aise avec elles qu'avec les courbes; les voûtes, sauf peut être au Pont-du-Card, sont toujours gauches, massives, contrariées, mais vienne l'occasion de rentrer dans les profils rectilignes et ils retrouvent leur supériorité. Nous en avons un exemple frappant dans nos Arènes, à la galerie du premier étage, formée comme ou le sait, de gros blocs de pierre d'une seule portée qui soutiennent l'étage supérieur ; elles se profilent aux yeux du promeneur avec une netteté et une perspective prolongée, qui sont du plus heureux effet et contrastent avec le style un peu empâté des voûtes du rez-de-chaussée.

Nous retrouvons le même caractère d'originalité particulière très empreint de l'influence grecque dans l'ornementation proprement dite. Le souci du détail est porté très loin, mais rarement poussé jusqu'au mauvais goût. Il y a une certaine affinité entre tous ces débris recueillis un peu partout : on dirait qu'une école de maîtres de pierre a rempli de ses adeptes tout le sud-est gaulois, et qu'elle a conservé je ne sais quelles traditions mystérieuses des artistes orientaux. A Nimes, nous retrouvons parfois le Swastika et l'ongle du Tigre, ces deux emblèmes mystiques de l'art Hindou; à Vaison, le Swastika figure également parmi les motifs d'ornementation les plus répandus; à côté de lui le

lotus qui se mêle étrangement à l'acanthe, et le tour de main s'accuse très reconnaissable dans la position, le dessin, le faire des ornements et des moulures.

Le fondement de cette prospérité de la Narbonaise était le commerce et l'industrie : nombreuses sont les corporations de bateliers, de marchands, d'armateurs, de constructeurs de toute sorte. A Narbonne, à Nimes, à Vienne, à Arles surtout, tous les monuments funéraires qui s'appliquent à des membres de ces collèges se distinguent par leur richesse. Tous les métiers sont représentés, que dis-je tous les métiers? il en est qu'on ne trouve nulle autre part que là, comme les *subœdiani* de Narbonne dont on ne peut définir avec précision le rôle. La province était le centre d'un commerce considérable, un territoire de transit merveilleusement disposé pour alimenter la Gaule du Nord, l'Espagne, la Germanie, les îles Britanniques, et pour rendre à l'Italie et au commerce maritime les produits naturels de ces régions. Indépendamment de la grande artère naturelle du Rhône, qui prolongeait la navigation jusqu'au centre du pays, la Narbonaise avait été dotée d'un réseau de routes, largement ouvert sur tous les pays en contact avec elle. Reportons-nous par la pensée à ce que devait être aux Ier et IIe siècles de l'ère chrétienne ce mouvement commercial. Trois grandes routes se dirigeaient vers les Alpes et se développaient en éventail vers les passages de Nice, du Mont Genèvre et du lac Léman ; une autre voie unissait Lyon à Arles, côtoyant le Rhône et permettant le débarquement et l'embarquement des marchandises sur tous les points de son contact ; la voie Domitia se dirigeait sur les Pyrénées qu'elle abordait au passage où se succèdent aujourd'hui les grandes lignes de chemin de fer internationales, et permettait une communication facile et sûre avec l'Espagne. Sur toutes ces routes, reliées les unes aux autres par des chemins intermédiaires, circulaient les

lourds chariots des négociants de vin, les courriers rapides du gouvernement, les équipages de ravitaillement pour l'armée de Germanie. De l'Orient arrivaient en foule les gens au manteau court, les artistes nomades, les prêtres de Cybèle, les professeurs en quête d'élèves, les étudiants qui allaientdans les écoles renommées chercher le complément de leur éducation. Du nord, des montagnes du centre, descendaient les robustes montagnards qui venaient chercher fortune dans les pays plus favorisés et apportaient de ces sommets le renouveau de leur forte race et de leur sang généreux. C'était un flux et un reflux de tous les jours, de toutes les heures, une activité bourdonnante qui partout a laissé sa trace. Le Rhône, en usant les bords de la rive à Laudun, met à découvert les débris d'une villa fastueuse et d'une fabrique de poteries absolument ignorée jusqu'à aujourd'hui ; la pioche d'un ouvrier exhume à Narbonne un des actes lapidaires les plus importants pour l'histoire religieuse ; à mesure que les découvertes historiques se multiplient, nous découvrons les titres des colonies, dont nous ne soupçonnions même pas l'importance; c'est Digne, c'est Aups la capitale des Helviens, c'est Forcalquier, c'est Aeria, aujourd'hui petites villes, bourgs déchus, parfois mêmes ruines ignorées, jadis municipes indépendants et de quelque importance. L'antiquité romaine nous saisit de tous les côtés et nous apparait comme une frondaison superbe,avec une intensité de vie qui nous pénètre. Il semble vraiment que , sentant la fin prochaine et la décadence imminente , la grande cité ait voulu se répandre et s'imposer dans la province pour laisser après elle une fidèle héritière de ses traditions, comme une autre elle-même qui défiera les invasions des barbares et perpétuera longtemps encore , sous le nom historique des comtés de Toulouse et de Provence, sa puissante organisation communale , ses droits , ses mœurs et son industrieuse activité.

(A suivre) Georges MAURIN.

JEAN REBOUL

SA STATUE – SON ŒUVRE

Nimes a dignement honoré son poète. Elle en était fière, comme de l'un de ses plus illustres enfants ; elle le montrait avec orgueil à ses nobles visiteurs, qui venaient admirer ses richesses artistiques, leur disant, comme la matronne romaine : « Voilà mon plus beau trésor. » Quand la France lui demanda, en 1848, de se faire représenter à Paris, pour traiter les affaires les plus importantes du pays, Nimes ne crut pas mieux choisir qu'en déléguant son poète boulanger, en qui elle semblait s'incarner ; elle voulut aussi que la capitale pût contempler les traits de cet homme dont le talent était connu de tous ; elle jugea que Reboul serait bien à sa place au milieu de cette élite de Français, dont les libres suffrages du pays avaient composé l'Assemblée constituante.

Plus tard, quand la mort vint fermer cette bouche qui avait si bien chanté Dieu et la France, Nimes fit à Jean Reboul des funérailles de roi : cette perte fut un deuil public et aucun hommage ne manqua au poète, qui à un si beau talent joignait — chose rare ! — un grand et noble caractère.

A quelque temps de là parut, en tête d'un volume de poésies posthumes, une biographie complète de Jean Reboul ; l'auteur, M. l'abbé de Cabrières, alors secrétaire particulier de Mgr Plantier, maintenant évêque de Montpellier, l'écrivit dans ce style plein de vie et si litté-

raire qui le caractérise, sous l'influence irrésistible de l'admiration sincère que lui inspiraient le talent et les convictions de son héros. D'autres écrivains, alors plus en renom, parmi lesquels A. de Pontmartin et Poujoulat, publièrent de remarquables travaux de haute et saine critique sur l'œuvre de Jean Reboul ; ils n'éclipsèrent pas et n'ont jamais fait oublier les pages du jeune secrétaire de l'évêque de Nimes. Comment n'être pas goûté quand une main, sûre d'elle-même, tient la plume et qu'un jugement droit guide une légitime admiration ? Personne, aussi, mieux que Mgr de Cabrières ne s'était pénétré et nourri des œuvres de notre poète.

En même temps, et d'une façon toute spontanée, s'ouvrait une souscription en vue d'ériger un monument à Jean Reboul. Dans la pensée des initiateurs de ce projet, le monument devait consister en un simple buste du poète et être placé à la promenade de la Fontaine. Toutefois une partie des fonds qui seraient recueillis servirait à payer les frais du tombeau de Jean Reboul.

Ce tombeau se trouve au cimetière Saint-Baudile, sur le bord du rond-point qui forme une large plate-forme au devant de la chapelle. Le centre de cette grande place est occupé par le monument qui recouvre les restes du prédécesseur de Mgr Plantier, Mgr Cart, de douce et vénérée mémoire ; à droite est la tombe de Reboul, faisant face à celle de M. Plantier, père de l'illustre évêque de Nimes. La tombe du poète, sans offrir l'aspect d'un grand mausolée, se distingue cependant des tombeaux vulgaires : il a la forme d'un cercueil, sur la surface duquel se dessine la croix : à la tête se dresse une grande pierre sculptée portant, dans un médaillon, le profil de Reboul, profil malheureusement peu fidèle, qui reproduit un Reboul, trop jeune ; au-dessous une magnifique palme et enfin cette simple inscription : CI-GIT JEAN REBOUL. Sur la face principale de la pierre

même du tombeau est sculptée, en relief, une couronne d'immortelles, de chaque côté de laquelle on a gravé les deux lettres grecques A et Ω.

Avant d'en venir à la partie principale du projet des souscripteurs, nous devons au moins dire un mot, à cette place, de deux autres monuments, plus modestes en apparence, mais plus augustes par le nom des donateurs. Sur la porte d'entrée de la maison du poète, dans la rue des Trois-Maures, le R, P. d'Alzon, vicaire-général de Mgr Plantier, un des meilleurs amis et des plus sincères admirateurs de Reboul, a fait mettre une plaque avec cette inscription : — HIC JOANN. REBOVL VIXIT ET OBIIT (1796-1864). E. d'Alzon. P. — Deux ans après. l'éminent évêque de Nimes, qui appréciait à sa haute valeur le talent et le caractère de son illustre diocésain, tint à honorer la mémoire de Reboul en faisant graver au milieu même de la façade principale de la modeste maison, sur la rue qui porte le nom du poète, le profil de cette belle tête « sur laquelle se trouvaient réunies la pureté de la ligne antique et la douce sérénité du type chrétien. » Le médaillon en marbre blanc est entouré d'une couronne de chêne et au-dessous on lit cette laconique inscription, où s'unissent deux grands noms que la postérité juste et reconnaissante réunira dans la même vénération et la même gloire : JOANNI REBOVL HENRICUS PLANTIER EPISC. ANNO MDCCCLXVI.

La souscription fit son chemin ; elle réunit onze mille francs. Cette somme pouvait absolument suffire pour le buste projeté. C'est même sans doute sur la modestie du monument qu'avaient dû se régler la générosité des souscripteurs, qui en présence d'un projet plus important auraient certainement offert des dons plus élevés.

Peu à peu le projet primitif se modifia. A mesure qu'on s'éloignait de la date de la mort de Reboul, on s'apercevait que sa mémoire grandissait davantage dans tous les

esprits et dans tous les cœurs ; on comprit que le poète-boulanger méritait plus qu'un simple buste et voici que le 11 mai 1867, trois ans après la mort de Jean Reboul, le Conseil municipal de Nimes votait l'érection d'une statue à l'un des plus nobles enfants de la cité. Nous devons reproduire le texte du procès-verbal de cette mémorable séance ; ce vote est un honneur pour tous ceux qui furent appelés à y prendre part. C'était l'accomplissement d'un double devoir de justice et de gratitude : devoir de justice, au nom de la cité et de la France tout entière, en rendant un hommage mérité au génie et au caractère d'un homme dont la gloire rejaillissait non-seulement sur sa ville natale mais sur toute la nation ; devoir de gratitude, en reconnaissant l'attachement inébranlable de Reboul à son foyer et aux traditions de ses pères. Ce procès-verbal est ainsi conçu :

Séance du 11 mai 1867.

MONUMENT REBOUL ; STATUE PAR M. BOSC.

M. Balmelle, adjoint, faisant fonction de maire, président.

Présents : MM. Roman, adjoint ; Aubert, Baragnon, Béchard, Benoist-d'Azy, Berger, Bolze, de Bouillargues, Chardon, Coulet, Démians, Gamel, Lamarque, de Leiris, Margarot, secrétaire ; Maymard, Michel, Penchinat, de Perrin, Picheral, Placide, Pleindoux, Relin, de Trinquelague, Viguier, Viviez.

M. Chardon, rapporteur de la Commission des Finances, expose que, par une lettre du 4 mai 1867, M. A. Bosc, sculpteur, propose de consacrer à la mémoire de Jean Reboul une statue dont il soumet le modèle. La dépense qu'entraînerait l'exécution peut être calculée, d'après son devis provisoire, dont les conditions devraient plus tard être débattues, de 20.000 à 22.000 francs, se divisant ainsi qu'il suit :

Bloc de marbre	pour la statue...........	2.800 fr.
» »	pour le bas-relief........	200
» »	pour le piédestal, de 3.000 à	5.000
Prix accordé au	sculpteur, pour la statue..	12.000
» »	pour le bas-relief........	2.000
	Au maximum.........	22.000 fr.

La souscription recueillie au profit du monument n'a produit qu'une somme totale de 11.000 francs, dont il faudrait encore prélever 2.000 francs pour le mausolée qui doit être érigé au cimetière.

La ville serait donc nécessairement appelée à parfaire, si le projet de statue était agréé par le Conseil.

La Commission des Travaux publics, qui a, d'abord, été appelée à étudier la proposition, s'est trouvée en présence d'une délibération de la Commission spéciale du Monument de Jean Reboul, qui prévoyait un autre emploi de la somme recueillie. Le monument, qui doit être placé dans la promenade de la Fontaine, devait contenir un buste, et non une statue, et cette décision aurait reçu homologation du Conseil, dans la séance du 9 février 1865.

La Commission des Travaux publics et l'administration ont appelé la Commission du Monument à donner son appréciation du projet présenté par M. Bosc.

Dans la séance de ce jour, samedi, 11 mai 1867, la Commission du Monument de Jean Reboul a formulé sa décision.

Dans le cas où des ressources considérables seraient mises à la disposition du projet, soit par des souscriptions supplémentaires, soit par un vote du Conseil municipal, elle approuve la substitution d'une statue au simple buste qui devait couronner le monument ; repoussant l'idée d'un concours, elle adopte le modèle de statue soumis par M. Bosc; maintenant le choix de l'emplacement, le projet d'un bas-relief représentant *l'Ange et*

l'Enfant, elle charge la Commission artistique de connaître des détails de l'exécution et de l'érection du monument.

Enfin, elle exprime ce vœu: que le projet soit mené à réalisation dans le plus bref délai.

La Commission des Finances, saisie de cette décision, engage le Conseil à l'homologuer et à décider qu'il subviendra à l'insuffisance du capital réalisé ou à réaliser, pour l'érection du monument, dans les conditions nouvelles du projet.

M. Démians développe cette opinion que l'initiative du Conseil se substitue par trop à l'initiative privée ; qu'il eût mieux valu laisser la direction de toutes mesures d'érection à la Commission du Monument, qui représente les souscripteurs ; que, spontanée et livrée à son libre essor, l'œuvre eût encore plus honoré le poète nimois.

M. Viguier fait observer que, si contrairement à sa conviction, ces objections étaient fondées, elles ne combattraient pas seulement l'intervention du Conseil, mais encore toute souscription de fonds municipaux.

La mise aux voix des conclusions de la Commission est demandée et prononcée. M. Démians proteste contre la clôture et réclame que mention soit faite au procès-verbal de sa protestation.

Le Conseil,

Vu l'avis de ses Commissions des Travaux publics et des Finances ;

Vu l'avis conforme de la Commission du Monument de Jean Reboul,

Délibère :

« Une statue est substituée au buste dans le projet du monument érigé à la mémoire de Jean Reboul.

Le projet présenté par M. Bosc est adopté.

Si les fonds produits ou à produire par la souscription privée étaient insuffisants, le Conseil s'engage à parfaire.

M. le Maire est autorisé à traiter avec M. Bosc pour ce travail, à la condition que la somme totale des dépenses n'excèdera pas 22.000 francs. »

Voilà donc la décision formulée : l'érection d'un monument à Jean Reboul n'est plus un simple projet, vague, indéterminé ; c'est un fait accompli. Le sujet est fixé, et son exécution est confiée à un sculpteur qui est désigné : quelque temps encore, et Reboul aura sa statue.

Pour ce travail, il fallait plus qu'un ciseau habile et expérimenté : il réclamait surtout une main sûre, guidée par un sentiment profond et sincère de l'œuvre du poète. Nous verrons tout à l'heure si M. Bosc fut réellement inspiré par ce sentiment.

Il convient, d'abord, de dire que de trop sages lenteurs ne permirent pas de réaliser, au gré de tous, le projet voté par le Conseil municipal. Puis survinrent, hélas ! les douloureuses épreuves nationales de la fin de l'année 1870. D'autres préoccupations absorbaient alors exclusivement tous les esprits : la France, envahie par les armées victorieuses de l'Allemagne, se débattait héroïquement contre les perfidies de la mauvaise fortune et la poésie, qui aime surtout à se parer des lauriers, n'avait rien à voir dans cette lamentable crise, où l'âme de la France risqua même de succomber. Grâce à des prodiges de valeur qui forcèrent l'admiration de ses ennemis, elle en fut quitte pour la perte de deux provinces et une rançon de cinq millards. C'était une paix onéreuse, humiliante : il fallut bien la subir pour espérer revivre. Mais qu'il dût en coûter à notre patriotisme de s'avouer vaincu et d'en passer par les conditions draconniennes d'un ennemi que rendait plus exigeant et plus hautain une victoire inattendue !

Quelques années étaient nécessaires pour panser et fermer de si profondes blessures. La perte de l'Alsace-Lorraine reste toujours un sacrifice auquel notre cœur

ne peut se résigner : c'est , encore après vingt ans , comme un gros point noir à l'horizon de l'avenir. Mais les désastres, les dévastations, les deuils, le paiement de la rançon, toutes ces douleurs se calmèrent peu à peu ; la France retrouva, de jour en jour, la pleine possession d'elle-même, et ses enfants, remis, enfin, de leur émotion, de leur trouble, prirent le parti d'oublier la défaite d'hier en profitant des bienfaits d'une paix nécessaire, qui devait assurer un avenir réparateur.

Cette période d'accalmie était favorable pour reprendre la suite de projets interrompus. La poésie eut sa place dans ce réveil de sympathie pour les arts de la paix, et la main du sculpteur, que le bruit des armes avait paralysée, put reprendre son ciseau pour achever de graver sur le marbre les traits de Reboul.

L'œuvre de A. Bosc était achevée au mois de mai 1876 : il avait fallu neuf ans pour élever à Reboul cette statue qui, dans des circonstances ordinaires, n'eût exigé qu'un travail de quelques mois. La solennité de l'inauguration eut lieu le 17, au milieu d'une foule immense et avec le plus grand éclat. Ce fut une grande et belle fête : la municipalité, par la bouche de M. A. Blanchard, alors maire de Nimes, paya un nouveau tribut d'hommage à Jean Reboul; l'Académie du Gard redit la gloire du poète ; la presse locale oublia un instant ses querelles politiques pour s'unir dans l'éloge de l'illustre nimois; la chaire chrétienne crut aussi devoir, en cette circonstance, revendiquer la part qui lui appartenait, et Mgr Besson, un de nos plus éminents panégyristes, consacra à Jean Reboul, au poète chrétien, un de ses discours les plus éloquents : digne couronnement de cette grande journée dont le souvenir ne s'effacera jamais de notre mémoire.

Fixons maintenant notre attention sur l'œuvre même de M. Bosc.

Si vous entrez dans notre magnifique promenade de la

Fontaine par la porte principale qui s'ouvre sur le quai, vous trouvez à cinquante pas, à votre droite, un enfoncement formé par le retrait de la colline qui abrite cette promenade ; il précède la grande plate-forme qui domine le creux de la Fontaine ou la source de la *Nemausa*. Les rochers formant le fond de ce rond-point sont tapissés d'une vigne-vierge abondante et d'un lierre fécond ; dans certaines cavités, se dressent, avec leurs feuilles armées de pointes aiguës, de robustes et puissants aloës ; au bas, comme une sorte de bordure, serpente un ruban de fleurs argentées que met encore plus en relief la verdure des plantes agrestes de la montagne. Au-devant se développe, en forme d'ovale, une magnifique pelouse, coupée, à droite et à gauche, par une corbeille de fleurs variées, et fermée, dans toute son étendue, par une modeste grille. C'est au centre même de cette ovale, que se dresse le monument de Jean Reboul.

Regrettons, en passant, que le choix de la commission et de la municipalité pour l'emplacement ne se soit pas fixé sur la grande plate-forme qui offre, tout près de là, une très vaste étendue. Sans doute, tant qu'il s'agissait de n'élever à Reboul qu'un buste, la place modeste et pour ainsi dire effacée qu'on avait en vue pouvait suffire : elle était en rapport avec la modestie du monument. Mais, dès le jour où le projet de buste fut abandonné pour céder la place à celui d'une statue, à un vrai monument, il fallait aussi abandonner l'emplacement déjà choisi, et donner à Reboul le large et plein horizon de la plate-forme : sa statue aurait été là à sa place, dominant cette Fontaine dont les eaux tranquilles sortent si majestueusement de leur source inconnue, symbole fidèle de cette poésie dont les nobles aspirations jaillissent pleines, abondantes, tranquilles aussi du sein de ce génie qui se plut dans l'obscurité ; elle eût eu sa place d'honneur dans cette promenade si richement ornée

d'œuvres d'art, de plantes et de fleurs; elle se fût montrée, de tous les points, à tous les regards, et de loin, elle eût parue merveilleusement encadrée dans la verdure touffue et perpétuelle du Mont-d'Haussez. Nous souhaitons que cette faute soit un jour réparée ; il en coûtera peu, et le monument de Jean Reboul, mis plus en relief, apparaîtra dans toute sa vérité et à sa légitime place. Pourquoi ne serait-ce pas l'œuvre réservée aux fêtes prochaines du centenaire de la naissance de notre poète, le 23 janvier 1896 ?

Remarquons aussi la médiocrité trop choquante de la grille qui borde l'ovale de la pelouse ; elle suffirait à peine pour orner la moindre plate-bande. Peut-être ne fût-elle placée là que provisoirement, en attendant qu'on pût lui substituer une grille d'un travail artistique en harmonie avec le monument et surtout avec le sujet de la statue. Mais voilà que ce provisoire dure depuis bientôt quinze ans : c'est beaucoup trop. Il est vrai que quand Tacite qualifiait ce nombre d'années de *grande mortalis œvi spatium*, il entendait parler de la vie de l'homme. Reboul est entré dans la postérité pour laquelle quinze ans ne sont pas même un jour, et il peut attendre, lui qui est sorti du temps, qu'une année vienne, enfin, réparer les torts de ses devancières.

Ce qui pourrait être fait, sans délai, ce serait de régulariser davantage les abords du monument. Tandis que deux superbes marronniers encadrent au-devant la statue de Jean Reboul, pourquoi n'y voit-on qu'une seule colonne à gaz ? La plus vulgaire harmonie n'exigerait-elle pas qu'il y en ait une à droite, comme il y en a une à gauche ? Notre pensée est loin d'accuser nos édiles d'une mesquine parcimonie ; cette irrégularité n'a pas dû être observée, et il suffira de notre remarque, nous nous plaisons à l'espérer, pour que cette petite lacune soit bientôt comblée.

Le piédestal, que surmonte la statue de Jean Reboul, est de belle apparence; il sied au regard. La sculpture en est correcte, régulière; les ornements ne manquent pas de cette finesse qui trahit l'artiste; ils sont tracés avec cette sûreté de main et fouillés avec cette dextérité qui caractérisent la présence d'un maître. Nous croyons que l'œil le plus exercé et le goût le plus difficile auraient peu de chose à critiquer dans ce travail vraiment remarquable.

Sur la face principale du piédestal se trouve le bas-relief représentant la scène qui rappelle l'élégie de *L'Ange et l'Enfant*. Ça été une excellente pensée de choisir un tel sujet. Reboul a eu des inspirations aussi élevées et de plus longue haleine: *L'Ange et l'Enfant* fut sa première, et pour son coup d'essai ce fut son coup de maître. La petite pièce fit bientôt le tour de la France et ne tarda pas à devenir classique. Nous la savons depuis notre plus jeune âge et les générations qui nous ont suivis l'ont apprise à leur tour. Cette œuvre, si modeste qu'elle soit, personnifie Reboul et ce n'est pas exagéré que de dire qu'elle suffirait à sa gloire. Racine a son *Athalie*; Corneille son *Polyeucte*; Reboul a *L'Ange et l'Enfant*. Le sculpteur nous montre l'enfant étendu sur sa couche; à droite, le bras appuyé sur le chevet supérieur du berceau, la pauvre mère » est abimée dans une profonde douleur, sans être abattue. Devant eux, l'Ange aux ailes déployées, tendant une main au « charmant enfant qui lui ressemble », lui montre de l'autre le Ciel « où il va s'envoler avec lui. » Bonne expression de physionomie, douce, sereine, traduisant la vraie joie. Il nous semble seulement que le bras qui montre le ciel est un peu trop long et trop raide. Sauf cette légère remarque, ce bas-relief, à notre humble avis, est parfaitement exécuté : l'œuvre rend bien l'inspiration du poète.

Au-dessous on lit cette inscription qui vaut à elle seule et dans sa simplicité un long poème :

A JEAN REBOVL
SES CONCITOYENS

Sur les deux faces de droite et de gauche est sculptée une lyre, coupée d'une palme et d'une branche de laurier entrelacées ; au-dessous sont écrites les deux dates extrêmes de la vie de Jean Reboul : celle de sa naissance,

XXIII Janu MDCCXCVI

Et celle de sa mort.

XXIX Mai MDCCCLXIV

Sur la face de derrière sont rappelées les dates du vote de la statue par le Conseil municipal et de son érection ; en tête :

Voté le XI mai MDCCCLXVII
Balmelle
faisant fonction de Maire.

Et immédiatement au-dessous :

Érigé le XVII Mai MDCCCLXXVI
Maire de Nimes,
A. BLANCHARD.

Il est une autre inscription que nous devons mentionner, mais non pour louer l'artiste de la place qu'il lui a donnée : cette inscription est simplement la signature de l'œuvre par son auteur : c'est le nom de A. Bosc qui se lit tout à fait au haut du piédestal sur l'escabeau ou le socle qui supporte le héros et sous les pieds même du poète. Nous ne sommes pas seul à nous étonner de cette place trop évidente donnée au nom du sculpteur ; il semble presque désigner celui qu'on a voulu représenter par la statue. Bosc aurait pu trouver pour se signer une place plus modeste.

Cette statue nous montre Reboul assis dans l'attitude de la réflexion et de la méditation ; le regard est intelli-

gent, profond, pénétrant, mais il n'a rien d'élevé, rien de haut ; le front n'est pas assez large, assez ouvert. Sur les genoux viennent s'appuyer les deux mains, la gauche déroulant à moitié un parchemin , la droite tenant une plume entre les doigts. Mais ces doigts sont trop allongés et la plume n'a rien de cette légèreté qui convient à ce symbole du poète. Le vêtement que lui a donné le sculpteur est bien loin d'être *un complet* à la mode ; il est vrai que Reboul se mettait peu en peine de sa toilette, mais l'artiste n'aurait pas dû tenir compte, à ce point, de la vérité vraie : le ciseau comme la lyre doit transformer le vêtement, pour ainsi dire l'idéaliser et il n'est personne, au contraire, qui ne soit désagréablement frappé de la grossièreté et de la lourdeur du costume dont on a revêtu notre poète. Reconnaissons toutefois que le manteau qui recouvre le vêtement est d'une ampleur convenable et qu'il est admirablement drapé.

La ressemblance nous paraît aussi parfaite que possible : c'est bien là, certainement, cette physionomie calme que nous aimions à contempler ; ce sont ces traits virils si expressifs et parfois si animés quand la pensée semblait jaillir, toute grande, toute pleine de poésie, de son front inspiré ; on a une idée de cette tête taillée à l'antique, à la romaine.

Toutefois il manque quelque chose à cette œuvre : elle ne nous donne pas Reboul tout entier. Comme travail plastique, comme coup de ciseau, elle laisse peu à désirer ; mais l'idéal fait défaut ; il y manque le souffle, l'inspiration, le coup du génie.

Reboul assis tout comme un simple bourgeois, ce n'est pas notre poète. A ne pas sortir du réalisme, il nous eût été presque autant agréable de le voir dans le vulgaire costume de boulanger. Nous eussions voulu Reboul, debout, la tête tournée du côté du Ciel, la main appuyée sur la lyre, le corps enveloppé dans les larges plis de son man-

teau, un Reboul incarnant son œuvre, sa grande poésie, ses vers inspirés par les fortes convictions de sa foi et de son patriotisme.

Qu'on veuille bien pardonner à notre témérité : nous avons résumé notre critique de l'œuvre de Bosc et formulé en même temps toute notre pensée sur les conditions que devait réunir l'exécution de la statue de Reboul, dans les quatorze vers d'un humble sonnet ; nous nous hasardons à les transcrire ici :

Je t'aurais fait debout, ô cher et grand poète,
Debout, les yeux levés vers les hauteurs des cieux ;
Car tu sentis du Ciel l'influence secrète :
C'est ta foi qui rendit des sons mélodieux.

J'aurais marqué ton front du signe du prophète;
J'aurais mis dans tes mains ce luth harmonieux,
Qu'un ange fit vibrer sur une blonde tête,
Et puis qu'il te donna pour chanter tous tes vœux.

Tes vœux !... C'était la France, et l'Autel, et le Trône,
Ton génie et ton cœur, ta joie et ta couronne ;
Ils surent t'inspirer les plus nobles accents.

On dit que ces grands noms n'excitent plus les âmes...
Ah ! viendra bien le temps de rallumer ces flammes,
Et tes vers, ô Reboul ! inspireront nos chants !

Ces modestes vers auront, du moins, le mérite de nous fournir une transition toute naturelle pour passer de la statue à l'œuvre de Reboul.

C'est pour ne s'être point pénétré assez à fond de cette œuvre que Bosc n'a pas réussi à donner à sa statue ce cachet, ce sceau qui marque une œuvre vraiment artistique. Autre chose est savoir manier l'instrument, autre chose obéir à une inspiration : une grande et forte pensée doit guider toujours la main d'un maître. Avant de donner au marbre son premier coup de marteau, Michel-Ange avait son Moïse tout créé dans son esprit : c'est qu'il avait su

se pénétrer de l'œuvre, de la mission du chef et du législateur des Hébreux. Nous a-t-il donné un Moïse ressemblant? Là n'est pas la question. Ce qui a fait sa gloire, c'est qu'il nous a fait Moïse tel qu'il devait être, tel qu'il a été : la statue est sortie comme d'un seul jet de son ciseau telle qu'il l'avait conçue, et la vue de ce chef-d'œuvre du moderne Phidias frappe et ravit tous ceux qui le contemplent. Lui-même, dit la tradition, il en fut saisi à ce point que, dans son extase, lui jetant l'instrument qu'il tenait à la main, il lui dit, d'un ton de commandement : « Eh bien ! parle ! » Il ne lui manquait, en effet, que la parole, au Moïse de Michel-Ange, il ne lui manquait que ce souffle puissant dont le Créateur anima le limon, qui fut Adam; mais le marteau de Michel-Ange ne réussit qu'à faire au marbre une balafre qui, heureusement sans le déparer, rappelle encore aujourd'hui la saisissante illusion du célèbre sculpteur. La postérité a été de l'avis de Michel-Ange : son Moïse est le vrai.

Reboul est, avant tout, un poète chrétien, mais pour lui, à côté de l'Autel, il y a le Trône, et c'est l'alliance sincère, forte, stable de la Monarchie et de l'Église, qui est, à ses yeux, la condition indispensable pour assurer à la France sa paix et sa prospérité. Reboul est là tout entier ; c'est la pensée qui inspira tous ses vers et qui en jaillit ; la foi et la fidélité, telles furent les Muses qui formèrent le génie de Reboul et qui le nourrirent. Aussi, dans ce bas-relief, qui représente l'*Ange et l'Enfant*, serait-on presque tenté de voir le symbole de la vocation de Reboul : l'Ange de la poésie ne semble-t-il pas montrer de la main au poète, qui étouffe dans cette lourde atmosphère de ce monde, « les demeures éternelles, » l'invitant à secouer, lui aussi, « ses blanches ailes » et à prendre à son tour son puissant essor vers ces hauteurs sereines, vers « ces champs de l'espace » où se trouve la source de la vraie poésie, parce que là est la source de toute vérité et de tout amour?

« La vie de Reboul, dit un de ses meilleurs amis, Jules Canonge, qui fut aussi bon poète, la vie de Reboul fut un modèle de ce qu'ajoute à l'éclat du talent la pureté du caractère ; si elle nous montre l'homme, le citoyen grandi par le poète, elle nous fait voir aussi, et par dessus tout, la grandeur du poète, dominée par la sublimité du chrétien. »

On n'attend pas, de nous, que nous rapportions à cette place tous les témoignages qui pourraient appuyer cette affirmation : ils seraient trop nombreux ; il faudrait reproduire presque tous les vers de Reboul. Nous devons nous borner à quelques citations.

Élevé et formé par une mère chrétienne, Reboul conservera fidèlement toute sa vie ces premiers enseignements ; il l'a juré, et il tiendra parole, malgré les sarcasmes de l'impiété :

J'ai vu tenir pour faux, presque pour criminel,
Ce qui me fut appris sur le sein maternel.
. . . .
Et j'ai dit à Pilate, aux Scribes, aux soldats :
« Le Christ sera mon Dieu, même sous vos crachats. »

C'est, en d'autres termes, mais avec la même force dans la pensée, le vers fameux de Lamartine :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe,

avec cette différence, en faveur de Reboul, que la foi de notre cher poète n'a pas souffert de la moindre éclipse et qu'il n'oublia jamais ce que sa mère lui avait appris.

Ce ne fut pas seulement dans sa vie privée qu'il se montra docile enfant de l'Église ; ce fut encore comme poète ; il comprit que la vraie poésie, qui vient de Dieu, doit remonter à lui et que la mission du poète est d'élever les cœurs. Cette mission, il l'accepte.

Eh bien ! s'écrie-t-il après quelques hésitations bien légitimes,

Eh bien ! je me soumets, Seigneur...
Vous m'avez appelé : dans ma nuit je me lève,
Et vous obéirai, comme obéit le glaive
Au bras qui le sort du fourreau.

Et se tournant vers sa lyre, il lui adresse cette véhémente apostrophe:

Souviens-toi du ciel ! ô ma lyre,
Car c'est du ciel que tu descends.

Pour lui il n'y a point d'inspiration, si elle ne vient d'en-haut : la foi est le principe de toute beauté et de toute grandeur. C'est ce qu'il a si bien exprimé dans son ode à Sigalon :

Ton pinceau sera grand, si ton cœur est pieux.

Évidemment un esprit de cétte trempe ne pouvait concevoir la foi sans une soumission ferme et entière à la croyance de l'Église : Reboul n'était point partisan de ce libéralisme qui veut accommoder les dogmes à ses fantaisies et ne donner d'autre étendue au domaine de la foi que la mesure juste du domaine de la raison :

Me préserve le ciel d'avoir pour ennemi
Le sein de cette Église où j'ai si bien dormi.

....

Plutôt que d'être en butte à ses inimitiés
Je briserais cent fois ma lyre sous mes pieds.
Sainte Mère ! Jamais si ma foi se délie,
Que ma langue se sèche et ma droite s'oublie !

Il ne veut pas que le poète ait d'autre guide que l'Église et son Christ :

Quoiqu'en proie aux assauts d'un monde déicide
Je t'ai parlé du Christ : tu le prendras pour guide

....

Si ta nef s'égarait ou sombrait en chemin,
L'Église serait là pour te tendre la main.

....

Sa foi te reverra dans ces régions pures
Où nul charme mondain ne ternit les figures.

Toutefois, Reboul ne méconnaissait pas les droits légitimes de la raison : sa foi, quoique simple et naïve, était une foi éclairée :

Je ne viens pas ici proscrire la raison,
Ni de tous les côtés borner son horizon ;
. . . .
Je ne la maudis point : c'est un trésor céleste,

Et ailleurs :

Non, je n'étouffe point la voix de la nature :
Dans le fond de mon cœur, je l'écoute plus pure.

Reboul chante toutes les vérités qu'enseigne l'Église catholique et il serait vraiment intéressant de le suivre à travers ses expositions si poétiques et si vraies de la science sacrée : le jugement, le purgatoire, le ciel, l'enfer et l'éternité. Citons ces beaux vers de son poème *Le Dernier jour* :

La mort est le chemin de l'immortalité :
La mort ne peut pas être une chose qui dure

Reboul exalte surtout la charité dans sa belle pièce : l'*Aumône* qui valut à nos pauvres de Nimes de si précieuses ressources. Dans le même cadre figure la *Première aumône de saint Vincent de Paul* : pièce d'une admirable simplicité et où le poète met tout son cœur. Mais surtout quel beau tableau du dévoûment et de l'héroïsme de la charité dans la pièce intitulée : *Les Petites Sœurs des pauvres !* Reboul s'adresse d'abord aux vieillards qui sont l'objet de leurs soins :

Si l'aumône répugne à votre main trop fière,
Elles iront pour vous, infatigable essaim,
Chercher de quoi pourvoir leur ruche hospitalière
Et leur faim s'oubliera tant que vous aurez faim.

Puis, il va frapper à la porte du riche, et lui rappelant que

L'aumône est un devoir et peut-être un besoin,

il s'efforce, en lui mettant sous les yeux l'exemple des Petites-Sœurs, de provoquer de sa part quelques élans de charité :

N'ayant rien à donner elles se sont données.
Anges médiateurs près du divin courroux,
Leur visite délivre et leurs mains fortunées
Demandent pour le pauvre encor moins que pour vous.

Que s'il ne donne pas, il peut s'attendre à voir fondre sur lui et sur le monde les châtiments de la justice de Dieu :

Vous avez vainement, pour abriter vos fêtes,
D'un bouclier plus fort armé l'autorité :
Si l'égoïsme règne, attendez-les toujours :
Car le calme du monde est dans la charité !

C'est ce calme qu'il désirait surtout pour sa ville natale, et son amour pour elle lui inspirait les vœux les plus sincères en faveur de l'union de tous les esprits et de tous les cœurs. Ni la vivacité de sa foi, ni l'ardeur de ses convictions politiques ne l'empêchèrent de prendre la modération pour ligne de conduite. « Quand donc, s'écriait-il, mettra-t-on de la mesure dans les choses, car c'est cela qui fait vivre... même les principes »

Et dans son ode sur l'*Immaculée-Conception*, on lit ces vers qui respirent le parfum de la plus suave charité :

Hélas ! notre cité scindée
Ne vit pas de la même idée,
Mais, étoile aux rayons vainqueurs,
De toute amère inquiétude,
Qu'aujourd'hui ta mansuétude
Régne seule dans tous les cœurs !

Il eût été heureux que ce vœu fût exaucé : il n'eût jamais aspiré à une meilleure récompense pour ses vers.

Ses concitoyens voulurent lui donner la plus belle dont ils pouvaient disposer : ils l'honorèrent du mandat de député, mais cette faveur, qu'il fut obligé d'accepter, le déconcerta ; sa modestie la considéra plutôt comme un châtiment :

> A peine ai-je rêvé le laurier du poète ;
> En m'élevant si haut qu'as-tu donc à punir ?

Il revint, du reste, bientôt dans sa ville natale qu'il avait quittée avec tant de peine et où seulement il respirait à l'aise : il s'éloigna de la capitale avec la joie de l'exilé qui rentre dans sa patrie.

Il reprend possession de lui-même, se remet à sa lecture favorite des Livres saints et de Corneille, et se replie tout entier en lui pour écouter les inspirations de son âme éminemment poétique.

Il ne sortait de ce recueillement que pour donner les exemples d'une foi agissante et courageuse. « Assidu sans ostentation à tous ses devoirs de chrétien, écrit son biographe, Reboul était catholique par le cœur et par les actes. Nulle page des préceptes sacrés ne s'était déchirée sous sa main. Il croyait à tout, il voulait en tout suivre les inspirations et les exemples du Sauveur... »

« Tel il a été jusqu'au bout, ajoute M. de Pontmartin, et telle restera sa poésie, fidèle image de sa vie et de sa personne. » Une longue maladie avait brisé ses forces, une ombre s'était faite dans son intelligence..., mais l'âme veillait, et avec elle le sentiment de l'honneur, pareil à ces lampes qui brûlent pendant l'agonie : « *Vole pa taca moun amo.* » Je ne veux pas sâlir mon âme, disait-il, dans ces moments suprêmes où les paroles se comptent et où la mort commence à les disputer à la vie. « Je ne veux pas

sâlir mon âme ! » Son vœu a été exaucé : son âme est demeurée intacte et sans souillure, au milieu des ruines du corps, comme sa poésie demeurera saine et forte, au milieu des ravages du temps. L'ange, cet ange gardien qui nous était apparu dans les premiers vers de Reboul, a pu jusqu'à la fin se mirer dans cette âme « comme dans l'onde d'un ruisseau, » et, plus tard, en « prenant l'essor vers les demeures éternelles», il a pu se demander s'il emportait avec lui le plus innocent des enfants ou le plus pur des poètes. »

Au chrétien, dans Reboul, s'unissait le royaliste, mais la religion garda toujours dans ce cœur la place qui lui convenait, c'est-à-dire la première place : c'est elle qui inspirait et soutenait sa politique. Il ne pouvait pas comprendre qu'on fût fidèle à la Monarchie quand on ne l'était pas à sa foi, et réciproquement :

Le Judas de son roi l'est bientôt de son Dieu.

Ce que Reboul considérait, avant tout, dans la monarchie, c'était le principe d'autorité qui était, à ses yeux, comme la garantie et la sauvegarde de l'ordre et de la stabilité, car l'autorité émane de Dieu :

Quel homme, au nom de l'homme, a-t-il pu commander ?
Il faut que pour nous faire à quelque discipline,
Dieu domine toujours celui qui nous domine.
L'homme à l'homme est semblable, et point du tout égal....

L'autorité ne saurait être respectée par ces hommes qui méditent le bouleversement d'un peuple, et qui ont

Saccagé la famille, et le sol, et l'autel,
Frappé d'exil, coupé des têtes couronnées.
....
O lâches Ésaüs, vendant la liberté,
Que peut penser de vous l'éternelle équité ?

Mais il ne faut pas que les dépositaires de l'autorité s'endorment dans l'illusion d'une sécurité trompeuse et

qu'ils attendent tout du ciel ; ils portent le glaive pour s'en servir. Écoutez comment Reboul fait la leçon aux rois :

Et vous croyez que Dieu vous a mis sur la terre
Pour vous croiser les bras et pour regarder faire!
Qu'indolents serviteurs de la fatalité,
On pourra croire encore à votre autorité !
Non, non, dès aujourd'hui, vous descendez du trône,
Car c'est à plus haut prix qu'on garde une couronne.
Qui n'est prêt à mourir ne peut longtemps régner.
....
O rois, réfléchissez, et rentrez en vous-même.

A l'heure où nous sommes, il faut, pour sauver la société, plus que la main de l'homme ; peuples et rois doivent demander au Seigneur de les aider :

Car du Christ seule encor la parole féconde,
Du fond de son tombeau, peut ramener le monde
Mort par un oubli de la foi.
Seule, elle peut, au bord du réduit funéraire,
Dire au cadavre infect : « Écarte ton suaire,
Au nom du Dieu vivant, Lazare, lève-toi ! »

Voilà la vraie politique, la politique chrétienne ; il faudra bien y venir, tôt ou tard, si nous ne voulons pas périr :

Sans le concours du Christ, vainqueur du monde antique
Rien ne s'élèvera sur le sol politique.
Les ouvriers ont beau travailler ardemment :
Ils creusent une fosse et non un fondement.

Cette politique chrétienne se personnifiait, pour Reboul dans l'antique et noble race des Bourbons. Sa lyre se plaît à chanter ce « nom d'amour, de gloire et d'espérance; » il salue le cercueil de Louis XVIII qui va rejoindre ses ancêtres dans les caveaux de Saint-Denis; puis c'est la *Fille de Louis XVI* qu'il célèbre en rappelant ses rares vertus :

Trois fois sur le sommet et trois fois sur l'abîme,
L'un n'a pu t'éblouir, ni l'autre t'effrayer,
Et tu fis voir à tous, femme grande et sublime,
Que c'est sous ton Dieu seul que tu pouvais plier !

Maintenant il nous fait admirer la grandeur d'âme de *Madame* de France, la duchesse de Parme, exilée de ses états et il offre en exemple aux monarques ce jeune et héroïque roi de Naples, François II, qui défend, pièce à pièce, à côté de sa vaillante épouse, les derniers lambeaux de sa pourpre :

Les souverains semblaient vouloir livrer d'eux-mêmes
Leur pouvoir à la rue et leur face aux blasphèmes !
Tu retrempes la pourpre en des flots glorieux.

Mais quels accents quand il entrevoit les hautes destinées de ce prince que la France attendait comme son libérateur ! Ici vibre l'âme du poète fidèle et Reboul se livre à tous les transports de son sincère enthousiasme. Il s'écrie :

Quelque chose de grand se couve dans le monde ;
Il faut, ô jeune roi, que ton âme y réponde !
Les temps sont en travail pour des jours plus heureux.
Le siècle est dévoré d'incurables ulcères :
Tu n'épouseras point ses honteuses misères,
Et de tous ces tombeaux recueillant les poussières,
Tu n'en bâtiras pas un palais ténébreux.

Il appelle de tous ses vœux le jour où l'auguste exilé rentrant dans sa patrie remontera sur le trône de ses ancêtres. Avec quelle piété naïve, avec quelle ferveur il demande au ciel de nous accorder cette grâce :

Mets un terme à tant de démence,
Rends, ô mon Dieu, la raison à la France
Rends les sujets au Souverain !

Sa prière s'adressait aussi à la Vierge, dès ses premiers vers :

Ce cèdre, dont les cieux avaient reçu le faîte,

....

N'a plus qu'un rejeton.
Veille, veille sur lui, secourable Marie ;
Qu'à ta voix dépouillant sa menaçante horreur,
L'aube de l'avenir se montre à ma patrie
Pure comme ton cœur !

Hélas ! le Ciel ne devait pas exaucer un vœu si légitime et si sincère. Henri de France, l'enfant du miracle, était destiné à mourir sur la terre d'exil : Dieu ne fit que le montrer à la France et la France n'a pu le connaître que pour le regretter et le pleurer ! Du moins Reboul a été plus privilégié que nous : il n'a pas eu la douleur d'assister à cet effondrement de toutes nos espérances !

Il fut fidèle jusqu'au bout, malgré les séductions auxquelles il fut exposé. Ceux qui cherchaient à le gagner ne connaissaient, certes, pas ce cœur de diamant, plus fort que toutes les séductions ; ils auraient dû lire ces vers où Reboul fustige

Tous ces lâches sans foi, sans honneur et sans âme ,

....

Tout ce qui tellement rampe à plat sur la terre
Qu'il ne saurait être écrasé.

....

Quoique toujours vendus, hommes toujours à vendre,
Qui s'élèvent sans cesse à force de descendre.

Il faut voir aussi avec quelles louanges il célèbre partout où il la rencontre la noble et courageuse fidélité au sang de nos rois. Un modèle de cette fidèlité fut Alphonse Boyer. D'autres admiraient en lui le maître de la parole et le juriste « portant un flambeau dans la main » ; Reboul préférait le considérer sous un autre aspect.

Moi, je t'admire aussi, mais dans un autre rôle :
Et j'aime mieux ton cœur encor qne ta parole.

....

Tu gardas ton honneur avec un soin avare,
Quand d'autres le vendaient au prix d'une simarre.

....

Le citoyen est pur de l'homme de parti
Rien n'est intéressé dans tout ce qu'il adore,
Et ton cœur sans espoir serait fidèle encore !

Le désintéressement ! tel était bien le caractère du dévouement de Reboul. Il avait rêvé de s'en aller avec « l'honneur d'un dévouement gratuit. » Hélas ! des revers de fortune vinrent s'abattre sur notre modeste boulanger et force fut à ses amis de s'occuper de porter remède à une situation si critique. Mais quelles précautions délicates ne furent-ils pas obligés d'employer pour triompher d'une si « austère simplicité » ? Henri de France vint au secours de son fidèle serviteur qui dut se résigner à accepter ce bienfait de ces mains augustes et vénérables, mais avec le regret de recevoir quelques-unes « de ces miettes dont l'exil avait besoin » et qui « payaient au-delà de sa valeur, ce qui, après tout, n'avait été que l'accomplissement d'un devoir. »

Quoi de plus beau que ce long devoûment qui s'afflige de n'avoir pu être tout à fait gratuit ! « Restons sur ce souvenir, dit A. de Pontmartin ; toutes les ingéniosités de la critique ou de l'éloge, ne nous offriraient rien de comparable. Reboul a été plus grand en acceptant que s'il avait refusé. Il a vécu et il est mort avec un dévouement qui sera non seulement pour les déserteurs et les transfuges, mais pour nous, sybarites de la fidélité..... irrités des plis de rose de notre martyre, une leçon et un exemple ! »

Reboul fut le type du royaliste et du chrétien, un modèle que nous ne devons pas nous contenter d'admirer, mais qu'il nous faut fidèlement imiter. Il fut grand surtout par sa foi et il se définissait lui-même quand il disait :

Le poète ici-bas plus qu'un autre mortel
Est cet ange tombé qui se souvient du Ciel.

F. Chapot.

FERDINAND FABRE ET SON ŒUVRE

(suite)

Julien Savignac, 1879.

Cet adolescent est ce qu'on nomme un *tempérament*.

Nerveux, maladif, peureux a ses heures, jaloux, irascible, orgueilleux â l'excès, le voilà au physique comme au moral, si je ne me trompe.

A quatorze ans, il aime d'amour une belle fille de dix-huit ans. Il ne lui manquait que cette passion prématurément éclose au fond de son cœur, pour donner à tous ses actes de gamin une tournure quasi virile, incroyable même à cet âge, pour tout autre que pour un méridional.

Nous avons connu un de ces enfants précoces aux sens de feu, au cœur ardent, à l'imagination surexcitée par de trop nombreuses lectures. A onze ans, il avait dévoré plus de mille volumes. Préférant de beaucoup la lecture aux jeux de son âge il passait le temps de ses récréations et de ses repas, plongé dans ses livres, perdu dans cette espèce d'ivresse, d'extase fiévreuse chère aux amateurs.

Or, cet enfant prenait un plaisir extrême à se rencontrer dans les champs, avec une honnête et jolie fille de dix-sept ans. L'entrevue avait lieu presque chaque jour de la belle saison, et, tandis que chèvres et brebis paissaient paisiblement, notre petit amoureux rendait compte à la bergère de quelque nouveau livre.

Alors l'enfant se lançait, il s'emballait des heures entières, sous le regard attentif, parfois humide de sa bien-aimée. Elle écoutait la brave fille, elle écoutait toujours ne se doutant pas certainement du secret ressort qui le rendait si éloquent, ni du puissant attrait qui, le lendemain, le faisait recommencer si volontiers.

Elle ne s'en douta jamais peut-être. Bonne mère de famille, elle est au village ignorante et heureuse.

Entré au collège à douze ans, lui, occupe une position dans le monde, mais les impressions premières sont vivaces et profondes. Il se souvient encore de son premier amour.

Dante aima Béatrix à neuf ans. Pourquoi J. Savignac n'aurait-il pas aimé Méniquette, cette exquise figure, pareille à ces bergères de vitraux, à ces petites saintes de Puvis de Chavannes !

Est-ce que notre climat n'explique pas certaines invraisemblances de Julien Savignac ? Songez donc que notre beau pays est la terre des *primeurs* par excellence, et vous comprendrez mieux.

— Ah ! je sais bien, qu'emporté par le charme délicieusement tyrannique des souvenirs, F. Fabre ne nous fait grâce de rien. Il s'attarde à nous décrire et l'atelier de son oncle, et les leçons de plain-chant et les succès d'Adrien, et les gâteries de Zabeth , et bien d'autres encore. Je le regrette, mais je constate avec vous que ces imperfections de détail n'enlèvent à l'œuvre rien ou presque rien de sa grâce et de sa fraîcheur.

Ce qui nous paraît vraiment dommage, c'est la triste fin de Méniquette. Le dramatique épisode de la passerelle n'était-il pas suffisant ? Pourquoi pousser à l'extrême ? Adrien Sauvageol gentil garçon, ami généreux méritait Méniquette. — Qu'en pensez-vous, lectrices ?

Toussaint Galabru.

Il y a trop de griffes dans ce roman. A la rigueur quand il s'agit du diable ou de ses suppôts on en comprend l'emploi, mais il ne faut jamais abuser de rien. Et F. Fabre en abuse vraimeut, comme son héros *Toussaint Galabru* abuse lui, de son infernale beauté pour triompher de la vertu cévénole. Barbette Aubagnac, Justine Pagès de Bédarieux, Mme Guillaume Bitirac née Julie Mazel, de Lunas, cette petite noire comme une taupe en vérité mais jolie tout de même avec sa mignonne figure de pruneau, et Jeanne Thomasset, la pénitente de M. le curé de Saint-Estève, du bon mais encore trop naïf et trop primitif abbé Nizerolles-Closcard, sont les victimes tour a tour de ce redoutable sorcier, de ce damné de Vèrénous.

Savez vous que pour un sorcier, Toussaint Galabru n'est pas dégoûté de l'humanité, et qu'il peut lui aussi s'écrier : *Homo sum et nil humani a me alienum puto ?*

Il aime les femmes ; il adore son enfant ; n'étaient sa chèvre Grette et ses luttes avec la robe noire nous le prendrions pour un des nôtres ! Mais non, laissons le communiquer directement avec l'Esprit des ténèbres, et que Satanas le griffe ou l'agrippe dans le temps comme dans l'éternité. Ne déflorons pas la légende de F. Fabre. Et puisque nous sommes enclins à l'indulgence, pardonnons au Bedarricien transplanté à Paris, de nous avoir si longuement promenés de Tantajo au roc rouge et du roc rouge au roc Philip !

Ne laisse-t-on pas quelque chose de soi aux endroits où l'on a vécu enfant ? La terre natale n'a-t-elle pas je ne sais quel charme qui nous enchaîne et ne nous permet point d'en perdre le souvenir ?

Et puis, n'y a-t-il pas par là de ces gracieux petits

oiseaux, besognant à qui mieux mieux, sur les figuiers ? Faisons comme eux et cueillons en passant une figue..., non..., une perle. «... A travers nos Cévennes pouilleuses, où les alouettes ne tombent pas rôties, il y a une créature admirable, c'est la mère ! Dans la pauvreté accablante, dans la misère hideuse, la mère garde l'enfant, le dorlotte, lui sourit, le fait pousser. Comme on devine vite que cet être menu est un morceau détaché de ses flancs !.... Mère touchante, mère sublime, endurant là, sur une chaise, sans se plaindre, le martyre du froid et de la faim, conservant, collé à sa mamelle tarie, son petit qu'elle nourrit de la dernière goutte de son lait, qu'elle réchaufle de la dernière chaleur de son sang... »

Monsieur Jean.

Monsieur Jean est quelque chose d'unique dans l'œuvre de F. Fabre.

L'action commence dans l'après-midi de la veille de Noël et finit à l'heure du réveillon.

Dans un si court espace de temps, F. Fabre a trouvé le moyen de placer un petit chef-d'œuvre dont il a le droit d'être fier.

Nous mettons ce livre à côté des *Courbezon* et de *Barnabé*, bien au-dessus des autres.

Ici F. Fabre a dessiné ses figurines dans un décor exactement peint et son livre est achevé. Il y a, dans Monsieur Jean, plusieurs chapitres qui, au point de vue de l'exactitude pittoresque, de la vivacité de l'impression, de la vérité du milieu sont tout à fait remarquables.

Et cette délicieuse Merlette la bien nommée ! F. Fabre la suit, il l'observe, il trace des croquis rapides, plutôt extérieurs que psychologiques ; il l'examine sous tous les aspects, de profil, de face, de trois quarts, si bien que

cette gamine délurée et friponne restera dans notre mémoire.

Quant à Monsieur Jean, c'est bien toujours le neveu de l'abbé Célestin, échappé à travers la grande nature maternelle comme un petit faune en soûtanelle rouge, petit faune plus ou moins innocent qui a parfois des pudeurs de petit clerc ou de jeune fille.

Lucifer.

Adieu les pastorales ; nous voici en plein drame clérical !

Lucifer ! Le titre seul donne la chair de poule.

— Que serait-ce si nous lisions le livre tout entier ?

— Eh bien oui, je l'ai lu ce gros volume d'un seul trait, et j'en ai la fièvre, et mon crayon a outrageusement raturé presque chaque feuillet. J'ai *griffé* des pages entières.

F. Fabre a toujours du talent mais a-t-il encore la foi catholique , apostolique et romaine ? Poser la question aux lecteurs de *Lucifer* et de l'*abbé Tigrane*, c'est la résoudre négativement.

Songez donc ! A l'heure où apparaît ce livre, dans les sphères gouvernementales, soudain a retenti comme un cri de guerre : « *le Cléricalisme ! Voilà l'ennemi !* »

C'est l'heure où par un singulier abus de la liberté et de la loi, les agents du gouvernement chassent de leurs demeures violées les congrégations religieuses !

C'est l'heure de la laïcisation à outrance, souvent même malgré le vœu et la résistance des communes !

C'est l'heure enfin de la persécution pour l'Église qui a nourri F. Fabre et tant d'autres ! Et, facheuse coincidence, déplorable oubli, c'est justement l'heure choisie par le nourrisson pour livrer au public affolé, (il en est

revenu depuis ce bon pubic) *Lucifer* et l'*Abbé Tigrane ! ! Quomodo cecidisti de cœlo ?*

Et depuis ? Depuis ! Pour vous convaincre que F. Fabre est loin de *Cauossa.* qu'il n'en est pas même sur le chemin, lisez : « *Madame Fuster ! !* »

— Quand l'Eglise était riche, les fils de famille entraient en masse dans le sacerdoce.

L'Église pauvre recrute presque exclusivement ses prêtres parmi les pauvres.

Pour les élever ces fils de paysans ou d'ouvriers, la charité catholique, publique ou privée, s'industrie merveilleusement ! Et, en passant, sachons-le reconnaître, le clergé de notre temps n'est inférieur à l'autre que par la naissance.

Jusqu'à quel point la reconnaissance due à leurs bienfaiteurs gênera-t-elle ces jeunes gens au moment suprème ?

Question bien délicate ! et lsissons à de plus habiles le soin de la résoudre ! !

Moins scrupuleux que nous, F. Fabre, dans *Lucifer*, a exploité cette situation ! Quand son triste héros, Bernard Jourfier, rencontre son bienfaiteur, le comte de Servies, c'est pour lui lancer à la face le cruel, le sanglant reproche de l'*avoir jeté, malgré lui, dans l'Église ! !* Et, singulière inconséquence ! Comme si ce n'était pas assez pour ce maniaque d'avoir, sans *vocation,* endossé la robe noire, il l'échange contre la robe violette. Et des mains de qui la recevra-t-il cette robe violette ? Des mains d'un Juif, d'un Crémieux et du même comte de Servies !

— Il faut que vous soyez puni, dit Jourfier au comte de Servies, d'avoir fait de moi un prêtre.

Nous comprenons ceci, à la rigueur, mais quand, quelques pages plus loin, pour le plaisir de se venger des Jésuites qu'il hait, l'abbé Jourfier accepte la mitre que lui offre le comte de Servies : nous ne comprenons plus.

Ou plutôt nous comprenons trop bien ! !

Lucifer est une monstrueuse erreur historique, politique et théologique. F Fabre a faussé l'histoire et le dogme aussi bien que la morale, pour pouvoir plus aisément réhabiliter un homme qui, (s'il existe tel quel dans le clergé), ne peut être qu'un traitre, un homme qui, après avoir vécu comme Judas, mourra comme lui, en *réprouvé !!*

Pour doctrine, le Gallicanisme dans ce qu'il a de plus condamné !

Pour morale, la haine des Congréganistes, et tout particulièrement des Jésuites ! En politique, naturellement le républicanisme le plus pur !

Voilà, en trois mots, l'orgueilleux, l'irascible, l'atrabilaire personnage qu'on propose à notre admiration !

Le désespéré excite notre pitié, mais le mauvais prêtre fait naître en nous le mépris !

Dans l'œuvre de F. Fabre, *Lucifer* est une tache.

Morts ou vivants, les Jourfier ont la rage satanique de vouloir forcer les portes de l'Eglise. Eh bien, quand on est Jourfier, on se tient loin, dans le monde, et on laisse tranquille l'Église qui n'a que faire de vous !

L'Abbé Tigrane

Après les Frères-libres, les Desservants ! Après les petits Curés, les Doyens ! Après les Doyens, les Archiprêtres, puis les Chanoines, puis les Évêques et les Cardinaux, tout passe entre les mains de F. Fabre ! Oui, toute la sainte hiérarchie est traitée par ce peintre de mœurs cléricales. Nous la voyons successivement défiler dans son œuvre, mais non sans y laisser quelques-unes de ses plumes !

L'Abbé Tigrane, candidat à la Papauté !

Il n'y manquait que le souverain pontificat ! Il arrive à son tour.

Si, dans l'*Abbé Tigrane*, il n'y a pas plus de *sympathie respectueuse* pour le clergé que dans *Lucifer*, il y a du moins plus de sincérité et de vérité dans l'observation.

Tout n'y est pas parfait cependant.

Relevons tout d'abord une petite erreur commune à ces deux livres. A un moment donné F. Fabre parle des *Vicaires-Généraux* capitulaires, dc Lormières et de Sylvanes. Il se trompe tout simplement sur ce point de juridiction ecclésiastique.

Du vivant d'un évêque, l es prêtres choisis par lui et *agrées* par le gouvernement pour l'aider dans l'administration de son diocèse sont les *Vicaires-généraux*. L'Évêque mort, leur personnalité morale meurt avec lui, il n'y a plus de vicaires-généraux.

L'autorité diocésaine passe alors au Chapitre et à son Doyen, qui, réunis, nomment un *Vicaire-Capitulaire*. Le gouvernement agrée le choix du Chapitre le choix peut se porter soit sur les ex-vicaires généraux, soit sur un de ses membres, et le *Vicaire-Capitulaire*, c'est-à-dire nommé par le Chapitre, jusqu'à l'arrivée du nouvel Évêque, jouira de pouvoirs très étendus, mais, en revanche, assumera à lui seul toute la responsabilité diocésaine.

Le second reproche que nous ferons à F. Fabre est plus grave.

Déjà, dans *mon Oncle Célestin*, nous l'avons vu s'autoriser d'un fait historique du moyen-âge pour l'appliquer au clergé du XIX[e] siécle. Le procédé est plus habile que loyal. Mais autres temps, autres mœurs, et de ce qu'une chose s'est produite, on ne peut rigoureusement en conclure qu'elle se produit chaque jour.

Dans l'*Abbé Tigrane*, renouvelant sa tactique, le romancier nous fait l'ignoble scène du cadavre de Mgr de Roquebrun !

— Parce qu'au siècle de fer il a plu à Étienne VI de faire déterrer, juger et exécuter le cadavre du pape For-

mose, Rufin Capdepont, même le voulant bien, aurait-il pu, de nos jours, jouer aussi indignement avec le cadavre de son prédécesseur? Ne le croyez pas une minute.

F. Fabre ne connaît plus son clergé. Cet épisode du pape Formose fait bien dans le fond du tableau; c'est dramatique au possible, mais pas du tout *clérical!*

Supposons un instant un Rufin Capdepont vraiment dans l'esprit de son ordre. Admettons qu'il soit aussi haineux et aussi orgueilleux que celui de l'auteur, aussi favorisé que lui. Une fois crossé et mitré savez-vous ce qu'il fera? De magnifiques funérailles à son prédécesseur; il prononcera son oraison funèbre, et parlera même de lui ériger une statue dans la cathédrale.

Voilà qui est plus ecclésiastique et plus commun que toutes les imaginations de F. Fabre! Que les prêtres ressentent de la haine! Qu'ils soient souvent orgueilleux, surtout quand ils se comparent aux autres; que l'ambition leur fasse commettre même des bassesses, tout cela est bien dans le domaine du possible. Ils sont hommes et par conséquent sujets à toutes les misères humaines. Mais, l'esprit de corps fortement développé chez eux surtout dans leurs rapports extérieurs avec le monde, et le grand courant d'idées religieuses dans lequel ils sont plongés de si bonne heure, déteignent trop sur toute leur personne pour qu'ils se laissent jamais aller jusqu'à piétiner publiquement sur un cadavre.

Je ne discute pas, je constate les faits et j'en appelle de F. Fabre, ignorant ou mal inspiré à F. Fabre mieux informé et mieux inspiré!

Ne nous occupons pas exclusivement de Rufin Capdepont tel qu'il devrait être ou du moins tel qu'il est pratiquemeut, mais de ce Rufin Capdepont tel que F. Fabre l'a fait dans son roman.

L'abbé Tigrane, cet âpre montagnard de Harros, né

dans les dernièrcs couches sociales, et, *supplice atroce !* tourmenté par un génie supérièur, aspire à émerger au-dessus de la *bourbe natale*, à envahir l'épiscopat.

Pour arriver á son but, tous les moyens lui seront bons ; il ne reculera devant rien. N'oubliez pas cependant (et il faut avoir une rude bonne volonté pour ne point l'oublier) que l'abbé Tigrane possède à un degré *très-haut* le sentiment de ses devoirs , qu'il est pieux, fidàle à toutes ses pratiques religieuses, capable de la plus rigide probité. Le *caractère ecclésiastique* est resté *entier* chez lui ; nulle considération ne le décidera jamais à y porter atteinte !

Quelle aberration ! Quelle formidable puissance de l'erreur !

Un prêtre s'est rencontré , fier, cassant , méprisant pour ses inférieurs, jaloux, orgueilleux, insolent pour ses supérieurs, emporté, violcnt pour tout le monde. Son cœur, desséché par l'ambition, *endurci* par l'*habitude de la chasteté* est fermé à tous les sentiments humains. Ce prêtre a rampé, comme un plat valet devant tous les pouvoirs qui pouvaient servir son ambition. Ce prêtre déteste son Évêque. Par les émotions qu'il lui a données on peut même le considérer comme son meurtrier. Ce prêtre a toujours fait bande avec ceux de ses collègues *(ni les plus honnêtes ni les plus purs revendicateurs*) acharnés des libertés de l'Église de France, ses opinions sont erronnées, peut-être même *hérétiques !* Ce prêtre ne respire que la haine et la vengeance ; ce prêtre implacable, malgré la sublime prière qu'il récite chaque jour, ne veut ni ne sait pardonner..., mais ce prêtre *fut chaste*. Donc il possède à un degré *très-haut* le sentiment de ses devoirs. Donc il est pieux, fidèle à toutes ses pratiques religieuses, et le *caractère* ecclésiastique reste *entier* chez lui.

Et F. Fabre, par la bouche de l'abbé Mical, de lui

répondre,... Tu vois donc..., qne tu peux prétendre non seulement à l'évêché, mais à l'archevêché, mais au cardinalat. mais à la tiare elle-même.

Ratifiera qui voudra cette étrange, cette immorale conclusion ! Pour moi. *Etiamsi omnes, ego non !*

SYLVAIN.

LA FEMME DU JOUEUR

(suite)

II

Le lendemain matin, à déjeûner, mon père me dit : « Eh bien ! lady Anne, — il aimait beaucoup à m'appeler de ce nom, — quel est celui de vos nombreux cavaliers qui vous a été le plus agréable ? »

Je répondis sans hésitation : « M. Leyton, père, et beaucoup plus que les autres. »

Je crus voir comme une ombre passer un instant sur ses traits. « Ah ! oui, reprit-il, je le connais. Charmant jeune homme, en vérité, mais j'ai entendu dire qu'il aimait un peu trop le jeu. »

Le jour suivant, je revis Charlie. Ai-je besoin de dire que, dès lors, il fit naître toutes sortes d'occasions pour me rencontrer, si bien que ses attentions finirent par être remarquées.

— Lady Anne, me dit un jour mon père, aimeriez-vous un voyage à Paris ?

— Oh ! oui, père, par dessus toutes choses.

— Je dois y aller demain pour affaires urgentes. Hâtez-vous de faire vos malles. Votre mère et vous, vous viendrez avec moi.

La brusque répartie de mon père m'étonna fort. La pensée me vint aussitôt que je ne reverrais plus M. Leyton. J'avais de lui quelques livres et de la musique que j'aurais voulu lui rendre. Mais quelque chose, je ne saurais

dire quoi, m'empêcha d'en parler ou de questionner mon père à son sujet.

Le même soir, j'étais assise dans la serre, cachée par les larges feuilles d'une plante tropicale, quand j'entendis mon père entrer dans le salon et s'adresser à ma mère : « Elle supporte bien la chose, lui dit-il ; maintenant j'ai grand espoir. Si jeune, si inexpérimentée, je ne crois pas qu'elle se doute de l'impression qu'il a faite sur elle. Un changement de scène, de nouvelles préoccupations lui feront bientôt oublier cette fantaisie, si toutefois c'en est une.

— Dieu le fasse ! répondit ma mère, en soupirant.

Je n'eus pas alors la moindre idée, le moindre soupçon que c'était de moi qu'ils parlaient. Je me demandai pendant quelques minutes quelle était donc cette personne dont la pensée devait être remplie d'images nouvelles propres à faire oublier les anciennes. Puis j'oubliai tout complètement jusqu'aux jours qui m'en ramenèrent l'amer souvenir.

Quelque violent désir que j'eusse de visiter cette magnifique ville de Paris, ce ne fut pas sans une réelle souffrance de cœur que je quittai l'Angleterre. J'en suis sûre, j'ignorais alors moi-même que j'aimais M. Leyton. Mais lorsque je m'éloignai de lui, il se faisait un vide dans ma vie, que rien ne pouvait remplir. Je n'essayais pas de m'en rendre compte, et je n'en cherchais jamais la raison.

Nous descendîmes dans un brillant hôtel, près de la Madeleine, et nous fûmes bientôt plongés tout entiers dans les joies et les beautés de Paris.

Un matin, — que de fois ai-je souhaité que les rayons de ce soleil, en se levant, m'eussent trouvée dans le cercueil, — nous sortîmes de très bonne heure, pour visiter le Louvre. Nous promenâmes longtemps à travers les longues et splendides galeries jusqu'à ce que la fatigue ne me permît pas de marcher plus longtemps.

« Arrêtez-vous ici, et reposez-vous, lady Anne, » me dit mon père, en m'indiquant un joli siège, recouvert de velours écarlate, et placé dans le retrait d'une fenêtre qui donnait sur le pont et les rues pleines de mouvement. Je m'assis avec délices. Mon père et ma mère continuèrent leur promenade. Je restai seule, si pleinement absorbée par la vue pittoresque du dehors, que j'en oubliai la salle même où j'étais, lorsque soudain une voix se fit entendre près de moi, en même temps qu'on me touchait légèrement le bras :

— Miss Summer, c'est la troisième fois que je vous adresse la parole : à quoi donc pensez-vous si attentivement ?

Je me retournai brusquement. M. Leyton était debout devant moi. Trop surprise pour pouvoir parler, j'écoutai comme dans un rêve.

— Quelle cruauté de votre part ! Pardonnez.moi, miss Summer. Ce n'est plus propos en l'air ou bagatelles dont je puis vous entretenir maintenaut. Oui, il a été bien cruel de votre part, de partir sans me dire où vous alliez. Croyez-vous qu'il y ait quelque part, une terre, un endroit assez caché ou assez éloigné pour que je ne puisse vous retrouver ! Ne savez-vous pas que je vous aime, Anne ! »

Hélas ! Le mot etait lancé. Ce fut un trait de lumière qui me révéla en un instant ce qu'il y avait de plus caché au fond de mon cœur. Je ne me rappelle plus comment répondis, mais il devina mon secret, et mon silence lui plut encore mieux que mes paroles.

Quelques minutes s'écoulèrent.

— Anne, me dit-il, enfin pourquoi êtes-vous venue à Paris ? La chose a été bien prompte ! Je me demande comment il s'est fait que j'aie pu reconnaître vos traces.

— Je ne saurais le dire — mon père avait affaire ici et il a désiré que nous l'accompagnions.

— Et moi je crains, Anne, que son seul motif ait été de vous séparer de moi.

— Impossible, m'écriai-je, et pourquoi donc ?

— J'ai très peur qu'il n'ait entendu sur mon compte de faux rapports. Mais tenez ; le voici qui vient.

Je courus à sa rencontre, la figure rayonnante et le cœur plein de joie. Charles me suivait. « Mon père, voici M. Leyton. N'est ce pas qu'il a eu vite fait de nous retrouver dans Paris ?

Plus de doute. Une seconde fois mes yeux et ma physionomie avaient révélé mon secret, car ma mère pâlit subitement, tandis que mon père chancelait comme frappé d'un coup soudain. Mais ils étaient de trop haute éducation pour laisser percer sous leurs paroles quoique ce fut de leur émotion. Charles fut invité par eux à dîner avec nous. Chemin faisant, il exposa à mon père, les motifs qui l'avaient décidé à nous suivre, et demanda son agrément.

— Je ne peux vous le donner encore, répondit mon père. Il faut tout d'abord que j'en cause avec Anne elle-même. Vous connaissez, M. Leyton, l'unique objection que j'ai à faire à votre demande. Je veux agir avec vous en toute sincérité. Comme fortune et comme naissance il se peut que vous l'emportiez sur mon enfant. Mais j'ai entendu dire que vous aviez contracté une habitude que j'ai en horreur, celle du jeu. Sachant ce que je sais, et aimant ma fille comme je l'aime, car elle est toute ma joie et je n'ai que celle-là, j'aimerais mieux la voir mourir, que de la voir devenir la plus malheureuse de toutes les femmes, la femme d'un joueur.

— Vous êtes sévère, presque injuste, répondit mon mari. Cela est vrai, je l'avoue, non sans remords, je me suis laissé entraîner quelquefois par mes compagnons, et en plus d'une rencontre, par ma propre folie, j'ai fait des pertes sérieuses. Et cependant, je vous conjure de

croire, M. Summer, que le jeu n'est pas encore chez moi, Dieu merci, une habitude invétérée.

Mais mon père ne se laissa pas facilement convaincre ; il connaissait la force presque irrésistible de cette ruineuse habitude. Il savait que pour se défaire d'une passion qui fascine à un tel point ses victimes, il fallait se surveiller et se maîtriser au plus haut degré, et de cette surveillance, de ce haut empire sur soi-même, il n'en voyait aucune promesse dans le beau, l'aimable, le spirituel Charles Leyton. Je n'ai pas besoin d'insister, ma sœur, vous pouvez deviner le reste. Je me laissai bientôt emporter dans la perspective éblouissante de la vie nouvelle qui allait s'ouvrir devant moi.

Mon père avait exigé une promesse, celle que, pendant une année, M. Leyton s'abstiendrait de parler mariage ou à lui ou à moi, et il avait résolu, le pauvre père, de le surveiller minutieusement pendant ce temps. L'année passa. M. Leyton se conduisit, en toute circonstance, en homme parfaitement résolu à rompre avec ses erreurs passées; et pendant cette année, le connaissant mieux encore, je résolus de joindre ma vie à la sienne, quelque pût être mon avenir. Aussi, quand l'année eut pris fin, et qu'il renouvela sa demande, mon père n'avait plus de raison légitime de refus. Il me laissa libre.

Cependant, il me donna un dernier avertissement. Un soir, il me fit appeler. Son émotion me frappa.

—Anne, me dit-il, j'ai désiré vous parler encore une fois avant qu'il soit trop tard. Prenez bien garde à ce que vous allez faire. J'ai un pressentiment que je ne puis écarter, une appréhension qui me paraît un présage, une de ces craintes que Dieu inspire aux cœurs des parents. Je crains que vous ne soyiez pas heureuse. Je crains que dans quelques années, M. Leyton ne soit tenté comme il l'a été jadis, et alors que deviendrez vous ?

Dites-moi. Ne pouvez-vous pas l'oublier complètement, et trouver quelqu'autre part le bonheur ?

— Non, mon père, quel que doive être mon sort, je l'accepte, et je ne reprendrai pas ma parole, et pardonnez-moi si ce que je dis vous paraît obstination encore plus que raison.

Hélas ! mot par mot, le pressentiment s'est réalisé, et dans ses plus profondes humiliations, lorsque ma vie était traînée dans la fange et que je buvais à cette coupe amère à laquelle si peu de femmes trempent leurs lèvres et survivent, j'avouais que mon grand châtiment n'était que justice.

Je quittai la maison paternelle aussitôt après le mariage : nous allions en Suisse. Je vois encore, car l'image s'est gravée dans mon cœur , mon père , debout sur le marchepied de la voiture avec son bon sourire, quelque peu attristé ; je l'entends me crier de sa bonne voix encourageante : « Bon voyage ! lady Anne. Envoyez-nous de bonnes nouvelles, ma chérie, et que Dieu vous bénisse !»

Je ne devais plus le revoir. Il mourut avant mon retour. Je remercie la Providence qui l'a rappelé à elle avant qu'il vît son enfant si chéri , réduit à la condition des plus malheureuses créatures d'ici-bas.

Ma mère continua à vivre seule et pendant quatre ans je fus la plus heureuse des épouses. Mon mari tenait une conduite exemplaire. Notre chez-nous était un petit paradis. On nous citait comme le plus fortuné des ménages. En ce temps-la, je me riais des craintes et des pressentiments qui avaient assombri la première année de ma nouvelle vie, et, quelquefois depuis quand j'avais le cœur et l'âme las et navrés, et qu'il me semblait que je ne pouvais plus le lendemain reprendre encore mon fardeau et vivre, je l'avoue, j'avais regret de ne pas être morte pendant ces années de bonheur, avant d'avoir connu la misére , la détresse , que les sombres années suivantes

devaient amener sur moi. Mais il n'en est plus de même maintenant que je vais mourir, et que j'ai l'éternité devant moi. Je bénis mon Père céleste de ce qu'il m'avait destinée à vivre et à mourir ainsi.

Un soir, mon mari ne revint que très tard à la maison. Moi, ne soupçonnant aucun malheur, je l'attendis. Le beffroi de l'église frappait minuit lorsqu'il rentra. Ses manières avaient quelque chose de froid et d'embarrassé. On eut dit que mon regard le gênait, et qu'il voulait s'y dérober.

— Charles, lui dis-je, où vous êtes vous arrêté si longtemps ?

— Oh ! seulement chez M. Brunwton.

— Qu'avez-vous fait pour rester si longtemps ? Y-a-t-il eu quelque musique ?

— Non, répliqua-t-il en se détournant. Nous avons joué aux cartes.

Oh ! la crainte froide, affreuse qui me saisit, qui fit refluer tout le sang de ma figure et le précipita follement autour de mon cœur, qui arrêta la respiration sur mes lèvres et me cloua sur le sol, le tremblement glacial qui me secoua, et me montra en un moment, et d'un seul regard, l'épouvantable avenir ! Quand la force me revint, j'allai à lui, je mis mes mains sur son bras, je levai mes regards vers lui. « Charles ! » et ce fut ma seule parole. Mais il m'écarta brusquement :

— « Anne, vous n'allez pas me faire une scène. Quoi ! un homme ne pourra pas maintenant toucher à une carte, sans s'exposer à de pareilles lamentations.

C'était la première fois qu'il me parlait rudement. Voila pourquoi je me le rappelle si bien. Jour par jour, l'ombre s'abaissa plus épaisse et plus noire sur notre maison jadis si heureuse. Je ne puis compter les degrés par lesquels descendit mon pauvre mari. Les chosses empirèrent encore et encore. Tout d'abord, il ne passait au jeu que les

soirées, plus tard, ce furent des nuits entières, et même des jours complets. Il perdait lourdement. Un sort fatal semblait être sur lui; car jamais il ne touchait une carte sans perdre. Et si insatiable était cependant sa passion que plus il perdait, plus il jouait. On eut dit que vivre loin de la table de jeu, était impossible pour lui.

(*Traduit de l'anglais.*) (*A suivre.*)

1

NOEL

J'entends la cloche sainte,
Qui tinte
Joyeuse dans la nuit,
Pendant qu'en sa demeure,
Satan de rage pleure
A l'approche de l'heure
Qui va sonner: Minuit.

Un enfant vient de naître
Pour être
Le Sauveur des humains;
La Clémence Eternelle,
Plus grande se révèle
Et sur les fronts ruisselle
De ses petites mains.

Un nimbe l'environne
Couronne
D'un éclat triomphant,
Et la douce Marie
Vierge et Mère attendrie,
Pour l'Humanité prie
Un tout petit enfant.

De sublimes louanges
Les Anges,
Font retentir les airs,
Sauvée en sa détresse
La terre avec tendresse,
A leurs chants d'allégresse
Mêle ses saints concerts.

La voix retentissante
Puissante
De l'Ange Gabriel,
Vibrant comme un tonnerre,
Crie : « A tous paix sur terre,
Au Dieu qui régénère,
Gloire au plus haut du Ciel !

Paissant sur les Collines
Voisines
Leur fidèle troupeau,
Des bergers voient l'étoile
Qui, parmi l'épais voile
De la nuit, leur dévoile
Le souverain berceau.

Où rendent leurs hommages
Les Mages
Avec sérénité,
Adorant dans l'enfance
Et la frêle innocence
De Jésus, la puissance
De sa Divinité.

Du berceau salutaire
La Terre
Reçoit la liberté,
Et c'est d'une humble crêche
Qu'à tout âme qui pèche
Un Dieu pardonne et prêche
La Grande Vérité.

Georges Rebuffat.

23 novembre 1890

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, Décembre 1890.

C'en est fait de l'année 1890. A la revoir dans son ensemble, elle me paraît triste et monotone. D'abord elle avait eu de fâcheux débuts. Ce n'était pas une bonne fée, mais un lugubre personnage, l'*influenza*, qui se tenait auprès de son berceau. Quels vilains jours que ces premiers jours du mois de janvier, silencieux, mornes, vêtus de gris, presque noirs ! C'était à en pleurer. Et tout de même l'année a fait son chemin, sans secousses, par exemple, et sans accidents ni surprises agréables. Quelques cahots par-ci par-là et puis le roulement continu dans l'orniére qui s'étend encore maintenant devant nous, un peu plus profonde peut-être, mais toujours à perte de vue.

Une visite présidentielle , journée rapide sans lendemain, une trombe d'eau dégénérant en inondations et causant aux riverains de nos cours d'eau de sérieux dommages, la première ne compensant pas la seconde, telles ont été les grandes émotions de notre vie provinciale. J'ajoute pour les Nimois la distraction fréquente des élections municipales. Pour nous constituer une édilité, il a fallu plusieurs reprises. Le malheur cst qu'il est difficile de faire un choix également agréable à la population et à l'autorité centrale. Jusqu'ici on n'a pu s'entendre. 1890 nous lègue bien un conseil municipal. Mais les gens habiles en ces sortes de pronostics secouent la tête sur ce personnage éphémère, et prétendent qu'il

n'est pas né viable. Il mourra donc et ses heures paraissent comptées. Il s'y résigne, car il pense revivre, et il pourrait se faire qu'il eut raison. Tout dépend du suffrage universel qui, dans notre bonne France, a l'heureux privilège de ressusciter le lendemain ceux qu'il a tués la veille. Aussi bien l'on s'en méfie de ce suffrage. On assure qu'il est hypnotisable et qu'il cède parfois à des suggestions perfides. On verra à la prochaine crise de rompre définitivement le charme, opération à laquelle depuis un an, la ville de Nimes se montre opiniâtrement rebelle.

Le dénouement de tout ceci sera pour l'année qui commence. Attendons-le patients et résignés, et, s'il est possible, chez nous; car dehors, il fait froid. Le thermomètre baisse et ne se presse pas de remonter. Nous avons compté, aventure rare pour notre climat du Midi, jusqu'à 7 degrés au-dessous de zéro. Entre-temps, la neige fait un semblant d'apparition. Elle se montre, puis fond en un instant, puis revient et disparaît plus vite encore : quand on ne la voit pas, on l'attend, et quand on ne l'attend plus, on la voit.

De pareils caprices ne laissent pas que d'inquiéter les marchands qui garnissent leur étalage ou enrichissent leur devanture. Très pittoresque l'effet de neige sur la montagne ; mais singulièrement déplorable dans les rues d'une ville aux approches du premier jour de l'an. Un ciel gris et la vapeur lourde et fade, qui s'en dégage, sont peu propres à rehausser les merveilles qui, à cette époque de l'année, étincellent dans les vitrines. Les bijoux pâlissent dans leurs écrins, les beaux livres se morfondent dans leur reliure ternie, les poupées grelottent sous leurs paillettes, et les bonbons et les pralines s'affaissent humiliés dans leurs cornets sans gloire. Que Dieu préserve de la neige les étrennes de 1891.

A moins, cependant, qu'elle ne soit une gracieuse et

poétique illusion comme celle qui argente le toit de ces crèches mignonnes qui excitent le ravissement des enfants en ces fêtes de Noël ! Nous en avons vu de bien jolies cette année ! Rien n'y manquait, ni les agneaux, ni les bœufs, ni l'âne, ni le chameau, superbe monture des rois Mages. Ceux-ci attiraient généralement la curiosité et provoquaient l'admiration de tout le petit peuple des bébés, tant ils avaient de grâce et de majesté imposante sous leur habit de velours et leur manteau de pourpre. Et les bonshommes Noël avec leur longue barbe blanche douce et soyeuse, et les arbres de Noël étalant leurs feuilles toutes vertes et agitant leurs pendeloques de cristal, il y en avait et à profusion !

Heureux temps pour les bébés que ces fétes et cette semaine de Noël ! Et quels charmants et attendrissants souvenirs ils laissent dans l'âme et comme ils ravivent à tout âge les immortelles espérances que le Christ, en naissant, apportait au monde !

Ces espérances sont chères au chrétien, car, enfin, il faut bien le dire, pour ceux qui ne sont plus enfants, la fuite précipitée du temps, si bien marquée par le passage d'une année à une autre, n'est pas sans inspirer quelques sérieuses réflexions !

Fugaces labuntur anni disait Horace : et dans sa romance du *Lac*, Lamartine se posait la fameuse interrogation :

Sur l'Océan des âges
Ne pourrons-nous jamais fixer l'ancre un seul jour ?

Le chrétien sait où fixer son ancre. Il sait où doit le porter ce flot incessant des années, et dans cette traversée, les yeux fixés vers l'éternité, il n'a qu'une seule manœuvre : « Fais le bien, advienne que pourra. »

Faire le bien, c'est-à-dire être utile à tous et ne nuire à personne. Voilà quatre ans, mes chers lecteurs, que la *Revue du Midi* inscrivait cette promesse en tête de son

programme. Elle a tenté constamment de la réaliser, et je puis vous répondre de la sincérité de son désir. Pendant quatre ans les sympathies ne lui ont pas fait défaut, et en commençant sa cinquième année, elle espère les retrouver toujours fidèles. Disons-le très modestement. On nous connait maintenant, et si nos défauts n'échappent pas au lecteur intelligent, le lecteur équitable nous saura gré de nos efforts. On a bien voulu nous féliciter publiquement de l'essai de décentralisation littéraire que nous tentions. L'expérience n'a pas tourné contre nous. Nous en sommes convaincus; riche est le sol sur lequel nous sommes et pour y faire éclore en abondance les fleurs et les fruits, les premières charmantes, les seconds savoureux, de l'intelligence et des belles lettres, il ne s'agit que de rencontrer dans l'atmosphère qui nous entoure, quelques chauds rayons de bienveillance et d'affection. Ils nous viennent déjà de loin ces rayons, mais c'est dans notre province que nous en cherchons les principal foyer. Plus il rayonnera, plus la *Revue du Midi* sentira se développer en elle la volonté et le moyen de mieux faire encore que par le passé.

Et maintenant, chers lecteurs, Fidelis vous souhaite une bonne et heureuse année. Qu'elle vous soit douce et clémente : cela est dans ses vœux. Il l'espère pour vous sans pouvoir l'affirmer. Une année qui commence, c'est l'inconnu, et que nous apporte-t-elle ? mystère. Un de nos collaborateurs va vous le dire en vers charmants que je vous laisse pour clore cette chronique, en souhaitant à la *Revue* et à nous, que le poète inconnu nous communique plus souvent les fruits de son heureuse veine. Le fera-t-il ? Mystère.

FIDELIS.

1891

CHI LO SA

Douze coups, frappés sur le bronze,
Annoncent le Premier de l'An.
Le pied goutteux, le chef branlant,
L'An mil huit cent quatre-vingt-onze,
Solide encore, malgré ça,
Nous apporte... quoi ? — *Chi lo sa ?*

Est-ce le chagrin, la tristesse,
Est-ce la douleur ou la mort,
Est-ce, vêtu de pourpre et d'or,
Le plaisir et sa folle ivresse,
Trame légère que tissa
La vieille Parque ? — *Chi lo sa ?*

Surgissant de la nuit profonde,
Vient-il faire voir aux humains,
Échelonnés sur les chemins
Plus ou moins rudes de ce monde,
Pélion au-dessus d'Ossa,
Pour grimper au ciel ? — *Chi lo sa ?*

Vient-il adoucir la souffrance
Du peuple las, désabusé ?
Vient-il lui rendre l'espérance
Que méchamment on effaça
Du nouveau *Credo* ? — *Chi lo sa ?*

Vient-il établir sur la terre
Enfin le royaume de Dieu,
Apporter la paix au milieu
Des peuples armés pour la guerre,
Pour la lutte que commença
Caïn, le maudit ? — *Chi lo sa ?*

Vient-il porter des croix, des mîtres,
D'autres insignes glorieux,
Ou, lecteurs, si vous l'aimez mieux,
Vous donner plus d'or, plus de titres
Qu'un *Nusingen* n'en ramassa
Dans ses larges mains ? — *Chi lo sa ?*

Vient-il, écartant de la route,
Les épines et les douleurs,
Vous apporter, gentils lecteurs,
La couronne que sans nul doute
La main des anges vous tressa ?
Trop tôt, dites-vous ? — *Chi lo sa ?*

Mais n'est-il pas très ridicule ,
De forcer sa voix pour chanter ?
Il vaut bien mieux vous souhaiter,
Simplement, selon la formule,
Une bonne année. Avec ça
Chacun est content ! — *Chi lo sa ?*

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

La discussion du budget s'est poursuivie, pendant la première quinzaine de ce mois, à la Chambre des députés : le défilé des millions a eu lieu au pas de course et l'état-major de notre armée d'honorables a été charmé d'assister à cette revue féérique.

Au budget de l'agriculture, de nombreux amendements ont éte ou repoussés, ou retirés : le moyen pour le gouvernement de fournir des ressources contre le phyloxéra, contre les maladies du châtaignier, du pommier, etc.? La suppression de l'administration forestière était chose plus grave, mais le ministré a dèclaré qu'il ne fallait pas toucher à ce qui lait une partie importante de la fortune nationale, et comment d'autre part, pourrait-il supprimer ces emplois qui lui servent si bien à contenter tant de républicains excellents ! La majorité s'est inclinée et a conservé les conservations......., qui ne seront pas pour les conservateurs.

Les postes et télégraphes ont été l'objet d'un privilège : leur dotation est accrue de deux millions deux cent mille francs, destinés à augmenter le personnel, à améliorer le matériel et à créer de nouveaux bureaux. Il ne faut pas s'en plaindre : toutes ces améliorations étaient urgentes.

Aux colonies, au contraire, les employés fourmillent : ils s'embarrassent, et les protestations n'ont pas manqué contre cette épidémie que l'on est convenu d'appeler « la pléthore des fonctionnaires. » On voulait même refuser le vote d'une partie de ce budget. L'attaque a été encore plus forte au sujet du Tonkin : M. Le Myre de Vilers a vigoureusement reproché à M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat, de vouloir trancher par lui-même les questions qu'il ne connaît pas, de dépasser ses pouvoirs, d'avoir commis des abus d'autorité, de dilapider les finances coloniales, etc. C'était plus qu'il n'en fallait pour démolir même un ministre et ce n'est certes pas la maigre éloquence de M. Etienne qni eût pu le sauver ; mais la majorité avait quelque

peine à donner la préférence à la parole embarrassée de son adversaire et les dix-huit millions pour le Tonkin ont été accordés à M. Etienne qui conserve aussi son sous-portefeuille, même après les nouvelles attaques de M. Clémenceau.

Ici s'est placé un incident : il s'agissait de savoir si la Chambre discuterait la question de l'emprunt avant d'en avoir fini avec le budget. Le gouvernement désirait qu'il en fût ainsi ; la majorité n'était pas de cet avis et c'est sa décision qui a prévalu sur la proposition de M. Pelletan. M. Rouvier a été battu, mais il ne s'est pas considéré comme tel et en bon républicain il est resté à son poste. Il est vrai qu'à certains jours on a parlé d'ébranlement du cabinet, de crise ministérielle ; mais ce n'etait que fausses alertes : le cabinet s'est consolidé et les ministres se sont remis sur pied. Tout va bien qui finit bien.

Hâtons-nous maintenant de signaler les trois grosses questions qui préoccupaient tous les esprits et dont la solution est loin de nous paraître satisfaisante. D'abord la question des caisses d'épargne. La commission et le ministère étaient d'accord pour réduire de 4 0[0 à 3,25 le taux de l'intérêt servi aux déposants et pour laisser les dix-huit millions disponibles de ce chef dans le portefeuille des caisses d'épargne.

La majorité, elle, ne savait encore à quelle résolution s'arrêter : dix heures de discussion ont été consacrées à faire et à défaire : un moment même personne ne savait que débrouiller au milieu de ce chaos de propositions contradictoires. Enfin, le gouvernement et la majorité ont saisi la perche que leur tendait M. Hubbard, et le taux d'intérêt a été fixé à 3,75. Puis, sur une motion de M. Sarrien, la Chambre a renvoyé à une commission spéciale la question du taux gradué. La question intèresse de près le peuple qui fournit le plus grand nombre de déposants : on veut bien ne pas trop le vexer en diminuant le taux d'intérêt, mais, au fond, c'est le peuple qui est atteint, et ce sont ses prétendus amis, les républicains de tout accabit qui lui rognent ses modestes revenus. Toutefois les riches rentiers n'ont pas à être jaloux de ce privilège : la surtaxe de 1 0[0 a été votée sur les valeurs mobilières, ce qui porte cet impôt à 4 0[0. La République a grand besoin d'argent ! Tant pis pour la bourgeoisie et pour le peuple !

On avait bien parlé aussi d'impôts, mais on a fini par y renoncer ; on se rattrappera d'autre part.

Car il faut encore de nombreux miliions pour équilibrer le

budget. M. Rouvier a réalisé une amélioration considérable par l'incorporation des dépenses extraordinaires de la guerre au budget ordinaire, mais il s'agit de trouver des ressources pour opérer cette innovation. Quelles ressources avoir quand on a pris pour devise : « Ni impôts, ni emprunts. » Oh ! la chose est bien facile : il n'y a qu'à oublier ce que l'on a dit et à recourir d'abord aux impôts, puis à l'emprunt. Tout à l'heure on a vu les impôts qui vont peser sur les valeurs et sur l'épargne ; maintenant voici un emprunt de 700 millions voté par près de 150 voix de majorité. C'est aussi simple que cela.

Enfin arrive la question du droit d'accroissement exigé des Congrégations. Le débat a été fort animé : M. Clausel de Coussorgues, — un républicain, cependant — demandait à la Chambre de décider que « pour l'application, en cas de décès. de l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884. il fût fait une déclaration unique au siège principal des établissements y énoncés : » Cet amendement n'était pas notre idéal, mais, en l'état, il suffisait et la Chambre, si elle était guidée non par une passion de sectaire mais par la justice et la loyauté aurait dû le voter. Son auteur a déployé pour le défendre tous les dons d'une vraie éloquence : il n'a réussi qu'à être battu. Un autre amendement à peu près semblable de Mgr Freppel a subi le même sort. C'est la ruine des Congrégations qu'a résolue la majorité. M. Brisson qui est le premier auteur de ce droit dit d'accroissement est intervenu dans ce débat avec toute sa haine, qui lui tient lieu d'éloquence et de loyauté ; il a eu la joie de triompher de ce qu'il appelle « la Congregation : » car c'est le mot qu'il a trouvé, dont il est fier et qui est un nouvel « accroissement » apporté au vocabulaire républicain.

Heureusement que quelques jours plus tard, au Sénat, M. Rouvier, effrayé justement de la reprise de l'amendement Clauzel de Coussergues par M. Bardoux, a promis de revenir sur ce que ce droit d'accroissement peut avoir d'exorbitant ; il a bien voulu déclarer que le ministère ne voulait exercer aucune persécution contre personne et qu'il modifiera, ou par voie administrative ou par voie législative, ce qui serait contraire à l'équité. Ce n'est qu'une promesse, mais fallait-il demander davantage à la veille des élections sénatoriales auxquelles M. de Freycinet est candidat ! Le ministère a promis aussi une loi spéciale sur les Congrégations. Nous verrons.

En dehors de la discussion du budget, nous ne mentionne-



rons que le débat sur l'interpellation de M. Després relative à la laïcisation des hôpitaux. Cet honorable médecin fail passer avant ses préférences pour la République sa sollicitude pour les malades et juge que les hôpitaux etaient mieux desservis par les religieuses qu'ils ne le sont par les infirmières laïques. M. Després a soutenu sa thèse avec un grand talent de parole et uue courageuse franchise. Mais que peut l'èloquence et la vérité contre le parti-pris? La majorité de la Chambre a donné tort à M. Després. La majorité des malades aurait été d'un autre avis; mais les malades, c'est une quantité négligeable, et ce n'est pas d'une grande utilité aux élections!

Au Sénat il a été voté plusieurs projets de loi importants: ceux qui concernent le contrat de louage, les syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers, les droits de l'époux survivant sur la succession de son conjoint prédécédé, etc.

Le budget n'a été déposé sur le bureau de la Chambre-Haute que le 14 décembre. Comme aux années précédentes, le Sénat a été contraint de subir cette nécessité de discuter un budget de plus de 3 milliards, dans l'espace de huit jours. Il fallait voir cette course vertigineuse des chapitres et des articles de ce colossal budget! Parfois se manifestait une velléité de modification: aussitôt intervention du ministère, comme nous le disons plus haut pour le droit d'accroissement, et la course était reprise.

Pourtant il faut signaler deux modifications effectivement opérées: le Sénat a repoussé, sur les affiches murales et sur les circonstances atténuantes en matière de fraudes d'octroi, les deux dispositions votées par la Chambre. Et, cette fois, la Chambre, très flattée de ce que le Sénat n'eût rien trouvé de plus à lui redire, ni aux impôts, ni à l'emprunt qu'il a acceptés, a daigné consentir aux suppressions qu'on lui demandait.

Sur ce, la session extraordinaire a été close au Sénat et à la Chambre des députés.

En dehors du Parlement, toute la politique se résume dans la rentrée de M. Jules Ferry, l'annulation de l'élection de Saint-Flour et l'élection de Clignancourt à Paris. Il ne faut pas s'étonner de la réapparition de celui qu'on a appelé « le Tonkinois. » Sa défaite aux élections législatives l'avait forcé à se mettre à l'arrière-plan, mais avec ces hommes de la République, il y a toujours une porte pour rentrer, comme il y en a une pour sortir. La vergogne leur est inconnue, et plus ils avalent de couleu-

vres, plus ils ont appétit : la couleuvre est leur apéritif. M. J. Ferry a débuté par un discours à l'Association philotechnique, dont il a été nommé président ; il y a traité de tout : des services de l'Association, du travail sous l'ancien régime, de l'organisme collectif et corporatif des chambres syndicales, de l'organisation de l'instruction technique et professionnelle, etc. Et au sujet de cette instruction, l'auteur de l'article 7 se plaît à proclamer « que l'école laïque, l'école gratuite, est la forteresse de l'avenir, que l'État est seul de force à la garder, » ce qui prouve que M. J. Ferry n'est pas prêt à désarmer. Quelque temps après, lettre de M. J. Ferry, au sujet du Tonkin : il se justifie de toute coopération au contrat passé le 28 mars 1887, entre le résident général du Tonkin et M. Blavier, relatif aux mines de la baie d'Along. Enfin, discours de M. J. Ferry aux électeurs sénatoriaux des Vosges ; l'ex-ministre veut revenir aux affaires ; ne pouvant rentrer au Palais-Bourbon, il aspire à une place au Luxembourg. Ici, semble-t-il vouloir se prêter un peu à une conciliation, mais il n'acceptera jamais aucun compromis au sujet de la loi scolaire : il faut accepter cette loi si on veut être accepté par les républicains. Eh bien ! le sort en est jeté : nous n'accepterons jamais la République avec ses écoles neutres ou athées.

Sur ce point, l'accord est complet parmi les conservateurs et les catholiques. On peut discuter sur l'opportunité d'une adhésion à *la forme* du gouvernement républicain, et sur cette question toute théorique et spéculative. nous ne serions pas éloignés d'admettre l'opinion du cardinal Lavigerie ; mais ce qui est indiscutable, c'est que personne, l'archevêque d'Alger, moins que tout autre, ne peut admettre l'approbation, même tacite, donnée aux lois anti-chrétiennes et anti-libérales de la République. Son Éminence a pris la peine de s'en expliquer franchement, et là-dessus il n'y a plus la moindre difficulté. Jamais, pour notre part, nous ne lui avions supposé d'autres pensées.

Là où nous croyons devoir nous séparer de lui, c'est quand il se place sur le terrain exclusivement politique, quand il déclare que l'esprit monarchique n'existe plus en France, que M. le Comte de Chambord ne voulait pas du trône : il se sert même, comme preuve à l'appui, d'une confidence intime, qu'il n'interprète pas dans son vrai sens. On ne peut pas faire dire à un prince de la Maison de France, dont la loyauté a été reconnue, même par ses adversaires, qu'il répugnait à monter sur le trône, quand ce même prince, dans ses déclarations officielles, a for-

mellement affirmé qu'il était prêt à se rendre à l'appel de la France « dès demain, dès aujourd'hui. » Sans doute, M. le Comte de Chambord ne voulait pas et ne pouvait pas venir en subissant les conditions qu'on lui imposait ; à la bonne heure, oui, telle était sa pensée, mais il y a loin de là au refus qu'on lui suppose gratuitement. Le métier de roi n'est pas commode à l'heure où nous sommes : cependant, M. le Comte de Chambord était prêt à remplir sa mission, quand l'heure de Dieu eût sonnée et que la parole de la France se fût fait entendre.

Quoiqu'il en soit, de cette polémique, Rome est intervenue par l'organe du Cardinàl-Secrétaire d'Etat, pour prêcher l'union et la concorde, tout en approuvant et en encourageant la lutte contre les pires ennemis de l'Eglise et de la Société. Rapprochons-nous sur ce terrain et, Dieu bénissant nos efforts, nous pourrons au moins prévenir certains maux.

Léon XiII recommande encore l'œuvre anti-esclavagiste, cette campagne si courageusemeut entreprise par le cardinal Lavigerie et qui s'impose si fort à notre attention. Ici l'éminent archevêque d'Alger est vraiment notre chef et nous serons heureux de le suivre. La quête que le Saint-Père ordonne pour les fêtes de l'Epiphanie prouvera bien que nous ne marchandons pas nos aumônes au hardi régénérateur de l'Afrique.

Dans son discours aux cardinaux, la veille de Noël, le Pape se plaint de la déplorable situation de l'Italie. C'est un état douloureux qui se prolonge au grand détriment de la liberté de l'Eglise et surtout de la prospérité de la péninsule. Quand donc l'Europe comprendra-t-elle que l'ordre social ne peut se raffermir qu'à la condition de rendre à la Papauté son pouvoir et son indépendance ?

Signalons dans le même ordre d'idées le Congrès des catholiques de l'Ouest, où des voix éloquentes se sont fait entendre pour plaider la cause de la liberté des pères de famille et défendre les grandes vérités qui sont le fondement des sociétés humaines. Il se fait là plus de bonne politique que dans nos deux Chambres réunies et c'est celle là qui devrait prévaloir.

N'omettons pas les deux remarquables oraisons funèbres de Dom Couturier, prononcées par Mgr de Cabrières et Mgr Freppel : ce sont des morceaux d'éloquence dont la chaire chrétienne a lieu d'être fière, et qui nous dédommagent des vulgarités dont nous gratifie notre pauvre tribune parlementaire.

L'Académie elle-même semble dégénérer. N'a-t-elle pas com-

mis la faute d'admettre dans son sein l'ingénieur M. de Freycinet ? Il est vrai que le Président du Conseil des Ministres qu'on appelle « la souris blanche » a dû subir l'humiliation d'un double ballottage, mais qu'importe à ce bon républicain un nouvel affront ? Il n'est plus à les compter. Il ne faut, cependant, pas s'étonner outre mesure de ce petit évènement : quand les singes sont entrés à l'Académie avec M. Littré, les souris peuvent bien prétendre à y trouver place avec M. Freycinet ; celle-ci est plus petite que celui-là. Voilà tout.

Heureux de ce succès, M. de Freycinet convoite le renouvellement de son mandat de sénateur. Sa déclaration aux électeurs sénatoriaux de la Seine est encore plus accentuée que celle de M. J. Ferry : M. de Freycinet va jusqu'à parler de la séparation de l'Église et de l'État.

Malgré toutes les questions considérables de la discussion du budget, tout Paris et toute la France ont été, pour ainsi dire, absorbés par l'affaire Gouffé, où les deux complices de cet assassinat, Eyraud et Gabrielle Bompard, ont eu les honneurs d'une particulière attention, et par le récit de l'évasion de Padlewski, l'assassin du général russe Seliverstoff. Il faut bien que le sens moral soit perverti parmi nous pour que de pareilles énormités puissent non-seulement se produire, mais encore être suivies avec le plus sympathique intérêt. Et la presse même conservatrice a bien ici à porter une grosse part de responsabilité.

Enfin, on s'occupe en France et partout de la lymphe du docteur Koch, qui doit guérir les tuberculeux. On en dit beaucoup de bien et beaucoup de mal : même les Académies sont partagées. On prétend que l'Allemagne voudrait en faire une spéculation. Jusqu'ici le Koch de Berlin, qui fait payer cher sa lymphe, ne nous semble guère avoir travaillé pour le roi de Prusse.

— A l'étranger, la régente des Pays-Bas a pris possession du trône, au nom de sa fille et lui a prêté serment. — A Luxembourg, l'intronisation du grand duc a eu lieu avec tout le cérémonial usité en pareille circonstance.

L'Italie est sortie de la crise électorale à la vive satisfaction du gouvernement du roi Humbert. Le trigame Crispi, élu trois fois, a reçu les compliments de Sa Majesté : il a opté pour Palerme. L'importante majorité gouvernementale qu'il a obtenue le dédommage amplement des quelques succès de l'opposition.

L'ouverture du nouveau Parlement a eu lieu le 10, par le roi lui-même qui a prononcé le discours d'usage. Humbert a parlé

de ses efforts pour garantir la paix sociale, de ses projets de réforme militaire, surtout de sa ferme volonté de prévenir ou de réprimer toute atteinte aux droits nationaux. Il y a là une allusion à la question romaine, qui reste toujours une question universelle ; malgré le discours du trône, c'est toujours l'épée de Damoclès suspendue sur la tête du fils d'Emmanuel.

En Angleterre, le discours du trône s'est borné à réclamer l'attention du Parlement sur certaines réformes intérieures. Mais l'opinion est fortement surexcitée par le mouvement parnelliste. L'agitateur irlandais ne désarme pas, malgré les désaveux de ses anciens partisans, même malgré les attentats dont il a failli être victime. Il va chercher à rallier ses troupes, par une nouvelle entente avec O'Brien, récemment arrivé à Paris.

On a parlé beaucoup du dîner officiel offert par le successeur de Bismark à une cinquantaine de convives et honoré de la présence de l'empereur Guillaume. La presse catholique a vu un heureux symptôme dans la bienveillance témoignée dans cette occasion au chef du centre, M. Windthorst, à un évèque missionnaire et aux Polonais. Dieu veuille que ces prévisions ne soient pas trompées ! Le grande préoccupation de l'Allemagne, en ce moment, est la réforme de l'enseignement, dont l'initiative a été prise par l'empereur lui-même en dehors de tout caractère politique : Guillaume II veut surtout donner à l'école la forme d'une école nationale. A coup sûr, il n'en exclura pas la religion.

Le Brésil, devenu républicain, travaille à se donner une constitution qui réponde à sa nouvelle condition politique. Nous lui souhaitons de ne pas prendre modèle sur notre constitution républicaine.

NEMAUSUS.

28 Décembre 1890.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LA LITURGIE ou LE CULTE CATHOLIQUE, par l'abbé J. JULIEN (1)

La science nous vient par les livres ; mais il y a science et science. Il y en a une frivole et stérile, une pédante et ennuyeuse, une autre dangereuse et perfide, une aussi utile et agréable en même temps. Les deux beaux volumes de M. l'abbé Julien ne contiennent que de cette dernière. Ils nous apprennent beaucoup, et des choses qu'il nous importe de savoir, nous dirions presque, les seules choses que nous soyions tenus de savoir.

Enfants de l'Eglise, nous l'aimons certainement. Mais nous ne la connaîtrons jamais assez. Aussi, devons-nous être reconnaissants à quiconque accroît cette connaissance et nous met à même de mieux saisir les rapports qui existent entre la manifestation extérieure de l'Eglise et l'Esprit divin et mystérieux qui la conduit et la dirige. Ainsi fait M. l'abbé Julien en guide sûr et fidèle. Il nous éclaire d'abord sur la signification du mot liturgie et des divers actes que comprend cette expression, tels que les rubriques, les prières, les rites, les cérémonies, la langue, le chant et les livres liturgiques. Cela posé, il passe au temps liturgique. Quels sont les éléments de la mesure du temps, et dans cette mesure, à quelles règles générales obéit le calendrier liturgique, et quelles sont les divisions de ce calendrier? Il y a réponse et réponse précise à toutes ces questions. Puis nous entrons, sur les pas de l'auteur, dans l'admirable succession des fêtes et des offices qui forment l'année du chrétien. Nous nous arrêtons devant chacune d'elles, embrassant d'un regard rapide, mais complet, leur histoire, leurs symboles, les variétés de leurs cérémonies dans le temps et chez les différents peuples chrétiens. Une troisième partie nous met en présence du personnel liturgique. Après avoir rappelé brièvement ce qu'était ce personnel sous la Loi primitive et sous la Loi ancienne, M. l'abbé Julien étudie la hiérarchie catholique dans son auteur, Jésus-Christ, et dans les degrés mystérieux qui, par la tonsure, les ordres mineurs et les ordres majeurs, la mènent à son faîte, l'épiscopat: édifice vraiment grand, aussi plein de majesté dans son ensemble que de perfection dans ses détails, et qui a inspiré à M. l'abbé Julien une de ses pages les meilleures et les plus touchantes.

Mais cette première hiérarchie de pouvoirs sacrés se complète par une hiérarchie de juridiction et d'honneur qui distingue entre

(1) 2 vol. in-12, 602—598. Gervais-Bedot.

eux soit les évêques soit les prêtres. A la tête de cette hiérarchie se trouve le Pape, le chef de l'Église. Le clergé régulier en forme comme les assises et le solide fondement ; de là un exposé très intéressant de tout ce qui concerne les dignitaires de l'Eglise, leurs fonctions et leurs droits, exposé clair et pratique et qui est bien de nature à dissiper l'ignorance malheureusement trop fréquente, sur ce sujet, chez les fidèles.

Du personnel litturgique, nous passons, dans une quatrième partie, aux objets liturgiques, c'est-à-dire en premier lieu, aux édifices dans lesquels s'accomplit le culte. L'auteur nous donne, en quelques pages, les notions archéologiques et architecturales, indispensables à celui qui veut se rendre compte de la construction et des divers styles de nos églises ; puis il nous présente successivement le mobilier des églises, les objets qui servent au sacrifice, l'autel les vases. les linges et les vêtements sacrés.

Enfin, une dernière partie est consacrée aux actes liturgiques, qui comprennent la sainte Messe, l'administration des sacrements et la récitation de l'office divin.

On voit quelle vaste synthèse embrasse l'étude de M. l'abbé Julien. L'œuvre est peut-être même un peu touffue. Mais nous aurions tort de nous en plaindre, parce que s'il y a abondance, il n'y a pas encombrement, et puis cette abondance a sa variété. Elle nous promène de l'érudition à l'histoire, de l'histoire à la poésie, de la poésie aux beaux-arts. On peut dire que dans ces deux volumes si compacts, il n'y a aucune page oiseuse, aucun détail qui n'ait son intérêt spécial. Le tout est écrit simplement, sans faste, d'un ton sûr, cependant, du ton de celui qui sait et qui ne craint pas qu'on le démente. Ce qui est plus précieux encore que le savoir étendu dont fait preuve M. l'abbé Julien, c'est le sentiment de profonde piété qui pénètre son œuvre. Il ne se contente pas pas d'instruire, il croit et il amène à croire. N'est-ce pas ce qu'il a cherché avant tout, comme il nous le dit lui-même, dans l'épigraphe qui résume si bien son travail : la règle de la prière affermit la règle de la foi.

C. F.

Les Illustrés de la Maison Hachette

Nous voici revenus au moment de l'année, où *la Revue de Midi* me délègue le soin de présenter à ses lecteurs les plus beaux volumes d'Etrennes. Mais, l'espace cette fois m'est forcément si mesuré que je me bornerai, dans le présent numéro, aux livres de la Maison Hachette, et encore n'en puis-je parler que de façon très concise, comptant sur la bénéfice de l'adage : *intelligenti pauca*

Voici d'abord **Mireille**, *mireillement* illustrée, dont on a dit :

« C'est la Provence tout entière qui revit dans ce livre charmant, à la fois poème et idylle, qui tantôt vous berce et vous émeut jusqu'aux

larmes, tantôt vous entraine avec lui dans un élan lyrique d'une ampleur et d'une élévation qu'aucun poète moderne n'a surpassé... Toute cette poésie est comme imprégnée du soleil ; elle fait battre le cœur et monte au cerveau de ceux qui ont vécu dans ce chaud pays où la vie est gaie, les fronts riants, les gestes exubérants, la voix haute, où l'on connait à peine la pluie, jamais le brouillard ni le spleen ; où le moindre olivier gris sur un tertre de terre rouge, au bord d'un chemin dont les haies de ronces sont poudrées à blanc, fait avec le ciel bleu un paysage charmant, auquel il ne manque rien, pas même la musique des cigales qui chantent à tue-tête pour rappeler au voyageur que la vie est belle et que le soleil luit. »

Voici le **Journal de la Jeunesse**, qui pleure la mort de la douce Zénaïde Fleuriot, morte sans remords, parce qu'elle n'avait jamais écrit une ligne capable d'offenser l'œil le plus candide ; puis le **Tour du Monde**, avec des voyages en Irlande, au Tonkin, en Catalogne, aux Baléares, à Terre-Neuve, etc., des actualités, comme on voit ; puis le tome II de cette **Histoire pendant la Renaissance**, à laquelle l'importance du sujet et la valeur à l'ouvrage nous inclinent à consacrer une étude que nous écrirons ; puis enfin le tome XVII de cette vaste **Géographie Universelle**, où Élysée Reclus nous conduit, cette année, aux Indes Occidentales. Nous l'annonçons seulement, n'ayant pu encore le juger.

La collection des in-8° illustrés s'est augmentée, cette année, des **Contes Mythologiques**, par H. de la ville de Niémence. C'est sur les bords de la Méditerranée que sont nées ees merveilleuses légendes de l'antiquité où les premiers hommes ont personnifié les forces mystérieuses et invisibles de la nature qui ne se font sentir que par leurs effets pour inspirer à l'humanité le respect et la foi dus à la puissance céleste.—La **Vie et les Aventures du capitaine Marius Cougourdan**, un Marseillais de la vieille roche. Impossible d'être plus abondant, plus inventif, ni plus imagé que ne l'est cet excellent homme, un père pour ses matelots, qui ne craint pas, au besoin, de leur casser la tête d'un coup de pistolet, en plaisantant, histoire de maintenir la discipline à son bord.

Nous avons déjà signalé les **Trois Mois en Irlande** de Mlle de Bovet. La terre avec ses aspects grandioses, sauvages ou pittoresques, l'homme avec ses sonffrances, sa résignation farouche ou ses emportements désespérés, y sont dépeints avec une sincérité de touche qui fait pénétrer dans l'esprit du lecteu r l'impression même de la réalité.

Signalons, enfin, dans la Bibliothèque des Merveilles, le volume de M. Baille sur l'**Électricité**. L'auteur donne, dans cet ouvrage, toutes les notions indispensables sur les piles hydro-électriques, les machines d'induction, les moteurs électriques, la lumière électrique et la galvanoplastie. C'est un livre utile à lire.— Les **Merveilles de l'Émaillerie**, par Molinier, un volume intéressant. Les Grecs aimaient déjà, pour se rapprocher de la réalité, à parer leurs statues et leurs statuettes de couleurs gaies et voyantes

qui donnaient au moins aux draperies dont étaient couvertes ces figures inanimées l'apparence du vêtement réel. Mais les couleurs, même les plus solides, subissent les outrages du temps et s'effacent à la longue, irrémédiablement. C'est lorsque cette fragilité de la couleur eût été constatée qne les artistes s'ingénièrent à trouver un moyen de lui assurer la même durée qu'au support de pierre ou de terre à l'existence duquel elle devait être liée : de là naquit l'art de l'émaillerie,

L'**Hypnotisme**, par le docteur de Courcelles, un sujet dont M. Liégeois vient de raviver l'actualité.— Les **Statuettes de Terre-Cuite**, par Pothier, et l'**Enfance de l'Humanité** (âge de pierre) deux volumes sur lesquels, au point de vue exégétique, nous aurions quelqnes réserves à faire, mais sans nous empêcher d'en reconnaître la valeur scientifique. A. Ricard.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEPTIÈME

7me Livraison, JUILLET 1890

8me Livraison, AOUT

9me Livraison, SEPTEMBRE

10me Livraison, OCTOBRE

11me Livraison, NOVEMBRE

12me Livraison, DÉCEMMRE

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE

ÉLÉVATIONS au CŒUR de JÉSUS, par le P. Doyotte, *de la* Compagnie de Jésus. Un volume in-32, relié, prix : 2 fr.

Monsieur Eugène de Margerie, annonçant l'ouvrage dans l'*Univers*, s'exprime ainsi :

» Voici un livre qui réunit toute sorte de mérite.

» D'abord il est petit, d'un format commode, portatif, très lisiblement et très également imprimé.

» Tout cela est la digne enveloppe d'un fond excellent.

» Savez-vous que ce n'est pas un mince éloge pour un livre de piété de dire qu'il n'est ni fade, ni prétentieux, ni ennuyeux, ni vide, ni rempli de lieux communs ?

» Or, je dis tout cela du livre du P. Doyotte et j'ajoute, ce qui est une autre expression de la même idée : rien de plus substantiel, rien de plus simple et de plus naturel, rien de plus attachant, de plus solide, de plus original en même temps que ces *Elévations*... et je n'entends pas par là que l'auteur cherche à se singulariser.

» Non, mais parce que c'est une intelligence des plus distinguées, surtout un cœur délicat et profond, parce qu'il a écrit comme peignait Fra Angelico : à genoux ; parce qu'il ne s'est en rien cherché lui-même, mais la glorification de son maître, et le bien de ses frères, Dieu lui a donné d'abord les qualités essentielles de l'écrivain, puis comme par surcroît : le charme et la grâce du style et cet agrément de la forme qui a bien son importance aussi, puisque c'est par là que l'on séduit d'abord, puis que l'on retient et que l'on conquiert définitivement les âmes.

» Je recommande donc de tout mon pouvoir ces *Elévations*, comme un livre très bien fait, très instructif, très touchant, et surtout très pieux dans la meilleure acception du mot. »

VICISSITUDES POLITIQUES du POUVOIR TEMPOREL des PAPES de 1790 à nos jours, par Charles Van Duerm, S. J. Un volume in 8° de 458 pages, ornées de filets rouges. Prix : broché, 4 fr. — Reliures diverses.

Sous un titre modeste qui n'annonce pas tout ce qu'il abrite, le R. Père Van Duerm vient de publier un ouvrage que je n'hésite pas à signaler comme absolument remarquable.

Dans un style sobre, clair, maître de lui, et cependant chaud et pénétrant, l'historien de la royauté pontificale a su dégager des inextricables broussailles où les sources s'égarent, un exposé admirablement lucide qui dit ce qu'il faut, sans une seule déviation en chemins de traverse.

La doctrine est sûre, pas une seule fois elle ne se perd pas en concessions libérales ni en exagérations dommageables à la thèse qui ressort magistrale de ce récit magestueux et saisissant.

Nous pensons que rien d'aussi utile à la cause du Pouvoir temporel n'aura été mis au jour depuis longtemps, et il nous plaît de saluer ce service, comme l'œuvre d'un jésuite, voué par sa vocation à la garde des prérogatives du Saint-Siège, dont le fondateur de la Compagnie a eu la gloire de proposer le service direct aux apôtres des temps modernes.

Dans le récit des épreuves de Pie VII, récit pour lequel l'auteur

attribue trop de crédit, à notre humble avis, aux données du comte d'Haussonville — spécialement en ce qui concerne la folie passagère du Pontife captif — il n'a manqué au P. Van Duerm que de connaitre les *Mémoires* encore inédits *du cardinal Maury*, que vont bientôt publier ses éditeurs pour avoir fait de ce drame le tableau achevé. Mais, quand il vient aux luttes et aux souffrances de Pie IX, c'est une œuvre définitive qu'il a peinte avec un rare talent d'écrivain.

Quelle admirable esquisse, par exemple, celle du principal auteur des malheurs de la Papauté : « Le prince-président depuis 1848, » l'empereur après 1852, soutint, au moins passivement, les exi- » gences de la France révolutionnaire, si tant est qu'il ne lui fit » pas accomplir son propre programme. Quoi qu'il en soit, qu'il » y eût là une action subie, imprimée ou réciproque, Louis-Napoléon » président et Louis-Napoléon empereur se montra fidèle au serment » de carbonaro, qu'il fit entre les mains du père de Félix Orsini. Avec » une circonspection calculée et une prudente lenteur, il travailla » sans relâche à la suppression graduelle de la souveraineté tempo- » relle des papes. En s'emparant seul de Rome pendant l'été de 1849 » en y maintenant ses troupes, il se mit en mesure d'exécuter avec » sûreté les plans des Loges, qui étaient aussi les siens. De Civita- » Vecchia et du haut du château Saint-Ange, il paralysa savamment » les efforts tentés par le monde catholique pour défendre effica- » cement l'intégrité des Etats ecclésiastiques ; il présida aux trans- » formations successives de l'Italie, et, quoique plus d'une fois ses des- » seins fussent traversés par le Piémont, il finit toujours par se rallier » docilement aux faits accomplis par les sociétés secrètes. »

Il faudrait plus d'espace pour montrer l'historien apologiste du pape-roi s'élevant, sans efforts et sans cesser d'être merveilleusement lucide, à la plus haute philosophie de l'histoire. Elle l'amène, en conclusion, à prophétiser une intervention de la Providence jalouse de la liberté ecclésiastique. Puisse-t-elle s'accomplir par le « soldat de Dieu », comme Shakespeare appelait un jour le peuple français, fidèle aux traditions de son rôle, dans l'histoire du monde chrétien !

Répétons-le en finissant, ce livre est l'œuvre d'un talent supérieur. Nous n'en connaissons pas d'aussi propre « à soutenir les courages ébranlés et à relever des esprits abattus. » Ant. Ricard

Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

L'ÉCOLE de JÉSUS-CHRIST, publiée par le R.P. Doyotte de la Compagnie de Jésus. 2e édition, 2 volumes. Prix : 5 fr.

La rapidité avec laquelle la première édition de cet ouvrage s'est épuisée, marque bien la valeur du livre. « J'estime avec le pieux et savant éditeur que de tous les ouvrages du P. Grou, c'est *le plus remarquable par le fond des matières et le plus utile pour le siècle où nous vivons*. L'*introduction* qui a été ajoutée à l'ouvrage jusqu'alors inédit, renferme une très intéressante notice sur les écrits de l'auteur et des pages très élevées et parfois très éloquentes sur le divin *Magisterium* de Jésus-Christ. La publication de l'*Ecole de Jésus-Christ* est une œuvre très opportune, et, en lui consacrant son travail, le P. Doyotte aura bien mérité des âmes sincèrement chrétiennes ou qui ont la bonne volonté de le devenir. » *Approbation de S. E. le Cardinal Langénieux*.

ALMANACH de la JEUNE FILLE CHRÉTIENNE.

Beau volume in-4° de 64 pages de texte, impression de luxe, nombreuses gravures. Broché . .	PRIX : fr. 1-00	*franco :* 1-40
Cartonné	» » 1-25	» 1-90
Edition ordinaire	» » 0-50	» 0-80

Ce n'est pas aux *lycéennes* non plus qu'aux *étudiantes* que s'adresse ce bel almanach, mais à celles qui sont le charme du foyer, là où l'on sait défendre les enfants contre le surmenage des programmes et la manie des brevets. Pour celles-là, tout serait assez bon ; pour celles ci, rien n'est trop bon, car elles ont droit à «l'extrême révérence,» qu'elles savent inspirer d'ailleurs. Le nom de Madame de Gentelles et le renom de l'éditeur sont une double et très expresse garantie qu'elles trouveront ici tout ce qu'un almanch, fait pour elles, peut offrir d'utilité: des histoires et des recettes, des vers, des anecdotes, de la musique, des conseils et des exemples; et, partout, le ton de la bonne comnagnie, le sourire de la bonne humeur, l'épanouissement de la bonne conscience.... En faut-il davantage pour que la jeune fille chrétienne s'y retrouve chez elle?

La publication des almanachs devient chaque année plus importante. Grâce aux améliorations successives qu'il a subies, l'almanach occupe maintenant une place considérable parmi les revues et les livres qui sont admis au foyer de la famille.

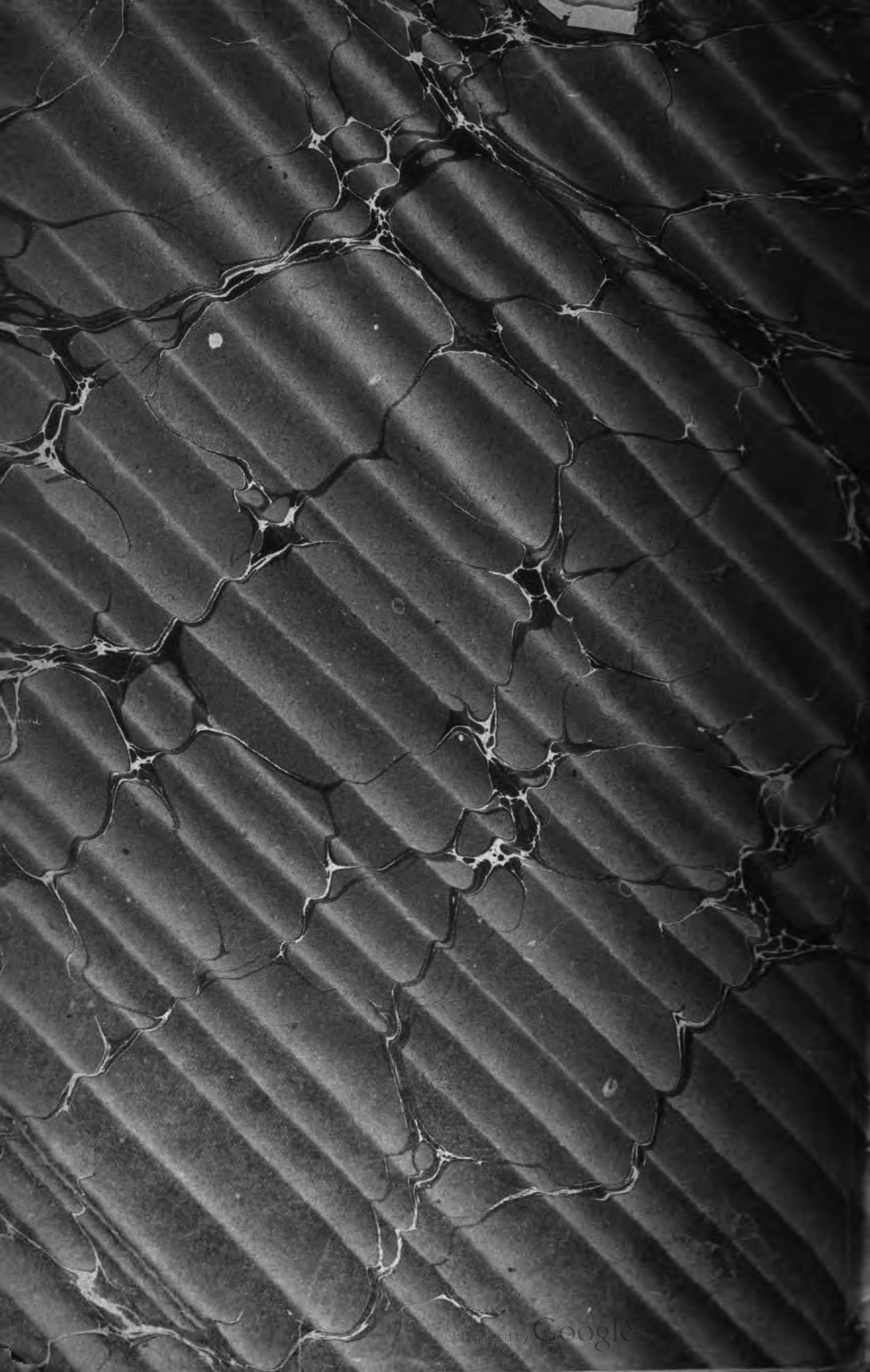
Tels sont du moins les almanachs que la Société Saint-Augustin présente au public. — En voici trois que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs.

L'ALMANACH DES ENFANTS a 80 pages encadrées de filets rouges, huit chromos, dont plusieurs en 6 couleurs, et 40 gravures noires dans le texte. — Ce texte a été chosi et composé pour la jeunesse, ce qui ne veut pas dire que les grandes personnes n'auront pas grand plaisir de le lire. L'almanach des enfants, en gentleman bien élevé, fait ses souhaits du jour de l'an à tous ses petits amis. — Il leur dit bien haut: Jouez et amusez-vous, heureux enfants, et il leur apprend pourquoi ils doivent jouer et s'amuser; mais soyons discret et réservons-leur le plaisir de l'inconnu.

L'almanach des enfants contient en outre une série bien intéressante d'articles à la portée du jeune âge, prix, . . fr. 0-50

Passons à l'**ALMANACH POUR TOUS**. Son titre indique qu'il est destiné à Mr Tout le monde! Or, pour plaire à tout le monde, il faut un soin tout particulier dans le choix du texte et des gravures. C'est ce choix qui fait que chaque année l'**ALMANACH POUR TOUS** est attendu avec impatience par sa clientèle. Il y a cette année deux « histoires » qui valent comme on dit, leur pesant d'or. — La première, intitulée *en Vagonet*, est quelque peu dramatique en commençant, mais on ne va pas jusqu'au bout sans rire de bon cœur. Il s'agit d'un gros monsieur qui arrive toujours trop tard... Mais, chut! j'allais raconter l'histoire... La seconde est une scène d'un haut comique entre Mr et Mme Landry à propos d'un cadeau à faire à la belle-mère de Mr Landry. — Il y a encore dans ce genre comique *l'examen*, *les dîmes*, etc.

Beau volume in-16 jésus de 128 pages, nombreuses gravures, l'almanach pour tous, coûte. . . . . , ... fr. 0-25




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07368 3412

